PRINCIPES
GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS
DE LA

333

LANGUE FRANÇOISE,

SUIVIS D'UN ABRÉGÉ DE VERSIFICATION.

Par M. DE WAILLY, Membre de l'Institut.

DOUZIEME ÉDITION,

Revue et augmentée par M. DE WAILLY,
Proviseur du Lycée Napoléon.

Sur-tout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
BOILEAU.

[illegible] 1829

Fr. 333

A PARIS,
Chez la Veuve BARBOU, Imprimeur-Libraire,
rue des Mathurins, N.° 5.

1808.

AVERTISSEMENT

Sur cette douzième édition.

L'AUTEUR de cette Grammaire a voulu, par dessus tout, être clair, simple, et à la portée du grand nombre. C'est dans cette vue qu'il a banni de son livre l'appareil métaphysique, si peu utile, je dirois presque si étranger à la science dont s'environnent presque tous nos grammairiens modernes. Fidèle à ce plan, je n'ai rien changé au fond d'un ouvrage qui a reçu du public une sorte de sanction, dans l'accueil favorable qu'il en obtient depuis trente ans. Les additions que j'y ai faites sont, en grande partie, puisées dans les manuscrits de l'Auteur. Les suppressions que je me suis permises portent sur des discussions grammaticales qu'avoient fait naître des critiques depuis long-temps oubliées. J'ai extrait de ces discussions et mis en note ce qui pouvoit être de quelque intérêt : les autres changements sont de peu d'importance, et ne roulent que sur des exemples pris de Saint-Evremont, Trublet et de Cailly, auxquels j'en ai substitué d'autres, puisés sur-tout dans Bossuet, Massillon, Racine et Boileau.

Frappé des bisarreries de notre orthographe, mon père, à l'exemple de plusieurs grammairiens célèbres, avoit proposé son plan de

réforme (1). La grande majorité du public s'est prononcée contre toute innovation de ce genre, et j'ai cru devoir déférer à son opinion, que je partage moi-même, en rétablissant l'orthographe de l'Académie, soit dans le cours de cette Grammaire, où l'Auteur s'en étoit quelquefois écarté, soit dans le traité de versification, qu'il avoit entièrement soumis aux principes de sa nouvelle orthographe.

---

(1) Voyez l'*Orthographe des Dames*, chez Mérigot, quai de l'Ecole. Cet ouvrage, au milieu de beaucoup de changements impraticables, offre des vues très-saines et des recherches curieuses. Il seroit sur-tout à desirer qu'on adoptât les légères modifications que propose l'Auteur dans l'emploi des accents.

EXTRAIT
DE LA PRÉFACE
DE LA DIXIÈME ÉDITION.

J'ai intitulé mon Ouvrage, *Principes généraux et particuliers de la Langue Françoise*, etc. parce que je ne me suis pas contenté de donner des règles générales et élémentaires ; j'ai tâché d'y renfermer les principes dont la connoissance est nécessaire à tous ceux qui, ne se contentant pas d'éviter les fautes grossières, cherchent encore, soit qu'ils parlent, soit qu'ils écrivent, à s'exprimer d'une manière pure et même élégante. Dans cette vue, j'ai extrait des remarques de Vaugelas, de l'Académie, de Thomas Corneille, Bouhours, Ménage, et autres auteurs qui ont traité cette matière, tout ce qui m'a paru pouvoir faire aujourd'hui l'objet de quelque doute, et j'ai rapproché, sous un même point de vue, les choses qui ont rapport entre elles, et qui se trouvent éparses dans ces différents ouvrages.

Dans nos Grammaires françoises, on a, ce me semble, trop multiplié les termes de l'art ; on s'est trop arrêté à les définir : on a traité fort au long ce qui est purement élémentaire, et connu

du plus grand nombre des lecteurs ; tandis qu'on s'est beaucoup moins étendu sur la partie la plus nécessaire, la syntaxe. J'ai cru devoir suivre un autre plan ; je passe rapidement sur les définitions, et j'expose dans le plus grand détail tout ce qui concerne l'union, l'accord et l'arrangement des mots. Je traite à ce sujet de beaucoup de choses dont nos Grammaires n'ont point parlé ; des mots que l'on peut supprimer pour rendre la diction plus vive ; des répétitions élégantes ou vicieuses ; de l'usage des métaphores ; des longues périodes, des locutions basses ; des jeux de mots, etc.

Après avoir donné l'explication des termes de Grammaire, je renvoie à la syntaxe les remarques sur les différentes parties du discours. Je traite ensuite des lettres et de leur prononciation, et de la prosodie. A l'article des lettres succède celui de l'orthographe, où je parle des accents, du tréma, de l'apostrophe, du trait d'union, des lettres capitales et des différentes marques de ponctuation. J'entre ensuite dans quelque détail sur l'orthographe des finales, sur l'*e* muet, les voyelles nasales, les mots dérivés, etc. Enfin l'ouvrage est terminé par un abrégé de la versification françoise.

Pour renfermer toutes ces choses dans un seul volume, voici le plan que j'ai suivi.

Persuadé que sans admettre quatre à cinq sortes d'articles, des cas et des déclinaisons, on peut expliquer les difficultés de notre langue, j'établis que nous n'avons qu'un article, et je n'admets ni cas ni déclinaisons. Au reste, ce sentiment ne m'est point particulier, c'est celui de l'Académie et de nos plus célèbres grammairiens, *Girard*, *Du Marsais*, *d'Olivet*, *Duclos*, *Beauzée*, *Batteux*, etc.

Il m'a paru que les cas, les déclinaisons, et les différentes sortes d'articles qu'on a mis dans nos Grammaires françoises, étoient contraires au génie de la langue; et que tous ces termes, loin de faciliter l'étude du françois, du latin ou du grec, ne faisoient qu'embarrasser les jeunes gens, et retarder leurs progrès.

En effet, 1.° on emploie une cinquantaine de pages à décliner les noms et les pronoms, à expliquer les cas et les articles. Tout ce qu'on dit à ce sujet, fût-il vrai, est assurément trop long.

2.° Sans tout cet attirail de cas, de déclinaisons et d'articles, on peut facilement faire connoître les rapports que les noms et les pronoms françois peuvent avoir avec les noms, les pronoms et les autres mots du latin, du grec ou des autres langues. Il suffit pour cela

d'employer les termes de sujet ou de nominatif, de vocatif, de régimes, et de donner ce principe aussi simple qu'incontestable.

Dans toutes les langues, qu'elles aient des cas ou des déclinaisons, ou qu'elles n'en aient point, les noms et les pronoms d'une phrase sont ou nominatifs, ou vocatifs, ou régimes.

Je diffère aussi des autres grammairiens sur ce qui regarde le verbe. Voyez ce que j'en dis page 44 et suivantes; page 195 et suivantes.

Enfin, si je me suis écarté de la marche qu'avoient suivie mes prédécesseurs, mon but n'a pas été de me distinguer par des innovations, mais de simplifier et de faciliter l'étude d'une science qui n'est déjà que trop pénible et trop rebutante par elle-même.

GRAMMAIRE

FRANÇOISE.

La *Grammaire* est l'art de parler et d'écrire, ou le développement méthodique des règles que l'on doit suivre pour rendre ses idées. Ces règles sont fondées sur l'usage, c'est-à-dire, sur la manière dont s'expriment les personnes bien élevées, et les bons auteurs (1).

---

(1) Cette définition, quelque généralisée qu'elle soit, puisqu'elle convient à la Grammaire d'une langue quelconque, ne sauroit s'appliquer à ce que l'on entend par *Grammaire générale*. La Grammaire générale est une science dont l'objet est borné, mais dont les applications sont immenses. La théorie des principes généraux de la parole peut se déduire en quelques pages ; il faut entasser les volumes dès qu'on veut appliquer cette théorie aux idiomes des différents peuples. Au reste, la Grammaire générale, comme toutes les sciences spéculatives, entraîne ceux qui veulent l'approfondir, dans des recherches souvent plus curieuses qu'utiles. Elle emprunte de la logique ce qu'elle offre de vraiment essentiel, ce qui est la base de toutes les connoissances grammaticales, l'analyse de la proposition. Pour étudier avec fruit une langue, il suffit d'être en état de décomposer la phrase et de la réduire à ses éléments, le sujet, l'attribut et le mot qui les lie, ou le substantif, l'adjectif et le verbe. Le reste peut être l'objet des recherches du grammairien, mais est le plus souvent fort inutile à l'homme du monde. Aussi la plupart des traités qu'on offre au public, sous le titre fastueux de *Grammaire générale*, ne sont que des Grammaires particulières, à la fois enflées et déguisées par quelques lambeaux d'une métaphysique triviale, qui en se traînant sur les idées les plus claires, parvient à les obscurcir.

La Grammaire considère les mots, ou comme des sons qui frappent les oreilles, ou comme des signes de nos idées.

Considérés comme des sons, les mots sont composés de lettres et de syllabes. Nous parlerons des lettres et des syllabes à la fin de cet ouvrage. Les remarques que nous ferons alors, supposent des notions préliminaires sur les différentes espèces de mots envisagés comme expressions de nos idées. Nous dirons, par exemple, que la lettre *a* prend l'accent grave dans *à* préposition, dans *là* adverbe, etc. qu'elle ne prend point d'accent dans *a* venant du verbe *avoir*, dans *la* article ou pronom ; que l'*u* est aussi marqué d'un accent grave dans *où* adverbe, mais qu'il est sans accent dans *ou* conjonction ; que ces deux lettres *ai* ont le son de l'*é* fermé dans les passés et les futurs des verbes, etc. Il nous semble que ces remarques ne seroient pas fort intelligibles pour ceux qui n'entendroient pas la valeur des mots *préposition*, *adverbe*, *verbe*, *article*, *pronom*, *conjonction*, etc. C'est-là ce qui nous détermine à parler d'abord des mots considérés comme signes de nos idées.

Des signes de nos idées.

Les mots dont on se sert pour exprimer les idées, sont le *substantif*, l'*adjectif*, l'*article*, le *pronom*, le *verbe*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction*, et la *particule* ou l'*interjection*.

DU SUBSTANTIF ET DE L'ADJECTIF.

Le substantif exprime le nom, et l'adjectif la qualité des personnes et des choses. Dans *un homme poli*, *une fleur agréable* : *homme* et *fleur* sont des substantifs ; *poli* et *agréable* sont des adjectifs.

DU SUBSTANTIF.

Le substantif est ou *commun*, ou *propre*, ou *collectif*.

Le *substantif commun* est une dénomination qui convient à plusieurs personnes ou à plusieurs choses, comme *soldat*, *maison*, *royaume*. On peut dire, *soldat français*, *soldat espagnol*, *royaume d'Espagne*, *d'Angleterre*, etc.

Les *substantifs communs* sont ou *physiques* ou *métaphysiques*.

Le *substantif commun physique* est une dénomination commune à plusieurs personnes ou à plusieurs choses qui existent dans la nature, comme *cheval*, *table*, *maison*.

Le *substantif commun métaphysique* est une dénomination commune à plusieurs choses qui n'existent que dans l'entendement, et qui ne sont pas des êtres, mais des qualités, des manières d'être ou d'agir considérées d'une manière abstraite, c'est-à-dire, indépendamment de la personne ou de la chose dans laquelle elles se trouvent : tels sont les mots *joie*, *probité*, *blancheur*, etc. Il n'y a pas hors de nous un objet qui s'appelle *la blancheur* ; néanmoins on a donné à cette sorte de mots le nom de *substantif*, parce qu'ils subsistent seuls dans le dis-

cours, et qu'ils n'ont pas besoin d'être unis à un autre nom pour être entendus.

Le *substantif propre* exprime une idée singulière, une personne ou une chose unique; Ex. *Alexandre*, *Paris*, *la Seine*.

Le *substantif collectif* est celui qui présente à l'esprit plusieurs personnes ou plusieurs choses, soit comme faisant un tout, soit comme faisant une partie de quelque tout.

Le premier s'appelle *collectif général*, comme: *le peuple*, *l'armée*, *la forêt*, etc.

Le second s'appelle *collectif partitif*, comme: *une troupe de*, *une quantité de*, etc. Quand on dit: La plupart *des hommes sont aveugles sur leurs propres défauts*; le mot *la plupart* présente à l'esprit plusieurs personnes, mais comme faisant partie de tous les hommes.

DE L'ADJECTIF.

L'*adjectif* tire son nom du latin *adjectus*, ajouté, parce qu'il s'ajoute au substantif pour en exprimer une qualité, une manière d'être, etc. Ex. *La vertu* seule *conduit au vrai bonheur.*

> *Mécénas fut un* galant *homme;*
> *Il a dit quelque part: Qu'on me rende* impotent,
> Cul-de-jatte, goutteux, manchot, *pourvu qu'en somme*
> *Je vive, c'est assez, je suis* plus *que* content.

L'adjectif s'emploie souvent pour le substantif, ou dans le sens du substantif. Exemple:

> *Rien n'est beau que* le vrai, le vrai *seul est aimable.*
> *Nous devons préférer* l'utile *à* l'agréable.

> *Que* le bon *soit toujours camarade du* beau.

Le vrai est mis pour *la vérité*. *L'utile* à *l'agréable*

sont pour *l'utilité* à *l'agrément*. *Le bon*, *le beau*, pour *la bonté*, *la beauté*.

Il y a aussi plusieurs noms qui le plus souvent s'emploient comme des substantifs, quoique dans l'origine et par leur nature ils soient de véritables adjectifs, puisqu'ils expriment une manière d'être accidentelle. Tels sont tous les mots qui désignent une profession, une condition, un état, comme : *philosophe*, *poète*, *roi*, *père*, etc.

Ces mots, dans l'usage ordinaire, sont des substantifs, ou s'emploient comme des substantifs, par la suppression du mot *homme* qui est sous-entendu. Mais si on exprime ce mot ou son équivalent, ils redeviennent adjectifs. Exemple : *Un prince philosophe*. *Il* ou *elle est* poète. *Le peuple* roi.

Je suis père, seigneur, et foible comme un autre.

Tout étoit Dieu, *excepté Dieu lui-même*. Dans ce dernier exemple, le même mot *Dieu* est d'abord pris adjectivement, et ensuite employé comme substantif.

Les substantifs pris adjectivement peuvent être précédés ou suivis d'un adjectif : *Il est* bon *poète*, honnête *homme*, etc.

Degrés de signification ou de comparaison.

Les *adjectifs* expriment les qualités des êtres avec plus ou moins d'étendue. Par exemple, on peut dire d'un cheval : *il est* grand, *il est* plus grand *que le mien* ; *il est* très-grand, *il est* le plus grand *de tous les chevaux*, etc. Ces différentes manières d'exprimer les qualités des choses, s'appellent degrés de signification ou de comparaison.

Les *adjectifs* ont trois degrés de signification: le *positif*, le *comparatif*, le *superlatif*.

L'*adjectif* est au *positif*, quand il exprime simplement la qualité : *un jeune homme* poli, affable, *est aimé de tout le monde.*

L'*adjectif* est au *comparatif*, quand outre la qualité il exprime comparaison, comme : *meilleur, moindre, pire.* Ces trois adjectifs expriment seuls une comparaison.

Avant les autres adjectifs on met *plus*, pour marquer un comparatif de supériorité. *L'Asie est* plus grande *que l'Europe.*

Moins ou *ne...... si*, avant l'adjectif, marque un comparatif d'infériorité. *L'Afrique est* moins peuplée, ou *n'est pas* si peuplée *que l'Europe.*

Aussi ou *autant*, avec l'adjectif ou le participe, exprime un comparatif d'égalité. *L'histoire est* aussi utile *qu'agréable. Le menteur est* autant méprisé *que l'homme vrai est estimé.*

L'*adjectif* est au *superlatif* quand il exprime la qualité dans un très-haut ou dans le plus haut degré.

Le *superlatif* est de deux sortes : l'un *absolu*, l'autre *relatif*.

Le *superlatif absolu* exprime une qualité au suprême degré, mais sans aucun rapport à une autre chose ; alors l'*adjectif* est précédé de *très*, *fort*, ou *bien*. Ex. *Lille est une ville* très belle *et* fort marchande.

On est bien estimable *quand on est savant et modeste à la fois.*

Le *superlatif relatif* exprime la qualité dans le plus haut degré, et avec rapport à quelque autre chose ; alors on met *le*, *la*, *du*, *de la*, *les*, *des*, *mon*, *ton*, *son*, *nôtre*, *vôtre*, ou *leur*, avant *meilleur*, *moindre*, *pire*, *plus*, *moins*. Ex. *Le mensonge est* le plus bas *de tous les vices.*

La sobriété rend la nourriture la plus simple très-agréable; *c'est elle qui donne la santé* la plus vigoureuse, *les plaisirs* les plus purs *et* les plus constants. *Nous voyons, nous approuvons* le meilleur, *et nous choisissons* le pire.

Nobles, souvenez-vous qu'une naissance illustre,
Des sentiments du cœur reçoit son plus beau lustre,

Son plus beau lustre, c'est-à-dire, *le plus beau de ses lustres.*

Mais si avant *meilleur*, *moindre*, *pire*, *plus* ou *moins*, il n'y avoit que *de*, *à*, *à de*, ce seroit des comparatifs et non des superlatifs; comme: *Pour se fortifier dans la vertu, il n'y a rien* de meilleur *que le bon exemple. Il ne faut pas se fier* à plus fin *que soi.* Dans ces phrases, *de meilleur*, *à plus fin* se traduiroient en latin par le comparatif.

Première remarque. Meilleur signifie *plus bon*, qui n'est pas en usage. De même, au lieu de *plus bien*, on dit *mieux*. Cependant on dit *moins bon*, *aussi bon*; *moins bien*, *aussi bien*.

On peut aussi dire, *plus bon*, quand *bon* se prend en mauvaise part, et signifie *simple*, *crédule*. Ex. *Vous vous étonnez, dites-vous, qu'il ait été assez* bon *pour croire toutes ces choses; et moi je vous trouve encore bien* plus bon *de vous imaginer qu'il les ait crues.* Il est visible que *meilleur* ne vaudroit rien là. C'est que *plus bon* y signifie *plus simple*.

On emploie encore *plus* avant *bien* et *bon*, quand *plus* est particule et non pas adverbe de comparaison. *Il n'écrit* plus bien *depuis son séjour en Allemagne. Les fruits trop mûrs ne sont* plus bons.

Seconde remarque. Il y a des adjectifs qui

n'ont ni comparâtifs, ni superlatifs, parce que les qualités qu'ils expriment sont absolues, et ne peuvent recevoir ni modification, ni comparaison. Ex. *Excellent*, *immense*, *infini*.

C'est à tort qu'on a rangé dans cette classe *voisin* et *prochain*. On dit très-bien : *Il perdit courage, quand il vit la mort* plus prochaine. *Nos maisons sont* fort voisines. *Dans le village* le plus prochain, etc.

DES NOMS DE NOMBRE.

Les noms de *nombre* expriment la quantité, ou le rang des choses. Ils sont ou substantifs ou adjectifs.

Des nombres adjectifs.

Les adjectifs sont ou *cardinaux* ou *ordinaux*.

Les *cardinaux* ou *radicaux* marquent la quantité des choses, et répondent à cette question : *Combien y en a-t-il? un, une, deux, trois, quatre*, etc. *vingt, vingt et un* ou *vingt-un, trente et un* ou *trente-un, soixante et un* ou *soixante-un*. Mais on dit toujours sans *et : vingt-deux, vingt-trois*, etc. *quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux*, etc. *cent, mille*. Pour la date des années on écrit *mil : Le pain fût très-cher en* mil *sept cent neuf*.

Les nombres *ordinaux* marquent l'ordre ou le rang des choses; comme : *premier, première; second, seconde*, ou *deuxième, troisième*, etc.

Les nombres *cardinaux* ou *radicaux* sont ainsi appelés, parce qu'ils sont le principe ou la racine des autres nombres, et qu'ils servent à les former.

En effet, les nombres *ordinaux* se forment des *cardinaux*, en ajoutant *ième* à ceux qui finissent

par une consonne; comme, *un*, *vingt-unième*, *deux*, *deuxième*, *trois*, *troisième*, etc.

Dans ceux terminés en *f*, on change *f* en *vième*. Ex. *Neuf*, *neuvième*, *dix-neuvième*.

Quand ils se terminent en *e*, on change *e* en *ième*. Ex. *Quatre*, *quatrième*, *douze*, *douzième*, *trente*, *trentième*, etc.

Des nombres substantifs.

Les nombres substantifs sont ou *collectifs*, ou *distributifs*, ou *proportionnels*, ou *de répétition*.

Les *collectifs* marquent une certaine quantité de choses comme réunies : tels sont *une demi-douzaine*, *une huitaine*, *une neuvaine*, *une dixaine*, *une douzaine*, *une quinzaine*, *une vingtaine*, *une trentaine*, *une quarantaine*, *une cinquantaine*, *une soixantaine*, *une centaine*, *un miller*, *un million*.

Les *distributifs* expriment les parties d'un tout; comme *la moitié*, *le tiers*, *le quart*, *un cinquième* ou *un quint*, *un sixième*, *un dixième*, *la dixme*, *les décimes*, etc., selon que la chose est partagée en deux, en trois, en quatre, etc.

Les *proportionnels* ou *augmentatifs* sont, *le double*, *le triple*, *le quadruple*, *le centuple*, etc.

Ajoutez le mot *fois* aux nombres cardinaux et ordinaux, vous aurez les nombres de *répétition*; comme *une fois*, *deux fois*, etc. *la première fois*, *la seconde fois*, etc.

Enfin, on forme les adverbes numératifs en ajoutant *ment* au singulier féminin des nombres *ordinaux*; comme, *première*, *premièrement*, *seconde*, *secondement*, *troisième*, *troisièmement*, etc.

DES GENRES.

Le *genre* est dans l'origine un rapport des mots à l'un ou à l'autre sexe, et en général à tout ce qui est mâle ou femelle.

Il y a deux genres, le *masculin* qui désigne l'homme ou le mâle; comme, *le père*, *le lion*; et le *féminin* qui signifie la femme ou la femelle; comme, *une mère*, *une lionne*.

Ensuite, par imitation, on a fait du masculin ou du féminin les autres noms, quoiqu'ils n'eussent aucun rapport à l'un ou à l'autre sexe. Par exemple : *le livre*, *le jeu*, sont masculins, *la table*, *la plume*, sont féminins, quoiqu'ils n'aient pas plus de rapport à l'homme qu'à la femme, au mâle qu'à la femmelle.

DES NOMBRES.

Le *nombre* est dans les mots la propriété qu'ils ont de désigner une ou plusieurs choses. Il y a deux nombres, le *singulier*, quand le mot ne désigne qu'une chose; comme : *L'histoire est utile, agréable*; le *pluriel*, quand le mot désigne plusieurs choses : *Les menteurs sont généralement méprisés.*

On a aussi donné les deux genres et les deux nombres aux *adjectifs*, à *l'article*, aux *pronoms*, aux *participes*, etc. parce que ces mots se rapportent à des *substantifs* masculins ou féminins, singuliers ou pluriels.

DE L'ARTICLE.

Nous n'avons qu'un article, c'est *le*, masculin singulier; *la*, féminin singulier; *les*, pluriel des deux genres. L'article ne signifie rien par lui-même; il se met avant les noms communs quand, par ces mots, on veut désigner toute une espèce de choses, une ou plusieurs choses déterminées. Ex. Les savants *ne sont véritablement estimables, qu'autant qu'ils réunissent*

la bonté *et* la droiture *du cœur* aux talents *et* aux agréments *de l'esprit.*

Ici *les savants* signifient toute l'espèce des savants. *La bonté* et *la droiture* marquent une bonté et une droiture déterminées, je veux dire celle du cœur. *Aux talents* et *aux agréments* signifient des talents et des agréments déterminés; ce sont ceux de l'esprit, etc. Voyez la Syntaxe.

Remarques. I. *Du*, *des*, *au*, *aux*, que l'on voit avant les noms, sont mis pour *de le*, *de les*, *à le*, *à les*. En voici la preuve; nous disons : *Il est difficile de se faire aimer* de tout le *monde. La vertu est le plus beau* de tous les *biens*, *il importe* à tous les *hommes de la pratiquer*. Si nous ôtons les mots *tout*, *tous*, qui se trouvent entre *de le*, *de les*, *à les*, nous dirons alors : *La vertu est le plus beau* des *biens*, *et il importe* aux *hommes de la pratiquer. Il est difficile de se faire aimer* du *monde.*

Ainsi, quand nous voulons joindre *à* ou *de* à l'article *le*, *les*, avant un nom qui commence par une consonne ou une *h* aspirée, au lieu de dire, *de le*, *de les*, nous disons, *du*, *des*, et au lieu de *à le*, *à les*, nous disons *au*, *aux*. *Il est du devoir* des *sujets d'obéir* au *prince. Il est de la gloire* du *héros de donner plus à la conduite qu'*au *hasard. Il faut obéir* aux *lois.*

II. On remplace par l'apostrophe la voyelle finale des articles *le* et *la*, quand le nom qui suit commence par une voyelle ou une *h* muette. On dit et l'on écrit : *l'amitié*, *l'entretien*, *l'homme*, *l'histoire*, pour *la amitié*, *le entretien*, etc.

III. Puisque les noms françois ne changent point de terminaison, il n'y a point de cas dans notre langue. Nous exprimons avec des prépositions, et surtout avec *de* et *à*, les rapports que

les Grecs et les latins exprimoient par les différentes terminaisons de leurs noms.

Du genre des substantifs.

Les substantifs ne sont ordinairement que d'un genre ; les uns sont du masculin : *le bel épisode*, *le grand incendie*, *le joli éventail*, *le bon échaudé*, *de bon légumes*, etc.

Les autres sont du féminin : *une belle épigramme*, *une grande alcove*, *une petite horloge*, *une belle antichambre*, *une froide épithète*, etc.

Plusieurs sont des deux genres, mais sous différentes significations : les voici.

Substantifs de différents genres, sous différentes significations.

Aide, masculin, celui qui aide un autre. *L'aide des cérémonies est* mort. Un *aide de camp*.

Aide, féminin, secours, assistance. Les *aides*, fém. plur. impôts, subsides ; terme de manège. *Vous me serez d'*une grande *aide*. *Ce cheval a les aides fines*.

Aigle, masc. oiseau de proie ; pupitre d'église en forme d'aigle ; homme qui a des talents supérieurs.

Aigle, fém. constellation ; enseigne des anciennes légions romaines ; figure de l'oiseau de proie dans les armoiries et dans les devises.

Ange, masc. créature purement spirituelle. *Les bons et les* mauvais *anges*.

Ange, fém. poisson, espèce de raie.

Aune ou aulne, masc. espèce d'arbre. *L'aune devient* très-haut.

Aune, fém. ancienne mesure de toile, etc. Il se dit aussi de la chose mesurée. *L'aune est* différente *selon les lieux*. Une *aune de drap*.

Barbe, masc. cheval de Barbarie.

Barbe, fém. le poil du menton.

Berce, masc. oiseau qui vit dans les bois.

Berce, fém. plante.

Bourgogne, fém. ancienne province de France.

Bourgogne, masc. vin de Bourgogne (1).

Câpre, masc. armateur, vaisseau armé en course. *Un câpre* hollandois.

Câpre, fém. fruit du caprier.

Carpe, masc. la partie qui est entre le bras et la paume de la main.

Carpe, fém. poisson.

Cartouche, masc. ornement de peinture, de sculture, de gravure.

Cartouche, fém. charge d'un fusil, d'un canon; congé délivré à un militaire par son régiment.

Champagne, fém. ancienne province de France.

Champagne, masc. vin de Champagne.

Coche, masc. voiture de terre et d'eau. Le *coche d'Auxerre*.

Coche, fém. truie; entaille faite à du bois. Cette *coche est trop* grande.

Cornette, masc. officier militaire. Le *cornette commande la compagnie après le lieutenant*.

Cornette, fém. en termes de marine, pavillon blanc, etc. en termes de fauconnerie, la houpe de l'oiseau; en termes militaires, étendard de cavalerie. Chaperon, bande de soie, et coiffe dont les femmes se servent dans leur déshabillé.

Couple, masc. quand outre le nombre, il marque une liaison entre les choses. *Voilà* un

---

(1) On ne se sert de ces expressions abrégées, *du Bourgogne*, *du Champagne*, que dans le style très-familier; et il vaut mieux dire : *du vin de Bourgogne*, *du vin de Champagne*.

beau *couple*, en parlant de deux époux. Un *couple bien* assorti, en parlant de deux chevaux destinés au même attelage.

Couple, fém. deux choses de même espèce. Une *couple d'œufs*, *de pigeons*.

Couple est encore féminin, quand il signifie le lien qui sert à attacher ensemble deux chiens de chasse.

On dit *paire* pour les choses qui vont nécessairement ensemble : une *paire de souliers*, *de ciseaux*.

Cravatte, masc. cheval de Croatie.

Cravatte, fém. linge qui entoure le cou.

Custode, masc. curé de certaines églises.

Custode, fém. ciboire; pavillon qui le couvre; rideaux placés dans quelques églises aux côtés du maître autel.

Drille, masc. un bon *drille*, un bon compagnon. Un pauvre *drille*, un pauvre malheureux. Un vieux *drille*, un vieux soldat, ou un vieux libertin.

Drille, fém. chiffon de toile qui sert à faire du papier.

Echo, masc. son réfléchi et redoublé.

Echo, fém. nymphe, divinité poétique. (On prononce *éco*.)

Enseigne, masc. officier qui porte le drapeau.

Enseigne, fém. drapeau; emploi de celui qui le porte; indice de quelque chose; tableau pendu à la porte d'un marchand, d'une hôtellerie, etc. *Il loge à* une telle *enseigne*.

Exemple, masc. ce qu'on propose à imiter ou à fuir. *Suivons les bons exemples*.

Exemple, fém. ce qu'un maître d'écriture donne pour modèle à son écolier. *Le maître d'écriture doit donner des exemples* instructives.

Foudre, masc. en parlant d'un grand capitaine : ce *foudre de guerre*. Un *foudre de vin*, vaisseau qui contient plusieurs muids de vin.

Foudre, fém. au propre. *L'éclat de la fortune des méchants ressemble à l'éclair qui précède la foudre*. Dans le style élevé, on peut dire : un *foudre* vengeur ; *être frappé du foudre*. Mais le féminin est plus usité.

Garde, masc. homme préposé pour garder quelque chose.

Garde, fém. la commission ou l'action de garder ; troupes d'hommes armés pour garder ; femme qui sert les malades ; en terme d'escrime, partie d'un poignard ou d'une épée ; située entre la poignée et la lame pour garder la main ; manière de tenir le corps et l'épée. *Je vous confie la garde du pont*, etc.

Nota. On dit, par ellipse : un *garde-françoise*, pour un soldat de la garde françoise.

Garde-robe, masc. toile ou surtout pour conserver les habits.

Garde-robe, fém. lieu où l'on serre le linge, les habits ; commodités.

Gens, masc. quand il précède l'adjectif. *Il y a des gens bien* sots, *bien* fous.

Gens, fém. quand il est après l'adjectif. *Les* sottes *gens* ; toutes *les* vieilles *gens* ; toutes *ces* bonnes *gens*.

Cependant on dit : *tous les gens*. On dit encore : *tous les habiles gens*, parce que l'adjectif *habile* se termine au masculin par un *e* muet. Observez la même chose avec les autres adjectifs terminés au masculin par un *e* muet.

Si après *gens*, il se trouve un pronom, un adjectif ou un participe qui s'y rapporte, on le met au masculin. *L'homme sage ne se familiarise*

jamais avec les petites *gens*, *parce qu'ils en abusent. Ce sont les* plus sottes *gens que j'aie jamais vus. Les* vieilles *gens sont* soupçonneux.

L'usage ne permettroit pas de dire : *les* vieilles *gens de lettres. Les* vieux *gens de lettres* seroit un solécisme. Il faut dire : *les gens de lettres quand* ils *sont* vieux.

Gens se prend pour les domestiques, males, pour ceux d'un même parti, etc. *Est-ce un de vos gens ? tous nos gens sont arrivés.*

Le singulier *la gent*, est toujours féminin, et ne se dit qu'en style poétique pour *la nation. La gent qui porte le turban.*

Givre, masc. espèce de gelée blanche et épaisse qui s'attache aux arbres, aux buissons, etc.

Givre, fém. en termes d'armoiries, serpent.

Greffe, masc. lieu où se gardent les registres d'une cour de justice.

Greffe, fém. branche qu'on ente sur un arbre.

Gueules, masc. terme de blason, couleur rouge. *Le Gueules marque la valeur.*

Gueule, fém. *La gueule d'un chien*, etc.

Guide, masc. conducteur. *Il faut de* bons *guides pour se maintenir à la cour.*

La guide ou *les guides*, fém. longes de cuir avec quoi les cochers conduisent les chevaux. Les *guides sont* bonnes, elles *sont* neuves. On dit aussi : *la guide des pêcheurs*, en parlant d'un livre ascétique de Louis de Grenade.

Héliotrope, masc. sorte de plante.

Héliotrope, fém. espèce de jaspe.

Hépatite, masc. pierre précieuse, qui a la couleur et la figure du foie.

Hépatite, fém. inflammation du foie.

Hymne, masc. cantique en l'honneur de la divinité ; poëme chez les Païens, en l'honneur des dieux et des héros.

Hymne, fém. se dit des cantiques qui font partie de l'office de l'église.

Lys, masc. fleur.

Lys, fém. rivière des Pays-Bas françois.

Livre, masc. volume manuscrit ou imprimé.

Livre, fém. poids, ou vingt sous de notre monnoie.

> *Combien pour quelque temps ont vu fleurir* leur livre,
> *Dont les vers en paquets se vendent* à la livre !
>
> BOILEAU.

Loutre, masc. chapeau ou manchon de poil de loutre.

Loutre, fém. animal amphibie.

Manche, masc. poignée d'un instrument, d'un outil. Un *manche de violon, de couteau.*

Manche, fém. d'un habit, d'une robe, etc. ou bras de mer entre la France et l'Angleterre.

Manœuvre, masc. homme de journée.

Manœuvre, fém. fonctions des matelots; mouvement des troupes; conduite dans une affaire.

Masque, masc. faux visage de carton, de velours noir, etc. Celui qui porte un masque; voile, déguisement, etc.

Masque, fém. terme d'injure, une femme laide, vieille, et sur-tout malicieuse.

Mémoire, masc. papier où l'on écrit quelque chose pour ne pas l'oublier; instruction sur quelque affaire.

La mémoire, fém. *Il faut exercer* la *mémoire dans la jeunesse.* La *mémoire du juste sera* éternelle. En ce sens, il n'a point de pluriel.

Mestre-de-camp, masc. officier de cavalerie.

La mestre-de-camp, fém. la première compagnie du régiment.

Mode, masc. terme de grammaire, de philosophie et de musique.

La mode, fém. manière, usage, façon. *Le fou invente la mode, et le sage* la *suit.*

Môle, masc. jetée de pierre à l'entrée d'un port.

Môle, fém. masse de chair informe terme d'anatomie.

Moule, masc. creux où l'on fait couler un ouvrage de fonte, d'argile ou de cire, pour lui donner une forme déterminée.

Moule, fém. coquillage de mer.

Mousse, masc. jeune matelot qui sert l'équipage d'un vaisseau, d'une galère, etc.

Mousse, fém. sorte de petite herbe ; ce qui vient sur la tête des vieilles carpes. Ecume qui se forme par l'agitation des liqueurs.

Navire, masc. vaisseau, bâtiment propre pour aller sur mer. Un bon *navire.*

On dit au féminin, la *navire Argo*, en parlant du vaisseau des Argonautes.

Le grand œuvre, masc. la pierre philosophale. *Bien des gens se sont ruinés à travailler* au grand *œuvre.*

Œuvre, masc. recueil d'estampes ou de musique. Tout *l'œuvre de Lully.*

Œuvre, fém. une action ; ou le banc des marguilliers. *Consoler les affligés est* une bonne *œuvre. L'œuvre est belle, bien* décorée.

Œuvre, ouvrage d'esprit, n'est plus usité au singulier ; il est féminin au pluriel. *J'ai toutes ses œuvres.*

Office, masc. charge, emploi, service, devoir, etc. *L'office divin.*

Office, fém. lieu où l'on tient la vaisselle, où mangent les officiers de bouche ; l'art de préparer les desserts.

Ombre ou *hombre*, masc. sorte de jeu.

Ombre, obscurité, et dans tout autre sens, est féminin.

Page, masc. jeune gentilhomme au service d'un prince.

Page, fém. le côté d'un feuillet.

Palme, masc. mesure. Le *palme n'est pas* le *même dans toutes les villes d'Italie.*

Palme, fém. branche de palmier, victoire. La *palme est le symbole de la victoire.*

Pâques ou *Pâque*, masc. pour le jour de Pâque. *Pâque est haut.*

Pâque, fém. fête annuelle dans laquelle les Juifs mangeoient l'agneau pascal. *Jésus mangea* la *pâque avec ses disciples.*

Pâques, fém. devoir pascal. *Mes Pâques sont* faites.

Pâques fleuries, le dimanche des Rameaux.

Parallèle, masc. cercle parallèle à l'équateur, comparaison. *Faire* le *parallèle des anciens et des modernes.*

Parallèle, fém. ligne parallèle.

Pendule, masc. verge de fer, ou corde qui fait les vibrations de la pendule.

Pendule, fém. sorte d'horloge.

Le Perche, masc. province de France.

Perche, fém. poisson; bâton long; mesure.

Période, masc. le plus haut point où une chose puisse arriver. *Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à son plus* haut *période.* On dit, *dans* le dernier *période de sa vie*, pour *dans les derniers temps de sa vie.*

Période, fém. époque; réunion de phrases; révolution d'une fièvre réglée; espace de temps qu'un astre met à faire son cours. La *période* Julienne. La *période doit avoir du nombre et de l'harmonie.*

Personne, masc. quand il est pronom. *Personne n'est plus malheureux qu'un avare.*

Personne, fém. quand il est substantif. *Avez-vous vu la personne que je vous ai envoyée?*

Un petit peste, un petit garçon malin.

Peste, fém. sorte de maladie épidémique.

Pique, masc. terme du jeu de cartes, une des quatre couleurs.

Pique, fém. arme, brouillerie.

Pivoine, masc. petit oiseau.

Pivoine, fém. plante ou fleur.

Plane ou *platane*, masc. arbre.

Plane, fém. outil d'acier.

Poêle, masc. sorte de fourneau; dais portatif; drap mortuaire.

Poêle, fém. ustensile de cuisine.

Polacre ou *polaque*, masc. cavalier polonois.

Polacre ou *polaque*, fém. bâtiment en usage sur la Méditerranée, qui va à rames et à voiles.

Ponte, masc. terme de jeu d'hombre et de quadrille.

Ponte, fém. l'action de pondre, en parlant des oiseaux; temps où ils pondent.

Poste, masc. emploi; lieu marqué pour camper, pour monter la garde; corps de soldats en ce lieu.

Poste, fém. lieu où l'on porte les lettres; courses de cheval; lieu où l'on prend les chevaux pour cette course; balle de plomb.

Pourpre, masc. couleur rouge; maladie.

Pourpre, fém. petit poisson; étoffe teinte en pourpre, habillement royal, dignité royale, ou celle des cardinaux.

Quadrille, masc. jeu de cartes.

Quadrille, fém. troupe de cavaliers rangés en ordre pour un carrousel.

Réclame, masc. cri ou signe pour faire revenir l'oiseau au leurre.

Réclame, fém. mot ou demi-mot mis au-dessous de la dernière ligne d'une feuille d'impression, pour marquer le commencement de la feuille suivante.

Regal, masc. fête, festin.

Régale, masc. un des jeux de l'orgue.

Régale, fém. le droit qu'avoit le roi de percevoir les fruits des gros bénéfices pendant la vacance.

Relâche, masc. cessation de travail, de peine; repos.

Relâche, fém. terme de marine, lieu propre pour y relâcher. Une bonne *relâche*.

Remise, masc. carrosse de louage plus propre que le fiacre.

Remise, fém. délai, retardement, diminution, rabais; lieu où l'on met le carrosse. Il se dit aussi du commerce d'argent de place en place; du bois taillis qui sert de retraite aux lièvres; aux perdrix, etc.

Satyre, masc. demi-dieu du paganisme.

Satyre, fém. sorte de poëme pastoral mordant, usité chez les Grecs, et ainsi nommé, parce que les satyres en étoient les principaux acteurs.

Satire, fém. critique amère des mauvais ouvrages, raillerie piquante, etc.

Sauve-garde, masc. un soldat, un garde pour garantir du pillage.

Sauve-garde, fém. protection; lettres accordées à quelqu'un, pour exempter sa terre ou sa maison du pillage, du logement des gens de guerre. Placard où sont les armoiries de celui qui a accordé la *sauve-garde*.

Scholie, masc. en géométrie, remarque qui a rapport à une proposition précédente.

Scholie, fém. une note pour servir à l'intelligence d'un auteur classique. On prononce *scolie*.

Serpentaire, masc. constellation de l'hémisphère boréal.

Serpentaire, fém. plante vulnéraire.

Sextes, masc. collection des décrétales par Boniface VIII.

Sextes, fém. une des sept heures canoniales.

Somme, masc. sommeil.

Somme, fém. fardeau, quantité d'argent; abrégé de théologie.

Somme, fém. rivière de Picardie.

Souris ou *sourire*, masc. *Il a* un *souris* gracieux.

Souris, fém. petit quadrupède rongeur.

Teignes, masc. plur. pourriture de la fourchette du pied du cheval.

Teigne, fém. dartre qui vient à la tête de l'homme, à l'écorce des arbres; insecte qui ronge les étoffes.

Teneur de livres, masc. celui qui, chez un négociant, tient le registre des sommes qu'on paie, et de celles qu'on reçoit.

Teneur, fém. ce qui est contenu mot à mot dans un écrit.

Tour, masc. un circuit, un tour de souplesse, de religieuse, de tourneur.

Tour, fém. bâtiment rond ou carré, plus élevé que les autres.

Triomphe, masc. honneur qu'on rend aux vainqueurs.

Triomphe, fém. jeu de cartes.

Trompette, masc. cavalier qui sonne de la trompette.

Trompette, fém. instrument à vent.

Le vague de l'air, des airs, masc. en style poétique, le milieu de l'air.

Vague, fém. flot, lame d'eau.

Vase, masc. vaisseau à mettre des liquides.

Vase, fém. limon d'une rivière, etc.

Vigogne, masc. chapeau de vigogne.

Vigogne, fém. mouton du Pérou; laine de vigogne.

Voile, masc. rideau, pièce d'étoffe destinée à cacher quelque chose, etc.

Voile, fém. toile d'un vaisseau pour recevoir le vent; navire, en style figuré.

Liste de plusieurs autres substantifs qui se prononcent de même ou presque de même, quoiqu'ils s'écrivent différemment, et qu'ils soient de divers genres.

Air, masc. *L'air est* chaud; *il a l'air* grand.

Aire, fém. place unie et préparée pour battre le grain; nid des oiseaux de proie; terme de marine et de géométrie.

Ere, fém. époque. *Erres*, fém. plur. conduite: *reprendre ses* premières *erres*.

Auteur, masc. celui qui a inventé quelque chose, qui a composé quelqu'ouvrage.

La hauteur, fém. élévation; fierté; perfection; courage.

Bal, masc. réunion de personnes qui dansent au son des instruments.

Balle, fém. petite boule, etc.

Bar, masc. ville.

Bar ou *bard*, masc. civière à bras.

Barre, fém. pièce de bois, de métal; au palais, banc où se met le premier huissier; amas de sable ou de rochers sous l'eau; ligne qu'on tire avec la plume, etc.

Barde, masc. poète gaulois.

Barde, fém. armure qui couvroit le poitrail et la croupe du cheval ; tranche de lard.

Bill, masc. projet d'acte du parlement d'Angleterre, etc.

Bille, fém. petite boule ; gros bâton de buis qui sert à serrer les ballots.

Bris, masc. pièces d'un vaisseau brisé contre les rochers ; rupture de scellé, de prison, etc.

La Brie, fém. province de France.

Cal, masc. durillon qui vient aux pieds, aux mains et aux genoux.

Cale, fém. fond d'un navire ; abri pour les vaisseaux ; châtiment de mer ; morceau de bois qu'on met sous une poutre, un meuble, pour qu'ils soient de niveau.

Caracol, masc. *un escalier en caracol*, en limaçon ; terme d'architecture.

Caracole, fém. mouvement en rond ou en demi-rond qu'on fait faire à un cheval.

Céleri, masc. herbe qu'on mange en salade, etc.

Sellerie, fém. lieu où l'on serre les selles et les harnois des chevaux.

Chêne, masc. arbre qui porte du gland.

Chaîne, fém. suite d'anneaux engagés les uns dans les autres. Continuité : une *chaîne de montagnes*, *de malheurs*. Fil de soie, montés sur le métier.

Chrême, masc. liqueur sacrée, composée d'huile et de baume.

Crême, fém. partie grasse du lait.

Col, masc. passage serré entre deux montagnes ; sorte de linge que les hommes mettent autour de leur cou ; orifice, embouchure.

Colle, fém. matière gluante, etc.

Coq, masc. mâle de la poule ; platine de montre, dont on couvre le balancier.

Coque,

Coque, fém. écorce d'une noix, d'un œuf.

Cours, masc. d'une rivière, d'une affaire, du soleil ; lieu planté d'arbres, etc.

Cour, fém. d'une maison, d'un roi, etc.

Dam, masc. perte, dommage.

Dent, fém. petit os attaché à la mâchoire.

Faîte, masc. la partie la plus haute des bâtiments ; le point le plus haut, le comble.

Fête, fém. jour où l'on célèbre un mystère, la mémoire d'un Saint.

Foie, masc. gros viscère placé au-dessous du diaphragme et du côté droit.

Foi, fém. la première des vertus théologales ; probité, exactitude à tenir sa parole.

Fois, fém. *c'est la* première *fois*.

Foret, masc. instrument pour percer.

Forêt, fém. un grand bois.

Fil, masc. qui sert à coudre. Le *fil d'archal* ; le *fil d'une épée* ; le *fil d'un discours*.

La file, fém. longue suite de personnes ou de choses.

Hère, masc. homme sans bien, sans crédit. *C'est* un *pauvre hère*.

Haire, fém. cilice, instrument de pénitence ; camisole sans manches faite de crin.

Hâle, masc. ardeur de l'air pendant l'été.

Halle, fém. lieu où l'on tient le marché public.

Hôte, masc. celui qui reçoit chez lui des personnes, qui les loge et leur donne à manger ; celui qui est reçu dans une maison.

Hotte, fém. ouvrage de vannier, qui se porte derrière le dos.

Houx, masc. arbrisseau toujours vert.

Houe, fém. outil de pionnier ou de vigneron.

Jar ou *jars*, masc. le mâle de l'oie : *entendre* le *jars*, être fin et subtil ; populairement.

Jarre, fém. en terme de marine, grande cruche où l'on met de l'eau douce.

Lac, masc. grande étendue d'eau qui ne coule point.

Laque, fém. couleur qui tient le milieu entre l'outremer et le vermillon ; sorte de gomme.

Laque, masc. vernis de la Chine.

Lai, masc. laïque : *un conseiller lai* ; un *frère lai*, un frère servant.

Lai, masc. autrefois une complainte ; espèce de poésie plaintive.

Lais, masc. jeune baliveau.

Lais, masc. liqueur blanche, etc.

Lé, masc. largeur d'étoffe ou de toile entre deux lisières.

Legs, masc. ce qui est laissé par testament.

Laie, fém. femelle du sanglier ; marteau de tailleur de pierre ; route coupée dans une forêt.

Lieu, masc. espace, endroit, sujet, occasion, place, origine, extraction, famille, etc.

Lieue, fém. mesure itinéraire.

Lit, masc. meuble où l'on se couche pour dormir ; au figuré, le mariage. On dit : un *lit de justice*, *de pierres*, *de fumier* ; le *lit d'une rivière*.

Lie, fém. la matière la plus épaisse qui tombe au fond d'un liquide ; au figuré, ce qui est vil et abject : la *lie du peuple*, *du Parnasse*, etc.

Lis, masc. fleur blanche.

Lice, fém. lieu où l'on fait des courses, des tournois, etc. chienne de chasse.

Lisse, fém. assemblage de plusieurs filets étendus sur les métiers de tapisserie.

Lut, masc. enduit pour boucher un vase, terme de chimie.

Luth, masc. instrument de musique à cordes.

Lutte, fém. combat de deux personnes sans armes et corps à corps.

Mou, masc. poumon de bœuf, de veau ou d'agneau.

Moût, masc. vin doux qui n'a pas encore bouilli.

Moue, fém. mine ou grimace qu'on fait en allongeant les deux lèvres ensemble.

Padou, masc. sorte de ruban.

Padoue, fém. ville d'Italie. *Padoue est, dit-on, plus* ancienne *que Rome.*

Père, masc. un *père de famille.*

Pair, adj. masc. égal, pareil.

Pair, subst. masc. duc ou comte qui avoit séance au Parlement de Paris.

Paire, fém. couple de deux choses de même espèce : une *paire de gants, de bas.*

Pal, masc. terme de blason, un pieu posé debout.

Palle, fém. carton carré dont le prêtre couvre le calice pendant la messe.

Parc, masc. grand bois clos de murailles; lieu où parquent les moutons, etc.

Parque, fém. au figuré, se prend pour la mort.

Parti, masc. résolution, profession, etc.

Partie, fém. portion d'un tout.

Pau, masc. ville de France, capitale du Béarn.

Peau, fém. ce qui couvre l'animal.

Pêne, masc. partie de la serrure.

Pêne, fém. pièce de bois qui forme une partie de l'antenne.

Peine, fém. douleur, châtiment, etc.

Penne, fém. grosse plume des oiseaux de proie.

Pic, masc. oiseau; terme du jeu de piquet; instrument de fer; en géographie, montagne très-haute.

Pique, fém. arme; petite querelle.

Pique, masc. une des quatre couleurs des cartes.

Pie, fém. oiseau.

Pis, masc. tétine de vache, de chèvre, de brebis.

Plaid, masc. débat, question, plaidoirie.

Plaie, fém. blessure; affliction, peine; entaille à un arbre pour enter.

Pli, masc. marque qui demeure à une chose qui a été pliée; chose pliée; habitude.

Plie, fém. sorte de poisson plat et large.

Poids, masc. pesanteur, etc.

Pois, masc. légume.

Poix, fém. suc résineux tiré du pin ou du sapin.

Poiré, masc. boisson faite avec des poires.

Poirée, fém. plante.

Polissoir, masc. instrument qui sert à polir certaines choses.

Polissoire, fém. sorte de décrottoire douce.

Pouce, masc. le plus gros des doigts; mesure qui comprend douze lignes.

Pousse, fém. maladie des chevaux; jet d'un arbre.

Quart, masc. la quatrième partie d'une chose.

Carre, fém. taille ou mesure entre les deux épaules.

Rais, masc. morceau de bois rond et plane, attaché au moyeu des roues.

Rets, masc. plur. filets pour prendre des oiseaux.

Raie, fém. ligne déliée; poisson de mer.

Ré, masc. note de musique: *entonner un ré*.

Ré, île de la mer de Gascogne.

Rob, masc. terme de pharmacie, suc des fruits dépurés et cuits; terme du jeu de wisk.

Robe, fém. sorte de vêtement, enveloppe de certains légumes.

Sandal, masc. bois des Indes qui sert dans la teinture.

Sandale, fém. chaussure de religieux qui laisse le dessus du pied à découvert.

Saule, masc. arbre. *Le sol*, masc. le terrain. *Un sol*, masc. note de musique.

Sole, fém. poisson de mer; partie du pied d'un cheval.

Sel, masc. ce qui sert à saler les viandes. Le *sel attique*, pureté et grâces du langage.

Selle, fém. déjection d'excréments: ce qu'on met sur le dos d'un cheval.

Tribut, impôt qu'un Etat paie à un autre, comme une preuve de dépendance.

Tribu, fém. partie du peuple d'Israël, du peuple romain.

Vice, masc. défaut, disposition habituelle au mal.

Vis, fém. ce qui est fait pour entrer dans un écrou; escalier en rond, etc.

Viol, fém. violence, attentat à la pudeur d'une femme.

Viole, fém. instrument de musique qui se touche avec un archet.

Ure, masc. taureau sauvage.

La hure, fém. la tête d'un gros brochet, d'un saumon, d'un sanglier.

Vol, masc. mouvement de l'oiseau; action de celui qui dérobe, etc.

Vole, fém. *faire la vole*, au jeu de cartes, faire toutes les mains.

Substantifs masculins et féminins, sous la même signification.

Nous comprenons sous ce titre ceux qui ont été ou qui sont encore des deux genres.

Amour, masculin au singulier; les poètes le font quelquefois féminin.

Amour est féminin au pluriel, quand il est pris pour la passion ou pour l'objet aimé. *On ne voit point* d'éternelles *amours;* de passions toujours constantes. *Il n'y a ni belles prisons, ni* laides *amours*, ni maîtresses qui ne paroissent belles.

Amours est masculin, quand il signifie les divinités fabuleuses qui président à l'amour, et les petites figures qui servent d'emblêmes dans la peinture. *Les amours* riants *et* légers *sont des tyrans dangereux.* Tous ces petits *amours font un bel effet dans ce tableau.*

Automne, masculin et féminin, mais plus souvent féminin.

Comté et *duché*, masculins. Mais on dit la *Franche-Comté*, une *comté-pairie*, une *duché-pairie*, la *vicomté.*

Délice, masc. au singulier. *C'est un* grand *délice.*

Délices, fém. plur. *L'étude fait* toutes *ses délices.*

Ephémérides, masc. tables astronomiques. Plusieurs personnes emploient ce mot au féminin.

Insulte étoit autrefois masc. Boileau a dit:

Evrard seul, en un coin prudemment retiré,
Se croyoit à couvert de l'insulte sacré.

Orgue, masc. au sing. et fém. au plur. *Un orgue* harmonieux, *des orgues* harmonieuses.

Comment, dans les adjectifs, le féminin se forme du masculin.

Première règle. Les adjectifs qui se terminent au masculin par un *e* muet, n'ont qu'une seule terminaison pour les deux genres. Un *jeune homme* aimable, docile. Une *jeune demoiselle* aimable, docile.

Seconde règle. Quand l'adjectif se termine au masculin par *é*, *ai*, *i*, *u*, ou par une consonne, on ajoute au féminin un *e* muet. *Sensé*, *vrai*, *poli*, *ingénu*, font au féminin *sensée*, *vraie*, *polie*, *ingénue*.

Excepté *favori*, qui fait *favorite*.

Grand, *seul*, *égal*, *voisin*, *prochain*, *dur*, *gris*, *permis*, *petit*, *ouvert*, etc. font au féminin *grande*, *seule*, *égale*, *voisine*, *prochaine*, *dure*, *grise*, *permise*, *petite*, *ouverte*.

Exceptions. I. Les adjectifs en *c* se réduisent aux sept suivants: *blanc*, *franc*, *sec*, qui font au féminin, *blanche*, *franche*, *sèche*; *caduc*, *grec*, *public* et *turc*, qui font *caduque*, *grecque*, *publique* et *turque*.

On écrivoit autrefois *nud*, *crud*, *verd*. On écrit aujourd'hui *nu*, *cru*, *vert*, qui font au fém. *nue*, *crue*, *verte*, suivant la seconde règle.

II. Les adjectifs en *f* changent *f* en *ve*. *Bref*, *naïf*, *neuf*, font *brève*, *naïve*, *neuve*.

III. *Long*, le seul adjectif en *g*, fait *longue*.

IV. Les adjectifs en *el*, *eil*, *ul*, *an*, *ien*, *on*, *as*, *ais*, *os*, *et* et *ot*, doublent au féminin la consonne finale, et prennent un *e* muet. *Cruel*, *vermeil*, *nul*, *paysan*, *ancien*, *bon*, *gras*, *épais*, *exprès*, *gros*, *net*, *sot*, font au féminin, *cruelle*,

vermeille, *nulle*, *paysanne*, *ancienne*, *bonne*, *grasse*, etc.

Mais *mauvais*, *niais*, *ras*, *complet*, *discret*, *inquiet*, *replet*, *secret*, *dévot*, prennent seulement un *e* muet; *mauvaise*, *rase*, etc.

Frais et *tiers*, font *fraîche* et *tierce*.

Beau, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*, font encore au masculin *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil*, quand ils sont suivis d'un substantif qui commence par une voyelle ou une *h* muette; comme, *le* bel *homme*, *le* nouvel *appartement*, etc. C'est de cette terminaison en *l*, qu'est formé le féminin *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*, *vieille*.

Espagnol, fait *Espagnole*.

Vieil ne s'emploie guère au masculin, même avant une voyelle, que dans ces deux phrases: *le* vieil *homme*, *le* vieil *Adam*, pour *le péché*, *l'homme pécheur*. On dit ordinairement *un* vieux *habit*; *un* vieux *homme*, pour *un homme fort âgé*.

Gentil, *benin*, *malin*, font au féminin *gentille*, *benigne*, *maligne*.

Les adjectifs *antérieur*, *citérieur*, *extérieur*, *inférieur*, *intérieur*, *majeur*, *meilleur*, *mineur*, *postérieur*, *prieur*, *supérieur*, *ultérieur*, prennent un *e* muet au féminin; *antérieure*, *citérieure*, etc.

V. Les adjectifs en *eur*, formés des verbes françois, changent ordinairement *eur* en *euse*; *chanteur*, *porteur*, *danseur*, *revendeur*, etc. formés des verbes *chanter*, *porter*, *danser*, etc. font au féminin *chanteuse*, *porteuse*, *revendeuse*, etc.

Enchanteur, *pécheur*, *vengeur*, *bailleur*, *défendeur*, *demandeur*, font au féminin, *enchanteresse*, *pécheresse*, *vengeresse*, *bailleresse*, *défenderesse*, *demanderesse*. Les trois derniers ne s'emploient qu'au palais.

Chasseur, fait en prose *chasseuse*, en poésie *chasseresse*.

VI. Plusieurs adjectifs en *teur*, formés des adjectifs latins en *tor*, changent au féminin *teur* en *trice*. *Acteur*, *accusateur*, *consolateur*, *directeur*, *bienfaiteur*, *corrupteur*, *conservateur*, *débiteur*, *dissipateur*, *électeur*, *exécuteur*, *fauteur*, *fondateur*, *instituteur*, *lecteur*, *moteur*, *promoteur*, *protecteur*, *opérateur*, *testateur*, *tuteur*, font au féminin *actrice*, *bienfaitrice*, *accusatrice*, *conservatrice*, *débitrice*, etc. *Auteur* est masculin et féminin. *Il* ou *elle est auteur*.

Empereur fait *impératrice*; *abbé*, *abbesse*; *berger*, *bergère*; *borgne*, *borgnesse*; *ivrogne*, *ivrognesse*; *maître*, *maîtresse*; *prince*, *princesse*; *prophète*, *prophétesse*; *roi*, *reine*; *traître*, *traîtresse*. Quelques écrivains ont employé le mot *amatrice* comme féminin d'*amateur*. *Garant* fait *garante*. *Elle est garante du traité*. C'est l'usage qu'il faut consulter sur ces sortes de noms.

VII. Les adjectifs en *x* changent *x* en *se*. *Heureux*, *heureuse*; *jaloux*, *jalouse*.

Mais *doux*, *faux*, *roux*, font *douce*, *fausse*, *rousse*; *préfix* fait *préfixe*.

Formation du pluriel des substantifs et des adjectifs.

Première règle. Le pluriel est semblable au singulier dans tous les noms qui se terminent au singulier par *s*, *x*, ou *z*. Le *fils*, les *fils*; la *voix*, les *voix*; le *nez*, les *nez*.

Seconde règle. Les noms qui ne finissent pas au singulier par *s*, *x*, *z*, prennent ordinairement une *s* au pluriel. Le *livre*, les *livres*; la *bonté*, les *bontés*; le *roi*, les *rois*; la *loi*, les *lois*; un *habit neuf*, des *habits neufs*; le *marchand*, les *marchands*.

Exceptions. I. Tous les substantifs et adjectifs polysyllabes, terminés en *ant* ou en *ent*, changent au pluriel le *t* en *s*. *Enfant*, pluriel, *enfans*.

Remarque. Cette manière d'orthographier, qui est celle de l'Académie, n'est pas encore universellement adoptée, et bien des personnes conservent au pluriel le *t* du singulier: elles écrivent les *enfants*, les *évènements*, etc. ce qui est plus uniforme.

Tout et *gent*, font *tous* et *gens*.

II. Les noms en *au*, *eau*, *eu*, *œu*, *ieu*, et *ou*, prennent une *x* au pluriel. L'*eau*, les *eaux*; le *feu*, les *feux*; le *vœu*, les *vœux*, le *lieu*, les *lieux*; le *caillou*, les *cailloux*.

Bleu, *clou*, *trou* et *matou*, font *bleus*, *clous*, *trous* et *matous*.

III. Les noms en *al* ont le pluriel en *aux*. Le *mal*, les *maux*; le *cheval*, les *chevaux*; *égal*, *égaux*.

Cependant *bal*, *pal*, *cal*, *régal*, et *carnaval*, font au pluriel, *bals*, *pals*, *cals*, etc. On dit aussi des *cierges pascals*.

Les adjectifs *austral*, *boréal*, *canonial*, *conjugal*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *jovial*, *naval*, *pastoral*, *pectoral*, *vénal*, n'ont point de pluriel au masculin.

On y ajoute *littéral* et *trivial*; cependant le P. Berruyer a dit, des *commentaires littéraux*; et Desfontaines, *détails triviaux*.

On dit au féminin, les *terres australes*, des *poésies pastorales*; mais on ne dit pas, les *pays austraux*, des *combats navaux*, des *hommes frugaux*: dites *des personnes frugales*.

L'adjectif *floraux* n'est usité qu'au pluriel masculin, en parlant des jeux que les anciens célébroient en l'honneur de Flore, et d'une Académie de Toulouse.

IV. Parmi les noms en *ail*, ceux-ci, *bail*, *ail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, font au pluriel *baux*, *aulx*, *coraux*, *émaux*, *soupiraux*.

Travail fait au pluriel *travaux*. On dit cependant les *travails* d'un ministre, en parlant des comptes, des projets qu'il présente au souverain.

Travail, machine de bois où les maréchaux attachent les chevaux vicieux, fait aussi au pluriel *travails*.

Attirail, *camail*, *détail*, *éventail*, *épouvantail*, *gouvernail*, *mail*, *poitrail*, *portail*, *sérail*, font au pluriel *attirails*, *camails*, etc.

Bercail est sans pluriel. Le *bétail* fait les *bestiaux*.

V. *Ciel*, *œil*, et *pénitentiel* (qui n'est plus en usage), font *cieux*, *yeux*; *psaumes pénitentiaux*.

On dit cependant au pluriel, des *ciels de lit*, les *ciels d'un tableau*, *d'une carrière*; des *œils de bœufs*, terme d'architecture.

Aïeul, *aïeule*, fait au pluriel *aïeuls*, *aïeules*, quand il désigne les grand'père et grand'mère, paternels et maternels; il fait *aïeux*, quand il signifie en général ceux dont on descend, qui ont vécu avant nous.

Universel, terme de philosophie, et pris substantivement, fait au pluriel les *universaux*; mais quand il est adjectif, il rentre dans la règle générale : *des hommes universels*.

Des substantifs qui n'ont que le singulier ou le pluriel.

Les substantifs qui n'ont que le singulier, sont :

1.° Les noms des métaux pris en général,

comme l'*or*, l'*argent*, le *fer*, le *plomb*, etc. On ne dit pas les *ors*, les *argents*, etc.

Quand on dit : des *fers*, des *plombs*, etc. on considère ces métaux comme mis en œuvre, et divisés en plusieurs parties.

2.° Les noms des vertus habituelles, comme la *foi*, la *charité*, la *sincérité*, etc.

On dit les *charités* pour les *aumônes*.

3.° Les infinitifs employés comme substantifs, et auxquels on ne peut pas joindre un adjectif, comme le *lever*, le *coucher*, le *boire*, le *dormir*, etc. parce qu'on ne dit pas un *grand dormir*, un *petit boire*.

On peut cependant dire : *Voilà* un *beau lever*, un *beau coucher de soleil*. Ces mots sont alors pris figurément, et ont un pluriel.

Mais les autres infinitifs, employés comme substantifs, ont un singulier et un pluriel, quand on peut y joindre un adjectif.

Ainsi le *dîner* ou *dîné*, le *souper* ou *soupé*, le *rire* ou *ris*, le *sourire* ou *souris* s'emploient au pluriel, parce qu'on dit : de *petits soupers*, des *rires innocents*.

4.° Les adjectifs employés substantivement, comme le *beau*, le *vrai*, l'*utile*, le *superflu*, etc. Mais quand on y joint un adjectif, on les emploie quelquefois au pluriel, comme : les *différents noirs*, les *divers blancs*, etc.

5.° *Absinthe*, *encens*, *estime*, *eucharistie*, *extrême-onction*, la *faim*, le *courroux*, la *gloire*, le *pourpre*, la *soif*, le *sommeil*, la *renommée*, le *repos*, etc.

Cependant on dit des ouvrages de peinture, de sculpture, etc. *Voilà* des *gloires admirables*, des *renommées excellentes*, etc.

Plusieurs substantifs n'ont point de singulier, comme : les *ancêtres*, *armoiries*, *accordailles*,

épousailles, *brossailles* ou *broussailles*, les *ciseaux*, les *mœurs*, les *pleurs*, *matines*, *nones*, *vêpres*, *ténèbres*, etc. On dit en poésie, au singulier : *le ciseau de la Parque.*

Remarque sur le pluriel des noms composés.

Première règle. Quand un nom est composé d'un substantif et d'un adjectif, le substantif et l'adjectif prennent l'un et l'autre la marque du pluriel. Ex. Un *arc-boutant*, des *arcs-boutants*, un *bout-rimé*, des *bouts-rimés*, etc.

Seconde règle. Quand les noms composés sont formés d'une préposition ou d'un verbe et d'un nom, le nom seul prend la marque du pluriel. Ex. Un *avant-coureur*, un *entre-sol*, un *abat-vent*, un *garde-fou*, etc. des *avant-coureurs*, des *entre-sols*, des *abat-vents*, des *garde-fous*, etc.

Le mot *garde* dans *garde-fou*, vient du verbe *garder*. Mais on écrit : des *Gardes-Suisses*, des *Gardes-Françoises*, parce qu'alors le mot *garde* est un nom.

Troisième règle. Quand un mot est formé de deux noms unis par une préposition, le premier des deux noms doit seul prendre la marque du pluriel. Un *arc-en-ciel*, des *arcs-en-ciel*; un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre*; un *cul-de-lampe*, des *culs-de-lampe*; on dit cependant : un *coq-à-l'âne*, des *coq-à-l'âne.*

Quatrième règle. On écrit sans marque de pluriel les mots purement hébreux ou latins que nous avons adoptés. Des *alléluia*, des *ave*, des *duo*, des *alinéa*, des *aparté*, des *numéro*, des *quiproquo*, des *fa-sol-ré*, des *ré*, des *opéra.*

Cependant plusieurs de ces noms auxquels on a donné la prononciation françoise, prennent

la marque du pluriel. *Les* débets *d'un compte ; il a présenté des* placets. Ces mots viennent du latin, *debet*, *placet*.

Cinquième règle. Les noms propres de personnes, quoiqu'appliqués à plusieurs, ne prennent point la marque du pluriel, quand ils ne servent précisément qu'à distinguer les personnes par leur nom. *Les deux* Corneille *se sont distingués dans la république des lettres. Il est peu de magistrats aussi anciens dans la robe que les* Nicolaï *et les* Lamoignon.

Mais les noms propres prennent la marque du pluriel, quand ils sont employés comme noms communs. *Les* Cicérons, *les* Démosthènes, *les* Homères, *les* Virgiles, *seront toujours rares.*

DES PRONOMS.

Les *pronoms* ont été inventés pour tenir la place des noms, en rappeler l'idée, et en éviter la répétition qui feroit languir le discours.

Craignez un Dieu vengeur et tout ce qui le *blesse;*
C'est là le premier pas qui *mène à la sagesse.*

Le pronom *le* est ici pour *Dieu. Qui*, a rapport au mot *pas.*

A la religion soyez toujours fidelle,
Les mœurs et les vertus ne sauvent point sans elle.

Le mot *elle* est ici pour *la religion.*

On compte cinq sortes de pronoms : les *personnels*, les *relatifs*, les *absolus*, les *indéfinis*, et les *démonstratifs.*

On peut y joindre les *adjectifs pronominaux possessifs.*

Des pronoms personnels.

Les *pronoms personnels* désignent les personnes, ou tiennent la place des personnes. Tels sont :

Pour la première personne : *je*, *me*, *moi*, singulier ; *nous*, pluriel : ils sont des deux genres.

Pour la seconde personne : *tu*, *te*, *toi*, singulier ; *vous*, singulier et pluriel des deux genres.

Pour la troisième personne : *il*, masculin singulier ; *ils*, *eux*, masculin pluriel ; *elle*, féminin singulier ; *elles*, pluriel féminin ; *soi*, des deux genres et des deux nombres ; *lui*, singulier masculin, et quelquefois féminin ; *leur*, pluriel des deux genres.

Remarques sur vous *et* lui.

Vous est singulier, quand on n'adresse la parole qu'à une personne ; et il est pluriel, quand on adresse la parole à plusieurs.

Dorilas et Damon, ces deux fameux poètes,
Sur leurs vers ne sont pas d'accord.
On ne peut, sans bâiller, lire ce que vous faites,
Dit l'un. En vous *lisant, répond l'autre, on s'endort.*
L'un a raison, et l'autre n'a pas tort. MASSIEU.

Vous, dans cette épigramme, marque un singulier.

Mais quand un père dit à ses enfants : *Mes chers enfants, si* vous *voulez être* estimés, *il faut que* vous *soyez* polis, complaisants, doux, affables ; *vous*, est un pluriel, parce que le père adresse la parole à plusieurs. Voilà pourquoi *estimés*, *polis*, *complaisants*, *affables*, sont au pluriel.

Lui est féminin, quand il se rapporte à un substantif féminin.

Une grenouille vit un bœuf,
Qui lui sembla de belle taille ;
Elle, *qui n'étoit pas grosse en tout comme un œuf,*
Envieuse, s'étend, et s'enfle et se travaille
Pour égaler l'animal en grosseur.

Lui est ici féminin, parce qu'il est pour *à elle*, *à la grenouille.*

Dans tout autre cas, le pronom féminin *elle* ne pourroit pas être remplacé par *lui*. Lafontaine n'auroit pas pu dire, en parlant de la grenouille, *lui* qui n'étoit pas grosse, etc. On ne diroit pas non plus : Je parle *de lui*, je pense *à lui*, pour je parle *d'elle*, je pense *à elle.*

Des adjectifs pronominaux possessifs.

Les adjectifs pronominaux possessifs sont : *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *le mien*, *le tien*, *le sien*, *le nôtre*, *le vôtre*, *le leur.*

Ces mots sont des *adjectifs*, puisqu'ils expriment une qualité, une manière d'être du substantif. *Mon habit*, *votre sœur.* On les appelle *pronominaux*, parce qu'ils tiennent la place des pronoms personnels, et parce qu'ils marquent la possession et la propriété. Mon *livre*, votre *montre* ; c'est comme si je disois : le *livre qui m'appartient et dont je suis possesseur* ; la *montre qui vous appartient et dont vous êtes possesseur.*

Mon, *ton*, *son*, masculin singulier, s'emploient aussi au féminin, quand ils sont suivis d'un substantif ou d'un adjectif qui commence par une voyelle ou une *h* muette. Mon *livre*, ton *chapeau*, mon *ame*, ton *amitié*, son *humeur*, etc. Hors de ce cas, *mon*, *ton*, *son*, font au féminin, *ma*, *ta*, *sa*. Ma *sœur*, ta *harangue*, sa *honte*, etc. Ils font au pluriel, *mes*, *tes*, *ses*, pour les deux genres. Mes *frères*, mes *sœurs*, tes *amis*, ses *harangues.*

Notre, *votre*, *leur*, singulier masculin et féminin, font au pluriel, *nos*, *vos*, *leurs.* Notre *père*, votre *mère*, leur *frère*, leur *sœur*; nos *frères*, vos *sœurs*, leurs *habits*, leurs *chevaux*.

Ces mots s'appellent possessifs conjoints, parce qu'ils sont toujours joints à un substantif, comme on vient de le voir.

Le mien, *le tien*, *le sien*, *le nôtre*, *le vôtre*, *le leur*, font au féminin, *la mienne*, *la tienne*, *la sienne*, *la nôtre*, etc. et ils forment le pluriel, en ajoutant une *s* au singulier : *les miens*, *les miennes*, *les vôtres*, *les leurs*, etc. Ces mots s'appellent possessifs relatifs, parce qu'ils se rapportent à un nom énoncé auparavant.

Les vers que tu nous dis, Oronte, sont les miens ;
Mais quand tu les dis mal, ils deviennent les tiens.

Le mien, *le tien*, *le sien*, *le nôtre*, *le vôtre*, *le leur*, se prennent quelquefois substantivement. *Pour former une société parfaite, il faudroit ôter* le tien, le mien, *et tous les intérêts particuliers.*

Des pronoms relatifs.

Les *pronoms relatifs* sont ceux qui ont rapport à un nom ou à un pronom qui précède, et qu'on appelle *antécédent.* Tels sont : *qui*, *que*, des deux genres et des deux nombres. *Lequel*, masculin singulier, fait au féminin singulier *laquelle* ; au masculin pluriel *lesquels* ; au féminin pluriel *lesquelles*. *Dont*, *quoi*, *y*, *en*, sont des deux genres et des deux nombres. *Le*, masculin singulier, fait au féminin singulier *la* ; au pluriel *les*, pour les deux genres.

Les relatifs *qui*, *que*, *quoi*, *lequel*, *laquelle*, etc. *en*, *le*, *la*, *les*, ne doivent point se confondre

avec *qui*, *que*, *quoi*, etc. qui n'expriment point de rapport.

Quand je dis : Qui *doute que le jeune homme qui cultive la vertu et les sciences, ne goûte un bonheur plus solide, que celui* qui *passe sa vie dans la dissipation et les plaisirs ?* Le premier *qui* sert à interroger, les autres sont relatifs à *jeune homme*.

> *Dans les biens* que *l'homme entasse,*
> *Qu'il sait peu se modérer !*
> *Il semble* qu'*il n'en amasse*
> *Qu'à dessein d'en désirer.*

Le premier *que* de ce quatrain est relatif et peut se tourner par *lesquels ;* les trois autres ne pouvant se tourner par *lequel*, *laquelle*, etc. ne sont pas relatifs.

Quoi ! *vous devenez orgueilleux, parce que vous avez fait fortune : ne savez-vous pas que les plus grandes fortunes sont celles* à quoi *il faut le moins se fier ?*

Ici le premier *quoi* marque une exclamation, une surprise ; le second est relatif à *fortunes*.

> *Cherche à suivre* en *tout point la sage tempérance,*
> *Un corps robuste et sain* en *est la récompense.*

Le premier *en* est préposition, le second est relatif à *tempérance*.

Le, *la*, *les* sont articles, quand ils sont joints à des noms, et ils sont relatifs, lorsqu'ils accompagnent des verbes.

> *On dit que l'abbé Rochète*
> *Prêche* les *sermons d'autrui ;*
> *Moi qui sais qu'il* les *achète,*
> *Je soutiens qu'ils sont à lui.*

DES PRONOMS ABSOLUS.

Qui, *que*, *quoi*, *quel*, *lequel* s'emploient sans rapport à un nom qui précède; alors on les nomme *pronoms absolus*. Ils sont sur-tout d'usage dans les phrases interrogatives, et dans celles qui marquent doute, incertitude, etc. Ex. Quel *est le plus estimable des hommes? C'est sans contredit le plus vertueux et le plus raisonnable. Quand on ne s'applique pas dans la jeunesse, on ne sait* à quoi *s'occuper dans l'âge viril.*

DES PRONOMS INDÉFINIS.

Les *pronoms indéfinis* sont *on*, *quelqu'un*, *chacun*, *quiconque*, *personne*, *rien*, *ce*, *celui*, *autrui*, *l'un*, *l'autre*, *plusieurs*, *quelque....que*, *quel que*, *tout*, *quoi que*, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*, *même*, *nul*, *aucun*, *pas un*.

Ces pronoms s'appellent *indéfinis* ou *indéterminés*, parce qu'ils expriment un objet vague et indéterminé. Quand je dis : on *frappe à la porte*, quelqu'un *frappe à la porte;* je parle d'une personne, mais je ne désigne pas quelle est cette personne. Voyez la Syntaxe.

DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Les *pronoms démonstratifs* indiquent et mettent, pour ainsi dire, sous les yeux la personne ou la chose dont ils tiennent la place. Tels sont: *ceci*, *cela*, *celui-ci*, *celui-là*, masculin singulier; *celle-ci*, *celle-là*, féminin singulier; *ceux-ci*, *ceux-là*, masculin pluriel; *celles-ci*, *celles-là*, féminin pluriel. Ex. Ceci *est beau*, ceux-ci *sont beaux*. *Ameublements, habillements, équipages; rien de tout* cela *ne rend un homme plus grand, ni plus estimable.*

Ce, en tant qu'il s'emploie avant et avec un nom, est un adjectif démonstratif.

Ce, masculin singulier, se met avant une consonne ou une *h* aspirée. Ce *livre*, ce *héros*.

Cet, aussi masculin singulier, se met avant une voyelle ou une *h* aspirée. Cet *enfant*, cet *homme*. *Cette* est féminin singulier. Cette *ville*, cette *harangue*. *Ces* est pluriel des deux genres. Ces *hommes*, ces *villes*, ces *armoires*.

On ajoute quelquefois *ci* ou *là* après le substantif, de *ce*, *cette*, etc. Ce *livre*-ci, cette *table*-ci, ce *jour*-là, ces *gens*-là; mais ne dites point: ce *livre*-ici, cette *table*-ici.

Voyez la Syntaxe sur tous ces pronoms.

DU VERBE.

Le *verbe* exprime une action ou un état.

Le verbe est *actif* ou *passif*, suivant que l'action qu'il exprime est *faite* ou *reçue* par le sujet, c'est-à-dire, par la personne ou par la chose dont on parle. Il est *neutre*, quand il n'exprime que l'état du sujet.

Dans cette phrase: *le menteur* offense *Dieu*; *le menteur* est le sujet qui fait l'action d'offenser. Si l'on dit: *le menteur* sera puni; *le menteur* est le sujet qui recevra la punition. Que je dise: *mon frère* repose, *ce livre* pèse; ces mots *repose*, *pèse*, marquent ici une sorte d'état du livre et du frère.

Ces verbes s'appellent neutres (de *neuter, ra, rum*, *ni l'un ni l'autre*), parce qu'ils ne sont ni *actifs* ni *passifs*.

Le verbe *être*, et l'adjectif qui le suit, peuvent être regardés comme un verbe *neutre*. *Il* est sage.

Ce gobelet est pesant *ou* pèse, est brillant *ou* brille.

Il y a encore des verbes *pronominaux* et des verbes *impersonnels*.

Les verbes *pronominaux* sont ceux qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne. *Je me repens, tu te repens*, etc. *Je me blesse, tu te blesses, il se blesse*, etc.

Ces verbes *pronominaux* ont la signification passive, quand le sujet est un nom de choses inanimées, et quelquefois quoique le sujet soit un nom de personnes. *Une vieille habitude* se quitte *difficilement*. *Ce qui* s'apprend *dès le berceau ne* s'oublie *jamais*. *Susanne* s'est trouvée *innocente*. C'est comme s'il y avait *est quittée, est appris, est oublié, a été trouvée*.

Les verbes *pronominaux* s'appellent *réfléchis*, quand l'action qu'ils expriment retombe sur le sujet qui la produit. *Mon frère* se blesse; *mon frère* est le sujet qui produit l'action de *blesser*, et c'est sur lui que retombe l'action.

Les verbes *pronominaux* s'appellent *réciproques*, quand ils expriment l'action de plusieurs sujets qui agissent les uns sur les autres. *Il faut que deux frères s'aiment, et s'étudient à* se rendre *service*.

Remarque. Pour que le verbe *réciproque* soit sans équivoque, il est souvent nécessaire d'y ajouter les mots *l'un, l'autre, réciproquement, entre* ou *mutuellement*. Cette phrase, par exemple, *Cicéron et Antoine* se louoient *continuellement*, peut signifier que *Cicéron avoit la vanité de se louer*, *et* qu'*Antoine avoit le même défaut*; ou bien que *Cicéron louoit Antoine*, et qu'*Antoine à son tour louoit Cicéron*. Pour rendre le verbe réciproque, sans qu'on puisse s'y tromper, dites :

Cicéron et Antoine se louoient *l'un l'autre*, se louoient *réciproquement*, *mutuellement*. C'est ainsi que Lafontaine dit :

En ce monde il se *faut* l'un l'autre *secourir*.
Il se *faut* entr'aider, *c'est la loi de nature* (1).

Les verbes *impersonnels* sont ceux qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier, de manière qu'on ne puisse pas substituer de nom au pronom *il*. Ex. *Il faut*, *il importe*, *il pleut*, *il neige*. On voit que ces sortes de verbes, quoiqu'ils se produisent sous la forme de la troisième personne, n'ont pas, à proprement parler, de personne.

Les verbes *personnels* s'emploient quelquefois dans le sens des *impersonnels*. Ex. *Nous tenons tout de Dieu ;* il convient, il est juste *que nous lui rapportions toutes nos actions. Il convient*, *il est juste*, sont ici *impersonnels*, parce que le pronom *il* n'y est pas mis pour un nom.

---

(1) M. Devienne dit, dans son Abrégé de Grammaire : Les grammairiens qui ont distingué le verbe réciproque du verbe réfléchi, n'ont pas fait attention que le verbe qui est réfléchi au singulier, est nécessairement réciproque au pluriel, et par conséquent que cette distinction est sans fondement.

La remarque qu'on vient de lire prouve, si je ne me trompe, que la distinction du verbe réfléchi et du verbe réciproque n'est pas sans fondement. Le verbe qui est réfléchi au singulier, n'est pas nécessairement réciproque au pluriel. M. Devienne apporte pour exemple du verbe réfléchi, la phrase suivante : *Celui qui* se laisse abattre *par l'adversité*, *est un lâche dont la foiblesse ne mérite que le mépris*. Je demande à M. Devienne, si le verbe est réciproque dans la phrase suivante : *Ceux qui* se laissent abattre *par l'adversité*, *sont des lâches*, etc. Non, sans doute : ainsi le verbe qui est réfléchi au singulier, n'est pas nécessairement réciproque au pluriel, et la distinction du verbe réfléchi et du verbe réciproque n'est pas sans fondement.

Mais si je dis : *Pardonnez à votre fils*, il convient *de son tort. Il convient* est un verbe personnel, parce que le pronom *il* est mis pour *votre fils. Voyez le ministre*, il *est juste* ; le pronom *il* est ici pour *le ministre.*

DE LA CONJUGAISON DES VERBES.

Le mot de *conjugaison* signifie *assemblage.* Conjuguer un verbe, c'est en assembler, en réciter par ordre les différentes terminaisons ; comme *j'aime, tu aimes, il aime, nous aimons*, etc.

Ces différentes terminaisons forment des *modes*, des *temps*, des *nombres* et des *personnes.*

MODES, TEMPS, NOMBRES, PERSONNES.

Les *modes* sont les différentes manières d'employer le verbe. Il y a quatre modes : l'*infinitif*, l'*indicatif*, le *subjonctif* et l'*impératif.*

Les *temps* sont des terminaisons qui font connoître, si ce qui est exprimé par le verbe se rapporte au présent (au moment où l'on parle), au passé ou à l'avenir. Ex. *Je donne, j'ai donné, je donnerai.*

Il y a aussi dans le verbe deux nombres, le singulier et le pluriel. Dans chaque nombre il y a trois personnes.

La première personne est celle qui parle. *Je donne, nous donnons.*

La seconde est celle à qui l'on parle. *Tu donnes, vous donnez.*

La troisième est la personne ou la chose dont on parle. *Il* ou *elle donne*, *ils* ou *elles donnent. Le livre* est *bon*, *les livres* sont *bons.*

DE L'INFINITIF.

L'*infinitif* désigne le temps et quelquefois le nombre, mais sans désigner les personnes, sans

signifier l'affirmation. *On peut* dire la *vérité* en riant. *Je crois vous* avoir vu *à la promenade*.

DE L'INDICATIF, DU SUBJONCTIF ET DE L'IMPÉRATIF.

L'*indicatif*, le *subjonctif* et l'*impératif* désignent le temps, le nombre et la personne; mais voici en quoi ils diffèrent.

L'*indicatif* marque affirmation, et forme un sens par lui-même. Vous savez que *Dieu est tout-puissant*. Si nous retranchons, *vous savez que*, le reste, *Dieu est tout-puissant*, marque affirmation, et forme un sens clair.

Le *subjonctif*, ainsi appelé, parce qu'il dépend d'une conjonction qui le précède, ne marque pas affirmation; et séparé de ce qui le précède, il ne formeroit plus de sens clair. *Il faut que* nous soyons modestes, *quelque mérite que* nous ayons. Si l'on retranche, *il faut que*, *quelque mérite que: nous soyons modestes*, *nous ayons*, ne forment plus un sens clair.

L'*impératif* exprime l'action de commander, de prier ou d'exhorter.

> Tenez *votre parole inviolablement;*
> *Mais ne la* donnez *pas inconsidérément.*

DES TEMPS DE L'INFINITIF.

Les temps de l'infinitif sont le *présent*, le *participe*, le *gérondif*.

Le *présent de l'infinitif* marque un présent relatif au verbe qui le précède. *Je le vois actuellement* jouer; parce que *je vois* marque ici un présent actuel, *jouer* marque aussi un présent actuel. Si je dis: *je l'ai vu* jouer; alors *jouer* désigne une action qui étoit présente dans le temps que j'ai vu la personne dont il s'agit.

Le

Le participe présent est toujours terminé en *ant*. Il répond à celui des Latins, ne prend ni genre ni nombre, et désigne l'état du sujet, la raison ou le fondement de l'action. *Albert Valstein fut naturellement fort sobre, ne* dormant *presque point*, travaillant *toujours*, supportant *aisément le froid et la faim*, etc. Ici les participes marquent l'état d'Albert Valstein.

La plupart des grands du royaume jugeant *la seconde croisade contraire au bien de l'État, voulurent en détourner S. Louis. Jugeant* signifie ici, *parce qu'ils jugeoient*, et il marque le fondement de l'action.

Le *participe* est ainsi appelé, parce qu'il participe de la nature du verbe et de celle d'adjectif. Il participe du verbe, parce qu'il en a la signification et le régime, et qu'au passé, avec *avoir* ou *être*, il forme des temps du verbe : *j'ai aimé*, *j'ai lu*. Il participe de l'adjectif, parce qu'il sert à qualifier les substantifs, et qu'en plusieurs occasions, au passé, il a un masculin et un féminin, un singulier et un pluriel. *Un livre bien* écrit; *des lettres bien* écrites. *Les hommes que j'*ai vus; *les femmes que j'*ai vues.

Le *participe* se construit avec le verbe *avoir*, quand il exprime une action, et avec le verbe *être*, quand il exprime un état.

Le *passé de l'infinitif* marque un passé relatif au verbe qui le précède. *Vous me paroissez* avoir reçu *une bonne éducation.*

Plusieurs grammairiens admettent un *gérondif*, qui répond à celui des Latins; mais ce gérondif n'est autre chose que le participe présent, précédé de la préposition *en*; il marque, ainsi que lui, un présent relatif au verbe qui le précède, et indique une circonstance de l'action,

une manière ou un moyen de parvenir à une fin. *Ce n'est point* en se livrant *à ses passions*, *que l'on vit* heureux, *c'est* en *les* réglant.

On a guéri un grand prince d'un vomissement invétéré, en *lui* faisant *prendre tous les jours deux cuillerées de vin d'Espagne.*

Le *participe passé*, comme *ayant aimé*, *étant venu*, etc. marque par lui-même un temps passé.

Nota. Nous ne mettrons pas dans le tableau des conjugaisons certaines locutions qui équivalent à des passés ou à des futurs, comme *venant d'aimer*, *devant aimer*, etc.

DES TEMPS DE L'INDICATIF.

Les temps de l'indicatif sont le *présent absolu*, l'*imparfait* ou *présent relatif*, le *passé défini*, le *passé indéfini*, le *passé antérieur défini*, le *plusque-parfait* ou *passé antérieur relatif*, le *futur simple*, le *futur composé* ou *antérieur*, le *conditionnel présent*, et le *conditionnel passé*.

Le *présent absolu* marque qu'une chose est ou se fait actuellement, ou habituellement.

Je suis *enrhumé. Quand il* fait *beau*, *je* quitte *le logis*, *et je* vais *me promener.*

L'*imparfait* ou *présent relatif* marque l'action comme présente dans le temps qu'une autre action s'est faite.

> *J'ai vu l'impie adoré sur la terre ;*
> *Pareil au cèdre, il cachoit dans les cieux*
> *Son front audacieux,*
> *Il* sembloit *à son gré gouverner le tonnerre,*
> Fouloit *aux pieds ses ennemis vaincus :*
> *Je n'ai fait que passer, il* n'étoit *déjà plus.*

Le *passé défini* marque une chose faite dans un temps dont il ne reste plus rien. *Je* reçus *hier*, *la semaine passée*, *le mois dernier*, *des nouvelles de notre ami.*

Le *passé indéfini* marque une chose passée, ou dans un temps qu'on ne désigne pas, ou dans un temps désigné, mais qui n'est pas encore tout-à-fait écoulé.

> *Si Charles par son crédit*
> *M'*a fait *un plaisir extrême*,
> *J'en suis quitte ; il l'*a *tant* dit
> *Qu'il s'en* est payé *lui-même*.

Ici, il *a fait*, *a dit*, *s'est payé* marquent des actions passées, mais dans un temps qu'on ne désigne point.

Quand on dit : J'ai vu *aujourd'hui madame votre mère*, *elle m'*a chargé *de vous faire mille amitiés*.

Les mots *j'ai vu*, *a chargé* désignent des actions passées dans un temps qui n'est pas encore tout-à-fait écoulé.

Le *passé antérieur défini* marque une chose faite avant une autre ; qui se fit dans un temps dont il ne reste plus rien. On emploie ce parfait avec quelque conjonction ou quelque adverbe de temps. *Nous partîmes hier*, *la semaine passée*, *le mois dernier*, *dès que* nous eûmes vu *le roi*. *J'*eus hier achevé *ma lettre avant sept heures*.

Le *plusque-parfait* ou *passé antérieur relatif* marque qu'une chose étoit déjà faite, quand une autre s'est faite. J'avois *déjà* dîné *quand votre frère est venu*.

Le *futur* marque qu'une chose sera ou se fera.

> *Oui*, j'aimerai *toujours le Dieu qui m'a fait naître ;*
> *Toujours* j'observerai *la loi d'un si bon maître*.

Le *futur antérieur* marque qu'une chose sera faite avant une autre. *Lorsqu'un ouvrier* aura travaillé *pour vous*, *ayez soin de le payer exactement*.

Ne reprochez jamais les services que vouz aurez rendus *à quelqu'un.*

Le *futur antérieur* est ainsi nommé, parce qu'il exprime un double rapport; un rapport de postériorité à l'époque actuelle, et un rapport d'antériorité à une époque qui n'est pas encore. Exemple : *J'*aurai dîné *quand vous arriverez*; *j'aurai dîné* postérieur à l'acte de la parole est antérieur à *quand vous arriverez.*

Le *conditionnel présent* marque qu'une chose seroit ou se feroit moyennant une condition. *Nous nous* épargnerions *bien des chagrins*, *si nous savions réprimer nos passions.*

Le *conditionnel passé* marque qu'une chose auroit été faite, si certaine condition avoit eu lieu; comme lorsqu'on fait dire à Satan :

Trop fatale bonté, tu causas ma disgrâce;
Moins d'élévation m'eût donné *moins d'audace :*
Plus loin du sanctuaire où règne l'Eternel,
*Mon cœur n'*eût *pas* formé *ce complot criminel :*
*J'*aurois su *respecter une gloire immortelle;*
Et moins grand en effet, j'eusse été *plus fidèle.*

Moins d'élévation, etc. c'est-à-dire, *si j'avois eu* moins d'élévation, *j'aurois eu* moins d'audace : *si j'avois* ou *j'eusse été* plus loin du sanctuaire... mon cœur n'*eût* pas *formé* ce complot.... *j'aurois su*, etc.

Quand on interroge, il faut se servir du conditionnel terminé en *rois. N'auriez-vous point perdu votre argent au jeu?* On ne pourroit pas dire : *Eussiez-vous perdu votre argent? n'eussiez-vous pas perdu votre argent?* Ces phrases ne seroient pas françoises dans le sens interrogatif, et sans point d'interrogation elles signifieroient, quand il seroit arrivé que *vous eussiez* ou que *vous n'eussiez pas perdu votre argent.*

Nota. Outre les parfaits composés, nous avons un *parfait sur-composé*, qui marque une chose passée avant une autre, dans un temps qui n'est pas encore tout-à-fait écoulé. *Il a quitté la compagnie dès qu'il* a eu dîné.

Ce temps est moins en usage que les autres ; on y supplée en se servant du mot *après* avec le parfait de l'infinitif. *Je suis sorti ce matin* après avoir achevé *ma lettre.* Il y a cependant des occasions où il faut l'employer pour rendre précisément l'idée qu'on veut exprimer. Par exemple : *Il a quitté la compagnie* après avoir dîné, ne dit pas autant que : *Il a quitté la compagnie dès qu'il* a eu dîné.

Nous avons aussi, 1.° un plusque-parfait sur-composé. *Si j'*avois eu *plutôt* dîné, *j'aurois été vous voir.* 2.° Un *futur antérieur sur-composé. Il sera sorti, dès qu'*il aura eu achevé sa *lettre.* 3.° Et enfin un *conditionnel passé sur-composé.* J'aurois eu achevé *avant vous, si je n'avois pas été interrompu.*

Comme l'usage des temps sur-composés est rare, nous ne les mettrons point dans les conjugaisons, et nous croyons qu'il suffit d'en faire ici la remarque.

DE L'IMPÉRATIF.

L'impératif marque un présent par rapport à l'action de commander ; mais il désigne un futur par rapport à la chose commandée. *Juges, ne* distinguez *point les personnes : que le citoyen et l'étranger vous* soient *égaux ; et* souvenez-vous *que vous exercez le jugement de Dieu.*

DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

Les temps du subjonctif sont le *présent*, l'*imparfait*, le *passé* et le *plusque-parfait.*

Le *présent* du subjonctif désigne souvent un *futur*. *Je doute qu'*il vienne, c'est-à-dire, *s'il viendra*. *Je ne crois pas qu'*il suive *jamais vos conseils*, c'est-à-dire, *je crois qu'il ne suivra jamais*, etc.

La même observation a lieu pour l'*imparfait*. *Je ne croyois pas que* vous vinssiez.

TABLE DES CONJUGAISONS.

La différence des conjugaisons dépend des diverses terminaisons que reçoivent toutes les parties du verbe, et principalement de l'infinitif. Or l'infinitif de nos verbes se termine en *er*, *ir*, *oir* ou *re*, comme *aimer*, *punir*, *devoir*, *lire*, etc. ce qui fait en général quatre conjugaisons. Cependant, comme les verbes en *ir* et en *re* se conjuguent différemment aux mêmes temps et aux mêmes personnes, on peut distinguer jusqu'à onze conjugaisons.

Il y a dans notre langue deux verbes qui servent à conjuguer en grande partie tous les autres : ce sont *avoir* et *être*. On les appelle *verbes auxiliaires*, du mot latin *auxilium*, aide, secours.

Dans la table qui va suivre, nous conjuguerons en même temps, *avoir*, *aimer*, *être*. Au verbe *avoir*, nous joindrons le substantif *soin*. On verra que *j'ai*, avec un substantif, marque un présent ; et qu'avec un participe, il marque un passé, etc. Après le verbe *être*, nous mettrons le participe *aimé* ; par ce moyen on aura le passif du verbe *aimer*, et l'on verra plus aisément l'emploi des verbes auxiliaires.

CONJUGAISONS DES VERBES.

Verbes Avoir, Aimer *et* Etre.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir (soin.)	Aimer.	Être (aimé, ée.)

PARTICIPE PRÉSENT.

Ay*ant*	Aim*ant.*	Ét*ant*

PARTICIPE PASSÉ.

Ayant *eu*	Ayant aimé.	Ayant été

PASSÉ.

Avoir *eu*	Avoir aimé.	Avoir été

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU, ACTUEL ou HABITUEL.

J'ai (soin.)	J'aime.	Je suis (aimé, ée.)
Tu as	Tu aim*es.*	Tu es
Il, elle a	Il, elle aime.	Il, elle est
Nous av*ons*	Nous aim*ons.*	Nous sommes
Vous av*ez.*	Vous aim*ez.*	Vous êtes
Ils, elles ont	Ils, elles aim*ent.*	Ils, elles sont

IMPARFAIT OU PRÉSENT RELATIF.

J'av*ois* (soin.)	J'aim*ois.*	J'étois (aimé, ée.)
Tu av*ois*	Tu aim*ois.*	Tu étois
Il av*oit*	Il aim*oit.*	Il étoit
Nous av*ions*	Nous aim*ions.*	Nous étions
Vous av*iez*	Vous aim*iez.*	Vous étiez
Ils av*oient*	Ils aim*oient.*	Ils étoient

Remarque. Plusieurs auteurs écrivent j'*avais*, tu *avais*, il *avait*, ils *avaient*.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus (soin.)	J'aim*ai*.	Je fus (aimé, ée.)
Tu eus	Tu aim*as*.	Tu fus
Il eut	Il aim*a*.	Il fut
Nous eûm*es*	Nous aim*âmes*.	Nous fûmes
Vous eût*es*	Vous aim*âtes*.	Vous fûtes
Ils eur*ent*	Ils aim*èrent*.	Ils furent

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu (soin.)	J'ai aimé.	J'ai été (aimé, ée.)
Tu as eu	Tu as aimé.	Tu as été
Il a eu	Il a aimé.	Il a été
Nous avons eu	Nous avons aimé.	Nous avons été
Vous avez eu	Vous avez aimé.	Vous avez été
Ils ont eu	Ils ont aimé.	Ils ont été

PASSÉ ANTÉRIEUR DÉFINI.

J'eus eu (soin)	J'eus aimé.	J'eus été (aimé, ée.)
Tu eus eu	Tu eus aimé.	Tu eus été
Il eut eu	Il eut aimé.	Il eut été
Nous eûmes eu	Nous eûmes aimé.	Nous eûmes été
Vous eûtes eu	Vous eûtes aimé	Vous eûtes été
Ils eurent eu	Ils eurent aimé.	Ils eurent été

PLUSQUE-PARFAIT OU PASSÉ ANTÉRIEUR RELATIF.

J'avois eu (soin.)	J'avois aimé.	J'avois été (aimé, ée.)
Tu avois eu	Tu avois aimé.	Tu avois été
Il avoit eu	Il avoit aimé.	Il avoit été
Nous avions eu	Nous avions aimé.	Nous avions été
Vous aviez eu	Vous aviez aimé.	Vous aviez été
Ils avoient eu	Ils avoient aimé.	Ils avoient été

FUTUR SIMPLE OU ABSOLU.

J'aur*ai* (soin.)	J'aimer*ai*.	Je ser*ai* (aimé, ée.)
Tu aur*as*	Tu aimer*as*.	Tu ser*as*
Il aur*a*	Il aimer*a*.	Il ser*a*
Nous aur*ons*	Nous aimer*ons*.	Nous ser*ons*
Vous aur*ez*	Vous aimer*ez*.	Vous ser*ez*
Ils aur*ont*	Ils aimer*ont*.	Ils ser*ont*

FUTUR COMPOSÉ, ANTÉRIEUR OU RELATIF.

J'aurai eu (soin.)	J'aurai aimé.	J'aurai été (aimé, ée.)
Tu auras eu	Tu auras aimé.	Tu auras été
Il aura eu	Il aura aimé.	Il aura été
Nous aurons eu	Nous aurons aimé.	Nous aurons été
Vous aurez eu	Vous aurez aimé.	Vous aurez été
Ils auront eu	Ils auront aimé.	Ils auront été

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aurois (soin.)	J'aimer*ois*.	Je ser*ois* (aimé, ée.)
Tu aur*ois*	Tu aimer*ois*.	Tu ser*ois*
Il aur*oit*	Il aimer*oit*.	Il ser*oit*
Nous aur*ions*	Nous aimer*ions*.	Nous ser*ions*
Vous aur*iez*	Vous aimer*iez*.	Vous ser*iez*
Ils aur*oient*	Ils aimer*oient*.	Ils ser*oient*

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois eu (soin.)	J'aurois aimé.	J'aurois été (aimé, ée.)
Tu aurois eu	Tu aurois aimé.	Tu aurois été
Il auroit eu	Il auroit aimé.	Il auroit été
Nous aurions eu	Nous aurions aimé.	Nous aurions été
Vous auriez eu	Vous auriez aimé.	Vous auriez été
Ils auroient eu	Ils auroient aimé.	Ils auroient été

Autrement.

J'eusse eu (soin.)	J'eusse aimé.	J'eusse été (aimé, ée.)
Tu eusses eu	Tu eusses aimé.	Tu eusses été
Il eût eu	Il eût aimé.	Il eût été
Nous eussions eu	Nous eussions aimé.	Nous eussions été
Vous eussiez eu	Vous eussiez aimé.	Vous eussiez été
Ils eussent eu	Ils eussent aimé.	Ils eussent été

IMPÉRATIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Point de première personne.

Aie (soin.)	Aime.	Sois (aimé, ée.)
Qu'il ait	Qu'il aime.	Qu'il soit
A*yons*	Aimons.	Soyons
A*yez*	Aimez.	Soyez
Qu'ils a*ient*	Qu'ils aiment.	Qu'ils soient

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que j'aie (soin.)	Que j'aime.	Que je sois (aimé, ée.)
Que tu a*ies*	Que tu aim*es*.	Que tu sois
Qu'il ait	Qu'il aime.	Qu'il soit
Que nous a*yons*	Que nous aim*ions*.	Que nous soyons
Que vous a*yez*	Que vous aim*iez*.	Que vous soyez
Qu'ils a*ient*	Qu'ils aim*ent*.	Qu'ils soient

IMPARFAIT OU PRÉSENT RELATIF.

Que j'eu*sse* (soin.)	Que j'aim*asse*.	Que je fusse (aimé, ée.)
Que tu eu*sses*	Que tu aim*asses*.	Que tu fusses
Qu'il eût	Qu'il aim*ât*.	Qu'il fût
Que nous eu*ssions*	Que nous aim*assions*.	Que nous fussions
Que vous eu*ssiez*	Que vous aim*assiez*.	Que vous fussiez
Qu'ils eu*ssent*	Qu'ils aim*assent*.	Qu'ils fussent

PASSÉ INDÉFINI.

Que j'aie eu (soin.)	Que j'aie aimé.	Que j'aie été (aimé, ée.)
Que tu aies eu	Que tu aies aimé.	Que tu aies été
Qu'il ait eu	Qu'il ait aimé.	Qu'il ait été
Que nous ayons eu	Que nous ayons aimé.	Que nous ayons été
Que vous ayez eu	Que vous ayez aimé.	Que vous ayez été
Qu'ils aient eu	Qu'ils aient aimé.	Qu'ils aient été

PLUSQUE-PARFAIT, OU PASSÉ ANTÉRIEUR RELATIF.

Que j'eusse eu (soin.)	Que j'eusse aimé.	Que j'eusse été (aimé, ée.)
Que tu eusses eu	Que tu eusses aimé.	Que tu eusses été
Qu'il eût eu	Qu'il eût aimé.	Qu'il eût été
Que nous eussions eu	Que nous eussions aimé.	Que nous eussions été
Que vous eussiez eu	Que vous eussiez aimé.	Que vous eussiez été
Qu'ils eussent eu	Qu'ils eussent aimé.	Qu'ils eussent été

REMARQUE. Comme l'imparfait de l'indicatif, les parfaits composés, *j'ai aimé*, *j'eus aimé*, *que j'aie aimé*, les plusque-parfaits, les futurs et les conditionnels, se conjuguent de même dans toutes les conjugaisons; pour abréger nous ne mettrons que la première personne de ces temps dans les tables suivantes; on conjuguera les autres personnes, comme dans *aimer*.

CONJUGAISONS EN IR.

INFINITIF.

PRÉSENT.

1	2	3	4
Tenir.	Sentir.	Ouvrir.	Finir.

PARTICIPE PRÉSENT.

Finissant.	Sentant.	Ouvrant.	Tenant.

PARTICIPE PASSÉ.

Fini.	Senti.	Ouvert.	Tenu.

PASSÉ.

Avoir fini.	Avoir senti.	Avoir ouvert.	Avoir tenu.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis.	Je sens.	J'ouvre.	Je tiens.
Tu finis.	Tu sens.	Tu ouvres.	Tu tiens.
Il finit.	Il sent.	il ouvre.	Il tient.
Nous finissons.	Nous sentons.	Nous ouvrons.	Nous tenons.
Vous finissez.	Vous sentez.	Vous ouvrez.	Vous tenez.
Ils finissent.	Ils sentent.	Ils ouvrent.	Ils tiennent.

IMPARFAIT ou PRÉSENT RELATIF.

Je finissois.	Je sentois.	J'ouvrois.	Je tenois.

PASSÉ DÉFINI.

Je finis.	Je sentis.	J'ouvris.	Je tins.
Tu finis.	Tu sentis.	Tu ouvris.	Tu tins.
Il finit.	Il sentit.	Il ouvrit.	Il tint.
Nous finîmes.	Nous sentîmes.	Nous ouvrîmes.	Nous tînmes.
Vous finîtes.	Vous sentîtes.	Vous ouvrîtes.	Vous tîntes.
Ils finirent.	Ils sentirent.	Ils ouvrirent.	Ils tinrent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fini.	J'ai senti.	J'ai ouvert.	J'ai tenu.

PASSÉ ANTÉRIEUR DÉFINI.

J'eus fini.	J'eus senti.	J'eus ouvert.	J'eus tenu.

PLUSQUE-PARFAIT, ou PASSÉ ANTÉRIEUR RELATIF.

J'avois fini.	J'avois senti.	J'avois ouvert.	J'avois tenu.

FUTUR SIMPLE.

Je finirai.	Je sentirai.	J'ouvrirai.	Je tiendrai.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai fini.	J'aurai senti.	J'aurai ouvert.	J'aurai tenu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je finirois.	Je sentirois.	J'ouvrirois.	Je tiendrois.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois fini.	J'aurois senti.	J'aurois ouvert.	J'aurois tenu.
Ou J'eusse fini.	J'eusse senti.	J'eusse ouvert.	J'eusse tenu.

IMPÉRATIF.

Finis.	Sens.	Ouvre.	Tiens.
Qu'il finisse.	Qu'il sente.	Qu'il ouvre.	Qu'il tienne.
Finissons.	Sentons.	Ouvrons.	Tenons.
Finissez.	Sentez.	Ouvrez.	Tenez.
Qu'ils finissent.	Qu'ils sentent.	Qu'ils ouvrent.	Qu'ils tiennent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je finisse.	Que je sente.	Que j'ouvre.	Que je tienne.
Que tu finisses.	Que tu sentes.	Que tu ouvres.	Que tu tiennes.
Qu'il finisse.	Qu'il sente.	Qu'il ouvre.	Qu'il tienne.
Que nous finissions.	Que nous sentions.	Que nous ouvrions.	Que nous tenions.
Que vous finissiez.	Que vous sentiez.	Que vous ouvriez.	Que vous teniez.
Qu'ils finissent.	Qu'ils sentent.	Qu'ils ouvrent.	Qu'ils tiennent.

IMPARFAIT, ou PRÉSENT RELATIF.

Que je finisse.	Que je sentisse.	Que j'ouvrisse.	Que je tinsse.
Que tu finisses.	Q. tu sentisses.	Q. tu ouvrisses.	Que tu tinsses.
Qu'il finît.	Qu'il sentît.	Qu'il ouvrît.	Qu'il tînt.
Que nous finissions.	Que nous sentissions.	Que nous ouvrissions.	Que nous tinssions.
Que vous finissiez.	Que vous sentissiez.	Que vous ouvrissiez.	Que vous tinssiez.
Qu'ils finissent.	Qu'ils sentissent.	Qu'ils ouvrissent.	Qu'ils tinssent.

PASSÉ.

Que j'aie fini.	Que j'aie senti.	Que j'aie ouvert.	Que j'aie tenu.

PLUSQUE-PARFAIT, OU PASSÉ ANTÉRIEUR RELATIF.

Que j'eusse fini.	Que j'eusse senti.	Que j'eusse ouvert.	Que j'eusse tenu.

VERBES EN OIR ET EN RE.

INFINITIF.

PRÉSENT.

	1	2	3
Devoir.	Plaire.	Paroître.	Réduire.

PARTICIPE PRÉSENT.

Devant.	Plaisant.	Paroissant.	Réduisant.

PARTICIPE PASSÉ.

Ayant dû.	Ayant plu.	Ayant paru.	Ayant réduit.

PASSÉ.

Avoir dû.	Avoir plu.	Avoir paru.	Avoir réduit.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je dois.	Je plais.	Je parois.	Je réduis.
Tu dois.	Tu plais.	Tu parois.	Tu réduis.
Il doit.	Il plaît.	Il paroît.	Il réduit.
Nous devons.	Nous plaisons.	Nous paroissons.	Nous réduisons.
Vous devez.	Vous plaisez.	Vous paroissez.	Vous réduisez.
Ils doivent.	Ils plaisent.	Ils paroissent.	Ils réduisent.

IMPARFAIT, OU PRÉSENT RELATIF.

Je devois.	Je plaisois.	Je paroissois.	Je réduisois.

PASSÉ DÉFINI.

Je dus.	Je plus.	Je parus.	Je réduisis.
Tu dus.	Tu plus.	Tu parus.	Tu réduisis.
Il dut.	Il plut.	Il parut.	Il réduisit.
Nous dûmes.	Nous plûmes.	Nous parûmes.	Nous réduisîmes
Vous dûtes.	Vous plûtes.	Vous parûtes.	Vous réduisîtes.
Ils durent.	Ils plurent.	Ils parurent.	Ils réduisirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai dû.	J'ai plu.	J'ai paru.	J'ai réduis.

PASSÉ ANTÉRIEUR DÉFINI.

J'eus dû.	J'eus plu.	J'eus paru.	J'eus réduit.

PLUSQUE-PARFAIT, ou PASSÉ ANTÉRIEUR RELATIF.

J'avois dû.	J'avois plu.	J'avois paru.	J'avois réduit.

FUTUR SIMPLE.

Je devrai.	Je plairai.	Je paroîtrai.	Je réduirai.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai dû.	J'aurai plu.	J'aurai paru.	J'aurai réduit.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je devrois.	Je plairois.	Je paroîtrois.	Je réduirois.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois dû.	J'aurois plu.	J'aurois paru.	J'aurois réduit.
Ou J'eusse dû.	J'eusse plu.	J'eusse paru.	J'eusse réduit.

IMPÉRATIF.

Dois.	Plais.	Parois.	Réduis.
Qu'il doive.	Qu'il plaise.	Qu'il paroisse.	Qu'il réduise.
Devons.	Plaisons.	Paroissons.	Réduisons.
Devez.	Plaisez.	Paroissez.	Réduisez.
Qu'ils doivent.	Qu'ils plaisent.	Q. paroissent.	Q. réduisent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je doive.	Que je plaise.	Que je paroisse.	Que je réduise.
Que tu doives.	Que tu plaises.	Q. tu paroisses.	Q. tu réduises.
Qu'il doive.	Qu'il plaise.	Qu'il paroisse.	Qu'il réduise.
Que nous devions.	Que nous plaisions.	Que nous paroissions.	Que nous réduisions.
Que vous deviez.	Que vous plaisiez.	Que vous paroissiez.	Que vous réduisiez.
Qu'ils doivent.	Qu'ils plaisent.	Q. paroissent.	Q. réduisent.

IMPARFAIT, ou PRÉSENT RELATIF.

Que je dusse.	Que je plusse.	Que je parusse.	Q. je réduisisse.

PASSÉ INDÉFINI.

Que j'aie dû.	Que j'aie plu.	Que j'aie paru.	Que j'aie réduit.

PLUSQUE-PARFAIT, ou PASSÉ ANTÉRIEUR RELATIF.

Que j'eusse dû.	Que j'eusse plu.	Q. j'eusse paru.	Q. j'eusse réduit.

VERBES PRONOMINAUX.

INFINITIF.

PRÉSENT.

4	5
Se plaindre.	Se rendre.

PARTICIPE PRÉSENT.

Se plaignant.	Se rendant.

PARTICIPE PASSÉ.

S'étant plaint.	S'étant rendu.

PASSÉ.

S'être plaint.	S'être rendu.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me plains.	Je me rends.
Tu te plains.	Tu te rends.
Il se plaint.	Il se rend.
Nous nous plaignons.	Nous nous rendons.
Vous vous plaignez.	Vous vous rendez.
Ils se plaignent.	Ils se rendent.

IMPARFAIT, OU PRÉSENT RELATIF.

Je me plaignois.	Je me rendois.

PASSÉ DÉFINI.

Je me plaignis.	Je me rendis.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis plaint.	Je me suis rendu.

PASSÉ ANTÉRIEUR DÉFINI.

Je me fus plaint.	Je me fus rendu.

PLUSQUE-PARFAIT, OU PASSÉ ANTÉRIEUR RELATIF.

Je m'étois plaint.	Je m'étois rendu.

FUTUR SIMPLE.

Je me plaindrai.	Je me rendrai.

FUTUR COMPOSÉ.

Je me serai plaint.	Je me serai reudu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je me plaindrois. Je me rendrois.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me serois plaint. Je me serois rendu.
Ou Je me fusse plaint. *Ou* Je me fusse rendu.

IMPÉRATIF.

Plains-tois. Rends-toi.
Qu'il se plaigne. Qu'il se rende.
Plaignons-nous. Rendons-nous.
Plaignez-vous. Rendez-vous.
Qu'ils se plaignent. Qu'ils se rendent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je me plaigne. Que je me rende.

IMPARFAIT, ou PRÉSENT RELATIF.

Que je me plaignisse. Que je me rendisse.

PASSÉ.

Que je me sois plaint. Que Je me sois rendu.

PLUSQUE PARFAIT, ou PASSÉ ANTÉRIEUR RELATIF.

Que Je me fusse plaint. Que Je me fusse rendu.

VERBE IMPERSONNEL.

Indicatif. *Présent.*	Il faut.
Imparfait.	Il falloit.
Passé défini.	Il fallut.
Passé indéfini.	Il a fallu.
Passé antérieur défini.	Il eut fallu.
Plusque-passé.	Il avoit fallu.
Futur simple.	Il faudra.
Futur composé.	Il aura fallu.
Conditionnel présent.	Il faudroit.
Conditionnel passé.	Il auroit, *ou* il eût fallu.
Subjonctif. *Présent.*	Qu'il faille.
Imparfait.	Qu'il fallût.
Passé.	Qu'il ait fallu.
Plusque-passé.	Qu'il eût fallu.
Participe passé.	Ayant fallu.

Les autres temps et l'impératif ne sont pas en usage.

Remarques sur avoir.

1.° *Avoir* sert à se conjuguer lui-même dans les temps composés : *j'ai eu*, *j'avois eu*, *j'aurois eu*, etc.

2.° *Avoir* sert à conjuguer les temps composés du verbe *être : j'ai été*, *j'eus été*, *j'avois été*, etc.

3.° *Avoir* sert à conjuguer les temps composés des verbes actifs avec régime simple, de la plupart des verbes actifs sans régime simple, et des verbes neutres ; comme : *j'ai donné*, *j'avois parlé à*, *j'avois excellé*.

Remarques sur être.

Être sert à conjuguer : 1.° Les verbes passifs dans tous les temps : *être aimé*, *il est aimé*, *il étoit aimé*, etc.

2.° Les temps composés des verbes pronominaux et de quelques verbes actifs sans régime : je *me suis blessé*, je *suis sorti*, *j'étois arrivé*, etc.

3.° Le verbe *être*, avec le participe, ne marque pas dans les verbes passifs le même temps qu'il marque dans les verbes pronominaux et dans les verbes actifs qui prennent *être*.

Dans les verbes passifs, *je suis*, avec le participe, marque un présent : *Il est aimé* (amatur) ; *j'étois* désigne un imparfait : *Il étoit loué* (laudabatur) ; je *serai* indique un futur absolu : *Il sera estimé* (æstimabitur), etc.

Dans les verbes pronominaux, et dans les verbes actifs ou neutres qui prennent *être*, je *suis*, avec le participe, désigne un parfait indéfini : Je *me suis imaginé* (putavi) ; je *suis venu* (veni) ; *j'étois*, avec le participe, marque un plusque-parfait : Je m'*étois imaginé* (putaveram) ; *j'étois venu* (veneram), etc.

4.° Souvent le verbe *être* et le participe, employés sans régime, ne forment pas un verbe passif; ils ne font que marquer l'état du sujet. *La maison* est bâtie; *les lettres* sont écrites; *le voleur* est pris.

Si l'on traduisoit en latin ces mots, on ne pourroit pas les traduire par *domus œdificatur; litteræ scribuntur; fur capitur*: il faudroit, *domus œdificata est; litteræ scriptæ sunt; fur captus est.* Mais si le verbe *être* et le participe avoient un régime, il faudroit traduire: *le livre* est écrit *par votre frère*, liber à fratre tuo scribitur; *ma maison* est bâtie *par votre père*, domus mea à patre tuo ædificatur, etc.

5.° Les verbes qui, sans être passifs ni pronominaux, prennent *être* aux temps composés, sont: *aller*, *arriver*, *choir*, *déchoir*, *échoir*, *décéder*, *éclore*, *entrer*, *rentrer*, *mourir*, *naître*, *partir*, *retourner*, *retomber*, *rester*, *sortir*, *tomber*, *venir*, et ses composés, *devenir*, *redevenir*, *intervenir*, *parvenir*, *revenir* et *survenir*. Ces verbes expriment un changement de lieu ou d'état; ils se conjuguent comme les verbes pronominaux, excepté qu'on n'y emploie que le pronom sujet, je *suis arrivé*, j'*étois venu*: au lieu que le pronominal *se rendre*, fait, je me *suis rendu*, je m'*étois rendu*, etc.

Suivant quelques auteurs, *sortir* prend *avoir* et *être*. Il prend *avoir* quand on veut faire entendre qu'on est rentré ensuite. *Monsieur* a sorti *ce matin*. Cela signifie que *Monsieur est de retour*. Au contraire, *Monsieur* est sorti *ce matin*, signifie que *Monsieur n'est pas encore de retour*.

Sortir prend encore *avoir* quand il a un régime simple. *Les tonneliers* ont sorti *le vin de la cave*. *On vous* a sorti *d'une mauvaise affaire*. *Sortez mon cheval*; style familier.

6.° Les verbes suivants prennent indifférem-

ment *avoir* ou *être* : *aborder*, *accourir*, *périr*, *apparoître*, *cesser*, *comparoître*, *dérober*, *disparoître*, *croître*, *décroître*, *accroître*, *recroître*, *rester*.

Remarque. *Croître*, qui dans la prose est toujours sans régime simple, peut en avoir un en poésie.

M'ordonner du repos, c'est croître *mes malheurs*. P. C.

Je ne prends point plaisir à croître *ma misère*. RACINE.

Que ce nouvel honneur va croître *son audace !* Idem.

D'autres verbes prennent *être* ou *avoir*, suivant la manière dont ils sont employés.

Accoucher, verbe actif, prend *avoir*. *C'est lui qui* a accouché *madame votre sœur*.

Accoucher, verbe neutre, prend *être*. *Elle* est accouchée *d'un garçon*.

Cesser, suivi d'un régime, prend *avoir*. *Vous* avez cessé *votre travail*; il n'a pas cessé *de chanter*.

Cesser, verbe neutre, prend *avoir* ou *être*. *Sa fièvre* a cessé *ou* est cessée.

Convenir prend *avoir*, quand il signifie *être convenable*. *Cette maison lui* auroit convenu.

Convenir, pour *demeurer d'accord*, prend *être*. *Il* est *convenu du prix*. Il en est de même de *disconvenir*. *Il n'en* est *pas disconvenu*.

Contrevenir et *subvenir*, quoique composés de *venir*, se conjuguent avec *avoir*. *Les infidèles* ont *souvent contrevenu à leurs traités*. L'Académie emploie aussi ce verbe avec *être*. *Il n'est pas contrevenu à la loi*.

La vraie charité a *toujours subvenu aux besoins des pauvres*.

Courir, se mouvoir avec vîtesse, etc. prend *avoir*. *Il* a *couru toute la journée*. Ainsi on ne doit pas imiter Racine qui a dit :

Il en étoit sorti lorsque j'y suis *couru.*

Il falloit : *Quand j'y* ai *couru*, ou, *quand j'y* suis *accouru.*

Mais on dit : *Ce prédicateur* est *fort couru*, c'est-à-dire, *est fort suivi. Cette étoffe* a été *fort courue*, c'est-à-dire, *fort recherchée.*

Demeurer prend *avoir* quand il signifie *faire sa demeure. Il* a *demeuré à Paris.*

Demeurer, pour *rester*, prend *être. Il* est *demeuré deux mille hommes sur la place. Il* est *demeuré muet.* Ainsi ce vers de Racine n'est pas correct.

. . . . Ma langue embarrassée
Dans ma bouche vingt fois a *demeuré glacée.*

Descendre prend *avoir*, quand il a un régime simple. *On* a *descendu la châsse.*

Descendre prend *être*, lorsqu'il est sans régime simple. *Jésus-Christ* est *descendu du ciel en terre.*

Échapper pour *éviter*, prend *avoir. Il* a *échappé le danger, la mort.*

Échapper prend *être* ou *avoir*, quand il signifie *n'être point saisi, apperçu*, etc. *Le cerf* a *échappé* ou est *échappé aux chiens.*

On dit : *ce mot lui* est *échappé*, pour *il a dit ce mot sans y penser*, etc. *Le voleur* est *échappé*, c'est-à-dire, *est évadé, est sorti par adresse.*

Monter, prend *avoir*, quand il a un régime simple. *Avez-vous monté le bois, la pendule?*

Monter, sans régime simple, prend *être. Cet officier* est *monté par degrés aux charges militaires. Le rouge lui* est *monté au visage.*

Passer prend *avoir*, quand il est suivi d'un régime. *Les troupes* ont *passé les Alpes. Charles-Quint* a *passé par la France.*

Ainsi au lieu de dire avec Boileau :

Savez-vous. . . . .
. . . . si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
Est passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce.

J'aurois dit, *a passé*. M. d'Olivet.

Passer, sans régime, prend *être*. *La procession* est *passée*. *Cette tapisserie* est *passée*. *Cette mode* est *passée*.

Passer, quoique sans régime, prend *avoir*, quand il signifie *être reçu*. *Ce mot* a *passé*.

Périr, suivi d'un régime indirect, prend *avoir*. *Le reste des troupes* a péri *de misère*.

Périr, sans régime, se conjugue avec *être*. *Le reste* est *péri*.

Repartir, répondre, prend *avoir*. *Il* a *reparti avec esprit*.

Repartir, partir de nouveau, prend *être*. *Il* est *reparti ce matin*.

De la formation des temps.

Les temps sont ou *simples*, ou *composés*, ou *primitifs*.

Les *temps simples* sont ceux qui n'empruntent point un des temps d'*avoir* ou d'*être*. *Aimer*, *aimant*, *j'aime*, etc.

Les *temps composés* sont formés de quelque temps des verbes *avoir* ou *être*, et du participe. *J'ai donné*, j'*avois donné*, *je suis venu*, j'*étois venu*, etc.

Les *temps primitifs* sont ceux qui servent à former les autres. Ce sont : 1.° dans l'infinitif, le *présent*, et les *participes ;* 2.° dans l'indicatif, le *présent* et le *passé défini*.

Inf.	*Part. prés.*	*Part. pas.*	*Prés.*	*Passé déf.*
Aim*er*.	Aim*ant*.	Aim*é*.	J'aim*e*.	J'aim*ai*.
Fin*ir*.	Fin*issant*.	Fin*i*.	Je fin*is*.	Je fin*is*.
Sent*ir*.	Sent*ant*.	Sent*i*.	Je sens.	Je sent*is*.
Ouvr*ir*.	Ouvr*ant*.	Ouvert.	J'ouvr*e*.	J'ouvr*is*.
Ven*ir*.	Ven*ant*.	Ven*u*.	Je vien*s*.	Je vins.
Dev*oir*.	Dev*ant*.	Dû.	Je dois.	Je dus.
Pl*aire*.	Plais*ant*.	Plu.	Je plais.	Je plus.
Par*oître*.	Par*oissant*.	Paru.	Je parois.	Je parus.
Réd*uire*.	Réduis*ant*.	Rédu*it*.	Je réduis.	Je réduis*is*.
Plai*ndre*.	Plaig*nant*.	Pla*int*.	Je plain*s*.	Je plaign*is*.
Ren*dre*.	Ren*dant*.	Ren*du*.	Je rend*s*.	Je rend*is*.
Pren*dre*.	Pren*ant*.	Pris.	Je prend*s*.	Je pris.

Terminaisons propres aux temps simples.

Dans le présent de l'indicatif, si la première personne est en *e*, on ajoute une *s* pour la seconde, et la troisième est semblable à la première. J'*aime*, tu *aimes*, il *aime*.

Quand la première personne est en *s* ou en *x*, la seconde est semblable à la première, à la troisième on change *s* ou *x* en *t*.

Je finis.	Tu finis.	Il finit.
Je viens.	Tu viens.	Il vient.
Je peins.	Tu peins.	Il peint.
Je veux.	Tu veux.	Il veut.

Comme les verbes en *cre*, *tre*, et ceux en *dre*, qui ne sont pas en *indre*, se terminent à la première et à la seconde personne en *cs*, *ts*, ou *ds*, à la troisième on ne fait que retrancher *s*.

Je convaincs.	Tu convaincs.	Il convainc.
Je combats.	Tu combats.	Il combat.
Je réponds.	Tu réponds.	Il répond.

Le pluriel se termine toujours en *ons*, *ez*, *ent*. Nous *aimons*, vous *aimez*, ils *aiment*.

Le parfait défini a quatre terminaisons.

Port	*ai*	*as*	*a*	*âmes*	*âtes*	*èrent.*
Sent	*it*	*is*	*it*	*îmes*	*îtes*	*irent.*
Reç	*us*	*us*	*ut*	*ûmes*	*ûtes*	*urent.*
Dev	*ins*	*ins*	*int*	*înmes*	*întes*	*inrent.*

L'imparfait se termine toujours en *ois*.

Aim *ois ois oit ions iez oient.*

Le futur en *rai.*

Aime *rai ras ra rons rez ront.*

Le conditionnel présent en *rois.*

Aime *rois rois roit rions riez roient.*

Le présent du subjonctif en *e.*

Aim *e es e ions iez ent.*

L'imparfait du subjonctif, a comme le parfait défini, quatre terminaisons.

Aim	*asse*	*asses*	*ât*	*assions*	*assiez*	*assent.*
Sent	*isse*	*isses*	*ît*	*issions*	*issiez*	*issent.*
Reç	*usse*	*usses*	*ût*	*ussions*	*ussiez*	*ussent.*
Dev	*insse*	*insses*	*înt*	*inssions*	*inssiez*	*inssent.*

Comment les temps dérivés se forment des primitifs.

Du *présent de l'infinitif* on forme le *futur simple*, en changeant *r*, ou *re*, en *rai.*

Porter.	Fin*ir.*	Pl*aire.*	Paroît*re.*	Prend*re.*
Je porte*rai.*	Je fini*rai.*	Je plai*rai.*	Je paroît*rai.*	Je prend*rai.*

Les verbes en *enir* ont le futur en *iendrai*; et ceux en *voir* l'ont en *vrai. Venir*, je *viendrai*: *devoir*, je *devrai*, etc. Nous rapporterons bientôt les exceptions.

Le *conditionnel présent* se forme toujours du *futur*, en changeant *rai* en *rois.*

Je tiend*rai.*	Je dev*rai.*	Je sau*rai.*	Je prend*rai.*
Je tiend*rois.*	Je dev*rois.*	Je sau*rois.*	Je prend*rois.*

On forme les *temps composés*, en joignant au *participe* les temps des verbes *avoir* et *être*.

Du *participe présent* on forme les trois personnes plurielles du présent de l'indicatif : pour cela on change *ant* en *ont*, *ez*, *ent*.

Port*ant*.	Finiss*ant*.	Plais*ant*.	Plaign*ant*.
Nous port*ons*.	Nous finiss*ons*.	Nous plais*ons*.	N. plaign*ons*.
Vous port*ez*.	Vous finiss*ez*.	Vous plais*ez*.	Vous plaign*ez*.
Ils port*ent*.	Ils finiss*ent*.	Ils plais*ent*.	Ils plaign*ent*.

Nota. Quand la troisième personne du pluriel est irrégulière, elle se forme de la troisième du singulier et du participe présent. On retranche la consonne finale du singulier, et l'on ajoute, *lent*, *vent*, si le participe est en *lant*, *vant*; on ajoute *nent*, s'il est en *nant*; et *ent*, s'il est en *rant*.

Voul*ant*.	Il v*eut*.	Ils veul*ent*.
Pouv*ant*.	Il p*eut*.	Ils peuv*ent*.
Pren*ant*.	Il pren*d*.	Ils pre*nnent*.
Mour*ant*.	Il m*eurt*.	Ils meu*rent*.
Souten*ant*.	Il soutient.	Ils sout*iennent*.

L'imparfait de l'indicatif se forme de la première personne plurielle du présent, en changeant *ons* en *ois*.

Nous finiss*ons*.	Nous ten*ons*.	Nous sav*ons*.	Nous pren*ons*.
Je finiss*ois*.	Je ten*ois*.	Je sav*ois*.	Je pren*ois*.

La seconde personne singulière, la première et la seconde personne plurielle de l'impératif, sont semblables à la première personne singulière, à la première et à la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif. Je *vois*, nous *voyons*, vous *voyez*. *Vois*, *voyons*, *voyez*.

Remarque. Dans *avoir* et *être*, l'impératif est semblable au subjonctif pour la terminaison.

Les troisièmes personnes de l'*impératif*, les trois singulières et la troisième plurielle du *subjonctif*

jonctif se forment de la troisième plurielle du *présent de l'indicatif*. Ils *tiennent*, ils *lisent*, ils *reçoivent*; qu'il *tienne*, qu'il *lise*, qu'il *reçoive*. Que je *tienne*, que je *lise*, etc.

Les troisièmes personnes de l'impératif sont toujours semblables aux troisièmes personnes du présent du subjonctif; ainsi on peut dire que l'impératif n'a pas de troisième personne. *Qu'il ait soin de mon fils; qu'il soit attentif; qu'ils aient soin, qu'ils soient reconnaissants*, seront des subjonctifs en sous-entendant, *je veux*, *je souhaite*.

La première et la seconde personne plurielle du *présent du subjonctif* sont semblables aux deux mêmes personnes de *l'imparfait de l'indicatif*. Imparfait, nous *devions*, vous *deviez*. Subjonctif, que nous *devions*, que vous *deviez*. Voyez les conjugaisons.

Du *passé défini* on forme toujours l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison, et en ajoutant *se* pour les autres.

J'aimai.	Je finis.	Je fus.	Je vins.
Que j'aim*asse*.	Que je finis*se*.	Que je fus*se*.	Que je vin*sse*.

Remarques sur les conjugaisons des verbes.

Si dans les remarques que nous allons faire sur les verbes, on ne trouve point de conditionnel présent, on se souviendra que dans tous les verbes, même irréguliers, il se forme du futur en changeant *rai* en *rois*; on fera la même observation pour l'imparfait de l'indicatif, qui est formé de la première personne plurielle du présent de l'indicatif, en changeant *ons* en *ois*; et pour l'imparfait du subjonctif, qui vient du passé défini, comme on vient de le voir.

Les verbes en *er* se conjuguent comme *aimer*.

Exceptions. 1°. *Aller*, fait au participe *allé* ou *été*; *allant*, *étant allé*, *ayant été*. Indicatif présent, *je vais* ou *je vas*, *tu vas*, *il va*; *nous allons*, *vous*

allez, *ils vont*. Imparfait, *j'allois*. Passé défini *j'allai* ou *je fus*. Futur, *j'irai*. Conditionnel présent, *j'irois*. Impératif, *va*, *qu'il aille* ; *allons*, *allez*, *qu'ils aillent*. Subjonctif présent, *que j'aille*, *que tu ailles*, *qu'il aille*; *que nous allions*, *que vous alliez*, *qu'ils aillent*. Imparfait, *que j'allasse*.

L'impératif *va* prend une *s*, quand il est suivi du mot *y*, comme *vas-y*. Mais si après *y* il suit un verbe, *va* s'écrira sans *s*. *Va y donner ordre*.

Les temps composés de ce verbe se forment avec *être* et le participe *allé*, quand on veut dire que quelqu'un est, ou étoit sorti pour aller en quelque lieu, et qu'il n'en est pas revenu. Ex. Il est allé *à la messe*, *au marché*.

Mais si l'on veut faire entendre que l'on est ou que l'on étoit revenu, alors on se sert du verbe *avoir* et du participe *été*. Ex. Il a été à *Rome*. *On m'a dit que* vous aviez été *à Paris*, etc.

S'en aller se conjugue comme *aller*. Le participe est *en allé*. Les temps composés, je *m'en suis allé*, je *m'en étois allé*, etc. L'impératif, *va-t-en*, *qu'il s'en aille*; *allons-nous-en*, *allez-vous-en*, *qu'ils s'en aillent*. Quand on interroge, *m'en irai-je*, *t'en iras-tu*, *s'en ira-t-il*, *nous en irons-nous ?* etc.

2°. Dans les verbes en *ger*, le *g* est toujours suivi d'un *e* muet dans les temps où il y a un *a* ou un *o*, comme *juger*, *jugeant*, *jugeai*, *jugeons*, *jugeois*, etc.

3°. Dans les verbes en *ier*, *éer*, *uer*, on change dans la poésie *er*, en *rai*, *rois*, pour le futur et le conditionnel ; comme : *je prîrai*, *j'emploîrai*, *je crêrois*, *je continûrois*, etc. Mais dans la prose, la plupart des auteurs écrivent : *je prierai*, *j'emploierai*, *je continuerois*, *je créerois*, etc.

4°. Dans les verbes en *oyer*, *ayer*, comme *employer*, *essayer*, etc. on écrit au présent : *nous*

employons, *vous employez*; à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif : *nous employions*, *vous employiez*; *que nous essayions*, *que vous essayiez*. On substitue l'*i* à l'*y* dans les temps terminés en *oie* : *j'emploie*, *emploie*, que *j'emploie*.

Dans les verbes en *ier*, comme *prier*, il faut écrire au présent : *nous prions*, *vous priez* ; à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif : *nous priions*, *que vous priiez*, pour distinguer ces temps du présent.

5°. *Envoyer* et *renvoyer* font au futur et au conditionnel : *j'enverrai*, *j'enverrois*, je *renverrai*, je *renverrois*, etc. Cependant on ne prononce qu'une *r*, comme si on écrivait : *j'envèrai*, *j'envèrois*, etc.

6°. Dans les verbes en *er*, et dans ceux dont la première personne du présent de l'indicatif est en *e* muet, la seconde personne singulière de l'impératif prend une *s* après l'*e*, quand cette personne est suivie des relatifs *en*, *y*.

On dit : porte *un livre*, ouvre *à ton frère*. Mais s'il suit *en* ou *y*, on dira : *portes*-en *à ton frère*. *Apportes*-y *des livres*.

7°. Ecrivez et prononcez avec l'*e* muet : je *trouverai*, je *retrouverai*, et non pas *trouvèrai*, *retrouvèrai*.

Remarque. *Puer*, présent indicatif. Je *pue*, tu *pues*, il *pue*, etc. On écrivoit autrefois : *je pus*, *tu pus*, *il put*, ce qui empêchoit de distinguer ce verbe du passé défini de *pouvoir*, qui est aussi : *je pus*, *tu pus*, *il put*.

Remarques sur les conjugaisons en ir.

Les verbes en *ir* se divisent en quatre branches. Conjuguez comme *finir* ceux qui se terminent

en *is* à la première personne singulière du présent de l'indicatif: comme *bénir*, *unir*, *punir*, etc. en un mot, tous ceux en *ir* que vous ne trouverez pas dans les listes que nous ferons des verbes qui se conjuguent comme *sentir*, *ouvrir*, *tenir*.

Sur la première conjugaison en ir.

Bénir fait au participe *béni*, *benie*; *bénit*, *bénite*. *Bénit* ne se dit que des choses bénites par les évêques ou les prêtres, etc. comme *du pain* bénit, *de l'eau* bénite. Mais on dit: *Vous êtes* bénie *entre toutes les femmes. Toutes les nations seront* bénies *en vous.*

Haïr, présent de l'indicatif, *je hais*, *tu hais*, *il hait*; à l'impératif, *hais*; cette personne et le passé défini ne sont guère en usage. Dans le reste du verbe, *a* et *ï* font deux syllabes: *haïssons*, *haïssez*, *haïssent*, etc.

Fleurir, quand il signifie *être en fleurs*, fait au participe présent et à l'imparfait *fleurissant*, *fleurissois*; mais au figuré on dit: *florissant*, *florissoit*. *Le commerce étoit* florissant. *Les lettres* florissoient *en France*, etc.

Sur la seconde conjugaison en ir.

Conjuguez comme *sentir*, les verbes *consentir*, *ressentir*, *pressentir*, *mentir*, *démentir*, *dormir*, *endormir*, *s'endormir*, *se repentir*, *servir*, *desservir*, *sortir*, *partir*, *ressortir*, sortir de nouveau, et *repartir*, répliquer, partir de nouveau; mais *ressortir* être du ressort, *répartir*, partager, et *sortir* (terme de palais), pour *avoir*, *obtenir*, se conjuguent comme *finir*.

Verbes irréguliers de la seconde conjugaison en ir.

Bouillir, présent de l'indicatif, je *bous*, tu *bous*, il *bout*, nous *bouillons*, etc. futur, je *bouillirai*; conditionnel, je *bouillirois*. Le reste est régulier.

Courir (*courre*, en termes de chasse ou d'équitation), participe, *couru*; passé défini, je *courus*; futur, je *courrai*; conditionnel, je *courrois*. On prononce les deux *rr*.

Conjuguez de même *accourir*, *concourir*, *discourir*, *encourir*, *parcourir*, *recourir*, *secourir*.

Faillir et *défaillir* ne sont en usage qu'à l'infinitif; aux participes, *failli*, *faillant*, *ayant failli*; au passé défini, je *faillis*; et aux temps composés, j'ai *failli*, j'*avois failli*, etc.

Fuir, participe présent, *fuyant*; indicatif présent, je *fuis*, tu *fuis*, il *fuit*, nous *fuyons*, vous *fuyez*, ils *fuient*. Le reste est régulier.

Mourir, participe, *mort*; indicatif présent, je *meurs*, tu *meurs*, il *meurt*, nous *mourons*, vous *mourez*, ils *meurent*; passé défini, je *mourus*; futur, je *mourrai*; conditionnel, je *mourrois*. On prononce les deux *rr*. *Mourir*, prend *être* aux temps composés.

Ouïr, participe, *ouï*; passé défini, j'*ouïs*; imparfait du subjonctif, que j'*ouïsse*. Temps composés, *ayant ouï*, j'*ai ouï*, j'*avois ouï*, etc. les autres temps ne sont pas en usage. On l'emploie ordinairement avec un infinitif : j'*ai ouï dire*, *raconter*, etc.

Quérir n'est usité qu'à l'infinitif, avec *aller*, *envoyer*, *venir*. Il *va quérir*.

Acquérir, participes, *acquérant*, *ayant acquis*; indicatif présent, j'*acquiers*, tu *acquiers*, il

acquiert, nous *acquérons*, vous *acquérez*, ils *acquièrent*; passé défini, j'*acquis*; futur, j'*acquerrai*; conditionnel, j'*acquerrois*; prononcez les deux *rr*. Le reste se forme de ces temps. Conjuguez de même *enquérir*, *requérir*.

Conquérir ne s'emploie qu'à l'infinitif présent; aux participes présent et passé, *conquérant*, *ayant conquis*; au passé défini, je *conquis*; à l'imparfait du subjonctif, que je *conquisse*; et aux temps composés, j'*ai conquis*, etc.

Vêtir, participe, *vêtu*; indicatif présent, je *vêts*, tu *vêts*, il *vêt* (peu usité), nous *vêtons*, etc. passé défini, je *vêtis*; futur, je *vêtirai*, etc.

Sur la troisième conjugaison en ir.

On conjugue comme *ouvrir* les verbes *découvrir*, *entr'ouvrir*, *rouvrir*, *recouvrir*, *offrir*, *mésoffrir*, *souffrir*, et les suivants qui ont quelques irrégularités.

Cueillir, *accueillir*, *recueillir*; participes, *cueilli*, *accueilli*, etc. futur, je *cueillerai*; conditionnel, je *cueillerois*. Le reste est régulier.

Saillir, pour *s'avancer en dehors*, n'est d'usage qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes. Participe présent, *saillant*; indicatif présent, il *saille*, ils *saillent*; imparfait, il *sailloit*, ils *sailloient*; futur, il *saillera*; conditionnel, il *sailleroit*; subjonctif, qu'il *saille*; imparfait, qu'il *saillît*.

Saillir, pour *s'élancer*, *s'élever en l'air*, *sortir avec impétuosité*, se conjugue comme *finir*. On dit: *Les eaux* saillissent *de tous côtés. Son sang* saillissoit, a sailli *fort loin*. Il se disoit autrefois pour monter: *saillir le mont*. On ne l'emploie plus guère qu'aux troisièmes personnes.

Assaillir et *tressaillir*, participe, *assailli*; futur, j'*assaillirai*; présent de l'indicatif, j'*assaille*.

Sur la quatrième conjugaison en ir.

Conjuguez comme *tenir* les verbes *appartenir*, *maintenir*, *obtenir*, *retenir*, *soutenir*, *venir*, *convenir*, *contrevenir*, *intervenir*, etc. en un mot, les composés de *tenir* et de *venir*.

Sur la conjugaison en oir.

Conjuguez comme *devoir*, les verbes *redevoir*, *appercevoir*, *concevoir*, *décevoir*, *percevoir et recevoir*.

Les irréguliers en oir *sont :*

Choir, participe, *chu*. Il *s'est laissé choir*, il *est chu*. Ces expressions sont du style familier, les autres temps ne sont plus en usage.

Déchoir, participe passé, *déchu ;* sans participe présent ; indicatif, je *déchois*, etc. pluriel, nous *déchoyons*, vous *déchoyez*, ils *déchoient ;* quelques-uns prononcent et écrivent *déchéons*, *déchéez*, *déchéent ;* point d'imparfait ; passé défini, je *déchus;* futur, je *décherrai;* conditionnel, je *décherrois ;* il prend *être* dans les temps composés, je *suis déchu*, etc. que je *sois déchu*.

Échoir, participes, *échéant*, *échu*; indicatif présent, il *échet*, seule personne en usage ; passé, j'*échus;* futur, j'*écherrai;* conditionnel, j'*écherrois;* il prend *être* aux temps composés, je *suis échu*.

Seoir, pour *être convenable*, ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes. Présent, il *sied*, ils *siéent;* imparfait, il *seyoit*, ils *seyoient* ; futur, il *siéra*, ils *siéront ;* conditionnel, il *siéroit*, ils *siéroient* ; subjonctif, qu'il *siée*, qu'ils *siéent* ; participe présent, *seyant*. Il n'a point de temps composés.

Seoir, *être assis*, se dit à l'infinitif et aux par-

ticipes, *séant* et *sis*. *Le parlement va* seoir *au Châtelet*. Les autres temps ne sont guère d'usage.

Asseoir, *s'asseoir*, *rasseoir*, sont d'un usage plus fréquent.

Asseoir est actif : asseoir *un jugement*, *les tailles*, etc. mais il est sur-tout usité comme verbe réfléchi.

S'asseoir, participes, *s'asseyant*, *assis*; indicatif présent, je m'*assieds*, etc. nous nous *asseyons*, vous vous *asseyez*, ils *s'asseyent*; imparfait, je m'*asseyois*, etc. nous nous *asseyons*, vous vous *asseyez*, ils *s'asseyoient*; passé défini, je *m'assis*; futur, je *m'asseyerai*, ou je *m'assiérai*; imparfait du subjonctif, que je *m'assisse*, que tu *t'assisses*, qu'il *s'assît*; point de première et de seconde personnes plurielles, qu'ils *s'assissent*.

Les autres temps se forment de ceux-ci. Conjuguez de même *rasseoir*, et se *rasseoir*.

Plusieurs personnes conjuguent ainsi : *s'asseoir*, je *m'asseois*, tu *t'asseois*, etc. je *m'asseoyois*, etc. je *m'asseoirai*. Cette manière seroit plus régulière et moins embarrassante.

Voir, participes, *voyant*, *vu*; indicatif présent, je *vois*, etc. nous *voyons*, vous *voyez*, ils *voient*; passé défini, je *vis* ; futur, je *verrai* ; le reste se forme régulièrement de ces temps. *Entrevoir* et *revoir* se conjugent comme *voir*.

Pourvoir et *croire*, font au passé défini, je *pourvus*, je *crus*; à l'imparfait du subjonctif, que je *pourvusse*, *crusse* ; futur, *pourvoirai*, *croirai*; conditionnel, *pourvoirois*, *croirois*; le reste comme *voir*, etc.

Prévoir, fait au futur *prévoirai* ; au conditionnel *prévoirois* ; le reste comme *voir*, etc.

Surseoir, participe, *sursis*; futur, *surseoirai*; conditionnel, *surseoirois* ; le reste comme *voir*.

Mouvoir et *émouvoir*; participes, *mouvant*, *mu*;

indicatif présent, je *meus*, etc. nous *mouvons*, vous *mouvez*, ils *meuvent*; imparfait, je *mouvois*; passé défini, je *mus*; futur, je *mouvrai*; subjonctif, que je *meuve*, que nous *mouvions*, etc.

Ainsi Regnard a employé un mot qui n'est pas françois, quand il a dit :

Et je vais lui écrire une lettre d'un style
Qui de madame Argant émouvera *la bile.*

il faut *émouvra*.

Pleuvoir, verbe impersonnel; participes, *pleuvant*, *plu*, indicatif présent, *il pleut*; imparfait, il *pleuvoit*, passé défini, il *plut*; futur, il *pleuvra*; conditionnel, il *pleuvroit*, subjonctif présent, qu'il *pleuve*; imparfait, qu'il *plût*.

Pouvoir, participes, *pouvant*, *pu*; indicatif présent, je *puis* ou je *peux*, tu *peux*, il *peut*, nous *pouvons*, vous *pouvez*, ils *peuvent*; passé défini, je *pus*, etc. futur, je *pourrai*; conditionnel, *je pourrois*; subjonctif présent, que je *puisse*, que nous *puissions*, etc. Le reste formé de ces temps.

Nota. Quoique l'usage ait conservé deux *rr* dans je *pourrai*, *pourrois*, on n'en prononce qu'une.

Savoir, participes, *sachant*, *su*; indicatif présent, je *sais*, etc. nous *savons*, vous *savez*, ils *savent*; passé défini, je *sus*; futur, je *saurai*; impératif, *sache*, qu'il *sache*, *sachons*, *sachez*, qu'ils *sachent*; subjonctif présent, que je *sache*; les autres temps sont formés de ceux-ci.

On dit quelquefois *je ne sache point*, pour *je ne sais point*. *Je ne saurois* s'emploie pour *je ne puis*, comme :

Je ne saurois *rester dans mon appartement ;*
Je sors, je vais, je viens, j'aime le mouvement.

Valoir, participes, *valu*, *valant*; indicatif présent, je *vaux*, tu *vaux*, il *vaut*, nous *valons*, vous *valez*, ils *valent*; passé défini, je *valus*; futur, je *vaudrai*; subjonctif présent, que je *vaille*, que tu *vailles*, qu'il *vaille*, que nous *valions*, que vous *valiez*, qu'ils *vaillent*. Les autres temps formés de ceux-ci.

Conjuguez de même *équivaloir*, *revaloir* et *prévaloir*. Cependant ce dernier forme régulièrement le présent du subjonctif, que je *prévale*, etc. qu'ils *prévalent*.

Vouloir, participes, *voulu*, *voulant*; indicatif présent, je *veux*, etc. nous *voulons*, vous *voulez*, ils *veulent*; passé défini, je *voulus*; futur, je *voudrai*; subjonctif, que je *veuille*, etc. que nous *voulions*, que vous *vouliez*, qu'ils *veuillent*. Le reste, comme *mouvoir*, ou formé des temps que nous venons de marquer.

Remarques sur la première conjugaison en re.

La première conjugaison en *re* comprend les verbes en *aire*, comme *plaire*, *déplaire*, *faire*, *défaire*, etc. Voici ceux qui sont irréguliers ou défectueux.

Braire, ne se dit qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent et du futur indicatif: il *brait*, ils *braient*; il *braira*, ils *brairont*.

Faire, participes, *fait*, *faisant* ou *fesant*; indicatif présent, je *fais*, etc. nous *faisons* ou *fesons*; vous *faites*, ils *font*; passé défini, je *fis*; futur, je *ferai*; subjonctif présent, que je *fasse*, etc. Les autres temps sont formés de ceux-ci. Conjuguez de même ses composés, *contrefaire*, *défaire*, *refaire*, *satisfaire*, *surfaire*. *Forfaire*, *malfaire*, *méfaire* et *parfaire* ne s'emploient qu'à l'infinitif et aux temps composés, comme il a

mal-fait; mais on ne dit point : *nous mal-faisons*; il faut dire : *nous faisons mal*.

Traire, participes, *trait*, *trayant*; indicatif présent, je *trais*, etc. nous *trayons*, vous *trayez*, ils *traient*; point de passé défini, ni d'imparfait du subjonctif; le reste est régulier ou formé de ces temps. Conjuguez de même *attraire*, *distraire*, *extraire*, *rentraire*, *retraire*, *soustraire*.

Sur la seconde conjugaison en re.

La seconde conjugaison en *re* a les verbes en *aître* et en *oître* : comme *paroître*, *comparoître*, *disparoître*, *apparoître*, *reparoître*, *connoître*, *reconnoître*, *accroître*, *décroître*. *Naître*, *renaître*, *paître*, *repaître* sont irréguliers ou défectueux.

Naître, participe, *né*; fait au passé défini, je *naquis*. Il forme ses temps composés avec *être*; le reste est régulier.

Paître est régulier, mais il n'a point de passé défini, ni d'imparfait du subjonctif. Les temps composés ne sont en usage que dans la fauconnerie, et dans cette phrase du discours familier : *il a pu et repu*.

Sur la troisième conjugaison en re.

La troisième conjugaison en *re* a les verbes en *ire* ou *uire*; comme *circoncire*, *dire*, *contredire*, *dédire*, *interdire*, *maudire*, *médire*, *prédire*, *redire*, *confire*, *lire*, *élire*, *relire*, *rire*, *sourire*, *écrire*, *circonscrire*, *décrire*, *inscrire*, *prescrire*, *proscrire*, *récrire*, *souscrire*, *suffire*, *transcrire*, *frire*, *cuire*, *duire*, *conduire*, *éconduire*, *enduire*, *induire*, *introduire*, *reconduire*, *réduire*, *séduire*, *traduire*, *luire*, *reluire*, *nuire*, *bruire*, *détruire*, *instruire*, *construire*. Les autres verbes en *ir* sont sans *e*, comme *finir*, *fuir*, etc.

Les irréguliers en ire *sont :*

Circoncire, participe, *circoncis* ; passé défini, je *circoncis*, etc. Le reste est régulier.

Dire et *redire*, font à la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif : vous *dites*, vous *redites* ; au passé défini, je *dis*, *redis* ; à l'imparfait du subjonctif, que je *disse*, *redisse*. Le reste est régulier ou formé de ces temps.

Dédire, *contredire*, *interdire*, *médire*, *prédire*, forment régulièrement la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif : vous *dédisez*, vous *contredisez*, etc. Ils font au passé défini, je me *dédis*, je *contredis*, etc.

Maudire, participes, *maudit*, *maudissant* ; au présent de l'indicatif, *maudissons*, *maudissez*, *maudissent* ; passé défini, je *maudis*, etc. Le reste formé de ces temps.

Confire, parfait défini, je *confis* ; imparfait du subjonctif, que je *confisse*.

Suffire, participe, *suffi* ; passé défini, je *suffis* ; imparfait du subjonctif, que je *suffisse*.

Lire, *élire* et *relire*, participes, *lu*, *élu*, *relu* ; passé défini, je *lus*, etc. imparfait du subjonctif, que je *lusse*, etc.

Rire, *sourire*, participes, *ri*, *riant* ; pluriel du présent de l'indicatif, nous *rions*, vous *riez*, ils *rient* ; passé défini, je *ris*. Le reste formé de ces temps.

Écrire et ses composés, *circonscrire*, *décrire*, etc. participe présent, *écrivant* ; pluriel du présent de l'indicatif, *écrivons*, *écrivez*, *écrivent* ; passé défini, j'*écrivis*. Les temps qui se forment de ceux-ci ont les mêmes irrégularités.

Frire est régulier, mais il n'a que le futur, le conditionnel, les temps composés et la seconde

personne singulière de l'impératif, je *frirai*, etc. je *frirois*, etc. j'*ai frit*, j'*avois frit*, etc. impératif, *fri*: Pour suppléer aux temps qui manquent, on se sert de *faire*, et de l'infinitif *frire* : *faisant frire*, je *fais frire*, etc. je *faisois frire*, etc.

Verbes irréguliers en uire.

Bruire, participe présent, *bruyant* ; imparfait de l'indicatif, il *bruyoit*, ils *bruyoient*. Les autres personnes et les autres temps ne sont guère en usage.

Luire, *reluire* et *nuire*, font au participe passé, *lui*, *relui*, *nui*, sans *t* ; temps composés, j'*ai nui*, j'*avois nui*, etc. Le reste est régulier.

Les autres verbes en *uire* se conjuguent comme *réduire*.

Nous rapportons à cette conjugaison *boire*, *clorre*, *conclure*, et leurs composés.

Boire, participes, *bu*, *buvant* ; indicatif présent, je *bois*, etc. nous *buvons*, vous *buvez*, ils *boivent* ; passé défini, je *bus*. Les autres temps sont réguliers ou formés de ceux-ci. Conjuguez de même *reboire*.

Clorre, indicatif présent, je *clos*, tu *clos*, il *clot*, sans pluriel; futur, je *clorrai* ; conditionnel, je *clorrois* ; il a les temps composés, j'*ai clos*, j'*avois clos*, etc. mais les autres temps manquent. Conjuguez de même *enclorre* et *renclorre*.

Eclore, usité à l'infinitif et aux troisièmes personnes des temps suivants : indicatif présent, il *éclot*, ils *éclosent* ; futur, il *éclora*, ils *écloront* ; conditionnel, il *écloroit*, ils *écloroient* ; subjonctif présent, qu'il *éclose*, qu'ils *éclosent*. Il forme ses temps composés avec *être* ; comme il *est éclos*, il *sera éclos*, ils *seront éclos*, etc.

Conclure, participes, *conclu*, *concluant* ; indi-

catif présent, je *conclus*, etc. nous *concluons*, vous *concluez*, ils *concluent*; imparfait, je *concluois*, etc. nous *concluïons*, vous *concluïez*, ils *concluoient*; passé défini, je *conclus*. Les autres temps sont formés de ceux-ci.

Exclure se conjugue de même, excepté qu'il fait au participe passé, *exclus*, masculin, *excluse* ou *exclue*, féminin.

Quatrième conjugaison en re.

La quatrième conjugaison en *re* a les verbes en *aindre*, *eindre*, *oindre*; comme *craindre*, *peindre*, *joindre*, etc. Ils se conjuguent comme *plaindre*.

Cinquième conjugaison en re.

La cinquième conjugaison en *re* a les verbes en *dre*, *cre*, *pre*, *tre* et *vre*; comme *rendre*, *prendre*, *vaincre*, *rompre*, *mettre*, *vivre*, etc. Voici les irréguliers.

En *dre* : *prendre* et ses composés; participes, *prenant*, *pris*; indicatif présent, je *prends*, etc. nous *prenons*, vous *prenez*, ils *prennent*; passé défini, je *pris*; le reste est régulier ou formé de ces temps.

Coudre, *découdre* et *recoudre*; participes, *cousu*, *cousant*; indicatif présent, je *couds*, etc. nous *cousons*, vous *cousez*, ils *cousent*; passé défini, je *cousis*. Les autres temps réguliers ou formés de ceux-ci.

Mettre et ses composés; participes, *mis*, *mettant*; passé défini, je *mis*. Le reste régulier ou régulièrement formé de ces temps.

Moudre, *émoudre*, *remoudre*; participes, *moulu*, *moulant*; indicatif présent, je *mouds*, etc. nous *moulons*, vous *moulez*, ils *moulent*; passé défini, je *moulus*. Les autres temps réguliers ou formés de ceux-ci.

Soudre n'est usité qu'au présent de l'infinitif.

Absoudre et *dissoudre*; participe passé au masculin, *absous*; au féminin, *absoute*; participe présent, *absolvant*; indicatif présent, j'*absous*, etc. *nous absolvons*, vous *absolvez*, ils *absolvent*; point de passé défini ni d'imparfait du subjonctif; passé indéfini, j'*ai absous*, etc. Les autres temps réguliers ou formés de ceux-ci.

Résoudre, participe, *résolu* (déterminé, décidé), et *résous* (réduit), alors il n'a point de féminin : *Le soleil* a résous *le brouillard en pluie*; participe, *résolvant*; l'indicatif présent et les temps qui s'en forment, comme *absoudre*; passé défini, je *résolus*; imparfait du subjonctif, que je *résolusse*, etc.

Suivre, *s'ensuivre* et *poursuivre* : participes, *suivi*, *suivant*; indicatif présent, je *suis*, tu *suis*, il *suit*, nous *suivons*, vous *suivez*, ils *suivent*; passé défini, je *suivis*. Le reste régulier ou formé de ces temps.

Vivre, *revivre*, *survivre*; participes, *vivant*, *vécu*; indicatif présent, je *vis*, tu *vis*, il *vit*; nous *vivons*, vous *vivez*, ils *vivent*; passé défini, je *vécus*. Les autres temps réguliers ou formés de ceux-ci.

On disoit autrefois au passé défini : je *véquis*, etc. M. Mascaron a dit de la reine d'Angleterre : *La Providence a voulu qu'elle* survéquît *à ses grandeurs*. Et M. Fléchier : *les chrétiens* véquirent *dans la terreur*. A présent, je *vécus* est seul en usage.

Vaincre est régulier : je *vaincs*, tu *vaincs*, il *vainc* (cette troisième personne est peu usitée). Le *c* se change en *qu* avant *a*, *e*, *i*, *o* : nous *vainquons*, etc. *vainquant*, que je *vainque*, je *vainquis*.

DES PRÉPOSITIONS.

Les *prépositions* sont ainsi appelées du mot latin *præponere* (mettre avant), parce qu'elles se placent avant leur régime, c'est-à-dire, avant le mot qui leur sert de complément, et sans lequel elles ne formeroient point de sens. Exemple :

Oui, je viens dans *son temple, adorer l'Eternel;*
Je viens, suivant *l'usage antique et solennel*,
Célébrer, avec *vous*, *la fameuse journée*
Où, sur *le mont Sina, la loi nous fut donnée.* RACINE.

Dans cette phrase, les prépositions *dans*, *suivant*, *avec*, *sur*, ne formeroient point de sens, si elles n'étoient pas suivies des mots *son temple*, *l'usage*, *vous*, *le mont*, ou d'autres équivalents.

Les *prépositions*, avec leur régime, indiquent les différents rapports que les choses ont les unes avec les autres. Quand je dis : *M. de Turenne ayant conduit les troupes* dans le Palatinat, *commença la campagne* sur la fin de l'hiver, pour prévenir *les ennemis;* ces mots *dans le Palatinat*, marquent le lieu; ceux-ci, *sur la fin de l'hiver*, désignent le temps; et les autres *pour prévenir*, indiquent le motif qui fit agir M. de Turenne.

Les *prépositions* marquent *la place*, *l'ordre*, *l'union*, *la séparation*, *l'opposition*, *le but* et *la spécification*.

Les *prépositions* qui marquent la place, sont: *chez*, *dans*, *devant*, *derrière*, *parmi*, *sous*, *sur*, *vers*. *Il est juste que chacun soit maître* chez *soi*. *L'ambitieux ne regarde jamais* derrière *lui*.

Vous voyez devant *vous un prince déplorable*.

J'aime mieux un ruisseau qui sur la molle arène,
Dans un pré plein de fleurs lentement se promène. Boileau.

Hector tomba sous *lui, Troie expira* sous *vous.* Racine.

Celles qui marquent l'ordre, sont : *avant, après, entre, depuis.*

Nous ne voyons presque rien aujourd'hui, qu'on n'ait vu avant *nous.*

On veut, après *sa mort, que je lui sois parjure.*

Depuis *cinq ans entiers tous les jours je la vois.*

Celles qui marquent l'union, c'est-à-dire, qui servent à unir et à rapprocher les choses, sont : *avec, durant, outre, pendant, selon, suivant.*

Il faut bien connoître les personnes avec *qui on se lie. Le chrétien doit se conduire* suivant *les maximes de l'Evangile. Pour réussir à la cour, il faut,* outre *le mérite, de puissantes protections. La fourmi fait* pendant *l'été ses provisions pour l'hiver.*

Celles qui marquent la séparation, sont : *sans, excepté, hors, hormis.*

Une femme peut être aimable sans *beauté; mais il est bien difficile qu'elle le soit* sans *esprit et* sans *agrément. Tous sont entrés,* hormis *votre frère.*

Celles qui marquent l'opposition, sont : *contre, malgré, nonobstant.*

L'honnête homme ne parle jamais contre la vérité. L'homme pénétrant découvre la vérité malgré *les ténèbres dont on cherche à l'envelopper. Il faut être bien scélérat pour commettre le crime dans un temple,* nonobstant *la sainteté du lieu.*

Celles qui marquent le but, sont : *envers, touchant, pour.*

La bonne éducation apprend à se bien comporter envers *tout le monde. Louis XIV a fait de belles*

ordonnances touchant *la justice*, *le commerce*, etc. *Autrefois on se sacrifioit* pour *la patrie*, *on travailloit* pour *la gloire; aujourd'hui on ne fait rien que* pour *son intérêt et* pour *ses plaisirs.*

Celles qui marquent la spécification, sont: *à*, *de*, et *en*.

Cherchez à *suivre* en *tout point les lois* de *la tempérance. L'oisiveté est la mère* de *tous les vices.*

Première remarque. Quelquefois une même préposition indique différents rapports. Par exemple, *à* peut indiquer le lieu, l'ordre de la marche, le but, etc. *Il demeure* à *Paris*; *ils marchoient deux* à *deux*, *trois* à *trois.*

> *La mort ne surprend pas le sage,*
> *Il est toujours prêt à partir.* LA FONTAINE.

Seconde remarque. La préposition est un mot simple: ainsi les expressions composées d'une préposition et d'un autre mot, comme: *à côté de*, *à couvert de*, *en présence de*, *en dépit de*, etc. ne doivent pas, à parler strictement, être regardées comme des prépositions.

Troisième remarque. Il y a des prépositions qui en régissent d'autres: telles sont *de*, *excepté*, *hors.*

De peut régir *après*, *avec*, *en*, *entre*, *chez*, *par*. Ex. *Je parle* d'après *un bon auteur.*

Il faut que la partie d'en haut *domine sur celle* d'en bas.

Il est quelquefois difficile de distinguer la fausse monnoie d'avec *la bonne*, *l'ami* d'avec *le flatteur.*

Il y en a peu d'entre *eux qui*, etc. De par *le Roi.*

Excepté et *hors*, pris dans le sens d'*excepté*, peuvent régir toutes les autres prépositions. *J'ai joué contre tous les écoliers*, excepté contre *vous*, hors avec *vous*. *J'ai été par-tout*, excepté chez

vous. J'ai été dans tous les pays, excepté dans *le vôtre*, hors dans *le vôtre. J'ai joué devant tout le monde*, excepté devant *vous. Avant tous mes compagnons*, excepté avant *vous.*

DE L'ADVERBE.

Le mot *adverbe* signifie *joint au verbe.*

L'*adverbe* exprime quelque circonstance de l'adjectif du verbe, ou même d'un autre adverbe auquel il a rapport. *Dieu est* infiniment *juste*; *ne divulguez* jamais *ce que l'on vous a confié*; *il joue* très-mal.

Il y a huit sortes d'adverbes. Ce sont les adverbes de *manière*, d'*ordre*, de *lieu*, de *distance*, de *temps*, de *quantité*, de *distribution* et de *motif.*

Les *adverbes de manière* expriment de quelle manière les choses se font; comme:

Riez modérément, *entendez raillerie.*

La plupart des *adverbes de manière* sont terminés en *ment*, et ils se forment des adjectifs d'après les règles suivantes.

Première règle. Quand l'adjectif se termine au masculin par une voyelle, on forme l'adverbe en ajoutant *ment.* Ainsi de *vrai*, *gai*, *sage*, *sensé*, *modéré*, *poli*, *ingénu*, on forme les adverbes *vraiment*, *gaiment*, *sagement*, *sensément*, *modérément*, *poliment*, *ingénument.*

Quelques auteurs forment du féminin certains adverbes en *ai* et en *u*; ainsi de *vrai*, *vraie*; *gai*, *gaie*; *ingénu*, *ingénue*, ils forment les adverbes *vraiement*, *gaiement*, *ingénuement*; mais l'usage des meilleurs auteurs, et l'uniformité demandent

que l'on suive la règle générale que je viens de donner. Sans cela, comment se rappeler qu'ici on met un *e*, que là on n'en met point.

Gentil fait aussi *gentiment*, parce que dans *gentil*, la lettre *l* ne se prononce point.

Seconde règle. Quand l'adjectif se termine au masculin par une consonne, l'adverbe se forme alors de la terminaison féminine, en y ajoutant *ment*.

Ainsi les adjectifs *grand*, *franc*, *bon*, *généreux*, *doux*, etc. forment de leur féminin *grande*, *franche*, *bonne*, *généreuse*, *douce*, les adverbes *grande*ment, *franche*ment, *bonne*ment, *généreuse*ment, *douce*ment.

Les adjectifs *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*, forment aussi de leur féminin *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*, *vieille*, les adverbes *belle*ment, *nouvelle*ment, *folle*ment, *molle*ment, *vieille*ment.

Exceptions. Les adjectifs terminés en *ant* et *ent*, forment l'adverbe en changeant *ant* en *amment*, et *ent* en *emment* : de *vaillant*, *élégant*, *constant*, *diligent*, *éloquent*, *évident*, se forment les adverbes *vaill*amment, *élég*amment, *const*amment, *dilig*emment, *éloqu*emment, *évid*emment.

Lent et *présent*, au féminin, *lente*, *présente*, font *lente*ment, *présente*ment, suivant la règle générale.

Il y a quelques adverbes terminés en *ment*, qui ne viennent pas des adjectifs : ce sont *comment*, *incessam*ment, *notam*ment, *nuitam*ment et *sciem*ment.

Il y a aussi quelques adverbes de *manière*, qui ne sont pas terminés en *ment*; tels sont *en vain*, *exprès*, *mal*, *bien*, *ainsi*, *de même*.

Remarquez que l'*e* qui est avant *ment*, est marqué d'un accent aigu dans les adverbes sui-

vants : *aisément*, *aveuglément*, *commodément*, *communément*, *conformément*, *délibérément*, *démésurément*, *désespérément*, *désordonnément*, *déterminément*, *effrontément*, *énormément*, *expressément*, *figurément*, *importunément*, *impunément*, *incommodément*, *inconsidérément*, *indéterminément*, *inespérément*, *inopinément*, *mal-aisément*, *modérément*, *nommément*, *obscurément*, *obstinément*, *opiniâtrément*, *passionnément*, *posément*, *précisément*, *prématurément*, *privément*, *profondément*, *profusément*, *proportionnément*, *sensément*, *séparément*, *serrément*, *subordinément*.

Les adverbes de *manière* ont les trois degrés de signification, c'est-à-dire, le positif, le comparatif et le superlatif; comme : *il faut parler* distinctement, plus distinctement, très-distinctement.

Mal et *bien*, font au comparatif *pis* et *mieux*, et au superlatif, *le pis*, *le mieux*.

Les adverbes de *manière*, qui ont rapport à la quantité ou à la similitude, n'ont ni comparatif ni superlatif: comme *extrêmement*, *totalement*, *suffisamment*, *ainsi*, *de même*. *En vain*, *exprès*, *comment*, *incessamment*, *notamment* et *nuitamment* n'en ont pas non plus.

Les adverbes de *manière* sont souvent modifiés par les adverbes de quantité; comme : *l'homme sage ne dit rien sans en avoir bien* soigneusement *examiné la valeur; il se conduit si* prudemment, *que personne ne peut se plaindre de lui.*

Les adverbes d'*ordre* ou d'*arrangement*, tels que *premièrement*, *secondement*, etc. *d'abord*, *après*, *devant*, *derrière*, *auparavant*, *ensuite*, ne modifient que les verbes, et ne peuvent pas être modifiés par d'autres adverbes. Ex. *Il faut* premièrement *faire son devoir*; secondement, *il ne faut prendre que des plaisirs permis.*

Les yeux admirent d'abord *la beauté*, ensuite *les sens la desirent*, *le cœur s'y livre* après.

Les adverbes de *lieu*, comme *où*, *ici*, *là*, *delà*, *deçà*, *au-delà*, *dessus*, *par-tout*, *autour*, n'ont ni comparatif ni superlatif; mais ils peuvent être régis par des prépositions, excepté *par-tout* et *autour*. On dit : par *ici*, par *là*, d'*où*, par *où*, en *deçà*, en *dedans*, en *dehors*, par *dessus*.

Les adverbes de *distance* reçoivent le comparatif et le superlatif, et ils peuvent être modifiés par d'autres adverbes. Ex. *Les plus favorisés du prince, ne sont pas toujours ceux qui l'approchent* le plus près.

Il ne faut être ni trop près *ni* trop loin, *pour être dans un beau point de vue.*

Le adverbes de *temps* sont de deux sortes : les uns désignent les temps d'une manière fixe et particulière ; comme *quelquefois*, *autrefois*, *d'ordinaire*, *dorénavant*, *hier*, *aujourd'hui*. Ces adverbes ne sauroient être modifiés par d'autres. Il faut en excepter *souvent ;* car on dit : plus *souvent*, très-*souvent*, le plus *souvent*, trop *souvent.*

Jamais est quelquefois précédé de la préposition *à ; toujours* est quelquefois précédé de la préposition *pour*. Ex. *Soyez* à jamais *confondus*, *adorateurs impies de profanes idoles.*

Il faut bien réfléchir avant de prendre des engagements pour toujours.

Demain, *hier*, *aujourd'hui* peuvent être régis par une préposition ; comme : *depuis* hier, *pour* aujourd'hui, *à* demain, adieu *jusqu'à* demain.

Les autres adverbes de *temps* désignent le temps d'une manière relative, tels sont : *tôt*, *tard*, *matin* ; ils peuvent recevoir les degrés de comparaison, et être modifiés par d'autres adverbes ; comme *plus* tard, *très*-matin, *le* plutôt

que vous pourrez ; il est venu bien tard, *si* matin, *aussi* matin, etc.

Les adverbes de *quantité* sont ceux qui modifient par une idée de quantité, soit physique, soit morale ; tels sont : *assez*, *trop*, *peu*, *beaucoup*, *bien*, *fort*, *très*, *au plus*, *au moins*, *davantage*, *aussi*, *autant*, *tant*, *si presque*, *quelque*, *encore*.

Ces adverbes peuvent modifier les verbes, les adjectifs nominaux et verbaux, les adverbes de *manière*, et quelques-uns de *lieu*. *On estime* peu *les égoïstes*, quelque *bonnes qualités qu'ils aient d'ailleurs*.

Exceptions. Très, *quelque*, *aussi*, *si*, *tout* ne modifient que les adjectifs, les adverbes et les verbes passifs. *Davantage*, *du moins*, *au plus*, *au moins* ne modifient que le verbe ; *tout-à-fait* modifie les adjectifs et les participes.

On dit : *trop peu*, *bien peu*, *fort peu*, *très-peu*, *beaucoup trop*, *bien assez*, *bien plus*, *bien davantage*, *beaucoup moins*, etc.

Il y a de la différence entre *assez bien*, *bien assez* ; *bien moins*, *moins bien* ; *bien fort*, *fort bien*. Quand *bien* est le premier, il est adverbe de quantité ; quand il occupe la dernière place, il est adverbe de *manière*.

On dit de deux prédicateurs dont l'un crioit beaucoup, et l'autre étoit un orateur habile : le premier prêche bien fort, *le second prêche* fort bien.

Les adverbes de *distribution* sont, *quelquefois*, *d'autrefois*, *souvent*, *toujours*, *d'ordinaire*, *dorénavant*, etc.

Les adverbes de *motif* sont, *pourquoi*, *à cause*. Ce dernier est suivi de la préposition *de*, quand il doit s'unir à un nom ou à un pronom ; et de la conjonction *que*, quand on veut l'unir à un

verbe. Ex. *C'est* à cause de *vous que je sors. Si je prends part à cette affaire*, *c'est* à cause qu'elle *vous intéresse*.

Comment, *ou*, *combien*, *pourquoi*, *quand* peuvent servir dans la phrase interrogative ; mais nous n'en avons pas fait une classe séparée, parce qu'ils ne sont pas interrogatifs de leur nature.

L'adverbe est un mot simple ; aussi n'avons-nous pas mis au rang des adverbes les expressions suivantes : *pour le présent*, *tour-à-tour*, *à l'avenir*, *sans faute*, etc. Nous savons bien qu'elles expriment la même chose que les adverbes ; mais si l'on mettoit ces locutions adverbiales au rang des adverbes, il faudroit aussi regarder comme adverbes les prépositions avec leur régime ; comme *avec prudence*, *avec sagesse*, *sans réflexion*, *par douceur*, etc. car ces expressions signifient la même chose que *prudemment*, *sagement*, *étourdiment*, *doucement*.

DES CONJONCTIONS.

Les *conjonctions* sont des mots qui servent à joindre ensemble les différentes parties du discours. Ex. *Parlez peu* et *pensez bien*, si *vous voulez* qu'on *vous regarde* comme *un homme d'esprit*.

Les *conjonctions* sont *copulatives*, *augmentatives*, *alternatives*, *hypothétiques* ou *conditionnelles*, *adversatives*, *extensives*, *périodiques*, *motivales*, *conclusives*, *explicatives*, *transitives* et *conductives*.

Les conjonctions *copulatives* n'ont guère d'autre emploi que de lier les mots ; tels sont *et*, *ni*. Ex. *Semblable dans ses sauts hardis* et *dans sa*

légère

légère démarche à ces animaux vigoureux et *bondissants, il ne s'avance que par vives* et *impétueuses saillies*, et *n'est arrêté* ni *par les montagnes*, ni *par les précipices.* Bossuet, Oraison funèbre du grand Condé.

Les *augmentatives* lient, en ajoutant à ce qu'on a avancé : telles sont *de plus*, *d'ailleurs*, *encore*. Ex. *C'est un homme brusque qui s'emporte pour rien*, *et qui* de plus *frappe rudement ceux qui le servent*.

Vous devez par votre application contenter vos parents et vos maîtres : d'ailleurs, *vous savez combien il est honteux d'être ignorant.*

Ce n'est pas assez de croire en Dieu, *il faut* encore *l'aimer et observer ses lois.*

Les *alternatives* sont : *ou*, *sinon*, *tantôt*. *L'homme est incertain dans ses résolutions*, tantôt *il veut une chose*, tantôt *il en veut une autre.*

Grand roi, cesse de vaincre, ou *je cesse d'écrire.*

Appliquons-nous à *l'étude*, sinon *nous serons incapables de remplir les places auxquelles la Providence nous destine.*

Les *hypothétiques* ou *conditionnelles* lient par supposition, ou en marquant une condition : telles sont *si*, *soit*, *pourvu que*, *à moins de*, *à moins que*, *quand*, *sauf*.

Soit *vertu*, soit *prudence*, *il n'a point succombé.*

Quand *vous me haïriez*, *je ne m'en plaindrois pas.*

Je me rendrai à Paris, à moins *d'un accident imprévu.*

Les *adversatives* lient deux prépositions, en marquant l'opposition de l'une à l'autre : telles sont *mais*, *quoique*, *bien que*, *cependant*, *néanmoins*, *toutefois*. *La satisfaction qu'on tire de la*

vengeance ne dure qu'un moment; mais *celle qui l'on tire de la clémence est éternelle.*

On recherche les richesses, *et* cependant, *ou* néanmoins, *on voit peu de riches heureux.*

La morale de Cicéron, quoiqu'on *la puisse regarder comme l'extrait de tout ce que les Païens ont pensé de plus judicieux et de plus solide, doit* cependant *être tantôt épurée, tantôt appuyée par celle de l'Evangile.*

Les *extensives* sont, *jusque, encore, aussi, même, tant*, *non plus*, *enfin*; elles lient par extension de sens. *Il faut être ami* jusqu'*aux autels.*

Il s'est fait beaucoup prier, encore *ne viendra-t-il que demain.*

En achetant le cheval, *j'achète* aussi *la selle et la bride.*

On doit tout sacrifier et même *sa vie*, *pour son honneur.*

Il a fait plus de cinq cents lieues, tant *par eau que par terre.*

Les *périodiques*, ou les *conjonctions de temps*, sont celles qui marquent le temps; telles sont, *lorsque*, *quand*, *dès que*, *tandis que. Il faut travailler* quand *on est jeune.*

Nous devons être dociles, lorsqu'on *nous reprend à propos.*

Dès que *le vaisseau fut parti du port*, *il fut accueilli d'une furieuse tempête.*

Il faut battre le fer, tandis *qu'il est chaud.*

Les conjonctions *motivales* sont : *afin*, *parce que*, *puisque*, *car*, *d'autant que*, *comme*, *aussi*, *attendu*; elles lient en exprimant un motif. *Conduisons-nous avec prudence*, afin que *personne ne puisse nous blâmer.*

On ne sauroit trop exhorter les jeunes gens à la docilité : car, *sans cette vertu*, *ils ne pourront recevoir une bonne éducation.*

Pourquoi le demander, puisque vous le savez!

On m'a fort recommandé cette affaire, aussi *est-elle de grande conséquence.*

Comme *nous tenons tout de Dieu*, *il est juste de lui rapporter toutes nos actions.*

Les *conclusives* sont : *donc*, *par conséquent*, *ainsi*, *partant*. *Dieu est juste*; donc *il récompense la vertu. Dieu est infiniment parfait, et infiniment bon*; par conséquent *il ne peut se tromper, ni nous tromper.*

Notre prince est bon et humain; ainsi *vous pouvez implorer sa clémence.*

Vous m'avez gagné deux parties, je vous en ai gagné deux autres, partant *nous sommes quittes.*

Les *explicatives* sont : *comme*, *en tant que*, *savoir*, *sur-tout*; elles lient en expliquant.

Il l'a condamné comme juge, *il l'auroit justifié* comme *témoin.*

Jésus-Christ, en tant *que Dieu, est impassible*; *et* en tant *qu'homme, il a souffert la mort pour nous.*

Il y a trois vertus théologales, savoir, *la foi, l'espérance et la charité.*

Les *transitives* lient en passant d'une chose à l'autre : telles sont, *au reste*, *or*, *du reste*, *pour*, *quand*. *Tout homme est sujet à se tromper*; or, *mon cher ami, vous êtes homme.*

Je dis cette nouvelle comme je l'ai apprise, au reste *je ne la garantis pas.*

Voyez le ministre, exposez-lui votre affaire; c'est le conseil que je vous donne : du reste *vous pouvez consulter quelques personnes plus éclairées.*

Voilà deux pièces de drap : l'une est bonne, et j'en connois le prix; pour *l'autre*, *ou* quant *à l'autre, je ne vous conseille pas de la prendre.*

La *conductive* est *que*; elle sert à conduire le

sens à la perfection. *Il est important* que *les juges soient instruits. C'est témérité* que *d'exposer sa vie mal-à-propos.* Nous parlerons encore de cette conjonction.

Remarque. La conjonction est un mot simple et unique ; comme *et*, *mais*, *car*, *quoique*, *lorsque*, etc. Il y a quelques conjonctions formées de plusieurs mots autrefois séparés ; comme *lorsque*, *puisque*, *quoique*, etc. mais l'usage ayant réuni ces mots, ils doivent à présent être regardés comme de simples conjonctions. Cette réunion empêche qu'on ne confonde des sens très-différents. Quand je dis : *Nous devons nous appliquer à l'étude pendant notre jeunesse*, parce que *les ignorants n'ont guère de considération*, quoiqu'*ils aient d'ailleurs de bonnes qualités ;* les mots *parce que*, *quoique*, ainsi réunis, forment des conjonctions. Mais je sépare ces mots, en disant, par exemple : Quoi que *vous puissiez alléguer*, *il est facile de comprendre* par ce *qu'on voit tous les jours, que le mauvais exemple est pernicieux* ; alors *quoi que* signifie *quelque chose que ;* et dans *par ce que*, *par*, est une préposition suivie des pronoms *ce* et *que*, c'est-à-dire, par les choses qu'on voit tous les jours.

Néanmoins pour éviter toute équivoque, au lieu de *par ce que*, *quoi que*, il vaut souvent mieux dire et écrire, *quelque chose que*, *par les choses que.*

DES INTERJECTIONS, DES PARTICULES ET DES MOTS EXPLÉTIFS.

Les *interjections* servent à marquer une affection ou un mouvement de l'ame, soit de douleur et de tristesse ; comme *ah*, *aïe*, *ahi*, *hélas*, *ô*, *ouf*, etc. soit de joie ou de désir, comme *bon*, *ha*, *ha*, etc. de crainte, d'aversion et de dérision ; comme *fi*, *ah*, *oh*, *eh*, *zest*, etc. d'affirmation, de négation et de doute ; comme *certes*, *oui*, *non*, *ne*, *ne pas*, *ne point*, *plus*. Elles servent aussi à exciter, comme *çà*, *courage*, *allons*, *gai*, *alerte*, etc. à avertir ; comme *gare*, *hola*, *hola-ho*, *chut*, *hu*, *hem*, *tout-beau*, etc.

Les particules préparent l'esprit à prendre dans un certain sens ce qui suit ; comme *de* et *que*.

La particule *de* dispose à prendre dans un sens d'extrait ce qui la suit. Quand je dis : *Melchisédech, prêtre du Très Haut, offrit* du *pain et* du *vin, et bénit Abraham ; du pain* et *du vin* signifient une partie du pain et du vin qui étoient dans l'endroit où se trouvoit Melchisédech. De même quand je dis : De *savants auteurs ont traité cette matière* ; je ne parle pas de tous les savants auteurs, mais seulement d'une partie des savants ; et c'est comme si je disois : *Quelques savants auteurs ont traité cette matière.*

Que, dispose l'esprit à l'admiration, au reproche, au commandement, au souhait, etc. Que *Dieu est bon !* Que *ne veniez-vous plutôt ?* Qu'*il soit sage*. Que *le ciel bénisse mes travaux !* Que *vous a coûté cette maison ?* c'est-à-dire, *combien vous a coûté*, etc. Que *vous soyez riche ou pauvre*,

vous n'êtes pas moins obligés d'être vertueux, c'est-à-dire, *soit que vous soyez*, etc.

Les mots explétifs n'entrent pour rien dans la construction de la phrase; mais ils répondent au sentiment intérieur dont on est affecté, et donnent plus d'énergie à l'expression.

Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours!

Je l'ai vu de mes propres yeux, *entendu* de mes propres oreilles. *Il est* par *trop bon*.

Remarque. Les huit sortes de mots que nous venons de définir, désignent ou les objets de nos pensées, ou les différentes vues sous lesquelles l'esprit considère ces objets.

De la première espèce sont le nom et le pronom; de la seconde sont l'article, le verbe, la préposition et la conjonction. L'adverbe, dit M. Duclos, est de l'une et de l'autre classe, parce qu'il contient une préposition et un nom. *Sagement*, avec sagesse; *prudemment*, avec prudence.

Ces mots joints ensemble forment des phrases et des périodes.

Des phrases et des périodes.

La *phrase* est la réunion de plusieurs mots qui forment un sens. *L'étude forme le cœur et étend l'esprit.*

Il n'y a point de contentement égal à celui qui vient d'une bonne action.

On appelle *période* plusieurs phrases tellement réunies, qu'elles dépendent les unes des autres pour former un sens complet.

Autant qu'il faut de soins, d'égards et de prudence,
Pour ne pas diffamer l'honneur et l'innocence:
Autant il faut d'ardeur, d'inflexibilité,
Pour déférer un traître à la société. GRESSET.

Dans les phrases et dans les périodes, il faut bien remarquer les *expressions incidentes.*

On appelle ainsi les expressions qui servent à développer quelques parties de la phrase, à donner plus de force et de nombre au discours. Ex. *Nous ne devons jamais*, en quelque circonstance que nous nous trouvions, *agir contre le témoignage de notre conscience.* Dans cette phrase, *en quelque circonstance que*, etc. est l'expression incidente.

Soyez persuadé que, soit en faveur de la république qui m'est plus chère que ma vie, soit par le penchant que j'ai pour vous, *je seconderai toujours vos excellentes intentions, et je contribuerai de toutes mes forces à votre grandeur et à votre gloire.*

Dans cet exemple, les mots *soit en faveur de la république*, etc. sont la phrase incidente, ceux-ci, *je seconderai et je contribuerai*, se rapportent au *que* qui est au commencement, etc.

La phrase est ou *interrogative*, ou *impérative*, ou *expositive.*

La phrase est interrogative, lorsqu'en parlant on fait une question.

Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés !
Dans l'horreur qui nous environne,
N'entends-tu que la voix de nos iniquités !
N'es-tu plus le Dieu qui pardonne !

La phrase est *impérative*, quand en parlant on commande, on défend, on prie ou l'on exhorte. *Ne nous reposons point sur la vertu de nos pères, soyons nous-mêmes gens de bien.*

Sur ton esprit fais un effort ;
Apprends, n'en perds jamais l'envie.
Car l'ignorance en cette vie
Est une image de la mort !

La phrase est *expositive*, quand on ne parle ni pour interroger, ni pour commander. Ex. *Pour se trouver dans l'abondance, il n'est pas nécessaire d'augmenter ses richesses, il suffit de diminuer ses desirs.*

Les louanges, disoit Henri IV, seroient d'un grand prix, si elles nous donnoient les perfections qui nous manquent.

Dans les phrases et dans les périodes, il y a des mots qui sont en sujet, d'autres au vocatif et d'autres en régime. Il est nécessaire de se familiariser avec ces termes, parce que nous les employerons souvent dans la suite de cet ouvrage.

DU SUJET, DU VOCATIF ET DES RÉGIMES.

Le *sujet* ou le *nominatif* est ce qui exprime ou désigne, soit la personne, soit la chose dont on parle.

Le menteur *est généralement méprisé*, il *est odieux à tout le monde.* Ici le *menteur*, *il*, sont sujets.

Du *pain*, des *légumes*, de *l'eau*, *étoient toute la nourriture des solitaires. Du pain*, *des légumes*, *de l'eau*, sont ici sujets du verbe *étoient.*

Le *vocatif* est le mot par lequel on adresse la parole à une personne ou à une chose.

Grand Dieu, *tes jugements sont remplis d'équité.*
Répondez, Cieux et Mers, *et vous*, Terre, *parlez.*

Le *régime* en général est un substantif, un pronom, ou un verbe qui restreint ou détermine la signification d'un autre substantif ou d'un autre verbe. Ex. *Aimons la loi du Seigneur.* Ces mots, *la loi*, restreignent ou déterminent l'action du verbe *aimons*, qui, considéré seul, marque une sorte d'action générale et indéterminée. Ces

mots *la loi*, sont à leur tour déterminés par ceux-ci *du Seigneur*..

Si vous voulez passer *tranquillement* la vie,
Au bonheur du prochain *ne portez point envie.*

Le *régime* est ou *simple* ou *composé.*

Le *régime simple* restreint ou détermine la signification du verbe, sans préposition, ni exprimée, ni sous-entendue.

La vertu fait trouver le seul point immuable.
Elle seule procure un plaisir véritable.

Ici *trouver le seul point*, *un plaisir*, sont régimes simples, parce qu'ils restreignent sans préposition la signification des verbes *fait*, *procure*.

Remarques. De, *du*, *de la*, *des*, sont prépositions quand ils répondent à la question *de qui? de quoi? de quel lieu?* ou qu'ils sont mis pour une autre préposition. Ils forment alors un régime composé avec les noms qui les suivent. Ex. *La maison* de *ma sœur*; *j'ai appris* de *votre frère*; *je me souviens des fautes* de *ma jeunesse. Je viens du logis*; *il agit* de *bonne foi*, c'est-à-dire, avec bonne foi. *J'ai mangé* de l'*excellent pain*, des *excellents fruits que vous m'avez envoyés.*

De, *du*, *de la*, *des*, sont particules extractives, et forment avec le nom qui les suit un régime simple, quand ils répondent à la question *qu'est-ce que? quoi?* Ex. *Nous mangeons* du *pain*, *nous buvons de l'eau* (1).

---

(1) « Je crois, dit Du Marsais, que *de* ou *des* sont toujours des prépositions extractives, et que quand on dit : » Des *savans soutiennent*, des *hommes m'ont dit*, etc. *des savants*, *des hommes* ne sont pas au nominatif; et de » même quand on dit : *J'ai vu des hommes*, *j'ai vu des femmes*, etc. *des hommes*, *des femmes* ne sont pas à » l'accusatif (c'est ce que j'appelle *régime simple*); car

Le *régime composé* restreint le nom ou le verbe par le moyen d'une préposition exprimée ou sous-entendue.

Ami droit et sincère, on doit à ses amis
Garder fidèlement ce qu'on leur a promis.
L'homme sage à chacun *rend ce qu'on doit* lui *rendre.*

A ses amis, *à chacun*, sont régimes composés à cause de la préposition *à*. *Leur*, *lui* sont aussi

---

» si on veut bien y prendre garde, on reconnoîtra que *ex* » *hominibus*, *ex mulieribus*, etc. ne peuvent être ni le sujet » de la proposition, ni le terme de l'action du verbe, et » que celui qui parle veut dire que quelques-uns des savants » soutiennent, quelques-uns des hommes, quelques-unes » des femmes disent, etc. »

1.° *De*, *du*, *des*, ne sont pas des prépositions extractives dans ces phrases : *La crainte* du *Seigneur est le commencement* de *la sagesse. L'observation* des *lois est la sureté* des *Etats*. Les mots *Seigneur*, *sagesse*, *lois*, *Etats*, sont ici dans un sens individuel, ou dans un sens générique.

2.° Des *hommes*, des *femmes disent*, c'est-à-dire, quelques hommes, quelques femmes disent, *quidam homines*, *quædam mulieres dicunt ;* et ces mots en latin comme en françois sont les nominatifs du verbe. De même, *je connois* des *auteurs*, c'est-à-dire, quelques auteurs, se traduira par *quosdam novi auctores ;* et ces mots *quelques* en françois et *quosdam* en latin, sont l'accusatif ou le régime simple des verbes *je connois* et *novi*.

Des *troncs qui pourrissoient le ciseau fit* des *Dieux.*

Le premier *des* est une préposition, et forme avec le nom qui suit un régime composé ; le second *des* est une particule extractive, et forme un régime simple avec le mot *Dieux*. Que fit le ciseau ? il fit des Dieux. De quoi les fit-il ? des troncs qui pourrissoient.

3.° Si *de* ou *des* étoient toujours des prépositions extractives, et qu'on dût sous-entendre les mots *quelques-uns*, etc. on devroit dire contre l'usage : Des *excellents grammairiens ont pu faire* des *légères fautes*. Car, dit Du Marsais lui-même, dans les propositions elliptiques, les mots énoncés doivent être présentés de la forme qu'ils le seroient, si la proposition étoit explicite.

régimes composés, parce qu'ils sont pour *à eux*, *à lui*. De même, *moi*, *toi*, *me*, *te*, *nous*, *vous*, *se*, sont régimes composés, quand ils sont mis pour *à moi*, *à toi*, *à nous*, *à vous*, *à soi*, etc. Ainsi dans ces vers :

Mais hier il m'aborde ; et me serrant la main,
Ah ! Monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.

Me, avant *aborde*, est régime simple ; les deux autres sont régimes composés.

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie ;
Comme à mon ennemi, je t'ai donné la vie.

Le premier *te* est ici régime simple ; le second, régime composé.

Les yeux de l'amitié se trompent rarement.
Je hais l'art de régner, qui se permet des crimes. CRÉBILLON.

Le premier *se* est régime simple ; le second, régime composé.

Votre père nous *a embrassés*, *et* nous *a fait mille amitiés.*

Le premier *nous* est régime simple ; le second, régime composé.

Le régime simple répond *à l'accusatif ;* le régime composé, *au génitif*, *au datif*, ou *à l'ablatif des Latins.*

Nota. Comme un verbe ne peut avoir deux régimes simples, *me*, *te*, *se*, *nous*, *que*, *vous* sont en régime simple, quand le verbe, outre ses pronoms, a un régime composé : au contraire, ils sont en régime composé, quand, outre ces pronoms, le verbe a un régime simple. Ainsi dans *qui t'en convie*, *te* ou *t'* est régime simple, parce que le pronom *en*, mis pour *d'être amis*, est régime composé. Au contraire, *te* ou *t'* dans

je t'ai donné la vie, est régime composé, parce que ces mots, *la vie*, sont régime simple. De même, dans *il* nous a fait *mille amitiés*, *nous* est régime composé, parce que *mille amitiés* forment le régime simple. Cette observation sera fort utile pour les règles des participes.

Remarque pour ceux qui traduisent du françois en latin.

Les pronoms *moi*, *toi*, *me*, *te*, *nous*, *vous*, *se*, *soi*, *que*, *à qui*, *auquel*, etc. *lui*, *leur*, *dont*, etc. sont dans la phrase ou nominatifs, ou vocatifs, ou régimes.

Quand ils sont en françois au nominatif ou au vocatif, on les met ordinairement en latin aux mêmes cas.

Quand ils sont en régimes, on les met en latin au cas que demande le mot qui les régit. *Il me prêtera un livre :* librum mihi commodabit. *Il m'écrira :* mihi *ou* ad me scribet. *Il m'a rendu service :* officium in me contulit, *ou*, de me benè meritus est. *Il m'a demandé si*, etc. ex me quæsivit an, etc. *Il me secourra :* mihi opitulabitur. *Il m'a oublié :* mei oblitus est. *Il m'a enseigné la langue latine :* linguam latinam me docuit, etc.

Le livre dont je me sers : liber quo utor. *L'homme dont j'estime la vertu :* vir cujus virtutem probo. *Les louanges dont vous avez comblé mon frère :* laudes quibus meum fratrem cumulasti.

Dont est toujours régi par le mot après lequel on peut mettre *de* et l'antécédent de *dont*. *L'homme* dont *j'estime la vertu*. On peut dire : *J'estime la vertu de l'homme*. *Les louanges* dont *vous avez comblé mon frère*, c'est-à-dire, *vous avez comblé de louanges mon frère*.

DE LA SYNTAXE.

Le mot *Syntaxe* vient d'un mot grec, qui signifie *arrangement*, *construction*. La *Syntaxe* traite de l'union, de l'accord, de l'arrangement des diverses espèces de mots dans les phrases.

De l'usage de l'article.

I. On a déjà dit que l'*article* se plaçoit avant les noms communs, quand ces noms désignoient toute une espèce de choses, une ou plusieurs choses déterminées.

L'opprobre avilit l'ame et flétrit le courage.
La modération est le trésor du sage.

Il est bon de faire sur cette règle les deux remarques suivantes :

1.° Ce n'est point l'article qui détermine la signification du nom commun ; c'est, dit M. d'Olivet, le nom même avec une restriction, ou tacite ou exprimée; restriction tacite qui naît des circonstances où je parle; quand à Paris je dis : *le gouvernement*, c'est le *gouvernement françois*; restriction exprimée, ou par un adjectif : *Les hommes vertueux modèrent leurs passions*; ou par un pronom suivi d'un verbe : *Les hommes qui aiment l'étude sont avares de leur temps.*

2.° Sous le nom de substantifs communs, nous comprenons les noms propres d'hommes, les adjectifs, les prépositions et les verbes employés comme noms communs. On dit : Le Dieu *de paix*. Les Cicérons et les Virgiles *seront toujours rares*.

La nature ne demande que le nécessaire, *la raison*

veut l'utile, *l'amour-propre recherche* l'agréable, *la passion exige* le superflu.

Le devant *de la maison*. Le dessus *de la porte*.

Laissez dire les sots ; le savoir *a son prix*.

II. On met *l'article* (*du*, *de l'*, *de la*, *des*) avant le nom commun pris dans un sens partitif, c'est-à-dire, qui n'est pas pris dans toute l'étendue de sa signification, pourvu que ce nom ne soit précédé ni d'un adjectif, ni d'un adverbe, ni d'une particule de quantité, comme *que* pour *combien*, *beaucoup*, *peu*, *pas*, *point*, *moins*, *plus*, *tant*, etc. Dans ce cas, on ne met plus que *de*. Ex. *Il a* de *l'esprit*; *qu'il a d'esprit!* combien *il a d'esprit*.

Du *pain et* de *l'eau me suffiront*. De bon pain *et* de bonne eau *me suffiront*. *Pour écrire*, *il faut* du *papier et* de *l'encre*. *Pour bien écrire*, *il faut* de bon papier *et* de bonne encre.

Chez les Romains, *ceux qui étoient convaincus d'avoir employé* des moyens *illicites* ou d'indignes *voies pour parvenir au commandement*, *en étoient exclus pour toujours*. Vertot.

Ceux qui gouvernent sont comme les corps célestes qui ont beaucoup *d'éclat*, *et qui n'ont* point *de repos*.

Dans ces phrases, les mots *esprit*, *pain*, *eau*, *papier*, *encre*, *moyens*, etc. sont pris dans un sens partitif ; ils signifient une partie de ce qu'on appelle *pain*, *eau*, *papier*, *encre*, *moyens*, etc. *Du*, *des*, avant les noms, sont pour *de le*, *de les*.

On dit de même : *il a infiniment* d'esprit. Il a *de l'esprit* infiniment.

On trouve dans le Dictionnaire de l'Académie au mot *papier*, du *grand papier*, du *petit papier* ; et quelques auteurs en ont conclu que l'on pouvoit indifféremment employer ou sup-

primer l'article avant les noms au singulier. On peut employer *du*, *des*, avant un adjectif et un substantif, quand ces noms ne sont pas pris dans un sens partitif, comme : *Je me suis servi du grand et du petit papier*, *des beaux livres que vous m'avez donnés*. Les mots *papier* et *livre* sont ici dans un sens déterminé, et ils doivent être accompagnés de l'article, suivant ce que nous avons dit dans la première règle. Mais on supprime l'article quand le nom est pris dans un sens partitif. *Cela fait faire* de mauvais sang. Académie au mot *sang*. Il faut regarder *du grand papier* comme une faute d'impression (1).

Ainsi Racine a fait une faute quand il a dit de Mithridate :

Qui sait si ce roi
N'accuse point le ciel qui le laisse outrager,
Et des indignes fils qui n'osent le venger.

Il falloit, et *d'indignes fils*, ou et *deux indignes fils* ; et c'étoit peut-être ce qu'avoit mis Racine.

Nota. Avec *pas* et *point*, on met quelquefois l'article avant le mot ; c'est quand *pas* ou *point* ne tombe que sur le verbe, sans influer sur le régime.

Je ne vous ferai point des *reproches frivoles*. RACINE.

Roxane fait des reproches à Bajazet dans toute la scène où est ce vers. Ainsi elle ne veut pas dire qu'elle ne lui fera aucun reproche, mais qu'elle ne lui fera point de ces reproches qui ne sont que frivoles. Le même poète a dit :

Madame, je n'ai point des *sentimens si bas*.

---

(1) Cette faute existe dans toutes les éditions du Dictionnaire de l'Académie, excepté dans celle publiée par *Smith* en l'an VI, à laquelle a coopéré l'auteur de cet ouvrage.

Bien mis pour *beaucoup*, est suivi de l'article. *Voilà des diamants qui ont* bien de *l'éclat.*

La raison de cette différence, c'est que *bien* est adverbe et signifie *largement*, *en abondance*, au lieu que *beaucoup*, *peu*, *pas*, etc. sont de véritables noms, du moins dans l'origine. Ainsi, comme on dit : *il a une grande quantité* de livres ; *il a un petit nombre* d'amis, etc. on dit de même : *il a beaucoup* de livres ; *il a peu* d'amis, etc. DU MARSAIS.

Remarque. Si l'adjectif et le substantif ne forment qu'un sens indivisible, alors l'article est d'usage. *Cet homme a* de *l'esprit*, des *belles-lettres*, c'est-à-dire, *de la littérature.*

C'est Ainsi que Boileau a dit d'Alexandre :

Heureux si, de son temps, pour de bonnes raisons,
La Mécédoine eût eu des Petites-Maisons.

Parce qu'ici *Petites-Maisons* signifient hôpital où l'on met les fous.

On dira de même : *Monsieur a* des *petits-fils*, des *petites-filles*, des *petits-neveux*, des *petites-nièces. Il y a* des *petits-maîtres et* des *petites-maîtresses à la cour et ailleurs.*

Mais on ne doit pas dire : *Devenons comme* des *petits enfants sans orgueil*, *sans déguisement et sans malice.*

Il faut dire : *de petits enfants.*

III. Les noms communs sont sans article : 1.° quand ils sont au vocatif. Soldats, *suivez-moi.*

Souvent on met *ô* avant le vocatif. *Ecoutez*, ô peuples *remplis de valeur.*

2.° Quand ils sont précédés d'un mot qui en détermine la signification, comme *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*, *ce*, *nul*, *aucun*, *quelque*, *chaque*, *tout* (mis pour *chaque*) *certain*, *plusieurs*, *tel*,

Le temps qui change tout, change aussi nos humeurs :
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.

Tout *homme peut mentir* ; *mais* tout *homme ne ment point.*

Nota. Quand *tout* marque la totalité précise ou une quantité intégrale, le substantif est précédé de l'article. *Vouloir contenter* tout *le monde est une folie ; il faut remplir* tous *les devoirs auxquels on est tenu, et ne point s'embarrasser de* tout *le reste.*

3.° Après un nombre cardinal qui ne marque aucun rapport ni à ce qui précède, ni à ce qui suit. *Dolabella disoit à Cicéron : Savez-vous bien que je n'ai que* trente *ans. Je dois le savoir*, répondit Cicéron, *il y a plus de* dix *ans que vous me le dites.*

Exceptions. Le nombre cardinal prend l'article : 1.° quand il est mis pour un nombre ordinal, ou qu'il est employé substantivement. *Le* deux *de Mars*, c'est-à-dire, le deuxième jour de Mars ; *le* sept *de cœur*, *le* neuf *de carreau.*

2.° Quand, outre le nombre, il marque un rapport spécificatif à ce qui précède ou à ce qui suit. *L'intempérance et l'oisiveté sont* les deux *ennemis les plus dangereux de la vie.*

Avez-vous lu les trois volumes *que je vous ai prêtés ? j'ai lu* les deux *premiers*, *j'achèverai demain le troisième.*

Dans la première phrase, on veut faire entendre : 1.° que l'intempérance et l'oisiveté sont deux ennemis ; 2.° que ce sont les plus dangereux de la vie : et c'est à cause de ce superlatif *les plus dangereux*, que l'on met l'article avant *deux.*

Dans la seconde phrase, je demande non-seulement si l'on a lu trois volumes, mais encore si

l'on a lu ceux que j'ai prêtés ; et l'on me répond, non-seulement qu'on a lu deux volumes, mais qu'on a lu les deux premiers volumes des trois que j'ai prêtés ; et c'est à cause de ces nouveaux rapports qu'on met l'article avant *trois* et *deux*.

Si dans la première phrase on ôte *les* avant *deux : L'intempérance et l'oisiveté sont* deux *ennemis les plus dangereux de la vie*, la phrase n'est pas françoise.

IV. Les noms communs sont sans article : 1.° quand on les emploie dans un sens vague et indéterminé. Ex. *Il aime à rendre service.*

Le mal vient à cheval *et s'en retourne* à pied.

Un bienfait reproché tient toujours lieu d'offense. RACINE.

A vaincre sans péril, *on triomphe sans* gloire. CORNEILLE.

2.° Lorsqu'ils sont placés en forme d'adresse, comme : *il loge rue Cassette*, *faubourg S. Germain*, *quartier S. Sulpice*. C'est par abréviation qu'on parle ainsi.

V. Les noms propres de divinités, d'hommes, d'animaux, de villes, de places et de lieux particuliers, sont sans article : *Dieu est tout-puissant. Junon étoit femme de Jupiter. Paris est la capitale de la France. Pâris enleva Hélène, et fut cause de la guerre de Troie.*

Plusieurs noms de villes ou de lieux particuliers, formés d'un nom commun, gardent toujours l'article comme une portion inséparable.

Le *Catelet*, la *Chapelle*, la *Villette*, le *Caire*. la *Mecque*, la *Fère*, la *Flèche*, la *Rochelle*, la *Charité*, *le Hâvre*, etc.

Remarque. Quoiqu'on dise sans article *S. Pierre*, *S. Jean*, *S. Martin*, etc. en parlant de la fête de ces Saints, on dit la *S. Pierre*, la *S. Jean*, la

S. Martin. C'est qu'on sous-entend le mot *fête.* *La S. Pierre*, c'est-à-dire *la fête de S. Pierre.*

VI. On met l'article avant le nom propre des personnes pour qui on marque peu de considération. Cette manière de parler étoit plus usitée autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui. On ne l'emploie plus qu'en parlant des femmes débauchées, et quelquefois des actrices. *On dit que la Lemaure soutenoit, par la beauté de sa voix, les mauvais opéra.* On sous-entend alors le nom d'espèce, *l'actrice Lemaure.*

On met aussi l'article avant plusieurs noms italiens, pourvu que ce ne soient pas des noms de baptême : le *Tasse*, l'*Arioste*, le *Dante*, en sous-entendant *poète*, *le poète Tasse*, etc. Le *Titien*, le *Carrache*, etc. en sous-entendant *peintre*, *le peintre Titien*, etc.

VII. Les noms propres de régions, contrées, rivières, vents et montagnes, prennent l'article ou le rejettent comme les noms communs. *La France est au Nord de la Méditerranée. Les vents du Nord sont froids.*

La Bourgogne produit d'excellent vin.

Philippe le Bon, duc de Bourgogne, institua à Bruges en Flandre l'ordre de la Toison d'or, en 1430.

Mais on joint toujours l'article aux noms de lieu peu connu, ou dont l'usage est moins fréquent ; comme : *le Mexique, le Japon, les Indes, le Pérou, la Floride*, etc. et à ceux-ci : *la Marche, le Maine, le Milanès, le Mantouan, le Parmésan, l'Abruzze, le Péloponnèse, le Perche.* On dit : *Je viens du Japon, du Mexique, de la Floride*, etc. *Je sors du Mantouan, de l'Abruzze*, etc. *La province du Maine et celle du Perche ne faisoient qu'un gouvernement.*

Ces noms, comme on voit, sont différents

des autres; car nous disons sans article : *Il vient d'Irlande, d'Angleterre, d'Allemagne*, etc. *La province de Picardie et celle d'Artois ne faisoient autrefois qu'un gouvernement.*

D'autres noms de provinces, d'îles et de royaumes s'emploient toujours sans article; comme *Candie, Corfou, Rhodes, Naples, Venise*, etc. *Rhodes, Candie, Corfou sont des îles de la Méditerranée.*

C'est parce que ces provinces, îles et royaumes ont le même nom que leur ville capitale. Ainsi pour ôter l'équivoque, on dit souvent : *le royaume de Naples, la ville de Naples. La république, la ville de Venise.*

VIII. L'article accompagne encore les adjectifs placés avant ou après un nom propre, pour distinguer la personne dont on parle de celles qui pourroient porter le même nom. *Louis* le *Grand, fils de Louis* le *Juste, et petit-fils de Henri* le *Grand, a eu pour successeur Louis* le *Bien-aimé, son arrière-petit-fils.*

La douceur, la bonté du *grand Henri a été célébrée de mille louanges.* Pelisson.

Cependant on dit sans article, *César-Auguste, Philippe-Auguste : Henri IV, Louis XII.* Il en est de même des autres noms de nombre.

On met encore l'article avant l'adjectif qui spécifie une différence, et marque un sens distinctif. *Il faut fréquenter la bonne compagnie, et fuir* la *mauvaise.*

IX. Quand le superlatif relatif est avant son substantif, l'article sert pour l'un et pour l'autre; s'il est après, le substantif et le superlatif ont chacun leur article. *Les plus habiles gens font quelquefois les plus grossières fautes. Les hommes les plus habiles font quelquefois les fautes les plus grossières.*

X. L'article se répète, 1.° avant chaque substantif. *L'ignorance est la mère de l'admiration*, de *l'erreur*, du *scrupule*, de la *superstition*, de la *prévention*.

2.° Avant les adjectifs qui précèdent le substantif, sur-tout lorsqu'ils expriment des qualités opposées. Les *vieux et* les *nouveaux soldats firent également bien leur devoir*.

Mais on peut dire aussi : Les *grands et vastes projets, joints* à la *prompte et sage exécution, font le grand ministre* ; parce que ces adjectifs n'expriment point des qualités opposées.

Accord de l'article, de l'adjectif, du pronom et du verbe, avec le substantif.

Les règles qui regardent l'article, l'adjectif, le pronom et le verbe, par rapport à la concordance, étant à peu de chose près les mêmes, nous en traiterons ici en même temps pour éviter une répétition ennuyeuse. Observez seulement que la concordance du verbe ne regarde ici que le nombre ; ce qui concerne le genre pour les participes, sera traité dans un article spécial.

Première règle. L'article, l'adjectif, le pronom et le verbe, qui ne se rapportent qu'à un substantif, se mettent au même genre et au même nombre que ce substantif. Un *homme* (Cromwel) s'est rencontré *d'une profondeur d'esprit* incroyable, *hypocrite* raffiné *autant qu'*habile *politique*, capable *de tout entreprendre et de tout cacher*, *également* actif *et* infatigable *dans* la *paix et dans* la *guerre*, *qui ne* laissoit *rien à* la *fortune de ce qu'*il pouvoit lui *ôter par conseil et par prévoyance; mais du reste si* vigilant *et si* prêt *à tout*, *qu'*il *n'a*

jamais marqué les *occasions qu'*elle lui a présentées ; *enfin un de ces esprits* remuants *et* audacieux *qui* semblent *être* nés *pour changer* le *monde*. BOSSUET. Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

Ainsi, la phrase suivante n'est pas correcte. *M. de Némours ne laissoit échapper* aucune occasion de *voir madame de Clèves*, *sans laisser paroître néanmoins qu'il* les *cherchât*.

Exceptions. I. Les adjectifs pris adverbialement, sont toujours au masculin singulier. *Elle chante* faux, *elles parlèrent* haut, *elle sent* mauvais, *elles voient* clair, *elle resta* court, *elles se font* fort *de la réussite*.

Cependant on dit : *une nouvelle* venue, pour *une femme nouvellement arrivée; des fleurs* fraiches *cueillies*, pour *des fleurs nouvellement cueillies* (1).

II. *Tout*, mis pour *quoique très*, ou pour *entièrement*, ne prend ni genre, ni nombre : 1.° lorsqu'il est suivi d'un adjectif masculin ou d'un adverbe. *Les plus grands philosophes*, tout éclairés *qu'ils sont*, *ignorent les véritables causes de bien des effets naturels*.

La rivière coule tout doucement. *Elle est* tout comme *les autres*.

Tout *éclairés qu'ils sont*, signifient, *quoiqu'ils soient très-éclairés*. *Elle est* tout *comme les autres*, signifie, *elle est entièrement comme les autres*.

---

(1) Suivant Vaugelas, on pourra mettre au masculin le pronom qui se rapporte à personne, si ce pronom en est séparé par un grand nombre de mots : Ex. *J'ai eu cette consolation dans mes ennuis, qu'une infinité de* personnes qualifiées *ont pris la peine de me témoigner le déplaisir qu'*ils en *ont eu*. Nous ne sommes pas de l'avis de Vaugelas ; le substantif personne est toujours féminin, et il faut : qu'elles en *ont eu*.

2.° Lorsqu'il est suivi d'un adjectif féminin, qui commence par une voyelle ou une *h* non aspirée. *Elles sont* tout interdites. *La vertu*, tout austère *qu'elle est. fait goûter de véritables plaisirs.*

Mais *tout* mis pour *quoique*, *entièrement*, prend le genre et le nombre avant l'adjectif féminin qui commence par une consonne : Ex. *Cette maison me convient*, toute petite *qu'elle est.*

Loin d'ici ces maximes de la flatterie, que les rois naissent habiles, et que leurs ames privilégiées sortent des mains de Dieu toutes sages *et* toutes savantes. COLLIN.

Tout mis pour *quoique très*, *entièrement*, ne devroit prendre ni genre, ni nombre, comme les autres adjectifs pris adverbialement ; et de même qu'on dit : *elle chante faux*, *elles parlent haut*, on diroit aussi : *elle est tout consolée*, *elles sont tout consolées*. On éviteroit par-là une équivoque. Ces mots, *elles sont toutes consolées*, *toutes surprises*, peuvent signifier ou que toutes les personnes dont on parle sont consolées, surprises, ou bien que ces personnes sont entièrement consolées, fort surprises ; ce qui fait deux sens différents. *Elles furent toutes surprises de le voir.*

III. *Quelque...que* signifie à peu près la même chose que *quoique*. Quand il y a un substantif entre *quelque* et *que*, on écrit *quelques*, si le substantif est au pluriel. Quelques *richesses que vous ayez*, de quelques *avantages que vous jouissiez*, *vous ne serez point heureux*, *si vous ne savez réprimer vos passions* (en latin, *quantuscumque*, *quantuslibet*).

Quand il n'y a qu'un adjectif ou un adverbe entre *quelque* et *que*, alors *quelque*, quoique joint à des pluriels, ne prend point d's. Quelque *habiles*, quelque *éclairés que nous soyons*, *ne faisons pas un vain étalage de notre science* (en latin, *quantumvis.*) Quelque *rigoureusement démontrées que vous paroissent vos assertions*, *nous ne pouvons les*

approuver. Il signifie *à quelque point*, *à quelque degré que*.

Ainsi, il y a faute dans cette phrase : *Tous les peuples de la terre*, quelques différents, quelques opposés *qu'ils soient par leurs caractères*, *leurs mœurs*, *leurs inclinations*, *se trouvent tous réunis dans un point essentiel*, *qui est le sentiment intime d'un culte dû à un Être suprême*. Il falloit, *quelque différents*, *quelque opposés*, etc.

Remarques. 1.° Quand on veut placer le substantif après le *que* et le verbe, il faut se servir de *quel que*, *quelle que* (en deux mots), qui désigne la qualité, et répond au *qualiscumque* des Latins. Quelle que soit *votre naissance*, quelles que soient *vos dignités*, *vous ne devez mépriser personne*.

2.° Ne confondez pas *tel*, *telle que*, avec *quelque*.. *que* ou *quel que*. *Tel que* sert à la comparaison et régit l'indicatif. *On craint de se voir* tel qu'on est, *parce qu'on n'est pas tel* qu'on devroit être. Flechier.

Ainsi n'imitez pas l'auteur qui a dit : *Un titre* tel qu'il soit *n'est rien*, *si ceux qui le portent ne sont pas grands par eux-mêmes*. Il falloit dire, *quel qu'il soit*.

Au lieu de dire : A tel *degré d'honneur* que *vous l'éleviez*, *il ne sera point content* ; dites : *à quelque degré*, etc.

Quelque est encore sans pluriel, quand il signifie *environ*, *à peu près*. *Il y a* quelque *soixante ans*.

IV. *Nu* ne prend ni genre ni nombre dans *nu-pieds*, *nu-jambes*, *nu-tête*. *S. Louis porta la couronne d'épines* nu-pieds, nu-tête, *depuis le bois de Vincennes jusqu'à Notre-Dame*. Mais on diroit : *les pieds nus*, *la tête nue*.

Demi

Demi, avant son substantif, est aussi sans genre, sans nombre. Une demi-*heure*, *une* demi-*lune*, *deux* demi-*livres* ; mais il faut écrire : une *heure et* demie, *une douzaine et* demie, etc.

Feu, placé avant l'article ou un adjectif pronominal, ne prend ni genre ni nombre : feu *la reine*, feu *votre mère* ; mais on écrit, *la* feue *reine*, *votre* feue *mère*.

Le mot *chose* est féminin : *une chose nouvelle et bien faite*. Cependant *quelque chose* est masculin. *On m'a dit* quelque chose *qui est* plaisant. *Si un ami vous demande* quelque chose, *ne dites pas*, *je vous* le *donnerai demain*, *quand vous pouvez* le *lui donner à l'heure même*.

L'adjectif qui suit *quelque chose*, est souvent précédé de la particule *de* : *quelque chose* de *bon*, de *curieux*.

Chose est féminin, s'il y a un adjectif entre *quelque* et *chose*. *Il a reçu* quelque bonne chose. Quelque belles choses *que vous disiez*, *elles ne seront pas goûtées*, *si vous les prononcez mal*.

Remarque. Les adjectifs en *aux* étoient autrefois masculins et féminins ; voilà pourquoi on dit encore au palais : *des lettres*, *des ordonnances*, *des poisons* royaux.

V. *Excepté*, *supposé*, *vu*, *attendu*, *passé*, devant un substantif ou un pronom, ne prennent ni genre ni nombre. Excepté *mes sœurs*, excepté *elles* ; supposé *ces principes* ; passé *certaine hauteur*, *toute végétation expire*. C'est qu'alors ils sont prépositions.

On dit aussi, *sa vie* durant, *six années* durant, parce que *durant* est une préposition qui est là après son régime, pour *durant sa vie*, etc.

Mais *vu*, *attendu*, *passé*, *excepté*, *supposé*, après le substantif ou le pronom, prennent le genre

et le nombre. *Mes sœurs* exceptées ; *ces principes* supposés, *il s'ensuit*, etc. Ils sont alors adjectifs.

Ainsi, au lieu de dire : *Tous ces fugitifs*, exceptés *quelques sénateurs qui s'échappèrent à la faveur des ténèbres, signèrent la capitulation, et demandèrent grâce à genoux* : écrivez, *excepté quelques sénateurs*.

VI. *Le* ne prend ni genre ni nombre, quand il se rapporte aux adjectifs ou aux verbes. *La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de bonnes choses, nous fait appréhender qu'elles ne* le *soient pas assez, pour mériter d'être lues.* LA BRUYÈRE.

Les lois de la nature et de la bienséance nous obligent également de défendre l'honneur et les intérêts de nos parents, quand nous pouvons le *faire sans injustice.*

Une dame à qui on demande si elle est encore malade, enrhumée, etc. doit répondre : *Je* le *suis encore. Mesdames, êtes-vous contentes de ce discours ? Oui, nous* le *sommes infiniment.*

Madame de Sévigné n'étoit pas de ce sentiment. *Ménage se plaignant d'être enrhumé, elle lui dit : Je* la *suis aussi. Il me semble, reprit Ménage, que les règles de notre langue veulent, je* le *suis aussi. Vous direz comme il vous plaira, répliqua madame de Sévigné; mais pour moi, je croirois avoir de la barbe au menton, si je disois je le suis.*

On observe la même chose avec les substantifs employés adjectivement. *Madame, êtes-vous* mère? *Oui, je* le *suis. Mesdames, êtes-vous* parentes ? *Oui, nous* le *sommes. Mademoiselle n'est pas* mariée, *mais elle* le *sera bientôt.* Ici *mère, parentes, mariée* sont employés adjectivement. Mais on dira : *Madame, êtes-vous* la mère *de cet enfant? Oui, je* la *suis. Mesdames, êtes-vous* les parentes *de Monsieur ? Oui, nous* les *sommes. Madame,*

êtes-vous la mariée? *Oui*, *je* la *suis*; parce qu'ici, *mère*, *parentes*, *mariée* sont substantifs.

VII. *Vous* mis pour *tu*, demande le verbe au pluriel; mais l'adjectif et le participe restent au singulier. *Mon fils*, *vous serez* aimé *et* estimé, *si vous êtes* sage *et* modeste.

Seconde règle. I. Quand les collectifs partitifs et les adverbes de quantité sont suivis de la préposition *de* et d'un pluriel, alors l'adjectif, le pronom et le verbe s'accordent avec le pluriel. *La plupart des* romans *ne* peuvent *que gâter le goût*, *et faire prendre une infinité* de fausses idées, qui, *pour l'ordinaire n'*influent *que trop dans le caractère et dans la conduite de quiconque s'occupe de pareilles lectures.*

Si nous étions sages, *nous nous bornerions à un petit nombre* de connoissances utiles, *afin de* les *mieux posséder; nous tâcherions de nous* les *rendre* propres *et de* les *réduire en pratique.*

Celui qui sait se faire aimer, *entreprend peu* d'affaires qui *ne lui* réussissent.

Tant d'années *d'habitude* étoient *des chaînes de fer*, *qui me lioient à ces deux hommes.* Fén.

On voit un grand nombre de personnes capables *de faire une action sage; on* en *voit un plus grand nombre* capables *de faire une action d'esprit et d'adresse; mais* bien peu sont capables *de faire une action généreuse.*

Dans cet exemple, *capables* est au pluriel, à cause du mot *en*, mis pour *de personnes*; de même, après *bien peu*, on sous-entend *de personnes*; et c'est pour cela que les mots *sont capables* se trouvent au pluriel.

Le verbe pris impersonnellement reste toujours au singulier, quoiqu'il ait pour sujet un collectif partitif. Il parut *alors un grand nombre de soldats.*

Mais, quoique le verbe précède le collectif ou l'adverbe de quantité, on le met au pluriel, s'il n'est pas pris impersonnellement. *Ainsi* furent accomplies *tant de prédictions*.

II. Quand le collectif partitif est suivi d'un singulier, l'adjectif, le pronom et le verbe s'accordent avec le singulier. *La plupart* du monde est *également* facile *à recevoir les impressions*, *et* négligent *à s'en éclaircir*. NICOLE.

Les infidèles envahirent toute l'Espagne ; une multitude innombrable de peuple se réfugia *dans les Asturies*, *et y* proclama *roi Pélage*.

Voilà une partie de votre temps fort mal employée.

Nota. Quand *la plupart* se dit absolument, il demande après lui le pluriel. La plupart *prétendent*, *sont d'avis*, etc.

III. Quoique le collectif général soit suivi d'un pluriel, l'adjectif, le pronom et le verbe s'accordent, non avec ce pluriel, mais simplement avec le collectif. *L'armée des infidèles* fut *entièrement défaite*.

La forêt des Ardennes est *au couchant du Luxembourg*.

La raison de cette différence, c'est que le collectif partitif et le pluriel qui le suit, ne font qu'une expression ; au lieu que le collectif général présente une idée, indépendamment de ce qui peut suivre.

Voilà pourquoi on dit : *une* foule de soldats mécontens se rendirent *à la tente du général*, *et le* prièrent *de les mener au combat*.

Une infinité de jeunes gens se perdent, *et parce qu'*ils lisent *des livres impies*, *et parce qu'*ils fréquentent *des libertins*.

On servit une corbeille d'abricots, *il y en eut une partie de* mangés.

Une multitude de Chrétiens se sont égarés, *parce qu'ils ont voulu soumettre les dogmes à leur foible raison.*

Quantité de courtisans sont trompés dans *leurs espérances ;* ils se flattent *d'obtenir des grâces, mais* ils ne s'appliquent *point à les mériter.*

Il n'y a sorte d'attentions *qu'il n'ait eues*, sorte de peines *qu'il ne se soit* données *pour réussir dans cette entreprise.*

Il étoit accompagné d'une grande suite de personnes *qui le* reconduisirent *jusqu'à la ville.*

Une troupe de Nymphes, couronnées de *fleurs*, nageoient *en foule derrière le char.* Fénélon.

Dans tous ces exemples, le collectif et le pluriel ne font qu'une expression.

Mais on dira au singulier : *La foule des voitures* retarda *notre marche. La multitude des chevaux qu'il y a dans Paris*, rend *le foin fort cher.*

La quantité des grains de sable est *innombrable.*

Cette sorte de poires ne sera *mûre que dans un mois.*

La suite des affaires dont je vous ai parlé, sera *très-importante.*

La troupe des soldats dont on vous a parlé, est entrée *dans le village et l'a pillé.*

Ici les collectifs présentent une idée indépendamment de celle qui les suit.

Dans les phrases suivantes, on fait accorder l'adjectif et le pronom avec le mot qui suit le collectif.

Le peu de traces qui *nous* sont restées *des actions éclatantes des Grecs et des Romains*, ont été recueillies *par Plutarque, et par d'autres excellents historiens.*

Il laissa la moitié de ses gens morts *ou* estropiés. Le peu d'affection que *vous lui avez* témoignée, *lui a rendu le courage.*

Pourquoi tant de complaisance fut-elle *si mal* récompensée ?

Ici les mots *traces*, *gens*, *affection*, *complaisance*, règlent l'accord, parce que les premiers mots ne signifient rien de complet sans le secours des seconds ; tandis que si l'on supprime les premiers, on ne laissera pas de former un sens avec les seconds.

On dira au contraire : *après* deux mois *de temps* écoulés *à parcourir la province*, *il faut revenir à la capitale*.

Après trois heures *du jour* employées *à la promenade*, *il est temps de vous occuper à l'étude*.

Écoulés, *employées* sont au pluriel, parce que les mots *de temps*, *du jour*, ne contribuent en rien au sens : ce sont les deux mois qui sont écoulés, les deux heures qui ont été employées.

IV. Quelquefois enfin, par une figure de construction qui s'appelle *syllepse* ou *conception*, on met au singulier ce qui devroit être au pluriel, ou au pluriel ce qui a rapport à un singulier. Nous faisons alors accorder les mots plus avec notre pensée qu'avec les règles de la syntaxe. Nous disons : *il est trois heures*. *Charlemagne fut proclamé empereur* l'an *huit cent*. Nous ne voulons alors que marquer un temps précis, une seule de ces heures, la troisième ; une seule de ces années, la huit centième.

Moïse eut recours au Seigneur, *et lui dit* : *que ferai-je à* ce peuple ? *bientôt* ils *me* lapideront... *Jéthro dit à Moïse : réservez-vous... pour apprendre* au peuple *les ordonnances et les lois de Dieu*, *et* les *instruire de ce qu*'ils doivent *faire*.

Dans Athalie, le grand prêtre dit au jeune roi Joas :

Entre le peuple et vous, vous prendrez Dieu pour juge,

Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.

Dans ces exemples *ils*, *les*, *ils*, *eux*, se disent des singuliers *le peuple*, *le pauvre*, et se rapportent à l'idée de l'auteur, et non aux substantifs singuliers. *Le peuple* est ici pour *les Israélites*; *le pauvre* pour *les pauvres*.

Troisième règle. Quand l'adjectif, le pronom et le verbe se rapportent à plusieurs substantifs de même genre, on les met ordinairement au pluriel et au même genre que les substantifs. *La faveur et l'industrie* sont bonnes *et quelquefois* nécessaires; *cependant* elles ne donnent *pas le mérite*, elles ne servent *qu'à le faire valoir et à le mettre en usage.*

La cour ni la prospérité n'ont pu *le gâter.*

Exceptions. I. On peut mettre le singulier, quand les substantifs sont singuliers, et non liés par une conjonction. *La douceur, la bonté du grand Henri* a été célébrée *de mille louanges.* Pélisson.

Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour écraser l'homme; une vapeur, un goutte d'eau suffit *pour le tuer.*

Cette exception s'observe sur-tout quand les substantifs sont presque synonymes, quand ils ne présentent pas pluralité d'idées; elle a même lieu, quoiqu'ils soient unis par la conjonction *et*. *L'indifférence* et *la résignation dont nous venons de parler*, se doit *étendre à tous les emplois*, etc. Regnier.

Sa piété et *sa droiture lui* attiroit *ce respect.* Bossuet.

Je préférerois cependant le pluriel dans les exemples où les noms sont liés par la conjonction

Quoique les substantifs ne soient pas liés par une conjonction, le verbe se met au pluriel, quand l'un des substantifs est pluriel. La douceur, les *soupirs de cette femme infortunée* ne purent les *fléchir*.

Racine a dit : *Quelle étoit en secret* ma honte et mes chagrins; ce qui est plus doux, mais moins régulier que s'il eût dit : *quels étoient en secret* ma honte et mes chagrins?

Quand il doit y avoir un singulier et un pluriel pour sujet, le mieux seroit de placer le pluriel auprès du verbe. *Quels furent* mes chagrins et ma honte?

Arrivée près d'Athènes, cette ville si florissante où régnoient les arts, *la paix et l'abondance, elle eut bien de la peine à retenir ses larmes.*

II. Si les sujets sont au singulier, de même personne, et liés par *ou*, on met l'adjectif, le pronom et le verbe au singulier. *La crainte* ou *l'impuissance les* empêcha *de remuer.*

On met le pluriel, quand les sujets sont de différentes personnes. Ou *vous* ou *moi nous irons.*

On met aussi le pluriel, quand *ou* est employé plus de deux fois. Ou *la honte*, ou *l'occasion*, ou *l'exemple les détromperont.*

Remarque. Quand les substantifs sont liés par *ni* répété, et qu'il n'y a qu'un des deux substantifs qui fasse ou qui reçoive l'action, on met l'adjectif, le pronom et le verbe au singulier. Ni *l'une* ni *l'autre n'est ma mère. Ce ne sera* ni *Monsieur votre frère*, ni *Monsieur votre oncle qui* sera nommé *ambassadeur.* Ici l'action ne tombe que sur l'un des deux substantifs, parce qu'on n'a qu'une mère, et qu'il ne doit y avoir qu'un ambassadeur.

Mais il faut le pluriel, quand les deux subs-

tantifs font ou reçoivent en même temps l'action. Ni *la douceur*, ni *la force n'y* peuvent *rien*.

Louis XIV ayant dit au comte de Grammont : je sais votre âge, l'évêque de Senlis, qui a quatre-vingt-quatre ans, m'a donné pour époque, que vous avez étudié ensemble dans la même classe. Cet évêque, Sire, répliqua le comte, *n'accuse pas juste*, *car* ni *lui* ni *moi* n'avons *jamais étudié*.

Peut-on dire également : *l'un* et *l'autre* est *bon ; l'un* et *l'autre* sont *bons ?*

Il vaut mieux n'employer que le pluriel. Puisque l'on dit : *le menteur* et *le flatteur* sont *également méprisables ;* on doit dire aussi : *l'un* et *l'autre* font *un très mauvais usage du don précieux de la parole.*

Le pronom et le verbe se mettent toujours au pluriel, quand on les place avant *l'un et l'autre*, *ni l'un ni l'autre. Ils ont pu* l'un et l'autre *se tromper ; mais ils ne se sont trompés* ni l'un ni l'autre.

Remarque. On met *l'un et l'autre* au singulier masculin, quand les substantifs auxquels ces mots se rapportent, sont de genre et de nombre différents.

Ses parents et ses amis, qui lui doivent la vie, à qui il avoit donné des royaumes, lui avoient ravi l'un et l'autre.

Nota. La préposition qui est avant *l'un*, se répète avant *l'autre*. *Il est ami* de *l'un et* de *l'autre*. *Je ne l'ai fait ni* pour *l'un*, *ni* pour *l'autre*.

Quand on place le verbe avant plusieurs substantifs singuliers, on peut le mettre au singulier. *Il lui représentoit l'accablement où le* mettoit *une famille nombreuse, un procès, une méchante affaire.*

On met encore le singulier, quand les substantifs sont unis par *aussi bien que*, *autant que comme*. *Le prince*, aussi bien que, *ou* autant que *le peuple*, demanda *la paix*. *Sa douceur*, comme *son savoir lui* a mérité *cet emploi*.

Quatrième règle. Quand l'adjectif, le pronom et le verbe se rapportent à plusieurs substantifs de divers genres, on les met au pluriel masculin. *Les bœufs mugissants, et les brebis bêlantes venoient en foule; ils ne pouvoient trouver assez d'étables pour* être mis *à couvert*. *Sa hardiesse et* son courage *me paroissent* étonnants.

On doit mettre le plus près du verbe le substantif masculin, dont l'influence sur l'adjectif se fait alors mieux sentir. Il seroit moins correct de dire : *son courage et* sa hardiesse *me paroissent* étonnants.

Exception. Quand l'adjectif et le pronom sont immédiatement après deux substantifs de choses, ils s'accordent avec le dernier. *On ne trouve dans la plupart des courtisans qu'une politesse et une cordialité* affectée.

Cet acteur joue avec un goût et une noblesse charmante.

Il y a dans la véritable vertu une candeur et une ingénuité à laquelle *on ne se méprend point. Il a les pieds et la tête* nue.

Dans ces exemples, *charmante*, *nue*, etc. ne s'accordent qu'avec *noblesse*, *tête*.

Remarques. I. Faut-il dire : *non-seulement ses honneurs et ses richesses*, mais *sa vertu* s'évanouirent ? Il faut *s'évanouit* au singulier, parce que *mais* fait sous-entendre *s'évanouirent* après *ses richesses*.

On met ainsi le singulier, malgré les pluriels qui précèdent, quand il y a une expres-

sion qui réunit en un les pluriels ; comme *ce*, *chacun*, *personne*, *nul*, *tout*, *rien*, *cela*, *voilà*, etc.

Perfidies, *noirceurs*, *rapines*, *brigandages*, c'est *là qu'une foible esquisse de ce qui se passa en France sous le malheureux Charles VI.*

Biens, *dignités*, *honneurs*, tout disparoît *à la mort ; la vertu seule reste.*

Jeux, *conversations*, *spectacles*, rien *ne la tira de la solitude.*

Grands et riches, *petits et pauvres*, nul *ou* personne *ne* peut *se soustraire à cette loi.*

Dans tous ces exemples, on sous-entend le verbe après les pluriels. *Biens*, *dignités*, *honneurs* disparoissent, tout *disparoît à la mort*, etc.

Cinquième règle. Dans les phrases où l'on doit employer plusieurs substantifs, les uns en sujets, les autres en régimes, il vaut mieux faire accorder les pronoms avec le sujet qu'avec le régime. Au lieu de : *la conversation est un des plus grands agréments de la vie ; mais il faut qu'*il *ait ses bornes.* Dites *qu'*elle *ait ses bornes.*

Remarque. Si les sujets et les régimes sont de même genre et de même nombre, de manière à ce qu'on ne puisse pas employer les pronoms sans équivoque, il faut prendre un autre tour de phrase. Au lieu de : *on ne doute point que les vies de Saints ne soient très-utiles à un grand nombre de personnes*, *et qu'*elles *ne retirent un très-grand avantage des beaux exemples qu'*elles *y trouvent ;* comme il est évident que ces *elles* doivent naturellement se rapporter au sujet *les vies*, et qu'on les fait rapporter au régime de *personnes ;* dites : *on ne doute point qu'*un grand nombre de personnes *ne lisent avec fruit les vies des Saints, et qu'*elles *ne retirent un très-grand avantage des beaux exemples qu'*elles *y trouvent.*

F 6

Remarques sur le comparatif et le superlatif.

Les adjectifs et les adverbes comparatifs et superlatifs se construisent comme les adjectifs et les adverbes positifs. Ainsi, comme nous disons, sans répéter devant l'adjectif ou l'adverbe positif la préposition qui accompagne le substantif : *je parle d'une matière* délicate ; *j'obéis à un commandement* juste, etc.

Nous dirons de même : *je parle de la matière* la plus délicate ; *j'ai obéi au commandement* le plus juste (1).

Quelquefois le substantif du superlatif relatif est sous-entendu; c'est avec ce substantif sous-entendu que le superlatif s'accorde en genre et en nombre. *L'été*, la plus utile *des saisons*, *nous montre à découvert la providence de Dieu. Le Luxembourg n'est pas* la moins agréable *des promenades de Paris.* Ici après *la plus utile*, on sous-entend *saison* ; et après *la moins agréable*, on sous-entend *promenade*.

---

(1) Vaugelas dit que dans ces phrases : *C'est la coutume des peuples les plus barbares... J'ai obéi au commandement le plus juste... Je l'ai arraché des mains les plus avares de la terre* ; la construction est étrange, en ce que, dans la première phrase, l'article du substantif est au génitif ; dans la seconde, au datif ; et dans la troisième, à l'ablatif ; tandis que l'article de l'adjectif est au nominatif dans les trois phrases. On parle ainsi : ajoute-t-il, parce qu'avant les superlatifs, on sous-entend ces mots *qui sont*, ou *qui furent*, ou *qui seront*.

Beauzée, dans l'Encyclopédie, au mot superlatif, est de l'avis de Vaugelas, et termine sa discussion en disant : Ces mots *qui sont*, *qui furent*, *qui seront*, doivent être essentiellement suppléés.

Il en résulteroit qu'on ne devroit pas mettre dans les langues qui ont des cas, les adjectifs au même cas que le

Voilà, ce me semble, pourquoi le superlatif est en ce cas suivi de la préposition *de*. Le plus pur de *tous les plaisirs, est, pour un cœur bien fait, celui d'être utile à sa patrie.*

Vaugelas croyoit qu'un homme ne pouvoit pas dire à une femme : *je suis plus vieux que vous ; je suis moins grand que vous ;* ni une femme à un homme : *je suis plus petite que vous ; je serai plutôt revenue que vous ;* parce que *vieux* et *grand* masculins ne peuvent s'appliquer à la femme, et que *petite* et *revenue* féminins ne sauroient s'appliquer à l'homme ; mais ces expressions sont tout-à-fait usitées aujourd'hui.

L'âme des femmes coquettes n'est pas moins fardée *que leur visage ; il y a de l'artifice en toutes leurs paroles, et dans la plupart de leurs actions, mais sur-tout dans leurs larmes.*

Remarques sur le plus, la plus ; le moins, la moins ; le mieux, la mieux.

I. *Le* avant *plus, moins, mieux*, ne prend ni

---

substantif. Ils ne seroient pas sous le régime du substantif, mais sous celui du supplément essentiel *qui est, qui fut, qui sera.* Ainsi les Latins, au lieu de dire, *loquor de viro sapiente, sapientiore, sapientissimo*, auroient dû dire, *loquor de viro sapiens, sapientior, sapientissimus*, à cause du supplément essentiel, *qui est, qui fuit, qui erit; loquor de viro qui est sapiens.*

Nous pensons qu'en françois comme en latin, la construction des phrases rapportées et des autres semblables n'a rien d'étrange, et il n'est pas nécessaire de sous-entendre les mots *qui sont, qui furent*, etc. Ces phrases suivent la règle générale et toute simple qu'on vient de donner.

Ne disons-nous pas : *l'homme* le plus puissant *ne peut déranger l'ordre de la nature ; l'esprit* le plus vaste et le plus pénétrant *ne sauroit annoncer l'avenir ; les miracles et les prophéties sont donc les caractères* les plus vrais et les plus authentiques *de la divinité !*

genre ni nombre, quand, avec ces adverbes, il forme un superlatif adverbe. *Une des choses ennuient* le plus, *et à quoi on prend* le m *garde, ce sont les redites.*

Ce que je sais le mieux *c'est mon commencement.*

Ici *le mieux*, *le plus*, *le moins* sont superlatifs adverbes, parce qu'ils ne modifient point l'adjectif.

Il faut supprimer les taxes les plus préjudiciables *au commerce*, *et* les plus à charge *aux manufactures*. Le premier *les plus* est bien, il modifie l'adjectif *préjudiciables*. Le second ne vaut rien, il est suivi, non d'un adjectif, mais de l'expression adverbiale *à charge*. Pour que la phrase fût exacte, il faudroit *et les plus onéreuses aux manufactures*.

II. *Le plus*, *le moins*, *le mieux*, quoique suivis d'un adjectif, forment un superlatif adverbe, quand ils n'emportent pas proprement de comparaison. *Nous ne pleurons pas toujours quand nous sommes* le plus affligés.

Il avoit tant de tendresse pour ses enfants, qu'il ne pouvoit se résoudre à les condamner, lors même qu'ils étoient le plus coupables.

On ne veut point comparer, dans le premier exemple, notre affliction à celles d'autres personnes; dans le second, la faute des enfants à celle d'autres enfants.

Mais on dira : *la dame qui pleure moins que les autres, n'est pas toujours* la moins affligée.

Ne condamnons pas à la mort tous ces criminels ; ne punissons que les plus coupables.

Dans ces cas, les superlatifs renferment une comparaison.

Remarques sur un.

Peut-on dire : *il fut* un *de ceux qui* travailla *le plus efficacement à la ruine de sa patrie*..... *L'antiquité de l'empire des Assyriens est* un *des points sur* lequel *on a été le moins partagé*..... *Ce fut* une *des choses qui* contribua le plus *à les lier étroitement avec elle* (1) ?

---

(1) M. Restaut tâche de justifier ces phrases, parce que, selon lui, *un*, suivi d'un nom ou d'un pronom pluriel, est tantôt pris dans un sens distinctif, et tantôt dans un sens énumératif.

« *Un* est distinctif, dit-il, quand il exclut toute idée » d'égalité, ou que la chose qu'il exprime est mise au- » dessus ou au-dessous de toutes les autres ; et cette distinc- » tion est marquée par un superlatif, [illegible]ectif, ou le » relatif qui est après, doit être au singulier, parce que c'est » *un* qui en est le substantif ou l'antécédent, et non pas le » non ou pronom pluriel au génitif ; comme quand on dit : » *Ctésias est un des premiers* qui ait exécuté *cette entre-* » *prise*. »

Par cette phrase, selon Restaut, on entend non-seulement que personne n'avoit exécuté l'entreprise avant Ctésias, mais encore qu'il l'a exécutée avant tous les autres, et qu'il leur en a donné l'exemple. Il est plus simple et plus clair de dire : *Ctésias est le premier qui ait exécuté cette entreprise*.

Si on suivoit la distinction de Restaut, il y auroit souvent équivoque. Que j'entende dire : *c'est une des plus belles éditions que j'ai vue* ou *vues*. Comme je ne saurois distinguer à la prononciation si celui qui parle dit *vue* ou *vues*, je ne puis pas non plus distinguer s'il veut dire que cette édition est la plus belle qu'il ait vue, ou si elle est seulement au nombre des plus belles.

On sera dans le même embarras pour les phrases suivantes. *C'est une de meilleures pièces qu'il ait* composée *ou* composées. *Une des plus belles actions qu'il ait* faite *ou* faites. *Un des meilleurs mots qu'il ait* dit *ou* dits, etc. etc.

Il est donc à la fois et plus correct et plus naturel de dire, suivant le sens qu'on veut donner à la phrase : *C'est la plus belle édition que j'ai* vue ; ou, *c'est une des plus belles éditions que j'ai* vues, etc.

Dans ces phrases, *des premiers*, *des points*, *des choses* sont au pluriel ; donc en grammaire, comme en logique, les relatifs qui s'y rapportent, qui en déterminent la signification, et sans lesquels ces mots ne formeroient pas de sens, doivent être au pluriel.

Il faut donc : *qui travaillèrent*, sur *lesquels*, qui *contribuèrent*. Si cependant on veut exprimer un superlatif absolu, on tournera ainsi ces phrases : *Il fut celui qui travailla le plus efficacement à la ruine de sa patrie. L'antiquité de l'empire des Assyriens est le point sur lequel on a été le moins partagé. Ce fut la chose qui contribua le plus à les lier étroitement avec elle.*

Prépositions et article répétés.

On répète les prépositions et l'article avant les substantifs et les adjectifs qui expriment des choses ou des qualités opposées. On dira donc : *c'est également la coutume* des *peuples* les plus *barbares et* des plus *civilisés* (ou mieux *et celle* des plus *civilisés*) *d'avoir un cérémonial pour les actions publiques*. Nous dirions de même au positif : *c'est également la coutume des peuples barbares et des civilisés d'avoir*, etc.

On dira aussi : *il parle au plus savant et* au plus *modeste des hommes*, parce que, quand plusieurs superlatifs relatifs sont avant un substantif, les derniers prennent, comme le premier, la préposition *de* ou *à*.

Doit-on dire : *c'étoit un des juges des plus habiles du Châtelet ; c'est un des livres des mieux écrits ?*

Les adjectifs superlatifs, comme nous l'avons dit, se construisent comme les adjectifs positifs ; ainsi comme on ne diroit pas bien ; *c'étoit un*

des juges des habiles du Châtelet; on ne dira pas non plus : *c'étoit un des juges des plus habiles du Châtelet.*

Il suffit de dire : *c'étoit un des plus habiles juges du Châtelet* ; ou , *c'étoit un des juges les plus habiles du Châtelet.* Cette phrase marque trois rapports : 1.° nous parlons d'un juge ; 2.° d'un juge du Châtelet ; 3.° d'un juge du Châtelet, pris parmi ceux que le plus d'habileté distinguoit des autres.

Cette expression : *c'étoit un des juges* des *plus habiles du Châtelet*, n'exprime point d'autres rapports ; et elle est mauvaise en ce qu'elle est contraire à l'analogie. Ce qu'il y a de rapport extractif dans ces sortes de phrases, est assez marqué par *un des*, etc. sans qu'il soit besoin de répéter la préposition *de* avant le superlatif.

De la place des adjectifs, par rapport aux substantifs.

Les adjectifs pronominaux et numéraux se placent avant les substantifs. *Mon père, sa harangue, leur pouvoir, cet ouvrage, quelques personnes, quatre volumes, le premier livre.*

Exceptions. I. Les nombres ordinaux et les cardinaux, mis pour les ordinaux, se placent après les noms propres. *Henri premier, Louis quatorze, Charles douze.* Les nombres cardinaux *quatorze* et *douze* sont ici employés pour les ordinaux *quatorzième, douzième.*

II. Les nombres ordinaux se placent après les substantifs qui sont en citation et sans article. *Livre second, chapitre troisième.*

Si le substantif a l'article, la place de l'adjectif devient indifférente. *On voit ceci au troisième livre, au livre troisième ; au sixième chapitre, au chapitre sixième.*

Adjectifs qui se placent après le substantif.

Les adjectifs qui se placent après leurs substantifs, sont :

1.° Les adjectifs verbaux, c'est-à-dire, qui viennent des verbes. *Les personnes* reconnoissantes *ressemblent à ces terres fertiles qui rendent plus qu'elles ne reçoivent.*

Ainsi, au lieu de dire : *on ne peut s'imaginer quelle surprise causa aux décemvirs cette* fâcheuse *et* inattendue *nouvelle* ; dites : *cette nouvelle* fâcheuse *et* inattendue.

Cette règle est sans exception pour les adjectifs qui viennent du participe passé, comme *inattendue* ; mais quelques-uns de ceux qui sont pris du participe présent, peuvent se placer avant le substantif.

La campagne offre mille riantes *images.*

2.° Ceux qui marquent la figure : *une table ronde, une tabatière carrée* ; la couleur : *un marbre blanc, un tapis rouge* ; la saveur : *une herbe amère, une pomme aigre* ; la matière : *les parties salines, un corps aérien* ; une qualité de l'ouïe ou du tact : *instrument sonore, voix harmonieuse, bois dur, chemin raboteux, corps mou.* Ceux qui expriment une sorte d'opération : *homme actif, mot expressif, péché actuel*, etc. Enfin ceux de nation : *empire ottoman, gravité espagnole, musique italienne.*

En vers et au figuré, l'adjectif *noir* se place bien devant le substantif : *le noir limon, les noirs soucis, les noirs artifices.*

Les adjectifs *blanc, rouge, vert* se placent avant le substantif dans *les Blancs-manteaux, du blanc-manger. Un blanc-bec*, un jeune homme sans barbe et sans expérience. *Un rouge-bord*, verre plein de vin jusqu'aux bords. *Un rouge-gorge*, oiseau. On dit figurément et familière-

ment : *une verte jeunesse*, pour les premiers temps de la jeunesse ; *une verte vieillesse*, pour une vieillesse saine et robuste. *Un vert galant*, un homme vif, alerte.

3.° Les adjectifs terminés en *ique* se placent presque toujours après le substantif. *Un livre canonique*, *un écrit authentique*, *un esprit pacifique*, etc.

4.° Ceux qui expriment une qualité relative, ou à la nature ou à l'espèce de la chose. *Plaisir réel*, *droits seigneuriaux*, *mense abbatiale*, *charité chrétienne*, *ordre grammatical*, *mariage clandestin*, etc. etc.

5.° Les adjectifs qui peuvent s'employer seuls, comme noms de personnes, tels que *l'aveugle*, *le boiteux*, *le bossu*, *le riche*, etc. *Un homme aveugle*, *un cheval boiteux*, etc. *La peinture est une poésie* muette.

Ainsi n'imitez pas l'auteur qui a dit : *Sénèque étoit* le plus riche *homme de l'empire*. Dites : *l'homme le plus riche*.

6.° Les adjectifs que les qualités morales ont produits, soit en bien, soit en mal, se placent assez indifféremment après ou avant le substantif. Tels sont : *aimable*, *admirable*, *charitable*, *cruel*, *fidèle*, *détestable*, *arrogant*, etc.

Cependant comme il n'y a point de règle absolument certaine sur ces deux dernières remarques, c'est l'oreille et l'harmonie qu'il faut consulter. Par exemple, l'harmonie demande ordinairement que les adjectifs d'une syllabe, comme *beau*, *bon*, *grand*, *gros*, etc. soient placés avant le substantif. *Un beau cabinet*, *un bon ouvrage*, *un grand chapeau*, *un saint personnage*, etc. Ainsi au lieu de dire : *il y a une délicatesse* grande *à séparer les choses confondues* ; je dirai : *il y a une grande délicatesse*, etc.

Quand plusieurs adjectifs modifient un nom, on les place presque toujours après ce nom. Ainsi au lieu de : *ces deux rivales et guerrières nations*, dites : *ces deux nations guerrières et rivales. Ce courageux jeune guerrier*, dites : *ce guerrier jeune et courageux.*

Mais on dira fort bien : *ce courageux jeune homme*. L'adjectif *jeune* est tellement lié avec le substantif *homme*, qu'il semble ne former qu'un mot avec lui.

Dans le style relevé, on place quelquefois l'adjectif loin de son substantif. *Les bergers, loin de secourir le troupeau, fuient* tremblants, *pour se dérober à sa fureur. Dans la langueur qui l'accable, le héros reste et balance* incertain.

L'adjectif ne peut être régi immédiatement que par le verbe *être. Il jugea* indispensable *de capituler*, dites : *il jugea qu'il* étoit *indispensable.*

Les oppositions de leur caractère leur rendirent impossible *de persévérer dans cette harmonie ;* dites : *d'après l'opposition de leur caractère, il leur* fut impossible, etc.

Remarque. Quelques adjectifs suivent le substantif dans le sens propre, et le précèdent dans le figuré. On dit au propre, *action juste, homme juste, un repas cher, action basse, plancher bas, un fruit mûr*, etc.

Mais au figuré, il faut dire : *juste prix, juste colère, son cher ami, bas prix, Bas-Languedoc, une mûre délibération.*

ADJECTIFS DE DIFFÉRENTES SIGNIFICATIONS.

Plusieurs adjectifs placés avant le substantif, ont une signification différente de celle qu'ils ont, quand ils ne sont mis qu'après le substantif.

L'AIR grand, c'est une physionomie noble. Ex. *Voilà un Seigneur qui a* l'air grand.

Le grand air, ce sont les manières d'un grand seigneur.

L'air mauvais, l'extérieur redoutable, le maintien d'un homme qui sait se faire craindre et qui n'entend point raillerie.

Mauvais air, extérieur ignoble, maintien déplacé et peu assorti à l'état de celui en qui il se trouve.

> *Cléon, lorsque vous nous bravez,*
> *En démontant votre figure :*
> *Vous n'avez pas* l'air mauvais, *je vous jure,*
> C'est mauvais air *que vous avez.*

Un homme grand, un homme d'une grande taille.

Un grand homme, un homme de grand mérite. Ex. *Comme un acteur marchoit sur le bout des pieds pour représenter* le grand Agamemnon, *on lui cria qu'il le faisoit* un homme grand, *et non pas* un grand homme.

Cependant si après *grand homme*, on ajoute quelques qualités du corps, comme : *c'est* un grand homme *brun*, et *d'une belle physionomie*; alors *grand homme* signifie *homme d'une grande taille.*

De même si, après *homme grand*, on ajoute un modificatif qui ait rapport au moral, alors *grand* ne s'entend plus de la taille. *Un homme* grand *dans ses projets.*

Un homme brave, des gens braves, un homme, des gens intrépides qui affrontent les périls sans crainte.

Un brave homme, de braves gens, un homme de bien, des gens de probité, dont le commerce est sûr, dont les manières sont honnêtes.

Un enfant cruel, une femme cruelle, enfant, femme qui aiment à faire le mal, ou qui sont insensibles à la pitié.

Un cruel enfant, une cruelle femme, enfant, femmes insupportables par leurs manières d'agir, importunes ou bizarres.

On dit dans le sens propre, tirer, tracer, décrire une *ligne droite*; et dans le figuré: la maison de Bourbon descend en *droite ligne* de Saint-Louis, c'est-à-dire, par une descendance non interrompue de mâle en mâle.

Du bois mort, c'est du bois séché sur pied.

Du mort-bois, du bois de peu de valeur, des ronces, des épines, etc. etc.

Une chose certaine, *une nouvelle* certaine, *une marque* certaine, etc. c'est une chose vraie, assurée; une nouvelle, une marque vraie, véritable. Exemple.

La vertu d'un cœur noble est la marque *certaine*. BOILEAU.

Une certaine *chose*, *une* certaine *marque*, *une* certaine *nouvelle*, c'est une chose indéterminée, c'est quelque marque, quelque nouvelle. *Certain* répond alors au *quidam* des Latins.

Une voix commune, c'est une voix ordinaire.

D'une commune voix, signifie unanimement;

tout d'une voix. *Tout le peuple* d'une commune voix *défendit à Thémistocle de passer outre ;* et non pas *d'une voix commune.*

Une fausse corde, une corde qui n'est pas montée au ton qu'il faut.

Une corde fausse, une corde qui ne peut jamais s'accorder avec une autre.

Un faux accord, celui qui choque l'oreille, parce qu'il est mal composé, et que les sons, quoique justes, n'y forment point un ton harmonique.

Un accord faux, celui dont les sons se trouvent mal accordés, et ne gardent pas entre eux la justesse des intervalles.

Un tableau est dans *un faux jour*, quand il est éclairé du sens contraire à celui que le peintre a supposé dans son objet.

Il y a *un jour faux* dans un tableau, quand une partie y est éclairée contre nature, parce que la disposition générale du tout exige qu'elle soit dans l'ombre.

Une fausse clef, clef qu'on garde furtivement, pour en faire un usage illicite.

Une clef fausse, celle qui n'est pas propre à la serrure pour laquelle on veut s'en servir.

Une fausse porte, issue ménagée pour se dérober aux importuns sans être vu. En terme de guerre, porte peu apparente, destinée à faire des sorties ; porte qui introduit seulement dans un faubourg et non dans la ville.

Une porte fausse, simulacre de porte en pierre, en marbre, en menuiserie ou en peinture.

Une eau morte, une eau qui ne coule point.

La morte eau, c'est l'eau de la mer, dans son bas flux et reflux.

Un fou rire, un rire dont on n'est pas le maître.

Un rire fou, un rire sans motif.

La dernière année de la guerre, c'est celle après laquelle il n'y a plus de guerre.

L'année dernière, est l'année qui précède immédiatement celle où l'on parle.

Un homme malin, est un homme malicieux.

Le malin esprit ou *l'esprit malin*, signifie le démon.

Le Saint-Esprit, c'est la troisième personne de la Sainte-Trinité.

L'Esprit saint, c'est l'Eprit de Dieu, commun aux trois personnes de la Sainte-Trinité. *Sans l'Esprit de Dieu, c'est en vain qu'on prétendroit à l'acquisition de la sagesse, puisqu'il n'y a de sagesse véritable que celle qui procède de son* Esprit saint.

Ce qu'on ajoute à ces mots, *l'Esprit saint*, peut y donner la signification de *Saint-Esprit* : comme : l'Esprit saint *qui est descendu sur les Apôtres* ; l'Esprit saint *que le Fils de Dieu a promis à ses Apôtres, ne peut s'accorder avec l'esprit profane du monde.* BOUHOURS.

Une femme sage, c'est une femme vertueuse et prudente.

Une sage-femme, c'est une femme qui assiste celles qui sont en travail d'enfant.

Une femme grosse, c'est une femme enceinte.

Une grosse femme, c'est une femme grasse, qui a beaucoup d'embonpoint.

Un homme galant, est un homme qui cherche à plaire aux dames, qui leur rend de petits soins, etc.

Un galant homme, est un homme poli, qui a des talents, et dont le commerce est sûr et agréable.

Un gentilhomme, est un homme d'extraction noble.

Un

Un homme gentil, est celui qui est gai, vif, joli, etc.

Un habit neuf, est un habit qui n'a point ou qui a peu servi. *Un habit nouveau*, est un habit d'une nouvelle mode. *Un nouvel habit*, est un habit différent d'un autre qu'on vient de quitter.

Le vin nouveau, c'est le vin nouvellement fait.

Le nouveau vin, c'est le vin nouvellement mis en perce; du vin différent de celui qu'on buvoit précédemment.

C'est un pauvre homme, c'est *un pauvre auteur*, un homme et un auteur qui ont peu de mérite.

Un pauvre homme, un *auteur pauvre*, signifient un homme, un auteur sans bien. *[illegible], voyant Chapelin et Patru, dit que le premier étoit* un pauvre auteur, *et le second* un auteur pauvre.

Il a de nouveaux livres, des livres nouvellement achetés. *Il a des livres nouveaux*, imprimés depuis peu.

Le ton qu'on emploie détermine le sens du mot *pauvre*. *Une pauvre femme*, *un pauvre homme*, *un pauvre vieillard*, c'est-à-dire, sans bien.

Le pauvre prince, *la pauvre petite*, *les pauvres innocents*, expression de tendresse ou de compassion.

Un pauvre orateur, *de pauvre vin*, *une pauvre chère*, *une pauvre comédie*, expression de mépris et de dédain.

Une langue pauvre, qui manque de termes pour rendre les idées.

Une pauvre langue, celle qui, outre la disette des termes, est dépourvue d'harmonie, de tours heureux, etc.

Un homme plaisant, un homme gai, enjoué, qui fait rire.

Un plaisant homme, un homme ridicule, bisarre, singulier, etc. G

Un personnage plaisant, dont le rôle est plein de saillies, de traits comiques.

Un plaisant personnage, un impertinent, etc.

Une comédie plaisante, pleine de sel, de traits comiques.

Une plaisante comédie, qui pèche contre les règles, qui n'a rien de comique, etc.

Le haut ton, manière de parler arrogante.

Le ton haut, degré supérieur d'élévation d'une voix chantante, ou du son d'un instrument.

Un honnête homme, un homme qui a des mœurs, de la probité, etc.

Un homme honnête, poli, de bon ton.

Les honnêtes gens d'une ville sont ceux qui ont du bien, une réputation intègre, une naissance honnête, etc.

Des gens honnêtes, polis, qui reçoivent bien ceux qui les visitent.

Furieux, placé après le substantif, signifie en fureur, transporté de colère. *Un lion, un taureau furieux.*

Mais, quoique seul pour elle, Achille furieux
Epouvantoit l'armée, et partagoit les Dieux. RACINE.

Furieux, placé avant le substantif, signifie en style familier, très-grand, énorme; il désigne l'excès. *Il essuya une* furieuse *tempête. Voilà une* furieuse *bête*, en parlant d'un éléphant, etc.

Mortel, quand il signifie *qui est sujet à la mort*, ne peut se mettre qu'après le substantif. *Durant cette vie mortelle.*

Mortel, quand il précède le substantif, signifie grand, excessif. *Il y a trois* mortelles *lieues d'ici là.*

Les termes propres, ceux qui rendent précisément l'idée que l'on veut exprimer. *Pour écrire avec justesse, il faut employer les termes* propres.

Les propres termes, ceux même qui ont été employés par la personne dont on rapporte les paroles, par l'écrivain que l'on cite. *Il est souvent nécessaire de rapporter les* propres *termes d'un acte.*

Un vilain homme, une vilaine femme, homme ou femme désagréable par la figure, par la malpropreté, ou par les manières et les vices.

Un homme bien, fort vilain, un avare. On ne dit guère absolument et sans modificatif : *un homme vilain, une femme vilaine.* Cependant on dit substantivement : *c'est un vilain.*

Un homme vrai, véridique. *Une nouvelle vraie*, véritable. Ce *médecin est un* vrai *charlatan*, est réellement charlatan. *Ce que vous dites est une* vraie *fable*, est vraiment une fable.

Seul, avant le nom, exclut les autres individus de la même espèce. *Un* seul *homme peut lever ce fardeau*, c'est-à-dire, aucun autre ne peut le lever. *Un* seul *lit servoit à toute la famille.*

Seul, après le nom, exclut tout accompagnement. *Un homme* seul *peut, sans aucun secours, emporter cette commode. Un lit* seul, *sans aucun autre meuble, étoit dans ce cabinet.*

L'article et l'adjectif, placés avant un nom propre, ont quelquefois un sens différent de celui qu'ils ont, quand ils sont placés après. *J'ai vu le* riche *Luculle*, signifie j'ai vu Luculle qui est riche. *J'ai vu Luculle* le riche, donne à entendre qu'il y a plus d'un Luculle, et que j'ai vu celui d'entre eux qui est distingué des autres par ses richesses.

Quelle est votre erreur ? signifie, en quoi êtes-vous trompé ?

Quelle erreur est la vôtre ? c'est-à-dire, est-il possible que vous soyez tombé dans une pareille erreur ?

Adjectifs qui ne peuvent se dire des personnes.

L'adjectif, quand il vient d'un verbe qui peut avoir les personnes pour régime simple, s'applique bien aux personnes. On dit *admirer*, *excuser quelqu'un*; on dira donc bien *un homme admirable*, *une personne excusable*. Mais comme on ne dit point : *pardonner*, *déplorer un homme*, on ne dira pas non plus, sur-tout en prose, *un homme pardonnable*, *une femme déplorable*. Si Racine a dit :

Vous voyez devant vous un prince déplorable. PHÈDRE.
Déplorable héritier *de ces rois triomphans*. ATHALIE.

Ce sont des licences qui ne sont permises qu'aux grands poètes.

Exception. Quoique l'on dise : *injurier quelqu'un*, *injurieux* ne se dit que des choses : *un écrit*, *un discours injurieux*. Ainsi cette phrase de Bossuet n'est pas exacte. *Le Saint-Esprit nous ayant montré deux moyens de connoître la vérité*, *nous serions* injurieux *envers lui*, *si nous négligions l'un des deux*. Dites, *nous l'offenserions*.

DU RÉGIME DES ADJECTIFS.

Il y a des adjectifs qui ne régissent rien ; ce sont ceux dont la signification est déterminée à une certaine chose : *un homme courageux*, *intrépide* : *une femme vertueuse*, *estimable*.

La parole des rois doit être inviolable.

Les adjectifs qui ont par eux-mêmes un sens vague, et dont la signification doit être restreinte, régissent un nom ou un verbe avec une préposition. Tels sont les suivants.

Docile régit *à* et un nom de chose ; on ne diroit pas, *docile à son père*, mais *docile aux ordres de son père*.

Exact régit *à* et un nom ou un verbe : *exact* à *ses* devoirs, à tenir *sa parole*.

Excellent régit *à* et un infinitif, *pour* et un nom. *Des fruits excellents* à confire. *Un baume excellent* pour *la brûlure*.

Quand *difficile à*, *facile à*, *aisé à*, *bon à*, etc. sont suivis d'un infinitif, cet infinitif a un sens passif. *Ce livre est difficile* à lire, c'est-à-dire, à être lu. Ainsi ces adjectifs en ce sens ne peuvent régir un verbe pronominal, et l'on ne diroit pas : *Ces livres sont difficiles* à se procurer, pour : *il est difficile* de se procurer *ces livres*.

Paresseux régit *à* ou *de* avec infinitif. *Je suis* paresseux à *me lever*.

Un spectateur toujours paresseux d'applaudir. BOILEAU.

Ignorant, adjectif, peut régir *de*. *Il est* ignorant du *fait*. *C'étoit un jeune métaphysicien fort* ignorant des *choses de ce monde*.

Ignorant, participe, ne régit pas *de*. Ainsi il y a une faute dans cette phrase : *Le monde ignorant* de *vos sentimens intérieurs*, *sur quel fondement voulez-vous qu'il vous croie changé?* Il falloit *ignorant vos sentiments*.

On dit aussi *ignorant* là-dessus, sur *ces matières*-là, en *géographie*.

Heureux, *malheureux*, s'emploient sans régime, avec *à* ou *en*, *dans*, et un nom, avec *de* et un nom ou un infinitif, avec *de ce que* et un impératif, enfin avec *que* et un subjonctif. *Heureux* au *jeu*, en *tout* ; *il est heureux* du *bien qu'il fait*, d'avoir *eu votre protection*, etc.

Heureux régit quelquefois *à* et un infinitif. *Il*

étoit doué d'un esprit prompt à concevoir les matières les plus élevées, *et* heureux à *les* exprimer *quand il les avoit une fois conçues*. FLÉCHIER.

Il y a enfin des adjectifs qui sont sans régime, quand on les emploie dans une signification générale, et qui ont un régime, quand on veut les appliquer à quelque chose de particulier. Ex. *Ce n'est pas en se livrant à ses passions que l'on vit* content, *c'est en les réglant*.

Content du *simple nécessaire*,
Fuis le chemin glissant qui mène à la grandeur.

I. *Remarque*. Il ne faut point donner un régime à un adjectif qui ne doit pas en avoir.

Ambitieux ne doit point avoir de régime, et l'on ne dira pas : *ambitieux d'autorité*, quoique Racine fils ait dit en parlant des Saints :

Ils sont ambitieux de *plus nobles richesses*.

Impatient peut régir un verbe : *impatient de se venger*; mais on ne dira qu'en poésie ou en style soutenu : *impatient du joug*, *de la contrainte*.

Je cherche à l'arrêter, parce qu'il m'est unique.

On ne dit pas : *il m'est unique*; cet adjectif *unique* s'emploie sans régime.

II. *Remarque*. Il ne faut point donner à un adjectif un autre régime que celui qui lui est assigné par l'usage. Par exemple, l'adjectif *prêt* (disposé) veut être suivi de la préposition *à*; comme *elle est* prête à *partir*, à *bien faire*.

Il y a donc une faute dans cette phrase de Montesquieu : *Il n'y avoit pas de services que les rois ne fussent* prêts *de rendre*, *ni de bassesses qu'ils ne fissent pour obtenir le titre d'allié des Romains*.

III. *Remarque. Quelque chose*, *rien*, *quoi que ce soit*, veulent *de* avant l'adjectif qui les suit.

Il a fait quelque chose de *beau*, de *bien* noble.

Vaugelas dit, qu'on peut retrancher *de* avant l'adjectif qui régit *de*; comme : *Il l'exhortoit à faire* quelque chose digne de *sa naissance*; *il* ne *fait* rien digne de *sa réputation*. A la vérité, *quelque chose de digne de*, *rien de digne de*, *quoi que ce soit de digne de*, seroient trop durs; mais pour éviter ces mauvaises consonnances, on ne doit pas retrancher ce que l'usage admet : ce seroit en corrigeant une faute, tomber dans une autre. Il vaut mieux prendre un autre tour, et dire, par exemple : *Il l'exhortoit à faire* quelque chose qui fût digne de *sa naissance*. *Il ne fait* rien qui soit digne de *sa réputation*.

IV. *Remarque*. Il faut que l'adjectif soit bien assorti au substantif; alors il embellit la pensée, il y donne de la force, etc.

Il est un heureux choix de mots harmonieux :
Fuyez des mauvais *sons le concours* odieux.
Le vers le mieux rempli, la plus noble *pensée*
Ne peut plaire à l'esprit, quand l'oreille est blessée.

Ce seroit une faute de dire : *Tous les peuples le pleuroient avec des larmes* inconsolables. *Je trouve en lui une admiration* intelligente *de votre vertu*. Ces deux adjectifs *inconsolable*, *intelligente*, ne peuvent se dire que des personnes; ils ne conviennent point à des noms de choses, comme *larmes*, *admiration*.

V. *Remarque*. Il faut que l'adjectif ajoute au sens du substantif. Ainsi dans cette phrase : *Ils furent surpris tout-à-coup par une tempête* orageuse, l'adjectif n'est pas bon, parce qu'il n'ajoute rien au sens du mot *tempête*.

VI. *Remarque.* En matière d'injures, l'adjectif, pris substantivement, et joint au verbe *être*, est plus outrageant que le substantif abstrait. Par exemple, il est plus injurieux de dire d'un homme : *c'est un* fourbe, *un* escroc, *un* méchant, *un* menteur, etc. que si l'on disoit : *il a fait une* fourberie, *une* escroquerie, *une* méchanceté, *un* mensonge. C'est qu'ici les substantifs *fourberie*, *escroquerie*, etc. marquent seulement un acte, tandis qu'un *fourbe*, un *escroc*, etc. dénotent une habitude.

D'un autre côté, le substantif abstrait, suivi de *même*, est plus fort que l'adjectif pris substantivement. *Ce n'est pas seulement un* fourbe, *un* paresseux, *un* négligent, *c'est la* fourberie même, *la* paresse, *la* négligence même ; c'est-à-dire, il est très-fourbe, très-paresseux, très-négligent. On dit dans le même sens : *c'est la* vertu, *la* probité même, etc.

USAGE DES NOMS DE NOMBRES.

I. *Remarque.* Les nombres cardinaux *dix*, *vingt*, *trente*, *cinquante*, *cent*, *mille*, s'emploient quelquefois pour des nombres indéterminés.

Mon nom peut soulever de nouveaux ennemis,
Et réveiller cent *rois dans leurs fers endormis.* RACINE.

II. *Remarque.* On emploie les nombres cardinaux au lieu des *ordinaux*, 1.° en parlant des heures et des années courantes : *il est* trois *heures;* mil sept cent soixante. 2.° Dans le discours familier, en parlant du jour des mois : *le* deux *de Mars ; le* quatre *de Mai.* Mais on dit toujours *le* premier *de Mars*, *de Mai*, etc. 3.° En parlant des princes, comme : *Louis* neuf, *Henri* quatre, *Innocent* onze. On dit cependant *François* pre-

mier, *Henri* second ; parce qu'après les noms des princes, on ne met point *un*, *deux*.

Nota. On dit : *Charles cinq*, *Philippe cinq*, etc. Mais on dit *Charles quint*, en parlant de l'empereur qui vivoit du temps de François premier, et *Sixte quint*, en parlant du pape, contemporain de Henri quatre.

Les Latins, en ces occasions, emploient les nombres ordinaux. *Il est arrivé* à une heure, à quatre heures : *Horâ* primâ, *horâ* quartâ *advenit*. *Henri* quatre, *Henricus* quartus.

En latin, on met de suite plusieurs nombres *ordinaux* ; en françois, il n'y a que le dernier nombre qui puisse être *ordinal*. Ex. *Anno urbis conditæ* sexcentesimo septuagesimo sexto *mortuus est Nicomedes*, *rex Bithyniæ*. La six cent soixante-*seizième année de la fondation de Rome*, *mourut Nicodème*, *roi de Bithynie*.

III. *Remarque*. Les nombres cardinaux s'emploient quelquefois substantivement ; comme *le huit*, *le dix de cœur*. *Le quatrième dix lui est arrivé*. *Les nouvelles du quinze sont rassurantes*.

IV. *Remarque*. Les nombres ordinaux s'emploient aussi sans substantifs. *Il est le premier qui ait écrit sur cette matière*. *Il a un second*.

V. *Remarque*. Les collectifs *huitaine* et *quinzaine* ne se disent guère que du temps. *Les juges ont remis l'affaire* à la huitaine. *Il reviendra dans* une quinzaine.

Neuvaine se dit d'un acte de dévotion qui dure neuf jours. *Il a fait* une neuvaine *à Sainte-Geneviève*.

On dit *une quarantaine d'hommes*, *de chevaux*, etc. *Jeûner la quarantaine*, jeûner pendant quarante jours. *Jeûner la sainte quarantaine*, pendant tout le carême. *Faire la quarantaine*, passer quarante jours avant d'entrer dans une ville, lorsqu'on vient d'un lieu où est la peste.

On dit *un quatrain*, pour une stance de quatre vers ; *un sixain*, pour une de six ; un *huitain*, pour une de huit ; *un dixain*, pour une de dix.

On appelle *un sixain* de cartes, un paquet de six jeux.

On dit *une grosse*, pour douze douzaines de certaines marchandises : *une grosse de boutons*, *de balles de paume.*

Un quarteron signifie, pour les denrées qui se pèsent, la quatrième partie d'une livre, comme *un quarteron de beurre*, *de fromage.* Dans les choses qui se comptent, *un quarteron* signifie la quatrième partie de cent ; comme *un quarteron de noix*, *de pommes*, etc.

Dans les denrées qui se vendent au nombre, on emploie *un cent*, *un demi-cent*, aussi-bien qu'*une centaine*, *une cinquantaine. Un cent* ou *une centaine de pommes. Un demi-cent* ou *une cinquantaine de noix.*

Mais on ne dira pas *un cent de lettres*, *un demi-cent d'hommes*; il faut dire, *une centaine de lettres*, *une cinquantaine d'hommes.*

Franc. Ce mot, pour signifier une livre ou vingt sous, n'étoit d'usage ni au singulier, ni avec les nombres cardinaux, *un*, *deux*, *trois* et *cinq* ; mais on s'en servoit bien avec les autres nombres : *quatre francs*, *six francs*, etc. *vingt francs*, *cent francs*, *mille francs*, etc.

On disoit *une livre*, *deux livres*, *trois livres*, *cinq livres.* On se servoit encore du mot *livre*, quand il suivoit une fraction ; comme *quatre livres dix sous*, et non pas *quatre francs dix sous*, etc.

Aujourd'hui le mot *franc* désigne une monnoie de compte qui vaut vingt sous et un liard de l'ancienne monnoie. Il s'emploie au singulier

et avec tous les nombres. On dit *un franc*, *deux*, *trois*, *cinq francs*, *neuf francs cinquante centimes*, etc.

Décime, *dixme* et *dixième*, viennent du latin *decimus*; mais ils ont une signification différente. *La décime*, ou plus communément *les décimes*, désigne ce que les ecclésiastiques donnoient au roi de leurs biens ecclésiastiques pour les besoins de l'Etat. *La dixme* signifie ce que les propriétaires donnoient aux ministres de l'Eglise, ou aux seigneurs. *Le dixième* signifie la dixième partie des revenus que le roi levoit sur le peuple. *Un dixième* est la dixième partie d'un tout.

Un décime désigne aujourd'hui le dixième, et *un centime*, le centième d'un franc.

Remarques sur les noms de nombre.

I. *Cent*, au pluriel, et *vingt* dans *quatre-vingt*, *six vingt*, qu'on disoit autrefois pour *cent vingt*, prennent une *s*, lorsqu'ils sont suivis d'un substantif. *Deux* cents *hommes*; *trois* cents *volumes*; *quatre*-vingts *abricots*; *six* vingts *arbres*.

Mais *cent* et *quatre-vingt* s'écrivent sans *s*, lorsqu'ils sont suivis d'un autre nombre : *trois* cent *soixante chevaux*; *quatre*-vingt-*dix personnes*.

On dit : *vingt et un chevaux*. *Il a vingt et un ans accomplis.*

Mille prend un *s* au pluriel, quand il signifie une étendue de mille pas. *Deux* milles *d'Italie*, *vingt* milles *d'Allemagne*. Mais on écrit et on prononce sans *s* mille *amitiés*, *dix* mille *écus*.

Lorsqu'il est question de dater les années, on écrit *mil*. *L'hiver fut très-rude en* mil *sept cent neuf*.

II. On met au singulier le substantif qui est

avant le nombre cardinal, mis pour un nombre ordinal.

L'an sept cent quarante. Les mots *sept cent quarante* sont ici pour *septième*, *centième*, *quarantième*.

Mais dans : *on commence à six heures précises, il est quatre heures* ; les mots *heures* et *précises* sont au pluriel, parce qu'ils sont après les nombres. Il semble qu'ils devroient être au singulier, et que *six* et *quatre* sont employés pour *sixième*, *quatrième*. *On commence* à la sixième *heure*. *Il est* la quatrième *heure*. Mais on peut justifier le pluriel en interprétant ainsi ces phrases : six *heures*, quatre *heures après midi* ou *après minuit*.

III. Les nombres ordinaux, collectifs, distributifs, prennent une *s* au pluriel : *les premières douzaines ; deux cinquièmes*.

IV. Quand le nombre cardinal est précédé du relatif *en*, il est plus doux et plus élégant de placer la préposition *de* avant le participe ou l'adjectif qui suit ce nombre. *Il y* en *eut trois* de *blessés. Il y* en *avoit trente* d'*achevés*, *et six* d'*imparfaits*.

Usage des pronoms personnels.

I. *Remarque*. *Tu*, *te*, *toi*, et *ton*, *ta*, *tes*, *le tien*, *la tienne*, *les tiens*, *les tiennes*, ne s'emploient en prose que quand on parle à une personne dont on est ami intime, ou contre laquelle on est en colère. *Mon cher ami, que je te suis obligé de ton souvenir !* Tu *es un coquin*, tu te *feras pendre*.

En poésie on se sert de *tu*, *te*, *toi*, *ton*, *le tien*, etc. en parlant à Dieu, aux princes, etc.

Grand Dieu ! tes *jugements sont remplis d'équité ;*
Toujours tu *prends plaisir à nous être propice*, etc.

En prose, au lieu de *tu*, *te*, *toi*, on se sert de *vous*; et au lieu de *ton*, *le tien*, etc. on emploie *votre*, *le vôtre*, etc.

II. Il y a aussi certains titres d'honneur dont on se sert au lieu de *vous*.

On dit aux empereurs de France, d'Autriche et de Russie, aux rois et aux reines, *votre majesté*; au pape, *votre sainteté*; au grand-seigneur ou à l'empereur de Turquie, *votre hautesse*; aux cardinaux, *votre éminence*; si le cardinal est prince, *votre altesse éminentissime*; aux princes et souverains qui ne sont ni empereurs, ni rois, *votre altesse*; à un ambassadeur, *votre excellence*; à un archevêque, à un évêque, *votre grandeur*.

III. Quand on parle à une personne à qui on doit beaucoup de respect, on emploie la troisième personne. Au lieu de dire : *Voulez-vous que je vous raconte ce qui s'est passé*; on dit: *Son excellence*, *son altesse veut-elle que je* lui *raconte ce qui s'est passé*, etc.

Emploi des pronoms personnels.

I. Les pronoms peuvent être sujets, régimes simples et régimes composés. *Je*, *tu*, *il*, *ils*, représentent toujours le sujet; *elle*, *elles*, le représentent quelquefois.

Moi, *toi*, *lui*, *elle*, *eux*, *elles* et *soi-même*, peuvent être sans préposition après le verbe *être*. *C'est* moi, *ce sera* toi, *ce sont* eux, *ce sont* elles, etc. *Souvent on reprend dans les autres des fautes dont on est* soi-même *coupable*.

Moi, *toi*, *lui*, *eux*, *elle*, *elles*, peuvent être sujets et régimes simples, 1.° quand on les emploie pour tenir lieu d'un verbe et d'un pronom.

Dans un si grand revers, que vous reste-t-il! Moi.

Moi, dans cette réponse de Médée, est pour *je me reste.*

On a fait contre vous un livre. Qui! Scopas.
Lui! *de bon cœur je lui pardonne :*
Ce qu'il fait n'est lu de personne ;
C'est comme s'il n'écrivoit pas.

Lui? est pour *il a fait un livre contre moi.*

2.° Après *que* mis pour *seulement*, comme, *je n'aime* que toi, que lui, etc. *Quand on n'aime* que soi, *on n'est guère propre pour la société.*

3.° Quand pour donner plus de force ou de clarté au discours, on les ajoute aux sujets ou aux régimes déjà exprimés; en ce cas *soi* est ordinairement suivi de *même.*

Moi, *je voulois partir aux dépens de ses jours,*
Et que m'a fait à moi *cette Troie où je cours!* RACINE.

Moi, *soupçonner Judith*, elle *à qui l'Eternel*
A voulu confier la gloire d'Israël. DUCHÉ.

Aime-t-on quelqu'un plus que soi-même?

4.° Quand on veut marquer la part que différentes personnes ont eue, ou auront à un fait, à une action. *Mes frères et mon cousin m'ont secouru*, eux *m'ont relevé, et* lui *m'a pansé.*

Je ne le verrai point s'unir à ce qu'il aime ;
J'immolerois plutôt lui, *Jahel et* moi-même. DUCHÉ.

On diroit en prose : *je les immolerois plutôt* lui *et* Jahel; *je m'immolerois plutôt* moi-même.

Il, ils, elle, elles, ne doivent pas être employés, quand la phrase qui précède ne forme qu'un sens incomplet, et que le nom y est déjà exprimé. *Licinius étant venu à Antioche, et*

doutant de l'imposture, il *fit mettre à la question les prophètes de ce nouveau Jupiter*. *Il* est ici superflu.

Si le nom avec ses dépendances formoit un sens complet, on emploieroit bien *il*, *elle*. *Licinius vint à Antioche, et se doutant bien de l'imposture*, il *fit mettre*, etc.

Il et *elle* se mettent quelquefois à la tête de la phrase, et le substantif de ces pronoms se place après le verbe.

J'entends du libertin murmurer l'insolence ;
Où sont-ils ces objets *de ma reconnoissance !*

Ce tour, qui a de la hardiesse et de l'élégance, est souvent nécessaire pour donner de l'harmonie à la phrase. Au lieu de dire : *Le jour où seront jugées les justices des hommes viendra*, on dira mieux : il *viendra le jour où seront jugées les justices des hommes*.

Quand on place le nom en régime avant le verbe qui le régit, on met avec ce verbe le pronom qui a rapport à ce nom. La victoire *qu'il tient déjà, un coup de sabre est sur le point de* la *lui ravir*.

Il faut, dans ce cas, placer devant le nom la préposition que demande le verbe. D'un *homme qui n'a en vue que ses intérêts*, que *peut-on en attendre ?*

Moi, *toi*, sont régimes simples ou régimes composés, quand dans la phrase impérative ils sont immédiatement après le verbe.

Dieu juste ! venge-moi, *punis mes ennemis ;*
Souviens-toi *du bonheur à ma race promis.*
Pardonne-moi, *Seigneur*, *diffère ta vengence.*

Donne-toi *la peine de m'écouter.*

Quand la phrase n'est pas impérative, *moi*, *toi*, *soi*, en régime composé, sont précédés

d'un préposition. Ex. *Etre trop mécontent* de soi *est une foiblesse ; être trop content* de soi *est une sottise.*

> *Je dis du bien de* toi ,
> *Tu dis du mal de* moi :
> *Damon, quel malheur est le nôtre !*
> *On ne nous croit ni l'un ni l'autre.*

Me, *te*, *se*, sont comme *moi*, *toi*, *soi*, régimes simples ou régimes composés; mais ils se placent toujours avant le verbe qui les régit.

Mais hier il m'*aborde*, *et* me *serrant la main*, etc.

Nous, *vous*, peuvent être sujets, régimes simples et régimes composés.

Dans cette phrase, nous vous *saluons*, *nous* est le sujet, *vous* est régime simple.

Je vous *gardois un temple dans mes vers.* LA FONTAINE.

Vous est pour *à vous*, il est régime composé.

Toi, *vous*, *nous*, peuvent s'ajouter au vocatif.

Et toi, *Dieu d'Israël, daigne exaucer mes vœux.*
Vous, *ma fille, ajoutez l'effet à vos paroles.*

Lui, est régime composé sans préposition exprimée, quand il est immédiatement avant ou après le verbe. *Eux*, *elle*, *elles*, sont régimes composés avec la préposition.

Descarte mérite notre reconnoissance, nous lui *devons la vraie méthode d'étudier.*

La force sans conseil se détruit d'elle-même.

*Les gens impolis veulent quelquefois confirmer par leur témoignage ce que des personnes fort au-dessus d'*eux *disent en leur présence.*

Leur, est toujours régime composé d'un verbe, et jamais d'une préposition. *Dans l'éducation des jeunes gens, on doit avoir pour but de* leur

cultiver, de leur *polir l'esprit, et de les disposer ainsi à remplir dignement les différentes places qui* leur *sont destinées ; mais sur-tout on doit* leur *apprendre le culte religieux que Dieu exige d'eux.* ROLLIN.

Je, me, moi, nous, tu, te, toi, vous, désignent toujours des personnes ou des choses personnifiées. *Se, soi,* et *il, ils, elle, elles,* sujets, se disent des personnes et des choses. Il n'y a là-dessus aucune difficulté.

Lui, en régime sans préposition, se dit des animaux et des plantes. *Prenez cet oiseau, et donnez*-lui *la liberté. Cette plante a besoin d'eau, il faut* lui *en donner.*

Leur a le même usage. *Visitez les chevaux, et donnez*-leur *à manger. Ces arbres sont trop chargés, il faut* leur *ôter une partie de leur fruit.*

Lui et *leur* peuvent se dire des choses inanimées, quand ils sont joints à un verbe qui ne convient proprement qu'aux personnes. *Ce livre est bien fait ;* je lui dois *mon instruction.*

Lui, eux, elle, elles, précédés d'une préposition, ne se disent que des personnes, ou des choses personnifiées, auxquelles on attribue ce qui convient aux personnes. Ainsi on ne dira pas en parlant d'un canif, d'une plume, etc. *C'est avec* lui *que j'ai taillé ma plume ; c'est avec* elle *que j'ai écrit*, etc. Il faut se servir du nom. *C'est avec ce* canif, *cette* plume, etc.

On ne dira pas non plus, en parlant d'un arbre, d'une table, d'une maison, etc. *J'étois* sous lui ; *il demeure* dans elle ; *il est assis* près d'elle. Dites : *j'étois dessous ; il y demeure ; il est assis auprès.*

Lui, eux, elle, elles, sans préposition, mais suivi de *qui, que,* ne peuvent pas non plus se dire des choses. On ne dit point en parlant d'un

couteau, d'une chaise : *C'est* lui qui *est bon*, *c'est* elle qui *est commode*. Dites : *C'est ce couteau qui est bon*, etc.

Mais je crois qu'après avoir parlé d'une chose inanimée, d'un livre, d'une tabatière, d'un couteau, etc. on peut dire : *est-ce là* lui ; *est-ce là* elle ? et qu'on peut répondre : *c'est* lui, *c'est* lui-*même*, *c'est* elle, *c'est* elle-*même*. En ce cas on dit aussi : *Est-ce là votre tabatière ? oui, ce l'est. Sont-ce là vos livres ? oui, ce les sont.*

Au lieu de *lui*, *d'elle*, on se sert du mot *en* ; et pour *à lui*, *à eux*, *dans lui*, *dans elle*, etc. on emploie *y*.

L'honneur est comme une île escarpée et sans brods ;
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en *est dehors.*

Au lieu de dire : *D'où vient qu'en expliquant cette hymne*, *ils tâchent de* lui *donner un sens qui ne s'accorde pas avec les livres canoniques ;* je dirois : *Ils tâchent d'y donner un sens*, etc.

Lui, *eux*, *elle*, *elles*, en régime simple ou composé, se disent des choses personnifiées, et auxquelles on attribue ce qui convient aux personnes. *L'amour-propre est captieux*, *c'est cependant* lui *que nous prenons pour guide ; c'est* à lui *que nous rapportons toutes nos actions ; c'est de* lui *que nous prenons conseil*, etc.

Dorilas, quand la nuit nous rend l'obscurité,
En paroît toujours attristé ;
*Mais ce n'est à cause d'*elle ;
C'est parce que le jour épargne la chandelle.

Usage du pronom soi.

On se sert du pronom *soi*, 1.° en parlant des choses ou de l'extérieur d'une personne. *L'aimant attire le fer à* soi. *Cette personne est fort propre*

sur soi. Je préférerois : *cette personne est fort propre sur* elle.

2.° En parlant des personnes en général.

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Mais on dit, en parlant de quelqu'un en particulier : *C'est un homme qui ne parle que de* lui, *qui rapporte tout à* lui, etc.

La même observation a lieu pour *soi-même* et *lui-même*. On dira en parlant en général : *Pour se corriger de ses fautes, il faut faire mille réflexions sur* soi-même; ou en parlant des choses : *Les bons écrivains ne se contentent pas de leurs premières pensées ; ils ont pour suspect ce qui s'offre à eux de* soi-même.

Et en parlant de quelqu'un d'une manière déterminée : *Pour que votre frère se corrige de ses défauts, il doit faire mille réflexions sur* lui-même.

Ainsi au lieu de :

Mais souvent un auteur qui se flatte et qui s'aime,
Méconnoît son génie et s'ignore soi-*même*.

Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui,
Pour l'élever à soi, *descendroit jusqu'à lui.*

Dites : *et s'ignore* lui-*même ; pour l'élever à* elle.

Remarque. Soi ne s'emploie guère avec rapport à un pluriel. On peut dire *de* soi *ces choses sont indifférentes.* Mais il vaut mieux dire : *ces choses sont d'*elles-*mêmes indifférentes. Soi* étant singulier, ne sauroit bien se construire avec un pluriel.

Les pronoms *me*, *te*, *se*, *moi*, *toi*, *soi*, *nous*, *vous*, *lui*, *eux*, *elle*, *elles*, s'appellent réfléchis, lorsqu'ils marquent le rapport d'une personne à elle-même : alors, pour rendre le rapport réfléchi plus sensible, on joint *même* aux neuf derniers pronoms. Ex. *Orgueilleux, tu te fais mépriser, tu ne parles que de* toi, ou *de* toi-même.

Les indiscrets se trahissent souvent eux-mêmes.

Il ne faut pas omettre les pronoms en sujet ou en régime devant les verbes qui sont suivis de *moi-même*, *toi-même*, etc.

Pénélope ne voyant revenir ni lui, ni moi, etc. TÉLÉMAQUE. Dites : *ne* nous *voyant revenir ni lui, ni moi.*

Il semble que Valdo ait eu d'abord un bon dessein, et que la gloire de la pauvreté ait séduit lui et ses partisans. Dites : les *ait séduits, lui et ses partisans.*

Lui-même et *soi-même*, sans préposition et après un verbe actif, ont un sens différent. *Lui-même*, en ce cas, est nominatif, ou en tient lieu. *Il s'est sauvé* soi-*même*, il a sauvé sa propre personne. *Il s'est sauvé* lui-*même*, il s'est sauvé sans le secours d'autrui.

Des adjectifs pronominaux possessifs.

I. Ne confondez pas *leur* joint au verbe, avec *leur* joint au nom. *Leur* joint au verbe ne prend jamais d'*s*. *Leur* joint au nom prend une *s*, quand le nom est pluriel. *Le pardon des ennemis ne consiste pas seulement à ne* leur *nuire, ni dans* leur *réputation, ni dans* leurs *biens ; il faut encore les aimer véritablement, et* leur *faire plaisir si l'occasion s'en présente. Donnez-*leur *à manger.*

II. Comme *le mien*, *le tien*, etc. supposent toujours un nom qui précède, il ne faut pas commencer une lettre par *j'ai reçu la vôtre. Il* faut dire : *J'ai reçu votre lettre.*

III. Quand *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, sont précédés d'un substantif de choses inanimées ils ne peuvent se joindre à un second substantif qui soit sujet ou régime simple, que quand ce second substantif est dans la même phrase,

se rapporte au même verbe que le premier. On dira bien : *La Seine a sa source en Bourgogne, et son embouchure au Havre-de-Grâce ;* parce que *la Seine, sa source, son embouchure*, sont dans la même phrase, et se rapportent au même verbe.

Mais on ne dira point : *Paris est beau, j'admire* sa *grandeur*, ses *promenades*, etc. *Ces arbres sont bien exposés, cependant* leurs *fruits ne sont pas bons ;* parce que *sa grandeur, ses promenades* ne sont pas dans la même phrase et ne se rapportent pas au même verbe que *Paris*. De même *leurs fruits* ne sont pas dans la même phrase que *ces arbres*, etc. Il faut alors se servir du pronom *en*, et dire : *Paris est beau, j'en admire la grandeur, les promenades. Ces arbres sont bien exposés, cependant les fruits n'en sont pas bons.*

Cette règle, comme nous l'avons dit, n'a lieu que quand *son* et *leur* sont sujets ou régime simple ; car quoiqu'on ne dise pas : *Paris est beau, on admire* ses *bâtiments*, etc. on dira bien : *Paris est beau, on admire la grandeur* de ses *bâtiments*, de ses *promenades*, etc. parce que *ses* est avec un régime composé.

IV. *Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur* et *celui*, ne peuvent se rapporter aux substantifs de choses, comme : *ame, bel esprit, plume, épée*, etc. quand ces substantifs sont mis pour la personne. On dit d'un excellent écrivain : *Il n'y a pas de meilleure plume que lui*, et non pas *que* la sienne. On dira d'un homme qui excelle à tirer des armes : *Il n'y a pas au monde de meilleure épée que vous.* Si l'on disoit : *Il n'y a pas de meilleure épée que* la vôtre, cela signifieroit : *votre épée est de la meilleure trempe.*

V. Les pronoms *je, tu, il, me, te, se, nous, vous*, rendent quelquefois inutiles *mon, ton, son*,

notre, *votre*, *leur*; c'est lorsqu'il n'y a point d'équivoque à craindre, ou qu'au lieu du verbe et de *mon*, *ton*, etc. on peut employer un verbe qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne. On dit : *j'ai mal à la tête; vous avez mal aux yeux; il s'est fait mal à la jambe; il se cassera la tête*, etc. On ne diroit pas bien : *j'ai mal à* ma *tête*, *vous avez mal à* vos *yeux*, etc.

Quand je dis : *j'ai mal à la tête;* le mot *je* fait assez entendre que c'est à la mienne. Mais il faut dire : *je vois que ma jambe enfle*, parce que je puis voir enfler la jambe d'un autre aussi bien que la mienne.

On dit aussi : *Quelque chose qu'il fasse, il se trouve toujours sur* ses *jambes. Je l'ai vu de* mes *propres yeux*. Vous *l'avez entendu de* vos *propres oreilles*.

On emploie encore *mon*, *ton*, etc. quand on parle d'un mal habituel. *Ma migraine m'a beaucoup tourmenté. Son mal de dents l'a repris*, etc.

Au lieu de dire avec madame de Sévigné : *elle a gardé* son *lit;* dites, *elle a gardé le lit*. La première phrase seroit bonne si on vouloit dire qu'elle a conservé le lit dans lequel elle couchoit ordinairement.

Ses débauches lui *abrégèrent* sa *vie;* dites : *ses débauches abrégèrent* sa *vie*, ou, lui *abrégèrent* la *vie*.

VI. Ces possessifs se suppriment avant les noms qui doivent être suivis de *qui*, *que*, et d'un pronom de la même personne que ces possessifs. On ne dit pas : *j'ai reçu votre lettre que vous m'aviez écrite; tenez vos promesses que vous avez faites*. Il faut dire : *j'ai reçu la lettre que vous m'aviez écrite; tenez les promesses que vous avez faites*.

VII. *Mon*, *ton*, *son*, etc. se répètent, 1.° avant chaque substantif. Son *père et* sa *mère sont venus*, et non pas *ses père et mère.*

2.° Avant les adjectifs qui signifient des choses différentes. *Je connois* ses *grands et* ses *petits chevaux.*

Qui. Le *qui* relatif quand il est sans préposition, désigne le sujet, et se dit des personnes et des choses. *Ceux* qui *s'appliquent trop aux petites choses, deviennent ordinairement incapables des grandes. L'intérêt* qui *aveugle les uns fait la lumière des autres.*

Le *qui* relatif sujet ne sauroit être séparé du substantif auquel il se rapporte. Ainsi, n'imitez pas cet exemple de Racine :

Phénix même en répond, qui *l'a conduit exprès*
Dans un fort éloigné du temple et du palais.

Et cet autre de Boileau :

Et d'un bras, à ces mots, qui *peut tout ébranler,*
Lui-même en se courbant s'apprête à le rouler.

Qui relatif, sans antécédent exprimé, ne se dit que des personnes.

Heureux qui, *dans ses vers, sait d'une voix légère*
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère. BOILEAU.

Nous ne savons plus à qui *nous fier, sur* qui *compter*, c'est-à-dire, quelle est la personne à laquelle nous pouvons nous fier, sur laquelle nous pouvons compter.

Le *qui* relatif, précédé d'une préposition, ne se dit en prose que des personnes ou des choses que l'on personnifie. *Il faut bien choisir les amis* à qui *on veut donner sa confiance.*

L'amour-propre n'est pas un guide à qui *nous puissions nous confier.*

Molière dit de l'Avare : *Donner est un mot*

pour qui *il a tant d'aversion, qu'il ne dit jamais je vous donne, mais je vous prête le bon jour.* Il faut pour lequel.

Quitter les mœurs à qui *l'on doit ses victoires, pour prendre celles des vaincus, c'est une conduite qui ne peut s'excuser.* ROLLIN. Mettez *auxquelles on doit*, etc.

Mais en vers, on peut employer *qui* en régime composé, et avec rapport aux choses.

> *Ce sont là les vrais sacrifices*
> *Par* qui *nous pouvons étouffer*
> *Les semences de tous les vices,*
> *Qu'on voit ici-bas triompher.* ROUSSEAU.

Par *lesquels* seroit traînant et ne vaudroit rien en vers.

Qui, en régime composé, ne se rapporte pas bien aux choses, même en vers, quand il est régi par un verbe.

> *Choisissez les fleurs les plus belles*
> De qui *la campagne se peint.* MALHERBE.

Il falloit *dont*.

Quand le sujet est un nom de personne, et que le relatif est régi par le verbe, on emploie *de qui* plutôt que *dont*.

Ainsi, au lieu de dire avec d'Alembert, *ils se rappelleront celui* dont *ils les tiennent*; mettez, *celui* de qui *ils les tiennent.*

Mais on dira : *ils se rappelleront celui* dont *ils tiennent* (*ils occupent*) *la place. Dont* est ici régi, non par le verbe, mais par le nom qui suit le verbe.

Le *qui* relatif ne se rapporte pas bien à des verbes. *La perfection chrétienne consiste à s'humilier*, qui *est la chose du monde la plus difficile à l'homme.* Dites ; *et c'est la chose.*

Première

Première remarque. Qui est *explicatif* ou *déterminatif.*

Le *qui* est explicatif, quand il ne fait qu'expliquer ou développer ce qu'on suppose dejà dans le nom auquel il se rapporte. Alors *qui* signifie *parce que. Dieu*, qui *est infiniment bon, ne permet pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces. Qui* est ici explicatif, il équivaut à *parce que*, et il ne sert qu'à développer l'idée de la bonté infinie renfermée dans l'idée de Dieu.

L'homme, qui *est créé pour connoître et aimer Dieu, doit fuir avec soin tout ce qui peut le détourner de cette connoissance et de cet amour. Qui* est aussi explicatif dans cette phrase, il y signifie *parce que.*

Le *qui* déterminatif restreint ou détermine la signification du mot auquel il se rapporte. *On ne sauroit assez estimer les juges* qui, *toujours guidés par l'équité, ne font jamais rien ni par faveur, ni par prières. La doctrine* qui *met le souverain bien dans la volupté du corps, est tout-à-fait indigne d'un philosophe.* Dans ces deux phrases, *qui* est déterminatif, parce qu'il restreint la signification des mots *juges* et *doctrine.* Il fait connoître qu'on parle, non de tous les juges et de toutes les doctrines, mais seulement d'une sorte de juges et de doctrines.

Cette distinction du *qui* déterminatif et du *qui* explicatif, empêchera de regarder comme équivoques plusieurs phrases qui ne le sont point. Ceux qui ne sauroient pas que le *qui* est explicatif, pourroient dire que dans cette phrase : *les hommes*, qui *sont créés pour connoître et aimer Dieu, doivent s'appliquer à fuir le vice et à pratiquer la vertu ;* on suppose que tous les hommes ne sont pas créés pour connoître et aimer Dieu ;

mais le *qui* est évidemment explicatif dans ces sortes de phrases.

Seconde remarque. Pour rendre le *qui* déterminatif sans équivoque, il faut quelquefois placer *ceux*, *celles*, avant l'antécédent de *qui*. *Il récompensa* ceux *de ses serviteurs* qui *l'avoient bien servi.* Si l'on disoit simplement : *il récompensa ses serviteurs* qui *l'avoient bien servi*, cela signifieroit qu'il les récompensa tous, parce que tous l'avoient bien servi.

Que est régime composé dans plusieurs phrases où il est mis pour *lequel*, *laquelle*, etc. et une préposition. *Les jours* que *je l'ai vu*, que *j'ai mangé avec lui*, *m'ont été fort agréables.* Ici *que* est mis pour *pendant lesquels*. *Si l'exercice de cette importante charge laissoit autant de loisir à M. le Chancelier qu'il a d'estime pour vous, le conseil rendroit ses arrêts par la même bouche* que *sa Majesté rend ses oracles.*

Une fontaine ne peut jeter de l'eau douce par le même tuyau qu'elle jette de l'eau salée.

Que, dans ces phrases, est pour *par laquelle*, *par lequel*.

Me voyoit-il de l'œil qu'*il me voit aujourd'hui !* RACINE.

Qui est ici pour *dont*.

Ainsi on dira : *de la façon que j'ai* dit, *on a dû m'entendre*; et non pas, *de la façon que j'ai* dite; parce que dans ces sortes de phrases le *que* n'est pas régime simple, il est mis pour une préposition et *lequel*, *laquelle*, etc. ou selon d'autres, c'est une conjonction qui lie *de la façon* avec *j'ai dit*. La preuve que le *que* n'est pas ici régime simple, c'est qu'on peut joindre au verbe un régime simple : *de la façon que j'ai* dit les choses, *on a dû m'entendre*. Car un verbe actif ne peut

avoir deux régimes simples. (*Voyez la seconde remarque sur le verbe.*)

Troisième remarque. Dans cette phrase : *C'est de la bonne ou de la mauvaise éducation* que *dépend presque toujours le bonheur ou le malheur de la vie*; le *que* n'est point relatif, c'est une conjonction.

Cette phrase : *C'est en Dieu* que *nous devons mettre nos espérances*, signifie la même chose que celle-ci : *nous devons mettre nos espérances en Dieu*. Mais la première a plus d'énergie.

Le *que* est conjonction dans ces sortes de phrases : 1.° parce qu'on peut y faire entrer un *que* relatif sans faire disparoître le *que* conjonction. Exemple : *C'est de la bonne éducation* qu'*il a reçue*, que *vient son bonheur*; 2.° parce qu'on emploie ce *que* dans les phrases où il n'y a aucun rapport à ce qui précède. *C'est ainsi* qu'*il parla*; *c'est ainsi* que *l'orgueil perdit les anges*.

Il y a donc une faute dans ces vers :

C'est à vous mon esprit, à qui *je veux parler*. BOILEAU.
Ce n'est que du tyran dont *je me plains aux Dieux*. CRÉB.

Il falloit : c'est à vous *que* je veux parler; *que* je me plains aux Dieux.

Etoit-ce dans mon ame
Où *devoit s'allumer une coupable flamme !*

Dites : que *devoit s'allumer*, etc. Ici *que* avec *être* forme un gallicisme.

GALLICISME.

On entend par gallicisme une construction propre à la langue françoise, et qui s'écarte des règles communes de la grammaire.

Avez-vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon
Achille préférât une fille sans nom,
Qui de tout son destin ce qu'elle a pu comprendre,
C'est qu'elle sort d'un sang, etc.

H 2

Je ne sais qui m'arrête et retient mon courroux,
Que, par un prompt avis de tout ce qui se passe,
Je ne coure des Dieux divulguer la menace.

Que et *qui* dans ces vers forment gallicismes. Il en est de même des phrases suivantes.

Chacun a son opinion, au lieu de *sa opinion*, qui formeroit un hiatus désagréable.

Vous avez beau dire, pour *en vain dites-vous.*

Il va venir, c'est-à-dire, *il viendra bientôt.*

Il vient de sortir, c'est-à-dire, *il est sorti il n'y a qu'un instant.*

Il n'est pas que vous n'ayez lu, pour *vous avez sûrement lu.*

Le nombre des gallicismes est fort grand; mais il faut prendre garde de donner pour des gallicismes des locutions empruntées d'une langue étrangère.

Lequel, *laquelle*, etc. *dont*, *quoi*, *y* et *en*, *où*, etc.

Lequel, *laquelle*, etc. ne s'emploie en sujet et en régime simple, que pour éviter toute équivoque, ou deux *qui* de suite. Il se dit des personnes et des choses. *Aussitôt que je fus débarrassé des affaires de la cour, j'allai trouver l'homme qui m'avoit parlé du mariage de madame de Miramion*, lequel *me parut dans les mêmes sentiments.* Il y auroit équivoque, si l'on substituoit *qui* à *lequel.*

Bouhours et le Maître ont dit, pour éviter deux *qui* de suite : *Certaines plaintes*, lesquelles *n'ont rien* qui *les distingue. Il imite ces peuples* qui *habitent la zone torride*, lesquels *jettent des flèches contre le soleil.*

Lequel, *laquelle*, etc. en régime composé, se dit des personnes et des choses; et ce pronom est

le seul qu'on puisse employer en parlant des choses, quand il doit être placé après le substantif qui le régit. *Rendons-nous capables de remplir les devoirs de l'état* auquel *Dieu nous destine. La langue grecque, à l'étude de* laquelle *vous vous livrez, est très-riche et très-harmonieuse.*

Dont, régime composé, se dit des personnes et des choses. Il s'emploie pour *duquel*, *desquels*, etc. qui ne peuvent suivre immédiatement le substantif auquel ils se rapportent.

Aux bons mots que l'on dit, Damon, joignez les vôtres :
Mais faites, quand vous en direz,
Que ceux dont *vous vous raillerez,*
Puissent rire comme les autres.

Le mensonge est un vice dont *vous ne sauriez avoir trop d'horreur. Ceux desquels, un vice duquel* ne vaudroient rien.

Duquel, *de laquelle*, etc. s'emploient pour éviter une équivoque. *La bonté du Seigneur*, de laquelle *nous ressentons tous les jours les effets, devroit bien nous engager à pratiquer sa loi.*

L'antécédent des relatifs *qui*, *lequel*, etc. est quelquefois sous-entendu. Qui *n'a point d'éducation, ressemble à un corps sans ame*, c'est-à-dire, *celui qui*, etc.

Nous haïssons toujours qui *nous force à le craindre.*

Comme on demandoit à un homme d'esprit s'il étoit gentilhomme, il répondit : *Noé avoit trois fils, je ne sais* duquel *je suis descendu.*

A qui, *de qui*, *pour qui*, se mettent, par ellipse, pour *à* celui *qui*, *de* celui *qui*, *pour* celui *qui*. *Je le dis* à qui *veut l'entendre ; c'est l'excuse* de qui *n'en a pas de bonne*. *Qui*, dans ces phrases et autres semblables, n'est pas régi par le premier verbe ; il est le sujet du second.

Quoi, quelquefois régime simple, presque toujours régime composé, et jamais sujet, ne se dit que des choses absolument inanimées. *La chose à quoi l'avare pense le moins, c'est à secourir les pauvres; son coffre-fort est l'objet* en quoi *il met tout son plaisir.* On peut aussi, dans ce cas, employer *auquel*, *à laquelle*, etc. *Les habitudes vicieuses sont des maladies* auxquelles *les secours humains ne peuvent seuls remédier.*

Avec *en*, on ne pourroit pas employer *lequel*, *laquelle*, etc. On ne diroit pas : *l'argent est l'objet* en lequel *l'avare met son plaisir.* Il faut *en quoi* ou *dans lequel.*

Mais *quoi* est presque toujours le seul qu'on puisse employer, quand l'antécédent est *ce* ou *rien. Les maladies de l'ame sont les plus dangereuses; nous devrions travailler à les guérir; c'est* à quoi *cependant nous ne pensons guère. Il n'y a rien* sur quoi *on ait plus écrit.* Dans ces phrases, *auquel*, *sur lequel*, ne vaudroient rien.

Cependant avec *rien*, il vaut mieux employer *dont*, que *duquel*, *de quoi. Il n'y a* rien dont *Dieu ne soit l'auteur.*

Y et *en* sont régimes composés.

Y se dit des choses, et quelquefois des personnes : il s'emploie pour *à lui*, *à eux*, etc. *en lui*, *en elle*, *à cela*, etc. *Fuyez les procès sur toutes choses; souvent la conscience* y *est blessée, la santé s'*y *altère, les biens s'*y *dissipent.*

On se sert du pronom *y*, avec rapport aux personnes, dans les réponses aux interrogations. *Pensez-vous à moi? Oui, j'y pense. Vous fiez-vous à lui? Oui, je m'y fie entièrement.* Il me paroît que dans ces phrases, il y a toujours un rapport aux choses. *Pensez-vous à moi*, signifie *pensez-vous à mon affaire? Vous fiez-vous à lui*, c'est-à-dire, *à sa probité?*

En, se dit des personnes et des choses. Il se met pour *de lui*, *d'elle*, etc.

La vie est un dépôt confié par le ciel ;
Oser en disposer, c'est être criminel.

Le, *la*, *les*, toujours régimes simples, se disent des personnes et des choses. *On peut jouir de son bien, sans le prodiguer mal-à-propos. Quand on emploie des ouvriers, il faut les payer régulièrement.*

On ne doit pas omettre *le*, *la*, *les*, avant *lui*, *leur*, quand le verbe doit avoir deux régimes, l'un de la personne, l'autre de la chose. *La victoire qu'il tient déjà, un coup de sabre est sur le point de* la lui *ravir. La* est ici pour *la victoire*, *lui* pour *au prince de Conti.*

Où, *d'où*, *par où*, doivent être regardés comme pronoms relatifs, quand ils s'emploient pour *auquel*, *à laquelle*, etc. *dans lequel*, *dans laquelle*, etc. *duquel*, *de laquelle*, etc. *par lequel*, *par laquelle*, etc. Exemple : *Philippe dit à son fils Alexandre, en lui donnant Aristote pour précepteur : apprenez sous un si bon maître à éviter les fautes* où *je suis tombé.*

*Henri IV regardoit la bonne éducation de la jeunesse comme une chose d'*où *dépend la félicité des royaumes et des peuples.*

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où *je suis attaché,*
Vit dans l'état obscur où *les Dieux l'ont caché.* RACINE.

Mais pour bien employer *où*, *d'où*, *par où*, il faut que les noms auxquels ils se rapportent, ou les verbes auxquels ils sont joints, marquent une sorte de mouvement ou de repos, du moins par métaphore.

Ainsi *où* n'est pas régulièrement employé dans ces vers de Racine :

Faites qu'en ce moment je lui puisse annoncer
Un bonheur où peut-être il n'ose plus penser.

Première remarque. Quelquefois *où* pour *auquel*, *à laquelle*, feroit une équivoque. En ce cas, il faut se servir du pronom *auquel*, *à laquelle*. *Prenez une ferme résolution de porter cette croix, où Jésus-Christ, votre divin maître, a bien voulu mourir attaché pour l'amour de vous.* Dans cette phrase *où*, après *porter*, fait une équivoque : il semble d'abord qu'on veuille dire qu'il faut porter cette croix dans l'endroit où Jésus-Christ a bien voulu, etc. En ce cas, dites : *à laquelle*, ou *sur laquelle*.

Seconde remarque. Il y a des occasions où ce seroit une faute d'employer *d'où* pour *dont*.

Par exemple, quand *maison* signifie *race*, il faut dire : *la maison* dont *il est sorti*. Mais si *maison* s'emploie au propre, on dira : *la maison* d'où *il est sorti* ; parce que *d'où* marque proprement le lieu.

Suivant ce principe, il me paroît qu'il y a une faute dans cette phrase d'un historien moderne : *Les alliés de Rome, indignés et honteux tout à la fois de reconnoître pour maîtresse une ville* dont *la liberté paroissoit bannie pour toujours, commencèrent à secouer un joug qu'ils ne portoient qu'avec peine.* Au lieu de *dont*, j'aurois mis *d'où*.

Remarques sur les Pronoms absolus.

Qui, pronom absolu, ne se dit que des personnes. Ainsi ne dites pas : qui *sont les Etats du Nord?* mais *quels sont les Etats du Nord ?*

Le *qui* relatif sans antécédent, et le *qui* absolu

sans préposition, sont sujets, quand ils peuvent se tourner par *quel est celui qui*; et ils sont régimes simples, quand on peut les tourner par *quel est celui que.*

Qui *pourra se charger d'une action si belle !*
Qui *pourrez-vous charger d'une action si belle !*

Dans le premier vers, *qui* se tourne par *quel est celui qui*, et il est sujet : dans le second, *qui* se rend par *quel est celui que*; ainsi il est régime simple.

Qui, précédé d'une préposition, est en régime composé. *A* qui *avez-vous parlé ? de* qui *parlez-vous ?* etc.

Qui, ordinairement singulier et masculin, est féminin et pluriel quand les noms qui le suivent marquent un féminin et un pluriel. Qui *donnez-vous pour ôtages ?* Qui *choisissez-vous pour compagnes ?*

Pourquoi faut-il dire ?

Qui *de vous ou de moi remportera le prix !*
Qui *d'eux ou de mon frère obtiendra la victoire !*
Qui *d'eux ou de mes fils ont été les plus sages !*

Dans les deux premiers exemples, le verbe est au singulier, parce que *qui* est au singulier quand il a un rapport alternatif qui tombe sur deux singuliers, ou sur un singulier et un pluriel.

Dans le troisième exemple, le verbe et l'adjectif sont au pluriel, parce que *qui* est pluriel, quand le rapport alternatif tombe sur des pluriels.

Qu'est-ce qui ou *que*, se disent des choses.

Qui est-ce qui ou *que*, ne s'emploient que pour les personnes. Qu'est-ce qui *a rendu les Romains invincibles ? l'amour de la patrie.* Qui est-ce qui *est venu ?*

Que et *quoi* ne se disent que des choses.

Que est presque toujours régime simple ; on met *de* avant l'adjectif qui s'y rapporte, et il signifie *quelle chose.*

Que *pouvoit la valeur dans ce combat funeste !*

Que *dit-on* de *nouveau*, d'*intéressant ?*

Que se met quelquefois pour *à quoi* et *de quoi.* Que *sert-il à l'avare d'avoir des trésors, il n'en fait aucun usage ?* c'est-à-dire, de quoi *sert-il à l'avare*, etc. Que *sert la science sans la vertu*, etc. c'est-à-dire, à quoi *sert la science sans la vertu.*

Quoi, presque toujours régime composé, s'emploie pour *quelle chose. Celui qui n'a pas su s'appliquer pendant sa jeunesse, ne sait* à quoi *s'occuper dans l'âge viril.*

Savez-vous avec quoi *on fait le papier ?*

Quoi peut être sujet, et alors on met *de* avant l'adjectif qui le suit. Quoi de *plus agréable pour des parents, que des enfants vertueux et bien élevés ?*

Quoi est d'un usage indispensable, quand il doit tenir lieu d'un membre de phrase. *Avec la prodigalité, vous serez généreux pendant six mois ;* après quoi *vous ne pouvez plus l'être : avec la sage économie, vous serez généreux toute votre vie.*

Dans cet exemple, on ne sauroit employer *après quelle chose.*

> *Une juste louange* a de quoi *nous flatter ;*
> *Mais un esprit bien fait doit prendre*
> *Bien moins de plaisir à l'entendre,*
> *Que de peine à la mériter.*

A de quoi nous flatter, est ici pour : *a quelque chose qui peut nous flatter.*

On dit : *c'est un homme qui a de quoi*, pour *c'est un homme qui est riche ;* style familier.

Quel et *lequel* se disent des personnes et des choses ; ils supposent un nom auquel ils se rapportent, et dont ils prennent le genre et le nombre. Quel *homme peut se promettre un bonheur constant?* Quels *livres lisez-vous?* Laquelle *de ces deux étoffes choisissez-vous?* A laquelle *de ces deux fleurs donnez-vous la préférence?*

Dans le premier exemple *que* est sujet, parce qu'il peut se tourner par *quel est l'homme qui?* etc. Dans le second, *quels livres* sont en régime simple, parce qu'on peut les tourner par *quels sont les livres que vous lisez.* Dans le troisième, *laquelle* est aussi en régime simple, parce qu'on peut dire, *quelle est celle de ces étoffes que vous choisissez.* Dans le quatrième enfin, *laquelle*, étant précédée d'une préposition, est en régime composé.

Où, *d'où*, *par où*, peuvent être regardés comme pronoms absolus, quand, sans avoir d'antécédent, on peut les tourner par *quoi*, *quelle chose*, ou par *quel* et un substantif. *Lorsque Ménage eut publié son livre des origines de la langue françoise, Christine, reine de Suède, dit : Ménage est l'homme du monde le plus incommode, il ne sauroit laisser passer un mot sans son passeport ; il veut savoir* d'où *il vient*, par où *il a passé, et* où *il va.*

On dit : d'où vient *faites-vous cela*, ou, d'où vient que *vous faites cela?* Acad. La première manière nous semble préférable.

Où que, pour *quelque part que*, *en quelque lieu que*, est tout-à-fait hors d'usage. On s'en servoit encore sous Louis XIV, et Corneille a dit :

L'homme n'a point ici de cité permanente ;
Où qu'*il soit, soit qu'il tente,*
Il est un malheureux passant.

Remarques sur les Pronoms indéfinis.

On, ordinairement masculin singulier, désigne le sujet.

Ce qu'on donne aux méchants, toujours on le regrette.

On *n'est pas toujours maître de ses passions.*

Quand le sens fait voir qu'il est question d'une femme, *on* est suivi d'un féminin. On *n'est pas maîtresse d'accoucher le jour qu'on voudroit.*

On est quelquefois un terme collectif; voilà pourquoi on dit : On *se battit en désespérés*, c'est-à-dire, les deux partis se battirent comme des gens désespérés. On *se méfioit les uns des autres*, c'est-à-dire les deux partis se méfioient les uns des autres.

On ne se dit que des hommes, et jamais de Dieu. Ainsi au lieu de dire : *au jour du jugement*, on *ne nous demandera pas ce que nous avons lu, mais ce que nous avons fait*; dites : *Dieu nous demandera, non ce que nous*, etc.

On reçoit quelquefois *l'*. On doit préférer *l'on* à *on*, 1.° après *et*, *si*, *où*. Si l'on *savoit borner ses désirs*, on *s'épargneroit bien des maux*, et l'on *se procureroit beaucoup de bien*; 2.° après *que* suivi d'un *q*, ou d'un *c* qui a le son du *q*. *On retient beaucoup plus facilement les choses* que l'on comprend, *que celles* que l'on ne comprend *pas*.

Il y a des défauts que l'on cache *soigneusement*; *des habitudes* que l'on quitte *avec peine*.

Il faut employer *on* et non pas *l'on*, quand *on* doit être suivi de *le*, *la*, ou *les*. Si on le *laissoit faire*; et on la *lira*. Si l'on le *laissoit*, et l'on la *lira*, formeroient un son désagréable.

Quelqu'un, quand il ne se rapporte pas à un substantif, ne se dit que des personnes; en ré-

gime, il ne s'emploie guère qu'au masculin singulier. *Lorsqu'on a eu le malheur de chagriner quelqu'un, il faut travailler à lui faire oublier le déplaisir qu'on lui a causé.* Quelques-uns *ont assuré*, etc. Mais on ne dira pas : *je vois*, *je connois* quelques-uns, *j'ai parlé à* quelques-uns.

On ne dit point *un quelqu'un*. Un quelqu'un *conseilloit à Diogène de se reposer dans sa vieillesse*; dites : quelqu'un, etc.

Quelqu'un, quand il a rapport à un substantif, se dit des personnes et des choses : il fait au féminin, *quelqu'une*; au masculin pluriel, *quelques-uns*; au féminin pluriel, *quelques-unes*. *Connoissez-vous* quelqu'un *de ces messieurs*, quelques-unes *de ces dames? Avez-vous* quelques-uns *de ces livres?* quelques-unes *de ces étoffes?*

Chacun n'a pas de pluriel, et ne se dit des choses que quand il se rapporte à un substantif. *Remettez toutes ces médailles* chacune *à sa place*.

Chacun, quoique singulier, est tantôt suivi de *leur*, tantôt de *son*, *sa*, *ses*.

1.° Il faut employer *son*, *sa*, *ses*, après *chacun*, quand il n'y a point de pluriel dont *chacun* doive faire la distribution. *Il faut donner à* chacun *sa part.*

2.° Dans les phrases où il y a un pluriel, dont *chacun* doit faire la distribution, il faut voir si l'on veut placer *chacun* avant ou après le régime du verbe.

Si l'on place *chacun* avant le régime du verbe, on emploie *leur* après *chacun*. *Ils ont rapporté* chacun leur *offrande*. *Alexandre voulut que les bêtes même et les murailles des villes témoignassent*, chacun *en* leur *manière*, leur *douleur de la mort d'Ephestion*. *Chacun* est ici avant les régimes *leur offrande*, *en leur manière*, *leur douleur*.

On emploie *son*, *sa*, *ses*, après *chacun*, quand on veut placer *chacun* après le régime du verbe. *Ils ont tous apporté des offrandes au temple*, chacun *selon* ses *moyens et* sa *dévotion. Les hommes doivent s'occuper* chacun *selon* ses *vues et* sa *condition.*

Si le verbe n'a point de régime, on peut employer *son*, *sa*, *ses* ou *leur* indifféremment. *Tous les juges ont opiné*, chacun *selon* leurs *lumières*, *ou selon* ses *lumières.*

On met au pluriel le pronom qui doit se trouver après *chacun. La reine dit elle-même aux députés, qu'il étoit temps qu'ils s'en retournassent* chacun *chez eux.*

Les esprits qui ont de la justesse et de l'ordre, mettent les choses chacune *dans le rang qu'*elles *doivent tenir.*

On ne dit plus *un chacun.*

Chaque, masculin et féminin, sans pluriel, signifie une personne ou une chose prise séparement. Chaque *pays a ses usages.*

Quiconque, masculin singulier, ne se dit que des personnes; il signifie *toute personne qui.*

L'amour propre est toujours un conducteur perfide ;
Jamais à ses conseils il ne faut se livrer :
Quiconque *craint de s'égarer,*
Ne doit pas le prendre pour guide.

Si *quiconque* a un rapport bien précis à une femme, il pourra être suivi d'un adjectif féminin. On diroit à des dames : quiconque *de vous sera assez* grande, *assez* forte, etc.

Personne, pronom masculin sans pluriel : précédé ou suivi de *ne*, il signifie nul homme, nulle femme (en latin, *nemo*). *Celui à qui* personne ne *plaît*, *est plus malheureux que celui qui ne plaît à* personne.

Personne, sans *ne*, signifie *quelqu'un* ou *qui que ce soit* (en latin, *quisquam*). Quand il signifie *quelqu'un*, il ne s'emploie guère qu'en sujet et dans les phrases qui marquent incertitude, ou qui sont interrogatives. *Je doute que* personne *ait mieux connu les hommes que la Bruyère.*

Personne *a-t-il narré plus naïvement que La Fontaine ?*

Quand *personne* signifie *qui que ce soit*, *il* s'emploie en régime composé avec *à*. *Cette maison lui conviendroit mieux qu'*à personne.

Remarque. Quoiqu'on dise en parlant d'un homme : *je ne connois* personne si heureux *que lui* ; on ne dit pas en parlant d'une femme : *je ne connois* personne si heureuse *qu'elle* ; parce que le pronom *personne* est toujours masculin. Il faut dire, en se servant de *personne* substantif : *je ne connois point de* personne si heureuse *qu'elle* ; ou, *je ne connois* personne *qui ait autant de bonheur qu'elle.*

Cependant, comme un homme dit : *il n'y a* personne *qui soit plus votre serviteur que moi* ; l'usage veut qu'une femme puisse dire : *il n'y a* personne *qui soit plus votre servante que moi.*

Rien est substantif ou pronom. *Souvent il vaut mieux ne* rien *faire, que de faire* des riens.

Rien, pronom masculin singulier, ne se dit que des choses ; précédé ou suivi de *ne*, il signifie *nulle chose. On est bien à plaindre quand on ne sait s'appliquer à* rien *de solide.*

> *Chacun se dit ami, mais fou qui s'y repose ;*
> Rien *n'est plus commun que le nom,*
> Rien *n'est plus rare que la chose.*

Rien, sans négation, signifie *quelque chose* ; (en latin, *quicquam*). Rien *flatte-t-il si délicieusement l'esprit et l'oreille qu'un discours sagement*

pensé et noblement exprimé. Il est dangereux de rien entreprendre au-dessus de ses forces.

Ce, suivi de *qui*, *que*, ou *dont*, se met pour le mot général *chose* ; l'adjectif, le pronom et le verbe qui suivent, sont au singulier et au masculin. Ce qui *coûte peu est très-cher, dès qu'il n'est pas nécessaire. On ne doit s'appliquer qu'*à ce qui *peut être bon et utile. Nous ne devons jamais parler* de ce que *nous ne savons pas.*

Eh bien ! de mes desseins Rome encore incertaine
Attend que *deviendra le destin de la reine.* RACINE.

On diroit en prose, *attend* ce que *deviendra.*

Ce, est souvent employé pour les personnes ou pour les choses dont on a parlé. *Si vous voulez vous former à l'éloquence, lisez Démosthène et Cicéron* ; ce *sont les deux plus grands orateurs de l'antiquité. La crainte et la honte accompagnent toujours le mal* ; ce *sont les vraies marques qui le font connoître.*

Ici *ce* est mis, dans le premier exemple, pour *ils*, *Cicéron* et *Démosthène*; dans le second, pour *elles*, *la crainte* et *la honte.*

On emploie *ce* au lieu des pronoms, *il*, *elle*, quand le verbe *est* doit être suivi d'un substantif, comme dans les phrases précédentes.

Mais si le verbe *est* n'étoit suivi que d'adjectifs, il faudroit *il*, *elle*. *Lisez Cicéron et Démosthène*, ils sont très-éloquents. *J'ai vu le Louvre*, il est beau, magnifique, et digne *d'un grand prince.*

Devant le verbe pris impersonnellement, on emploie *il* et non pas *ce*. Il *est glorieux de servir sa patrie.*

Ce s'emploie pour la chose dont on va parler. *C'est de peur d'être injuste ou ingrat*, disoit un juge, *que je refuse vos présents.*

Ce, le verbe *être*, le *qui*, ou le *que* qui suivent, ne sont souvent employés dans ces sortes de phrases que pour donner plus de force et d'énergie au discours. Cette phrase : *c'est de peur d'être injuste*, etc. a le même sens que celle-ci : *je refuse vos présents, de peur d'être injuste.*

Remarque. Le verbe *être* joint à *ce*, est toujours à la troisième personne du singulier, quand il est suivi de *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, ou d'un régime composé. *C'est moi*, *ce sera toi*, *ce fut nous*, *c'est à eux*, *ce sera d'elles.*

Mais si *ce* et *être* sont suivis des pronoms *eux*, *elles*, ou d'un substantif pluriel, sans préposition, alors on met le verbe au pluriel. Ce sont *vos ancêtres qui, par leurs vertus et leurs belles actions, vous ont mérité votre considération* ; ce sont eux *qui vous rendent illustres* : *imitez-les si vous ne voulez pas dégénérer.*

Ainsi, au lieu de dire avec Bossuet : C'est eux *qui ont bâti ce superbe labyrinthe*, je dirois : ce sont eux *qui ont bâti ce superbe labyrinte.*

Buffon a dit : *Ces nègres blancs sont des nègres dégénérés* ; ce ne sont pas *une espèce d'homme particulière et constante*, dites : ce n'est pas une espèce, etc.

On dira de même : *Etoient-ce là vos affaires ? Sont-ce là vos ouvrages ?*

Si ce n'est, sorte de conjonction, est invariable pour le temps et le nombre. *Tous les jeux*, si ce n'est *ceux de balle et de volant*, sont, ont été *ou* furent *défendus.*

Celui, masculin singulier ; *celle*, féminin singulier ; *ceux*, masculin pluriel ; *celles*, féminin pluriel, se disent des personnes et des choses.

Quand ils se disent des personnes, on les emploie sans rapport ou avec rapport à un nom

qui précède ou qui suit. Celui qui *s'offense facilement découvre son foible, et fournit à ses ennemis l'occasion d'en profiter.*

La douceur est également utile à ceux qui *ont droit de commander*, *et* à ceux qui *doivent obéir.*

Une femme vraiment estimable est celle qui *remplit exactement les devoirs de son état*, etc.

Quand *celui*, *celle*, etc. se disent des choses, ils ont toujours rapport à un nom qui les précède ou qui les suit. *Choisissez* celle *de ces éditions qui vous paroîtra la plus belle.*

C'est un méchant métier que celui *de médire.*

Quelquefois pour rendre la diction plus rapide, on suprime *celui*, *celle*, etc.

Vous voyez si mes regards sont d'un juge sévère. RACINE.

Pour *sont* ceux *d'un juge.*

Autrui, sans genre ni nombre, signifie en général, *un autre*, *des autres*; il ne se dit que des personnes, et ne s'emploie qu'en régime composé. *Ne faites pas* à autrui *ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.*

Lisidore n'ouvre presque jamais la bouche qu'aux dépens d'autrui; *il mange presque toujours chez les autres, et médit de tout le monde.*

Doit-on dire: *En épousant les intérêts* d'autrui, *nous ne devons pas épouser ses* ou *leurs passions.* N'employez ni *ses* ni *leurs*, et dites: *en épousant les intérêts* d'autrui, *nous ne devons pas en épouser les passions.* Le mot *autrui* présentant quelque chose d'indéterminé, on ne doit y faire rapporter ni *son*, *sa*, *ses*, ni *leur*, *leurs*, en régime simple.

Mais on dira: *Nous reprenons les défauts* d'autrui *sans faire attention* à ses ou à leurs *bonnes qualités. Vous pouvez épouser les intérêts* d'au-

trui, *sans être l'apologiste* de ses *ou* de leurs *passions*.

Ici on peut employer de *ses* ou de *leurs*, 1.° parce qu'ils sont en régime composé; 2.° parce qu'*autrui* signifie *un autre* ou *des autres*.

L'un l'autre, *l'une et l'autre*, etc. Quand ces mots ne sont point séparés, ils expriment un rapport réciproque entre plusieurs personnes ou plusieurs choses. Alors *l'un*, *l'une*, *les uns*, *les unes*, sont sans préposition, et *l'autre*, *les autres*, peuvent être précédés d'une préposition, si le mot auquel ils se rapportent en exige une.

Le feu et l'eau se détruisent l'un l'autre.

Les peuples souffrent toujours de la guerre que les princes se font les uns aux autres.

D'un geste menaçant, d'un œil brûlant de rage,
Dans le sein l'un de l'autre *ils cherchent un passage.* RAC.

Ainsi il y a de la différence entre ces expressions : *ils s'estiment* l'un l'autre; *ils se sont tués* l'un l'autre; *ils s'estiment*, *ils se sont tués* l'un et l'autre. Les deux premières phrases signifient: *ils s'entr'estiment*; *ils se sont entre-tués*. Les deux dernières signifient : *chacun d'eux s'estime lui-même*, *s'est tué lui-même*.

Quand *l'un*, *l'autre* sont employés séparément *l'un*, *l'une*, etc. sont mis pour les personnes ou les choses dont on a parlé d'abord; *l'autre* et *les autres* pour celles dont on a parlé en dernier lieu.

L'adversité est plus avantageuse à l'homme que la prospérité : l'une *le fait rentrer en lui-même*; l'autre *ne sert souvent qu'à l'enorgueillir*.

Alexandre disoit souvent : je ne suis pas plus redevable à Philippe mon père, qu'à Aristote mon précepteur; si je dois à l'un *la vie, je dois* à l'autre *la vertu*.

Plusieurs, sans rapport à un substantif, est masculin ; il ne se dit que des personnes. Plusieurs *sont trompés en voulant tromper les autres*.

Plusieurs, joint à un nom, ou avec rapport à un nom, se dit des personnes et des choses. *On ne réussit guère en s'appliquant* à plusieurs choses à la fois.

Tout, quand il n'est pas joint à un nom, est singulier féminin ; il signifie *toute chose*.

Tout *doit dans notre cœur céder à l'équité*. CRÉBILLON.

Tout, devant un nom sans article, prend le genre du nom. On dit : *courir à* toutes *jambes* ; *prendre à* toutes *mains* ; mais, ces deux phrases exceptées, on ne l'emploie bien en prose qu'au singulier. *La mauvaise police du pays étoit un autre obstacle à* tous *progrès* ; dites : *à tout progrès*.

> *Moi qui n'ai pour* tous avantages
> *Qu'une musette et mes amours*. FONTENELLE.

En prose, on eût dit : *pour tout avantage*.

Quoi que, en deux mots, signifie *quelque chose que*.

> Quoi que *vous écriviez, évitez la bassesse.*
> *Le style le moins noble a pourtant sa noblesse*. BOILEAU.

En général, il vaut mieux, pour la clarté, employer *quelque chose que*. *Quoique*, conjonction, s'écrit en un seul mot.

Quoi que ce soit, masculin singulier, ne se dit que des personnes ; sans négation, ils signifie *quiconque, quelque personne que ce soit*. *A* qui que ce soit que *l'on parle*, *il faut être poli*.

Qui que ce soit, précédé ou suivi de *ne*, signifie *personne*. *On ne doit jamais parler mal de* qui que ce soit *en son absence*.

Quoi que ce soit, masculin singulier, ne se dit que des choses. *A* quoi que ce soit qu'*il s'occupe*, *il cesse dès que son devoir l'appelle.*

Quoi que ce soit, avec une négation signifie rien. *Quelque génie qu'on ait*, *on* ne *peut sans application exceller en* quoi que ce soit.

Même, qui n'est pas autre, qui n'est pas différent (en latin *idem*, *eadem*, *idem*), se place avec l'article avant le substantif auquel il est joint. *Les* mêmes *manières qui siéent bien*, *quand elles sont naturelles*, *rendent ridicules lorsqu'elles sont affectées. Les coutumes ne sont pas les* mêmes *dans tous les pays.*

Au lieu de dire avec Bossuet : *Il chasse par* même moyen *des peuples abominables*, dites : *par* le *même moyen.*

On peut supprimer l'article dans le style familier ou en poésie. *Ils sont* de même *pays.*

Le riche et l'indigent, l'imprudent et le sage.
Sujets à mêmes *lois*, *subissent* même *sort.* ROUSSEAU.

Même s'emploie aussi pour donner plus de force et d'énergie au discours, et alors il se place après le substantif ou le pronom. *La force sans conseil se détruit* d'elle-même.

Le bonheur peut conduire à la grandeur suprême ;
Mais pour y renoncer il faut la vertu même.

Cet exemple est de Pierre Corneille ; mais ce grand poète a fait une faute, quand il a dit :

Sais-tu que ce vieillard fut la même *vertu.*

Il falloit *la vertu même*, c'est-à-dire, la vertu au souverain degré.

Dans toutes les significations précédentes, *même* prend une *s*, quand il se rapporte à un pluriel.

Mais, quand *même* s'emploie dans le sens d'*aussi*, de *plus*, etc. il ne prend point d'*s* : *nous ne devons pas fréquenter les impies; nous devons* même *les éviter comme des pestes publiques. Les magistrats doivent rendre la justice à tout le monde*, même *à leurs ennemis*.

Même, dans le sens d'*aussi*, est quelquefois après un nom. On reconnoîtra qu'il a le sens d'*aussi*, quand on pourra, sans altérer le sens de la phrase, le placer avant le nom, et y joindre la conjonction *et*. *Les animaux, les plantes* même, *étoient au nombre des divinités égyptiennes*.

Nul, nulle ; aucun, aucune ; pas un, pas une. Ces mots signifient à peu près la même chose; mais ils ne peuvent pas toujours s'employer l'un pour l'autre.

Nul, sans rapport à un nom, a le même sens que personne : il ne s'emploie qu'au nominatif, et au masculin singulier. *Nul*, *nulle*, suivi d'un nom, est aussi sans pluriel. Nul *n'est esclave, quand les lois sont en vigueur*. Nulle *de ces dames n'ira se promener*. On a repris le P. Bouhours d'avoir écrit au pluriel : Nulles *personnes ne s'affligent, ne violent leur foi avec plus d'ostentation* ; et il est convenu de sa faute.

Nul a un pluriel quand il signifie, *qui n'est d'aucune valeur. Le marché est* nul ; *les traités sont* nuls.

Il me semble que *nul*, même quand il est joint au substantif, ne se dit pas bien en régime. Au lieu de dire : *les injures ne firent sur lui* nulle impression ; je dirois: *les injures ne firent sur lui* aucune impression. Au lieu de : *un esprit prévenu ne se rend* à nulle *raison* ; je dirois : *ne se rend* à aucune *raison*. Cependant plusieurs bons auteurs emploient *nul* en ce sens.

On dit bien, *nulle part* (en aucun endroit, *nullibi*). *L'homme n'a* nulle part *de retraite plus tranquille, ni où il soit avec plus de liberté, que dans son ame.*

Aucun, aucune, singulier, se joint à un substantif, ou y a rapport : aucun contre-temps *ne doit altérer l'amitié. Ne connoissez-vous* aucune *de ces dames?*

Mais on ne diroit pas bien sans rapport à un substantif : aucun *n'a-t-il prêté l'oreille à ce que j'ai dit? je n'ai jamais rien demandé* à aucun. Dites : personne *n'a-t-il prêté l'oreille*, etc. *je n'ai jamais rien demandé* à personne.

Aucun s'employoit autrefois au pluriel, pour *quelque, quelqu'un* ; mais on ne s'en sert en ce sens qu'au palais, ou en style marotique.

Aujourd'hui *aucun ne* ou *ne... aucun* signifient *pas un*. Or, celui qui n'en a pas un, n'en sauroit avoir plusieurs. Ainsi ces mots n'ont point de pluriel, et il ne faut imiter ni Corneille ni Racine, qui ont dit :

Aucuns ordres, *ni soins n'ont pu le secourir.*
Aucuns monstres *par moi domptés jusqu'à présent.*

Dites : *aucun ordre*, aucun soin n'a pu le secourir ; *aucun monstre*... dompté.

Par la même raison, ce seroit une faute d'employer *pas* avec *aucun* : aucun d'*eux* ne *l'avoit* pas *encore fait* ; supprimez *pas*.

Aucun peut s'employer sans négation dans les phrases interrogatives ou de doute. *De tous les peintres y en a-t-il* aucun *qui ait mieux entendu que Le Moine la magie du clair obscur? Je doute qu'il y ait* aucun *auteur sans défauts.* C'est que ces phrases équivalent à celle-ci : *Je crois qu'il n'y a* aucun *peintre*, etc. *je ne crois pas qu'il y ait* aucun *auteur*, etc.

Mais ce seroit mal employer *aucun* que de dire : *Il y avoit peine de mort contre quiconque avoit tué volontairement* aucun *de ces animaux* ; dites : *quelqu'un de ces animaux. Il n'appartient qu'à ceux qui ignorent la liaison de toutes les espèces de connoissances entre elles, d'en mépriser* aucune *partie* ; dites : *quelque partie.*

Au lieu de : *J'ai vu les tableaux, il n'y en a* nul *d'achevé* ; dites : *il n'y en a* aucun. Au lieu de : *Je n'en ai parlé à* nul, *à* aucun ; dites : *je n'en ai parlé à* personne, *à* qui que ce soit.

Pas un, marque une exclusion plus générale qu'*aucun* : il ne peut jamais s'employer dans les phrases de doute ; il a, comme *aucun*, rapport à un nom qui précède ou qui suit. *De tous ces ouvrages, il n'y en a* pas un *qui soit sans défaut. Il n'y a* pas un *de ces livres que je n'aie lu.*

Sur les Pronoms démonstratifs.

Ceci, *cela.* Quand *cela* est opposé à *ceci*, il se dit d'une chose plus éloignée : *je n'aime pas* ceci, *donnez-moi de* cela.

Cela, se dit aussi des personnes dans le style familier. On dit d'un enfant : cela *est heureux*, cela *ne fait que jouer.*

Celui-ci, *celui-là*, masculin singulier ; *celle-ci*, *celle-là*, féminin du même nombre ; *ceux-ci*, *ceux-là*, masculin pluriel ; et *celles-ci*, *celles-là*, féminin pluriel, se disent également des personnes et des choses ; mais *celui-ci*, *celle-ci*, etc. désignent des objets proches ; et *celui-là*, *celle-là*, etc. des objets éloignés. *Le corps périt, l'ame est immortelle ; cependant tous les soins sont pour* celui-là, *tandis qu'on néglige* celle-ci.

Sur les Pronoms et les Adjectifs pronominaux.

I. *Il*, dans les verbes impersonnels, ou pris impersonnellement, s'emploie sans rapport à un nom déjà exprimé. *Il s'est passé* bien des choses *depuis votre départ. Bien des choses* sont ici sujet, et non pas régime du verbe. C'est comme s'il y avoit : *bien de choses se sont passées.* Il *se répandra toujours du fond de votre ame une amertume qui empoisonnera vos plaisirs.* MASSILLON.

Il est à remarquer que cet *il* s'emploie, quoique le sujet soit exprimé après le verbe ; qu'il est toujours au masculin et au singulier, quels que soient le genre et le nombre du nom qui suit le verbe ; enfin, que le verbe s'accorde en nombre avec *il*, quoique le nom suivant soit au pluriel.

II. Les pronoms *il*, *elle*, *ils*, *elles*, *le*, *la*, *les*, s'ajoutent élégamment au nominatif ou au régime déjà exprimés. *L'appareil des éloges est donné à l'usage et à la vanité : l'admiration secrète et les louanges réelles, on ne* les *donne qu'à la vertu et à la vérité.* MASSILLON.

Qu'elle a d'autorité l'histoire qu'en silence
Sont contraints d'écouter des témoins qu'elle offense !

III. Les pronoms *il*, *elle*, *qui*, *que*, *dont*, *le*, *la*, *les*, *son*, *sa*, *ses* et *leur*, font souvent des équivoques dans les phrases où ils peuvent se rapporter au sujet comme au régime. Ex. *Hypéride a imité Démosthènes, en tout ce qu'il a de beau. Il* peut se rapporter à Hypéride ou à Démosthènes. Il falloit dire, selon le sens qu'on avoit en vue ; *tout ce qu'Hypéride a de beau est*

imité de Démosthènes ; ou *Hypéride a imité tout ce que Démosthènes a de beau.* Il *a toujours aimé cette personne au milieu de* son *adversité. Son* est équivoque. Dites, selon le sens que vous avez en vue : *quoiqu'il fût dans l'adversité, il a toujours aimé cette personne* ; ou, *il a toujours aimé cette personne, quoiqu'*elle *fût dans l'adversité.*

IV. *Il, qui, que, dont, lequel, le, en, où, celui*, ne doivent pas se rapporter à un nom pris dans une signification indéfinie, et qui forme un sens indépendamment de ce qui peut suivre. Les phrases suivantes ne vallent rien. *Le légat publia une sentence d'*interdit *sur tout le royaume, il dura sept mois*, etc. *On fit* trève *pour trois mois*, qui *ne dura pourtant que trois jours. Vous avez* droit *de chasser dans cette plaine, et je* le *trouve bien fondé.*

Dans ces phrases, *interdit, trève, droit* sont pris dans un sens indéfini ; ainsi les pronoms ne s'y rapportent pas bien. Il faut dire : et cet interdit *dura sept mois. On fit pour trois mois une trève qui*, etc. *Et je trouve* ce droit *bien fondé.*

> *J'ai mal connu les Dieux, j'ai mal connu les hommes,*
> *J'en attendois* justice, *ils* la *refusent tous.* VOLTAIRE.

Justice étant dans un sens indéfini, le défini *la* ne peut s'y rapporter.

V. *Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur*, ne peuvent pas non plus se rapporter à un nom pris dans un sens indéfini. On ne dira pas : *il n'est point d'*humeur *à faire plaisir, et la* mienne *est bienfaisante. Dans les premiers âges du monde, chaque père de* famille *gouvernoit* la sienne *avec un pouvoir absolu.*

Il faut prendre une autre tour, et dire, par

exemple : *il n'est pas d'*humeur *à faire plaisir*, *et moi je suis d'*un naturel *bienfaisant. Dans les premiers âges du monde, chaque père de* famille *gouvernoit* ses enfants *avec un pouvoir absolu.*

Faire rapporter ces pronoms à des mots pris dans une signification indéfinie, c'est passer du général au particulier, ce qui est contre la bonne logique.

VI. Les relatifs doivent être rapprochés, autant qu'il est possible, des noms auxquels ils se rapportent ; sans cela, ils feront des équivoques ; ainsi, au lieu de dire : *la fidélité et la promptitude à profiter des occasions qui échappent dans un moment, sont* deux grandes qualités *dans la médecine*, d'où *dépend tout le succès de cet art. C'est un* présent *du ciel* dont *il honore les grands hommes.*

Je dirois : *la fidélité et la promptitude à profiter des occasions... sont dans la médecine* deux grandes qualités, d'où *dépend tout le succès de cet art. C'est* un présent dont *le ciel honore les grands hommes.*

La reine permettra que j'ose demander
Un gage à votre amour qu'il me doit accorder.

L'inversion est dure, même en vers, et sans la mesure. Racine auroit mis : *j'ose demander à votre amour un gage qu'il me doit accorder.*

Remarques sur le Verbe.

I. Les verbes actifs sont de trois sortes. Les uns ont un régime simple : *Dieu* récompensera *les bons, et* punira *les méchants.* Les autres n'ont qu'un régime composé. *L'honnête homme ne* nuit *à personne, il ne* médit *pas* de *son prochain.*

D'autres enfin sont sans régime ; comme, *danser*, *partir*, *venir*, etc.

II. Le seul *verbe actif*, qui a un régime simple, peut devenir passif : *la lecture orne l'esprit.* Si je veux tourner cette phrase par le passif, je dirai : *l'esprit est orné par la lecture.* On voit par cette phrase que, pour changer l'actif en passif, il faut prendre le régime simple, et en faire le sujet du passif ; c'est pour cela que le verbe qui n'a point de régime simple ne sauroit devenir passif.

III. Nos grammaires et nos dictionnaires ne donnent le nom de verbes actifs qu'à ceux qui ont un régime simple ; et ils appellent verbes neutres ceux qui sont sans régime ou qui n'ont qu'un régime composé. Mais puisque ces deux dernières sortes de verbes expriment une action faite par le sujet, il me paroît plus naturel de les appeler *verbes actifs*, et de ne donner le nom de *verbes neutres* qu'à ceux qui n'expriment point d'action : on lève par ce moyen toute équivoque, toute ambiguité.

En effet, est-il facile de faire comprendre à ceux qui ne sont pas familiarisés avec les termes de grammaire, que *courir*, *danser*, *venir*, *sauter*, *agir*, *aller*, sont des verbes neutres, et non pas actifs. Ils entendent dire tous les jours : *Cet enfant est continuellement en action* ; *il court*, *il danse*, *il va*, *il vient*, *il saute.* Voilà pourquoi je donne à ces verbes le nom de verbes actifs. Pour qu'un verbe soit actif, ne suffit-il pas qu'il marque une action faite par le sujet ? *Il aime*, *punit*, *récompense*, etc. me paroissent marquer une action, comme : *il aime l'étude*, *il punit* les méchants, *il récompense* les bons.

Les définitions qu'on nous donne des verbes

actifs et des verbes neutres sont-elles justes? Le verbe actif est, dit-on, un verbe par lequel on exprime une action qui passe hors du sujet qui en est le principe. Le verbe neutre, ou n'exprime pas d'action, ou en exprime une qui ne passe pas hors du sujet qui agit.

Suivant ces grammairiens, *parler*, *nuire à quelqu'un*, *médire de quelqu'un*, etc. ne sont pas des verbes actifs ; ce sont des verbes neutres. Cependant ces verbes me paroissent exprimer des actions qui passent hors des sujets qui en sont les principes. Quand je dis : *votre frère m'a parlé ce matin de notre affaire* ; l'action de parler a passé hors du sujet *votre frère*, puisque j'ai entendu ce qu'il m'a dit. De même, quand on dit : *celui qui médit de son prochain se rend odieux et méprisable* ; l'action de médire ne passe-t-elle pas hors du médisant, et celui qui est l'objet de la médisance, n'en ressent-il pas quelquefois des effets très-préjudiciables ?

Il s'ensuivroit de ces définitions, que *je me blesse*, *je me tourmente*, *je me punis*, etc. ne sont pas des verbes actifs, parce que l'action qu'ils expriment ne passe pas hors du sujet qui en est le principe. Peut-on dire que ces verbes ne sont point actifs, tandis qu'on donne le nom de verbes actifs à *blesser*, *tourmenter*, *punir quelqu'un*.

IV. Un verbe est quelquefois actif sous une signification, et neutre sous une autre. Par exemple, *peser* est actif dans, *Dieu pèsera nos œuvres* ; mais il est neutre dans, *cette malle* pèse *cent livres*.

V. Quelques verbes actifs s'emploient avec un régime simple ou avec un régime composé : Aidez *votre prochain*, *ne l'*insultez *point dans sa mauvaise fortune*. Ou, aidez à *votre prochain*,

ne lui insultez *point dans sa mauvaise fortune. Celui qui* persuade à *un autre de faire un crime, n'est guère moins coupable que celui qui le commet. Un foible raisonnement a quelquefois* persuadé *des gens qui ne s'étoient pas rendus à des preuves convaincantes et démonstratives.*

VI. De même, le verbe pronominal a quelquefois différentes significations, et les pronoms sont en régime simple sous l'une, en régime composé sous l'autre. Dans cette phrase : *la malade* s'est proposée *pour exemple du peu de fonds que l'on doit faire sur la santé*; *se* est en régime simple, c'est comme s'il y avoit : *elle a proposé elle-même pour exemple du*, etc.

Mais dans celle-ci : *ne laissons jamais passer un jour sans donner quelque temps à la science que nous* nous sommes proposé *d'étudier*; ou, *dont nous* nous sommes proposé *l'étude*; *nous* est régime composé; c'est comme s'il y avoit : *nous avons* proposé *à nous-mêmes l'étude.*

Elles se sont établi, *par leur bienfaisance, un grand empire sur les cœurs. Un grand empire* étant régime simple, *se* est régime composé.

VII. Plusieurs verbes actifs et pronominaux, outre le régime simple, ont pour régime composé *à* et un substantif, ou *à* et un verbe. *On ne sauroit trop* proposer *aux jeunes gens les exemples capables de les* porter *à la vertu.*

Promettez *une récompense à ceux qui* s'appliquent *bien à remplir leurs devoirs* : engagez-*les à faire le bien*, *par des motifs capables de leur* élever *l'ame* : excitez-*les à* rapporter *à Dieu toutes leurs actions.*

Dieu n'a pas accordé *les richesses aux opulents, afin qu'ils vécussent dans la molesse.*

L'avare se refuse *le nécessaire.*

VIII. D'autres verbes, outre le régime simple, ont *de* et un substantif, ou *de* et un verbe. *L'honnête homme* fait *de son travail le plus solide soutien de sa fortune.*

L'évangile nous commande *d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, et nous* défend *d'aimer la créature plus que le créateur.*

L'esprit s'ennuie et se dégoûte *de ce qui ne se présente pas à lui avec les grâces de la nouveauté.*

Le fils rend à son père, infirme et sans défense,
Les secours que de lui reçut *sa foible enfance.*

IX. D'autres n'ont pour régime que la préposition *à*, et un nom ou un infinitif. *On ne peut* plaire *aux personnes vertueuses, si, loin de* travailler *à réprimer ses passions, on leur* obéit, *on s'y* livre *aveuglément.*

Voulez-vous parvenir *aux honneurs*, travaillez *sans relâche à vous en rendre digne.*

Quand on ne veut pas adhérer *à un contrat, il ne faut pas y assister.*

X. D'autres verbes ont pour régime *de*, et un nom ou un infinitif. *Les solitaires* vivoient de *racines.* Jouissez *modérément de votre liberté.* Usez *de vos forces, mais n'en* abusez *pas.* Craignons *de nous déshonorer.* Promettez *de partir. Il vient de* réchapper *d'une grande maladie. Tout le mérite de nos actions* vient du *motif qui les produit.*

XI. Les observations que nous venons de faire sur *à*, *de*, doivent s'appliquer aux autres prépositions. Les verbes, les substantifs, les adjectifs, quelques adverbes en sont accompagnés, suivant que l'exige le sens de la phrase.

C'est en vain qu'au Parnasse *un téméraire auteur.*
Pense de *l'art* des *vers atteindre la hauteur.*

S'il ne sent point du *ciel l'influence secrète*,
Si son astre en *naissant ne l'a formé poète*,
Dans *son génie étroit il est toujours captif;*
Pour *lui Phébus est sourd*, *et Pégase est rétif.*
O vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse,
Courez du *bel esprit la carrière épineuse*,
N'allez point sur *des vers* sans *fruit vous consumer*,
Ni prendre pour *génie une ardeur* de *rimer;*
Craignez d'*un vain plaisir les trompeuses amorces*,
Et consultez long-temps votre esprit et vos forces.
La nature, fertile en *esprits excellents*,
Sait entre *les auteurs partager les talents*, etc.
Quelque sujet qu'on traite ou plaisant ou sublime,
Que toujours le bon sens s'accorde avec *la rime.*
Au *joug de la raison* sans *peine elle fléchit;*
Et, loin de *la gêner*, *la sert et l'enrichit.*
Mais lorsqu'on la néglige, *elle devient rebelle*,
Et pour la ratrapper le sens court après *elle.*
On lit peu ces auteurs nés pour *nous ennuyer*,
Qui toujours sur *un ton semblent psalmodier.*
Heureux qui dans *ses vers sait* d'*une voix légère*
Passer du *grave* au *doux*, du *plaisant* au *sévère.*

XII. Un verbe actif ne peut avoir deux régimes simples; il y a une faute dans ce vers:

Ne vous *informez point* ce *que je deviendrai.* RACINE.

Il falloit: de ce que *je deviendrai.*

Il n'y a rien de contraire à ce principe dans les phrases suivantes: *lisez Démosthènes et Cicéron*, on les *a appelés* les princes *de l'éloquence. Dieu* nous *a déclarés* les cohéritiers *du royaume de son fils. Les princes*, *les cohéritiers* sont placés ici par opposition, ils ajoutent au pronom un sens explicatif.

Dans cette phrase: *le traître* vous *a livrés à l'ennemi; vous* est en régime simple, il répond à la question, *qui est-ce que* le traître a livré? Dans celle-ci: *le traître* vous *a livré ses amis; vous* est le régime composé, il répond à la question, *à qui* le traître a-t-il livré?

Le verbe actif, qui s'emploie avec un régime simple, peut aussi s'employer sans régime, quand on le met dans un sens indéfini : *il sait* méditer *et* entreprendre. *Il a une tête capable d'*imaginer, *un cœur fait pour* sentir, *un bras pour* exécuter. Mais on ne diroit pas bien, sans régime simple, *je médite*, *j'entreprends contre vous* ; parce que ce défini *contre vous*, fait attendre la chose qu'on entreprend.

XIII. Le verbe *avoir* peut être suivi d'un nom ou d'un adjectif employés dans un sens vague et sans article. Dans ce cas, ou il est sans régime : *il a faim* ; *il a chaud* ; ou il prend *de* et un nom : *il a pitié, soin* des pauvres ; ou il prend *de* et un infinitif : *il a peur*, *dessein* de partir ; *avoir accoutumé* de faire *une chose.*

Quand le nom joint au verbe *avoir* est pris dans un sens partitif, on emploie *à* devant l'infinitif qui suit ce nom : *il a du plaisir* à *vous voir.* L'article alors est nécessaire.

Avoir, pris impersonnellement, régit toujours *à* : *il y avoit un grand mérite* à *pardonner.*

Quand le nom joint au verbe *avoir* est pris dans un sens défini, on emploie *de* et un nom, *de* et un infinitif : Ex. *Il a le mérite* de l'invention ; *il aura le plaisir* de *vous* voir.

XIV. Le verbe *être* et ceux qui sont suivis d'un adjectif ou d'un substantif qui se rapporte au sujet, ne régissent point les noms qui les suivent. Voilà pourquoi, dans les langues qui ont des cas, ces noms se mettent au même cas que le substantif ou le pronom auquel ils se rapportent. Exemples : *Dieu est juste*, Deus est justus. *Votre sœur est revenue malade*, soror tua rediit ægra. *Cette proposition me semble vraie*, hæc

propositio mihi videtur vera. *Cicéron fut appelé le père de la patrie*, Cicero patriæ pater dictus est.

XV. Le verbe *être*, employé impersonnellement, régit *de* et un infinitif. *Il est honteux* d'obéir *à ses passions*. *Il est glorieux* d'être *utile à sa patrie*. *Il n'est pas facile* de contenter *tout le monde*.

Quand le verbe *être* n'est pas employé impersonnellement, les adjectifs *facile*, *aisé*, *difficile*, etc. régissent *à* et l'infinitif. Au lieu de : *c'est ce* qui est aisé de *reconnoître*, *par les vestiges qui en restent* ; dites : *c'est ce* qui est *aisé* à *reconnoître* ; ou, *c'est ce* qu'il *est aisé* de *reconnoître*.

Être, pour *appartenir*, régit *à*. *Ce livre* est à *votre frère*.

Être, quand il signifie *c'est le devoir*, demande *à* avant le substantif, et *à* ou *de* avant le verbe qui suit. C'est au maître à *parler* ; c'est à l'élève d'*écouter attentivement*. *C'est* au général *à commander* ; *c'est* aux soldats d'*obéir*.

On peut en général employer *à* ou *de* avant le verbe ; mais *de* vaut mieux, quand le verbe commence par une voyelle. *C'est au disciple* d'*écouter*, d'*être docile*, etc. *C'est à moi* d'*attendre le jugement du public*. On dira aussi : *c'est à lui* de *se conformer à la volonté des magistrats*; afin d'éviter les trois *à* près l'un de l'autre.

XVI. Dans le style soutenu, ces mots *il est* s'emploient pour *il y a*. Il est *ou* il y a *des animaux si bien instruits qu'on leur croiroit de la raison*. Il y a *ou* il est *peu de talents plus brillants que celui de la parole*.

Il n'est ne peuvent s'employer pour *il n'y a*, que quand, par ces mots, on veut moins exclure la chose que la qualité de la chose dont il

est question. Il n'y a *ou* il n'est *rien dans le monde de si dangereux qu'une mauvaise langue.* Il n'y a *ou* il n'est *rien sous le ciel qui ne soit à l'usage de l'homme.*

Dans le premier exemple, la négation tombe moins sur *rien*, que sur *de si dangereux.* On ne veut point dire qu'il n'existe aucune chose dans le monde ; on dit au contraire que, de toutes celles qui existent, la mauvaise langue est la plus dangereuse. Dans le second exemple, on veut dire que tout ce qui existe sous le ciel est à l'usage de l'homme.

Mais si l'on disoit, sans rien ajouter : *il n'y a rien dans le monde : il n'y a rien sous le ciel ;* cela signifieroit : *aucune chose n'existe dans le monde, sous le ciel.*

On emploie familièrement *il n'est que*, pour *le meilleur est.* Il n'est que *d'avoir du courage.*

XVII. Le verbe passif s'emploie sans régime : *la ville de Rome* fut *plusieurs fois* saccagée.

Le verbe passif a pour régime *de* ou *par.*

On emploie *de* quand le verbe exprime une action à laquelle le corps n'a point de part, comme dans les premiers exemples. Et l'on met ordinairement *par*, quand le verbe exprime une action du corps, ou à laquelle le corps et l'ame ont part. *Il est* aimé, estimé de *tout le monde. Abel fut* tué par *son frère. Les Gaules furent* conquises par *César.*

Quelquefois le verbe passif, outre son régime, est suivi de la préposition *de* et d'un nom ; alors il faut employer *par* pour le régime du verbe passif : *votre ouvrage* a été loué *d'une manière fort délicate* par *un académicien. Votre conduite* sera approuvée *d'une commune voix* par *les personnes sages et éclairées. Il* fut délivré *d'un*

grand danger par *le plus jeune de ses fils. Elle* fut accusée *de vol* par *sa maîtresse.* N'employez jamais *par* avant *Dieu.* Dites : *les Juifs ont été punis* de *Dieu.*

Verbes qui sont suivis des prépositions de *ou* à *et d'un infinitif.*

Plusieurs de nos verbes ont à leur suite *à* et un infinitif. *Cherchez* à rendre *service. Aimez* à secourir *les malheureux. Travaillons* à *nous former.* D'autres prennent *de. Je vous conseille* de partir. *Il a promis* de travailler *à votre ouvrage.*

D'autres enfin prennent *de* ou *à*, selon que l'oreille le demande. Tels sont : *commencer*, *continuer*, *contraindre*, *engager*, *exhorter*, *forcer*, *s'efforcer*, *manquer*, *obliger*, *tâcher.*

A peine a-t-on commencé à *vivre*, qu'il faut songer à *mourir. Il* a commencé d'*écrire sa lettre.*

Il continua à me *débiter ses extravagances. Il* continua de *faire la guerre.*

On contraignit *enfin les assiégés* à *capituler. Sa conduite* a contraint *ses amis* de *l'abandonner.*

L'âge *nous* force à *quitter* les plaisirs. *L'intempérance du malade* force *quelquefois le médecin* d'*être cruel.*

Avec ces verbes on emploie *à*, sur-tout quand il s'agit d'éviter plusieurs *de ;* et l'on emploie *de* pour éviter plusieurs *à*, ou la rencontre de plusieurs voyelles. *Il commence* à *descendre au jardin. Il commençoit* à *demander de vos nouvelles.*

Il me força d'*abandonner cette entreprise. Cela les* obligea de *camper à quatre lieues.*

Après *consentir*, *à* vaut mieux que *de*, et ce dernier ne s'emploie que pour éviter la rencontre désagréable de plusieurs voyelles. *Il consentira* d'*abandonner la place.*

Contraindre, *forcer* et *obliger*, prennent presque toujours *de* au passif : *il* fut contraint, *il* fut forcé de *se retirer*, de *décamper*.

Un roi emploie des hommes comme des pièces de monnoie, il les fait valoir ce qu'il veut, et l'on est forcé de *les recevoir selon leur cours, et non pas selon leur véritable prix*.

Si la religion nous oblige à révérer *le prince*, *le prince* est obligé de *révérer la religion*.

Commencer se construit aussi avec *par*; alors il désigne la première chose qu'on fait ; tandis que *commencer à* marque qu'on fait une chose qu'on né faisoit pas auparavant. *Cet enfant* commence à *parler*, à *marcher*. *Il* commence *la journée* par *secourir les malheureux*.

Engager, *s'engager*, *exhorter*, se construisent plus souvent avec *à*. *Je* l'ai engagé à *nous venir voir*. *Il* s'engage à *descendre le premier*.

Cependant on peut employer *de* pour éviter plusieurs *à*, ou la rencontre de plusieurs voyelles. *Oxartes voyant le satrape*, l'exhorta d'éprouver *plutôt la foi des Macédoniens que leurs armes*.

S'efforcer prend *à*, quand il signifie *employer toute sa force*, *ne pas assez ménager ses forces* en faisant quelque chose. *Ne vous* efforcez *point* à *crier*. *Il* s'est efforcé à *courir*.

S'efforcer se construit avec *de*, quand il signifie *employer son industrie* pour parvenir à une fin. *Chacun doit* s'efforcer de *croître en sagesse*. *On voit bien que* vous vous efforcez d'être *plaisant ; mais ce n'est pas le moyen de l'être*.

Manquer, accompagné d'une négation, se construit avec *de* et l'infinitif. *Les malheureux n'*ont *jamais* manqué de *se plaindre*.

On dit aussi : *il* a manqué de *tomber*, de *se casser le bras*, etc. pour, *peu s'en est fallu qu'il ne soit tombé*, etc.

Manquer, sans négation, se construit ordinairement avec *à*. *On méprise celui qui* manque à *remplir les devoirs de son état.*

Tâcher prend *à* quand il signifie *viser à*. Il tâche à *m'embarrasser*, à *me nuire.*

Tâcher, prend *de*, quand il signifie *faire tous ses efforts* pour parvenir à une fin. Tâchez d'*avancer.*

Tarder, employé comme verbe personnel, prend *à*. *Il a trop* tardé à *venir*, à *nous secourir.*

Tarder, pris impersonnellement, veut toujours *de*. *Il lui* tarde de *partir*, de *jouer.*

Participer se construit avec *à*, quand il signifie *avoir part*. *C'est* participer au *crime*, *que de ne le pas empêcher quand on le peut.*

Participer, tenir de la nature de quelque chose, régit *de*. *Son enthousiasme* participe *de la folie.*

On dit : *changer une chose en une autre*. *Aux nnces de* Cana, *le Sauveur* changea *l'eau* en *vin*. *La femme de Loth fut* changée en *une statue de sel*. Ainsi n'imitez pas Racine qui a dit :

> *Peut-être avant la nuit l'heureuse Bérénice,*
> *Change le nom de reine* au nom *d'impératrice.*

On diroit en prose : *change le nom de reine en celui d'impératrice.*

Si l'on dit : *dans le sacrement de l'Eucharistie*, *le pain est* changé au *corps de Notre-Seigneur*, cet exemple est une phrase consacrée, qui ne fait pas loi pour le langage commun.

Remarques sur l'infinitif du Verbe.

I. Le présent de l'infinitif fait la fonction de sujet et de régime. Rendre *aux lettres l'honneur*

qui leur est dû, et faire *aux savants le bien qu'ils méritent*, *ce sont deux moyens infaillibles* pour faire honorer *sa mémoire. L'histoire est également propre* à former *le cœur et* à orner *l'esprit.*

On met quelquefois au commencement de la phrase *de* et un infinitif. Ce tour met de la variété dans la construction, et quelquefois la rend plus claire. De manquer *à sa parole*, *tout homme devroit en avoir honte.*

Dans les récits, dans le style enjoué, on met *de* et l'infinitif, sans que le mot qui les régit soit exprimé.

Grenouilles aussitôt de sauter *dans les ondes*,
Grenouilles de rentrer *dans leurs grottes profondes.*

On sous-entend le verbe *s'empressent*, ou tout autre équivalent.

On met aussi au commencement de la phrase *à* et un infinitif. *A ne* regarder *que les rencontres particulières*, *la fortune semble seule décider de l'établissement et de la ruine des empires.*

A vaincre *sans péril on triomphe sans gloire.*

Enfin, on emploie aussi à la tête des phrases l'infinitif sans préposition, etc. *Quoi!* tirer *un homme de sa patrie.... et puis l'abandonner dans cette île déserte pendant son sommeil!* Télémaque. C'est-à-dire, quoi! devoit-on, etc. *Quel usage plus doux et plus flatteur pourriez-vous faire de votre élévation et de votre opulence?* Vous attirer *des hommages? mais l'orgueil lui-même s'en lasse.* Commander *aux hommes et leur donner des lois? mais ce sont là les soins de l'autorité, ce n'en est pas le plaisir.* Massillon. C'est-à-dire, voulez-vous attirer? prétendez-vous commander?

II. Le présent de l'infinitif, précédé des ver-

bes *promettre*, *espérer*, *compter*, *s'attendre*, *menacer*, désigne un futur. *Il promet* de venir, c'est-à-dire, *qu'il viendra*.

Avec les autres verbes, pour exprimer dans l'infinitif un futur, on place l'infinitif *devoir*, avant celui dont il s'agit. *Il semble* devoir *tout dévorer* : omnia voraturus videtur.

III. L'infinitif n'exige aucun accompagnement de conjonction ou de pronom, et il rend la diction plus vive : voilà pourquoi on l'emploie préférablement à l'indicatif ou au subjonctif, quand il n'y a pas d'équivoque à craindre, c'est-à-dire, quand il se rapporte au sujet ou au régime du verbe principal. *Pépin ne vécut pas assez long-temps* pour mettre *la dernière main à tous ses projets. Il vaut mieux* être *malheureux* que d'être *criminel. Je vous conseille* de fréquenter *la bonne compagnie.*

C'est comme s'il y avoit : *Pépin ne vécut pas assez long-temps*, pour qu'il mît *la*, etc. *Il vaut mieux* que nous soyons *malheureux*, *que* si nous étions *criminels. Je vous conseille* que *vous* fréquentiez *la bonne compagnie.*

On voit par ces trois derniers exemples, que l'infinitif des trois premiers se rapporte au sujet ou au régime du verbe principal. L'infinitif alors doit être préféré.

Mais il seroit mal de dire : *la vie de Pépin ne fut pas assez longue*, pour mettre *la dernière main à tous ses projets.* Dites, pour qu'il pût mettre *la dernière main* à, etc.

Qu'ai-je fait pour venir *accabler en ces lieux*
Un héros sur qui seul j'ai pu tourner les yeux !

Le sens et l'usage demandoient, *pour que vous veniez.*

Il règne, c'est assez, et le ciel nous *ordonne*
Que, *sans peser ses droits*, nous respections *son trône.*
VOLTAIRE.

Il falloit, *et le ciel* nous *ordonne* de respecter, ou, *et le ciel* ordonne que nous respections.

On préférera encore l'indicatif ou le subjonctif à l'infinitif, 1.° pour éviter plusieurs *de* qui auroient différents sens. *Aristippe chargea ses compagnons* de dire de sa part *à ses concitoyens* de songer de bonne heure *à se procurer des biens moins périssables*; je dirois : *qu'ils songeassent de bonne heure à*, etc.

2.° Pour donner plus d'harmonie à la phrase. *Je suis sûr avec de la patience et de la fermeté* de parvenir *à le* guérir ; dites : qu'*avec de la patience et de la fermeté*, je parviendrai à le guérir.

IV. Pour donner au participe le sens du *futur*, on joint *devant* au présent infinitif du verbe. *Votre frère* devant sortir, *vous resterez.*

V. Ne confondez pas les participes présents avec les adjectifs verbaux. *Rampant*, *obligeant*, *mourant*, *portant*, sont adjectifs dans les phrases suivantes. *Un* esprit rampant *ne parvient jamais au sublime. Une* personne obligeante *se fait aimer de tout le monde. Nous avons trouvé la mère* mourante ; *mais j'ai vu les filles bien* portantes.

Ici *rampant*, *obligeant*, etc. sont adjectifs ; ils ne font que qualifier, et ils peuvent être précédés de *qui* et d'un temps du verbe *être*, comme, qui est *rampant*, qui est *obligeant*, qui étoit *mourante*, qui étoient *bien portantes.*

Les mêmes mots sont au participe présent dans ce qui suit, parce qu'ils y marquent une action. *Ils vont* rampant *devant les grands*, *pour devenir insolents avec leurs égaux.* Avant *rampant*

on sous-entend la préposition *en ; ils vont* en *rampant*. Ce participe exprime la manière dont ils vont.

Cette dame est d'un excellent caractère, obligeant *toujours quand elle le peut*. *Obligeant*, c'est-à-dire, parce qu'elle oblige, marque ici pourquoi la dame est d'un excellent caractère.

Une femme attachée à ses devoirs, craignant *Dieu*, aimant *son mari*, *et* ayant *bien soin de sa famille*, *est respectée de tous ceux qui la connoissent*. Ici les participes marquent l'état du sujet *une femme*, et ils ont un régime, comme les verbes dont ils sont formés.

VI. Les *participes présents* forment des expressions incidentes et subordonnées à d'autres. La netteté exige qu'il y ait dans la phrase un mot auquel les participes puissent se rapporter naturellement. En effet, il seroit équivoque de dire : étant résolu *de partir*, *je vous remettrai votre argent*. Il faut, *comme je suis*, ou, *comme vous êtes résolu de partir*, etc. selon le sens qu'on veut exprimer.

Et notre père même, en commençant *à croître*,
Nous attachoit un signe afin de nous connoître. REGNARD.

En commençant à croître se rapporte naturellement *à notre père* ; il falloit : *dès que nous commençâmes à croître*.

VII. Les participes présents, qui ne sont pas précédés de *en*, ne peuvent bien s'employer que quand ils se rapportent au sujet de la phrase dans laquelle ils se trouvent. On dira bien : *je ne puis vous accompagner à la ville*, ayant *des affaires qui demandent ici ma présence*. *Ayant*, c'est-à-dire, *parce que j'ai des affaires*, etc.

Mais on ne peut pas dire : *le plaisir d'un*

homme étudiant *est plus solide qu'on ne pense. J'ai parlé à un homme* lisant *dans ce jardin. Ce sont des personnes* entendant *raillerie.*

Ici les participes se rapportent aux régimes et non pas aux sujets. Il faut : *d'un homme qui étudie; à un homme qui lit* ou *qui lisoit; des personnes qui entendent.*

Nota. Je l'ai rencontré allant *à la campagne*, c'est-à-dire, qui alloit à la campagne. Mais *je l'ai rencontré* en allant *à la campagne*, signifie lorsque j'allois à la campagne.

VIII. Il ne faut pas employer deux participes présents de suite, sans les joindre par une conjonction. *Firme*, craignant *d'être abandonné*, s'ennuyant *d'entretenir tant de troupes, se sauva dans les montagnes.* Dites : et *s'ennuyant.*

IX. Ne mettez pas le relatif *en* avant un participe présent. *Je vous ai mis mes fils entre les mains*, en voulant *faire quelque chose de bon.* Dites : *voulant en faire. Le prince tempère la rigueur du pouvoir* en *en* partageant *les fonctions.* Dites: *c'est en partageant les fonctions du pouvoir, que le prince en tempère la rigueur.*

X. Il faut avoir attention de ne pas mettre dans une même période plusieurs participes présents sous différents rapports. *Celui-ci qui n'étoit pas assez imprudent pour s'attirer la haine de la noblesse calviniste*, en acceptant *la démission forcée de Jouy-Genlis, la refusa modestement, et appaisa le désordre*, en remontrant *d'un côté aux gens de guerre le danger qu'ils couroient* en déposant, *à la veille d'être assiégés, un homme d'expérience et de qualité, et* en conseillant *de l'autre côté*, etc. Le participe, *en déposant*, est ici comme hors d'œuvre, et produit un mauvais effet. J'aurois dit : *celui-ci qui*, etc. *refusa modestement la démission forcée de Genlis, et appaisa le désordre,*

en remontrant d'un côté aux gens de guerre le danger qu'ils couroient, si, à la veille d'être assiégés, ils déposoient un homme, etc.

XI. Quand on joint des participes passés, si l'un a une négation, et que l'autre n'en ait point, que l'un doit être au singulier et l'autre au pluriel, il faut alors répéter *ayant* ou *étant* avant le second participe. On dira bien : *la ville* ayant *été prise et abandonnée au pillage, le soldat y fit un immense butin.*

Mais on ne peut pas dire : *les idées de la religion* n'étant pas *mises en œuvre, et reléguées dans un coin de l'ame, perdent de leur force et de leur éclat.* Il falloit : *n'étant pas mises en œuvre, mais étant reléguées*, etc. Ou mieux, *les idées de la religion qui, loin d'être mises en œuvre, sont reléguées.*

Règles sur les Participes.

Observation préliminaire. Le participe peut qualifier le nom et prendre un genre et un nombre dans les verbes passifs, dans les verbes actifs qui ont ou qui peuvent avoir un régime simple ; dans les verbes actifs ou neutres qui se conjuguent avec *être. Une lettre bien* écrite ; *les lettres que j'ai* reçues ; *les soldats sont* partis ; *sa mère est* morte.

Dans les verbes qui prennent *avoir*, qui n'ont pas de régime simple, et qui ne peuvent devenir passifs, le participe ne peut qualifier le nom ; et il ne prend ni genre, ni nombre (1).

(1) Cette seconde espèce de participe est nommée *supin* par le savant Beauzée ; mais l'académie n'admet point de supin dans notre langue, et au lieu d'introduire un nouveau terme dont on n'a jamais établi la signification d'une manière bien claire, j'appellerois *participe incomplet* celui qui ne prend ni genre ni nombre.

On dit : *elle a* médit, *ils ont* régné, *nous avons* usé *de nos droits*; *ils auroient* brillé : *les comètes ont* paru ; *cette affaire m'a* coûté *des peines incroyables*; *mon habit m'a* valu *des honneurs*; *nous avons* vécu *plusieurs années*. Mais on ne sauroit dire, *une personne*, *une chose* médite, régnée, usée de, brillée, parue, *des affaires* coûtées, *des honneurs* valus, *des jours* vécus : ou *des peines ont été* coutées, *des honneurs m'ont été* valus, *plusieurs années ont été* vécues. Ainsi le participe ne prend ni genre ni nombre dans : *la somme et les peines que cette affaire m'a* coûté; *les honneurs que mon habit m'a* valu; *les jours que nous avons* vécu *ensemble ont été fort agréables*.

Première règle. *Ayant*, *étant*, *été*, et les participes présents ne prennent ni genre ni nombre. *La géographie et la chronologie* étant *les deux yeux de l'histoire, il faut les prendre pour guides, si l'on veut étudier l'histoire avec fruit*.

Seconde règle. Le participe doit être mis au même genre et au même nombre que le sujet auquel il se rapporte : 1.° Quand il n'est pas joint aux verbes auxiliaires *avoir*, *être*. *Nous voici* rendus *à la maison*, *bien* fatigués. *Elles* partirent comblées *de louanges*. *Elles ont paru* attendries.

2.° Dans les verbes passifs. *Les belles choses ont besoin d'*être *bien* écrites, *comme les pierres précieuses d'*être *bien* enchâssées.

3.° Dans les verbes actifs ou neutres qui se conjuguent avec *être*. *Sa mère* est morte. *Mes sœurs* sont venues, arrivées.

Il y a donc une faute dans ces vers :

Et plus loin des laquais, l'un l'autre s'agaçants,
Font aboyer les chiens, et jurer les passants. BOILEAU.

Souvent du naturel les auteurs s'écartants,
Sont forcés d'obéir au mauvais goût du temps. Du Resn.

Il faut, au singulier, *s'agaçant*, *s'écartant.*

4.° Dans les verbes pronominaux qui ne sont ni réfléchis ni réciproques. *Les mauvaises nouvelles* se sont *toujours* répandues *plus promptement que les bonnes. C'est des débris de l'empire Romain que se* sont formés *la plupart des Etats de l'Europe. Susanne* s'est trouvée (a été trouvée) *innocente. Que de gens* se sont repentis *de ne s'être pas appliqués pendant leur jeunesse*! Dans les trois premiers exemples, les verbes ont la signification passive, et les participes y prennent, comme dans les verbes passifs, le genre et le nombre du sujet.

Troisième règle. Le participe est toujours au masculin singulier dans les verbes qui se conjuguant avec *avoir*, n'ont point de régimes simples, tels que certains verbes actifs, les verbes neutres et les verbes impersonnels. *Heureux les princes qui n'*ont usé *de leur pouvoir que pour faire du bien. Les grandes chaleurs qu'il* a fait *ont causé beaucoup de maladies. Les disputes qu'il y* a eu *ont altéré la charité. Quelle fâcheuse aventure vous est-il* arrivé? *Il s'*est formé *une tumeur. Il s'*est élevé *des questions.*

Quatrième règle. Dans les verbes actifs, réfléchis et réciproques avec régime simple, le participe reste au masculin singulier, si ce régime simple n'est pas placé avant le participe. *Il y a beaucoup plus de médailles frappées à la gloire des princes qui* ont réparé *les edifices publics, qu'à l'honneur de ceux qui en* ont fondé *de nouveaux. Elles se sont* prescrit *des règles*, c'est-à-dire, *elles ont prescrit* à elles-mêmes *des règles.*

Cinquième règle. Dans les verbes actifs réfléchis et réciproques, le participe, quand il est précédé de son régime simple, prend toujours le genre et le nombre de ce régime. *La gloire* que *nos ancêtres nous* ont laissée, *est un héritage dont le seul mérite peut nous donner la possession. L'étude nous affranchit des erreurs où les préjugés de la mauvaise éducation* nous avoient plongés.

Toutes les dignités que *tu m'as* demandées,
Je te les ai, sur l'heure et sans peine accordées. CORN.

Les poëtes plaçoient autrefois le nom en régime simple, entre l'auxiliaire *avoir* et la participe, qu'ils mettoient au moyen de cette inversion, au même genre et au même nombre que le nom.

Un certain loup dans la saison
Où les tièdes zéphyrs ont l'herbe rajeunie. LAFONTAINE.

Mais, ô Dieux! le moment où je vous ai quittée,
D'un trouble bien plus grand a mon ame agitée. CORN.

Ces inversions, dit Voltaire, sont plus belles, plus poétiques, plus éloignées du langage ordinaire. Mais l'usage qui les proscrit de la prose, ne les admet plus même en poésie.

Première remarque. Le *que* n'est pas toujours régime simple; on sous-entend quelquefois une préposition avant le *que. Les jours qu'il a* vécu, *qu'il a* parlé *avec ses amis. Les six années* qu'a duré *notre liaison. Que* est dans ces phrases pour *pendant lesquels* ou *lesquelles.*

Le relatif *en* est mis pour *de lui, d'eux, d'elle, d'elles, de cela, etc.* Il est donc toujours régime composé. Ainsi on dira: *nous avons lu plus de lettres que vous n'*en *avez* écrit. *Il a fait plus d'exploits que d'autres n'*en *ont* lu. *Connoissez-vous quelques-uns de ces messieurs?* Oui, *j'*en *connois*,

plusieurs, c'est-à-dire, je connois plusieurs de ces messieurs. *Plusieurs* est sans contredit régime simple : et *en*, mis pour *de ces messieurs*, est régime composé.

D'Alembert dit à J. J. Rousseau : *vous décriez nos pièces avec l'avantage non-seulement d'en avoir vues, mais d'en avoir faites* : il falloit, *vu*, *fait*.

II. *Remarque*. Cette règle, selon nous, ne souffre point d'exceptions. Si dans les phrases suivantes: *il ne faut jamais s'écarter de la bonne route que l'on* a commencé à suivre; *Démétrius de Phalère ayant appris que les Athéniens avoient renversé ses statues, ils n'ont pas*, dit-il, *renversé la vertu qui me* les a fait dresser : *les mathématiques* que vous n'avez *pas* voulu que j'étudiasse *sont très-utiles* ; si dans ces phrases et dans les autres semblables les participes ne prennent ni genre ni nombre, c'est qu'ils ne sont point précédés de leur régime simple. *Que*, *les*, *que*, sont ici régis, non par les participes, mais par les verbes qui suivent les participes.

En effet, dans la dernière phrase, au lieu de *j'étudiasse* : mettons je *m'appliquasse*, nous dirons alors : *les mathématiques* auxquelles *vous n'avez pas voulu que je m'appliquasse*. Pourquoi le *que* de la première phrase est-il ici changé en *auxquelles*? parce que le verbe *s'appliquer* régit la préposition *à* ; *s'appliquer à quelque chose*.

Aussi, dans d'autres phrases, le participe, quoique suivi d'un infinitif, est au même genre et au même nombre que le régime simple qui le précède. *La résolution* que vous avez prise *d'aller à la campagne, me réjouit beaucoup*. *L'histoire* que je vous ai donnée à étudier, *m'a paru fort agréable. Ceux qui agissent sont les mêmes créanciers*

créanciers que vous avez vus agir *avant votre départ*.

Pourquoi dans ces phrases le participe s'accorde-t-il en genre et en nombre avec les pronoms régimes simples qui précèdent ? c'est que ces pronoms sont régis par le participe, et non point par les verbes qui suivent le participe.

La difficulté est donc de savoir si c'est le participe, ou l'infinitif, qui régit le pronom qui précède.

L'auxiliaire et le participe régissent seuls le pronom qui précède, quand on peut mettre l'antécédent de ce pronom entre le participe et l'infinitif. *Les soldats* qu'*on a* contraints *de marcher*, *sont tous malades*. *La fable* que *je vous* ai donnée *à étudier*, *est très-agréable*. *La résolution* que vous avez prise *d'aller à la campagne*, *me fait beaucoup de plaisir*.

Ici le *que* est régi seulement par *a contraints*, *ai donnée*, *avez prise*, parce qu'on dit : *On a contraint les soldats de marcher*. *Je vous ai donné la fable à étudier*, *afin que vous l'étudiassiez*. *Vous avez pris la résolution d'aller à la campagne*.

On dira de même en parlant d'une dame qui peignoit, d'une musicienne qui chantoit, de soldats qui partoient : *je* l'ai vue *peindre* ; *je* l'ai entendue *chanter* ; *je* les ai vus *partir*. C'est-à-dire, *j'ai vu la dame qui peignoit*, *j'ai entendu la musicienne qui chantoit* ; *j'ai vu les soldats qui partoient*.

Racine n'a point dérogé à la règle, quand il a fait dire à Néron, en parlant de Junie :

*Cette nuit je l'*ai vue *arriver en ces lieux*.

Salomé, sœur d'Hérode, dit aussi :

Mazaël, *tu m'as* vue, *avec inquiétude*
Traîner de mon destin la triste incertitude,

On peut dire, j'*ai* vu elle, Junie arriver, qui arrivoit. Tu *as* vu moi, Salomé, traîner, qui traînois, etc.

Au contraire, le pronom est régi par l'infinitif ou par l'auxiliaire, le participe et l'infinitif, quand l'antécédent de ce pronom ne peut se mettre qu'après l'infinitif. *Les mesures* que *vous lui avez* dit, conseillé de *prendre, sont très-utiles. La règle* que j'ai commencé *à expliquer, est un peu difficile. Les livres* que vous m'avez ordonné *d'envoyer ont été remis ce matin.*

Les participes *dit*, *conseillé*, *commencé*, *ordonné*, sont ici au masculin singulier, parce qu'on dit : *vous m'avez dit*, *conseillé de prendre les mesures ; j'ai commencé à expliquer la règle* ; *vous m'avez ordonné d'envoyer les livres.* Et l'on ne pourroit dire : *vous m'avez dit*, *conseillé les mesures de prendre ; j'ai commencé la règle à expliquer ; vous m'avez ordonné les livres d'envoyer.*

Nous dirons de même, en parlant d'une dame que l'on peignoit, *je* l'ai vu peindre ; d'une cantate ou d'une ariette, *je* l'ai entendu *chanter. Plusieurs dames se sont présentées à la porte*, *je* les ai fait *passer*, *je* les ai laissé *passer. J'avois besoin d'une bouteille*, *de livres*, etc. *je* l'ai envoyé *acheter* ; *je* les ai envoyé *chercher*, *acheter*, *emprunter. Avec des soins*, *on auroit sauvé ces dames*, *on* les a laissé *mourir* ; *elle* s'est laissé *tomber* ; *elles* se sont laissé *mourir de faim* ; *elles* se sont laissé *battre*, *mener*, *séduire.*

On tournera, j'*ai vu peindre la dame. J'ai entendu chanter l'ariette. J'ai fait* ou *laissé passer les dames. J'ai envoyé acheter une bouteille*, *chercher*, *acheter*, *emprunter les livres. On a laissé mourir ces dames. Elle a laissé tomber elle*, *sa personne. Elles ont laissé mourir de faim*, *battre*, *mener*, *séduire*, *elles*, *leurs personnes.*

Suivant Duclos, il faut dire d'une femme : *on l'a* laissée *tomber*, *mourir*, parce que le pronom *la* est le régime de *laisser ;* c'est-à-dire, *on a laissé elle, tomber mourir.* On dira aussi, *elle s'est* laissée *aller ; elle s'est* laissée *tomber*, *elle s'est* laissée *mourir. Laissée*, parce que le pronom *se* est régi par ce participe, et non par les verbes *aller*, *tomber*, *mourir*, qui sont des verbes neutres ; c'est-à-dire, *elle a laissé elle aller*, *tomber*, *mourir.*

Je pense qu'il faut dire au masculin, en parlant d'une dame : *on l'a* laissé *tomber*, *mourir* ; *elle s'est* laissé *aller*, *tomber*, *mourir.* C'est-à-dire, *on a laissé tomber*, *mourir*, *elle*, la dame ; *elle a laissé aller*, *tomber*, *mourir*, *elle*, sa personne. On dit toujours : *elle a laissé aller*, *tomber*, *mourir la plus jeune de ses filles*, et l'on ne diroit pas bien : *elle a laissé* la plus jeune de ses filles *aller*, *tomber*, *mourir.*

En vain Duclos ajoute-t-il que les verbes *aller*, *tomber*, *mourir*, étant des verbes neutres ou sans régime simple, ne peuvent régir les pronoms *la*, *se.* Suivant le bon usage, il faut dire d'une femme : *on l'a* fait *tomber*, *mourir*, *marcher*, *aller*, etc. quoique ces verbes soient sans régime simple. Seuls, ils sont sans régime simple ; mais joints à un auxiliaire et à un participe, ils peuvent, comme on l'a vu, être suivis d'un régime simple.

Dans toutes ces occasions, l'auxiliaire, le participe et l'infinitif sont des mots inséparables qui ne présentent qu'une idée à l'esprit. Quand on dit, *on* les a fait *ou* laissé *mourir*, *passer*, *tomber* ; on ne veut pas dire simplement, *on* les a faits *ou* laissés *qui mouroient*, *passoient*, *tomboient ;* puisque, selon la pensée, les personnes

dont on parle, sont réellement mortes, passées, tombées. Dans Britannicus, Néron dit en parlant de Junie :

Immobile, saisi d'un long étonnement,
Je l'ai laissé *passer dans son appartement.* RACINE.

C'est toujours par la même raison, que le participe ne prend ni genre ni nombre dans ces phrases : *Vous avez aimé votre prochain, si vous lui avez rendu tous les services* que *vous avez* pu que *vous avez* dû. *Il a eu de la cour toutes les graces qu'il a* voulu. *Pu, dû, voulu*, ne régissent pas le *que*, mais on sous-entend *rendre*, *avoir*, et c'est à ces verbes, quoique sous-entendus, que le régime doit se rapporter.

Mais *su*, *dû*, *voulu* prendront le genre et le nombre dans les phrases suivantes : *Il m'a dit toutes les nouvelles* qu'*il* a sues, qu'*il* a apprises. *Elle m'a toujours payé les sommes* qu'*elle* m'a dues. *Il veut fortement toutes les choses* qu'*il* a *une* fois voulues. Pourquoi ? parce qu'on dit : *elle a dû les sommes ; il a su les nouvelles ; il a voulu les choses.*

De même, quoiqu'on dise en parlant de livres, de bouteilles, etc. *je* les ai envoyé *acheter*, *emprunter ;* on dira : j'*ai appelé mes enfants*, *et je* les ai envoyés *acheter les bouteilles*, *les livres* dont *j'avois besoin*, c'est-à-dire, j'ai envoyé mes enfants pour acheter, pour qu'ils achetassent les livres, les bouteilles. Ainsi le pronom *les* est régi par j'*ai envoyé.* Un verbe, comme nous l'avons dit, ne sauroit avoir deux régimes simples, et le verbe acheter en auroit deux, s'il régissoit le pronom *les.*

Suivant quelques grammairiens, le participe ne prend ni genre ni nombre, quand il est suivi

de son sujet ou d'un adjectif. *Les lois* que *s'étoient* imposé les premiers chrétiens *étoient pleines de sagesse. Cette ville* s'est rendu florissante *par son commerce.* Dans cette position, disent-ils, le participe est indéclinable, parce qu'alors la syllabe finale est toujours brève, et qu'en prononçant, il n'est pas plus permis de mettre un intervalle entre le participe et le sujet, qu'entre l'adjectif et le substantif.

Ces raisons sont spécieuses, sans être bien concluantes. 1.° M. Bouchet, qui les rapporte, convient qu'il faut écrire : *Les soldats qu'on a* contraints *de marcher. Les troupes qu'il a* accoutumées *à camper. Les occasions qu'il* a eues *de battre l'ennemi. Je l'ai* vue *peindre* (en parlant d'une femme qui avoit le pinceau à la main). *Elle est* allée *lui parler; elles sont* venues *nous consulter.* Assurément en prononçant ces phrases, on ne met pas plus d'intervalle entre le participe et le pronom, qu'entre le participe et le sujet, ou l'adjectif des premières phrases; si donc la rapidité de la prononciation n'empêche pas, dans les dernières phrases, la concordance du participe, elle ne doit pas non plus l'empêcher dans les premières.

2.° Si la déclinabilité ou l'indéclinabilité des mots n'étoit fondée que sur une raison de prononciation, il ne faudroit pas mettre au féminin l'adjectif placé avant un substantif; comme, *la jolie campagne*, *la vraie politesse*, *une signature reconnue fausse*, *une comédie trouvée mauvaise*, etc. Car dans ces exemples, on passe pour le moins avec autant de rapidité de l'adjectif au substantif, que dans les autres on passe du participe au sujet ou à l'adjectif. Cependant cette rapidité n'empêche pas la concordance de

l'adjectif ; elle ne doit donc pas non plus empêcher celle du participe.

Ajoutons que notre sentiment, conforme à celui de MM. Girard, d'Olivet et Duclos, est fondé sur l'usage des bons auteurs. Phèdre, dans Racine, dit de l'épée d'Hippolyte :

Je l'ai rendue *horrible à ses yeux inhumains.*

Le même auteur dit dans Britannicus :

Ces yeux qui n'ont émus *ni soupirs ni sanglots.*

La langue qu'ont écrite *Cicéron et Virgile.* Boileau, septième réflexion sur Longin.

> *Pauvre Didon, où t'a* réduite
> *De tes maris le triste sort !*
> *L'un en mourant cause ta fuite,*
> *L'autre en fuyant cause ta mort.*

En effet, comme on l'a vu plus haut, les verbes qui suivent le participe n'en empêchent pas la concordance, lorsque ces verbes ne régissent pas les pronoms en régime simple ; or, dans les phrases où le participe est suivi de son nominatif ou d'un adjectif, les pronoms ne sont régis, ni par ce nominatif, ni par cet adjectif ; donc ce nominatif, ou cet adjectif, ne doit pas empêcher la concordance du participe avec son régime simple.

On objectera encore que le participe décliné rend dures à la prononciation ces phrases : *la lettre qu'a écrite le roi ; les misères qu'ont souffertes nos aïeux ; la peine qu'a prise votre frère.* Cela est vrai ; mais 1.° on observera que ces phrases ne sont dures, que parce que le participe est suivi de monosyllabes ; car il ne seroit point dur de dire : *la lettre qu'a écrite le roi d'Espagne ; les misères qu'ont souffertes les habitans de cette*

ville ; la peine qu'a prise le plus jeune de vos frères. 2.° Quand la phrase est dure, il faut écrire sans transposer le sujet : *la lettre que le roi a écrite. Les misères que nos aïeux ont souffertes. La peine que votre frère a prise*, etc.

Remarque. Je crois qu'il faut laisser aux poètes la liberté de faire accorder ou de ne pas faire accorder, avec son régime simple, le participe qui est suivi d'un nominatif ou d'un adjectif. Ainsi ne regardons pas comme une faute *enduré* dans ces vers de Corneille :

Les misères
Que durant notre enfance ont enduré *nos pères.*

Ne condamnons pas non plus *fait* dans l'Electre de Crébillon.

Moi, l'esclave d'Egiste ! ah ! fille infortunée
Qui m'a fait *son esclave, et de qui suis-je née !*

S'il n'est pas permis à un poète de se servir en ce cas du participe absolu, dit Voltaire, il faut renoncer à faire des vers.

On veut aussi, à cause de la prononciation, qu'il faille écrire : *elle lui est* allé *parler ; elles nous sont* venu *voir.* Selon nous, cette exception n'a point lieu, pour les raisons que nous avons apportées plus haut ; et puisqu'on dit : *elle est* allée *lui parler ; elles sont* venues *nous voir ;* on doit dire aussi : *elle lui est* allée parler ; *elles nous sont* venues *voir* ; parce que les pronoms *lui* et *nous*, quelque place qu'ils occupent, n'empêchent pas que le participe des verbes actifs qui se conjuguent avec être, ne se rapporte au nominatif, et n'en prenne le genre et le nombre.

Remarque. Faut-il dire, avec Restaut ? *Le dieu Mercure est un de ceux que les anciens ont le plus* multiplié. *Ce jour est un de ceux qu'ils ont*

consacré *aux larmes*. Suivant ce que nous avons dit plus haut sur les régimes simples et composés, il faut *multipliés*, *consacrés*.

Il y a quelques participes qui forment des équivoques ou des sons désagréables ; il faut les éviter et choisir d'autres tours ou d'autres expressions.

Par exemple, que je dise en parlant de livres ou de papiers : *je les ai rangés dans mon cabinet*, on ne sait si je veux dire, c'est moi qui ai pris soin de les ranger : ou seulement, je les ai, et ils sont rangés par ordre. Il est facile d'éviter cette équivoque, en disant : *j'ai pris soin de les ranger* ; ou *je les ai rangés moi-même dans*, etc. ou, *je les ai dans mon cabinet, où ils sont rangés par ordre.*

Au lieu de : *je l'ai vue émue, je l'ai trouvée changée* ; dites, *je l'ai vue affligée* ou *touchée*, *elle m'a paru changée.*

Au lieu de : *la personne que j'ai plainte ; la maladie que j'ai crainte ; les occasions que j'ai fuies* ; dites : *la personne dont j'ai plaint le sort ; la maladie que j'ai appréhendée ; les occasions que j'ai pris soin d'éviter.*

Remarques sur les temps de l'Indicatif.

I. Le présent absolu exprime ce qui se fait actuellement ou habituellement.

II. On se sert du présent pour exprimer des choses qui sont et qui seront toujours vraies. *Le tout* est *plus grand que la partie.*

Que peuvent contre Dieu tous les rois de la terre !
En vain ils s'uniroient pour lui faire la guerre,
Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer ;
Il parle, *et dans la poudre il les* fait *tous rentrer.*
Au seul son de sa voix, la mer fuit, *le ciel* tremble ;
Il voit *comme un néant tout l'univers ensemble*, etc. RAC.

III. Le présent se met quelquefois pour un futur prochain. *Je vous* suis *tout-à-l'heure. Il* est *demain fête. Madame votre sœur* part *bientôt.*

IV. Le présent, précédé de *si* (supposé que), a encore la signification du futur. Si *mon frère* vient, *vous m'avertirez.*

V. On emploie le présent pour le passé, quand on veut donner plus de vivacité et d'énergie à ce qu'on raconte. *Dès que la flotte* est *en pleine mer, le ciel se* couvre *de nuages, les éclairs* brillent *de toutes parts, le tonnerre* gronde, *la mer* écume, *les flots* s'entre-choquent, *les abymes* s'ouvrent, *les vaisseaux* perdent *leurs voiles, leurs mâts, leurs gouvernails, et se* brisent *contre les bancs et les rochers.*

Remarque. Quand on emploie ainsi des présents pour des passés, il faut que les verbes qui ont rapport à ces présents, soient aussi au présent. *Le centurion envoyé par Mucien* entre *dans le port de Carthage, et dès qu'il* fut *débarqué, il* élève *la voix.* Il falloit, *et dès qu'il* est *débarqué, il* élève *la voix.*

Dans un récit, on passe du présent au passé ou du passé au présent, pourvu que les verbes ne soient pas dans la même phrase.

J'ai vu, *seigneur*, j'ai vu *votre malheureux fils*
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il veut *les rappeler*, *et sa voix les* effraie,
Ils courent : *tout son corps* n'est *bientôt qu'une plaie*, etc.

Sur l'imparfait de l'Indicatif (1).

On se sert de l'imparfait quand on parle d'actions habituelles ou réitérées dans un temps qui

(1) Voyez à l'article Verbe, ce que nous avons dit sur les divers temps.

n'est pas défini. *Lorsqu'il* étoit *à Paris*, *il* alloit *tous les matins au manège*, *où il* montoit *plusieurs chevaux*. *Henri IV* étoit *un grand prince*. *il* aimoit *son peuple*, etc. *Rome* étoit *d'abord gouvernée par des rois.*

Sur les passés définis et indéfinis.

I. On ne doit se servir du passé défini qu'en parlant d'un temps absolument écoulé, et dont il ne reste plus rien. Ce temps doit être éloigné, au moins d'un jour, de celui où l'on parle. On ne diroit pas bien : *il* fit *un très-grand froid cette semaine*, *ce mois-ci*, *cette année*, etc. parce que *la semaine*, *le mois*, *l'année*, ne sont pas encore entièrement écoulés. Il ne faut pas non plus dire : *je* reçus *ce matin la visite de M. votre père* ; parce que *ce matin* fait partie du jour où l'on est encore.

Suivant ce principe, on dira avec le passé défini : *il y* eut hier *deux ans que* j'arrivai *en France*. *Il y* eut hier *quinze jours que* je sortis *pour la première fois*. Et avec le passé indéfini : *Il y a deux ans que je ne vous* ai vu. *Il y a quinze jours que je ne* suis sorti.

Le flot qui l'apporta *recule épouvanté*. RACINE.

En prose, il auroit fallu *qui l'a apporté*, parce que l'action vient de se passer.

II. Le passé défini est appelé par quelques grammairiens *passé historique*, parce qu'on l'emploie beaucoup dans le style historique. *Alexandre* attaqua *Darius*, *le* vainquit *deux fois*, fit *prisonnières sa mère*, *sa femme et ses filles*.

III. Le passé indéfini peut, en bien des occasions, s'employer pour un temps passé dont

il ne reste plus rien. *Troie en Asie* a été ou fut détruite *par les Grecs.*

Mais s'il y a dans la phrase un adverbe ou une expression qui marque un temps entièrement écoulé, on emploiera le passé défini. Au lieu de : j'ai été *hier*, *la semaine passée*, *le mois dernier*, *témoin d'un évènement bien tragique*, dites : je fus *hier*, *la semaine passée*, etc.

IV. Le passé défini se met quelquefois pour un futur antérieur. Avez-vous *bientôt fait ? Attendez*, j'ai fini *dans un moment*. C'est-à-dire, aurez-vous *bientôt fait ?* J'aurai fini, etc.

Sur les futurs et les conditionnels.

I. Le futur simple a la signification de l'impératif, quand il exprime un commandement ou une défense. *Vous* aimerez *Dieu de tout votre cœur ; vous ne* mentirez *point*, etc.

II. Le futur de l'indicatif et le présent du subjonctif se placent quelquefois à la tête de la phrase, devant le relatif *qui*. Ex. Croira qui *voudra cet historien*, c'est-à-dire, celui qui le voudra, croira cet historien. Vienne qui *voudra avec moi*, c'est-à-dire, je consens que celui qui voudra venir avec moi, y vienne.

III. Les conditionnels s'emploient, 1.° avant ou après l'imparfait et le plusqueparfait précédés de *si*. *Nous nous* épargnerions *bien des regrets*, si *nous* savions *modérer nos passions.*

2.° Avec *quand* mis pour *si* ou pour *quoique*, *quand même;* et alors le verbe qui est avec *quand*, est aussi à l'un des conditionnels. Quand *l'avare* posséderoit *tout l'or du monde*, *il ne* seroit *pas encore content.* Quand *vous* m'auriez consulté, *vous n'en* auriez *que mieux* fait.

3.° Les conditionnels servent à exprimer un

souhait. *Que je serois content de réussir dans cette entreprise !*

4.° Les deux futurs, le conditionnel présent et le conditionnel passé, formés par *j'aurois* ou *je serois*, ne peuvent pas s'emploier avec *si*, mis pour *supposé que*. On emploie alors le présent, au lieu du futur simple; le passé indéfini, au lieu du futur antérieur; l'imparfait à la place du conditionnel présent; et le plusque-parfait, au lieu du conditionnel passé. Ainsi au lieu de dire : *les soldats feront bien leur devoir, s'ils* seront *bien* commandés. *Il aura sûrement remporté l'avantage, s'il* aura suivi *les bons conseils que vous lui avez donnés. Je serois content, si je vous* verrois *appliqué à vos devoirs.* Dites : *s'ils* sont *bien* commandés; *s'il* a suivi *les bons conseils; si je vous* voyois, etc.

Nota. 1.° On peut employer avec *si*, pour *supposé que*, les conditionnels formés par *j'eusse*, ou *je fusse*. *Je fusse venu*, si j'eusse eu le *temps*. *Vous m'eussiez trouvé*, *si vous* fussiez venu *avant quatre heures.*

2.° Les futurs et les conditionnels s'emploient avec le *si* qui marque doute, incertitude. *Je ne sais si votre frère* viendra. *Demandez-lui* s'il seroit venu, *supposé* qu'on l'en eût prié.

Remarque. Les conditionnels s'emploient aussi pour les autres temps de l'indicatif. J'aimerois *qu'on* travaillât *à former le cœur et l'esprit de la jeunesse*; ce devroit *être le principal but de l'éducation.* Croiriez-*vous votre fils ingrat?* l'auriez-*vous* soupçonné *d'un vice aussi déshonorant ? Pourquoi* violeroit-il *un des devoirs les plus saints ?*

Ces phrases ont le même sens que celles-ci : J'aime *qu'on* travaille *à former le cœur et l'esprit de la jeunesse; ce* doit *être le principal but de l'é-*

ducation. Croyez-*vous votre fils ingrat?* l'avez-*vous* souçonné *d'un vice aussi déshonorant? Pourquoi* violera-t-il *un des devoirs les plus saints?*

On voit par le premier exemple que les seconds verbes se mettent à l'imparfait du subjonctif; si par ces seconds verbes on ne veut pas marquer un passé.

Mais après le conditionnel présent, on emploie en ce cas le présent, et non pas l'imparfait de l'indicatif, si le second verbe doit être à ce mode. *On* croiroit, *on* diroit *qu'il* est *malade*, *qu'il* est *mécontent*, *qu'il* va *pleuvoir*: et non pas, *qu'il étoit malade*, *mécontent*, *qu'il alloit pleuvoir*.

On dit de même avec le plusqueparfait du subjonctif: je souhaiterois, j'aurois souhaité *que vous* n'eussiez *jamais* fréquenté, *que vous n'*eussiez *jamais* connu *ce méchant*.

Mais on dira, si le verbe régit l'indicatif: *on* croiroit, *on* auroit cru *qu'il* étoit *malade*, *qu'il* a été *malade*; on auroit cru *qu'il* alloit *pleuvoir*; et non pas, qu'il *avoit été* malade, qu'il *avoit été* près de pleuvoir.

Bossuet et Boileau ont employé le subjonctif avec *on diroit*. On diroit que *le livre des destins* ait *été ouvert à ce prophète*.

On diroit que *le ciel qui se fond tout en eau*,
Veuille *inonder ces lieux d'un déluge nouveau*.

Le subjonctif, dans ce cas, semble être un nouveau correctif à la hardiesse de la pensée. Mais, avec *on croiroit*, il faudroit, ce me semble, n'employer que l'indicatif.

Remarques sur les temps de l'indicatif, précédés de la conjonction que.

I. Quand l'imparfait de l'indicatif est précédé d'un présent ou d'un futur et d'un *que*, alors il désigne un passé. *Vous* savez que *les premiers chrétiens* étoient remplis *d'une foi vive et d'une ardente charité.*

II. L'imparfait de l'indicatif désigne un présent, quand il est précédé d'un imparfait, d'un passé, d'un plusqueparfait ou d'un conditionnel. *On* disoit, *on* a dit *de Périclès* qu'*il* éclairoit, qu'*il* tonnoit, que *sa voix* lançoit *la foudre. Dès qu'Aristide* eut dit que *la proposition de Thémistocle* étoit *injuste*, *tout le peuple* s'écria qu'*il n'y* falloit *plus penser.*

Exception. L'imparfait désigne un passé, quand il marque une chose passée avant celle qui est exprimée par le premier verbe. *J'ai lu dans l'histoire* que *les Egyptiens* étoient *fort superstitieux*, *et* qu'*ils* adoroient *jusqu'aux légumes de leurs jardins. Si vous aviez étudié l'histoire Romaine, vous sauriez* que *Rome* étoit *d'abord* gouvernée *par des rois.*

Les Egyptiens furent superstitieux, et adorèrent des légumes, avant que je le lusse dans l'histoire. Rome fut gouvernée par des rois, avant que vous eussiez étudié l'histoire. Ainsi les verbes *étoient*, *adoroient*, *étoit gouvernée*, marquent des choses passées avant les actions exprimées par *j'ai lu*, *vous aviez étudié.*

III. Quand le premier verbe est à l'imparfait, au passé, ou au plusqueparfait, et que le second marque une action passagère, on met ce second verbe à l'imparfait, si l'on veut marquer

un présent. *Je croyois, j'ai cru* ou *j'avois cru que vous vous* appliquiez *à l'étude des belles-lettres.*

Au plusqueparfait, si l'on veut marquer un passé. *Darius dans sa déroute, réduit à boire d'une eau bourbeuse et infectée par des corps morts*, assura *qu'il n'*avoit *jamais* bu *avec* tant *de plaisir.*

Au conditionnel présent, si l'on veut marquer un futur simple ou absolu. *Platon disoit que les peuples* seroient *heureux, s'ils étoient gouvernés par des sages. On m'a dit que votre frère* viendroit *à Paris l'année prochaine.*

IV. Quoique le premier verbe soit à l'imparfait, au passé ou au plusqueparfait, le second doit se mettre au présent, quand ce second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps. *Un sage de la Grèce soutenoit* que *la santé* fait *la félicité du corps, et le savoir, celle de l'esprit.* Ovide a dit *que l'étude* adoucit *les mœurs*, *et qu'elle* efface *ce qui se trouve en nous de grossier et de barbare.*

On observe la même chose après *si*, et l'on dit, quand il s'agit d'une action passagère : *je vous aurois salué*, si *je vous* avois *vu.*

Mais celui qui auroit la vue assez basse pour ne pas reconnoître les passants, diroit : *je vous aurois salué*, si *je* voyois, et non pas, *si j'avois vu*, attendu que son état habituel est de ne pas voir. Ainsi il faut dire : *il n'*auroit *pas* souffert *cet affront*, *s'il* étoit *sensible*, et non pas, *s'il avoit été sensible* ; attendu que la sensibilité est une qualité permanente.

Remarques sur l'Impératif.

I. *Me, te, moi, toi*, peuvent se trouver entre un impératif et un infinitif, comme, *venez*-me *parler* ; *va*-te *récréer* ; *laisse*-moi *faire* ; *fais*-toi *friser*.

On emploi *me*, *te*, quand le verbe à l'impératif est sans régime simple; comme, *venez*, *va*. Et l'on se sert de *moi*, quand le verbe à l'impératif est actif avec régime simple; comme, *laissez*, *fais*.

II. On dit, *transportez*-vous-y; *envoyez*-y-moi; *donnez*-m'*en*; *donne*-t'*en*. Observez la même chose avec les autres verbes.

Quoiqu'on dise *transportez-vous-y*, l'usage ne permet pas qu'on dise *transporte-t'y*, *envoyez-m'y*. Il faut dire, *transportes-y-toi*, *envoyez-y-moi*. De même, quoiqu'on dise, *envoyez-y-moi*, l'usage est pour *envoyez nous-y*, plutôt que pour *envoyez-y-nous*.

III. L'impératif s'emploie quelquefois sans qu'il y ait exhortation et commandement, pour éviter l'emploi de plusieurs conjonctions de suite. Soyez *savant*, *habile*, *vertueux*, instruisez *les hommes*, sauvez *la patrie .... vous êtes méprisé si vos talents ne sont pas relevés par le faste*. Télémaque. C'est-à-dire, quoique vous soyez savant, etc.

Usages de l'Indicatif et du Subjonctif.

I. L'indicatif, comme nous l'avons dit, marque affirmation, et forme un sens par lui-même; ainsi quand on veut affirmer et marquer quelque chose de positif, on se sert de l'indicatif. *Pendant que M. de Turenne* commandoit *en Allemagne, une ville neutre qui* crut *que l'armée du roi* alloit *de son côté*, fit *offrir à ce général cent mille écus, pour l'engager à prendre une autre route, et pour le dédommager d'un jour ou deux de marche qu'il en* coûteroit *de plus à l'armée. Je ne* puis *en conscience accepter cette somme*,

répondit *M. de Turenne*, *parce que je* n'ai *point eu intention de passer par cette ville.*

II. On met le verbe au subjonctif, quand par ce verbe on veut marquer une chose qui tient de l'admiration, de la surprise, de la volonté, du doute ou du souhait, sans affirmer absolument qu'elle est, étoit, a été, sera, seroit, ou auroit été. *Je suis surpris* ou *étonné qu'il ne* vienne *pas.*

Je ne crois pas qu'il puisse *y avoir de vraie amitié entre des personnes qui ne sont pas vertueuses.*

Philippe second dit au docteur Vélasque, conseiller d'état : j'entends que, dans toutes les affaires douteuses où je serai partie, vous décidiez *toujours contre moi.*

Tout ce qui environne les grands s'étudie à les tromper ; est-il étonnant qu'ils puissent *se laisser séduire?* MASSILLON.

Si après *s'étonner*, *être étonné*, on employoit *de ce que*, le verbe suivant se mettroit à l'indicatif. *Je m'étonne* de ce que *vous* dites, de ce que *vous ne* l'avez *pas trouvé.*

Voilà pourquoi nous disons : *je cherche quelqu'un qui* m'a rendu *service*, *et à qui* je veux *témoigner ma reconnoissance.* Ici *a rendu service*, *je veux*, sont à l'indicatif, parce que j'affirme positivement que la personne m'a obligé, et que je veux l'en remercier.

Mais je dirai avec le subjonctif : *je cherche quelqu'un qui* veuille *bien m'obliger, à qui* je puisse *confier mes affaires*, *qui* prenne soin de *mes intérêts comme des siens propres.* J'emploie le subjonctif, parce que je suis incertain si je trouverai quelqu'un qui veuille m'obliger, etc. Il y a d'ailleurs desir ou besoin de sa part.

De même *entendre* dans le sens d'*ouïr*, *com-*

prendre; *ordonner* mis pour *dire*; *prétendre*, employé pour *affirmer*, *croire* ou *soutenir*, seront suivis d'un des temps de l'indicatif. *Au son de la voix*, *j'entends* que c'est *votre frère*. *J'entends* que vous voulez *être servi promptement*. *La cour ordonne* qu'on informera *sur les lieux et* qu'on *lui* rapportera *les procès-verbaux qu'on aura dressés*. *Il prétend* que *son droit* est *incontestable*. C'est qu'alors on affirme positivement.

Sembler, sans pronom, est suivi de l'indicatif ou du subjonctif. *Il semble que l'homme* soit *ou* est *ingénieux à se tourmenter*.

Quand *sembler* a un pronom, il est toujours suivi de l'indicatif. *Il* me *semble* que *cette tour* est *ronde*; *il* vous *sembloit de loin* qu'*elle* étoit *belle*.

Conjonctions qui régissent le Subjonctif.

III. Ainsi le verbe se met au subjonctif après *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *au cas que*, *en cas que*, *malgré que*, *bien que*, *encore que*, *quoique*, *de crainte que*, *de peur que*, *jusqu'à ce que*, *posé que*, *supposé que*, *pour que*, *pourvu que*, *quelque... que*, *quel que*, *quoi que*, *sans que*, *soit que*.

Quoique *l'ambition* soit *un vice*, *elle a été néanmoins la source de bien des vertus*.

Les plaisirs ne sont pas assez solides pour qu'on *les* approfondisse, *il ne faut que les effleurer*.

Quelque *puissant* qu'on soit *en richesse*, *en crédit*,
Quelque *mauvais succès* qu'ait *tout ce qu'on écrit*,
On n'est jamais content de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.

Cyrus disoit qu'on n'étoit pas digne de commander, à moins qu'on ne fût *meilleur que ceux à qui on commandoit*.

On ne met point *ne* entre *avant que* et le subjonctif : *il faut partir* avant qu'il soit *nuit*, avant qu'il fasse *froid*.

Conjonctions qui régissent tantôt l'Indicatif, et tantôt le Subjonctif.

Sinon que, *si ce n'est que*, *de sorte que*, *en sorte que*, *tellement que*, *de manière que*, régissent tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif. *Comportez-vous* de telle sorte, *ou* de telle manière, que vous méritiez *l'estime des gens de bien.*

Il s'est comporté de telle sorte, *ou* de telle manière, qu'il a mérité *l'estime des gens de bien.*

Avant de rien entreprendre, prenez de justes mesures, ensorte que vous n'ayez *rien à vous reprocher, si vous ne réussissez pas.*

Vous avez pris de fort justes mesures, ensorte que vous n'aurez *rien à vous reprocher, si l'affaire ne réussit pas.*

On voit qu'on emploie l'indicatif, quand on veut affirmer ; et qu'on se sert du subjonctif, quand, sans affirmer, on veut employer le verbe d'une manière qui tienne de l'admiration, de la volonté, du doute ou du souhait.

Dans quel cas que *régit-il le Subjonctif ?*

1.° *Que* régit le subjonctif, quand il est mis dans le sens de *si*, *à moins que*, *avant que*, *dès que*, *aussitôt que*, *soit que*, *quoique*, *afin que*, *sans que*, *de ce que*, *de peur*, *de crainte que.*

Si vous lisez l'histoire, *et* que vous cherchiez *un prince également favorisé et persécuté de la fortune*, *vous le trouverez dans la personne de l'empereur Henri IV.*

Epaminondas ayant été blessé à la bataille de

Mantinée, *ne voulut pas laisser arracher le fer de sa plaie*, qu'il n'eût reçu *des nouvelles de la victoire*, c'est-à-dire, avant qu'il eût reçu.

Qu'il fasse le moindre excès, *il tombe malade*; c'est-à-dire, dès qu'il fait, aussitôt qu'il fait, s'il arrive qu'il fasse le moindre excès.

Qu'on fasse sa demeure à la ville ou à la campagne, *il faut s'occuper utilement*; c'est-à-dire, soit qu'on fasse sa demeure à la ville, etc.

Il ne fait point de voyage qu'*il ne revienne enrhumé*, c'est-à-dire, sans qu'il revienne enrhumé.

Venez que je *vous* dise *un mot*, c'est-à-dire, afin que *je vous dise un mot.*

Le dépit n'a jamais satisfait ses transports,
Qu'il n'ait livré *notre ame à d'éternels remords*. CRÉB.

2.° Quand on parle avec quelque doute, et que le premier verbe est un interrogatif, ou précédé de *si*, ou accompagné d'une négation. Croyez-vous qu'on devienne *savant sans étudier avec méthode? Ils avouent que les mystères sont au-dessus de la raison*, *mais ils n'accordent pas* qu'*ils lui* sont *contraires.* Si j'étois sûr qu'il n'arrivât *pas aujourd'hui*, *je m'en retournerois à mes affaires.*

Dans ce cas on emploie l'indicatif, si l'on veut affirmer positivement. Croyez-vous qu'*un honnête homme* n'est *pas plus estimable qu'un fourbe et un fripon*? Si vous êtes persuadé qu'il est *honnête homme*, *et* qu'il veut *votre bien*, *suivez ses conseils. On ne sauroit contester que Dieu a le pouvoir de punir le crime et de récompenser la vertu.*

Le plaisir d'obliger est le seul bien suprême.
Qui peut *élever l'homme au-dessus de lui-même.*

On emploie l'indicatif dans ces phrases, parce qu'on y affirme des vérités constantes.

3.° *Que* régit le subjonctif dans les phrases impératives. Qu'on ne vienne *point me vanter un grand nom, si celui qui le porte est inutile à l'État.*

Ignorer, quoique sans négation, a le sens négatif, et il régit le subjonctif. J'ignorois que *vous* fussiez *malade.*

Ne pas ignorer, c'est savoir; et l'on met l'indicatif après le *que* qui le suit. *Vous* n'ignorez pas que *la bonne foi* est *la base du commerce.*

De même *dissimuler*, sans négation, régit le subjonctif, et *ne pas dissimuler* régit l'indicatif. *Il* dissimula qu'*il s'en* fût apperçu. *Je* ne *vous* dissimulerai pas que *je* suis *peu content de vos procédés.*

Dans quels cas qui, que, dont, lequel *veulent le subjonctif.*

Les relatifs, *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, *où*, *d'où*, *par où*, régissent le subjonctif. 1.° Quand ils sont précédés d'un superlatif relatif, ou d'une interrogation. 2.° Quand par le verbe, qui est après le régime, on veut, sans affirmer, exprimer un souhait, une condition, quelque chose qui tienne du doute ou de l'avenir. *La meilleure recommandation* que vous puissiez *avoir auprès d'un homme éclairé, c'est votre propre mérite. Choisissez une retraite* où *vous* soyez *tranquille*, *un poste* d'où *vous* puissiez *vous défendre.* Quel *est l'insensé* qui tienne *pour sûr*, fût-il *à la fleur de l'âge*, *qu'il vivra jusqu'au soir? Un homme qui n'a point d'amis, ne trouve personne* sur qui il puisse *compter*, *et* dont il ait lieu *d'attendre du secours.*

Remarque. Quelque.... que, *quoique*, et *tout... que*, signifient à-peu-près la même chose; néanmoins les deux premières conjonctions régissent

le subjonctif; *tout... que* au contraire régit l'indicatif. Quelque *savant* qu'il soit, ou quoiqu'il soit *fort savant*, *il ne peut répondre*. Mais on dit avec l'indicatif: tout *savant* qu'il est, *il ne put répondre*. *Toutes séduisantes que* sont *les passions*, *leurs funestes effets doivent nous prémunir contre elles.*

Ainsi ne dites pas: *Rome*, *toujours ferme dans ses principes*, *avoit fermé l'oreille à leurs plaintes*, toutes justes quelles fussent. Il faut, *toutes justes qu'elles étoient.*

Au lieu de: *tout aimable que* soit *la vertu*, *elle a moins d'adorateurs que le vice*; dites, *tout aimable* qu'est *la vertu*, etc.

Quoique régit toujours le subjonctif; ainsi au lieu de: quoiqu'il y alloit *de mon honneur de retourner au plutôt à la ville*, *je me suis pourtant reproché la faute que j'ai faite de vous quitter*; dites: *quoiqu'il y allât*; etc.

Usage des temps du Subjonctif.

Première règle. Quand le premier verbe est au présent ou au futur, celui qui est après la conjonction, se met au présent du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur; et au passé, si l'on veut exprimer une chose passée. *Il* faut *que celui qui parle* se mette *à la portée de ceux qui l'écoutent. Je* souhaite que *votre frère* vienne *demain ici. Il* faudra qu'ils se rendent *à la force de la vérité*, *quand ils* auront permis qu'elle paroisse *dans tout son jour*. Il suffit *qu'un habile homme* n'ait *rien* négligé *pour faire réussir une entreprise*; *le mauvais succès ne doit pas diminuer son mérite.*

Au lieu de: Il est *fâcheux* qu'*un si beau ta-*

lent fût terni *par le plus odieux de tous les vices*, *par la perfidie* : dites, *ait été terni*.

Exception. Quoique le premier verbe soit au présent, on peut mettre le second à l'imparfait ou au plusqueparfait du subjonctif, quand on doit placer dans la phrase une expression conditionnelle. *Il n'*est *point d'homme*, *quelque mérite qu'il ait*, *qui ne* fût très-mortifié, *s'il savoit tout ce qu'on pense de lui*. *Je* doute que *votre frère* eût réussi *sans votre secours*. *Sans votre secours* est une expression conditionnelle qui équivaut à : *si* vous *ne l'aviez pas secouru*.

Seconde règle. Quand le premier verbe est au passé indéfini, on met le second à l'imparfait du subjonctif, si on veut exprimer un présent ou un futur; et au passé, si l'on veut exprimer un passé. *On* s'est servi *d'écorces d'arbres ou de peaux pour écrire*, avant que *le papier* fût *en usage*. Il a fallu qu'il ait *sollicité ses juges*, *et* qu'il se soit informé *de plusieurs autres affaires*.

Nota. On peut mettre le second verbe au présent, quand il exprime une action qui se fait ou qui peut se faire dans tous les temps. *Dieu* a entouré *les yeux de tuniques fort minces*, *transparentes au-devant*, afin que l'on puisse *voir à travers*.

Allez demander à un vieillard, *pour qui plantez-vous ? il vous répondra*, *pour les Dieux immortels qui ont voulu et que* je profite *du travail de ceux qui m'ont précédé*, *et que ceux qui me suivront* profitent *du mien*.

Troisième règle. Quand le premier verbe est à l'imparfait, aux passés, aux plusqueparfait ou aux conditionnels, on met le second à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur ; et on le met au plusqueparfait, s'il s'agit de marquer une chose passée.

M. de Turenne ne voulut *jamais rien prendre à crédit chez les marchands*, *de peur*, disoit-il, *qu'ils n'en* perdissent *une bonne partie*, *s'il venoit à être tué. Tous les ouvriers qui travailloient pour sa maison*, avoient *ordre de porter leurs mémoires* avant qu'on partît *pour la campagne*, *et ils étoient payés régulièrement.*

Lycurgue, *par une de ses lois*, avoit défendu qu'on éclairât *ceux qui sortoient le soir d'un festin*, afin que *la crainte de ne pouvoir se retirer chez eux*, *les* empêcha *de s'enivrer.*

Tout gouvernement étoit *vicieux* avant *que la suite des siècles*, *et en particulier le christianisme*, eussent adouci et perfectionné *l'esprit humain.*

Exception. Le conditionnel, *je ne saurois*, pour *je ne puis*, demande après *que* le présent du subjonctif. *Je ne saurois approuver* que *l'agréable* soit *préféré à l'utile.*

Nota. Ne dites point : *il falloit que j'allas*, *que je reçus*, *que je vins*, *que tu allas*, *que tu reçus*, *que tu vins*, etc. L'imparfait du subjonctif, à la première et à la seconde personne du singulier, est toujours terminé en *sse*, que *j'allasse*, que *je reçusse*, que *je vinsse* ; que *tu allasses*, que *tu reçusses*, que *tu vinsses* ; ainsi il faut prononcer les deux *ss*.

IV. On emploie aussi quelquefois les temps sur-composés au passé et au plusqueparfait du subjonctif. *Je ne crois pas que vous ayez* eu dîné *avant midi. Je ne croyois pas que vous* eussiez eu dîné *avant midi.*

V. Les temps du subjonctif sont encore d'usage dans certaines phrases elliptiques, c'est-à-dire, où il y a quelques mots sous-entendus. Puissiez-*vous vivre cent ans !* c'est-à-dire, je souhaite que vous puissiez vivre, etc.

Écrive

Ecrive *qui voudra ; chacun à ce métier*
Peut perdre impunément de l'encre et du papier. BOILEAU.

Heureux l'homme qui peut, *ne* fût-ce *que dans sa vieillesse, parvenir à être sage.*

De l'accord du verbe avec son sujet.

Première règle. Le verbe personnel, dans les temps où il a différentes personnes, s'accorde en nombre et en personne avec son sujet. Nous devons *lire pour nous instruire. La lecture réfléchie des bons livres* forme *le cœur et* étend *l'esprit.*

Seconde règle. Le verbe qui a pour sujet le relatif *qui*, se met au même nombre et à la même personne que le nom ou le pronom, auquel le *qui* se rapporte. *Elisabeth trouvoit trop petite la maison de Bacon*; *ce n'est pas* moi, *madame dit le chancelier*, qui ai fait *ma maison trop petite*; *c'est* votre majesté qui m'a fait *trop grand pour ma maison.*

Nous nous plaignons à tort de la brièveté de la vie; *c'est* nous *qui*, *par nos excès*, *la* rendons *si courte. Est-ce* vous *qui êtes sortis ?*

Ce ne seroit pas moi qui se feroit prier. MOLIÈRE.

Dites : *qui* me *ferois prier.*

Quelques personnes croient qu'on peut dire : *si c'étoit moi qui* eût fait *cette faute*; *si c'étoit moi qui* proposât *cette entreprise*, parce que l'oreille seroit choquée de : *qui eusse fait*, qui *proposasse*. Ce seroit, pour éviter une faute, tomber dans une plus grave. Quand l'oreille ne s'accommode pas d'un tour, il faut en prendre un autre.

Dites : *si j'avois fait* ou *j'eusse fait cette faute*; *si je proposois cette entreprise.*

Troisième règle. Le vocatif désigne une se-

conde personne; ainsi, quand le *qui* se rapporte à un vocatif, le verbe suivant se met à la seconde personne.

Armand, qui *pour six vers me* donnez *six cents livres*,
Que ne puis-je à ce prix vous vendre tous mes livres !

IV. Quand le verbe se rapporte à plusieurs sujets de différentes personnes, il se met au pluriel, et s'accorde avec la plus noble personne. La première personne est la plus noble des trois, et la seconde est plus noble que la troisième. *Un curé fort pauvre disoit à un riche religieux :* vous et moi, nous ferions *un bon religieux ; vous avez fait le vœu de pauvreté, et moi je l'observe.*

Pénélope *sa femme, et* moi *qui suis son fils*, nous avons perdu *l'espérance de le revoir.*

La politesse françoise, comme on le voit dans ces exemples, veut que celui qui parle se nomme le dernier. Le pronom de la seconde personne se place toujours avant le nom ou le pronom de la troisième. *C'est* vous et mon père *qui m'avez sauvé la vie*; et non pas : *c'est mon père et vous qui*, etc.

Ainsi, au lieu de : *ni moi, ni personne en Italie* n'a pu *se plaire à toutes ces extravagances;* dites : *ni* personne, *ni* moi n'avons pu *nous plaire à*, etc.

Cependant un mari et une femme diront bien : nous *et* nos enfants, nous avons été *pour vous voir*. Un maître dira : moi *et* mon domestique, nous en avons été *témoins.*

Il faut dire aussi : *je ne sais si c'est vous ou Platon qui* le premier a dit *que les idées sont éternelles*; parce que le mot *premier*, attirant principalement l'attention, détermine en sa faveur le verbe à la troisième personne.

I. *Remarque*. On ne doit pas changer de per-

sonne dans une même phrase. On ne dira pas : *une des choses que je comprends le moins, c'est la licence* qu'on *se donne de censurer dans les autres les mêmes défauts où* nous tombons *nous-mêmes*; il faut : *où l'on tombe soi-même.*

II. *Remarque.* Il est quelquefois élégant de mettre à la seconde personne ce qu'on exprime ordinairement par la troisième. *Il y a des gens si complaisants que* vous *ne* sauriez *les haïr*; pour *qu'on ne sauroit les haïr.*

On emploie ce tour, pour réveiller l'attention. *C'est quelque chose de bien terrible qu'une tempête : il est bien difficile de ne pas craindre*, *lorsque* vous voyez *les flots soulevés qui viennent fondre* sur vous, votre *pilote qui se trouble*, etc.

Mais il seroit ridicule de dire à quelqu'un : *quand* vous volez *sur les grands chemins*, *et que* vous êtes pris, *on* vous *juge*, *et l'on* vous *pend dans les vingt-quatre heures.*

Sujet sans Verbe.

Ceux qui savent plus de latin que de françois, mettent quelquefois un sujet sans verbe ; comme : *je souhaitois de voir vivre ces armées de bons citoyens*, lesquels s'ils *vivoient encore*, *du moins la république subsisteroit. Lesquels* dans cette phrase n'a point de verbe ; c'est le génie du latin de s'exprimer de la sorte, mais ce n'est pas celui de la langue françoise.

On fait quelquefois une faute contraire, en employant le verbe sans son sujet. *Mais en quoi Ignace réussit le plus, fut à réformer les mœurs des ecclésiastiques. Fut* est ici sans sujet; il faut dire: *la chose en quoi*, etc.

Dans le style animé, dans la passion, on emploie plusieurs sujets sans verbe. Madame

de Sévigné, après le départ de sa fille, lui écrit: *Ne blâmez point, mon enfant, ce que je sentis en rentrant chez moi. Quelle* différence! *quelle* solitude! *quelle tristesse*! votre chambre, votre cabinet, votre portrait: *ne plus trouver cette aimable personne! M. de Grignan comprend bien ce que je veux dire, et ce que je sentis.*

Remarques sur les prépositions.

Les prépositions *avant* et *devant* ne s'emploient plus l'une pour l'autre.

Avant marque priorité de temps ou d'ordre. *Il ne faut pas demander un paiement* avant *le temps. Lisez les histoires générales* avant les *particulières.*

Devant ne s'emploie guère que pour *en présence* ou *vis-à-vis. Nous paroîtrons un jour* devant *Dieu. Il loge* devant *l'église.*

On dit encore absolument: *l'amour de Dieu ne sauroit être gravé* trop avant *dans nos cœurs.*

N'allez pas plus avant, *de peur de tomber.*

On dit de même: *courez* devant; *mettez ceci* devant *ou* derrière, devant *ou* après. Alors *devant* marque l'ordre des places, et il est opposé à *après. L'ancien marche* devant *les autres.*

Avant que de, avant de.

Autrefois on disoit presque toujours: *avant que de partir*, et *à moins que d'étudier*; aujourd'hui on dit le plus souvent: *avant de partir*, avant *d'étudier*. D'après les considérations suivantes, il paroît plus analogue de retrancher le *que*.

1.° La préposition *loin* (1), suivie d'un infi-

---

(1) *Loin* est préposition comme adverbe, voyez les dictionnaires de l'Académie, de Trévoux, etc. Je mets cette

nitif, prend seulement *de*. *Loin qu'il espère*, *loin d'espérer*. Ne doit-on pas dire de même : *avant qu'il vienne*, *avant de venir*.

2.° Le *que* est ici inutile, et le *de* lie assez le verbe à la préposition *avant*. Il y a plus de simplicité et de douceur dans : *avant de faire*, que dans : *avant que de faire*.

3.° *Avant que* répond à l'*antequam* des Latins, qui ne s'emploie pas avec un infinitif.

4.° Tout le monde convient que c'est une faute d'employer *avant que* et un infinitif, sans mettre *de* entre *avant que* et l'infinitif. *Il faut penser* avant que *parler* ; dites : avant *de parler*.

5.° Je pense qu'il faut laisser aux poètes la liberté d'écrire *avant que de*, ou *avant de*.

Aimez à consulter avant que d'*entreprendre*.
Réfléchissons beaucoup avant que de *parler*.
Etudiez nos mœurs avant de *les blâmer*.

6.° On dit *afin de*, *au lieu de*, *de peur de*, etc. *A Lacédémone*, afin d'*inspirer à un enfant de l'horreur pour l'ivresse*, *on lui montroit des esclaves quand ils étoient ivres*. *Malheur à ceux qui accommodent la religion à leurs intérêts*, au lieu d'accommoder *leurs intérêts à la religion*. *Evitez le jeu* de peur d'en faire *une passion*.

On dira de même par analogie : *étudiez nos mœurs* avant de *les blâmer*.

Nous disons sans *que* : *on ne peut devenir savant*, à moins d'*une étude constante*. Pourquoi ne pas dire sans *que* : *à moins d'étudier constamment* ?

On ne dit plus : *devant de* , *devant que de*.

---

note , parce qu'un grammairien a prétendu que *loin* n'est pas préposition, et qu'ainsi il n'y a point d'analogie entre ce mot et *avant*.

Ainsi ne dites point : *il faut mettre ordre à ses propres affaires*, devant de, *ou* devant que de *vouloir arranger celles des autres*. Il faut dire : *avant de vouloir*, etc.

N'écrivez pas non plus avec La Fontaine : devant qu'*il fût nuit*; mettez : avant qu'*il fût nuit*.

On dit de même : *avant-midi*, *avant-hier*, etc. On prononce le *t* dans *avant-hier*, la lettre *h* n'étant pas aspirée dans *hier*.

Dans, en.

Les prépositions *dans* et *en* ne s'emploient pas indifféremment l'une pour l'autre.

Dans marque un sens précis et déterminé. *La politesse règne plus* dans *la capitale que* dans *les provinces*.

La gloire d'un souverain consiste moins dans *la grandeur de ses Etats et* dans *la force de ses citadelles*, *que* dans *le bonheur qu'il procure à ses peuples*.

En marque un sens vague et indéterminé. *Il est* en *province*. Mais on ne pourroit pas dire : *Il est* en *province fertile*, en *province de Normandie*. Il faut alors employer *dans*; *il est* dans *une province fertile*; dans *la province de Normandie*.

Ainsi, quoiqu'on dise : *se donner en spectacle*; on ne doit pas imiter Racine, qui a dit :

. . . . . . On va donner en spectacle funeste,
De son corps tout sanglant le misérable reste.

Dans et *en* s'emploient aussi pour marquer le temps. *Dans*, avec son régime, répond à la question *quand*; et *en* à la question *en combien de temps*. *La mort arrive* (quand ?) dans *le moment qu'on y pense le moins*; *et l'on passe* (en com-

bien de temps ?) en *un instant des plaisirs au tombeau. Il arrivera* en trois *jours*, il sera trois jours en chemin. *Il arrivera* dans *trois jours*, il sera arrivé le troisième jour.

En campagne, à la campagne.

En campagne ne se dit qu'en parlant du mouvement ou du campement des troupes. *L'armée se mettra bientôt* en campagne.

Mais il faut dire : *il a passé l'été* à la campagne. *Venez avec nous* à la campagne, etc.

A et *en*.

La préposition *en*, jointe à un nom, n'est presque jamais suivie de l'article, à moins que le nom ne commence par une voyelle ou par une *h* muette : *en l'absence*, *en l'honneur*.

On dira donc : *chanter des hymnes* en ou à *l'honneur de Dieu*; mais on ne dira pas ; *en la louange, en la gloire*.

Cependant on dit : *mettons-nous* en *la présence de Dieu. Espérons* en *la miséricorde du Seigneur*. Ce sont des phrases consacrées.

On dit aussi en quelques formules : *il a été jugé* en *la grand'chambre*, en *la seconde des enquêtes. Président* en *la chambre des comptes*.

Nota. On dira plutôt : *avoir part* à *l'amitié*, qu'*avoir part* en *l'amitié de quelqu'un*. On dira aussi : *Voiture étoit d'Amiens, il est mort* à l'*âge*, et non pas en *l'âge*, *de cinquante ans*.

A la ville, en ville. Il est à la ville, il n'est pas à la campagne. Il *est* en ville, il n'est pas au logis.

Avant un nom de ville qui ne prend point l'article, on met à, quand il s'agit d'une demeure, d'un voyage. *Il a été* à *Rome ; il demeure à Paris*.

Avec un nom de province, de royaume, ou de lieu particulier, au lieu d'*à*, on emploie *en*. *Il va, il demeure* en *Normandie*, en *Espagne*, en *Sorbonne*.

Si les noms de province, de royaume, de ville ou de lieu particulier, gardoient toujours l'article comme une portion inséparable, on employeroit *au*, *à la*, *aux*. *Il demeure* au *Mans*, à la *Rochelle*, aux *Andelys*.

Abbé à *manteau court*, etc. signifie un abbé qui a coutume de porter un manteau court. *Abbé* en *manteau court*, celui qui porte actuellement un manteau court.

En *avant un Verbe*.

En s'emploie avec plusieurs verbes, et il en change la signification. *Il* en veut *à un tel*, c'est-à-dire, *il veut du mal à un tel*. *A qui* en voulez-*vous*, *à qui* en avez-*vous*; c'est-à-dire, *à qui voulez-vous parler?* ou *contre qui avez-vous de la colère? Je m'*en prendrai *à vous*, *si l'affaire ne réussit pas*; c'est-à-dire, *je vous imputerai le mauvais succès de l'affaire*.

On ne pourroit pas, dans ces exemples, employer *se prendre*.

Se prendre, sans *en*, signifie *s'attacher*. *Les gens qui se noient* se prennent *à tout ce qu'ils trouvent*.

Pauvre ignorant! eh! que prétends-tu faire!
Tu te prends *à plus dur que toi*. La Fontaine.

Il falloit, tu t'en prends, tu t'attaques.

On en étoit venu *si avant*, *qu'il falloit vaincre ou mourir*; c'est-à-dire, *les choses étoient si engagées*, *qu'il falloit*, etc. *On* étoit venu *si avant*,

sans *en*, ne marqueroit que le lieu où l'on seroit arrivé.

Les sentiments sont partagés, on ne sait à quoi s'en tenir ; c'est-à-dire, *quel sentiment embrasser.*

Vous avez assez joué, je vous conseille de vous en tenir *là*, *d'*en demeurer *là* ; c'est-à-dire, *de ne plus jouer.*

En lui faisant ce présent, il a dit qu'il n'en demeureroit *pas là* ; c'est-à-dire, *qu'il lui en feroit encore d'autres.*

Se tenir, demeurer, sans *en*, signifient toute autre chose. *Il se tient à la corde. Il demeure là.*

En s'emploie encore par une certaine redondance que l'usage a autorisée et rendue élégante. *Il ne faut* en user *mal avec personne. Ils* en sont venus *aux mains. Il* s'en va *partir. Il* s'en retourne *à Paris. Il* en est *des discours de même que des corps qui doivent leur principale excellence à l'assemblage, à la juste proportion de leur membres.* Boileau.

Autour, alentour.

Autour, est suivi d'un régime. *La reine avoit ses filles* autour d'elles.

Alentour, est sans régime. *Les échos d'*alentour *répétoient leurs chansons.* Et ce seroit aujourd'hui une faute de dire :

> *Ses fils* alentour de sa table
> *Font une couronne agréable.* Godeau.

Au travers, à travers.

Au travers régit *de. Regarder* au travers des *vitres*, *d'une lunette.*

> Au travers des *périls un grand cœur se fait jour.*

A travers ne prend point *de*. *Il vous a vu* à travers *les vitres*.

. . . . Un auteur novice à répandre l'encens,
Souvent à son héros, dans un bisarre ouvrage,
Donne de l'encensoir à travers du *visage*. BOILEAU.

Il lui passa son épée à travers du *corps*.

Dites : *à travers le visage, le corps*, ou *au travers du visage, du corps*.

Durant, pendant. On dit bien : *pendant l'hiver*, ou *durant l'hiver*. *Pendant* peut aussi être suivi d'un *que*. *Travaillez* pendant que *vous êtes jeune*. Mais on ne diroit pas bien : *travaillez* durant que *vous êtes jeune*.

Durant marque une durée continue. *Les ennemis se sont cantonnés* durant *tout l'hiver*.

Pendant marque un temps d'époque, et non une continuité sans interruption. *Les ennemis se sont cantonnés* pendant *l'hiver*. On pourra parler ainsi, pourvu que les ennemis se soient cantonnés pendant une partie de l'hiver seulement.

Remarques sur les Adverbes.

Les adverbes de manière, *dépendamment, indépendamment, différemment*, prennent la préposition *de*. *Souvent l'ame agit* dépendamment des *organes*. *Dieu agit* indépendamment de *tout*. *Les princes agissent* différemment des *particuliers*.

Convenablement, conformément, préférablement, relativement, peuvent être suivis de la préposition *à*. *Il faut agir* convenablement, conformément *à son état*. *Ce qu'il demandoit lui a été accordé* préférablement à *tout autre*.

Près, loin, proche.

Près et *loin* sont précédés et suivis de la préposition *de*. *Ce qui paroît beau* de loin, *ne l'est pas toujours* de près. Près de *vous je suis content*, loin de *vous je m'ennuie.*

Près et *proche*, dans le discours familier, peuvent n'être pas suivis de la préposition *de*, quand ils ont pour régime un substantif de plusieurs syllabes. *Il loge* près *ou* proche *la porte S. Martin*. Mais *près* ou *proche* prennent toujours *de*, quand ils ont pour régime des monosyllabes. *Près de lui*, *proche de vous*. On dit de même, *près d'ici.*

Près de, prêt à.

Près (sur le point de) est toujours suivi de la préposition *de*. *Les libertins ont beau faire les esprits forts ; ils tremblent, quand ils sont* près de *mourir.*

Prêt, adjectif (disposé à quelque chose, en état de faire ou de souffrir quelque chose), est suivi de la préposition *à*. *Un soldat doit toujours être* prêt à *obéir*, à *marcher*, à *combattre.*

Rome, prête à succomber, se soutint principalement durant ses malheurs par la confiance et la sagesse du sénat. Rome étoit *sur le point* ou *près de* succomber ; mais elle n'y étoit pas disposée.

Personnellement, en personne.

On emploie *personnellement*, quand il se rapporte au régime du verbe. *Il m'a offensé* personnellement. *Il* vous *attaqueroit* personnellement, *s'il l'osoit.*

Plus, davantage.

Plus et *davantage* ne s'emploie pas toujours l'un pour l'autre.

Davantage ne s'emploie bien que sans régime, et il ne peut modifier un adjectif, ni avoir à sa suite *de*, *que*. On dira bien : *la science est estimable, mais la vertu l'est bien* davantage. Mais on ne dira point : *les livres où il y a* davantage *de brillant* que de *solide, sont à la mode. Malheur à ceux qui aiment et qui estiment* davantage *les richesses* que *la vertu*. Davantage *savant*. Dites : *plus de brillant ; estiment plus les richesses que la vertu ; plus savant.*

Davantage s'emploie encore mal pour *le plus. Les livres, disoit Alphonse, sont parmi mes conseillers ceux qui me plaisent* davantage: *la crainte ni l'espérance ne les empêchent de me dire ce que je dois faire*. Je dirois : *ceux qui me plaisent le plus.*

Plus, moins, mieux, pis, etc.

Quand les adverbes comparatifs, *plus, moins, mieux, pis*, et les adjectifs *meilleur, moindre, pire*, sont suivis d'un *que* et d'un verbe à l'indicatif, on met *ne* avant le verbe. *Les richesses sont souvent* plus *funestes*, que *la pauvreté n'est incommode. Beaucoup d'auteurs écrivent* mieux qu'ils ne *parlent.*

Si le verbe qui suit le *que* est à l'infinitif, on répète avant cet infinitif la préposition que demande l'adjectif. *Il est* plus beau de *vaincre ses passions*, que de *vaincre ses ennemis. Nous sommes* plus portés à *nous excuser*, qu'à *reconnoître nos torts.* C'est comme s'il y avoit : *il est plus beau de vaincre ses passions, qu'il n'est beau*

de, etc. *Nous sommes plus portés à nous excuser, que nous ne sommes portés à reconnoître nos torts.* Voilà pourquoi on répète après *que* la préposition qui est avant l'adjectif.

Ceci a lieu avec les autres adverbes de comparaison, *aussi*, *si*, *autant*, *tant*. *L'étude est* aussi *nécessaire* à un *magistrat*, qu'à un *ecclésiastique. Il a* autant de *savoir* que de *modestie.*

Nota. Avec *mieux*, *autant*, on met *de* avant le second infinitif, quoique le premier soit sans *de*. *Il vaut* mieux *s'exposer à faire des ingrats*, *que* de *manquer aux misérables. Il aime* autant souffrir que de *se plaindre.*

Aussi, *si*, *autant*, *tant.*

Si s'emploie quand on veut simplement marquer l'extension d'une qualité, sans en faire de comparaison. *Votre frère se conduit* si *sagement qu'il est aimé de tout le monde. Il n'est point* si *farouche qu'on ne puisse l'apprivoiser.*

Aussi et *autant* s'emploient mieux dans les phrases affirmatives ; *si* et *tant* dans les négatives ou interrogatives.

Aussi et *si* se joignent aux adjectifs, aux verbes passifs et aux adverbes ; *tant* et *autant* aux substantifs et aux verbes. Avec ces comparatifs d'égalité on ne met pas *ne* après le *que.*

L'amour du prochain est aussi nécessaire *dans la société pour le bonheur de la vie, qu'il l'est dans le christianisme pour la félicité éternelle.*

Il y a autant *de différence entre le savant et l'ignorant, qu'il y en a entre celui qui se porte bien et celui qui est malade.*

L'Italie et l'Espagne ne sont pas si *peuplées qu'elles l'étoient autrefois.*

Aussi... que, autant... que.

Moins, plus, si, aussi, tant, autant, sont, comme on vient de le voir, suivis de *que*.

Ainsi au lieu de : *les grands talents sont de tous les états, et si on ne les voit pas briller* aussi *communément dans les gens de basse condition*, comme *dans les autres, c'est faute de soin et de culture*. Dites : *que dans les autres*.

Le vrai brave conserve son jugement au milieu du péril, avec autant *de présence d'esprit*, comme *s'il n'y étoit pas*. Il faut : *que s'il n'y étoit pas*.

Si et *tant*, quand ils signifient *tellement*, s'emploient dans les phrases affirmatives. *Il a* tant couru *qu'il est tombé malade*.

Non plus s'emploie pour *aussi, pareillement*, quand la phrase est négative. *Vous ne le voulez pas ; je ne le veux pas* non plus.

Ainsi au lieu de dire : *l'ame de Mazarin, qui n'avoit pas la barbarie de celle de Cromwell*, n'en *avoit pas* aussi *la grandeur* ; dites : *n'en avoit pas* non plus *la grandeur*.

Plus de, moins de, tant de, etc.

On met *de* avant le substantif, ou le terme de quantité, qui est modifié par *plus, moins, tant, autant*. *Il faut avoir* autant *de prudence* que *de valeur, pour mériter le nom de grand capitaine. Il est* moins grand de *toute la tête* ; *il est* plus long de *beaucoup*, d'*un tiers*, etc. *Nous sommes* plus d'*à moitié persuadés*.

La course de nos jours est plus qu'à *demi faite*. RACAN.

Il falloit : *est plus d'à demi faite*.

Il se trouva en moins que *six mois réduit à la*

misère. Dites : *en moins de six mois*, etc. *Plus* et *moins* sont ici des termes de quantité, et non pas de comparaison.

Plutôt que.

Plutôt est adverbe de temps ou de préférence. *Le jour arrive* plutôt *en été* qu'*en hiver*. *Je mourrois* plutôt que *de le souffrir*.

Plutôt que est aussi une sorte de conjonction qui veut toujours être suivi de la préposition *de*. *Un chrétien doit être prêt à mourir* plutôt que de *renier sa foi*.

Les habitants, déterminés à mourir plutôt qu'*à se rendre, firent une très-vigoureuse résistance*. Dites : *plutôt que de se rendre* : parce qu'on veut dire que les habitants, loin d'être le moins du monde déterminés à se rendre, préféroient la mort à l'esclavage.

En effet, dans ces sortes de phrases, on ne pourroit pas répéter l'adjectif, qui est avant *plutôt que*. On ne pourroit pas dire : *un chrétien doit être* prêt à *mourir* plutôt que prêt à *renier sa foi*, etc.

Auparavant.

Auparavant ne doit jamais être suivi d'un régime ni d'un *que*. Ne dites point : *j'arrivai* auparavant *mon frère* ; *il faut réfléchir* auparavant que de *parler* ; dites : *avant mon frère*, *avant de parler*.

Aussitôt.

Aussitôt est adverbe, et ne peut pas être employé comme préposition. Au lieu de : aussitôt *la chûte des feuilles*, dites : *aussitôt* après *la chûte des feuilles*.

J'en cache les deux tiers aussitôt qu'*arrivés*. CORNEILLE.

Il falloit : *aussitôt qu'ils sont arrivés*, ou *dès qu'ils sont arrivés*.

Sur, *sous*, etc. *Dessus*, *dessous*, etc.

Sur, *sous*, *dans*, *hors*, ne doivent pas être confondus avec *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*. *Sur*, *sous*, *dans*, *hors*, sont prépositions, et toujours suivis d'un régime. *Il est* sur *la table*, dans *la maison*, sous *l'armoire*, hors *de l'eau*.

Dessus, *dessous*, *dedans*, *dehors*, sont souvent adverbes, et alors ils s'emploient sans régime. *On le cherchoit* sur *le lit*, *il étoit* dessous. *On le cherche* hors *de la maison*, *et il est* dedans.

Dessus, *dessous*, *dedans*, *dehors*, s'emploient comme prépositions, et ont un régime :

1.° Quand on met ensemble plusieurs de ces mots, et qu'on ne met le nom qu'après le dernier. *Il y a des animaux* dessus *et* dessous *la terre. Le mouchoir n'est ni* dedans *ni* dessus *la commode*.

2.° Quand il sont précédés d'une préposition, comme, *de*, *au*, *par*. *Les impies seront retranchés* de dessus *la terre. Il passa* par dedans *la ville*.

Un service au-dessus *de toute récompense,*
A force d'obliger, tient presque lieu d'offense. CORN.

Excepté ces deux cas, *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*, ne peuvent avoir de régime ; ainsi n'imitez pas Racine qui a dit :

Plus d'états, plus de rois, ses sacrilèges mains
Dessous *un même rang rangent tous les humains.*

Desbarreaux dit aussi dans son fameux sonnet :

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit ;
Mais dessus *quel endroit tombera ton tonnerre,*
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ.

Ce sont des négligences ; il falloit *sous*, *sur*.

Hors.

Hors, quand il signifie *excepté*, ne prend point *de*, s'il suit un nom. Hors *cela*, hors *cet article, je suis de votre sentiment.*

Hors prend *de* quand il suit un infinitif, il prend *que* quand il doit suivre un indicatif. Hors de *le battre*, *il ne peut le traiter plus mal. Il lui a fait toutes sortes de mauvais traitements*, hors qu'*il ne l'a pas battu.*

Hors prend *de*, quand il signifie exclusion des choses auxquelles il se joint. *Il est* hors du *royaume*, hors d'*affaire*, hors d'*haleine.*

Dans le style familier, on emploie quelquefois *hors* sans *de. Il loge* hors *la porte S. Honoré.*

A aujourd'hui, aujourd'hui.

Il faut dire : *on a remis cette affaire* à aujourd'hui ; c'est-à-dire, *on a remis cette affaire* à terminer aujourd'hui. *On l'a assigné* à aujourd'hui, c'est-à-dire, *on l'a assigné* à répondre aujourd'hui. Si l'on ne mettoit point *à* avant *aujourd'hui*, les expressions présenteroient un autre sens. *On l'a assigné* aujourd'hui, c'est-à-dire, *on lui a donné aujourd'hui une assignation.*

Dans ces phrases, *aujourd'hui* est regardé comme un nom. *On a remis l'affaire* à demain. *Rien ne ressemble mieux* à aujourd'hui *que demain.*

Jusque ne prend pas la préposition *à*, quand il doit être suivi des mots *ici*, *là* ou d'une

expression adverbiale, qui commence par la préposition *à*, comme, *à présent*, *aujourd'hui*, *auprès*, etc. On dira donc : *jusqu'ici*, *jusqu'à présent*, *jusqu'aujourd'hui*; et non pas *jusqu'à ici*, etc.

Remarques sur les Conjonctions.

Quand, par le moyen des conjonctions, on joint des mots opposés, il faut que l'opposition soit entière.

Pour enfermer son sens dans la borne prescrite,
La mesure est toujours trop longue *ou trop* petite. BOIL.

L'opposition n'est pas tout-à-fait exacte ; l'opposé de *long* est *court* ; celui de *petite* est *grande*.

Et.

La conjonction *et* sert à lier les autres parties du discours, et même les membres d'une phrase ou d'une période. On ne la place ordinairement que devant la dernière des choses qu'on veut joindre. *Puisque les biens* et *les maux de cette vie doivent finir, les premiers ne méritent pas qu'on les recherche avec tant d'ardeur*, *et les seconds qu'on les craigne si fort.*

Pour rendre le discours plus animé, on répète la conjonction *et* devant chaque mot :

Quel carnage de toutes parts !
On égorge à la fois les enfants, les vieillards,
Et *la sœur* et *le frère*,
Et *la fille* et *la mère*. RACINE.

La conjonction *et* rend louche le discours, quand, précédée d'un régime simple, elle est suivie d'un sujet qui est séparé de son verbe par un grand nombre de mots. *Je condamne sa paresse*, *et les fautes que sa nonchalance lui fait*

faire en beaucoup d'occasions, m'ont toujours paru inexcusables. Il semble d'abord que *sa paresse et les fautes*, etc. soient tous deux régimes simples, et qu'on veuille dire : *je condamne sa paresse et les fautes que sa nonchalance lui fait faire.* On pouvoit dire : *je condamne sa paresse*, et *j'ai toujours regardé comme inexcusables les fautes*, etc.

Nous avons vu Rome recevoir *dans son sein des nations qui ne s'étoient unies que pour le déchirer*, et *se fortifier de ce qui devoit occasionner sa ruine.* Ici, *et se fortifier* est trop éloigné de *recevoir* ; on croit d'abord que *pour* régit également *le déchirer et se fortifier* : je dirois : *et elle a su se fortifier de ce qui devoit occasionner sa ruine.*

Ni.

Cette conjonction sert à lier les substantifs, les adjectifs, les verbes, les adverbes, quand la proposition est négative. *Voyez les oiseaux du ciel, ils ne sèment*, ni *ne moissonnent. Considérez les lis des champs, comme ils croissent* ; *ils ne travaillent*, ni *ne filent*, etc.

Ni *l'or* ni *la grandeur ne nous rendent heureux.*

Avec *ni*, le verbe qui précède ou qui suit prend toujours *ne* ; et Boileau n'est pas correct, quand, en parlant du sonnet, il dit qu'Apollon

Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni *qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer.*

Il falloit, *et qu'un mot*, etc.

Faut-il dire : *il n'est point de mémoire d'un plus rude* et *plus furieux combat* ? Vaugelas est pour *et*, parce que les deux adjectifs sont synonymes. Mais l'Académie préfère : *il n'est point de mémoire d'un plus rude*, ni *d'un plus*

furieux combat? Nous sommes de l'avis de Vaugelas. On diroit de même : *je n'ai point entendu de discours plus solide et plus brillant tout à la fois.*

Pour, *sans*, etc.

Pour, *sans*, et les autres conjonctions suivies d'un infinitif, forment des phrases incidentes et subordonnées à d'autres. On ne peut employer ces conjonctions avec un infinitif, que quand cet infinitif se rapporte au sujet ou au régime du verbe principal. Nous dirons bien : *nous ne pouvons trahir la vérité sans nous rendre misérables.*

Lorsque.

On peut mettre *même* entre *lors* et *que*. *Défiez-vous des flatteurs ; ils vous trompent*, lors même qu'*ils paroissent le plus attachés à vos intérêts.*

Mais je ne dirois pas : *il faut nous défier de la fortune*, lors sur-tout qu'*elle nous flatte le plus.* J'écrirois, *sur-tout lorsqu'elle*, etc.

Alorsque pour *lorsque*, ne s'emploie qu'en vers.

Différents usages de que, *conjonction et particule.*

1.° *Que* se place entre deux verbes, et sert à particulariser le sens du premier verbe. *Je pense* qu'*on ne peut être heureux sans pratiquer la vertu.*

2.° *Que* sert à lier les deux termes de la comparaison. *L'Asie est* plus grande que *l'Europe.*

Souvent après ce *que* on sous-entend le verbe qui est dans le premier membre de la comparaison. *L'histoire est aussi utile* qu'*agréable*, pour *qu'elle est agréable.*

Il ne faut pas sous-entendre le verbe après le *que*, quand ce verbe doit être à un temps différent. Au lieu de : *selon M. Hume, l'Irlande seule et plus puissante aujourd'hui* que *les trois royaumes à la mort d'Elisabeth;* dites : *l'Irlande seule est plus puissante aujourd'hui* que ne l'étoient *les trois royaumes, à la mort d'Elisabeth.*

3.° *Que* restreint les phrases négatives, et alors *ne que* signifie *seulement.*

Le malheur n'avillit que les *cœurs sans courage.*

Avec *ne que*, pris dans ce sens, on supprime *pas* et *point.* Il y a donc une faute dans cette phrase : *pourquoi prendre à partie, ou des astres qui n'ont contribué en aucune sorte à nos revers, ou une fortune et des destins qui n'ont* point *d'être que dans notre imagination ?*

Ne que se met quelquefois pour *ne rien. Je n'ai* que *faire ici*, c'est-à-dire, *je n'ai pas besoin ici ; je n'ai rien à faire ici.*

Il ne fait que de, avec un infinitif, marque une action nouvellement passée. *Il ne fait que de partir*, c'est-à-dire, *il est parti tout-à-l'heure.*

Il ne fait que, sans *de*, signifie *sans cesse. Il ne fait que chanter, que badiner*, c'est-à-dire, *il chante, il badine sans cesse.*

4.° *Que* sert à marquer un souhait, un commandement, une imprécation, un consentement, etc. Qu'*il parte tout-à-l'heure.* Qu'*il fasse ce qu'il lui plaira*, etc. Alors avant *que* on sous-entend un verbe, comme : *je veux qu'il parte tout-à-l'heure. Je consens qu'il fasse*, etc.

5.° *Que*, après l'impératif, se met pour *afin que. Venez*, que *je vous fasse part d'une nouvelle qui vous intéresse.*

6.° *Que*, se met pour *à moins que*, *avant que*,

dès que, *aussitôt que*, *quoique*, *soit que*, *sans que*, *de ce que*, *si*. *La guerre est un fléau*, *même pour les vainqueurs*, *et les rois ne la doivent jamais entreprendre*, qu'*elle ne soit et juste et nécessaire*.

7.° *Que*, après *il y a*, signifie *depuis que*. *Il y a deux ans* que *je ne l'ai vu*.

8.° *Que* se met pour *et cependant*, *quand même*. *La honte et l'opprobre seroient le prix de la vertu devant les hommes*, qu'*elle n'en paroîtroit que plus belle et plus glorieuse aux yeux de l'homme de bien*. Massillon. C'est-à-dire, quand même la honte, etc.

9.° *Que*, après l'interrogation, se met pour *puisque*.

Qu'avez-vous donc, *dit-il*, que *vous ne mangez point*. Boil.

10.° *Que* suivi de *si*, se met pour *et si*. *Que* si *vous me dites*...

11.° *Que* se met pour *comme* ou *parce que*. *Les méchans*, *bourrelés* qu'*ils sont par leur conscience*, *ne sont jamais tranquilles*.

12.° *Que*, se met au lieu de *pourquoi*, et alors on supprime *pas*. Pourquoi *ne vient-il pas?* Que *ne vient-il?* Que *ne se corrige-t-il?* Que *n'avez-vous soin de vos affaires?* Que *tardez-vous?* Que *différez-vous?*

13.° *Que* se met pour *combien*, et il est particule d'admiration, d'ironie, d'indignation. Que *Dieu est puissant!* Que *je vous trouve plaisant!* Que *vous êtes importun?*

Qu'*il est dur de haïr ce qu'on vouloit aimer!*

Remarque. Quand *que* est mis pour *combien*, l'adjectif ne doit pas être précédé de *très*, *bien* ou *fort*. On peut dire: *je le trouve bien aimable*, *fort*

estimable, *très-agréable*. Mais on ne dira point que *je le trouve bien aimable*, *fort prudent*, etc. Ainsi au lieu de dire avec Crébillon :

Que cet heureux instant me doit être bien doux !

Dites : *que cet instant doit m'être doux !*

14.° *Que* s'emploie encore pour donner plus de force à ce qu'on dit. *C'est une belle chose* que *de garder le secret.*

15.° *Que* se met pour *si bien que*, *de telle sorte que*. *On le régala* que *rien n'y manquoit*, c'est-à-dire, *si bien que*, *de telle sorte que rien n'y manquoit.*

Remarque. Les conjonctions composées de *que*, ou suivies de la préposition *de*, ne se répètent guère dans la même phrase, après *et* ; on répète seulement *que* ou *de* : en ce cas, au lieu de répéter, *comme*, *quand*, *si*, on emploie *que*. *Scipion ne fit aucune acquisition*, quoiqu'il *eût été le maître de Carthage*, et qu'*il eût enrichi ses soldats plus qu'aucun autre général. On fait bien des fautes* quand *on est jeune*, et qu'*on ne prend conseil que de soi-même.* Si *les hommes étoient sages* et qu'*ils suivissent les lumières de la raison*, *ils s'épargneroient bien des chagrins.*

Ne laisser pas de, ou *ne laisser pas que de.*

Le *que* dans cette locution me paroît inutile : et le *de* suffit pour lier le verbe *laisser* avec le suivant. *Ce drame n'a pas laissé* que *d'avoir du succès* ; j'aimerois mieux : *n'a pas laissé d'avoir.*

Par bonheur, ou *heureusement*, qu'*il est arrivé* ; dites : *heureusement il est arrivé.*

Remarques sur quelques particules.

I. *Ne* s'emploie souvent sans *pas*; mais *pas* ne va jamais sans *ne*. On ne dit plus : *ont-ils pas fait ? viendra-t-il pas ?* Dites : n'*ont-ils pas fait ?* ne *viendra-t-il pas ?*

II. On supprime *pas* et *point*, 1.° avant *jamais*, *guère*, *plus* (particule) ; *nul*, *aucun*, *rien*, *personne* (pronom), *ni*, *nullement*, et avant *goutte*, *mot*, pris adverbialement. *L'utile* n'*est* jamais *où n'est pas l'honnête ; un homme qui doute de cette vérité* ne *sauroit être* qu'*un fripon.* *Il faut éviter les redites ; on ne veut point entendre ce qu'on sait déjà* ; *on* n'y a plus *d'intérêt. Plus* est ici particule et non pas adverbe de comparaison.

Je ne fais aucun *cas de la hardiesse, si elle* n'*est accompagnée de la prudence. Je n'ai* fait *de mal* à personne. Rien *d'injuste* n'*est avantageux*, ni *utile.*

Le savant voit le double des autres, et l'ignorant ne voit goutte, *lors même qu'il croit voir le plus clair. Il* ne *boit* ni ne *mange. Il n'est* ni *beau* ni *riche.*

Ainsi Racine vouloit faire rire, quand il a dit dans les Plaideurs :

On ne veut pas rien *faire ici qui vous déplaise.*

Peut-être, dit d'Olivet, auroit-il encore mieux fait de ne pas employer ce barbarisme.

Les femmes savantes de Molière vouloient chasser leur servante, pour avoir employé *pas* avec *rien.*

De pas *mis avec* rien *tu fais la récidive,*
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

Boileau

Boileau et Voltaire ont dit :

Mon esprit n'admet point *un pompeux barbarisme* ,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme. BOILEAU.

Il n'a point *affecté l'orgueil du rang suprême* ,
Ni *placé sa tiare auprès du diadème.* VOLTAIRE.

On diroit en prose : *mon esprit n'admet* ni *un pompeux barbarisme*, ni, etc. *Il n'a* ni *affecté l'orgueil du rang suprême* , ni *placé* , etc.

Quoique *pas* et *point* avec *ni* soient moins choquants , lorsqu'ils sont ainsi séparés par plusieurs mots, il vaut mieux s'en tenir au principe.

2.° Devant *ne... que* pour *seulement. Une jeunesse qui se livre à ses passions*, ne *transmet à la vieillesse* qu'*un corps usé.* Au lieu de dire :

Car il n'a point *dû voir l'ennemi qui m'offense* ,
Que *pour venger ma gloire ou trahir ma vengeance.*

Il falloit : *il n'a dû voir l'ennemi qui m'offense* , *que pour venger ma gloire* , etc.

3.° Après *que* , mis pour *plût à Dieu que* , *pourquoi.* Que n'avons-*nous autant d'ardeur pour la vertu* , *que nous en avons pour le plaisir !*

En vers comme en prose, on emploie *ne... pas* avec *que* mis pour *quelle chose* , quand la phrase est négative et interrogative à la fois.

Que *ne permettra-t-il à son ressentiment !* CORNEILLE.

Dites : *que ne permettra-t-il pas* , etc.

On supprime *pas* et *point* , après *à moins que* et après *si* dans le sens d'*à moins que. Je ne sors pas*, à moins qu'*il* ne *fasse beau. Je ne sortirai point* , si *vous* ne *venez me prendre.*

4.° On met *ne* avec le *que* qui suit les verbes *empêcher*, *prendre garde* (prendre ses mesures),

quand la phrase est affirmative. *J'empêcherai* qu'on ne *vous trompe*. *Prenez garde* qu'on ne *vous arrête*.

Si *prendre garde* signifie *faire réflexion*, on met *ne pas*. Prenez garde *que je* ne *dis* pas *tout-à-fait* cela.

On ne met plus *ne* après le *que*, quand *empêcher*, *prendre garde*, *craindre*, *avoir peur*, *appréhender*, sont accompagnés de *ne pas*. *Si l'on ne veut pas faire le bien, il ne faut pas empêcher que les autres le fassent.*

Hélas ! on ne craint point qu'il venge un jour son père ;
On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère. RACINE.

Avec *se défier*, on met *que... ne* quand la phrase est affirmative, et on supprime *ne* quand elle est négative. *Quand on se défie* (on craint) que *ce* ne *soit un ennemi*, *on avance avec précaution*. *Je ne me serois jamais défié* que *vous dussiez me manquer au besoin.*

5.° On met aussi *ne* et le subjonctif avec le *que* qui suit *craindre*, *avoir peur*, *appréhender*, quand on ne souhaite pas la chose exprimée par le second verbe. *Il craint*, *il appréhende* que *sa maladie* ne *soit mortelle*.

On observe la même chose avec *de crainte que*, *de peur que*. *Suivez-le*, *de crainte* ou *de peur* qu'*il* ne *s'égare*.

Au lieu de : *nous avons craint* que *quelque étranger* viendroit *faire la conquête de l'île de Crète* ; dites : *ne vint*, etc.

Mais si l'on souhaite la chose exprimée par le second verbe, à *ne* on ajoute *pas* ou *point*. *Je crains que mon père n'arrive pas assez tôt*, *et qu'il* ne *puisse* pas *terminer toutes ses affaires*. *Suivez-le*, *de peur qu'il* ne reconnoisse pas *la maison*.

6.° Quand *ne* est avant *nier*, on le répète après le *que*. *Je ne nie pas* que je ne *l'aie dit.*

7.° On emploie *ne* après le *que*, qui, précédé des mots *autre*, *autrement*, est suivi d'un indicatif. *On méprise ceux qui parlent* autrement qu'ils ne *pensent.*

On se voit d'un autre œil qu'on ne *voit son prochain.*

On observe la même chose avec *plus*, *moins*, *mieux*, etc.

8.° Souvent on retranche *pas* et *point*, après *oser*, *cesser*, *pouvoir*. *Quand on* n'ose *blâmer un méchant prince après sa mort, c'est une marque que son successeur lui ressemble. Je* ne puis *aller le voir. Je* ne cesse *de l'avertir.*

On dit aussi : *je ne saurois*, pour *je ne puis. La beauté sans grace* ne sauroit *plaire.*

On dit aussi, *n'en déplaise à*, etc.

9.° On supprime encore *pas* et *point* après *depuis que*, *il y a... que* suivis d'un passé. *Comment vous êtes-vous porté* depuis que *je ne vous ai vu ? Il y a trois mois* que *je ne l'ai rencontré.*

Mais il faut *pas* ou *point*, si le verbe est au présent. *Depuis que je ne le vois* pas. *Il y a un an que nous ne nous parlons* point.

10.° On peut aussi ne mettre que *ne* avec *savoir*, lorsqu'on veut dire qu'on est incertain. *Je* ne sais *si j'irai vous voir. Il* ne sait *ce qu'il doit faire.*

Mais il faut employer *ne pas* ou *ne point*, si l'on veut dire qu'on ignore absolument. *C'est une histoire que je* ne sais point. *Je* n'avois pas su *votre départ.*

Pas et *point.*

Point nie plus fortement que *pas*. Souvent ce dernier ne nie la chose qu'en partie ou avec modification.

On se sert de *pas* avant les adverbes et les noms de nombres. *Pour l'ordinaire, il n'y a* pas beaucoup *d'argent chez les gens de lettres. Il est fort à plaindre, il n'a* pas un *sou de rente.*

Point nie absolument et sans réserve. *Si pour avoir du bien il en coûte à la probité, je n'en veux* point. *Il n'y a* point *de ressource dans une personne qui n'a* point *d'esprit.*

Ainsi quand on dit : *tous ceux qu'on accuse ne sont* pas *coupables. Tous ceux de cette province ne manquent* pas *de courage*, etc. Ces phrases signifient qu'entre ceux qu'on accuse, il y en a quelques-uns qui ne sont pas coupables ; et qu'entre ceux de cette province, il y en a quelques-uns qui ne manquent pas de cœur.

Si au lieu de *pas*, on emploie *point*, alors ces mots, *tous ceux qu'on accuse* ne *sont* point *coupables*, signifieront : aucun de ceux qu'on accuse n'est coupable.

Pas convient mieux à quelque chose de passager et d'accidentel. *Il ne lit* pas, *il ne joue* pas; il ne lit pas, il ne joue pas présentement.

Point convient mieux à quelque chose de permanent et d'habituel. *Il ne lit* point, *il ne joue* point, etc. c'est-à-dire, jamais, dans aucun temps.

Pour terminer une phrase elliptique, ou pour répondre à une interrogation, on met *point* pour *non*, et jamais *pas*. *Je le croyois mon ami*, *mais* point. *Lirez-vous cet ouvrage ?* point.

Dans l'interrogation, on met *point*, si la

question marque doute. *N'avez-vous* point *menti? N'est-ce* point *vous que j'ai rencontré?* Mais si je suis persuadé de ce que je demande, je dirai : *n'avez-vous* pas *menti? n'est-ce* pas *vous que j'ai rencontré?*

Proposition négative.

La proposition négative a quelquefois plus de grace ou de force que l'affirmative. *Ce* n'est pas *une petite chose que de savoir se taire. Le législateur des Juifs* n'étoit pas *un homme ordinaire.* TRAITÉ DU SUBLIME.

Ces propositions négatives sont préférables aux affirmatives. *C'est* une grande chose *que de savoir se taire. Le législateur des Juifs* étoit un homme extraordinaire.

Sur le Régime.

Un nom peut être régi par deux adjectifs, deux verbes, deux prépositions, etc. pourvu qu'ils aient le même régime.

Le bonheur le plus grand, le plus digne d'envie,
Est celui d'être utile *et* cher à sa patrie.

Le luxe est semblable à un torrent qui entraîne *et qui* renverse tout ce qu'il rencontre.

Un procureur ne doit point travailler pour *et* contre sa partie.

Mais on ne pourroit pas dire : *Le maréchal d'Hocquincourt* attaqua et se rendit maître d'Angers. *Attaqua*, demandant un régime simple, ne peut régir *d'Angers*, qui est un régime composé.

Il faut alors placer le substantif avec le premier verbe, et employer un pronom avec le

second. *Le maréchal d'Hocquincourt attaqua Angers, et s'en rendit maître.*

Ainsi, au lieu de : *il* s'est acquis *une estime générale* et rendu *célèbre*, il faut, *et s'est rendu célèbre*, parce que *se* mis pour *à soi*, dans *il s'est acquis*, ne peut servir au verbe *rendre*, qui demande un régime simple.

Il m'aime plus qu'il ne s'aime *lui-même et* sa gloire. *Dites : et qu'il n'aime sa gloire*, parce qu'on ne dit point *s'aimer sa gloire.*

Suivant quelques grammairiens, un verbe ne doit pas régir, dans la même phrase, un substantif et un infinitif, un substantif et un *que*. Au lieu de : *S. Louis* aimoit la justice, et à chanter *les louanges du Seigneur ; il n'est pas nécessaire* d'apprendre à tirer *de l'arc*, ni le maniement *du javelot ;* on doit dire : *S. Louis aimoit à rendre la justice, et à chanter*, etc. *à tirer de l'arc, ni à manier le javelot.*

Au lieu de : *si vous avez tous ce même cœur et cette même résolution*, je réponds de votre liberté, *et* que *vous n'aurez point à souffrir le faste et les fiers regards des Macédoniens ;* il faut : *je vous réponds de votre liberté*, et vous *promets que vous n'aurez point*, etc.

Selon le P. Bouhours, ces divers régimes, bien loin d'être vicieux, ont de l'élégance. Je crois qu'il a raison. La diction seroit souvent languissante et monotone, si l'on faisoit difficulté d'employer ces divers régimes.

De l'arrangement des mots.

Première remarque. Le sujet, avec ce qui en dépend, se place ordinairement à la tête de la phrase ; ensuite vient le verbe, puis l'adverbe, enfin les régimes, pourvu que ce ne soient point

des pronoms. *La modération des personnes heureuses vient ordinairement du calme que la bonne fortune donne à leur humeur.*

Seconde remarque. Le sujet, soit nom, soit pronom, se place après le verbe ; 1.° dans la phrase interrogative. *Que pensera-t-on* de *vous ? que diront vos amis ?*

*Romains, souffrirez-*vous *qu'on vous immole un homme,*
Sans qui Rome aujourd'hui cesseroit d'être Rome !
*Dis, Valère, dis-*nous*, puisqu'il faut qu'il périsse,*
*Où penses-*tu *choisir un lieu pour son supplice !*
*Sera-*ce *entre les murs que mille et mille voix*
Font résonner encor du bruit de ses exploits !
*Sera-*ce *hors des murs, au milieu de ces places*
Qu'on voit fumer encor du sang des Curiaces. CORNEILLE.

Nota. Quoiqu'on interroge, le substantif sujet se place avant le verbe, quand après le verbe on ajoute un pronom qui désigne la même chose que le substantif. L'homme aura-t-il *toujours plus de soin d'orner son corps, que de former son esprit et son cœur ?*

Le sujet énoncé par *qui*, ou par *quel* et un substantif, se place toujours avant le verbe. Qui, *ou* quel homme *peut comprendre la bonté de Dieu ?*

2.° Le sujet se place après le verbe qu'on met entre deux virgules, en rapportant les paroles de quelqu'un. *Je ne me croirai heureux,* disoit un bon roi, *qu'autant que je ferai le bonheur de mes peuples.*

3.° Après le subjonctif qui marque un souhait, ou qui est mis pour *quand même*, et un conditionnel.

Puissent vos jours sereins *ignorer la tristesse !*

*Enfants, ainsi toujours puissiez-*vous *être unis !* RACINE.

Un bon officier ne quittera jamais son poste le

jour d'une bataille, fût-il *assuré d'y périr*; c'est-à-dire, quand même il seroit, etc.

4.° Le substantif sujet se met après le verbe, quand la phrase commence par *tel*, *ainsi*. Tel *étoit* son avis. Ainsi *fut terminé* le différend.

5.° Les pronoms personnels sujets, *on* et *ce*, sont mis après le verbe dans les temps simples, et entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés, quand la phrase commence par *aussi*, *au moins*, *du moins*, *en vain*, *peut-être*, *à peine*. *Votre frère est très-obligeant*, aussi est-il *aimé*. Peut-être *irai*-je *à Paris*.

A peine *ai*-je *senti cette liqueur traîtresse*,
Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse. BOILEAU.

Nota. 1.° Quand *je* est après un verbe qui se termine en *e* muet, on change l'*e* muet en *é* fermé. Au lieu de *porte-je*, *parle-je bien?* on dit: *porté-je*, *parlé-je bien?*

2.° On voit dans plusieurs auteurs, *dussai-je*, *puissai-je*, etc. C'est un barbarisme; il faut: *dussé-je*, *puissé-je*, de *je dusse*, *je puisse*.

3.° Comme l'usage n'admet pas *je* à la suite de plusieurs verbes terminés ou non en *e* muet, on prend un autre tour: par exemple, au lieu de *crois-je*, *perds-je*, *ments-je*, *mangé-je trop vite?* etc. Dites: *est-ce que je crois?* etc.

4.° Quand *on*, *il*, *elle*, sont après un verbe qui finit par une voyelle, on ajoute un *t* entre le verbe et le pronom. *Aime*-t-*on les railleurs? viendra*-t-*elle?*

*Depuis deux ans entiers qu'*a-t-il *dit*, *qu'*a-t-il *fait!*

5.° Le verbe est à la tête des phrases expositives, quand il fait la fonction du sujet. Oublier *sa naissance et* faire *mille bassesses*, *ou ne*

s'en souvenir *que pour en tirer une odieuse et ridicule vanité, c'est la déshonorer également.*

6.° Il a la même place dans les phrases impératives et interrogatives. Connôis-*toi toi-même. Ne* désire *rien de trop.*

Peut-on *des cieux voir la magnificence,*
Et s'endurcir à ne pas croire en Dieu!

7.° Le sujet se met élégamment après les verbes, quand il doit être suivi de plusieurs mots qui en dépendent. *D'un côté, on voyoit une rivière où se formoient* des îles bordées de tilleuls fleuris et de hauts peupliers. *Là coulent* mille divers ruisseaux qui distribuent par-tout une eau claire. Ces phrases seroient sans grace, et même insupportables, si le sujet y étoit placé avant le verbe.

8.° Dans un discours animé, pour donner de la vivacité au style, on met encore le sujet après le verbe, et le pronom se met à la tête de la phrase. *Déjà, pour l'honneur de la France, étoit entré dans l'administration des affaires* un homme *plus grand par son esprit et par ses vertus que par ses dignités.*

Il périt, ce Germanicus *si cher aux Romains, il périt dans une armée où il eut moins à craindre les ennemis de l'empire, qu'un empereur qu'il avoit si bien servi.*

Elle approche, cette mort inexorable *qui, par un seul coup qu'elle frappe, vient percer le sein d'une infinité de familles.*

9.° Par la même raison, l'on place quelquefois les régimes avant le sujet et le verbe. *La justice qui nous est quelquefois refusée par nos contemporains, la postérité sait nous* la *rendre.*

Cette grandeur qui vous étonne si fort, il la doit à votre nonchalance.

On voit qu'en ce cas, on met encore le pronom régime avant le verbe. Aux charmes de la beauté, *elle joint le mérite d'une rare modestie.* Ce tour donne plus de vivacité à la phrase.

10.° On met encore le pronom *le* avant le verbe. *Je l'avois bien prévu que ce haut degré de grandeur seroit la cause de sa ruine.*

11.° On répète quelquefois le sujet pour donner plus de nombre à la phrase, pour la rendre plus claire. Au lieu de : *les honneurs du triomphe, dont personne n'avoit encore joui avant lui, lui furent décernés. Le moment de son trépas arrive, heureux pour lui et funeste pour nous.*

Dites : *les honneurs du triomphe lui furent décernés*, honneurs *dont personne n'avoit encore joui avant lui. Le moment de son trépas arrive*, moment *heureux pour lui et funeste pour nous.*

Place des Pronoms en régime.

Les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *en*, *y*, se placent ordinairement avant le verbe.

Ne nous *vantons de rien, gardons bien nos secrets.*
Ne vous *informez point des affaires des autres.*

A peine étois-je entré que ravi de me *voir,*
Mon homme en m'*embrassant* m'*est venu recevoir.* BOILEAU.

Quel sujet inconnu vous *trouble et* vous *altère ?*

Moi, *toi*, *soi*, *nous*, *vous*, *lui*, *eux*, *elle*, *elles*, *y*, se placent après le verbe : 1.° quand ils sont précédés d'une préposition ; 2.° dans les phrases impératives avec affirmation.

L'ivrognerie entraîne avec soi *bien des désordres.*

Comme on conseilloit à Philippe, père d'Alexandre, de chasser de ses États un homme qui avoit mal parlé de lui ; *je m'en garderai bien*, dit-il, *il iroit par-tout médire* de moi.

Lorsqu'un général romain triomphoit, un héraut lui disoit de temps en temps : souviens-toi *que tu es mortel.*

Soumettez-vous *toujours aux décrets éternels.*
Où la discorde règne, apportez-y *la paix.*

Ces pronoms, quoique précédés d'une préposition, se placent avant le verbe qui les régit, dans les phrases semblables aux suivantes.

C'est à moi, à toi, à lui, à nous, etc. *qu'il parla. C'est* de toi, de lui, de nous, etc. *qu'il attend du secours.*

Remarque. Me, te, se, nous, vous, le, la, les, lui, leur, y, en, peuvent se placer avant un second impératif uni au premier par les conjonctions *et, ou. Laissez votre offrande au pied de l'autel, courez appaiser votre frère, et* vous *réconcilier avec lui.*

Séparez-les, mon père, et me *laissez mourir.* RACINE.

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ;
Polissez-le sans cesse, et le *repolissez.* BOILEAU.

Quand plusieurs de ces pronoms sont ensemble dans une même phrase, *me, te, nous, vous, se*, doivent être placés avant les autres ; *le, la, les*, se placent avant *lui, leur, y ; en* est le dernier de tous. *Dieu nous demande notre cœur, pouvons-nous* le lui *refuser ?*

Que de gens sans mérite et sans occupation, qui ne tiendroient à rien dans la société, si le jeu ne les y *introduisoit.*

Dans la phrase impérative avec affirmation,

le, *la*, *les*, se placent avant les autres pronoms en régime. *Portez ce livre à monsieur*, *présentez*-le lui *de ma part*. *Apportez*-la moi.

Place des Pronoms dans les phrases où il y a deux Verbes.

Dans les phrases où il y a deux verbes, le mieux est de placer les pronoms auprès du verbe qui les régit. *On ne peut* vous *blâmer*, te *surprendre*, le *tromper*; *vous pouvez* la lui *donner*; semblent plus doux que : *on ne* vous *peut blâmer*; *on ne* te *peut surprendre*; *vous* la lui *pouvez donner*.

Ce seroit une faute, 1.° de mettre le pronom avant le premier verbe à un temps composé. *Il* s'auroit souhaité *promener*. *Je* m'aurois voulu *procurer ce plaisir*. Dites : *il auroit souhaité* se *promener*. *J'aurois voulu* me *procurer ce plaisir*.

2.° De mettre le pronom avant un verbe suivi de deux infinitifs joints par *et*, *ni*, si le pronom n'avoit aucun rapport au second infinitif. *Elle ne* se peut *consoler ni recevoir aucun avis*. *Je* lui pourrois *reprocher beaucoup de fautes*, *et découvrir au public son ingratitude*. Dites : *elle ne peut se consoler*, *ni recevoir aucun avis*; *je pourrois* lui *reprocher beaucoup de fautes*, *et découvrir au public son ingratitude*; parce qu'on ne sauroit dire : *elle ne se peut recevoir aucun avis*; ni : *je lui pourrois découvrir au public son ingratitude*.

Les régimes énoncés par *que*, *qui*, *dont*, *quoi*, *lequel*, se mettent à la tête de leur phrase, souvent subordonnée à une autre, et le sujet ne se place qu'après ces régimes. *Prenez garde* à qui *vous donnerez votre confiance*.

Ce ne sont pas les postes éminents qui nous

acquièrent une véritable gloire, c'est la manière dont nous *les remplissons.*

Tel que l'on *croit heureux ne l'est qu'en apparence.*

Arrangement des Substantifs en régime.

I. Le régime le plus court se place le premier, et quand les régimes sont de même longueur, le régime simple se place ordinairement avant le régime composé. *L'ambition, qui est prévoyante, sacrifie* le présent à l'avenir ; *la volupté qui est aveugle, sacrifie* l'avenir au présent ; *mais l'envie, l'avarice et les autres passions lâches empoisonnent* le présent et l'avenir. *Les hypocrites s'étudient à parer* le vice des dehors de la vertu.

Ici les régimes simples, *le présent*, *l'avenir*, *le vice*, sont les premiers, parce qu'ils sont ou de même longueur ou plus courts que les régimes composés.

Mais dans les phrases suivantes : *les hypocrites s'étudient à parer* des dehors de la vertu les vices les plus honteux et les plus décriés.

De fameux exemples nous apprennent que Dieu a renversé de leurs trônes des princes qui ont méprisé ses lois ; *il réduisit* à la condition des bêtes le superbe Nabuchodonosor qui vouloit usurper les honneurs divins.

Dans ces phrases les régimes simples, *les vices*, etc. *le superbe*, etc. sont les derniers, parce qu'ils sont les plus longs. On ne diroit pas bien : *les hypocrites s'étudient à parer* les vices les plus honteux et les plus décriés *des dehors de la vertu. De fameux exemples nous apprennent que Dieu a renversé des princes qui ont méprisé ses lois* de leurs trônes : *il réduisit le superbe Nabuchodonosor, qui vouloit usurper les honneurs divins*, à la condition des bêtes.

II. Pour éviter une équivoque, on donne la première place au régime composé, quoiqu'aussi long, ou même plus long que le régime simple. *Le physicien arrache* à la nature *tous ses secrets.*

L'Évangile inspire aux personnes qui veulent être véritablement à Dieu, *une piété sincère et non suspecte.*

Il seroit équivoque de dire : *le physicien arrache tous ses secrets à la nature.* On ne sauroit pas si ce sont les secrets du physicien, ou ceux de la nature. *L'Evangile inspire une piété sincère et non suspecte aux personnes qui veulent*, etc. On croiroit que le régime *aux personnes*, est régi par *non suspecte.*

III. C'est la netteté du sens qui décide de la place que doivent occuper les prépositions qui, avec leur régime, expriment une circonstance. Ces expressions doivent être placées, autant qu'il est possible, près des mots dont elles expriment une circonstance.

Vespasien et Titus se firent un honneur et un plaisir de conserver à la campagne *la petite habitation qui venoit de leurs pères ; et ces maîtres du monde ne se trouvoient pas logés* trop à l'étroit *dans une maison qui n'avoit été bâtie que pour un simple particulier.*

La plupart des personnes se conduisent plus par habitude que par réflexion ; voilà pourquoi on voit tant de gens qui, avec beaucoup d'esprit, *commettent de très-grandes fautes.* Dans cette phrase, *avec beaucoup d'esprit*, ne sauroit se placer après le verbe ; il seroit équivoque de dire : *on voit des gens qui commettent*, avec beaucoup d'esprit, *de très-grandes fautes* ; ou *qui commettent de très-grandes fautes* avec beaucoup d'esprit.

De même quoiqu'on dise : *j'ai envoyé vos*

lettres à la poste ; on ne diroit pas bien : *j'ai envoyé les lettres que vous avez écrites* à la poste. Il faut : *j'ai envoyé* à la poste *les lettres que vous avez écrites.*

Au lieu de dire : *il faut jeter les yeux sur les souffrances du Sauveur, afin d'adoucir les afflictions qui nous arrivent* par cette vue, dites : *afin d'adoucir* par cette vue *les afflictions qui nous arrivent.*

Les maîtres qui grondent toujours ceux qui les servent, avec emportement, *sont les plus mal servis.* Dites : *les maîtres qui grondent toujours* avec emportement *ceux qui*, etc.

Croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur ? Je dirois : *croyez-vous pouvoir ramener* par la douceur *ces esprits égarés ?*

Arrangement de l'Adverbe.

I. L'adverbe se place ordinairement après le verbe qu'il modifie, ou entre l'auxiliaire et le participe, si le verbe est à un temps composé.

Un savant philosophe a dit élégamment :
Dans tout ce que tu fais hâte-toi lentement.

Pardonnons aux autres comme si nous faisions souvent *des fautes, et abstenons-nous du mal comme si nous* n'avions jamais pardonné *à personne.*

Remarque. Les adverbes qui ont ou qui peuvent avoir un régime, ne se placent qu'après l'auxiliaire et le participe. *Vous avez raisonné* conséquemment à vos principes. On ne diroit pas bien : *vous avez* conséquemment *raisonné à vos principes.*

II. Les adverbes d'arrangement se placent avant ou après le verbe. *Nous devons* premiè-

rement *faire notre devoir* ; secondement *nous ne devons prendre que des plaisirs permis.*

III. Ceux qui marquent le temps, d'une manière fixe, se mettent avant ou après le verbe. Aujourd'hui *il fait beau temps*, demain *il pleuvra. Il fait* aujourd'hui *beau temps*, *il pleuvra* demain.

Ne paroissez jamais *enflé de vos talents.*
Jamais *ne vous liez qu'avec d'honnêtes gens.*

IV. On place après le verbe les adverbes qui marquent le temps d'une manière relative. *On se ruine la santé à travailler* tard ; *il vaut mieux se coucher* de bonne heure, *et se lever* matin.

V. *Comment*, *où*, *combien*, *pourquoi*, *quand*, se placent avant le verbe. Où *la volupté domine*, *il n'y a plus de retenue.*

Pourquoi *vous enorgueillir de votre beauté? vous ne savez pas* combien *elle durera : et* quand *elle dureroit long-temps*, *vous* rend-elle *plus estimable ?*

Place des Conjonctions.

I. La plupart des conjonctions se placent avant ce qu'elles lient.

II. *Pourtant*, *non plus*, *aussi* (mis pour *encore*, *outre cela*), se placent après le verbe, ou entre l'auxiliaire et le participe. *Quoiqu'il soit habile*, *il s'est* pourtant *trompé.*

On dit que les ennemis ont pris la fuite ; on rapporte aussi *qu'ils ont abandonné leurs bagages.*

III. *Cependant*, *néanmoins*, *toutefois*, *enfin*, *donc*, *sur-tout*, *au reste*, *du reste*, *de plus*, *d'ailleurs*, *tantôt*, se placent avant ou après le verbe. *Dieu est juste :* donc *il récompense la vertu. Le*

bonheur est préférable aux richesses; la vertu, qui seule peut le procurer, *est* donc *préférable à l'or.*

Arrangement des Phrases partielles ou incidentes.

I. Quand une proposition est composée de deux phrases partielles, la plus courte des deux phrases se place ordinairement la première. Quand les passions nous quittent, *nous nous flattons en vain que c'est nous qui les quittons.*

On n'est point à plaindre *quand, au défaut des biens réels, on trouve le moyen de s'occuper de chimères.*

Sans admettre une autre vie, *on ne sauroit concilier avec la justice de Dieu le spectacle de la vertu qui languit dans les fers, tandis que le vice est sur le trône.*

On placeroit mal, à la fin de chaque phrase, la proposition partielle qui commence ces exemples. Au lieu de : *on ne peut haïr une religion qui ne prêche que la vertu*, quand on est vertueux ; dites : *quand on est vertueux*, on ne peut haïr une religion qui ne prêche que la vertu.

II. L'adjectif et le participe, avec leurs dépendances, se placent fort bien avant le sujet et le verbe. Fidèle à sa parole, *il revint comme il l'avoit promis.*

La reine Blanche sentoit tout le danger de ce vœu, et connoissant *le caractère de son fils*, elle *prévoyoit que rien ne pouvoit le détourner d'un engagement qu'il regardoit comme un lien sacré.*

Soumis *avec respect à sa volonté sainte*,
Je *crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.*

Transpositions dans la poésie.

La poésie admet des transpositions qui n'ont point lieu dans la prose. On dit bien en vers :

A des Dieux mugissants l'Egypte rend hommage. Rac. fils.
Du Dieu qui te conduit adore la grandeur. Brébeuf.
Jamais de la nature il ne faut s'écarter. Boileau.
Pour les cœurs corrompus l'amitié n'est point faite. Volt.
Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule. Rac.
La vertu d'un cœur noble est la marque certaine.

Mais en prose nous dirions : *L'Egypte rend hommage à des Dieux mugissants. Adore la grandeur du Dieu qui te conduit. Il ne faut jamais s'écarter de la nature. L'amitié n'est point faite pour les cœurs corrompus. Le bonheur des méchants s'écoule comme un torrent. La vertu est la marque certaine d'un cœur noble.*

Suppressions élégantes.

Pour rendre la diction plus vive, on supprime certains mots que l'esprit peut aisément suppléer.

1.° Suppression de l'article. *Habitants et soldats sortirent ensemble, et chargèrent si bien ces barbares, qu'il n'en resta qu'un très-petit nombre.*

Avec vous tous chemins sont aisés, tous fleuves guéables, tous pays fertiles.

2.° Suppression de l'adjectif *un. Il s'y trouva grand nombre de sénateurs et de chevaliers.*

3.° Suppression du pronom et du verbe. *De retour à Rome, il reprit ses affaires et ses emplois :* juge, *quand les lois l'y engageoient ;* avocat, *quand l'intérêt public, le besoin de ses amis, ou l'honneur le demandoient.*

On sait en quel état se trouvoit alors cette ville ; quels *ravages !* quelles *désolations !* nul *repos*, nulle *espérance de paix et de tranquillité ;* la république *renversée et presque anéantie ;* les nations barbares *déchaînées contre elle ;* l'Empire Romain *en proie à ses ennemis.*

4.° On doit sur-tout supprimer les liaisons, telles que *car*, *ou que*, *ainsi*, *de sorte que*, *si bien que*, *et*, *qui*, *comme*, *ce qui est*, *que*, exclamatif, etc. quand on veut s'exprimer avec feu et avec rapidité ; ces liaisons feroient languir le discours, et énerveroient la force des expressions.

Ce qui couronne la vie de cette princesse, c'est qu'elle fut toujours égale ; mêmes *vertus*, mêmes *retraites*, mêmes *prières*, même *usage des sacrements*, etc. Au lieu de : ce furent *les mêmes vertus*, *les mêmes retraites*, etc.

Au lieu de*: que le peuple qu'un sage gouverne est heureux !* dites*: heureux le peuple qu'un sage gouverne !*

De même, si dans ce qui suit on ôte les mots qui sont en romain, la diction en sera plus vive.

Les gens qui sont *courageux*, *sont prompts à se déterminer ; mais* comme ils sont *assurés de ne se point démentir*, *ils se possèdent en conduisant leurs entreprises ; au contraire, les gens* qui sont *foibles et timides ; ne prennent que difficilement leur résolution ; mais aussi* étant *peu sûr de leur persévérance*, *rien n'égale la promptitude avec laquelle ils exécutent ce qu'ils ont une fois entrepris ; ils sentent que la peine de l'exécution est un fardeau* qui est *trop pesant pour eux*, *et qu'il leur importe de s'en débarrasser au plutôt.*

Additions élégantes.

Quelquefois, au contraire, on ajoute certains mots qui, sans augmenter le sens, ne laissent pas de donner de la grâce au discours. *Quand le sublime* vient *à paroître*, *il renverse tout comme la foudre.* Ce qui est mieux que : *quand le sublime paroît*, etc.

Et ce triomphe heureux qui s'en va *devenir*
L'éternel entretien des siècles à venir. RACINE.

Suppression de l'Article.

La suppression de l'article change quelquefois le sens d'une expression.

Faire amitié à quelqu'un, lui faire des caresses, lui parler affectueusement.

Faites-moi l'amitié (le plaisir) *de m'accompagner.*

Avoir nouvelle, régit *de* et un substantif, ou *que* et un verbe ; alors il signifie simplement *apprendre*. *On* a eu nouvelle de *la défaite de l'ennemi*, ou que *l'ennemi avoit été défait.*

On a eu des nouvelles de la mort de Memnon, c'est, on a appris les circonstances et les particularités de la mort de Memnon. On ne diroit pas bien : *on a eu des nouvelles* que *Memnon étoit mort.*

Les *ouvrages de l'esprit* sont les ouvrages de la raison ; c'est-à-dire, ce que les hommes inventent dans les sciences et dans les arts.

Les compositions des gens de lettres sont *des ouvrages d'esprit. Elle pénétroit dès son enfance les défauts les plus cachés* des ouvrages d'esprit.

Ainsi tout ouvrage d'esprit est un ouvrage

de l'esprit, mais tout ouvrage de l'esprit n'est pas un ouvrage d'esprit.

Entendre la raillerie, avoir l'art, le talent de bien railler. *Il y a peu de personnes qui* entendent l'agréable et innocente raillerie.

Entendre raillerie, souffrir les railleries sans se fâcher. Je *sais que vous n'entendez pas raillerie là-dessus*, et non pas *de raillerie*.

Avoir raison, ne pas se tromper, raisonner juste dans la chose dont il s'agit.

Avoir de la raison, c'est être sensé, avoir en général du jugement.

Rendre justice à quelqu'un, parler de lui, et agir à son égard comme il le mérite. *L'honnête homme* rend justice, *même à ses ennemis*.

Rendre la justice, juger, faire la fonction de juge. *Les tribunaux sont institués pour* rendre la justice.

Homme, *dame de la cour*, homme, dame qui sont attachés à la cour. *L'esprit d'une* femme de la cour *est plus délié et plus actif que celui d'une paysanne*.

Un homme, *une femme*, *un ami de cour*, etc. se prennent souvent en mauvaise part, pour des gens souples et artificieux, qui ne font pas scrupule d'employer le mensonge et la flatterie pour parvenir à leurs fins.

Mots qu'on doit répéter dans la phrase.

I. Les pronoms sujets se répètent, 1.° avant les verbes qui sont à différents temps ou à différentes personnes. Je *soutiens*, *et* je *soutiendrai toujours qu'on ne peut être heureux sans la vertu*.

2.° Quand le premier verbe a une négation, et que le second n'en a point; ou si le premier

verbe est sans négation, et que le second en ait une. *Il est défendu aux Juifs de travailler le jour du Sabbat*; ils *n'allument point de feu et ne portent point d'eau*; ils *sont comme enchaînés dans leur repos.*

3.° Après les conjonctions, on en excepte *et*, *ni*. Il *a besoin d'éducation*, parce qu'il *ne peut sans éducation être reçu dans le monde.*

Ainsi au lieu de : *le soldat ne fut point réprimé par autorité*, mais s'arrêta *par satiété et par honte*; dites : *mais il s'arrêta par satiété*, etc.

Hors de ces cas énoncés ci-dessus, on ne répète pas ordinairement les pronoms *il*, *elle*. Il *a pris des villes*, conquis *des provinces*, subjugué *des nations entières.*

4.° Mais les pronoms de la première et de la seconde personne se répètent presque toujours. Ainsi au lieu de : *vous aimerez vos ennemis*, bénirez *ceux qui vous maudissent*, ferez *du bien à ceux qui vous persécutent*, prierez *pour ceux qui vous calomnient.* Dites : *vous aimerez vos ennemis*, vous *bénirez*, etc.

Au lieu de : *les chrétiens dignes d'entendre la parole de Dieu*, *sont ceux* qui *l'écoutent*, *la méditent*, *souffrent avec joie les tribulations où elle les expose*; dites, en répétant le *qui* : *sont ceux* qui *l'écoutent*, qui *la méditent*, qui *souffrent avec joie*, etc.

Il faut ici répéter *qui*, parce que le verbe *souffrent* a pour régime un substantif, tandis que les verbes précédents ont pour régime le pronom *la*. Mais on diroit, sans répéter le *qui* : *sont ceux* qui *l'écoutent*, *la méditent et la font fructifier.*

5.° On répète les pronoms quand ils sont en régime.

Un fils ne s'arme point contre un coupable père;
Il détourne les yeux, le *plaint et* le *révère.*
Son visage odieux m'*afflige et* me *poursuit.*

6.° On répète l'article et l'adjectif prépositif avant chaque substantif, quand le premier substantif a l'article, ou un adjectif prépositif.

Le *cœur*, l'*esprit*, les *mœurs*, *tout gagne à* la *culture.*
Il faut régler ses *goûts*, ses *travaux*, ses *plaisirs*,
Mettre un *but à* sa *course*, un *terme à* ses *desirs.* VOLT.

César tourne toutes ses *forces et* toutes ses *pensées contre Ambiorix.*

Si le premier substantif étoit sans article, les autres n'en auroient pas non plus. *Prières, remontrances, commandements, tout est inutile. Le vent renverse tout, cabanes, palais, églises.*

II. Quand le premier substantif a une épithète, il faut presque toujours en donner une au second. *La vraie marque* d'une vertu solide et d'un grand mérite *est de combattre* tous *les mouvements déréglés, et* toutes *les passions qui naissent dans l'ame.*

Ainsi, au lieu de : *l'obéissance est un moyen de plaire* plus sûr et honnête; dites : *plus sûr et plus honnête.*

III. La répétition du verbe est nécessaire, 1.° quand le premier membre de la phrase est affirmatif, et que le second est négatif; et réciproquement, si le premier membre étant négatif, le second est affirmatif. *Il faut attendre tout de Dieu, et* ne rien attendre *de soi-même. Notre réputation* ne dépend pas *du caprice des hommes, mais* elle dépend *de nos actions. Il y a beaucoup de choses qu'*il importe peu, *ou qu'il* n'importe point du tout *de savoir.*

Les hommes sont égaux; ce n'est point *la naissance*,
C'est *la seule vertu qui fait leur différence.* VOLTAIRE.

Il ne seroit pas si correct d'écrire : *Il faut attendre tout de Dieu, et* rien de *soi-même. Notre réputation ne dépend pas des caprices des hommes, mais de nos actions. Il y a beaucoup de choses qu'il importe* peu ou point *du tout de savoir.*

Les hommes sont égaux ; ce n'est point la naissance,
Mais *la seule vertu qui fait leur différence.*

L'Académie a trouvé la construction louche dans ce vers de P. Corneille :

L'amour n'est qu'un plaisir, et l'honneur un devoir.

Suivant l'Académie, Corneille devoit dire :

L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir.

2.° Quand le verbe est actif dans le premier membre de la phrase, et qu'il doit être passif ou pronominal dans le second. *On* n'estime point *les lâches, parce qu'on* ne *mérite point d'*être estimé, *quand on préfère la vie à l'honneur. On ne sauroit se dispenser de* connoître *l'homme en général, de* se connoître soi-même *en particulier, et de méditer sur ses devoirs.*

Ce qui vaut mieux que d'écrire : *On* n'estime point *les lâches, parce qu'on ne mérite point de* l'être, *quand*, etc. *On ne sauroit se dispenser de* connoître *l'homme en général, soi-même en particulier*, etc.

On dira de même : *Nous vous déclarons, monsieur, et nous déclarons en même temps à toute la terre, que notre compagnie ne prend nulle part à l'hérésie nouvelle dans la morale.*

3.° On répète le verbe après *si. Un prince qui apprenoit à jouer des instruments, ayant touché une corde pour une autre, trouva mauvais que son maître l'en reprît.* Si c'est *comme roi, lui dit le maître,*

maître, *vous avez droit de le faire*, si *comme musicien*, *vous faites mal.* Il faut : si c'est *comme musicien*, etc.

Remarque. On dit bien : *nous devons aimer Dieu* plus que nous-mêmes. *On doit aimer son prochain* autant que soi-même.

On ne répète pas ici le verbe, parce que *plus*, *autant*, sont immédiatement avant le *que*.

Mais si *plus*, *autant*, ne sont pas immédiatement avant *que*, il faudra répéter le verbe. *Il y a des chrétiens qui aiment plus leur prochain* qu'*ils ne s'aiment eux-mêmes. Un père songe* autant *à enrichir ses enfants* qu'*à s'enrichir* lui-même.

4.° Quand la période est un peu longue, la clarté demande qu'on répète le verbe. *Qui l'eût dit au commencement de l'année dernière, et dans cette même saison où nous sommes, lorsqu'on voyoit tant de haine éclater, tant de ligues se former;* qui l'eût dit *qu'avant la fin du printemps, tout seroit calme?*

Répétition des Prépositions.

IV. On répète presque toujours les prépositions avant les mots qui signifient des choses tout à-fait différentes. *Rien n'est moins*, selon Dieu *et* selon le monde, *que d'appuyer par d'ennuyeux serments tout ce que l'on dit dans la conversation. Le fils de Dieu est venu* pour racheter *les hommes*, *et* pour détruire l'*empire du démon.*

Ainsi au lieu de : *Tous les sentiments excessifs sont sujets à se relâcher d'eux-mêmes*, *et se démentir dans la pratique ;* il falloit : à *se relâcher et* à *se démentir.*

L'auteur ne doit rien laisser en arrière, *dès sa première réponse*, *de tout ce qu'il peut dire* pour se justifier, *s'il a raison*, *ou* se corriger, *s'il a*

tort. Dites : *dès sa première réponse, l'auteur ne doit rien omettre de tout ce qu'il peut dire, ou pour se justifier, s'il a raison, ou pour se corriger, s'il a tort.*

Remarque. On dira bien : *notre loi ne juge personne sans l'avoir entendu et examiné.* Ici les deux participes liés par la conjonction *et* ont le même pronom pour régime.

Mais il ne seroit pas correct de dire : *notre loi ne juge personne sans l'avoir entendu, et examiné ses actions.* Dites : *sans l'avoir entendu, et sans avoir examiné ses actions.* Il faut ici répéter *sans avoir*, parce qu'après *examiné* il suit un substantif en régime.

V. On ne répète pas ordinairement les prépositions avant les noms qui signifient à peu près la même chose, sur-tout quand ce sont des noms accompagnés de l'article, ou de quelqu'autre modificatif. *Le fils de Dieu est venu* pour racheter *les hommes*, *et* les délivrer *de la servitude du péché. M. de Turenne ne perdit point ses jeunes années* dans la mollesse et la volupté. *Un jeune homme doit parler* avec discrétion et retenue.

Répétition de que.

VI. Quand il y a un *que* dans le premier membre de la phrase, on le répète dans les membres suivants, lorsqu'ils ont différents verbes. *Les Gaulois adorent Apollon, Mars, Jupiter, Minerve: ils croient* qu'*Apollon chasse les maladies*, que *Minerve préside aux ouvrages*, que *Jupiter est le souverain des cieux*, *et Mars l'arbitre de la guerre.*

N'attendez pas, Messieurs, que j'ouvre ici une scène tragique; que *je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées;* que *je découvre ce corps pâle et sanglant auprès duquel fume encore*

la foudre qui l'a frappé ; que *je fasse crier son sang comme celui d'Abel*, et que *j'expose à vos yeux les tristes images de la religion et de la patrie éplorées.* Fléchier.

La répétition du *que* est nécessaire en ces occasions, pour soutenir le discours.

Répétition de netteté.

VII. Fléchier dit à Dieu dans l'oraison funèbre de Turenne : *Pour accomplir vos volontés et faire craindre vos jugements*, votre puissance *renverse ceux que* votre puissance *avoit élevés.*

Il ne faut pas que l'esprit s'arrête avec les yeux; car la vue *de l'esprit a plus d'étendue que* la vue *du corps.* Mallebranche.

L'éloquence n'eût de succès à Rome que par les glorieuses récompenses *qu'on lui proposoit ; son crédit y cessa aussitôt que* ses récompenses *y cessèrent.*

Ces répétitions soutiennent le discours, et y donnent de la netteté.

Il y a d'autres répétitions sans lesquelles le discours n'auroit presque aucune clarté. Le Père Bouhours dit, en parlant des devises :

J'ai exprimé autrefois qu'il faut que le prince suive les règles de la religion et de la prudence pour bien gouverner, par une boussole tournée vers l'étoile polaire : *non rego*, *ni regar ; que les principes de sa conduite doivent être cachés, quoique ses actions soient publiques*, par une montre d'horloge : *motibus arcanis ; qu'avant d'entreprendre une guerre, il doit bien considérer ce qu'il fait*, par une licorne : *non impetu cæco.*

Cette période est pleine d'équivoques, parce que le seul verbe, *j'ai exprimé*, gouverne tout le

reste de la phrase. On remédiera à ce défaut en répétant le verbe *j'ai*, et en disant :

Pour exprimer que le prince doit suivre les règles de la religion et de la prudence, s'il veut bien gouverner, j'ai proposé une boussole tournée vers l'étoile polaire; non rego, ni regar. *Pour marquer que les principes de sa conduite doivent être cachés, quoique ses actions soient publiques, j'ai représenté une montre d'horloge*; motibus arcanis; *et pour montrer qu'avant d'entreprendre une guerre, il doit bien considérer ce qu'il fait, j'ai peint une licorne*; non impetu cœco.

Répétitions élégantes.

VIII. Répétition du substantif.

Ce qui sert à la vanité *n'est que* vanité; *tout ce qui n'a que le* monde *pour fondement, se dissipe et s'évanouit avec le* monde. Fléchier.

C'est le privilége de M. de Turenne d'avoir pu vaincre l'envie : le mérite *l'avoit fait naître*, le mérite *la fit mourir*. Idem.

L'observation des lois ne passe plus pour honteuse, lorsque les grands en font une profession publique; et l'on fait gloire de suivre *ceux que la gloire* suit *toujours*. Essais de Morale.

IX. Répétition de l'adjectif. *L'amour-propre est* plus habile *que* le plus habile *homme du monde.*

Dès qu'on sort de la nature, tout devient faux *dans l'éloquence; la chaleur de ses mouvements les plus passionnés n'est qu'une* fausse *chaleur*; l'éclat *le plus brillant de ses figures n'est qu'un* faux éclat.

X. Répétition du verbe seul, du verbe et du substantif, d'un verbe actif que l'on change en passif. *La reine* sanctifia *sa cour en* se sanctifiant

elle-même. En quittant le monde, on ne quitte *le plus souvent ni les erreurs, ni les folles passions* du monde. *Il s'est efforcé de* connoître *Dieu qui, par sa grandeur*, est inconnu *aux hommes ; et de* connoître *l'homme qui, par sa vanité*, est inconnu à lui-même.

XI. On répète quelquefois avec grace le même pronom, le même adjectif, avant ou après différents substantifs. La *latinité de Sénèque n'a* rien de *celle du temps d'Auguste*, rien de *facile*, rien de *naturel ;* toutes *pointes*, toutes *imaginations qui sentent plus la chaleur d'Afrique ou d'Espagne, que la lumière de Grèce ou d'Italie.*

Il y a une infinité de choses qui ne dépendent que d'une lumière humaine, *d'une expérience* humaine, *d'une pénétration* humaine.

On met encore élégamment le même substantif au commencement de chaque membre d'une phrase. *Il y a* voix *pour instruire*, voix *pour flatter*, voix *pour reprendre*. ART DE PENSER.

Répétitions qui donnent de la force au discours, qui le rendent animé.

XII. *Corneille, inspiré d'un génie extraordinaire, et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène* la raison, mais la raison *accompagnée de* toute *la pompe et de* tous *les ornements dont notre langue est capable*. RACINE.

Je ne puis taire, *messieurs, sans trahir ma cause*, je ne puis taire *des vérités qui ne sont que trop publiques*. PATRU.

Lusignan dit à Zaïre :

Ma fille, tendre objet de mes dernières peines,
Songe au moins, songe au sang qui coule dans tes veines,
C'est le sang de vingt rois, tous chrétiens comme moi ;
C'est le sang des héros, défenseurs de ma loi ;

C'est le sang des martyrs... O fille encor trop chère !
Connois-tu ton destin ! sais-tu quelle est ta mère !
Sais-tu bien qu'à l'instant que son flanc mit au jour
Ce triste et dernier fruit d'un malheureux amour,
Je la vis massacrer par la main forcenée,
Par la main des brigands à qui tu t'es donnée ;
Tes Frères, ces martyrs égorgés à mes yeux,
T'ouvrent leurs bras sanglants tendus du haut des cieux.
Ton Dieu que tu trahis, ton Dieu que tu blasphèmes,
Pour toi, pour tes péchés est mort en ces lieux mêmes
En ces lieux où mon bras le servit tant de fois,
En ces lieux où son sang te parle par ma voix.
Vois ces murs, vois ce temple envahi par tes maîtres ;
Tout annonce le Dieu qu'ont vengé tes ancêtres.
Tourne les yeux, sa tombe est près de ce palais.
C'est ici la montagne où lavant nos forfaits,
Il voulut expirer sous les coups de l'impie :
C'est-là que de sa tombe il rappela sa vie.
Tu ne saurois marcher dans cet auguste lieu,
Tu n'y peux faire un pas sans y trouver ton Dieu,
Et tu n'y peux rester sans renier ton père,
Ton honneur qui te parle, et ton Dieu qui t'éclaire. VOLT.

Toutes ces répétitions donnent de la netteté, de la grace ou de la force au discours.

Répétitions vicieuses.

XIII. On ne doit pas répéter dans la même phrase un pronom, un adjectif pronominal, une préposition, une conjonction, etc. avec des rapports différents. *Ce n'est pas sans raison qu'*il *est considéré comme le père du monastère, puisque c'est par sa diligence et par ses soins qu'*il *subsiste* ; dites : *que le monastère subsiste.*

Il tâcha d'inspirer à tous ses soldats la même confiance en Dieu, dont il *étoit plein* lui-*même, leur représentant qu'*il *étoit* lui *seul le Dieu des armées.* Ces mots, *il étoit plein lui-même*, s'entendent du général : ceux-ci, *il étoit lui seul*, se disent de Dieu. Pour éviter cette ambiguïté,

je dirois : *il tâcha d'inspirer à tous ses soldats, la même confiance en Dieu, dont il étoit plein lui-même, leur représentant que le Seigneur étoit seul le Dieu des armées.*

La civilité exige qu'on ait de l'attention à ce qu'on nous dit. Dites : *la civilité exige que nous ayons de l'attention à ce qu'on nous dit.*

Aman s'imaginant qu'*il étoit celui* que *le roi pensoit à honorer de la sorte, lui dit* qu'*il falloit* que *cet homme fût conduit* par *toute la ville* par *le plus grand du royaume.* Ces quatre *que* et ces deux *par* font un mauvais effet. Dites : *Aman persuadé que cet honneur le regardoit, dit au roi : il faut, seigneur, que le plus grand de votre royaume conduise cet homme par toute la ville.*

Ne considérez plus la mort comme *des païens, mais* comme *des chrétiens, c'est-à-dire, avec l'espérance,* comme *S. Paul l'ordonne.* J'aurois dit : *ainsi que S. Paul l'ordonne.*

Un homme témoin d'une querelle survenue entre deux de ses amis, est quelquefois obligé de se déclarer pour *l'un d'eux,* pour *ne les avoir pas tous deux* pour *ennemis ;* dites : *est quelquefois obligé de se déclarer en faveur de l'un ou de l'autre, afin de ne les avoir pas tous les deux pour ennemis.*

Les maîtres doivent s'appliquer à *faire comprendre* à *leurs élèves le sens des choses, et* à *donner* à *leurs leçons toute la netteté dont elles sont susceptibles.* Ces *à* répétés n'ont pas bonne grace : je dirois : *les maîtres doivent avoir soin de faire comprendre* à *leurs élèves le sens des choses, et* de *donner*, etc.

Dans ces différentes phrases, les répétitions sont vicieuses, parce que les mots répétés n'y ont pas les mêmes rapports ; mais les mots

peuvent se répéter, quand ils sont employés sous les mêmes rapports.

Il *veut*, il *ne veut pas*, il *accorde*, il *refuse* ;
Il *écoute la haine*, il *écoute l'amour* ;
Il *assure*, il *rétracte*, il *condamne*, il *excuse* ;
Et le même objet plaît et déplaît à son tour.

Heureux les Etats où les princes commandent avec *douceur*, *où les sujets obéissent* avec *amour*.

Ecrivez, peut-on dire à tous les gens de lettres, comme si *vous aimiez la gloire : conduisez-vous* comme si *elle vous étoit indifférente*.

Il a beaucoup de *lumière et* de *délicatesse* dans *l'esprit*, *beaucoup* de *justesse* dans *le langage*, *beaucoup* de *régularité* dans *les mœurs*.

Fléchier dit, en parlant d'un juge méchant et d'un juge ignorant : *l'un pèche avec connoissance, et il est plus inexcusable* ; mais *l'autre pèche sans remords, et il est plus incorrigible* ; mais *ils sont également criminels à l'égard de ceux qu'ils condamnent, ou par erreur, ou par malice*.

Ces deux *mais* sont des négligences, parce qu'ils ont des rapports différents.

La répétition de *mais* fait au contraire une beauté dans l'exemple suivant : *Oui, chrétiens, vous étiez bien disposés* ; mais *le sang de cette veuve que vous avez abandonnée*, mais *le sang de ce pauvre que vous avez laissé opprimer*, mais *le sang de ces misérables dont vous n'avez pas pris en main la cause, ce sang retombera sur vous ; et vos bonnes dispositions ne serviront qu'à rendre sa voix plus forte pour demander à Dieu vengeance de votre infidélité*. Pourquoi ? C'est que ces *mais* ont ici le même rapport.

La répétition des mots qui rendent la prononciation dure, est vicieuse.

XIV. Il faut éviter la répétition des mots qui ont la même consonnance, et la rencontre de ceux qui s'entre-choquant, rendent la prononciation dure et désagréable. 1.° *C'est de Dieu que* nous *tenons le pain dont* nous nous *nourrissons.*

2.° *Il est visible qu'étant nouvelles comme* elles sont, elles sont *des preuves sensibles de la nouveauté des hommes.*

3.° *Ayant perdu son père et sa mère au berceau, on l'avoit confiée à une tante qu'elle* avoit, *qui* avoit *un fort grand mérite.*

4.° *Il ne faut donner sa confiance* qu'à quelqu'un qu'on connoît *bien.*

5.° *Vous savez* que quoique *l'on soit riche, on n'en est pas plus heureux.*

6.° *Ce sont des choses qui*, bien que presque *semblables, ne laissent pas d'être dignes du témoignage de l'histoire.*

7.° *Dans les aumônes que l'on fait, il faut avoir égard à la pudeur de ceux* qui *demandent,* qui *les trahit quelquefois*, et qui *découvre leur naissance malgré eux.*

8.° *M. l'abbé Dubos prétend* qu'*elles jouoient, et* que *ce n'étoit* que *dans certain cas* que *la déclamation exigeoit des poumons plus robustes* que *ne le sont ordinairement ceux des femmes*, qu'*elles en étoient dispensées.*

9.° *Je vous prie* de *demander* des *nouvelles* des *dégâts* de *la grêle.*

Il étoit facile d'éviter ces mauvaises consonnances, en disant : 1.° *C'est de Dieu que nous tenons le pain que nous mangeons.*

2. *La nouveauté de ces choses est une preuve sensible de la nouveauté du monde.*

3.° *Ayant perdu son père et sa mère au berceau, on l'avoit confiée à une tante d'un fort grand mérite.*

4.° *Il ne faut donner sa confiance qu'à celui que l'on connoît bien.*

5.° *Vous savez que pour être riche, on n'en est pas plus heureux.*

6.° *Ce sont des choses qui, pour être presque semblables, ne laissent pas de mériter une place dans l'histoire.*

7.° *Dans les aumônes que l'on fait, il faut avoir égard à la pudeur de ceux qui demandent; elle les trahit quelquefois, et découvre leur naissance malgré eux.*

8.° *M. l'abbé Dubos prétend qu'elles jouoient, et qu'elles n'en étoient dispensées que dans certains cas où la déclamation exigeoit des poumons plus robustes que ne le sont ordinairement ceux des femmes.*

9.° *Demandez, je vous prie, quels dégâts la grêle a causés.*

Rime, répétition du même mot.

XV. La rime est vicieuse en prose. *Les eaux* jaillissantes *sont plus vives et plus réjouissantes que les tranquilles et les* dormantes. Dites : *les eaux qui jaillissent sont plus vives et plus agréables que celles qui sont tranquilles et dormantes.*

On ne sait pas ce que c'est que l'esprit, *et quel en est le* prix. Dites : *on ne sait ni ce que c'est que l'esprit, ni combien il est estimable.*

Elles ne sont vraiment estimables, *qu'autant qu'elles contribuent à nous rendre* équitables. Dites : *elles ne sont vraiment dignes d'estime*, etc.

Sur la scène tragique, *on désapprouve les traits* épigrammatiques, *et l'on osera les introduire dans la chaire* évangélique. Je dirois : *on désapprouve les traits épigrammatiques dans la tragédie, et l'on osera les introduire dans la chaire où l'on prêche l'Evangile.*

XVI. Il ne faut point sans nécessité répéter le même mot.

On trouvera que ce sont des gens de qui *tout le discernement est borné aux paroles, et* qui *sont incapables de connoître la bonté des choses; ou s'ils la connoissent,* qui *ne sont pas bien aises de la sentir dans les ouvrages des autres, et* qui *se rabattent sur les paroles, pour se consoler de l'approbation* qu'*ils n'osent donner aux choses.*

Tous ces *qui* rendent la diction lâche, et font ici un mauvais effet. J'aurois dit : *on trouvera que ce sont des gens dont tout le discernement est borné aux paroles; incapables de connoître la bonté des choses, ou fâchés de la sentir dans les ouvrages des autres, ils se rabattent sur les mots, pour se consoler de l'approbation qu'ils n'osent refuser aux choses.*

XVII. C'est encore une négligence de répéter sans nécessité le même mot, sous différentes significations. *Séleucus voyant les gens de pied d'Antigone dégarnis de leur cavalerie, fit mine de vouloir les attaquer, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, pour les effrayer et leur donner le temps de quitter le* parti *d'Antigone, et de passer dans le sien; et c'est en effet le* parti *qu'ils prirent. La plus grande* partie *de cette infanterie se détacha, et vint se rendre volontairement à lui.* Le mot *parti* qui se trouve ici répété trois fois, et qui a differentes significations, est une négligence. Ainsi au lieu de : *et c'est en effet le parti qu'ils*

prirent, etc. j'aurois dit : *la chose lui réussi comme il le souhaitoit : presque toute cette infanterie se détacha, et vint se rendre volontairement à Séleucus.*

Des équivoques.

Soit que l'on parle, soit qu'on écrive, il faut éviter les équivoques. Exemples :

Je regarde votre amitié comme le plus grand des avantages *que vous puissiez me faire.*

Le plus grand des plaisirs *que vous puissiez faire, c'est de m'écrire souvent.*

Ces sortes de phrases sont équivoques à la prononciation; il semble qu'on dise : *je regarde votre amitié comme le plus grand* désavantage, *etc. Le plus grand* déplaisir, *etc.*

Dites : *je regarde votre amitié comme un des plus grands avantages*, ou *comme le plus grand avantage que*, etc. *Un des plus grands plaisirs*, ou *le plus grand plaisir que*, etc.

Du Pléonasme.

Le pléonasme consiste dans l'emploi d'un mot superflu, qui n'ajoute rien au sens, et ne signifie que ce qui a déjà été exprimé par un autre mot. Voici des exemples de ce défaut. *Les conquêtes d'Alexandre donnèrent lieu à ses capitaines de* s'entr'*égorger* les uns les autres.

Le mot *entre*, dans *s'entr'égorger*, renferme essentiellement *l'un l'autre.*

Villius et Sulpicius eurent un entretien avec son ministre, qui *se termina à des plaintes* réciproques de part et d'autre. Les mots de *part et d'autre* sont inutiles.

Thoas représenta au roi Antiochus qu'il n'avoit seulement qu'à *se montrer pour se rendre maître*

du pays. Comme *ne que* signifie *seulement*, ce dernier mot est inutile.

Une espèce de coffre propre à y *mettre des vases d'or*. Y est ici superflu.

Cette lettre est remplie de beaucoup *de civilités*. *Beaucoup* est ici inutile.

Pléonasme autorisé.

Le pléonasme n'est plus un défaut, quand il est autorisé par l'usage, quand il restreint ou étend l'idée déjà exprimée, quand il y donne plus de force ou qu'il y joint quelqu'autre idée accessoire. C'est ainsi qu'on dit: *je l'ai vu de mes yeux*. *Je l'ai entendu de mes propres oreilles*.

Ces mots ajoutés *de mes yeux*, *de mes propres oreilles*, donnent plus d'énergie à la phrase et servent à confirmer ce que l'on avance. Ce n'est point par hasard que l'on a vu et entendu, mais d'une manière positive, et avec une attention spéciale.

Il en est de même des phrases suivantes, où les mots que l'on ajoute et qui pourroient d'abord paroître inutiles, servent de complément à l'idée de celui qui parle, et obligent ceux qui l'écoutent à entrer dans son intention, et à fixer leur esprit sur la même pensée.

Voler en l'air. *La flamme monte en haut*. *Je lui ai dit à lui-même*.

Louis XII, le bon roi Louis XII mérita le glorieux surnom de père du peuple.

Et que m'a *fait* à moi *cette Troie où je cours !*

Des Termes mal assortis.

Il ne suffit pas d'employer des termes françois; il faut que l'union de ces termes forme un sens raisonnable, et qu'elle soit autorisée par l'usage.

Adjectifs mal assortis au Substantif.

Le principe d'exclure les femmes de la succession au trône, étoit adopté en France depuis un temps immémorial, et avoit acquis toute l'authenticité de la loi la plus expressive ; dites : *la plus expresse*, c'est-à-dire, la plus *formelle. Expressive* signifie qui exprime fortement ce qu'on veut dire.

Substantif mal assorti au Verbe.

Je ne dois pas craindre de sortir de l'honneur *de son souvenir*. Le mot *l'honneur* ne s'accommode pas avec *sortir* ; il falloit simplement, *sortir de son souvenir.*

La charité que nous devons avoir pour le salut de *tous les hommes*. On a de la charité pour une personne, et du zèle pour son salut ; il falloit : *le zèle.*

Rien ne peut diminuer l'estime et l'affection *que Sa Sainteté a pour votre mérite.* On a de l'estime pour le mérite de quelqu'un ; mais on a de l'affection pour la personne même.

Jésus-Christ, pour les convaincre par eux-mêmes qu'il étoit Dieu, les assura de la guérison intérieure de cet homme, par la guérison *extérieure qu'il lui* rendit. On dit bien, *rendre la santé*, *rendre la vie*, *rendre l'embonpoint*, parce qu'on avoit la vie, la santé, l'embonpoint auparavant ; mais on ne dit point *rendre la guérison*, parce qu'on n'avoit point la guérison avant d'être malade.

Nous aimons mieux acquérir *des fluxions et des cathares*. On acquiert ce qui est avantageux, ce qu'on se propose comme une fin, *des richesses*, *de la gloire*, *de l'estime*. On dit aussi : *acquérir*

une terre, pour *l'acheter*; mais on ne dit point, *acquérir une maladie*. Dites : *gagner une maladie*, *la fièvre*, *une fluxion*, *un rhume*, etc.

Quoiqu'on dise, *gagner un procès*, *une bataille*, etc. l'usage n'autorise point à dire : *gagner un combat*, et l'Académie a approuvé la critique de Scudéri sur ce vers du Cid.

Le prince, pour essai de générosité,
Gagneroit des combats, *marchant à mon côté*.

Les perles ne vaudroient pas tant, *si le luxe et l'opinion n'*en relevoient *tous les jours le prix*. Dites : *n'en augmentoient*, etc. *Relever le prix*, ne se dit qu'au figuré. *La modestie* relève le prix *de ses autres vertus*.

Après cette sanglante exécution, *les autres enfants de Jacob vinrent dans la ville*, *et en* remportèrent le butin. Dites : *en emportèrent*. *On remporte* la victoire ; on *emporte* le butin.

Jésus-Christ, *pour les* rassurer *encore davantage de la vérité de sa résurrection*, *leur demanda s'ils n'avoient rien à manger*. On dit : *assurer d'une vérité*; mais on ne sauroit dire, *rassurer d'une vérité*, parce que *rassurer* signifie, non *assurer de nouveau*, mais *affermir*; comme *rassurer les esprits*; *rassurer d'une alarme*, etc.

Vous élève en un rang *qui n'étoit dû qu'à moi*. CORN.

Il faut, *élever à un rang*. On dira bien : *élever en honneur*, *en dignité*, parce qu'il n'y a rien entre *en* et le substantif ; mais on doit dire : *élever à une haute dignité*, *à un grand honneur*.

Ne vous élevez *point de vos bonnes œuvres*. Dites : *ne vous glorifiez point*, etc.

Il éleva les yeux vers *le ciel*. Dites : *leva les yeux au ciel*.

Le bon larron entra dans le ciel après une courte pénitence : un instant fut assez long pour l'affranchir *entièrement* du poids *de ses péchés.* On dit : *affranchir du joug*, et *décharger* d'un fardeau, d'un poids.

Les femmes sont naturellement plus timides, plus crédules que les hommes ; il faut plus de temps pour effacer *entièrement de leur esprit et de leur cœur* les semences *de la vertu.* On *étouffe* une semence, on ne *l'efface point.* Dites : pour étouffer *entièrement* dans *leur esprit et* dans *leur cœur* les semences *de la vertu.*

J'ai cru qu'il étoit bon de consulter de nouveau celui dont je vous ai mandé les remarques. On dit *mander des nouvelles, et envoyer des remarques.*

Camille étoit dans un déplaisir si extrême, *qu'elle pleuroit sans cesse. Extrême* a la force du superlatif ; ainsi, comme on ne dit point *si très-beau*, on ne sauroit non plus dire *si extrême.*

Cette perte leur est d'autant plus sensible, qu'elle leur cause une douleur *qu'il est impossible aux hommes* de consoler. On *console* une personne, et l'on *appaise*, on *calme* la douleur.

Il ne faut jamais faire rudesse *ni incivilité à personne.* On ne dit point *faire rudesse.*

Ceux qui reçoivent une belle lettre d'amitié se font honneur en la montrant ; ceux qui reçoivent une lettre d'amour se feroient honte *en la publiant.* Quoiqu'on dise, *se faire honneur*, on ne dit point, *se faire honte.*

La sévérité sied, ce me semble, très-bien à ceux qui ont l'autorité en main ; elle leur donne un certain air de fierté et de frayeur *qui les fait respecter. La frayeur* signifie *la crainte qu'on a*, et non pas *celle qu'on inspire.*

La vertu remplit de douces espérances ceux qui la possèdent ; elle les rend chéris *de Dieu.* Dites *elle les* rend chers *à Dieu. Rendre* ne se joint bien qu'à des adjectifs : *rendre illustre*, *aimable*, etc. mais on ne doit pas le joindre aux participes des verbes. Dites : *elle les rend chers à Dieu.*

On commença d'offrir *à Dieu* un culte *extérieur.* On ne dit pas, *offrir un culte.* On offre à Dieu de l'encens, des prières ; et on lui *rend le culte* qui lui est dû.

Un si grand exemple a *toujours* retenu *les personnes sages* de s'engager *par eux-mêmes au ministère des saints autels. A retenu de s'engager* n'est pas correct ; dites : *a empêché de s'engager*, etc.

Horace versa des fleurs *sur le tombeau de Mécène. Versa* ne se dit que des choses liquides ; il falloit *répandit*, qui se dit des choses liquides, comme de celles qui ne le sont pas.

*Comme un écrivain assuré du succès de son livre n'*est point éclairé par la crainte *du jugement des hommes, il est sujet à se laisser éblouir par la première lueur de raison et de vérité.* Dites : n'est point retenu par la crainte, etc. *La crainte* n'est pas une *lumière*; ainsi elle ne sauroit *éclairer.*

On lit avec plaisir un livre où le bon sens, *l'érudition utile et la véritable politesse* brillent *de toutes parts.* Le verbe *briller* ne sauroit convenir au *bon sens* : c'est l'esprit, ce n'est pas le bon sens qui brille. Voilà pourquoi on dit souvent : *Il n'a point de brillant, mais il a beaucoup de bon sens.*

Nous ne finirions pas, si nous voulions rapporter toutes les fautes qu'on peut faire en alliant des mots qui ne sont pas faits les uns pour

les autres. On peut lire à ce sujet, le sentiment de l'Académie sur le Cid, les remarques de Vaugelas, le Dictionnaire Néologique, etc. C'est sur-tout du P. Bouhours que nous avons extrait ce qu'on vient de lire.

Des Métaphores.

La métaphore consiste à transporter la signification propre d'un mot à un autre qui ne lui convient, dit Du Marsais, qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit. Exemples : *Blesser l'honnêteté*, *ternir la gloire*, *noircir la réputation de quelqu'un ; une malice noire ; une campagne riante ; une pensée brillante*, etc. Rien n'embellit tant le discours que le bon usage des métaphores ; mais comme le génie de notre langue aime ce qui est aisé et naturel, il faut que la métaphore ne soit pas trop recherchée. On doit sur-tout, dans l'usage des expressions métaphoriques, faire attention à ce précepte de Quintilien.

« Il doit y avoir dans les expressions métaphoriques, comme dans les tableaux, une » espèce d'unité ; de sorte que les mots différents dont elles sont composées, aient de la » convenance entr'eux, et soient faits en quelque façon l'un pour l'autre. Rien n'est plus » irrégulier que de joindre ensemble des termes » qui donnent à l'esprit des idées ou diverses » ou contraires ; comme, *tempête* et *ruine*, *naufrage* et *incendie*. »

Suivant cette règle, fondée sur la raison et sur l'usage, les phrases suivantes ne valent rien.

L'Eglise avoit besoin d'un secours semblable, étant comme assiégée *au dehors par un* déluge *d'hérésies ;* il falloit : *inondée.*

Prends ta foudre, *Louis, et va comme un* lion. MALH.

Ces deux métaphores ne peuvent s'allier ; le lion n'a rien de commun avec la foudre, c'est l'aigle qui la porte, et Jupiter qui la lance.

On diroit mal d'un orateur : *c'est un torrent qui* s'allume ; dites : *qui* entraîne.

Malgré des feux *si beaux, qui* rompent *ma colère.* CORN.

L'auteur, dit l'Académie, passe mal d'une métaphore à une autre ; et ce verbe *rompre* ne s'accommode pas avec *feux.*

Et déjà les zéphirs de leurs chaudes haleines,
Ont fondu *l'écorce des eaux.* ROUSSEAU.

L'idée de *fondre* ne s'allie point avec celle d'*écorce* ; on perce l'écorce, on fond la glace ou le métal.

Un trouble assez cruel, m'agite et me dévore,
Sans que des pleurs *si chers me* déchirent *encore.*

Le propre des pleurs n'est pas de *déchirer* ; mais d'attendrir, d'exciter la compassion.

Mon père, sourd à mes larmes, rejeta ma demande. On dit : *sourd aux plaintes ; aux prières, aux vœux* ; mais on ne peut pas dire : *sourd aux larmes.* On voit les larmes, on ne les entend pas.

Métaphores trop multipliées.

M. de Voltaire, sur ces vers de Corneille, dans Polieucte,

Sa faveur me couronne entrant dans la carrière,
Du premier coup de vent, il me conduit au port,
Et sortant du baptême il m'envoie à la mort.

fait la remarque suivante. Observez que voilà trois vers qui disent tous la même chose ; c'est

une carrière, c'est un port, c'est la mort. Cette superfluité fait quelquefois languir une idée; une seule image la fortifieroit. Une seule métaphore se présente naturellement à un esprit rempli de son objet; mais deux ou trois métaphores accumulées sentent le rhéteur. Que diroit-on d'un homme, qui rentrant dans sa patrie, diroit: *je rentre dans mon nid; j'arrive au port à pleines voiles; je reviens à bride abattue.* C'est une règle de la vraie éloquence, qu'une seule métaphore convient à la passion. Toute métaphore doit être une image qu'on puisse peindre. Il faut en ce cas être précis, et se souvenir de ces vers de Despréaux.

Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant,
L'esprit rassasié le rejette à l'instant.
Qui ne sait se borner, ne sut jamais écrire.

Les Métaphores ne doivent avoir rien de bas, elles doivent être naturelles.

Les métaphores sont défectueuses quand elles sont tirées de sujets bas ou grossiers. *Le déluge universel fut la* lessive *du genre humain.*

Cette métaphore de Tertulien s'éloigne tout-à-fait du bon goût; l'idée en est d'autant plus basse, que le sujet auquel on l'applique est plus grand et plus sérieux.

Une métaphore ne sauroit non plus satisfaire les gens de goût quand elle est forcée, et que le rapport n'en est point assez naturel, ni la comparaison assez sensible. *Le sage est toujours le même, et quoique la nature l'ait formé* dans le moule de son inconstance, *il se rend immuable par la force de sa raison.*

Les hommes sont des lampes *que le temps* allume, *et qu'*un souffle de vent *peut* éteindre.

Nos corps sont des flambeaux allumés *dont* le vent de notre respiration fait fondre *peu à peu* la cire, *en attendant que* celui de notre dernier soupir en éteigne la clarté.

On mangeroit moins si les viandes n'étoient précédées d'un fumet ravissant, *que le nez* dévore; *si elles ne venoient* armées de pointes de citrons et d'oranges fortifiées de l'acrimonie du sel, et du feu de l'épicerie.

*Tout cela n'a fait qu'*accroître mes flammes, *et exciter dans mon cœur* un plus grand incendie, et un plus vaste embrasement d'amour *pour cet éminentissime cardinal.*

Toutes ces métaphores sont d'une affectation trop ridicule pour qu'il soit nécessaire de s'appesantir sur leurs défauts.

Autres Métaphores vicieuses.

Ane autre sorte de métaphores qu'il faut éviter, c'est d'appliquer aux vérités de la religion les noms profanes que l'antiquité païenne a donnés à ses fausses divinités. Comment, par exemple, approuver Sannazar d'avoir rempli un poème chrétien de *Dryades* et de *Néréides*; d'avoir introduit *Protée* prédisant le mystère de l'Incarnation? Comment excuser Buchanan qui, pour nous dépeindre les tourments des damnés, ne parle que des *Mânes*, des *Euménides*, de *Cerbère* et de *Tantale*? Comment justifier l'Ariote, qui fait jurer le vrai Dieu *par l'eau du Styx*, qui fait faire à l'archange Gabriel l'office de *Mercure*, et l'envoie, de la part de Dieu, chercher le *Silence* dans la maison du *Sommeil*? Comment supporter enfin que le Tasse, dans sa *Jérusalem délivrée*, ait mêlé Pluton et Alecton avec S. Michel et l'archange

Gabriel ? On ne doit, dit le P. Bouhours, employer dans un sermon, dans un discours chrétien, des pensées qui ne peuvent avoir qu'un sens païen, telles que seroient celles-ci : *la Fortune se plaît à renverser ceux qu'elle a élevés ; la Fortune renverse souvent les grands de la terre.* Au lieu de *la Fortune*, qui est une divinité païenne, dites : *la Providence.*

En un mot, il faut que le style convienne au sujet : l'éloquence de la chaire doit sur-tout repousser tout ornement qui ne convient pas à la divinité de son but et à la sévérité de sa morale ; et telle métaphore qu'on pourroit admettre dans un genre d'ouvrage, seroit très-déplacée dans un autre.

Bon usage des Métaphores.

Les expressions métaphoriques font un très-bel effet quand elles sont bien employées.

Le lecteur qui cherche des faits, ne trouvant que des paroles, sent mourir à chaque pas son attention, *et perd de vue le fil des évènements.* Ces mots, *sent mourir*, etc. expriment vivement le dégoût d'un lecteur qui s'ennuie.

Déjà prenoit l'essor *pour se sauver dans les montagnes* cet aigle *dont le* vol hardi *avoit d'abord effrayé nos provinces.* Fléchier. Dans cette métaphore, ou plutôt dans cette suite de métaphores aussi justes que brillantes, l'orateur désigne la retraite prochaine des Allemands. On sait que les armes de l'Empire sont un aigle.

*Souvenez-vous du commencement et des suites de la guerre qui, n'étant d'abord qu'*une étincelle, embrase *aujourd'hui toute l'Europe.* Fléchier.

Ces expressions figurées réveillent l'attention, et donnent une nouvelle force à la pensée.

Cet homme s'endort dans le repos d'une longue oisiveté : *le crédit qu'il a dans le monde le flatte et l'éblouit.* Ces mots *s'endort*, etc. caractérisent parfaitement l'indolence d'un homme content de sa fortune.

L'Angleterre a tant changé qu'elle ne sait plus *elle-même à quoi s'en tenir*, *et* plus agitée *en sa terre et dans ses ports même que l'Océan qui l'environne*, elle se voit inondée par l'effroyable débordement *de mille sectes bizarres.* Bossuet.

Lorsque nous sommes accusés injustement, nous avons de la peine à nous modérer. notre cœur se soulève *contre l'extravagance et la malice de ceux qui ne rendent pas justice à notre mérite et à notre vertu.* Qu'on dise : *le cœur* se soulève *quand on avale une médecine*, cette expression n'a rien d'élégant ; mais une expression simple et triviale dans le propre, devient souvent noble et élégante dans le figuré.

Les soins continuels appesantissent *l'esprit, et lui ôtent sa vivacité ; la colère* l'obscurcit et l'enveloppe *d'épaisses ténèbres.*

Il y a cent ans qu'on ne parloit point de certaines familles : le ciel tout d'un coup s'ouvre *en leur faveur ; les biens, les honneurs* fondent *sur elles à plusieurs reprises ; elles* nagent *dans la prospérité.* Ces expressions peignent vivement l'élévation des familles qui deviennent illustres par l'éclat des richesses et des dignités.

Des longues Phrases et des longues Périodes.

Les phrases et les périodes, quand elles sont trop longues, fatiguent l'attention des lecteurs ou des auditeurs, et rendent le discours em-

barrassé, obscur, équivoque. Ces défauts se trouvent sur-tout dans les phrases où les expressions incidentes sont mal placées, et forment de longues parenthèses qui suspendent trop le sens.

Pour obvier aux dissensions que la jalousie auroit pu faire naître entre les patriciens et les plébéiens, à cause que ces derniers étoient exclus par leur état de toute charge honorable, tant militaire que civile et sacerdotale, toutes ces grandes charges étant, par la constitution du nouvel empire, attachées à la noblesse, *Romulus établit le droit de patronage, et régla les devoirs mutuels des patrons et des clients.*

Les phrases incidentes, *à cause que*, etc. *toutes ces grandes charges*, etc. fatiguent l'attention, et rendent le discours embarrassé.

Pour éviter ce défaut, j'aurois dit :

Le plébéien étoit exclu par son état de toutes les charges honorables, soit militaires, soit civiles, soit sacerdotales; et par la constitution du nouvel empire, la noblesse pouvoit seule les posséder : ainsi pour obvier aux dissensions que la jalousie auroit pu faire naître entre les patriciens et les plébéiens, Romulus établit le droit de patronage, et régla les devoirs mutuels des patrons et des clients.

Hiéron ne s'appliqua, pendant ce long intervalle de paix, qu'à rendre ses sujets heureux, et à réparer les maux que l'injuste gouvernement d'Agathocle, qui l'avoit précédé de quelques années, et les discordes intestines qui en furent la suite, leur avoient causés : digne occupation d'un roi.

Les mots *leur avoient causés* étant trop courts, la phrase n'a plus d'harmonie. D'ailleurs ceux-ci, *digne occupation d'un roi*, sont trop éloignés des verbes auxquels ils ont rapport.

J'aurois dit : *l'injuste gouvernement d'Agathocle*,

de, qui avoit précédé Hiéron de quelques années, et les discordes intestines qui en furent la suite, avoient causé de grands maux à Syracuse; Hiéron, pendant ce long intervalle de paix, s'appliqua uniquement à les réparer, et à rendre ses sujets heureux : digne occupation d'un roi !

Au lieu de : *c'est ce qui me fait conclure que les troubles et les révolutions de Syracuse arrivoient moins par la légèreté du peuple, que par la faute de ceux* qui *le gouvernoient*, à qui *manquoit l'art de manier les esprits et de gagner les cœurs* qui *est proprement la science des rois, et de tous ceux qui commandent.*

Je dirois : *c'est ce qui me fait conclure que les troubles et les révolutions de Syracuse arrivoient moins par la légèreté du peuple, que par la faute de ceux qui le gouvernoient; ils n'avoient point, ce qui fait proprement la science des rois et de tous ceux qui commandent, l'art de manier les esprits, et de gagner les cœurs.*

Manières de parler basses.

Il faut éviter les locutions basses ; notre langue ne peut les souffrir, sur-tout dans les discours graves et sérieux.

Grand Dieu, vous étiez à nos trousses, *comme un maître qui poursuivoit ses esclaves.* Cette phrase, *vous étiez à nos trousses*, ne convient pas à la majesté divine.

Ayant mis toute son adresse à lui tirer les vers du nez, *il ne put jamais* tirer *de lui que des réponses générales.* Cette expression, *tirer les vers du nez*, se trouve dans la préface de l'histoire d'un concile ; à peine seroit-elle supportable dans une pièce comique.

Tordre le nez *à la poétique d'Aristote. Le*

prince des poètes italiens avoit la langue bien pendue. *La disposition du prince leur* met la puce à l'oreille. *Nous touchons la victoire* du bout du doigt. *Faire* le dégoûté, etc. Toutes ces expressions doivent être bannies d'un discours grave et sérieux. BOUHOURS.

Pointes ou *jeux de mots.*

Les jeux de mots peuvent, tout au plus, être tolérés dans la familiarité de la conversation. Ainsi gardons-nous d'imiter ce prédicateur qui, faisant l'éloge d'un Saint de l'ordre des Récollets, dit que son Saint avoit été *un parfait Récollet, un parfait recueilli, un parfait recueillant.* N'imitons pas non plus les phrases suivantes: *les hommes aiment la vérité* luisante, *et haïssent la vérité* cuisante.

Le Père Bourdaloue étoit le roi *des prédicateurs, et le prédicateur des* rois.

Il faut être plus accommodant, *si l'on veut être mieux* accommodé.

Toutes ces pointes sont ridicules, et elles ne peuvent plaire qu'à ceux qui ignorent l'art de s'exprimer solidement et avec justesse.

De l'Antithèse.

L'antithèse consiste à opposer des pensées les unes aux autres, pour leur donner plus d'éclat. C'est une des figures qui plaît le plus dans les ouvrages d'esprit, pourvu qu'elle soit amenée naturellement et qu'on en use avec sobriété.

La jeunesse vit d'espérance, la vieillesse vit de souvenir.

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre. CORNEILLE.
Ai-je assez de vertu pour lui trouver des crimes! CRÉB.
Je t'aimois inconstant, qu'eussé-je fait fidèle! RACINE.

Dans tous ces exemples, l'antithèse est ce qu'elle doit être ; elle n'a rien de forcé, et rend d'une manière plus vive et plus saillante la pensée de l'auteur.

Mais qui pourroit s'empêcher de condamner l'affectation puérile de ce vers de Racine, où Pyrrus oppose l'amour dont il brûle pour Andromaque aux feux dont il embrasa Troie :

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

Quoiqu'on ait beaucoup vanté les vers suivants de Voltaire, l'antithèse s'y présente avec une affectation et une recherche qui ne nous semble pas convenable au ton de l'épopée.

Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire,
Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

Il en est de même de la phrase suivante.

C'est une loi qui n'est pas écrite *par les hommes, mais qui est* née *avec tous les hommes ; qui n'est pas* peinte *au dehors, mais qui est* empreinte *au dedans de nous ; que nous avons plutôt* reconnue *que* lue, *plutôt* comprise *qu'*apprise ; *plutôt* conçue *en nous-mêmes, que* reçue *des autres.*

Dans cette phrase de *Le Maître*, imitée de Cicéron, le jeu de mots me paroît trop continu, pour qu'il puisse plaire aux gens de bon goût. Notre langue n'affecte pas, comme la latine, ces termes qui font une espèce d'opposition et de jeu par le son ou par la cadence.

L'antithèse, pour ne pas dégénérer en pointe, doit opposer les pensées et non les mots. L'usage, on ne peut trop le répéter, doit en être modéré. Elle convient sur-tout aux oraisons funèbres, aux panégyriques, à tous les discours d'apparat. *La reine étoit humble sans bassesse, simple sans*

superstition, exacte sans scrupule, sublime sans présomption. Fléchier.

Les hommes parlent tous les jours, sur le néant des choses humaines, le langage de la foi et de la vérité, et ils n'en suivent pas moins les voies de la vanité et du mensonge; nous disons sans cesse que le monde n'est rien, et nous ne vivons que pour le monde. Sages seulement dans les discours, insensés dans les œuvres; philosophes dans l'inutilité des conversations, peuple dans tout le cours de notre conduite; toujours éloquents à décrier le monde, toujours plus vifs à l'aimer; nous fléchissons le genou avec la multitude devant l'idole que nous venons de fouler aux pieds, et à nos mépris succèdent bientôt de nouveaux hommages. Massillon. Oraison funèbre de Conti.

REMARQUES DÉTACHÉES,

Extraites de Vaugelas, Bouhours, Ménage, Corneille, Andry, de Bois-Regard, des Observations de l'Académie sur Vaugelas, et du Dictionnaire de l'Académie, édition de 1762.

Académie, Académicien, Académiste.

Académie, lieu où l'on apprend les sciences, celui où l'on enseigne à monter à cheval, etc. Lieu où l'on donne publiquement à jouer, etc. Compagnie de personnes qui se réunissent pour s'occuper de belles-lettres, de sciences ou de beaux-arts.

On nomme *académicien* celui qui est d'une société littéraire ou savante, et *académiste* celui

qui est d'une académie où l'on enseigne les exercices du corps.

Achever de se peindre, s'achever de peindre.

Il s'achève de peindre, se dit d'un homme qui achève de se ruiner de biens, de santé, etc. d'un homme qui, après avoir beaucoup bu, recommence à boire. On dit aussi d'un homme à qui il arrive un nouveau malheur : *voilà qui l'achève de peindre. Achever de se peindre*, c'est achever de faire son portrait.

Achevé.

Achevé, en parlant des choses, signifie *parfait, sans défaut. Un ouvrage* achevé ; *une beauté* achevée. Mais en parlant des personnes, il se prend en bonne ou en mauvaise part. *Un auteur* achevé, c'est un auteur sans défauts. *Un fou* achevé, c'est un grand fou.

Avoir coutume, avoir accoutumé, s'accoutumer, accoutumer, être accoutumé.

Avoir coutume, avoir accoutumé (solere, es) prennent *de. Les rossignols* ont coutume de *chanter au mois de Mai. Il y a des terres qui* ont accoutumé de *rapporter deux fois l'an.*

Accoutumer, s'accoutumer, être accoutumé, prennent *à. Il faut* accoutumer *les enfants* à *faire le bien plutôt par leur propre inclination que par la crainte. Il* est accoutumé *au froid et au chaud.*

Faire accroire, en faire accroire, s'en faire accroire.

Faire accroire, c'est dire quelque chose à dessein de tromper ; faire croire ce qui n'est pas. *Vous faites accroire à une infinité de gens que ces points ne sont pas essentiels à la foi.* PASCAL.

En faire accroire, c'est tromper. *La plupart des valets* en font bien accroire à *leurs maîtres.*

S'en faire accroire, c'est s'enorgueillir, présumer de soi-même. *Les favoris des princes sont sujets* à s'en faire accroire.

Dans Destouches, Lisimon dit en parlant du Glorieux :

Et s'il reste entiché d'un peu de vaine gloire,
Avec tant de mérite on peut s'en faire accroire.

Aider quelqu'un, aider à quelqu'un.

Aider à quelqu'un, n'est proprement d'usage que pour *secourir un homme trop chargé.* Aidez *un peu* à ce *pauvre homme.*

Aider, régit *à*, quand il doit suivre un infinitif ou un nom de choses. *Les petites rentes* aident à *vivre. Un peu de vin pur, après le repas*, aide à *la digestion.*

Aider à la lettre, proverbe, suppléer à ce qui n'est pas exprimé, ajouter quelque chose à un conte, à un récit, pour le rendre plus agréable.

Dans les autres cas, *aider* demande le régime simple de la personne, et le nom de la chose dont on parle est précédé de la préposition *de. Il faut* aider *les pauvres* de *ses biens*, de *son crédit*, etc.

On dit aussi *s'aider de quelque chose*, pour *s'en servir. Ce cavalier* s'aide *aussi bien* de la plume *que* de l'épée.

Se donner des airs, prendre des airs de savant, de bel esprit.

Affecter de passer pour savant, pour bel esprit, quoiqu'on ne le soit pas. *Prendre des airs, se donner des airs*, vouloir se distinguer par des manières plus recherchées. *Prendre l'air*, être dans un lieu où l'on respire un air plus pur.

Aller, venir.

Quelqu'un qui est à Paris, dira : *le courier* alla *de Paris à Rome en dix jours. Mon frère* vint *de Rome à Paris en douze jours*, parce qu'*aller*, c'est partir du lieu où est celui qui parle. *Venir*, c'est partir d'un lieu pour se rendre auprès de celui qui parle.

C'est dans le même sens que rencontrant un ami à la promenade, on lui dit : *je vous prie de* venir *demain dîner chez moi.*

Si cependant la personne qui invite ne devoit pas manger chez elle, je crois qu'elle pourroit dire : *je vous prie d'*aller *demain dîner chez moi.*

On dit aussi : *je partirai demain pour Rouen, voulez-vous y* venir *avec moi ?*

Aller et venir s'emploient quelquefois par élégance avec un infinitif. *Si votre père* alloit *apprendre cette nouvelle*, etc. *Si votre mère* venoit *à savoir cela*. C'est comme s'il y avoit simplement : *si votre père* apprenoit, *si votre mère* savoit cela.

L'indicatif présent et imparfait d'*aller*, suivi d'un infinitif, marque qu'on est ou qu'on étoit sur le point de faire une chose. *Je* vais *partir*, *il* va *sortir*. *Nous* allions *partir*, *vous* alliez *sortir*, etc.

Je viens, avec un infinitif sans *de*, marque le motif de la venue. Je viens, je venois *vous chercher*, c'est-à-dire, *pour vous chercher*.

Au contraire, *je viens de chanter*, *je venois de rentrer*, désignent une action nouvellement passée.

Faire l'amitié, faire des amitiés.

Faites-moi l'amitié *de remettre ce livre à mon fils*, c'est-à-dire, faites-moi le plaisir. *Il m'a* fait *mille* amitiés, c'est-à-dire, mille caresses, mille civilités.

Apparoître, paroître.

Apparoître ne se dit que des substances spirituelles. *Le Seigneur* apparut *à Moïse*. *Les spectres n'*apparoissent *que la nuit*.

Paroître se dit de tout ce qui tombe sous la vue. *Les ennemis* paroissent. *Il a* paru *une comète*.

Disparoître répond également à ces deux verbes. *L'ange a* disparu. *La comète* disparoîtra *bientôt*.

Barbarisme.

Le mot *barbarisme* vient de ce que les Grecs et les Romains appeloient *barbares*, c'est-à-dire étrangers, les autres peuples.

Le barbarisme consiste, 1.° à introduire dans une langue des mots inusités, comme : un visage *rébarbaratif*, pour *rébarbatif*; nous *riâmes*, pour nous *rîmes*; *aigledon* pour *édredon*, duvet de certains oiseaux du nord; la *crudélité*, pour la *cruauté*; *écharpe*, pour *écharde*, éclat de bois qu'on s'enfonce dans la peau.

2.° A prendre un mot de la langue dans un sens différent de celui qui lui est assigné par

le bon usage. *Il a pour moi* des boyaux *de père*, pour *des entrailles de père*. *Je* suis chaud, pour *j'ai chaud*; *mon habit est trop* équitable, au lieu de *trop juste*. *Son commerce est* conséquent, pour *considérable*.

Il y a, dit Voltaire, deux sortes de barbarismes, celui des mots, et celui des phrases. *Egaliser les fortunes*, pour *égaler les fortunes*; *au parfait*, au lieu de *parfaitement*; *éduquer*, pour *donner de l'éducation*, *élever*; voilà des barbarismes de mots. *Je crois* de *bien faire*, au lieu de *je crois bien faire*; *encenser aux Dieux*, pour *encenser les Dieux*; *je vous aime tout ce qu'on peut aimer*; voilà des barbarismes de phrases.

Solécisme.

Le solécisme viole les règles de la syntaxe, 1.° en employant au singulier des mots qui n'ont d'usage qu'au pluriel, et réciproquement: *S. Louis est* l'ancètre *de Henri IV*, pour *un des ancêtres*. *Offrons à Dieu* notre vœu et nos encens, au lieu de *nos vœux et notre encens*.

2.° En terminant un mot autrement que l'usage ne le prescrit. *Ciel* et *œil* font, au pluriel, *cieux* et *yeux*. Il faut cependant dire: *des ciels de lit*, *les ciels d'un tableau*; *des œils de bœuf*, terme d'architecture.

3.° En employant *être* pour *avoir*, ou *avoir* pour *être*. *Il* a *entré dans le jardin*, au lieu de: *il* est *entré*.

4.° En donnant à un mot un autre genre que le sien. J. J. Rousseau a dit: *leurs pleurs sont* bonnes; il faut, *sont bons*.

Le ciel dans tous leurs pleurs *ne m'entend point nommer.*
RACINE.

D'autres auteurs ont employé *ivoire* au féminin, quoique ce mot soit masculin.

L'ivoire *trop hâté rompt deux fois sur sa tête.* BOIL.

5.° En donnant à un verbe un autre régime que celui que lui assigne l'usage. *Se rappeler de quelque chose*, au lieu de : *se rappeler quelque chose.*

Enfin, on peut regarder comme un solécisme toute violation des règles de la syntaxe.

Beaucoup.

Beaucoup, dans le sens de *plusieurs*, ne s'emploie seul que quand il est précédé d'un pronom personnel, ou du relatif *en*. On dit : *nous sommes beaucoup*, *il y en a beaucoup*. Mais on ne dira point : *beaucoup ont pensé*. Il faut : *beaucoup de gens*, *de personnes*, etc. *ont pensé.*

Beaucoup est précédé de la préposition *de*, quand il est après un adjectif. Nous disons : *il est beaucoup plus grand*, et *il est plus grand* de beaucoup.

Capitaine des gardes, *capitaine aux gardes.*

Un capitaine des gardes, étoit un officier des gardes du corps. *Un capitaine aux gardes*, étoit un officier aux gardes-françoises.

Au cas, *en cas.*

Quand il suit un *que*, l'on dit l'un et l'autre. *Au cas* ou en *cas qu'il meure*. Mais quand il doit suivre *de* et un substantif, il faut *en cas* : *en cas de mort*, *de mariage*, etc.

Il a du cœur, elle a du cœur, il ou *elle a le cœur bon, bien fait.*

Il a du cœur ou *c'est un homme de cœur*, signifie, il a du courage, c'est un homme courageux.

Elle a du cœur, c'est-à-dire, elle a des sentiments, et sait garder son rang.

Il ou *elle a le cœur bon, bien fait*, il a de la bonté, il *ou* elle est d'une humeur bienfaisante. *C'est une personne tout de cœur*, c'est une personne très-généreuse.

Commander quelqu'un, ou *à quelqu'un.*

Quand commander, en matière de guerre, signifie être en chef, dominer, faire marcher des troupes, dominer sur, il demande un régime simple. *M. de Turenne commandoit l'armée. Il commanda la flotte. Il commanda deux régiments, pour soutenir les fourrageurs. Cette hauteur commande la ville.*

Quand *commander* signifie ordonner, avoir empire sur quelqu'un, il régit *à. Dieu commande* à *la mer et* aux *vents. Avant de commander* aux *autres, il faut se commander à soi-même.*

Lorsque *commander* signifie donner charge de faire quelque chose, le nom de la chose est en régime simple, et celui de la personne prend *à. Il a commandé un habit* à *son tailleur.*

Comme, comment.

Comme a différentes significations.

1.° *Comme* signifie *ainsi que, de même que.*

> *Vous aurez le destin*
> *De ces fleurs si fraîches, si belles;*
> Comme *elles vous plaisez, vous passerez* comme *elles.*

2.° *Comme* signifie *quand*, *dans le temps que. Il arriva* comme *nous sortions de table.*

3.° *Comme* se dit pour *en quelque sorte. Un véritable ami est* comme *un autre soi-même.*

4.° Il a la signification de *presque. Il est* comme *insensé.*

5.° Il signifie aussi *en qualité de. Le pape peut être considéré ou* comme *chef de l'Église, ou* comme *prince temporel.*

6.° *Comme* signifie *parce que*, *ou que*. Comme *l'estime publique est l'objet qui fait produire de grandes choses, c'est aussi par de grandes choses qu'il faut l'obtenir, ou du moins la mériter.*

7.° *Comme*, signifiant *de quelle manière*, peut s'employer pour *comment. Je vous raconterai* comme *ou* comment *la chose s'est passée.*

Comme ne sauroit s'employer pour *comment*, quand on interroge. Comment *vous a-t-il reçu? Comme* ne vaudroit rien.

Comme s'emploie mal pour *que*. Voyez aussi... que, autant... que, page 254.

Mettre sa confiance, prendre confiance.

On dit bien : *mettre sa confiance en quelqu'un* ou *en quelque chose.*

L'Homme en sa *propre* force *a* mis sa confiance. J. B. Rouss.

On dit aussi : *prendre confiance en quelqu'un. Il prend confiance en lui.* Mais on ne dit point : *prendre confiance en quelque chose.*

Coup. Tout-à-coup, Tout-d'un-coup.

Tout-à-coup signifie *soudainement*, *en un moment. Il disparut* tout-à-coup. *Ce mal l'a pris* tout-à-coup.

Tout-d'un-coup signifie *tout d'une fois*, *en*

même temps. Personne ne devient scélérat tout-d'un-coup. *Il lui vint deux successions* tout-d'un-coup, c'est-à-dire, *en même temps.*

Tout-à-coup marque toujours que la chose se fait brusquement, et qu'il y a de la surprise ; ce que ne marque pas toujours *tout-d'un-coup.*

Crainte de, de crainte de, ou *que.*

Crainte de se dit bien avec un nom. *Crainte d'accidents, crainte de pis.* Mais s'il doit suivre un verbe ou *que*, il faut *de crainte.* De crainte *de tomber*, de crainte *qu'on ne vous trompe.*

On dit toujours, *de peur de.* De peur de *tomber*, de peur des *voleurs*, de peur qu'on *ne vous vole.*

Craint, fui, plaint, participes.

Ces participes ne sont pas usités au féminin avec le verbe *avoir.* On ne dit pas : *la mort que j'ai* crainte ; *la femme que j'ai* plainte ; *les occasions que j'ai* fuies. Dites : *la mort que j'ai appréhendée ; la femme dont j'ai plaint le sort ; les occasions que j'ai évitées.*

Délivrer.

Quand *délivrer* signifie *livrer*, il ne peut avoir deux régimes de personnes. On dit bien : *délivrer des marchandises à quelqu'un ;* mais on ne doit pas dire : *délivrer un prisonnier à quelqu'un.*

Depuis que.

On ne sauroit employer *depuis que* avec un passé défini. On dit bien : depuis que *je l'ai mené chez vous, je ne l'ai point vu.* Mais on ne dira point : *il nous arriva hier plusieurs accidents,*

depuis que *nous vous eûmes quittés*. Dites : *après que nous vous eûmes quittés*.

Désespérer, se désespérer.

Désespérer quelqu'un, c'est le jeter dans le désespoir, l'affliger au dernier point. *Il ne faut pas* désespérer *un homme. Cela me* désespère.

Se désespérer, se tourmenter, s'agiter avec beaucoup de douleur. *Il vient d'apprendre la mort de son fils, il* se désespère.

Désespérer de quelqu'un, c'est n'espérer pas qu'il se corrige.

Désespérer d'un malade, n'avoir pas d'espérance qu'il guérisse.

Dès que, dès là, dès là que.

Dès que marque le temps, et signifie *aussitôt que*.

Dès que *j'ai su l'affront, j'ai prévu la vengeance.*

Dès que se prend aussi pour *puisque. Il n'y a plus de dispute*, dès que *vous en tombez d'accord.*

Dès là et *dès là que*, marquent la cause, et signifient *par cela même. Lorsqu'un homme se laisse aller à l'oisiveté*, dès là *il est perdu*; c'est-à-dire, *par cela même. On est malheureux* dès là qu'*on croit l'être*. Ces manières de parler vieillissent, et ne sont plus que du style familier.

Dieu sait.

Quand on parle d'une chose future, *Dieu sait*, emporte une espèce d'affirmation. Dieu sait *si vous serez bien reçu. Dieu sait comme vous allez vous divertir*. Dans ce sens, il est familier.

Quand il suit un passé, *Dieu sait*, emporte une espèce de négation. Dieu sait *si j'ai commis*

ce crime; c'est-à-dire, *je n'ai point commis ce crime, et j'en prends Dieu à témoin.*

Echapper.

Echapper, quand il signifie *éviter*, a un régime simple. Echapper *le danger, la côte, la potence.*

Echapper de, signifie *se sauver de.* Echapper *d'un danger*, de *la prison. Il s'est* échappé des *prisons.* On dit familièrement réchapper d'une *maladie.*

Echapper à, signifie *n'être pas saisi, n'être pas apperçu. Le cerf a* échappé aux *chiens. Il y a des insectes si petits qu'ils* échappent à *la vue.*

Emplir, remplir.

Ces verbes signifient *rendre plein.* Ils se disent des choses matérielles; mais avec cette différence qu'*emplir* se dit communément des liquides. Emplissez *de vin ce tonneau.* Emplissez *d'eau la carafe. Remplir* se dit mieux des choses qui ne sont pas liquides. *Il a* rempli *ses coffres d'or et d'argent. Il a* rempli *de blé tous ses greniers.* On dit aussi *remplir* pour *remplacer* une liqueur ou toute autre chose ôtée. Remplissez *ce tonneau, ce sac.*

Au figuré, et quand il est question de choses immatérielles, *remplir* est le seul dont on doive se servir. *Il est très-digne de la place qu'il* remplit. *Il* remplit *toute la terre du bruit de son nom. Il a* rempli *son devoir, sa promesse.*

Egard.

On dit *avoir égard à*, quand il doit suivre un nom de chose. *Il faut* avoir égard au *mérite. Il* a eu égard *à ma prière.*

Avoir des égards, manquer d'égards, doivent

être suivis de *pour*. Avoir des égards pour *l'âge*, pour *les personnes vertueuses.*

Louis XIII reprocha aux chefs du parlement de manquer d'égards à *ses ordres absolus*. MILLOT. Dites : *pour ses ordres.*

Envier, *porter envie*.

Envier se dit sur-tout des choses. *Il ne faut pas* envier *le bien d'autrui.*

Porter envie, se dit des personnes et des choses. *Moi qui ne vous envie pas votre esprit, ni votre science, je vous porte envie de ce que vous avez été huit jours à Balzac.* VOITURE.

Au bonheur du prochain ne portez point envie.

Envoyer.

Envoyer est suivi ou d'un infinitif seul, ou de *pour* et d'un infinitif. *Les ennemis* envoyèrent reconnoître *la place. Dieu a* envoyé *son fils unique sur la terre* pour racheter *le genre humain.*

Il faut mettre *pour* avant l'infinitif, quand cet infinitif est séparé d'*envoyer* par plusieurs mots, comme dans ce dernier exemple.

Faire aimer à, *faire aimer de*.

On dit, *se faire aimer de quelqu'un*. *Ses belles qualités le* font aimer de *tout le monde.*

Mais après *aimer* on met *à*, quand le régime simple est un nom de choses. *On ne sauroit* faire aimer *la retraite* aux *gens du monde.*

Fer de cheval, *fer à cheval*.

Un fer de cheval, est un fer qu'on met au pied d'un cheval.

Un fer à cheval, est un ouvrage en demi-cercle

au dehors d'une place. C'est encore un escalier en demi-cercle et à deux rampes.

Force.

Par force signifie malgré soi. *Obéir* par force. *Par la force* veut dire en employant la violence. *Il gouverne* par la force.

Gens.

Gens ne se dit d'un nombre déterminé, que quand il est joint à un adjectif : *trois honnêtes gens ; dix jeunes gens* ; ou lorsqu'il signifie domestique : *il arrivera avec trois de ses* gens.

Mais on ne dira pas : *j'ai vu quatre gens*, *six gens* ; il faut : *quatre*, *six personnes.*

On dira bien ; *il y a mille* gens *qui se ruinent la santé* ; parce que *mille* est pris ici pour un nombre indéterminé.

Glorieux.

Glorieux, joint à un nom de personne, se prend en bonne et en mauvaise part. *Il revient* glorieux *et triomphant.*

> *Et moi, fils inconnu d'un si* glorieux *père.* RACINE.

Ici *glorieux* se prend en bonne part, et signifie *couvert de gloire.*

Mais quand on dit : *il a du mérite*, *mais il est trop* glorieux, ce mot signifie, *il a trop de vanité. Les* glorieux *se font haïr*, c'est-à-dire, ceux qui ont de la vanité. Alors *glorieux* est pris en mauvaise part.

Glorieux, joint à un nom de chose, se prend toujours en bonne part. *C'est une* glorieuse action *de délivrer sa patrie. Il est bien* glorieux *d'être*

utile *à sa patrie*. C'est comme s'il y avoit : *c'est une chose bien glorieuse*, etc.

Bonne grace, bonnes graces.

Bonne grace, signifie *agrément*, *ce qui plaît*. *Elle a* bonne grace. *Il salue de* bonne grace.

Bonnes graces veut dire *bienveillance*, *faveur*. *Il est dans les* bonnes graces *du prince*. *Conservez-moi l'honneur de vos* bonnes graces, c'est-à-dire de votre amitié.

Faire gr[illegible] *grace.*

On lui a fai[illegible] c'est-à-dire, on lui a pardonné. *Il lui* [illegible]ace *de la moitié de la somme*, c'est-à-dire, il lui en a remis la moitié.

Faites-*moi* la grace *de m'avertir de mes défauts*, c'est-à-dire, faites-moi le plaisir de m'avertir de mes défauts.

Etre d'humeur à, être en humeur de.

Etre d'humeur, marque l'inclination naturelle ou habituelle. *Il* n'est *pas* d'humeur à *souffrir une insulte.*

Etre en humeur de, dénote une disposition actuelle. *Etes-vous* en humeur de *vous aller promener ? Je suis* en humeur de *faire ce qu'on voudra.*

S'imaginer.

Ce verbe, suivi d'un infinitif ou d'un *que*, signifie *croire*, *se persuader*. *Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches chrétiens*, *qui* s'imaginent *avancer leur mort*, *quand ils préparent leur confession !* Bossuet.

Je m'imagine *que vous serez de mon avis.*

S'imaginer, suivi seulement d'un nom, signi-

fie *concevoir*, *se représenter*. *Les esprits mélancoliques sont sujets à* s'imaginer *des choses funestes*. *On* s'imagine *d'ordinaire les choses tout autrement qu'elles ne sont.*

Digne, indigne.

Digne se prend en bonne et en mauvaise part. *[illegible]oit* digne *de mort.*

Bi[illegible]gne de pardon, si l'enfer pardonnoit.

Indigne se prend toujours en mauvaise part. *Il est* indigne [illegible], *de pardon.* Mais on ne diroit [illegible] *il est* indigne *de punition* [illegible] *de mort.* [illegible]: *il ne mérite pas d'être puni ; il ne mér*[illegible] *mort.*

Ne laisser pas de ou que de.

[illegible] faut pas de *que* dans cette expression. *Malgré ce qu'on put lui dire*, *il* ne laissa pas *de continuer. Il est pauvre*, *mais il* ne laisse pas *d'être honnête homme.*

Majesté.

Ce mot est un titre qui se donne aux empereurs, aux rois et aux reines. On appelle l'empereur, *Sa* Majesté *Impériale*. On appeloit le roi de France, *Sa* Majesté *Très-Chrétienne*. On nomme celui d'Espagne, *Sa* Majesté *Catholique*; et celui du Portugal, *Sa* Majesté *Très-Fidèle*, etc.

Faut-il dire : *Sa* Majesté *est* maître, ou *est* maîtresse *de la Franche-Comté?* Nous disons : *Sa* Majesté *est le* père de *son peuple*. On d[illegible] dire de même : *Sa* Majesté *est* maître *de la Franche-Comté.*

Se mal trouver, se trouver mal.

Se mal trouver ne se dit qu'aux temps composés, et il marque un mauvais succès dans une affaire. *Il* s'est mal trouvé *de n'avoir pas suivi vos conseils.*

Se trouver mal, c'est ressentir une incommodité, tomber en foiblesse. *Je me suis tr[illegible] ce matin. Il* se trouve mal *quand on le saigne.*

Maltraiter, traiter mal.

Maltraiter, c'es[illegible] [illegible]trager de paroles ou de coups. *U*[illegible] maltraite *sa femme, se rend odieux.* [illegible]ita *de paroles.*

Traiter mal, s[illegible] [illegible]gir mal avec quelqu'un. *Le maître qui* traite mal *ses valets, n'est pas le mieux servi. Maltraiter* dit p[illegible] que *traiter mal.*

On dit aussi au passif : *on est* mal [illegible] *cette auberge*, c'est-à-dire, *on fait mauvaise chère*, etc.

On dit encore : *ce chirurgien le* traite mal, c'est-à-dire, *ne le panse pas bien.*

Trouver mauvais, trouver bon.

Dans ces expressions, *bon* et *mauvais* ne prennent ni genre, ni nombre, quand elles signifient *approuver*, *consentir*, *désapprouver*, *ne pas consentir*. *Elle* trouve mauvais *que vous sortiez souvent*, c'est-à-dire, *elle n'approuve pas que*, etc. *Votre mère* ne trouve pas mauvais *que vous vous divertissiez*, etc. c'est-à-dire, *votre mère consent que*, etc. *Votre mère* trouve bon *que vous achetiez des livres*, c'est-à-dire, *approuve, consent que*, etc.

Mais dans un autre sens, on dira : *je ne saurois* trouver mauvaise une action *aussi juste et aussi chrétienne.*

De même, il en est de même.

Quand la première partie d'une comparaison commence par *comme*, on met *de même* à la tête de la seconde. Comme *une balle a moins de vî-t... après qu'elle a été donner contre une muraille*; de même *la lumière s'affoiblit, lorsqu'elle a été r.fléchie par quelques corps.*

M... ce seroit une faute de dire : comme *un boiteux se glorifieroit en vain de la beauté de ses jambes, puisqu'il ne peu... ...rvir sans découvrir son défaut*; il en est ... *de la science du fou, qui ne sauroit pa... ...ire voir son extravaganc..* Il falloit ... même *un fou se glorifieroit en vain de sa science, puisqu'il ne sauroit parler*, etc.

Monter à cheval, monter un cheval.

On dit : *les médecins lui ont ordonné de* monter à cheval. *Il* montoit à cheval *tous les matins. Cet écuyer montre bien à* monter à cheval, c'est-à-dire, *à manier un cheval.*

On dit, *monter un cheval*, quand on a égard à la qualité du cheval, et qu'on parle d'un cheval ou de plusieurs chevaux en particulier. *Il* monte un cheval *blanc. Je n'ai jamais* monté de cheval *plus rude. Les Académistes* montent des chevaux *d'Espagne*, etc.

Mots consacrés.

On appelle ainsi des mots particuliers qui ne s'emploient qu'en certaines occasions; tels sont : *la Trinité, l'Incarnation, la Nativité, la Transfiguration, l'Annonciation, la Visitation, l'Assomption, la Cène, la Fraction du pain, les Actes des*

Apôtres, etc. Les mots propres des arts et des sciences sont dans le même cas; tels que: *groupes*, *attitudes*, *carnations*, dans la peinture; *la condensation*, *la raréfaction*, dans la physique, etc.

Il ne faut pas faire difficulté d'employer ces termes, quand le sujet l'exige. Ainsi au lieu de *la Nativité*, *la Visitation*, on ne doit pas dire *la fête de la naissance de notre Seigneur*, *la fête de la visite de la Sainte Vierge.*

Cependant on dira bien: *la* naissance de notre Seigneur *est bien* [illegible] celle *des princes. La* visite *que ren*[illegible] *Vierge à sa cousine, n'avoit rien des* [illegible]*mes du monde.* C'est ainsi qu'il faut supprimer dans ces phrases, à cause de *celle* et *visites* qui sont dans le second membre.

Ne après *il s'en faut.*

Quand *il s'en faut*, *il s'en est fallu*, etc. est accompagné de *peu*, on met *ne* après le *que. Peu s'en faut que son ouvrage* ne *soit achevé. Peu s'en est fallu qu'il* ne *soit tombé.*

Quand ce verbe n'est accompagné d'aucun adverbe, ou qu'il est accompagné d'un autre adverbe que *peu*, les uns retranchent, les autres emploient le *ne. Il s'en faut beaucoup que je* ne *sois de son avis. Il s'en faut beaucoup que son poëme de Rolland l'amoureux* ait été *aussi estimé.*

Il me semble qu'on devroit toujours mettre *ne*, quand le verbe est accompagné de *peu* ou d'une négation. *Il ne s'en faut pas beaucoup*, ou *il ne s'en faut presque rien qu'il ne soit aussi grand que son frère.*

Au contraire, on retrancheroit *ne*, quand le verbe n'auroit ni *peu*, ni *négation.*

Être obligé.

Quand *être obligé* ne marque qu'un devoir moral, il ne se dit que des personnes, et jamais des choses. Ainsi, quoiqu'on dise : *un ami* est obligé *d'être constant ;* on ne dira pas bien : *l'amitié* est obligée *d'être constante ;* dites : *l'amitié doit être constante.*

Être obligé ne se dit des choses que quand il marque une nécessité physique, comme : *un poids, mis dans la balance avec un plus grand,* est obligé *de monter. Un corps* est obligé *de perdre autant de son mouvement qu'il en communique.*

Pardonnable.

Ce mot ne se dit que des choses. *Sa faute est* pardonnable ; et comme on ne dit point, *pardonner un homme,* on ne dit point non plus, *un homme pardonnable.* Il faut dire : *un homme excusable ;* parce qu'on dit : *excuser une faute, excuser une personne.*

Partie des animaux.

On dit : *le pied d'un cheval, d'un bœuf, d'un cerf, d'un chameau, d'un éléphant, d'un mouton, d'un veau, d'une chèvre,* et des autres animaux chez lesquels cette partie est de corne.

Dans le cas contraire on dit la patte : *la patte d'un chien, d'un chat, d'un lièvre, d'un lapin, d'un loup, d'un ours, d'un singe, d'un rat.*

Nous disons encore : *les ongles d'un lion, les griffes d'un chat, d'un tigre,* etc. *les serres d'un aigle, d'un vautour ; les serres* ou *les mains d'un épervier.*

On dit : *la bouche d'un cheval, d'un chameau, d'un éléphant,* et de quelques autres bêtes de somme et de voiture.

On emploie le mot *gueule* en parlant des poissons, et de la plupart des quadrupèdes : *la gueule du bœuf, du chien, du brochet, du lion, du loup, du crocodile*, etc.

On se sert du mot *bec* pour les oiseaux.

On dit : *le groïn d'un cochon ; le mufle d'un cerf, d'un bœuf, d'un lion, d'un léopard, d'un tigre ; le museau d'un chien, d'un renard*, etc. pour cette partie de la tête qui comprend la gueule et le nez.

On appelle *les défenses* ou *les broches du sanglier* les deux gr[illegible] crochues et affilées qui sortent de [illegible]

Nous disons [illegible] *un sanglier, d'un saumon, d'un bro*[illegible] pour *la tête*.

Cri des animaux.

L'abeille *bourdonne* ; l'âne *brait* ; le bœuf *mugit* ou *meugle* ; la brebis *bêle* ; le chat *miaule* ; le cheval *hennit* ; le chien *aboie* ou *jappe* ; le cochon *grogne* ; le corbeau et la grenouille *coassent* ou *croassent* ; le lion *rugit* ; le loup *hurle* ; le serpent *siffle* ; l'aigle et la grue *glapissent* ou *trompettent* ; les petits chiens et les renards *glapissent* ; les pigeons *roucoulent* ; la perdrix *cacabe* ; la cicogne *craquette* ou *claquette* ; le paon *braille* ou *criaille* ; la poule d'Inde et le poulet *piaulent*, etc.

Perdu.

C'est un homme perdu, un homme sans espoir, sans ressource. *C'est une femme* perdue, une femme publique et abandonnée.

Pire, pis.

Pire, adjectif comparatif, signifie plus mauvais ; *pis*, adverbe, veut dire plus mal. Il ne faut

faut pas confondre ces deux mots, et les employer l'un pour l'autre. *Le remède est* pis *que le mal*; dites : *est* pire *que le mal. Tout alla de mal en* pire; dites : *de mal en* pis.

Plaindre.

Se plaindre de ce que, suppose un sujet de ... *se plaindre que*, n'en suppose point. ...direz à une personne que vous n'avez pas trompée: *vous avez tort de vous plaindre* que *je vous ai trompé.* Si vous disiez : *vous avez tort de vous plaindre de ce que je vous ai trompé*, ce seroit avouer que vous avez trompé.

Plaire.

Se plaire veut *à* avant le nom ou l'infinitif qui le suit. *Il se plaît à la campagne*, au *dessin. Il ne se plaît qu'*à faire *du mal.*

> . . . . . . *Relevez les superbes portiques*
> *Du temple où notre Dieu se* plaît *d'être adoré.* RACINE.

En prose, il eût fallu *à être adoré.*

Mais quand *plaire* est pris impersonnellement, il demande *que* ou *de* avant l'infinitif qui le suit. *Vous* plaît-il que *je vous dise mon* sentiment ? *Vous* plaît-il de venir *avec nous* ?

Suivant Vaugelas, quand on se sert de *plaire*, en terme de civilité, on supprime *de*. *Vous plaît-il* me faire *cet honneur. Il lui a plu* m'honorer *d'une visite*. Je pense, avec l'Académie, qu'il vaut mieux employer toujours *de*.

Selon Ménage, il faut toujours dire : *que vous plaît-il* ? Cependant dans le style familier, une personne qu'on appelle, répond : *plaît-il.*

Il y a plaisir à ou *de.*

On dit : *il y a plaisir à*, quand il doit suivre une consonne. *Il y a plaisir à* rendre *service aux malheureux.*

On dit : *il y a plaisir de*, quand il doit suivre une voyelle. *Il y a plaisir*, dit Pascal, *d'être dans un vaisseau battu de l'orage, lorsqu'on est assuré qu'il ne périra point.*

Pouvoir avec *peut-être*, *possible.*

C'est une négligence d'employer le verbe *pouvoir* avec *peut-être*, *possible*, *impossible*. Peut-être *avec le secours de ses amis* pourra-t-il *réussir*. Dites : *peut-être réussira-t-il avec le secours de ses amis. Il est* impossible qu'*on* puisse *s'imaginer quelle douleur lui causa cette mort*. Dites : *on ne peut s'imaginer quelle douleur*, etc.

Président à mortier, *au mortier.*

Selon Bouhours, il faut dire, *président au mortier*; mais l'usage est pour *président à mortier.*

Présider.

Ce verbe veut ordinairement la préposition *à*. *En France*, *le chancelier*, *comme chef de la justice*, présidoit *à toutes les compagnies de judicature*. On dit quelquefois sans préposition : *présider une compagnie. Celui qui* présidoit *la compagnie*, répondit : *je suis son ancien*, *je le* présiderai *toujours.*

Prier de, *prier à.*

On n'emploie *prier à* qu'avant *manger*, *dîner*, *souper*, quand, par le mot *prier*, on veut mar-

quer une prière de dessein prémédité et de cérémonie. *Je suis* prié à dîner *pour demain. Il m'a* prié à souper *pour vendredi.*

Dans les autres cas, *prier* régit *de. Je vous* prie de *le prendre sous votre protection. Il m'a* prié de *l'accompagner. On m'a* prié de *la noce.*

Principauté, principalité.

La principauté est la dignité du Prince. *Principautés* au pluriel, nom qu'on donne à un des neuf chœurs des anges. *Principalité*, l'office, l'emploi du principal d'un collége.

Propre à, propre de.

Propre, quand il signifie convenable à, qui peut servir à, etc. régit *à* ou *pour. Un homme propre à la guerre* ou pour *la guerre. Cette herbe est* propre à *ou* pour *guérir les plaies.*

Quand le verbe qui doit suivre *propre* a une signification passive, il faut mettre *à. Un fruit mûr n'est pas* propre à confire. *L'amour du prochain est une vertu* propre à prêcher *par-tout.*

Propre (proprius, a, um, peculiaris, e). Quand il exprime une qualité particulière et distinctive, il prend la préposition *de. La magnanimité est une vertu* propre des *héros. La pudeur est une vertu* propre du sexe.

Raisonner, résonner.

Ne confondez pas ces deux verbes. *Raisonner*, c'est discourir, se servir de sa raison. *Il* raisonne *sur de faux principes. Il ne faut pas* raisonner *sur les choses de la foi. Résonner*, c'est retentir, renvoyer le son. *Cette voûte* résonne *bien.*

Faites la même observation pour *raisonne-*

ment, faculté ou action de raisonner ; et *résonnement*, retentissement, son renvoyé.

Répandre, verser.

Répandre se dit d'une liqueur qu'on laisse tomber sans le vouloir. Ainsi on dit à un homme qui porte un vase plein de quelque liqueur : *prenez garde de* répandre, et non pas de *verser*.

Verser, se dit d'une liqueur qu'on met à dessein dans un vase. *On a* versé *du vin dans votre verre ; il faut le boire. On a* répandu *du vin dans votre verre*, etc. ne vaudroit rien.

Néanmoins on dit également *verser* ou *répandre le sang ; verser* ou *répandre des larmes.*

Ressentiment.

Ce mot se prenoit en bonne et en mauvaise part, pour le souvenir qu'on garde des bienfaits et des injures. Aujourd'hui il ne se dit guère qu'en parlant des injures. *Il conserve un* ressentiment *de l'injure qu'il a reçue. Il ne put dissimuler son* ressentiment. *On doit sacrifier ses* ressentiments *au bien de l'Etat.* Au lieu de : *je n'ai pas perdu le* ressentiment *des bontés que vous m'avez témoignées* ; dites : *le souvenir.*

Ressentir, se ressentir.

Ressentir se prend en bonne et en mauvaise part. *Je* ressens *les obligations que je vous ai. Elle* ressent *vivement cette injure.*

Se ressentir ne se prend qu'en mauvaise part. *Je* me ressentirai *de l'injure que vous m'avez faite.* On dit aussi : *il m'a joué un mauvais tour*, *mais il* s'en ressentira ; pour, *mais il en sera puni.* On ne diroit pas bien : *je* me ressens *du plaisir qu'il m'a fait ; je* m'en ressentirai *long-temps.*

Rien moins.

Cette expression a quelquefois deux acceptions opposées. Avec le verbe *être*, elle signifie *point du tout*. *Il n'est* rien moins *que sage*, veut dire, il n'est point du tout sage. Elle a le même sens avec *il n'y a*, *il n'y avoit*, etc. Exemple. *Il n'y a*, *il n'y avoit* rien de moins vrai *que cette nouvelle*; c'est-à-dire, cette nouvelle n'est, n'étoit nullement vraie.

Avec les autres verbes le sens sera équivoque, s'il n'est déterminé par les mots qui précèdent. Exemple. *Vous le croyez votre concurrent, il a d'autres vues*; *il ne désire* rien moins, *il ne se propose* rien moins *que de vous supplanter*, *il n'aspire à* rien moins *qu'à vous supplanter*; c'est-à-dire, qu'il n'est pas votre concurrent, qu'il ne [illegible]s vous supplanter.

Vous ne le regardez pas comme votre concurrent, cependant il ne désire rien moins, *il ne se propose* rien moins *que de vous supplanter*; c'est-à-dire, qu'il est votre concurrent.

Le mieux est d'éviter ce tour de phrase, à cause de l'équivoque qu'il entraîne.

De sang froid, de sang rassis.

Ces expressions signifient, *sans être ému*, *sans être troublé*. Ménage et Trévoux écrivent *de sens rassis* (sedatâ mente).

Satisfaire.

Ce mot est suivi de la préposition *à*, quand il signifie faire ce qu'on doit à l'égard de quelque chose. Satisfaire à *son devoir*, à *un paiement*, à *une objection*, etc.

Satisfaire a un régime simple, quand il signi-

fie *contenter*. *Tous les biens du monde ne sont pas capables de* satisfaire le cœur *humain*. *Il a* satisfait *son père*, *son maître*, *tout le monde*. On dit aussi : satisfaire *ses créanciers*, leur payer ce qui leur est dû. Satisfaire *un homme qu'on a offensé*, lui faire réparation.

Une chose satisfait *l'esprit*, *le sens*, *le goût*, *la vue*, *l'oreille*, c'est-à-dire, plaît à l'esprit, aux sens, etc. Satisfaire *l'attente de quelqu'un*, c'est remplir l'attente de quelqu'un.

Singulier.

Le singulier des noms communs s'emploie souvent pour le pluriel. Le Turc *est entré dans la Hongrie*. Le courtisan *passe souvent toute sa vie à espérer ce qu'il n'obtient jamais*. L'officier *doit donner l'exemple* au soldat.

Songer, penser.

Songer s'emploie pour *penser*. Songez à *vos affaires*, *à ce que vous faites*.

Mais *songer* n'a pas de régime simple, et on ne dira pas : *on* songe *de lui* mille choses *désavantageuses* ; dites : *on* pense *de lui*, etc.

Suppléer.

Suppléer a un régime simple, quand il signifie *ajouter ce qui manque*, *fournir ce qu'il faut de surplus*. *Ce sac doit être de mille francs* ; *et ce qu'il y aura de moins*, *je le* suppléerai. On dit : suppléer *ce qui manque à un auteur*, pour *remplir les lacunes de son ouvrage*.

Suppléer prend *à* quand il signifie *réparer le manquement*, *le défaut de quelque chose*. *Son mérite* supplée au *défaut de sa naissance*...... *La*

valeur suppléera au *nombre*. On ne dira pas bien : *supplée le défaut, suppléera le nombre*.

Survivre.

Ce verbe prend *à* ordinairement. *On ne peut vivre long-temps, qu'on ne* survive à *plusieurs de ses amis*.

Il s'emploie quelquefois avec le régime simple, en style de palais ; ou dans la conversation quand on parle de personnes dont l'existence avoit des rapports très-intimes. *Dans le cas où le père* survivroit ses enfants. *Il a* survécu son fils *et* sa femme.

Synonymes.

Quoiqu'il n'y ait pas proprement de synonymes dans les langues, et qu'un esprit exercé trouve des nuances très-distinctes dans les mots qui, au premier coup-d'œil, sembleroient offrir le plus de rapport ; ces nuances dans mille occasions s'évanouissent par la nature même de la phrase, et lorsqu'il est évident que celui qui a employé des mots à peu près semblables n'a pu et n'a voulu exprimer qu'une seule et même idée. Ainsi dans cette phrase :

Vous avez étendu presqu'à l'infini les bornes *et* les limites *de l'éloquence de votre nation*.

Les synonymes *bornes* et *limites* signifient la même chose ; et ces synonymes sont évidemment vicieux, parce qu'ils n'ajoutent ni à la clarté ni à la force de l'expression. Il en est de même des synonymes employés dans les phrases suivantes :

Quels pleurs *et quelles* larmes *ne répandent-ils point, pour se délivrer des reproches de leur conscience ?*

Les corps, après la mort, sont réduits en cendre *et en* poussière.

Si tous les moments du jour font des orphelins en mille lieux du monde, quel moyen de consoler tant de malheureux *et tant de* misérables !

Mais on dira bien : *Longin entend par le sublime, ce qui fait qu'un ouvrage* enlève, ravit, transporte ; parce que ces trois verbes enchérissent l'un sur l'autre.

Des Epithètes.

Quand on joint une épithète, c'est-à-dire un adjectif, à un substantif, il faut que cette épithète ajoute quelque chose au sens. On ne dira pas : *la campagne est couverte de neige blanche. Il fut surpris par une tempête* orageuse.

Ces épithètes, *blanche*, *orageuse* n'ajoutent rien au sens des mots *neige*, *tempête*.

On peut voir, dans les grands poètes, l'effet que produisent les épithètes bien choisies et placées à propos.

Avoir de la tête, *tenir tête*, etc.

Avoir de la tête, en parlant d'un homme, signifie, 1.° avoir du jugement, de la conduite. *Ce général* a de la tête, n'a point de tête.

2.° Etre opiniâtre. *Cet enfant* a de la tête. *Elle est bonne femme, mais elle* a de la tête.

Etre homme de tête, *être femme de tête*, signifie, avoir du sens et de la conduite.

Tenir tête à quelqu'un, c'est s'opposer à quelqu'un, lui résister, ne lui pas céder en quelque chose. *Il trouvera des gens qui lui* tiendront tête. *Elle* a tenu tête *à son mari*, à *son frère*.

On dit dans le propre : *tenir la tête à quelqu'un*.

Troupe, *troupes*.

Troupe, au singulier, signifie une multitude de gens assemblés. Une troupe *de paysans*, *de cavaliers*, etc. On dit, *aller en troupe*, *marcher en troupe*, en parlant de gens qui vont ensemble en grand nombre.

Troupes, au pluriel et sans régime, signifie des gens de guerre, les régiments, les compagnies, les corps militaires. *Ce prince lève des troupes*, *a de bonnes* troupes.

Troupe se dit aussi en ce sens au singulier, pour un petit corps de cavalerie *ou* d'infanterie. *Cet officier conduit bien* sa troupe, *il tient* sa troupe *en bon état*.

Mais ne dites pas, *toutes* les troupes, *s'étonnoient*, pour rendre la phrase latine : stupebant omnes turbæ. *Le Sauveur rassasia miraculeusement les* troupes *dans le désert. S'il desire qu'on le suive*, *c'est pour enseigner* les troupes. Dites : *toute la multitude*, *tout le peuple*, etc.

Valet, *Serviteur*.

En terme de civilité et de compliment, on dit : *je suis votre* serviteur. *Je suis votre* valet, ne se dit qu'en riant, quand on refuse de faire ou de croire quelque chose.

On dit aussi en ce sens : *je suis votre* serviteur ; ou simplement, *serviteur*.

LETTRES ET PRONONCIATION.

Les mots considérés comme des sons, que l'on représente aux yeux par l'*écriture*, sont composés de *lettres* et de *syllabes*.

Les *lettres* sont ou *voyelles* ou *consonnes*.

Les *voyelles* sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. On les appelle voyelles, parce qu'elles forment seules une voix ou un son. Nous parlerons plus bas de l'*y*.

Les *consonnes* sont *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. Ces lettres sont appelées consonnes, parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles.

Il y a deux manières de prononcer les consonnes. La première est de prononcer comme si on écrivoit *bé*, *cé*, *dé*, *effe*, *gé*, *ache*, *i*, *ji* ou *i* consonne, *k*, *elle*, *emme*, *enne*, *pé*, *qu*, *erre*, *esse*, *té*, *vé*, *ics* ou *ix*, *zède*.

La seconde consiste à rapprocher le plus qu'il est possible leur prononciation de leur valeur, et de les nommer en ne faisant que foiblement sentir l'*e* muet : *be*, *ce* ou *ke*, *de*, *fe*, *ge* ou *gue*, *he* (aspirée), *je*, *ke*, *le*, *me*, *ne*, *pe*, *que*, *re*, *se* ou *ze*, *te*, *ve*, *xe*, *ze*.

Cette seconde manière, qui est aujourd'hui la plus généralement adoptée, et qui est préférée à l'autre par l'Académie, et par les gens instruits, a été indiquée, il y a plus de cent ans, par MM. de Port-Royal : elle est plus analogue que l'ancienne aux fonctions des consonnes ; et l'expérience confirme tous les jours qu'elle facilite beaucoup la lecture aux enfants, en même temps qu'elle épargne bien des peines à ceux qui leur montrent à lire.

On appelle *syllabes* une ou plusieurs lettres qui se prononcent en une seule émission de voix ; soit que cette émission ne fasse entendre qu'un son, soit qu'elle en fasse entendre plusieurs.

Les mots *charité*, *probité*, sont de trois syllabes, ou de trois émissions de voix : *cha-ri-té*, *pro-bi-té;* et chaque syllabe forme un son simple.

Bien, *Dieu*, *moi*, *lui*, *miel*, font entendre un son double ; cependant ce sont cinq monosyllabes, parce que chacun de ces mots se prononce par une seule émission de voix.

Des Voyelles.

Les voyelles sont ou *simples* ou *composées*, ou *nasales*.

Les simples sont, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*.

Les composées sont quelques-unes des voyelles précédentes réunies ensemble, et exprimant un son simple. Tels sont *æ*, *ao*, *ea*, *œ*, *ai*, *eai*, *oi*, *eoi*, *au*, *eu*, *œu*, *eau*, *ou*.

Les voyelles nasales sont *am*, *an*, *em*, *en*, *ean*, *im*, *in*, *ain*, *aim*, *ein*, *om*, *on*, *um*, *un*, etc.

Des voyelles simples.

A est aigu ou bref, comme, la *patte* d'un animal.

A est grave ou long, comme, la *pâte* pour faire du pain (1).

E. Notre langue a quatre sortes d'*e*.

---

(1) Le son grave se prononce avec plus de volume, plus de renflement que le son aigu ; il est toujours long.

Le son aigu, plus foible et plus délié, est souvent bref, mais il peut être long, sans devenir grave. Dans *voler* (dérober) l'*o* est long sans être grave.

1.° L'*e* muet, qui n'a qu'un son obscur et peu sensible, comme dans *mesure*, *demande*.

Cet *e* muet est plus fort dans les monosyllabes, comme, *que*, *je*, *me*, *te*, *se*, *le*; et il est plus foible dans les polysyllabes, sur-tout au milieu ou à la fin des mots : *il marchera*, *lentement*, *dame*, *patte*, *danse*, *mesure*, etc.

2.° L'*é* fermé, comme dans *vérité*, *réparé*. Il se prononce la bouche presque fermée.

3.° L'*è* ouvert bref, comme dans le *Kermès*, *Thalès*, *frère*, *mère*, *j'achète*, *j'appelle* ou *j'apèle*, *sonnette*, etc.

4.° L'*ê* ouvert long, comme dans *arrêt*, *apprêt*, *fête*, *tempête*, *ils portèrent*, *mangèrent*, etc.

I est aigu ou bref, comme, *difficile*, *finira*.

I est grave ou long, comme, *le gîte*, *l'épître*.

O est aigu ou bref, dans *bocage*, *honorer*.

O est grave ou long, dans *la côte*, *le nom*, *la prévôté*.

U est bref, dans *prudent*, *dupe*, *butte*.

U est long, dans *la flûte*, *la chûte*.

Des Voyelles composées.

Les lettres *ao* ont le son de l'*a*, dans *faon*, *paon*, *paone*, *Laon*, ville, et dans leurs dérivés *paoneau*, *Laonois*. On prononce, *fan*, *pan*, *pane*, *Lan*, *paneau*, *Lanois*.

Les lettres *ao* ont le son de l'*o* dans *aoriste*, Saint-*Laon*, un *taon*, la *Saône*, *août*, *aoûteron*. Prononcez, *óriste*, Saint-*Lon*, un *ton*, la *Sône*. *oût*, *oûteron*. On prononce l'*a* dans *aoûté*.

Les lettres *ea*, sans accent sur l'*e*, ont le son de l'*a*. Il *songea*, il *mangea*, la *vengeance*, *obligeamment*, etc.

Em sonnent comme *a*, dans *femme*, *femme-*

lette ; prononcez *fame*, *famelette* ; dans les adverbes en *emment* : *ardemment*, *éloquemment* ; on prononce *ardament*, *éloquament*. *Dans solemnel*, *solemnisation*, *solemniser*, *solemnité*, *solemnellement* ; on prononce *solanel*, *solanisation*, *solaniser*, *solanité*, *solanèlement*.

Em sonnent comme *è* dans *lemme*, *dilemme*, *du sel gemme* ; prononcez *lème*, *dilème*, *du sel gème*.

Ai ont le son l'*a*, dans *douairière* ; et celui de l'*e* muet dans *faisant*, je *faisois*, etc. qu'on écrit aussi *fesant*, *fesois*, comme *je ferai*, *je ferois*.

Ai et *eai* se prononcent comme un *é* fermé, dans *j'ai* du verbe *avoir*, dans les passés et les futurs des verbes : je *donnai*, *donnerai*, *mangeai*, *mangerai*, etc.

Œ a la même son, quand il fait seule une syllabe : *œcuménique*, *œsophage*.

Ai, *eai*, *ay*, *ei*, *ey*, *aie*, au milieu ou à la fin des noms, ont le son de l'*e* ouvert : *maison*, *démangeaison*, *Tournai*, *seigneur*, *peine*, *le Bey*, *la haie*, *la plaie*.

Dans les verbes, *aye*, *ayes*, ont le son de l'*é* fermé, et ces syllabes sont mouillées. *Il paye*, *que tu bégayes*, *que j'essaye*.

Dans d'autres mots, *ay* ont le son d'un *e* et d'un *i* non mouillé, *paysan*, *abbaye* ; prononcez *pé-isan*, *abé-ie*. Enfin les mêmes lettres *ay* ont en d'autres occasions le son de l'*a* et d'un mouillé foible : *Blaye*, *Bayeux*, *Bayonne*, *Mayence*, etc.

On prononce, *il péie*, *il esséie*, *il béguéie*, *Bla-ie*, *Ba-ieux*, *Ba-ionne*, *Ma-iance*.

Dans d'autres mots, l'*y* grec, précédé d'une voyelle, a le son de l'*i* et d'un mouillé foible. *Vous payez*, *nous payons*, *voyez*, *voyons*, *essuyez*, *essuyons*, *asseyez-vous*, *asseyons-nous*.

Oi et *eoi*, ont le son de l'*è* ou de l'*ê*,

1.° Dans les imparfaits, plusqueparfaits et conditionnels : *je devois*, *je devrois*, *j'aurois*, *j'aurois dû*, *il aimoit*, *il mangeoit*, etc.

2.° Dans les verbes en *oître*, qui ont plus de deux syllabes à l'infinitif : *disparoître*, *connoître*, *je connois*, *disparois*.

3.° Dans *foible*, *roide*, avec leurs composés et dérivés, *foiblesse*, *affoiblir*, *roideur*, etc. dans *monnoie* et composés ; dans *harnois*, *Charolois*, *Anglois*, *Polonois*, *les François*, etc.

Dans le discours soutenu, on peut prononcer *roide* et ses composés, comme si on écrivoit *roède*.

Aî, *oî*, *eoient*, ont le son de l'*ê* ouvert long, comme *maître*, *paroître*, *connoître*, ils *étoient*, ils *nageoient*.

Oi et *eoi* se prononcent comme *oè*, de ... *oue*, en deux sons, mais en une seule émission de voix.

1.° Dans les monosyllabes, comme : *moi*, *toi*, *noix*, *froid*, *poids*, *doit*, *toit*.

2.° Dans les polysyllabes qui se terminent en *oi*, *oir*, *oire*, *eoire*, et dans leurs dérivés : *emploi*, *convoi*, *la courroie*, *la Savoie*, *vouloir*, *observatoire*, *oratoire*, *égrugeoire*, *nageoire*, *concevoir*, *surseoir*, *je conçois*, *je surseois*, etc.

3.° Dans *oi*, *oy*, suivis d'une voyelle, comme : *dévoiement*, *ondoiement*, *royal*, *royauté*, *envoyé*, *soudoyé*.

4.° Au milieu des mots : *poison*, *poisson*, *courtoisie*, *boiserie*, *froisser*, etc.

5.° Dans les noms de peuples étrangers, tels que : le *Danois*, le *Suédois*, le *Chinois*, et autres moins usités.

Oi est aussi diphthongue dans *François*, nom

propre d'homme, etc. L'usage apprendra les autres exceptions.

Plusieurs auteurs changent en *ai* les lettres *oi*, dans les mots où elles ont le son de l'*e* : je *connaissais*, *monnaie*, *Anglais*, etc.

Nous croyons, avec Du Marsais, qu'il vaut mieux laisser les choses comme elles sont, que de remplacer un abus par un autre. *Ai* ne peut pas plus qu'*oi* représenter le son *é*. C'est une diphthongue destinée à marquer le son réuni de l'*a* et de l'*i*, comme dans *aie* interjection, *bail*, *Bayonne*, *muraille*.

On ne prononce point l'*i* dans *encoignure*, *oignon*, *oignonière*, *oignonet*. On supprime aujourd'hui l'*i* dans ces trois derniers mots.

L'*i* est également muet dans *douairière*, *seigneur*, *peine* ; prononcez *douarière*, *ségneur*, *pène*.

Il en est de même de l'*e* dans *Caen*, *Caenois* ; prononcez *Can*, *Canois*.

Ie ont le son de l'*i* : *reniement*, *je prierai*, *la vie*, *je remèdierois*, etc. prononcez, *renîment*, *je prîrai*, *je remédierês*, etc.

Ui avoit le son de l'*i*, dans *vuider*, *vuide*, *vuidange*, qu'on écrit aujourd'hui sans *u*.

Gea, *geo*, *geure*, sans accent sur l'*e*, se prononcent *ja*, *jo*, *jure*. *Il jugea*, *il gagea*, *nous jugeons*, *nous mangeons*, *la geole*, *le geolier*, *George*, *gageure*, *mangeure*, *chargeure*.

On ne prononce pas non plus l'*e*, dans *j'ai eu*, *j'eus*, *j'eusse* ; prononcez *j'ai u*, *j'usse*. Cet *e* muet a été retranché dans *j'ai pu*, *j'ai dû*, *j'ai reçu*, *j'ai vu*, *la vue*, etc. On écrivoit autrefois, *j'ai peu*, *deu*, *reçeu*, *veu*, *la veue*.

Au et *eau* ont le son de l'*ô*, comme, *chevaux*, *Passau*, *côteau*, *bateau*. *Autre* rime avec *le vôtre*.

Buveurs, quelle erreur est la vôtre !
Vous vous figurez qu'il est beau
De tenir plus de vin qu'un autre ;
C'est la qualité d'un tonneau.

Eu et *œu*, dans les autres mots, ont le son de l'*e* muet prononcé fortement : *peu*, *heureux*, *Dieu*, *nœud* ; et l'*e* muet, sur-tout quand il n'est point final, n'est proprement que la voyelle *eu* sourde et affoiblie.

Eu est aigu ou bref, comme, *le jeune homme.*

Eû est grave ou long, comme, *le jeûne.*

Ou se prononce comme dans *le genou*, *le courroux*.

Aou se prononce comme *ou*, dans *le mois d'août*, *aoûteron*.

Des voyelles nasales.

Les voyelles nasales, ainsi appelées parce que le son qu'elles expriment se prononce un peu du nez, sont *am*, *an*, *ean*, *em*, *en*, *im*, *in*, *aim*, *ain*, *ein*, *om*, *on*, *eon*, *um*, *un*, *eum*.

Am, *an*, *ean*, *em*, *en*, ont ordinairement le même son : *ambition*, *vendant*, *vengeant*, *emploi*, *tremblement*.

Aon se prononce comme *an*, dans *faon*, *Laon*, *paon* ; prononcez, *fan*, *Lan*, *pan*.

Aon se prononce comme *on*, dans *taon*, grosse mouche, et dans *Saint-Laon*.

On écrivoit autrefois *aage*, *béeler*, *roole*, *saoul*, etc. Aujourd'hui on écrit *âge*, *bêler*, *rôle*, *soûl*, *soûler*, etc.

Dans *em*, *en*, l'*e* ne prend point le son de l'*a*.

1.° Dans les mots pris des langues étrangères : *Agamemnon*, *Emmanuel*, *Jérusalem*, *décemvir*, *triennal*, *décennal*, etc.

2.° Dans les mots terminés par *en*, ou *ein*,

sans autre consonne, et dans leurs dérivés : *examen*, *Agen*, *le mien*, *le bien*, *le citoyen*, *le moyen*, *moyennant*, *le chrétien*, *chrétienté*, *musicien*, *parisien*, *luthérien*, etc.

3.° Dans les verbes *tenir*, *venir* et leurs composés : *je tiens*, *je soutiens*, *je viendrai*, *je deviendrai*, *j'entretiendrai*, etc.

Rouen se prononce *Rouan*.

4.° Dans les mots en *ène*, *enne*, *arêne*, *garenne*, qu'il *prenne*, qu'il *comprenne*, *empenner*, *désempenner*.

Ien se prononcent *ian* dans les mots en *ent* et en *ence*, et dans leurs dérivés : *patient*, *patience*, *patienter*, *émollient*, *expédient*, *expérience*, *ingrédient*.

En ne se prononcent point dans les troisièmes personnes des verbes : *ils pensent*, *ils disent*, *ils vivent*.

Les états sont égaux, mais les hommes diffèrent :
Où l'imprudent périt, les habiles prospèrent. Volt.

Quelquefois *en* ont dans le même mot plusieurs de ces différents sons : *l'entretien*, *ils entretiennent*, *ils entreprennent*. On prononce *l'entretien*, *ils entretiènent*, *ils entreprènent*.

Im, *in*, *aim*, *ain*, *ein*, ont le même son : *impoli*, *cousin*, *la faim*, *la fin*, *le pain*, *la peinture*.

Om, *on*, *eon*, se prononcent de même : *ombre*, *complet*, *donjon*, *rongeons*.

Um, *un*, *eun*, ont le même son : *parfum*, *importun*, *à jeun*; prononcez *parfum*, *importun*, *jun*.

Factum, prononcez *facton*. *Duumvir*, *triumvir*, *centumvir*, et leurs dérivés, *duumvirat*, *triumvirat*, etc. etc. prononcez *duòmvir*, *triòmvir*, etc.

Table des Voyelles.

En résumant ce que nous venons de dire, on verra que nous avons quinze voyelles au moins, qui forment des sons simples.

1.° *A : la patte.*
2.° *E* muet : *la mesure, la demande.*
3.° *É* fermé : *le pâté*, je *donnai*, *changeai.*
4.° *È* ouvert bref : *le frère*, *le kermès.*
5.° *Ê* ouvert long : *arrêt*, *tempête.*
6.° *I : ici, gîte.*
7.° *O : une hotte, une porte.*
8.° *U : usure, flûte.*
9.° *Au, ô : auteur, bateau, le vôtre.*
10.° *Eu : le jeu, le jeûne.*
11.° *Ou : le courroux.*
12.° *Em, an : embarrassant.*
13.° *In : la fin, Agen, benjoin.*
14.° *On : donjon, pigeon.*
15.° *Un : chacun, parfum.*

Si outre cela on distingue l'*â* grave de *pâte* pour faire du pain, de celui qui est dans *patte* d'un animal ; l'*é* fermé sombre des mots *nez*, *pied*, *sauter*, *châtier*, de l'*é* fermé clair des mots, *né*, *épié*, *sauté*, *châtié*; l'*î* grave de *gîte*, de l'*i* aigu de *petite* ; l'*û* grave de *flûte*, de l'*u* aigu de *butte*; l'*eû* grave de *le jeûne*, de l'*eu* aigu de *jeune homme* ; et enfin l'*oû* grave de *voûter*, de l'*ou* bref de *vouloir*; on pourra compter vingt et une voyelles, ou vingt et un sons simples.

Nous ne parlons pas ici des voyelles *ai*, *eai*, *ei*, *oi*, etc. parce qu'elles se rapportent à l'*é* fermé, à l'*è* ouvert, ou à l'*e* muet ; ou bien elles forment des diphthongues dont nous allons parler.

Des diphthongues.

Les diphthongues sont des assemblages de plusieurs voyelles, qui expriment un son double, et qui néanmoins se prononcent par une seule émission de voix. Telles sont.

Ia : *fiacre*, *naïade*, *pléiades*.
Ie, *pièce*, *amitié*, *miel*.
Io, *fiole*, *babioles*, *pioche*.
Iau, *miauler*, *bestiaux*.
Ieu, *Dieu*, *lieu*, *vieux*, *mieux*.
Iou, *chiourme*, *Colioure*.
Iam, ient : *chatiant*, *patient*.
Ien, *bien*, *tiendra*, *il vient*.
Ion, *lion*, *portion*, *question*.
Oe, *moelle*, *boette*.
Oie, eoi : *moi*, *toi*, *poison*, *bourgeois*.
Oin, ouin : *loin*, *coin*, *babouin*.
Ouan, ouen : *louange*, *Rouen*.
Oua, *rouage*, *fouiller*.
Oue, *fouetter*, *alouette*.
Oui, *enfoui*, *fouine*.
Ua, *nuage*, *il continua*.
Ue, *continué*, *écuelle*.
Uui, *lui*, *muid*, *je suis*.
Uin, *Juin*, *suinter*.

Remarque. Ces diphthongues font deux syllabes, quand elles sont précédées de *bl*, *cl*, *fl*, *pl*, *br*, *cr*, *dr*, *fr*, *pr*, *vr*.

Exemple : *il publia*, *bouclier*, *vous soufiez*, *peuplier*, *brioche*, *nous crions*, *prions*, *friand*, *nous prendrions*, *vous devriez*.

B.

B ne se prononce pas dans *plomb*, *à plomb*, *surplomb*.

B se prononce dans les noms propres : *Job*, *Jacob*, *Caleb*, etc. dans *radoud* et *rumb*.

B se prononce dans le corps du mot : *abdiquer*, *obtenir*, *subvenir*.

Mais on n'en prononce qu'un dans *abbé*, *Rabbin*, et leurs composés. Ces mots et quelques noms propres, comme *Abbeville*, sont, je crois, les seuls mots où l'on a conservé les deux *bb*.

C.

C a le son de l'*s* avant l'*e* et l'*i* : *ceci*, *Cicéron*, *ceux*.

C a le son de *q* avant *a*, *o*, *l*, *r*, *t*, et toutes les fois qu'il finit la syllabe : *cabinet*, *cordon*, *clair*, *crayon*, *Ctésiphon*, *actuel*, *Picpus*.

C a encore le son du *q*, mais moins fort avant l'*u* : *curé*, *écuelle*, *cuisinier*.

C a le son du *g* de *goguenard*, dans *second*, *secondement*, *seconder* ; l'usage est partagé pour *secret*, *secrétaire*, *secrétariat*, *secrétairerie*, *la secrète*, *secrètement*. Plusieurs personnes prononcent de même le *c* de *Claude* ; mais il vaut mieux prononcer *Claude*.

Lorsqu'avant *a*, *o*, *u*, on veut donner au *c* le son qu'il a dans *ceci*, on le cédille de cette sorte, *ç* : *façon*, *façade*, *reçu*.

C final sonne ordinairement : *Isaac*, *Cognac*, *S. Marc*, *sac*, *lac*, *bec* (*c* ne sonne pas dans *bec jaune*, on prononce *bé jaune* ;) *avec*, *échec*, *agaric*, *syndic*, *aqueduc* ou *aquéduc*, *caduc*, *choc*, *duc*, *trictrac*, *tillac*, *estoc*, *Languedoc*, etc.

C ne sonne point dans un *broc*, *un clerc*, *le marc*, *le blanc*, *le franc*, *le jonc*, *le tronc*, *un homme franc*, ni dans *almanach*, *amict*, *estomac*, *tabac*, *cotignac*, *lac*, un ou plusieurs cordons noués.

Mais dans *du blanc au noir*, *franc étourdi*, *compter de clerc à maître*, prononcez *du blan cau noir*, *fran kétourdi*, *compter de cler cà maître*.

C a le son de *q* dans *donc* qui commence une phrase, ou qui est suivi d'une voyelle. *Votre maître vous aime*; donc *vous devez l'aimer*. *Votre frère est* donc *arrivé*. Mais dans *votre frère est* donc *sorti*, prononcez *est* don *sorti*.

C ne se prononce pas au milieu d'un mot, quand il est suivi d'un *q*, ou de *ca*, *co*, *cu*, *cl*, *cr* : *acquérir*, *accréditer*, *acclamation*, *accabler*, *accomplir*, *accuser*; prononcez, *acabler*, *acomplir*, *acuser*, *aquérir*, *acréditer*, etc.

C suivi de *ce*, *ci*, se prononce comme un *q* : *accident*, *succès*, prononcez, *aqcident*, *suqcès*.

CH.

Ch se prononcent ordinairement, comme dans *charité*, *chérir*, *choisir*, *chûte*.

Ch suivis d'*l*, *n*, ou *r*, ont le son de *q* : le *Christ*, le *chrétien*, *Chloris*, *Arachné*.

Cha, *cho*, *chu*, se prononcent comme *ca*, *co*, *cu*, dans les mots tirés de l'hébreu ou du grec : *Achab*, *Chanaan*, *Nabuchodonosor*, *catéchumène*, *eucharistie*, *eucharistique*, *archange*, *anachorète*.

Che, *ché*, *chi* ont le son de *qe*, *qé*, *qi* dans *Achéloüs*, *archétype*, *archiépiscopal*, *archiépiscopat*, *chersonèse*, *chélidoine*, *chiliarque*, *Michel-Ange*, *Civita-Vecchia*, *chiste*, *chirographaire*, *chiromancie*, *chiromancien*, *chœur*, *chilose*, *chymose*, *conchyliologie*, *conchite*, *synecdoche*, (l'Académie écrit *synecdoque*) *orchestique*, *orchestre*, etc.

Che, *ché*, *chi*, dans plusieurs de ces mots étrangers, se prononcent à la françoise : *archevêque*, *archevêché*, *Zachée*, *Joachim*, *Ezéchias*,

Ezéchiel, *Chérubin*, *Michel*, *monarchie*, *stomachique*, *archidiacre*, *archiprêtre*, etc.

D.

D final sonne dans les noms propres : *Obed*, *David.*

D final ne sonne point dans *gond*, *nid*, *pied*, *muid*. *D* sonne dans *de pied en cap*.

D final ne sonne pas non plus dans les autres mots, quand ils sont suivis d'une consonne : *grand parleur; quand vous viendrez; il rend service.*

Mais s'ils sont suivis d'une voyelle, *d* a le son d'un *t* : *grand ami ; quand il viendra ; il attend à la porte ;* dites : *grant ami ; quant il viendra*, etc.

D se prononce dans le corps d'un mot, lorsqu'il est suivi d'une consonne : *adjectif*, *admettre*, *adverbe.*

Quand il y a deux *dd* de suite, on les prononce : *addition*, *additionner*, *adducteur*, *reddition.*

F.

F finale sonne ordinairement : *Juif*, *nef*, *actif*, *expressif*, *serf*, *chef*, *nerf*, *bœuf*, *mœuf*, *veuf.*

F finale ne sonne point dans *la clef*, *le cerf*, ni dans *chef-d'œuvre*, *nerf-de-bœuf*, *un œuf frais*, *neuf pistoles*, etc. parce que les mots qui suivent *chef*, *œuf*, etc. devant être prononcés tout de suite, la prononciation seroit trop rude si l'on faisoit sonner la lettre *f*.

F ne se prononce pas non plus dans *les bœufs*, *les œufs.*

Quand *neuf* est suivi d'un nom qui commence par une voyelle, *f* se prononce comme un *v* :

Il y a neuf ans, *dix-neuf hommes*. Prononcez *neu vans*, *dix-neu vhommes*.

Les uns prononcent l'*f* dans *neuf* (fait depuis peu), les autres ne l'y prononcent pas : mais elle ne sonne jamais au pluriel. *Des habits neufs*, prononcez *des habits neus*.

Quand il y a deux *ff* de suite, on n'en prononce qu'une : *affoiblir*, *difficile*, *suffisante*, *offrir*.

Ph, se prononcent comme *f* : *Philippe*, *philosophie*, *pharmacie*.

1.° On écrit aujourd'hui par *f* plusieurs mots qu'on écrivoit autrefois par *ph* à cause de l'étymologie : le *faisan*, la *fantaisie*, le *fantôme*, *la frénésie*, *filtrer*, la *fiole*, la *touffe*, *scrofulaire*, *faséole*, le *flegme*, etc. et leurs dérivés.

2.° Les savants observent que les Latins, de qui ils ont adopté le *ph*, le prononçoient autrement que la lettre *f*. Voyez Quintilien, Inst. Or. 1, 4. L'emploi du *ph* chez les Latins étoit donc fondé sur la prononciation, ce qui n'est pas dans le françois. Ils gardoient sans doute dans la prononciation du *ph* l'aspiration du φ des Grecs. Aussi les Latins n'ont-ils pas employé le *ph* dans les mots où ils ont adouci le φ des Grecs. Ils ont écrit avec un *f*, *fabula*, *fama*, *fari*, *focus*, *folium*, *fur*, *frater*, *frigus*, *filius*, *flamma*, *frons*, etc. etc. quoique ces mots vinssent de mots grecs où il y a un φ.

G.

G avant *e*, *i*, se prononce comme dans *genou*, *gibier*, *mangeant*.

G avant *a*, *o*, *l*, *r*, *ua*, *ue*, *uon*, a un son dur et fort : *gâteau*, *gosier*, *glorieux*, *grandir*, *brigue*, *guenon*, *brigua*, *voguons*.

G a aussi le son dur, mais moins fort dans *gu*, *gué*, *gueu*, *gui*, *guoit*, *guoient*; comme *guttural*, *guérir*, *guerre*, *gueule*, *guider*, *il voguoit*, *ils voguoient*.

Les lettres *gu* font seules une syllabe dans les différentes terminaisons du verbe *arguër*, dans *ciguë*, *aiguë*, *ambiguë*, *contiguë*, *ambiguïté*, *contiguïté*. Voyez l'article du trema.

Gui se prononce en un seul temps, mais en faisant sentir l'*u*, dans *aiguille*, *aiguillée*, *aiguiller*, ôter la cataracte de l'œil, *aiguilletier*, *aiguillette*, *aiguiller*, *aiguillon*, *aiguillonner*, *Aiguillon*, ville, *aiguisement*, *aiguiser*, *Guise*, *le Guide*, noms propres. Prononcez *aigûille*, *aigûillonner*, *aigûisement*, *Gûise*, le *Gûide*, etc.

Mais on prononce, sans faire sonner l'*u*, *guidon*, *anguille*, *vivre à sa guise*, etc.

G final se prononce, et a le son de *gue*, dans les noms propres : *Agag*, *Doeg*, *Sicéleg*, etc. dans *joug* où il se prononce un peu, même devant une consonne.

G final ne se prononce pas dans *le doigt*, *un legs*, *le poing*, *vingt*, *hareng*, *étang*, *rang*, *le sang*, *le seing*, la signature.

G final a le son du *k* dans *sang*, *long*, *rang*, suivis d'une voyelle. *Il sua sang et eau ; un long accès ; de rang en rang*. Il a le même son dans *bourg ;* mais il est muet dans *faubourg*. *Bourgmestre* se prononce *bourguemestre*.

Gh ont le son de *gue : Berghen*, *Ghilan*.

G, suivi de *ge*, *gi*, *d*, *m*, a encore le son de *gue : suggérer*, *Agde*, *Magdebourg*, *augmenter*. *G* a le même son de *gue*, 1.° dans les mots qui commencent par *gn : gnome*, *gnostique ;* 2.° dans *Progné*; 3.° dans *agnat*, *agnation*, *agnatiques*, termes de droit ; *diagnostic*, *stagnation*, *cognat*,

cognat, *imprégnation*, *régnicole*, *inexpugnable*; *ignée*, *ignicole*, *ignition*.

Gli a le son de deux *ll* mouillées dans quelques mots italiens ou pris de l'italien; comme dans *Cagliari*, capitale de la Sardaigne; *bonne voglie*, marinier de rame; *de bonne voglie*, de bonne volonté.

Gn: quand ces deux lettres ne commencent pas le mot, elles se prononcent comme dans *il régna*, *campagne*, *compagnie*, *compagnon*, *vous joignez*.

Le *g* ne se prononce point dans *signet*, ruban qui est dans un livre.

H.

La lettre *h* est muette ou aspirée.

Elle est muette, quand elle n'ajoute rien à la prononciation de la voyelle qui suit, comme dans *l'homme*, *l'honneur*, etc. On prononce *l'ome*, *l'oneur*.

La lettre *h* est aspirée, quand elle fait prononcer du gosier la voyelle qui la suit: *la harangue*, *le héros*, *le Havre*, etc.

H est aspirée dans les mots suivants: *ha! habler*, *hablerie*, *hableur*, *hache*, *hacher*, *hachette*, *hachis*, *hachoir*, *hachure*, *hagard*, *haha*, *haie*, *haillon*, *haine*, *haineux*, *haïr*, *haire*, *halage*, *halbran*, *hâle*, *hâlebas*, *haléner*, *hâler*, *haleter*, *hâleur*, *halle*, *hallebarde*, *hallier*, *halte*, *hamac*, *hameau*, *hampe*, *hanche*, *hangar*, *hanneton*, *hanter*, *happe*, *happelourde*, *happer*, *haquenée*, *haquet*, *haquetier*, *haranhue*, *haranguer*, *haras*, *harasser*, *harceler*, *harde*, *hardes*, *harder*, *hardi*, *hardiesse*, *hareng*, *harangaison*, *hargneux*, *haricot*, *haridelle*, *harnacher*, *harnois*, *haro*, *harpe*, *harper*, *harpie*, *harpon*, *hart*, *hasard*, *hasarder*,

hase, *hâte*, *hâter*, *hâtif*, *haubans*, *haubereau* ou *hobereau*, *haubert*, *have*, *havre*, *havre-sac*, *hausse*, *hausse-col* ou *hausse-cou*, *haussement*, *hausse-pied*, *hausser*, *haut*, *hautain*, *haut-bois*, *haute-contre*, *haut-de-chausse*, *haute-futaie*, *haute-justice*, *haute-lice*, *haute-lutte*, *hautement*, *haute-paye*, *Hautesse*, *hauteur*, *haut-fond*, *hé!* *hem*, *hennir*, *hennissement*, *héraut*, *hère*, *hérisser*, *hérisson*, *hérissonner*, *hernier*, *hernie* ou *hergne*, *héron*, *héros*, *hersage*, *herse*, *herser*, *hêtre*, *heurter*, *heurt*, *heurtoir*, *hibou*, *hic* (comme voilà le *hic*), *hideusement*, *hideux*, *hie*, *hiérarchie*, *hisser*, *hoc*, *hoca*, *hoche*, *hochement*, *hanche-pied*, *hoche-pot*, *hocher*, *hochet*, *holà*, *Hollande*, *homard*, *hongre*, *honte*, *hoquet*, *hoqueton*, *horde*, *horion*, *hormis*, *hors*, *hors-d'œuvre*, *hotte*, *hottée*, *houblon*, *houblonnière*, *houé*, *houer*, *houiller*, *houlette*, *houppe*, *houppelande*, *houpper*, *hourdage*, *houret*, *houri*, *hourque*, *hourvari*, *housseau*, *houspiller*, *houssage*, *houssaie*, *houssard*, et *housard* ou *hussard*, *housse*, *housser*, *houssine*, *houssoir*, *houx*, *hoyau*, *huché*, *hucher*, *huchet*, *huée*, *huer*, *huguenot*, *huguenotisme*, *huguenotte*, *hulotte* ou *huette*, *humer*, *hune*, *hunier*, *huppe*, *huppé*, *hure*, *hurlement*, *hurler*, *hutte*.

H est aussi aspirée dans les mots formés de quelqu'un des précédents : *aheurtement*, *s'aheurter*, *déhaller*, *déharnacher*, *éhancher*, *enhardir*, *enharnacher*, *rehausser*, *hableur*, *haïssable*, *haranguer*, etc.

Exceptez *exhaussement*, *exhausser* (on prononce *egzaussement*, *egzausser*), *héroïne*, *héroïque*, *héroïsme*.

H est encore aspirée dans *ah!* *eh!* *oh!* et dans presque tous les noms des pays et des villes : *le Hainaut*, *la Hongrie*, *Hambourg*, *Haguenau*.

Quand l'*h* est aspirée, on doit la regarder comme une consonne. On écrit : *je me hâte*, *il se hâte*, *le héros*, *la haine*, *ce hableur*, *sa haine*, etc. comme, *je me donne*, *il se croit*, *le bien*, *la bonté*, *ce gand*, *sa douceur*, etc. au lieu que si l'*h* n'est pas aspirée, on écrira : *il m'honore*, *il s'honore*, *l'homme*, *l'humilité*, *cet homme*, *son humilité*. De même dans *les hableurs*, *grand héros*, *vous haïssez*, etc. *les*, *grand*, *vous*, se prononcent sans les lettres finales ; et comme on les prononce dans *les docteurs*, *grand livre*, *vous lirez*, etc.

Quoique l'*h* ne soit point aspirée dans *huit*, *huitaine*, *huitième*, on écrit et l'on prononce sans élision, ni liaison : *le huit*, *les huit volumes*, *le* ou *la huitième*, *du* ou *de la huitième*, *à la huitaine*.

On dit et l'on écrit : *le onze*, *le onzième*, ou *l'onze*, *l'onzième*. Dites : *vers les onze heures*, *Louis onze*, etc. sans prononcer l'*s* de *les*, *Louis*.

Oui, pris substantivement, n'admet non plus ni élision, ni liaison : *le oui et le non*. *Un oui*. *Tous vos ouis ne me persuadent pas*.

Henri, *Hollande*, *Hongrie*. Le mieux est d'aspirer toujours l'*h* de ces mots. *Les exploits de Henri IV*. *Une ville de Hollande*. *Le reine de Hongrie*.

On dit : *du point de Hongrie*, *eau de la reine d'Hongrie*, *toile de Hollande* ou *d'Hollande*, *fromage de Hollande* ; ainsi dans ces expressions, on peut aspirer ou ne pas aspirer l'*h*.

Hésiter. L'*h*, autrefois aspirée dans ce mot, ne l'est plus aujourd'hui. *Je n'hésite pas*.

Rh, *th*, se prononcent comme *r* et *t* ; on les emploie dans les mots qui viennent de l'hébreu ou du grec : *méthode*, *rhétorique*, *Matthieu*, *Thadée*, etc.

I.

La voyelle *i* sonne ordinairement, comme dans *fini*, *limité*.

L'*i* précédé d'une voyelle, et suivi d'une *l* finale ou de deux *ll*, ne sert qu'à faire mouiller la lettre ou les lettres *l* : *le travail*, *il travaille*, *le conseil*, *le conseiller*, *le fauteuil*, *le feuillet*, *le fenouil*, *la fenouillette*, etc.

L'*i* représente quelquefois un mouillé foible, comme dans *païen*, *aïeul*, *Maïa*, *Laïus*, etc. Ces deux dernières sortes d'*i* ne sonnent pas comme dans *fini*, *limité*.

J.

Ne confondez pas *j* consonne avec *i* voyelle.

J a toujours le son qu'on donne au *g* avant *e*, *i* : *je jugerai*, *le joug*, *la jalousie*.

1.° C'est toujours le *j* et non le *g* qu'on emploie dans presque tous les mots où l'on entend le son de *ja*, *jo*, *ju* : *jarretière*, *joli*, *joindre*, *conjonctif*, *jujubier*, *ajouter*, *ajuster*, etc.

Exception. C'est le *g* et non pas le *j* qu'on emploie dans *geole*, *geolier*, *geolage*, *geolière*, dans les verbes en *ger* et leurs dérivés : *il mangea*, *nous mangeons*, *il gagea*, *nous gageons*, *la gageure*, *la mangeure*, *l'égrugeure*, *la chargeure*, etc. on prononce : *le jolier*, *il manja*, *nous manjons*, *la gajure*, *la charjure*, *l'égrujure*, etc. On a conservé l'*e* dans ces mots, afin qu'on n'y donnât point au *g* le son dur qu'il a dans, *garde*, *gober*, *guttural*.

2.° C'est le *j* et non pas le *g* qu'on emploie dans *abject*, *abjection*, *adjectif*, *adjection*, *adjectivement*, *assujettir*, *assujettissement*, *conjectural*, *conjecturalement*, *conjecture*, *conjecturer*, *déjec-*

tion, se déjeter, déjeûné, déjeûner, injecter, injection, interjection, interjeter, je, jectigation, jectisses, Jéhovah, jejunum, jérémiade, Jérémie, le jet, jetée, jeter, un jeté, jeton, *jeu, jeudi, à jeun; jeune, le jeûne, jeûnement, jeûner, jeunesse, jeûneur, majesté, majestueux, majestueusement, majeure, majorité, objecter, objectif, objection, objet, rajeunir, rajeunissement, rejet, rejeton, rejeter, sujet, sujétion, trajet*, etc. Voilà, je crois, à peu près tous les mots dans lesquels on emploie le *j* avant l'*e*. Ajoutez-y quelques noms propres: *Jean, Jéhu, Jéroboam, Jérusalem*, etc.

3.° On n'emploie jamais le *j* avant l'*i*; l'on écrit par un *g gibier, giboulée*, etc.

Excepté par élision dans le pronom *je*: *j'ignore, j'instruis*, etc.

4.° C'est encore le *g* et non pas le *j* que l'on place dans la dernière syllabe du mot: *âge, visage, collége, prodige, il déloge, le déluge, le juge*, etc.

K.

La lettre *K* ne s'emploie que dans les mots qui nous viennent des langues du Nord, ou de l'Orient. *Le kan, le kermès, Kimi.* On écrit aussi avec le *k*, *Kirie, kirielle.*

L.

L finale se prononce ordinairement: *moral, mortel, Mogol, seul, puéril*, etc.

L ne se prononce point dans *baril, chenil, cul, fusil, outil, fénil, fournil, coutil, soul, sourcil*, ni dans *gentil* (joli) suivi d'une consonne; s'il suit une voyelle, la lettre *l* se pro-

nonce mouillée : *gentil enfant*, *gentilhomme* ; ni dans *fils* et *gentilhommes*.

Dans la conversation, il est assez ordinaire de prononcer *il*, *ils* comme un simple *i*. Pour éviter les équivoques, il vaut mieux faire sentir la lettre *l* dans ces mots.

L, au milieu ou à la fin des mots, et précédée d'un *i*, est ordinairement mouillée : *vaillant*, *pareil*, *périlleux*, *bouillir*, *cailler*, *avril*, *babil*, *gentil* (païen), *mil* (sorte de grain), *péril*, etc. Elle est aussi mouillée dans *Juilly*, *Sully*, *gentilhomme*.

L n'est pas mouillée dans *Achille*, *codicille*, *campanille*, *Gille*, *Sibylle*, *pupille*, *ville*, et ses dérivés, *Abbeville*, *Joinville*, etc. *Lille*, *mil*, *mille*, nom de nombre, ni dans *mille* substantif, ni dans les adjectifs en *il* ou en *ile*, comme *subtil*, *vil*, *tranquille*, *imbécille*, etc. ni quand *il* est dans la première syllabe du mot : *illégitime*, *illustre*, etc.

Remarque. C'est mal prononcer l'*l* mouillée, que de prononcer *meilleur*, *tailleur*, *Versailles*, *feuillet*, etc. comme s'il y avoit *mélieur*, *talieur*, *Versaie*, *feuliet* ; ou comme s'il y avoit *mèïeur*, *taïeur*, *feüiet*.

Quand il y a deux *ll* de suite, on n'en prononce qu'une ordinairement : *allumer*, *collége*, *collation* (petit repas), *syllabe*, etc.

Quand *il* commence le mot, on prononce les deux *ll*, mais sans mouiller : *illustre*, *illicite*, *illimité*, etc.

On prononce les deux *ll* dans *allusion*, *allégorie*, *appellatif*, *belliqueux*, *belligérant*, *collation* d'un bénifice, *vaciller*, *millénaire*, *collusion*, *constellation*, l'église *Gallicane*, et quelques autres que l'usage apprendra.

Dans la conversation, on prononce *quelque*, *quelqu'un*, comme s'il y avoit *quèque*, *quèqu'un*. Il vaut mieux, je crois, faire légèrement sentir la lettre *l*.

M.

M à la fin des mots, ou quand elle est suivie d'un *b* ou d'un *p*, conserve le son nasal. *La faim*, *le nom*, *le parfum*, *ambition*, *comparer*.

M finale se prononce entièrement, 1.° dans *Jérusalem*, *Ephraïm*, *Sélim*, *Amsterdam*, et dans la plupart des noms propres, excepté *Adam* où *m* a le son nasal ; 2.° dans *hem ! item*, *septemvir*, et autres mots purement latins. Voyez page 354.

M ne se prononce point dans *automne*. Elle est également muette dans *damner*, et ses dérivés, *damnation*, *condamner*, *damnable*, etc. prononcez *daner*, *danation*, etc.

M se prononce dans *amnistie*, *hymne*, *automnal*, *calomnie*, *somnambule*, *somnifère*, *Clitemnestre*, *Agamemnon*, *indemniser*, *indemnité*.

Quand il y a deux *mm* de suite, on n'en prononce ordinairement qu'une : *commis*, *commettre*, *commode*.

On prononce les deux *mm*, 1.° dans les noms propres : *Ammon*, *Emmanuel*, etc. ; 2.° dans les mots qui commencent par *imm* : *immortel*, *immatriculer*, *immobile*, *immense*, etc.

Quand *em* est suivi d'une *m*, on prononce *an* : *emmailloter*, *emmancher*, *emménager*, *emmener*, etc. prononcez *anmailloter*, *anmancher*, etc.

N.

N finale sonne dans *abdomen*, *amen*, *examen*, *hymen*, et dans l'adjectif suivi de son substantif, qui commence par une voyelle ou une *h*

muette. *Mon ami*, *un ancien étui*, *un bon historien*, *un homme*; prononcez *mon nami*, *ancien nétui*, *bon nhistorien*, *un nhomme*.

N finale conserve le son nasal dans les substantifs et les adverbes, quoiqu'ils soient suivis d'une voyelle. Ainsi prononcez comme s'il suivoit une consonne : *intention excellente*, *fain exquis*, *vin agréable*, *personne non éclairée*, *citoyen inutile*.

N se prononce dans *en*, *on*, *bien*, *rien*, suivis d'une voyelle qui doit être prononcée tout de suite avec ces mots. *On apprend en étudiant avec méthode. Un livre bien écrit. Il ne sait rien autre chose. Il n'a rien appris.*

Mais on prononce *n* avec le son nasal, dans les expressions semblables aux suivantes. *Irat-on à Compiegne? Prenez-en un qui soit bon. Je sais bien où vous allez. Il ne fait rien*, ou *il fait peu de chose.*

Quand il y a deux *nn* de suite, on n'en prononce ordinairement qu'une. *Anneau*, *année*, *connoître*, *sonner*, *innocent*, etc. Dans *ennui* et ses dérivés, la première *n* est nasale ; on prononce *an-nui*.

On fait sentir les deux *nn* dans *annale*, *annale*, *annexé*, *annihiler*, *annotation*, *annuel*, *annuler*, *connexion*, *connivence*, *décennal*, *empenné*, *ennéagone*, *inné*, *innover*, *septennal*, *triennal*, et leurs dérivés.

P.

P final ne se prononce pas ordinairement : *un camp* ; *ce drap est bon* ; *le loup a été tué.*

P se prononce dans *beaucoup* et *trop*, suivis d'une voyelle. *Il a beaucoup étudié* ; *il est trop entêté.* On dit aussi dans le discours soutenu : *un coup extraordinaire.*

P sonne encore dans *Alep*, *cap*, *Gap*, *cep*, *jalap*.

P sonne dans *baptismal*, *sceptique*, *scepticisme*, *septante*, *septantième*, *septembre*, *septenaire*, *septennal*, *septentrion*, *septentrional*, *septuagénaire*, *septuagésime*, *septuple*, *symptôme*, *symptomatique*; dans *accepter*, *excepté* et leurs dérivés; dans *domptable*, *dompter*, *dompteur*, *indomptable*, *indompté*; (le *p* de ces mots ne se prononce que dans le discours soutenu; *dompteur* ne se dit pas absolument ou sans régime, mais on dit: *Hercule est appelé le* dompteur *des monstres*); dans *ademption*, *exemption*, *rédempteur*, *rédemption*, *contempteur*, *contemptible*, *in-promptu*.

P ne sonne pas dans *baptême*, *baptiser*, *baptistaire*; *exempt*, *exempter*; *compte*, *compter*; *comptable*, *comptant*, *compteur*, *comptoir*; *prompt*, *promptement*, *promptitude*; *sept*, *septième*, *septièmement*; *temps*, et ses composés, *printemps*, *contre-temps*.

Quand il y a deux *pp* de suite, on n'en prononce ordinairement qu'un: *apposer*, *opposer*, *frapper*, *rapporter*, *sapper*.

Q.

Q sonne dans *coq*, *coq-à-l'âne*, et il est muet dans *coq d'inde*.

Q ne sonne point dans *cinq*, suivi immédiatement et sans aucun repos d'un nom qui commence par une consonne. *Cinq garçons* et *cinq filles*; *cinq fois*.

Dans les autres cas, *q* sonne. *Un cinq de trèfle*; *trois et deux font cinq*; *à cinq pour cent*; *cinq hommes*.

Remarques sur qua, que, qui, quo, quu.

Q est ordinairement suivi d'un *u* : *qualité*, *quitter*.

Première remarque. Qua, *quo*, *que*, ont un son fort qui répond au *k* : *qualité*, *quotidien*, *quenouille*, *marque*. *Q* a le même son dans *coq*, *cinq*.

Mais *que* (quand l'*e* n'est pas muet), *qui*, *quu* ont un son moins fort. *Acquérir*, *quel*, *quitter*, *piquure* ou *piqûre*.

Seconde remarque. Qua, *que*, *qui*, se prononcent dans les mots suivants, comme les mots latins *qua*, *que*, *qui*, ou comme *coua*, *cué*, *cui* : *aquatile*, *aquatique*, *équateur*, *équation*, *quakre*, *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadrangle*, *quadrangulaire*, *quadrature*, terme d'astronomie et de mathématiques, (dans *quadrature*, terme d'horlogerie, *qua* se prononce *ka*), *quadricolor*, *quadriennal*, *quadrifolium*, *quadrige*, *quadrilatère*, *quadrinôme*, *quadrupède*, *quadruple*, *quadrupler*, *in-quarto*, *quaternaire*, *quaternité*, *questeur*, *questure*, *équestre*, *à quia*, *quindécagone*, *quinquagénaire*, *quinquagésime*, *quinquiennal*, *quinquennium*, *quintuple*, *équestre*, *équiangle*, *équidistant*, *équilatéral*, *équimultiple*, *équitation*, *liquation*, *liquéfaction* ; *liquéfier* se prononce *likéfier*.

R.

R finale se prononce ordinairement. *Car*, *cher*, *fier*, *mer*, *air*, *or*, *sûr*, *désir*, *soupir*, *courir*, *tarir*, *espoir*, *devoir*, *vouloir*, *pouvoir*, *recevoir*, *Colmar*, *écart*, *éclair*, *trésor*, *obscur*, *Lavaur*, *secours*, *faveur*, *le sieur*, *le rieur*, *les rieurs*.

R ne se prononce pas dans *Monsieur*.

R sonne dans *amer*, *cancer*, *belvéder* et *cuiller* (qu'on écrit aussi *belvédère* et *cuillère*), *enfer*, *éther*, *frater*, *gaster*, *hier*, *hiver*, *lucifer*, *magister*, *pater* ; et dans les noms propres, *Jupiter*, *Esther*, *Abner*, *Munster*, *le Niger*, *Stathouder* (1).

R finale ne sonne pas dans les autres polysyllabes en *er* ou en *ier*. *Le boulanger*, *l'horloger*, *le tapissier*, *l'amandier*, *chanter*, *châtier*, etc. Prononcez *boulangé*, *horlogé*, etc.

Les pluriels *boulangers*, *horlogers* se prononcent *boulangé*, etc. devant une consonne, et *boulangez* devant une voyelle.

Dans le discours soutenu, et sur-tout dans les vers, il faut prononcer l'*r* qui est suivie d'une voyelle ou d'un *h* muette ; dans la conversation on peut ne la point prononcer. *On ne peut chanter et rire en même temps* ; on peut dire dans la conversation, *chanté et rire.*

En conversation *r* se prononce foiblement dans *notre*, *votre* suivie d'une consonne, comme *notre maison*, *votre marteau*. Elle se fait sentir toujours dans *Notre-Dame*, pour la Sainte Vierge; dans *notre*, *votre*, suivie d'une voyelle, *notre ami*, *votre homme* ; dans *le nôtre*, *le vôtre*.

Quand il y a deux *rr* de suite, on n'en prononce ordinairement qu'une : *arroser*, *arriver*, *perruque*, etc.

---

(1) Plusieurs personnes, se rapprochant de la manière dont ce mot est prononcé en hollandois, prononcent *Stathoudre*. La même observation a lieu pour plusieurs mots tirés de l'étranger, sur-tout pour les noms propres anglois. On paroîtroit ridicule si on prononçoit Shakespear comme on l'écrit. D'un autre côté, il y auroit de l'affectation à prononcer Hioume (*Hume*), Draïdèn (*Dryden*), Nioutonn (*Newton*). Il n'appartient qu'à l'usage de nous familiariser avec une prononciation étrangère, au point qu'elle ne choque plus dans la bouche d'un François.

On prononce les deux *rr*, 1.° dans *aberration*, *abhorrer*, *errer*, *erreur*, *horreur*, *terreur*, et dérivés ; 2.° dans les mots qui commencent par *irr* : *irradiation*, *irraisonnable*, *irrégulier*, *irréprochable*, etc. 3.° dans les futurs et dans les conditionnels présents des verbes *acquérir*, *courir*, *mourir*, et dérivés. Voyez ces verbes, pag. 73 et suiv.

S.

La lettre *s* se prononce ordinairement comme dans *sévérité*, *diversité*, *souvenir*, etc.

S a le son du *z*, 1.° entre deux voyelles : *raison*, *risible*, *oser*, *user* ; 2.° avant *b* ou *d*, *presbytère*, *Asdrubal* ; 3.° dans *Alsace*, *balsamine*, *balsamique*, et dans la syllabe *trans* suivie d'une voyelle, *transaction*, *transition*, *transitoire*, *transiger*, etc.

Mais *Transylvanie*, *transir*, *transissement*, se prononcent *Trancylvanie*, *trancir*, *trancissement*.

Dans les noms composés de prépositions, *de*, *pré*, *re*, et dont le simple commence par une *s*, tantôt on ne double pas l'*s*, comme : *préséance*, *présupposer*, *resacrer*, *resaisir*, *resaluer* ; tantôt on la double, comme : *pressentiment*, *pressentir*, *ressentir*, *ressource*, *ressusciter*, etc. cependant elle a le même son que dans *sévère*. Tantôt l'*e* qui est devant l'*s* se prononce : *dessaler*, *pressentir*, *ressusciter* ; tantôt il est muet : *dessus*, *dessous*, *ressembler*, *ressource*.

Quand il y a deux *ss* de suite au milieu d'un mot, on n'en prononce qu'une : *pressentir*, *ressource*, *assurer*, *assigner*.

S finale se prononce dans *as*, terme de jeux : *aloès*, arbre et plante ; *la vis*, ce qui entre dans l'écrou ; dans les mots latins adoptés dans notre

langue : *Vénus*, *Momus*, *Fabius*, droit de *committimus*, un *agnus*, etc. et dans *bibus*, *bolus*, *calus*, *Phébus*, *rebus*, *sinus*; enfin dans *lis*, *fleur*; l'*s* est muette dans *fleur de lis*.

S finale, suivie d'une voyelle avec laquelle on doit l'unir dans la prononciation, prend le son de *z* : *vous avez eu mes habits; nous irons à Paris; de plus en plus; vis-à-vis; les ponts et chaussées; après avoir reçu; les lods et ventes*.

Sc au commencement ou au milieu du mot, suivis d'un *e* ou d'un *i*, ont le son de l'*s* simple ou d'un *ç* : *scène*, *sceptique*, *science*, *scier*, *abscisse*, *descendre*; prononcez *sène*, *septique*, etc.

Sche, *schi*, au commencement des mots, se prononcent *che*, *chi* : *scheling*, *schisme*, etc.

On prononce l'*s*, quand elle est suivie de *ca*, *co*, *cu*, *cl*, *cr*, ou d'une autre consonne : *scapulaire*, *gascon*, *scolarité*, *esclavage*, *scrupule*, *sculpter*, *catéchisme*, *piste*, *poste*.

T.

T se prononce comme dans *têtu*, *timon*.

Sti, *xti*, *thi*, font toujours *ti* : *bastion*, *indigestion*, *question*, *mixtion*, *Matthieu*, etc.

Le *t* conserve aussi le son du *t* dans *ti*, quand ces deux lettres commencent le mot : *la tiare*, *la tiédeur*, *le tien*, *le tiers*, etc.

Ti dans le corps d'un mot, et suivi d'une voyelle, se prononce comme *ci* :

1.° Dans les adjectifs en *tial*, *tieux* : *abbatial*, *initial*, *captieux*, *factieux*, *ambitieux*, etc.

2.° Dans ceux en *tient* et leurs dérivés : *patient*, *patience*, *impatient*, *quotient*, etc.

3.° Dans les mots en *atie*, *étie*, *eptie*, *otie*, et *utie* : *primatie*, *prophétie*, *minutie*, *ineptie*, *Béotie*, *Croatie*, *Calatie*.

4.° Dans les verbes *initier*, *balbutier*, *je balbutie*, et leurs dérivés.

5.° Dans les noms en *tion* et leurs dérivés: *action*, *actionner*, *affection*, *affectionner*, *diction*, *dictionnaire*, *portion*, etc.

6.° Dans les noms de peuples ou de personnes en *tien*: *Vénitien*, *Capétien*, *Egyptien*, *Domitien*, *Gratien*, etc.

Dans les autres mots, *ti*, quoique suivis d'une voyelle, se prononcent comme *tirer*; *antologie*, *galimathias*, *châtier*, *charretier*, *matière*, *nous étions*, *nous sortions*, *le tien*, *le soutien*, *le chrétien*, *je retiens*, etc.

T final sonne dans *brut*, *Apt*, *le Christ*, *correct*, *direct*, *la dot*, *fat*, *indult*, *le lest* d'un vaisseau, *rapt*, *le zénith*, *entre le zist et le zest*, *vingt-un*, *vingt-deux*, etc. jusqu'à trente.

Mais *t* ne sonne point dans *vingt*, sans substantif, ou suivi d'un substantif qui commence par une consonne, ni dans *quatre-vingt*, *quatre-vingt-un*, *quatre-vingt-huit*, etc. *vingt louis*, *ils étoient vingt*.

Si le nom commence par une voyelle, on prononce le *t* dans *vingt*: *vingt éléphants*, prononcez *vin-téléphants*; *quatre-vingts éléphants*, prononcez *quatre-vin-zéléphants*.

T sonne dans *sept*, *huit*, sans substantifs, ou suivis d'une voyelle: *ils sont sept*, *dix-sept*; *huit*, *dix-huit*; *sept hommes*, *vingt-huit éléphants*.

T est muet dans *sept*, *huit*, suivis d'un nom qui commence par une consonne: *sept frères*, *huit personnes*.

T ne sonne point dans *aspect*, *circonspect*, *respect*, *suspect*, etc. Mais on doit le faire sentir dans *direct*, *correct* et leurs composés.

T final, suivi d'une voyelle à laquelle il doit

s'unir, sonne ordinairement : *un savant homme*, *je suis tout à vous ; il lut un mémoire ; s'il vient à partir.*

Dans la conversation, *cet* et *cette* se prononcent quelquefois comme *st*, *ste* : on dit *st homme*, *ste femme*, pour *cet homme*, *cette femme.*

Quand il y a deux *tt* de suite, on n'en prononce qu'un : *attirer*, *frottement*, etc.

On prononce les deux *tt* dans *Attique*, *atticisme*, *guttural*, *battologie*, *pittoresque.*

V.

Ne confondez pas *u* voyelle avec *v* consonne.

V se prononce comme dans *vanité*, *venir*, *vivacité*, *volonté*, etc.

X.

X se prononce comme *qs* : *sexe*, *axe*, prononcez *seqse*, *aqse.*

X final se prononce *qs* dans *styx*, *phénix*, *index*, *borax*, *storax*, *larynx*, *onix*, *préfix*, *Pollux*, *Astianax*, et autres noms propres.

Dans les autres mots, *x* final, suivi d'une consonne, ne se prononce point : *six jours*, *dix livres*, *la paix se fera.*

X final, suivi d'une voyelle, se prononce comme un *z* : *six amis*, *heureux enfant*, etc.

X a aussi le son du *z* dans *deuxième*, *deuxièmement*, *sixième*, *sixièmement*, *sixain*, *dixième*, *dixièmement*, *dixaine*, *dixain*, *dix-huit*, *dix-neuf*, et leurs dérivés.

X sonne comme *s* de *sévère*, dans *Aix*, *Aix-la-Chapelle*, *Auxerre*, *Auxonne*, *Luxeuil*, *Bruxelle*, *six*, *dix* (sans substantifs), *dix-sept*, *soixante*, et leurs dérivés.

Ex au commencement du mot, et suivi d'une

voyelle ou d'une *h*, fait *egz* : *examen*, *exemple*, *exil*, *exhorter*, *exhumer*.

Ex, suivi de *ce*, *ci*, a le son de *ek* : *excès*, *exceller*, *exciter*, *excitatif*; prononcez, *ekcès*, *ekceller*, etc.

Nota. Nous n'avons pas de mots qui commencent par *egz*, *ecc*, *eqs*, *ekc*; ainsi c'est toujours *ex* qu'on emploie dans *examen*, *exil*, *exhorter*, *exhumer*, *excès*, *exciter*, etc.

Y.

Y a le son de *i* simple dans *y* : *il y aura*; il a le même son entre deux consonnes, dans les mots qui viennent du grec : *acolyte*, *asyle*, *mystère*. On écrit aussi avec l'*y* les *yeux*.

Y placé dans un mot entre deux voyelles, a le son de deux *ii* : *essayer*, *pays*, *essuyons*, se prononcent, *essai-ier*, *pai-is*, *essui-ions*. Voyez ce que nous avons dit sur les verbes en *ayer* et *ier*, page 74.

Z.

Le *z* s'emploie, 1.° dans les mots dérivés du grec et du latin : *topaze*, *zèle*, *azyme*, *zizanie*; 2.° dans les secondes personnes des verbes : *vous jouez*, *lisez*; 3.° dans *nez*, *chez*, *assez*.

Z a le son de *s* de *secret*, dans *Metz*, *Rodez*.

Ez ont le son de l'*é* fermé.

Le *z* ne se redouble que dans quelques mots tirés de l'italien, et alors on n'en prononce qu'un : *Pouzzol*, *pouzzolane*, *l'Albruzze*, etc.

Table des sons exprimés par les consonnes.

B, bombe.
C, *ch*, *k*, *q*, car, cour, chaos, Kan, qualité.
C, *q*, moins forts, cure, quitter.
C, *s*, *t*, ciel, situation.
Ch, chercher, chanoine.
D, dindon, David.
F, *PH*, filer, philosophie.
G, garçon, goguenard.
G, guérir, guider.
G, *J*, gener, jambe.
Gn, ignorer, compagnie.
H, aspirée, la haine.
L, la lumière.
L, mouillée, mail, vermeil.
M, maxime, midi.
N, narine.
P, par, pour, point.
R, réussira.
T, tenir, tirer.
V, vivant, vanité.
Z, *s*, zizanie, raison.

Les sons exprimés en françois par les consonnes, sont au nombre de vingt ou vingt-un.

Si à ces sons on ajoute celui du mouillé foible, représenté par *i*, dans *faïence*, *aïeul*, par *y* dans *Blaye*, *Bayeux*, ou par le second jambage de l'*y* dans *je paye*, *j'essaye*, *nous voyons*, *nous employons*, etc. on pourra compter vingt-deux sons représentés par les consonnes.

Remarques sur la Prononciation.

Nous avons deux sortes de prononciation, l'une pour la conversation, l'autre pour les vers et le discours soutenu.

Dans les vers, dans les discours prononcés en public, on fait sentir la plupart des consonnes finales, quand le mot suivant commence par une voyelle ou un *h* muette.

Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant.
Aimez avec respect, servez avec amour
Ceux de qui vous tenez la lumière du jour.

Il faut prononcer, *le fau zest toujours ; aimé zavec, servé zavec*, etc. Dans la conversation,

on pourra dire : *le fau est toujours ennuyeux*, etc.
Aimé avec respect, servé avec amour.

On soumet les désirs qui sont bien combattus,
Et les vices détruits se changent en vertus.

Prononcez, *se change ten vertus*. Dans la conversation, on prononce, *les vices détruits se change en vertus.*

L'*e* muet final, et suivi d'un mot qui commence par une consonne, doit se prononcer plus fortement dans les vers qu'il ne se prononce dans la prose.

Des dons extérieurs l'uniformité lasse ;
Mais l'esprit a toujours une nouvelle grace.

Ces mots, *une nouvelle*, doivent être prononcés dans ces vers comme faisant cinq syllabes. Dans la prose, au contraire, les mots *une nouvelle* se prononcent comme s'ils ne faisoient que trois syllabes.

Dans la prose, les voyelles, *ia*, *ie*, *io*, *ian*, *ion*, etc. ne forment ordinairement qu'une syllabe. Dans les vers, au contraire, elles forment presque toujours deux syllabes. Ainsi, le mot *passion* est de deux syllabes en prose, et de trois en vers.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
A peu de passion suffit peu de richesse.

Nous allons parcourir les assemblages de voyelles qui, dans les vers, doivent se prononcer en une ou en deux syllabes.

Ia forment ordinairement deux syllabes, comme : *dia-dème*, *oubli-a*, etc. excepté dans *diable*, *fiacre*, *liard*, *familiariser*.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Il craint de perdre un liard, *il ne cède à personne.*

Ie, quand l'*e* sonne, ne forment ordinairement qu'une syllabe, comme *ciel*, *amitié*, *première*, *Bavière*, etc.

Mais, *ie*, *iai*, *ioi*, sont de deux syllabes dans les verbes en *ier*; comme *purifi-er*, *étudi-er*, *vous déli-ez*, *je déli-ai*, *confi-ai*, *confi-ois*, *déli-ois*.

Connoissez l'homme à fond, étudiez son cœur;
Consultez ses penchants, ménagez son humeur.
La vertu s'avilit à se justifier. VOLTAIRE.

Iez sont aussi de deux syllabes dans *vous ri-ez*; *vous souri-ez*; dans les noms et les verbes où *ie* sont suivis d'un *t*, comme *impi-é-té*, *inqui-et*, *inqui-éter*; dans *matériel*, *essentiel*, et quelques autres mots en *iel* de plus d'une syllabe.

Iez, dans les verbes qui ne sont pas en *ier*, ne font qu'une syllabe, pourvu qu'avant *iez* il n'y ait point *bl*, *br*, *d*, *dr*, *dl*, *tr*, *vr*. *Parliez*, *deviez*, *vouliez*, ne font que deux syllabes; mais *voudri-ez*; *mettri-ez*, *ouvr-iez* sont de trois syllabes. En ce cas *ie* forment aussi deux syllabes dans les noms, comme *ouvri-er*, *marbri-er*, *coudri-er*.

Ion, forment aussi deux syllabes, 1.° dans les verbes en *ier*, comme : *nous étudi-ons*, *nous ri-ons*; *nous purifi-ons*; 2.° dans les noms, comme : *passi-on*, *créati-on*, *acti-on*, etc. 3.° dans tous les verbes où ces lettres sont précédées d'une consonne et d'une *r*, comme : *nous marbri-ons*, *nous perdri-ons*, *nous ouvri-ons*, *nous mettri-ons*, *nous souffri-ons*.

Hier est quelquefois d'une, mais plus communément de deux syllabes. *Hier* est toujours d'une syllabe dans *avant-hier*.

Hier *j'étois chez des gens de vertu singulière.* MOLIÈRE.

Mais hier *il m'aborde, et me serrant la main,*
Ah! monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.

*Le bruit court qu'*avant-hier *on vous assassina.* BOILEAU.

Iai, de deux syllabes dans *niais;* mais comme on veut dans *biais*, *biaiser.*

Iau, *ieu*, communément de deux syllabes: *mi-auler*, *pi-eux*, etc. Mais *ieu* ne sont que d'une syllabe dans *cieux*, *Dieu*, *lieu*, *lieutenant*, *milieu*, *mieux*, *pieu*, *épieu*, *essieu*, *les yeux.*

Ian et *ien*, quand ces lettres ont le même son qu'*ian*, forment deux syllabes; comme, *étudi-ant*, *fri-and*, *cli-ent*, *pa-tience*, *expédi-ent*, etc. excepté *viande.*

Ien, ces lettres se prononçant comme dans *bien*, ne forment qu'une syllabe dans les substantifs, dans les adjectifs possessifs, dans les verbes et les adverbes. Exemples: *maintien*, *le mien*, *le sien*, *le tien*, *je viens*, *je tiendrai*, *rien*, *combien*, etc. excepté *li-en* qui vient du verbe *li-er.*

Ien sont de deux syllabes à la fin des adjectifs et des noms qui marquent l'état, la profession, le pays, comme, *anci-en*, *gardi-en*, *grammairi-en*, *Assyri-ens*, *Athéni-ens;* excepté, *chrétien*, *chrétienté.*

Io, communément de deux syllabes, comme: *di-ocèse*, *vi-olon*, *vi-olente.* On peut excepter *fiole*, *pioche.*

Oe, d'une syllabe dans *boëte*, *coëffe*, *moëlle*, *poële.* *Oe*, de deux syllabes dans *po-ésie*, *po-ème*, *po-ète*, *po-étique*, etc.

Oi, *oin*, comme dans *roi*, *emploi*, *boire*, *toison*, *embonpoint*, *appointer*, *soin*, ne sont que d'une syllabe.

Oué, *ue*, quand l'*e* sonne, et *oui*, forment

deux syllabes, comme : *lou-er*, *avou-er*, *jou-er*, *du-el*, *attribu-er*, *tu-er*. Excepté *fouet*, *fouetter*.

Oui : *éblou-ir*, *Lou-is*, *jou-ir*, *l'ou-ie*. Excepté *louis*, *oui* (*ita*), particule affirmative.

Ueu à la fin des adjectifs, font deux syllabes, même en prose : *vertu-eux*, *somptu-eux*.

Ui ne sont que d'une syllabe, comme : *lui*, *muids*, *puits*, *construire*, *aiguiser*. Excepté *ru-ine*, *ru-iner*, *bru-ine*, *continu-ité*, *contigu-ité*, *ingénu-ité*, *perpétu-ité*; dans les quatre derniers mots, *ui* sont de deux syllabes, même en prose.

Ua, *uo*, sont de deux syllabes, quand ils ne sont pas précédés d'un *g* ou d'un *q*; comme, *il su-a*, *il attribu-a*, *il tu-oit*, *nous su-ons*, *attribu-ons*, *somptu-osité*.

Mais *ua* ne fait qu'une syllabe dans *il vogua*, *nous voguâmes*, *il marqua*, *nous marquâmes*; et même l'*u* ne s'y fait pas sentir, et l'on prononce, *il voga*, *nous marqâmes*, etc.

Remarque. *Ua*, *ue*, *uo*, forment des diphthongues dans la conversation, quand les mots n'ont que deux syllabes : *il sua*, *il tua*, *il a sué*, *il a tué*, *il tuoit*, *il suoit*, etc.

Ua, *ue*, *uo*, sont aussi quelquefois diphthongues dans les mots qui ont plus de deux syllabes; comme, *continuer*, *il continua*, *nous continuons*, etc. Mais plus souvent ils ne sont point diphthongues dans les mots qui ont plus de deux syllabes: *il attribua*, *attribué*, *somptuosité*, etc.

De la quantité des Syllabes.

Les syllabes ou les voyelles d'un mot sont ou brèves, ou longues, ou douteuses.

On coule vîte sur les brèves, comme : *netteté*, *petite*, *sonnette*.

On pose et l'on appuie sur les longues; telles

sont les pénultièmes des mots : *il prête*, *la tempête*, *lâche*, *l'apôtre*, *la bûche*, *la flûte*.

Les syllabes douteuses sont celles dont l'usage n'a pas encore bien décidé la prononciation ; telles sont : *oin*, *oir*, dans *le besoin*, *l'espoir*.

Les syllabes brèves peuvent se diviser en brèves et en plus brèves ; et les longues, en longues et en plus longues.

Par exemple, la syllabe brève féminine, c'est-à-dire, terminée par un *e* muet, est plus brève que la syllabe brève masculine. Ainsi dans *petitesse*, *netteté*, les syllabes féminines *pe*, *se*, *te*, sont plus brèves que les syllabes masculines, *ti*, *tes*, *tet*, *té*.

De même les voyelles longues, *e*, *o*, *u*, de *tempête*, *apôtre*, *flûte*, sont très-longues dans : *il essuya une grande tempête ; il parle comme un apôtre ; c'est un homme honnête ; il joue très-bien de la flûte*.

Et elles sont moins longues dans : *une tempête très-violente a désolé ce pays ; un honnête homme. S. Paul est l'apôtre des Gentils ; une flûte traversière ;* parce que dans ces dernières phrases, *tempête*, *honnête*, *apôtre*, *flûte*, devant être prononcés tout de suite avec le mot qui suit, la voix ne sauroit, sans affectation, peser autant sur ces syllabes, que si les mots ne devoient pas être prononcés tout de suite avec les suivants.

Il nous semble en conséquence qu'on peut établir cette règle générale.

Il faut très-peu appuyer sur la dernière syllabe masculine d'un mot, qu'elle soit longue ou qu'elle ne le soit pas, quand ce mot doit être prononcé tout de suite avant le suivant ; et il faut plus appuyer sur cette syllabe, quand le mot est dans une position contraire. Par exemple,

les pénultièmes d'*agréable*, *coupable*, *déluge*, *réfuge*, et les dernières de *besoin*, *devoir*, demandent très-peu d'appui dans : *une agréable nouvelle; il n'est pas coupable de ce crime; le déluge universel; il a besoin de repos; le devoir de sa charge; sa maison est le réfuge des infortunés.*

Les mêmes syllabes de ces mots demandent plus d'appui dans les phrases semblables aux suivantes : *cette odeur est agréable. Cet homme est coupable. Elle est coupable et indigne de vos bontés. On compte 1656 ans depuis la création jusqu'au déluge. Les Israélites avoient des villes de réfuge. Nous devons secourir ceux qui sont dans le besoin. On est heureux lorsqu'on se fait un plaisir de son devoir.*

Règles générales sur les dernières Syllabes longues.

I. Les syllabes finales terminées par une *s*, ou *x*, ou *z*, qui ne sonnent point, sont longues : *le temps*, *les almanachs*, *je plains les jaloux*, *assez*, *les nez*, *les châssis*, etc.

II. Les finales en *aud* et en *aut* sont longues : *il fait chaud*, *un réchaud*, *il est haut.*

III. La finale est longue à la troisième personne singulière de l'imparfait du subjonctif : *il falloit qu'il chantât*, *qu'il répondît*, *qu'il reçût*, *qu'il vînt.*

IV. Les finales marquées d'un circonflexe sont longues : *le dégât*, *le coût*, *le dégoût*, *le prêt*, etc.

Règles sur les pénultièmes longues.

I. Une voyelle pénultième, ou même antepénultième, suivie d'un *e* muet, est toujours

longue : *la pensée*, *la plaie*, *l'envie*, *je prie*, *il joue*, *il envoie*, *la vue*, *la cohue*, *il priera*, *il agréera*, *il emploiera*, *il jouera*, *vous essuierez*, *enjouement*, *aboiement*. On prononce : *il prîra*, *il agrêra*, *il emploîra*, etc.

Première remarque. Si dans ces mêmes mots ou dans leurs dérivés, l'*e* muet se change en un autre *e*, ou une autre voyelle, alors la pénultième devient brève : *joyeux*, *nous jouons*, *il envoya*, *vous priez*, *la prière* ; *il essaya*, etc.

Seconde remarque. Dans les verbes en *ier*, *ayer*, *oyer*, *uer*, *uyer*, les pénultièmes sont longues aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif, et du présent du subjonctif : *nous prîions* ; *vous prîiez*, *il faut que nous prîions* ; *nous payions*, *il faut que vous essayiez*, *que vous envoyiez* ; *nous continuions*, *il faut que nous essuyions*, *que vous essuyiez*, etc.

Troisième remarque. La syllabe *aye* est mouillée et brève à la fin des verbes en *ayer* ; *je paye*, *il bégaye*, *il essaye* (1).

Mais ces mots au futur et au conditionnel présent s'écrivent par *aie*, parce que la syllabe n'est plus mouillée, et qu'elle est longue : *je paierai*, *tu essaieras*, *il bégaiera*, *je paierois*, *nous essaierions*, *nous balaierions*, etc. Prononcez, *je paîrai*, *tu essaîras*, *il bégaîra*, *je paîrois*, *nous essaîrions*, *nous balaîrions*, etc.

II. Les pénultièmes nazales sont longues quand elles sont suivies d'une syllabe féminine, dont la consonne n'est ni une *m* ni une *n* : *l'exemple*, *la crampe*, *le triomphe*, *prendre*, *attendre*, *simple*, *la crainte*, *il est humble*, *il tremble*.

III. Les pénultièmes sont longues dans le

(1) Beaucoup de personnes prononcent *je pé* (long).

pluriel

pluriel du parfait défini : *nous donnâmes*, *avertîmes*, *vînmes*, *reçûmes*; *vous donnâtes*, *avertîtes*, *vîntes*, *reçûtes*; *ils donnèrent*, *avertirent*, *vinrent*, *reçurent*.

IV. Les pénultièmes de l'imparfait du subjonctif, la troisième personne du singulier exceptée, sont aussi longues : *que je donnasse*, *que tu donnasses*, *que nous donnassions*, *que vous donnassiez*, *qu'ils donnassent*; *que je lusse*, *que tu lusses*, *que nous lussions*, *que vous lussiez*, *qu'ils lussent*; *que je promisse*, *que tu promisses*, etc.

V. Une voyelle pénultième, suivie de deux *rr* et d'un *e* muet, est longue : *il rembarre*, *la terre*, *il desserre*, *un squirre*.

VI. Une voyelle pénultième, suivie de *tte*, est brève : *la patte* d'un animal, *il tette*, *la botte*, *la sonnette*, *la butte*.

VII. Une voyelle pénultième, suivie d'un *z* ou d'une *s* qui a le son du *z*, est longue : *la gaze*, *la phrase*, *le diocèse*, *la thèse*, *in-seize*, *trapèze*, *heureuse*, *permise*, *qu'il conduise*, *alose*, *la cause*, *il compose*, *il accuse*, *Suze*, *la ruse*, *jalouse*, *ventouse*, etc.

Règles particulières des pénultièmes longues.

Nous ne parlerons ici que des syllabes longues; ainsi, regardez comme brèves toutes les terminaisons qui ne sont pas indiquées comme longues, ou comme douteuses. Par exemple, si nous ne disons rien sur les terminaisons en *ac*, *ade*, *afe*, *aphe*, *ague*, *aigne*, *ail*, *asque*, etc. comme, *le tabac*, *la façade*, *la carafe*, *l'épitaphe*, *la dague*, *l'éventail*, *le casque*, etc. c'est que ces terminaisons sont brèves sans exception.

A.

A, première lettre de l'alphabet, est longue et grave. *Un petit* a. *Il ne sait ni* a *ni* b.

A, verbe ou préposition, est bref et aigu. *Il* a *des livres* à *vendre*.

A, au commencement d'un mot, est bref et fermé : *adresser*, *agissant*, *appuyer*, *altéré*.

Exceptions. *A* est long et ouvert dans *âcre*, *âme*, *âne*, *ânus*, *âpre*, et leurs dérivés, *âcreté*, *ânesse*, *âpreté*.

A est bref et aigu à la fin des mots. *Il donna*, *il donnera*, *Saba*, *déjà*, *opéra*.

Abe, pénultième longue dans *astrolâbe* seulement.

Able est long dans les substantifs : *câble*, *fable*, *sable*, etc. excepté, *table*, *étable*, *érable*.

Able est long dans les verbes : *on m'accable*, *je m'ensable*, *il hable*.

Abre est long : *sabre*, *il se cabre*, *il se délabre*, *se cabrer*, *il est délabré*.

Ace, long seulement dans *espace*, *grace*, *je lace*, *je délace*, *j'entrelace*.

Ache, long dans *gâche*, *lâche*, *la mâche*, *tâche*, entreprise, *relâche*, et dans les verbes *fâcher*, *gâcher*, *lâcher*, *mâcher*, *relâcher*, *tâcher*, faire en sorte.

Par-tout ailleurs il est bref : *tache*, souillure, *il se cache*, etc.

Acle, long : *miracle*, *obstacle*.

Douteux dans *oracle*, *tabernacle*, *spectacle*.

Acre, long seulement dans *âcre*, piquant, et dans *sacre*, oiseau.

Adre, long : *un cadre*, *une escadre*, *encadré*, *madré*.

Adre est bref dans *ladre*.

Affre et *âfre*, long : les *affres* de la mort ; *bâfre*, repas copieux, terme populaire.

Afre, bref dans *balafre*, *safre*, etc.

Afle, long : *rafle*, *j'érafle*, *rafler*, *érafler*.

Age, bref, excepté dans le mot *âge*.

Ail, bref : *détail*, *portail*. Les pluriels en *ails* sont douteux.

Agne, long seulement dans *je gagne*, *gagner*.

Ai, la voyelle composée *ai* est douteuse quand elle a le son de l'*e* ouvert, *vrai*, *essai*. Elle est brève quand elle a le son de l'*é* fermé : *j'aimai*, *je m'en allai*.

Tous les pluriels sont longs : *les essais*, *vrais*, *geais*.

Aie non mouillée, est long : *la haie*, *la plaie*, *la raie*.

Aye, mouillée est brève : *je paye*, *il bégaye*.

Aigre, bref dans *aigre*, *vinaigre* ; long dans *maigre*.

Aille, long : *la bataille*, *il raille*, *il bataille*, *qu'il bataille*.

Aille est bref seulement dans *la médaille*, et dans l'indicatif des verbes, *je détaille*, *j'émaille*, *je travaille*, *je baille* (je donne).

Aillé, *ailler*, *aillon*, bref : *médailler*, *médaillon*, *détailler*, *détaillons*, *émaillé*, *émailler*, *émaillons*, *travailler*, *travaillons*, *bataillons*.

Long dans les autres mots : *débrailler*, *railler*, *un bâillon*, *nous taillons*, etc.

Aillet, *aillir*, bref : *maillet*, *paillet*, *jaillir*, *tressaillir*.

Aim, *ain*, douteux : *la faim*, *le pain*, *le prochain*.

Longs, suivis d'une consonne : *saint*, *crainte*, etc.

Aine, long dans *Aîne*, rivière de France, et

dans *la haine*, *la chaîne*, *la graine*, *je traîne*, et leurs dérivés ; bref dans les autres mots : *la fontaine*, *le capitaine*, etc.

Air, douteux au singulier, long au pluriel : *l'air*, *les airs* ; *l'éclair*, *les éclairs*.

Aire, long : *une chaire*, *on vous éclaire*, *plaire*.

Ais, *aix*, *aise*, *aisse*, long : *le palais*, *la paix*, *la fournaise*, *qu'il plaise*, *la caisse*, *qu'il se repaisse*, etc.

Ait, *aite*, bref : *le lait*, *l'attrait*, *parfait*, *parfaite*, *retraite*.

Les pluriels masculins sont longs : *les attraits*, *parfaits*, etc. *Le faîte* (le sommet), *il plaît*, *il naît*, *il paît*, et leurs composés sont aussi longs.

Al, *ale*, *alle*, brefs : *royal*, *bal*, *égale*, *une malle*.

Âle est long dans *Bâle*, ville de Suisse, *le hâle*, *un râle*, *un mâle*, *il râle*, *il est pâle* ; et dans leurs dérivés, quoique la finale soit masculine : *hâlé*, *pâleur*, *râler*, *pâlir*.

Am. Voyez la seconde règle des pénultièmes longues.

Ame, *amme* long seulement dans *l'ame*, *infame*, *je blâme*, *la flamme*, *j'enflamme*, *elle se pâme* ; et dans les passés en *âmes* : *nous donnâmes*.

An, long dans le corps des mots : *anse*, *blanche*, *épanche*.

An, bref : *ruban*, *charlatan*, *cadran*, etc.

Les pluriels sont longs : *les rubans*, *les paysans*, *des ortolans*.

Ant, long ou douteux : *élégant*, *chantant*, *le levant*.

Ant, bref seulement dans *comptant*, pris substantivement ou adverbialement : *il a du comptant*, *il a payé comptant*.

Ane, *anne*, *amne*, long dans *Albane*, peintre italien, *âne*, *crâne*, *mânes*, *manne*, *je plane*, *je damne*, *je condamne*.

Ane et anne, bref dans tous les autres mots.

Ape, ouvert et long dans *rape*, *rapé*, *raper*.

Apre : *câpre* et *âpre* sont longs.

Aque, *acque*, long seulement dans *pâque*, *Jacques*.

Al, *ard*, *art*, bref : *César*, *un dard*, *la part*. Les plurnls sont longs : *les arts*, *les remparts*, etc.

Ar est aussi bref au commencement et au milieu du mot : *arche*, *archer*, *épargner*, *la carte*, etc.

Diapre, du verbe *diaprer*, est douteux ; *malapre*, terme d'imprimerie, ouvrier qui ne sait pas lire, est bref.

Arbe est long : *barbe*, *rhubarbe*, etc.

Are, *arr*, toujours long : *avare*, *je m'égare*, *la barre*, *bisarre*, *barreau*, *barrière*, *larron*.

Ari, *arri*, long seulement dans *hourvari*, *marri*, *équarri*.

Arte, *artre*, bref : *carte*, *martre*, etc.

As, long : *un tas*, *le bras*, *le taffetas*, *tu liras*.

Ase, toujours long : *l'extase*, *Pégase*, *raser*.

Asque, bref : *casque*, etc.

Asse, long seulement dans *la basse*, *la classe*, *la casse*, *l'échasse*, *la passe*, *la nasse*, *la tasse*, *la châsse* d'un Saint, et *la masse*, terme de jeu ; dans les adjectifs féminins, *basse*, *lasse*, *grasse* ; et dans les verbes, *il amasse*, *casse*, *compasse*, *enchasse*, *passe*, *fasse*, et leurs composés. *Ass* est aussi long dans *châssis*, *chasser*, *amasser*, *passer*, etc.

At, long dans *un bât* de mulet, *un mât*, *un*

appât, *le dégât*; et dans l'imparfait du subjonctif, *qu'il donnât*, *qu'il changeât*.

Ate, *ates*, long seulement dans *la hâte*, *la pâte* du pain, *il embâte*, *il appâte*, *il gâte*, *il mâte*, *il démâte*; et dans les passés définis, comme, *vous aimâtes*, *vous donnâtes*, etc.

Atre, *attre*, bref seulement dans *quatre* et dans *battre*, et ses composés.

Au, long, quand il est suivi d'une syllabe féminine : *autre*, *taupe*, *aune*. Mais *au* est douteux quand il est suivi d'une syllabe masculine : *aubade*, *audace*, *augmenter*, et quand il est final : *joyau*, *couteau*. Il devient long s'il suit une consonne : *le chaud*, *la chaux*. Excepté *Paul*, où il est bref.

Ave, long, *conclave*, *je pave*. En ce cas *a* devient bref, s'il est suivi d'une syllabe masculine : *le gravier*, *un paveur*, *un conclaviste*.

Ave est douteux dans *entrave*, *grave*, *cave*, *rave* et *je pave*.

Avre, long : *cadavre*, etc.

Ax, *axe*, bref : *Ajax*, *thorax*, *la taxe*, *la parallaxe*.

E.

Eble, *ebre*, *ec*, *ece*, brefs : *hièble*, *funèbre*, *bec*, *pièce*. Les pluriels *ecs*, longs : *les Grecs*, *les échecs*.

Eche, long et très-ouvert dans *la bêche*, *la lèche*, *la grièche*, *la pêche*, fruit, ou action de pêcher, *revêche*, *il empêche*, *il dépêche*.

Eche est bref et moins ouvert dans *calèche*, *la flèche*, *la flammèche*, *la brèche*, *elle est sèche*, *on pèche*, on fait un péché.

Ecle, *ect*, *ecte*, *ede*, *éder*, brefs : *le siècle*,

le respect, *la secte*, *le remède*, *tiède*, *céder*, *posséder*.

Ee. Voyez la première règle des pénultièmes longues.

Ef, bref au singulier, *le chef*, *bref*; et long au pluriel, *les chefs*, *brefs*.

Effe, long : *la greffe*.

Effle, long dans *neffle*, et bref dans *treffle*, *trèfle*.

Ege, long : *collége*, *sacrilége*.

Egle, bref : *la règle*, *le seigle*.

Egne, *eigne*, bref : *le règne*, *le peigne*, *il enseigne*. *Egne* est long dans *la duègne*.

Egre, *egue*, bref : *nègre*, *intègre*, *collègue*.

Eil, *eille*, brefs : *le soleil*, *l'abeille*, *la veille*, *la bouteille*.

Ein, *eint*, douteux au singulier : *le dessein*, *serein*, *atteint*, *dépeint*; long au pluriel : *sereins*, *dépeints*.

Einte, long : *atteinte*, *la feinte*.

Eître, long : *reître*.

El, bref : *le sel*, *l'autel*; long au pluriel : *les autels*.

Ele, long dans *le zèle*, *poèle*, *frèle*, *pêle-mêle*, *grêle*, *il mêle*, *il se fêle*, *il bêle*.

Ele, *elle*, sont brefs dans les autres mots : *modèle*, *fidelle*, *immortelle*.

Em, *en*, pénultième. Voyez la seconde règle sur les pénultièmes.

Em, *en*, à la fin du mot, sont brefs : *item*, *Jérusalem*, *amen*, *hymen*.

Eme, long : *le baptême*, *le diadême*. *Eme* est bref dans *je sème*, *il sème*.

Ene, long dans *alène*, *arène*, *la cène*, *le chêne*, *le frêne*, *la gêne*, *le pêne*, *les rênes*, *la*

scène; et dans les noms propres : *Athènes*, *Diogène*, *Mécène*, etc.

Ene est bref dans *phénomène*, *ébène*.

Enne est bref dans *ancienne*, *étrenne*, *qu'il prenne*, *qu'il apprenne*.

Ent, bref au singulier : *accident*, *argent*, *ardent*; long au pluriel : *les accidents*, *opulents*, *les moments*, etc.

Epe, *epre*, longs : *la guêpe*, *le crêpe*, *les vêpres*. Excepté *la lèpre*.

Ectre, *epte*, *eptre*, bref : *le spectre*, *il accepte*, *le sceptre*.

Eque, long dans *évêque*, *archevêque*. Hors de là bref : *bibliothèque*, *à la grecque*.

Er est long dans les noms où l'*r* sonne : *amer*, *cancer*, *cher*, etc. Voyez page 371.

Er est bref dans les infinitifs, quand l'*r* ne sonne pas : *il faut aimer Dieu*; et il est long, quand l'*r* sonne avec la voyelle suivante.

Erbe, *erce*, *erse*, *erche*, *ercle*, *erde*, *erdre*, brefs : *l'herbe*, *le commerce*, *la traverse*, *il cherche*, *le cercle*, *qu'il perde*, *perdre*.

Ere, bref et l'*e* ouvert : *chimère*, *le père*, *sincère*, *il espère*.

Erge, *ergue*, *erle*, *erme*, *erde*, *erpe*, brefs : *asperge*, *une exergue*, *une perle*, *une caverne*, *l'épiderme*, *une serpe*, etc.

Err est bref et ouvert, quand on prononce les deux *rr*, et qu'il suit une syllabe masculine : *erreur*, *terreur*, *terrible*, *errata*, *erroné*, etc. *Err* est aussi ouvert bref dans *perruque*, *guerrier*, *derrière*, *ferrière*, *terroir*, *je verrai*, *le terrain*; mais il n'y a qu'un *r* qui sonne.

Erre final est ouvert long : *la terre*, *la pierre*, *le tonnerre*.

Ers, long, ou à cause de l'*e* ouvert : *univers*,

pervers ; ou par la nature du pluriel : *les dangers*, *les passagers*.

Erte, *ertre*, *erve*, brefs : *la perte*, *le tertre*, *la verve*, *il préserve*.

Es, long, que l'*e* soit ouvert ou fermé : *tu es*, *procès*, *progrès* ; *beautés*, *ils sont donnés*.

Ese, long : *diocèse*, *il pèse*.

Esse, long seulement dans *une abbesse*, *il cesse*, *sans cesse*, *compresse*, *confesse*, *on s'empresse*, *expresse*, *professe*, *une lesse*.

Et, long seulement dans *arrêt*, *benêt*, *la forêt*, *genêt*, *prêt*, substantif et adjectif, *apprêt*, *acquêt*, *intérêt*, *têt*, *protêt*, *il est*.

Ete, long dans *bête*, *fête*, *honnête*, *boête*, *tempête*, *quête*, *conquête*, *enquête*, *requête*, *arrête*, *crête*, *la tête*.

Dans *vous êtes*, *e* est ouvert bref, quoiqu'il soit marqué d'un circonflexe, qui sert à désigner les voyelles longues.

Etre long seulement dans *ancêtre*, *champêtre*, *chevêtre*, *je me dépêtre*, *être*, *peut-être*, *fenêtre*, *guêtre*, *le hêtre*, *le prêtre*, *le salpêtre*.

Eu, bref, *le feu*, *le jeu*.

Eve, long dans *il rêve*, et dans tous les autres temps de ce verbe, *rêver*, *nous rêvons*, etc. Douteux, dans *il achève*, *brève*, *il se lève*, *la sève*.

Eve est long dans *la trêve*, *la grève* ; et il est bref dans *trève de compliment*, *il grève son voisin*.

Euf, *euil*, *eul*, bref : *neuf*, *fauteuil*, *filleul*.

Eule, long dans *ils veulent*, et dans *meule*, *meulière*.

Eune, long dans *le jeûne*, abstinence, et bref dans *jeune*, qui n'est pas vieux.

Eur, bref au singulier, *l'odeur*, *la peur*.

Eure, variable ; fort bref quand le mot doit être prononcé tout de suite avec le suivant : *une*

heure entière, la majeure part. Moins bref quand on peut faire une petite pose entre ce mot et le suivant. *C'est une fille majeure, et qui peut disposer d'elle-même. Il attend depuis une heure à la porte du jardin.*

Evre, long : *orfèvre, la lèvre.* Douteux dans *la chèvre, le lièvre.*

Eux, euse, long : *précieux, précieuse, quêteuse, ils creuse.*

Ex, bref au commencement, au milieu, ou à la fin du mot, quand l'*x* se prononce : *exemple, extirper, sexe, perplexe.*

I.

Idre, long : *cidre, hydre.*

Ia, ie, io, ieu, etc. Tous les *i* qui précèdent une autre voyelle que l'*e* muet, sont brefs : *miel, amitié, Dieu, prier, crier.*

Voyez l'exception pour les verbes en *ier, ayer, oyer.*

Ige, douteux : *le prodige, il s'afflige, s'oblige*, etc. bref dans *s'affliger, nous obligeons*, etc.

Ile, long dans *une île, une presqu'île, le style, huile, tuile.*

Im, in. Voyez la règle des pénultièmes nasales.

Ime, long dans *abyme, dixme* ou *dîme*, et dans les passés définis, *nous vîmes, nous répondîmes*, etc.

Ire, ise, longs : *l'empire, il soupire, ils lisent, la surprise, il épuise.*

Isse, it, longs seulement à l'imparfait du subjonctif : *que je fisse, qu'ils fissent, que je sentisse, que tu sentisses, qu'il comprît, qu'il écrivît.*

Itre, long dans *épître, regître*, qu'il vaut mieux écrire et prononcer *registre.*

Ivre, long dans *vivre*, substantif.

O.

Quand *o* commence le mot, il est fermé et bref : *obéir*, *olive*, *oreille*.

O, long et ouvert dans *os*, *oser*, *osier*, *ôter*, *hôte*, et dans *le Pô*, fleuve d'Italie.

Obe, long et ouvert dans *globe* et *lobe*, bref et fermé ailleurs.

Ode, long seulement dans *je rôde*, et ses composés.

Oge, long seulement dans *le Dôge*.

Oi, bref au singulier, *le roi*, *un emploi*.

Oie, long : *la joie*, *la soie*, *j'emploie*, etc. Voyez la première règle des pénultièmes longues.

Oient, long dans les verbes : *ils avoient*, *ils auroient*, *ils lisoient*, *ils liroient*, *qu'ils soient*.

Oin, final douteux : *le soin*, *le besoin* ; long quand il suit une consonne : *les besoins*, *le point*, *il est adjoint*.

Oir, douteux : *devoir*, *espoir*, *savoir*.

Oire, long : *boire*, *la gloire*, *la mémoire*.

Ois, toujours long, soit qu'il forme une diphthongue, comme dans *le bourgeois*, *le Danois*, *le Chinois*, *je bois*, soit qu'il n'ait que le son de l'*e* ouvert : *je lisois*, *je chantois*, *un François*, *un Anglois*.

Oise, *oisse*, *oître*, *oivre*, longs : *la framboise*, *la paroisse*, *cloître*, *le poivre*.

Oisse et *oître* ont le son de l'*ê* ouvert long, dans les verbes *connoître*, *paroître*, et leurs dérivés : *qu'il connoisse*, *reparoître*, etc.

Oît est long dans *il paroît*, *il connoît* ; dans la diphthongue *il croît*, venant de *croître*, et dans leurs dérivés.

Ole, bref, excepté dans *drôle*, *la geôle*, *un*

môle, *une môle*, *un rôle*, *le contrôle*, *il contrôle*, *il enjôle*, *il enrôle*, *il vole*, il dérobe.

Om, *on*, pénultièmes nasales. Voyez la seconde règle des pénultièmes longues.

Om, *one*, souvent longs quand la consonne n'est pas redoublée : *atôme*, *axiôme*, *fantôme*, *le prône*, *l'aumône*, *le trône*, etc.

Ons, toujours long : *nous donnons*, *des fonds*, *ges garçons*.

Or, *ord*, *ort*, bref : *castor*, *essor*, *le trésor*, *un bord*, *un effort*.

Ors est long : *les trésors*, *le corps*, *alors*.

Ore, long : *pécore*, *aurore*, *éclore*. *Encore* est bref. Quand il suit une terminaison masculine, *o* est bref, si le verbe n'a qu'une *r* : *décoré*, *évaporé*.

O est long, si le verbe a deux *rr* : *j'éclorrai*, *j'éclorrois*, etc.

Os, *ose*, longs : *le repos*, *la dose*, etc.

Osse, long dans *grosse*, *endosse*, *fosse*, *il désosse*, *il engrosse*. *O* reste un peu long dans ces mots et leurs dérivés, même quand il suit une syllabe masculine : *un fossé*, *endosser*, *la grosseur*, *la grossesse*, etc.

Ot, long seulement dans *impôt*, *tôt*, *dépôt*, *entrepôt*, *suppôt*, *prévôt*, *rôt*, pour *rôti* : *rot*, rapport de l'estomac, est bref. *O* est aussi long dans *rôti*, *rôtie*, *rôtir*, *prévôté*, etc.

Ote, long dans *un hôte*, *la côte*, colline, os, arête sur le dos des feuilles, etc. *la maltôte*, *la Pentecôte*, *j'ôte*. *O* est long dans les dérivés, même avant une syllabe masculine : *hôtesse*, *hôtel*, *côté*, *maltôtier*, *ôter*.

Otre, long dans *apôtre*, *le nôtre*, *le vôtre*. *Notre*, *votre*, suivis d'un nom, sont brefs : *notre ami*, *votre livre*.

Oudre, long : *la poudre*, *dissoudre*. *Ou* est bref, si la syllabe suivante est masculine : *poudré*, *moulu*, *il moudra*.

Oue, long : *la boue*, *il loue*.

Ouille, long dans *rouille*, *il dérouille*, *il embrouille*, *débrouille* ; bref quand la terminaison est masculine : *rouiller*, *brouillon*, *nous embrouillons*, etc.

Oule, long dans *moûle*, *elle est soûle*, *il se soûle*, *il foule*, *il roule*, *la foule*, *il écroule*.

Oure, douteux : *la bravoure*, *qu'il coure*.

Ourre, long : *de la bourre*, *il bourre*, *il fourre*. Cette syllabe, suivie d'une terminaison masculine, devient brève : *le courrier*, *rembourré*.

Ouse, long : *épouse*, *qu'elle couse*.

Ousse, long seulement dans *je pousse*.

Out, long dans *coût*, *août*, *le goût*, *moût*, et leurs dérivés : *coûter*, *coûteux*, *goûter*, etc.

Oute, long dans *absoute*, *j'ajoute*, *la croûte*, *je goûte*, *la joûte*, *la voûte*.

Outre, long seulement dans *poûtre*, *le coûtre*.

U.

Uche, long dans *bûche*, *embûche*, *on débûche*, *bûcheron*, *bûchette*.

Ue, bref dans *écuelle*, *équestre*.

Ue, long quand l'*e* est muet : *la vue*, *la tortue*. Voyez la première règle des pénultièmes.

Uge, douteux : *déluge*, *réfuge*, *ils jugent* : bref dans *juger*, *réfugier*.

Ui, douteux : *le cuir*, *la cuisine*.

Uie, long : *la pluie*. Voyez la première règle sur les pénultièmes.

Ule, long dans le verbe *brûler*, *je brûle*, etc.

Um, *un*. Voyez la seconde règle des pénultièmes.

Umes. Voyez la troisième règle des pénultièmes.

Ure, long : *augure*, *la verdure* ; *on assure* ; bref dans *augurer*, *assurer*, et autres terminaisons masculines.

Use, long : *la ruse* ; bref dans *excuser*, *recuser*, *refuser*, etc.

Usse, long dans les verbes : *que je pusse*, *que je connusse* ; bref dans *aumusse* ou *aumuce*.

Ut, bref, 1.° dans les noms : *le but*, *le début* ; excepté *le fût* ; 2.° dans l'indicatif des verbes : *il fut*, *il reçut*, etc. Mais *ut* est long au subjonctif : *qu'il lût*, *qu'il accourût*. Voyez la troisième règle des finales longues.

Ute, *utes*, brefs dans les noms, excepté *la flûte*, *flûtée*, *flûteur* ; long dans le parfait des verbes : *vous reçûtes*, *vous lûtes*, etc. et dans *flûter*, boire, terme populaire.

Il seroit à souhaiter qu'on mît exactement l'accent long sur les voyelles longues ; on s'accoutumeroit insensiblement aux règles de la prosodie.

DE L'ORTHOGRAPHE.

L'ORTHOGRAPHE est la manière d'écrire les mots d'une langue suivant les règles établies par l'usage, et adoptées par les bons auteurs.

Les figures dont on se sert dans l'écriture sont les accents, le tréma, l'apostrophe, le trait d'union, les lettres capitales, et les différentes marques de ponctuation.

Des Accents.

Nous avons trois accents, c'est-à-dire, trois petites marques qui se placent sur les voyelles.

Ce sont l'accent aigu ('), l'accent grave (\`), et l'accent circonflexe (^). Ils servent sur-tout à distinguer nos différentes sortes d'*e*. *On est* très-répréhensible *quand on ne veut pas* être *repris.*

L'accent aigu se met sur les *é* fermés : *échaudé, répété, réunion.*

1.° L'accent grave se met sur les *è* fort ouverts, et suivis d'une *s* finale, *succès*, *auprès*, *progrès*, *Cérès*, *dès* préposition.

Nota. On ne met point l'accent grave sur *les*, *des*, *mes*, *tes*, *ses*, *ces* ; comme *les livres*, *des plumes*, *mes fils*, etc. parce que dans ces mots l'*e* n'est pas si ouvert que dans *succès*, *dès*, etc.

2.° On met l'accent grave sur *à* préposition, pour le distinguer du verbe *il a* : sur *là* adverbe, pour le distinguer de *la* article ou pronom : sur *où*, adverbe, pour qu'on ne le confonde pas avec la conjonction *ou*. *Il* a *dit* à *mon oncle*. Où *trouverai-je mon frère ou ma sœur ?*

Où *la vertu finit*, là *le vice commence.*

L'accent circonflexe se place sur les syllabes longues, dont on a retranché une lettre ; *bâiller*, *tempête*, *gîte*, *flûte*. On écrivoit autrefois *baailler*, *tempeste*, *giste*, *fluste.*

L'*e* au commencement, au milieu, ou à la fin des mots, et suivi d'une consonne avec laquelle il forme une syllabe, n'est marqué d'aucun accent : *respecter*, *pervers*, *le bec*, *la nef*, *le miel*, *le pied*, *le courrier*, *bracelet*, *desserrer.*

Si l'*e* à la fin du mot est suivi d'une *s*, on le marque d'un grave ou d'un aigu, selon qu'il est ouvert ou fermé : *vos* procès *sont* jugés ; *ses* accès *sont* passés.

Du Tréma.

1.° On met le tréma ou deux points sur les voyelles *i*, *u*, *e* muet, quand ces lettres ne doivent pas être prononcées, ou ne font pas syllabe avec la voyelle qui précède: *haïr*, *laïque*, *héroïque*, *païen*, *aïeul*, *Saül*, *jouïr*, *ambiguë*, *ambiguïté*, *nous concluïons*, *Bagoüs*, etc.

On met le tréma dans ces mots, pour faire connoître que *aï*, *oë*, *ouï*, *guë*, *gui*, *uï*, *oü*, etc. y font deux syllabes, et ne s'y prononcent pas comme dans *pair*, *laideur*, *foi*, *paix*, *aider*, *Saul*, *saumon*, *enfouir*, *ligue*, *guidé*, *nuisible*, *gouverneur*, etc. où ils ne font qu'une syllabe.

Mais on écrit sans tréma, *obéir*, *plébéien*, *réussir*, etc. parce que l'accent aigu sur l'*e* suffit pour marquer que l'*e* et l'*i*, l'*e* et l'*u* ne forment pas les voyelles composées *ei*, *eu*.

Il n'est pas non plus nécessaire de mettre le tréma sur l'*e* dans *la charrue*, *la statue*, *la vue*, *l'étendue*, etc. parce que, sans les deux points, on prononcera toujours de la même manière.

Remarque. N'écrivez pas avec le tréma *roïaume*, *emploïer*, *essaïer*, *païs*, *essuïer*, *ennuïer*, etc. on prononceroit, *ro-iaume*, *essa-ier*, *pa-is*, *essu-ier*, etc. Il faut écrire, *royaume*, *employer*, *essayer*, *essuyer*, *pays*, etc. parce qu'on prononce *roi-iaume*, *pai-is*, *essui-ier*, etc.

Il ne faut pas non plus écrire *loüer*, *Loüis*, *boüillon*, *grenoüille*, etc. on prononceroit, *lo-uer*, *Lo-uis*, *bo-uillon*, *greno-uille*; au lieu que *ou* doivent se prononcer dans ces mots, comme dans ceux-ci: *genou*, *bouteille*.

De l'Apostrophe.

L'apostrophe (') marque la suppression d'une de ces trois lettres *a*, *e* muet et *i*.

A et *e* se retranchent dans *le*, *la*, article, *me*, *te*, *se*, *de*, *ne*, *que*, *ce*, quand le mot qui doit suivre commence par une voyelle ou une *h* muette, et alors à la place de l'*a* ou de l'*e* on met l'apostrophe : *l'amitié*, *l'harmonie*, *l'image*, *l'homme. J'aime l'enfant qui s'applique à l'étude. Qu'il est doux d'être utile! On n'est heureux qu'en modérant ses passions. C'est être riche que d'être content de ce que l'on possède.*

A et *e* ne se suppriment point dans *le*, *la*, après un impératif, ni dans *là* adverbe : *menez-la à Paris ; est-il là avec vous ?*

A et *e* ne s'élident pas non plus dans *de*, *le*, *la*, *que*, *ce*, avant *huit*, *huitième*, *huitaine* et *oui* substantif : *de huit qu'ils étoient, il n'en reste qu'un ; il est le huitième ; à la huitaine ; ils ne sont que huit ; le oui et le non.*

On dit aussi, *le onze*, *le onzième* ; *le onze mai*, *la onzième année.*

E muet s'élide dans *entre*, *jusque*, *quelque*, suivis des mots *à*, *au*, *aux*, *eux*, *elle*, *elles*, *ici*, *autre*, *un* : *entr'eux*, *entr'elle*, *entr'autres.* On écrit aussi, *entr'ouvrir*, *s'entr'aimer.*, etc. *jusqu'à Paris*, *jusqu'au Palais*, *jusqu'ici*, *jusqu'aujourd'hui*, *quelqu'un*, *quelqu'autre.*

L'e de *grande* s'élide aussi dans *grand'mère*, *grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chère*, *grand'chose*, *grand'merci*, *à grand'peine*, *grand'peur*, *grand'pitié.*

> *Quand je vous offre ou vers ou prose,*
> *Grand ministre, je le sais bien,*
> *Je ne vous offre pas* grand'chose ;
> *Mais je ne vous demande rien.* DE CAILLY.

Cette suppression de l'*e* ne se fait guère que dans le style familier.

I s'élide dans *si*, suivi d'*il* ou *ils* : *s'il arrive*, *s'ils arrivent*.

Du Trait d'union.

Le trait d'union est la figure suivante (-). Cette figure sert, 1.° à partager un mot en deux, et elle avertit que les deux parties ne font qu'un même mot. On partage un mot en deux, quand on ne peut pas le mettre tout entier à la fin d'une ligne. Ce partage ne doit se faire que dans les mots qui sont pour le moins de deux syllabes, comme, *argent*, *vanité*. Il faut sur-tout éviter de le faire immédiatement avant *l* mouillée, et avant ou après *y* mis pour deux *i*. Ainsi la section ne vaut rien dans les mots suivants : *trava-iller*, *bou-illon*, *péri-lleux*, *pa-ys*, *pa-ysan*, *emplo-yer* ou *employ-er*, *essa-yer* ou *essay-er*, *pay-san*, etc.

2.° Le trait d'union se met entre les verbes et les pronoms *je*, *moi*, *toi*, *tu*, *nous*, *vous*, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *y*, *en*, *ce*, *on*, quand ces pronoms sont après le verbe. Exemples : *Irai*-je ? *Viens*-tu ? Donnez-moi. *Sers*-toi. *Irons*-nous? *Viendrez*-vous ? *Iront*-ils? *Vient*-on ? *Donne*-lui. *Allez*-y, etc.

3.° On emploie le trait d'union avant ou après, *ci*, *là*, *çà*, comme : *celle*-ci, *celle*-là, *cet homme*-ci, *cette femme*-là, ci-*dessus*, là-*haut*, *demeure*-là, *jusque*-là, *alte*-là, *venez*-çà.

4.° On met encore le trait d'union entre plusieurs mots, tellement joints ensemble qu'ils n'en font plus qu'un, comme : *avant*-coureur, *chausse*-pied, *courte*-pointe, *chef*-d'œuvre, *quelques*-uns, *s'entre*-choquer, *peut*-être (*fortassè*),

tout-à-fait. Les uns mettent un trait d'union entre le pronom personnel et *même*, comme : *moi*-même, *toi*-même, *lui*-même, *eux*-mêmes; les autres n'en mettent point.

Les dictionnaires ne sont point d'accord entre eux sur ces deux articles, et l'Académie elle-même tantôt emploie et tantôt n'emploie pas le trait d'union dans les mots composés des mêmes prépositions.

En supprimant le trait d'union dans les mots composés, vous ne ferez que ce que vous avez déjà fait pour une grande partie de ces mots, et vous imiterez les Grecs, et les Latins, qui n'ont pas employé le trait d'union, quoique leurs langues fussent pleines de mots composés.

Alors on n'emploiera plus le trait d'union, 1.° que quand à la fin de la ligne, on sera obligé de partager un mot en deux, comme dans *témé-rité*; 2.° entre les verbes et les pronoms placés après le verbe dont ils dépendent : *viens-tu? donna-t-il? demandez-lui; portez-leur; irai-je?* etc.

On ne fera usage de l'apostrophe que dans *le*, *la*, *je*, *me*, *te*, *se*, *ce*, *de*, *ne*, *que*, suivis d'une voyelle dans *si*, *entre*, *jusque*, *quelque*, suivis des mots *à*, *au*, *aux*, *eux*, *elles*, *ici*, *autre*, *un*.

Les lettres capitales ou majuscules servent à composer les titres des livres, à commencer les phrases et chaque vers. Les noms propres d'hommes, de lieux et de fêtes, commencent aussi par une capitale. Exemples : *David*, *Louis*, *la France*, *Paris*, *Noël*, *Pâque*, *la Picardie*, *l'Anjou*, *la Sorbonne*, *les Pyrénées*.

Les noms des arts, des sciences et des dignités commencent par une lettre capitale, quand ils font le principal sujet du discours, comme :

L'Agriculture a toujours été en honneur dans les Etats bien gouvernés. La Philosophie nous apprend à raisonner conséquemment. Le Roi aime la paix. Le Pape est le chef visible de l'Eglise.

Les noms de dignité et de qualité peuvent s'écrire sans capitale, quand ils sont pris dans un sens général, et qu'ils ne sont pas mis pour les noms propres, comme : *la mort n'épargne ni les rois ni les empereurs. Il est roi empereur.* On peut sur-tout les écrire sans capitale quand ils sont adjectifs, comme dans ce dernier exemple. Il ne faut pas multiplier les capitales; elles ne font pas un coup-d'œil agréable dans l'impression.

De la Ponctuation.

La ponctuation est la manière de marquer dans l'écriture et dans l'impression, les endroits d'un discours où l'on doit s'arrêter, pour en distinguer plus facilement les parties, ou pour reprendre haleine.

On se sert de six marques pour distinguer les différentes parties du discours. Ce sont la virgule (,), le point (.), le point avec la virgule (;), les deux points (:), le point interrogatif (?), le point admiratif (!).

La virgule (,) sert à distinguer les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes qui ne se modifient point l'un l'autre.

Tôt ou tard la vertu, les graces, les talents,
Sont vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants.

La charité est patiente, douce, bienfaisante, etc.

Boire, manger, jouer, dormir, se promener, sont les occupations les plus ordinaires des personnes du grand monde.

Aussitôt qu'il (le grand Condé) *eut porté de rang en rang l'ardeur dont il étoit animé, on le vit presqu'en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier les François à demi-vaincus, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter par-tout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappoient à ses coups.* Bossuet.

Pour réussir dans les sciences, il faut étudier constamment, méthodiquement, avec application.

La virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase ou d'une période; elle se met aussi avant et après les expressions qui marquent quelque circonstance. *L'étude du cabinet rend savant, et la réflexion rend sage.*

Il est bien difficile, quelque philosophie qu'on ait, de souffrir long-temps sans se plaindre.

L'homme doit discerner, s'il veut se rendre heureux,
Du plaisir innocent, le plaisir dangereux. Du Resnel.

On ne met guère de virgule entre les différentes parties d'une phrase courte. On ne met point non plus de virgule avant *et*, *ni*, *ou*, *comme*, etc. quand ces conjonctions servent à unir des mots simples et peu éloignés les uns des autres; en un mot, quand les mots liés par ces conjonctions n'excèdent pas la portée commune de la respiration. Exemple: *dites moi si je suis dans l'erreur.*

L'équité et la charité doivent être les deux grandes règles de la conduite des hommes.

Celui qui veut tromper est souvent trompé.

Le point avec la virgule (;) distingue les phrases qui sont sous le même régime, ou une phrase qui est à la suite d'une autre dont elle dépend. On met encore le point avec la virgule

entre les principaux membres d'une période, quand ils sont longs, et qu'ils renferment plusieurs parties déjà séparées par des virgules.

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde ;
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Les deux points (:) se mettent après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui sert ou à l'étendre ou à l'éclaircir.

Il ne se faut jamais moquer des misérables :
Car, qui peut s'assurer d'être toujours heureux !

Le point (.) se met à la fin des phrases et des périodes.

La période suivante, tirée de l'oraison funèbre du grand Condé, par Bossuet, offre des exemples des ces différentes marques de ponctuation.

Dans cette terrible journée où, aux portes de la ville et à la vue de ses citoyens, le ciel sembla vouloir décider du sort de ce prince ; où, avec l'élite des troupes, il avoit en tête un général si pressant ; où il se vit plus que jamais exposé aux caprices de la fortune ; pendant que les coups venoient de tous côtés, ceux qui combattoient autour de lui nous ont dit souvent que, si l'on avoit à traiter quelque grande affaire avec ce prince, on eût pu choisir de ces moments où tout étoit en feu autour de lui : tant son esprit s'élevoit alors, tant son ame leur paroissoit éclairée comme d'en haut en ces terribles rencontres : semblable à ces hautes montagnes dont la cîme, au-dessus des nues et des tempêtes, trouve la sérénité dans sa hauteur, et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne.

Le point interrogatif (?) se met dans les phrases qui expriment une interrogation. Exemples :

N'as-tu besoin d'aucune chose !
D'aucun de tes amis la bourse ne t'est close.

Sait-on que tu veux emprunter !
Pas un de tes amis n'a moyen de prêter.

Le point admiratif (!) se met dans les phrases qui expriment une admiration ou une exclamation.

Qu'un ami véritable est une douce chose ! La Font.
Heureux celui qui, plein de crainte
Pour la divine majesté,
Marche sans détour et sans feinte
Dans le sentier de l'équité !

Remarques sur l'Ortographe.

Pour l'ortographe des noms, voyez :

1.° La formation du féminin des adjectifs, page 30 et suivantes.

2.° La formation du pluriel dans les substantifs et les adjectifs, page 33 et suivantes.

3.° *Tout*, *quelque... que*, *quel que*, *nu*, *demi*, *feu*, *excepté*, *supposé*, page 118 et suivantes.

4.° Les remarques sur les noms de nombre, page 152 ; *leur*, page 164 ; *à*, *là*, *ou*, page 399 ; les remarques sur les verbes en *er*, page 73 et suivantes ; sur ceux en *ir*, page 75 et suivantes ; sur ceux en *oir*, page 79 et suivantes ; sur ceux en *re*, page 82.

5.° Pour les verbes, voyez les conjugaisons, page 56 ; les terminaisons propres aux temps simples, page 70 ; la liste des verbes en *ire* e en *uire*, page 85 ; les autres de cette terminaison sont en *ir* sans *e*. Observez que les verbes en *oire* sont *boire*, *croire*, et leurs composés ; les autres sont en *oir*, *vouloir*, *pouvoir*, etc.

Remarques sur les Consonnes finales.

Les consonnes finales ne se prononcent point dans la plupart des mots ; et l'on est souvent

embarrassé pour orthographier les syllabes finales de plusieurs noms.

Pour savoir comment s'écrivent les syllabes finales des substantifs, il faut faire attention aux mots qui en sont dérivés. Par exemple, on écrira *plomb*, *surplomb*, à cause de *plomber*; le *blanc*, le *franc*, le *sec*, de blancheur, *franchise*, *sécheresse*; le *rond*, le *hasard*, l'*accord*, le *dard*, de *rondeur*, *hasarder*, *accorder*, *darder*; le *rang*, le *sang*, le *hareng*, de *ranger*, *sanguin*, *harengère*; le *fusil*, le *sourcil*, de *fusiller*, *sourciller*; le *parfum*, le *nom*, de *parfumer*, *nommer*; le *van*, le *charlatan*, l'*aiguillon*, la *raison*, le *raisin*, le *tribun*, de *vanner*, *charlatannerie*, *aiguillonner*, *raisonner*, le *raisiné*, le *tribunat*; le *camp*, le *drap*, le *galop*, de *camper*, *drapier*, *galoper*; le *boulanger*, l'*horloger*, le *danger*, de *boulangerie*, *horlogerie*, *dangereux*; le *sens*, le *bon sens*, de *sensible*, *sensé*; *embarras*, *accès*, d'*embarrasser*, *accessible*; *tapis*, *repos*, de *tapisserie*, *reposer*; *projet*, *abricot*, *complot*, *sanglot*, de *projeter*, *abricotier*, *comploter*, *sangloter*; *début*, *rebut*, *salut*, de *débuter*, *rebuter*, *salutaire*; *récit*, *crédit*, *fruit*, la *nuit*, de *réciter*, *accréditer*, *fruitière*, *nuitamment*; *heureux*, *précieux*, etc. d'*heureuse*, *précieuse*.

Remarque. Les participes suivent, pour la formation du féminin, la même règle que les adjectifs. Ainsi on écrira au masculin, *donné*, *fini*, *connu*, *permis*, *assis*, *fait*, *peint*, *joint*, *ouvert*, à cause du féminin, *donnée*, *finie*, *connue*, *permise*, *assise*, *faite*, *peinte*, *jointe*, *ouverte*.

Des noms en a, as *et* at.

Nous avons quelques noms en *a*; comme: *acacia*, *falbala*, *quinola*, *quinquina*, *opéra*, *ratafia*.

La

La plupart des autres noms de cette terminaison sont ou en *as* ou en *at*.

En *as* : *amas*, *appas*, *bras*, *cadenas*, *canevas*, *cas*, *cervelas*, *chasselas*, *compas*, *embarras*, *matelas*, *le pas*, *le tas*, etc.

En *at* : *l'achat*, *apparat*, *assignat*, *attentat*, *avocat*, le *cardinalat*, le *concordat*, l'*état*, le *magistrat*, le *rat*, etc.

Noms en é et en ée.

Les noms de cette terminaison qui sont masculins n'ont qu'un *é*. Le *lé* de drap, le *pré*, l'*abrégé*, le *duché*, le *comité*, le *pâté*, etc.

Amitié, *moitié*, *pitié*, quoique féminins, se terminent de même.

Les suivants, quoique masculins, prennent deux *ée* : l'*apogée*, le *périgée*, le *périnée*, le *caducée*, le *colisée*, les *champs-élysées*, le *coryphée*, l'*empirée*, l'*hymenée*, le *mausolée*, un *spondée*, le *trophée*, *Elysée*, *Pompée*, *Zachée*, *athée*, *Thésée*.

Les féminins en *té* ne prennent qu'un *é* : la *sainteté*, la *charité*, la *beauté*, la *bonté*, la *santé*, la *prévôté*, etc.

Excepté la *pâtée*, la *portée*.

Les autres noms féminins sont en *ée* : l'*année*, l'*armée*, la *journée*, la *rosée*, la *volée*, etc.

Noms en i, ie, is, it, ix.

Les noms en *i* sont masculins : le *parti*, le *rôti*, le *Sophi*, le *Chili*, le *Potosi*, l'*Obi*, le *Mississipi*, etc.

Quelques-uns, quoique masculins, sont en *ie* : un *génie*, un *incendie*, un *pavie*, sorte de pêche, l'*aphélie*, le *parhélie*, le *périhélie*, le *bain-marie*, le *Messie*, et quelques autres noms propres, *Malachie*, *Elie*, *Zacharie*, prophètes.

Les noms féminins sont en *ie* : la *partie*, la *raillerie*, l'*apoplexie*, la *minutie*, etc.

Cependant on écrit : la *fourmi*, à la *merci de*, etc.

Plusieurs sont en *is* : l'*anis*, le *buis*, le *cambouis*, le *châssis*, le *coloris*, le *commis*, le *gâchis*, le *logis*, le *paradis*, *Paris*, le *parvis*, le *tapis*, le *treillis*, le *chenevis*, etc.

D'autres sont en *it* : *accabit*, *acquit*, *appétit*, le *bruit*, le *biscuit*, le *conflit*, le *crédit*, le *débit*, le *dédit*, *esprit*, *habit*, *obit*, *écrit*, *lit*, et leurs dérivés, etc.

D'autres sont en *ix* : la *perdrix*, le *prix*, le *Phénix*, etc. Voyez page 375.

Noms en o, os, ot.

Les noms en *o* sont le *coco*, le *crédo*, l'*écho*, son redoublé, l'*indigo*, le *vertigo*, le *numéro*, le *zéro*, le *Pô*, fleuve d'Italie, etc.

D'autres sont en *os* : le *clos*, l'*enclos*, le *dos*, le *gros*, le *héros*, un *os*, un *propos*, le *repos*, il est *dispos*, *éclos*, etc.

D'autres sont en *ot* : *abricot*, *angelot*, *argot*, *ergot*, un *berlingot*, un *billot*, *cachot*, un *cahot*, *camelot*, *canot*, *capot*, *chariot*, *chicot*, *complot*, *coquelicot*, *écot*, payer son écot, *fagot*, *gigot*, *grelot*, *haricot*, *lingot*, *mot*, *rabot*, *tripot*, le *trot*, etc.

Noms en u, ue, us, ut.

Les masculins sont en *u* : un *capendu*, le *résidu*, l'*individu*, un *fétu*, un *écu*, un *in-promptu*, etc.

Les féminins sont en *ue* : la *nue*, la *rue*, la *vue*, la *retenue*, la *statue*, etc.

On écrit cependant : la *bru*, la *glu*, la *tribu*, la *vertu*.

Plusieurs sont en *us* : l'*abus*, le *camus*, le *jus*, le *dessus*, le *pus*, le *refus*, le *talus*, etc.

D'autres sont en *ut* : le *but*, le *début*, l'*institut*, le *préciput*, le *rebut*, le *salut*, le *scorbut*, le *statut*, le *substitut*, le *tribut*, etc.

Remarques sur l'e muet.

Quoique l'*e* muet ne sonne pas au milieu de plusieurs mots, il faut néanmoins l'écrire : il *aboiera*, il *essaiera*, il *remerciera*, il *jouera*, l'*aboiement*, l'*enjouement*, le *crucifiement*, le *reniement*, etc.

Les substantifs en *ment* viennent du gérondif des verbes, en changeant *ant* ou *eant* en *ement* : *crucifiant*, *crucifiement* ; *reniant*, *reniement*, etc. *agréant*, *agrément*, ; *changeant*, *changement*.

Mais les auteurs et le dictionnaire de l'Académie varient sur cet article par rapport aux substantifs, aux adjectifs et aux adverbes formés des verbes en *ier*, *uer*, ou d'un adjectif terminé par une voyelle. Le dictionnaire de l'Académie écrit sans *e* : *châtiment*, *infiniment*, *poliment*, *vraiment*, *remercîment*, *secoûment*, *décrûment*, *dégravoiement*, *éternument*, *assidument*, *crument*, *dûment*, *goulument*, *ingénument*, etc. Le même dictionnaire écrit avec un *e* : *aboiement*, *crucifiement*, *gaiement*, *gaieté*, *reniement*, *continuement*, *dénouement*, *dévouement*, *engouement*, etc. Il est difficile de se souvenir qu'ici on admet l'*e*, que là on le rejette. Il faut tenir une marche uniforme, et ne pas s'en écarter une fois qu'elle est adoptée. Ainsi puisque de *châtier*, *remercier*, *secouer*, *dégravoyer*, *éternuer*, *infini*, *vrai*, *assidu*, *ingénu*, etc. l'Académie écrit sans *e*, *châtiment*, *remercîment*, *secoûment*, etc. on pourra

écrire de même sans *e*, *aboiment*, *crucifiment*, et les autres mots où la syllabe *ment* est précédée d'une voyelle.

Par la même raison, on peut supprimer l'*e* muet, comme le font déjà les poètes, dans les futurs et les conditionnels présents des verbes en *eer*, *ier*, *ayer*, *oyer*, *yer*, *ouer* : il *agrêra*, il *prîra*, il *remercîra*, j'*emploîrai*, j'*emploîrois*, il *secoûra*, il *éternûra*, il *éternûroit*, il *secoûra*, etc.

Sur les voyelles nasales.

I. La voyelle nasale est formée par *m* dans les mots où elle est suivie de *b*, *m*, *p* ou *ph* : *ambition*, *embarras*, *imbiber*, *combler*, *humble*, *comment*, *emmancher*, *amplifier*, *simplifier*, *complaisance*, *amphithéâtre*, *emphase*, etc.

Exceptez la première personne plurielle du parfait défini des verbes *tenir*, *venir*, et de leurs composés : nous *tînmes*, *vînmes*, *retînmes*, *revînmes*, etc. ajoutez-y, *néanmoins*, *embonpoint*.

II. On écrit avec une *m* : *comte*, *comté*, titres de noblesse, et leurs dérivés, *comtesse*, *comtat*, etc. On met une *m* et un *p* dans *compte*, supputation, et dans *compter*, *comptable*, etc. pour le distinguer de *comte*, titre de noblesse, et de *conte*, *conter*, *raconter*, narration, narrer.

On écrit aussi avec une *m* : *automne*, *damner*, et leurs dérivés *damnation*, *damnable*, *condamner*, parce qu'ils viennent du latin *autumnus*, *damnare*.

III. Les participes présents se terminent toujours par *ant* : en *dansant*, en *lisant*, en *mangeant*, en *jouant*, etc. On écrit de même : *abondant*, *charmant*, *attendrissant*, *reconnoissant*, *satisfaisant*, etc. adjectifs qui viennent des verbes

abonder, *charmer*, *attendrir*, *reconnoître*, *satisfaire*.

IV. Les adverbes qui marquent la manière dont se font les choses, se terminent par *ent* : *doucement*, *poliment*, *puissamment*, *commodément*, *prudemment*, etc.

V. Les substantifs formés des verbes se terminent aussi par *ment* : *l'abaissement*, *l'aboiement*, le *dépérissement*, *l'appauvrissement*, le *mouvement*, etc. Cet mots, comme nous l'avons dit, sont formés du gérondif des verbes *abaisser*, *aboyer*, *dépérir*, *appauvrir*, *mouvoir*.

VI. Les verbes en *dre*, où l'on entend le son *an*, se terminent par *endre* : *fendre*, *prendre*, *rendre*, *tendre*, *vendre*, et leurs composés *refendre*, *reprendre*, etc.

Il faut excepter, *épandre*, *répandre*.

VII. Le son initial *an*, s'écrit par *em*, avant *b*, *m*, *p* ou *ph* ; et par *en* s'il suit une autre lettre, dans les mots composés qui viennent ou d'un nom ou d'un verbe : *emballer*, *embarquement* ; *embellir*, *emboîter*, *emmener*, *emporter*, *emprisonner*, *encourager*, *enfermer*, *engager*, *engraisser*, *enlever*, *enrôler*, *ensabler*, *entailler*, *entêtement*, *entrecouper*, *s'envoler*, etc. à cause de, *balle*, *barque*, *belle*, *boîte*, *mener*, *porter*, *prison*, *courage*, *fermer*, *gage*, *graisse*, *graisser*, *lever*, *rôle*, *sabler*, *tailler*, *tête*, *couper*, *voler*.

VIII. Ceux qui savent la langue latine, peuvent observer, 1.° que le son *am*, *an*, s'écrit souvent par *am*, *an*, dans les mots françois qui viennent des mots latins écrits par *am*, *an* : *année*, annus ; *chanter*, cantare ; *champ*, campus ; *ambitieux*, ambitiosus ; *ample*, amplus ; *ancien*, antiquus ; *chandelle*, candela ; *pampre*, pampinus ; *manger*, manducare ; *constance*,

constantia ; *distance*, distantia ; *substance*, substantia, etc.

2.° Le son *an* s'écrit souvent par *em*, *en*, dans les mots françois tirés des mots latins écrits par *em*, *en*, *im*, *in* : *entre*, inter ; *cendre*, cinis ; *censure*, censura ; *la dent*, dens ; *empreindre*, imprimere ; *tempérer*, temperare ; *enclume*, incus ; *enfance*, infantia ; *gendre*, gener ; *lenteur*, lentitudo ; *membrane*, membrana ; *mendier*, mendicare ; *mentir*, mentiri ; *pension*, pensio ; *vengeance*, vindicta ; *absence*, absentia ; *conscience*, conscientia ; *immense*, immensus ; *prudence*, prudentia, etc.

Nota. La prononciation a fait, en bien des occasions, changer en *a* l'*e* ou l'*i* des Latins : *repere*, ramper, rampe, rampement ; *amygdala*, amande, amandier ; *Engolisma*, Angoulême ; *biretum*, barette ; *condemnare*, condamner, condamnable, condamnation ; *cingula*, sangle, sangler ; *lingua*, langue ; *singultire*, sangloter, sanglot ; *commendabilis*, recommandable, recommander ; *beneficentia*, bienfaisance ; *bilanx*, balance ; *convenientia*, convenance, etc. etc.

Dans le latin, tous les participes présents des trois dernières conjugaisons se terminent en *ens*, tandis que dans le françois, les participes ou gérondifs sont tous terminés en *ant* : *mordens*, mordant ; *ridens*, riant ; *permittens*, permettant ; *producens*, produisant ; *finiens*, finissant ; *nutriens*, nourrissant ; *veniens*, venant, etc. Ces exemples et mille autres font bien voir que l'étymologie est un guide peu sûr pour ceux mêmes qui sont en état de la consulter.

IX. *Im*, *in*, *aim*, *ain*, *ein*, ont le même son. Pour savoir comment il faut écrire le son *in* dans un mot, faites les remarques suivantes.

Si c'est un substantif, faites attention aux mots qui en viennent. On écrit *faim*, besoin de manger, à cause de *famine*; et la *fin*, le terme, à cause de *finir*; *pain*, de *panetier*; *main*, de *manier*; *vin*, de *vineux*; *gain*, de *gagner*.

Si c'est un adjectif, voyez comment il fait au féminin. *Cousin*, *voisin*, *divin*, s'écrivent par *in*, à cause du féminin *cousine*, *voisine*, *divine*. On écrit par *ain*, *vain*, *sain*, à cause de *vaine*, *saine*, et de *vanité*, *santé*. On écrit *saint*, *sainte*, de *sanctifier*. *Plein*, *serein*, s'écrivent par *ein*, à cause de *pleine*, *sereine*, et de *plénitude*, *sérénité*.

X. Des substantifs en *ique*, on a formé des adjectifs, en changeant *que* en *cain*: *Afrique*, *Africain*; *Amérique*, *Américain*; *Dominique*, *Dominicain*; *République*, *Républicain*, etc.

XI. Nous avons des verbes en *aincre*, et en *aindre*; ce sont *vaincre*, *convaincre*, *complaindre*, *contraindre*, *craindre*, *plaindre*.

Les autres verbes de cette terminaison sont en *eindre*: *atteindre*, *éteindre*, *feindre*, *peindre*, *teindre*, etc.

XII. Quand le son *in* commence le mot, on écrit toujours *im* ou *in*; *imbécille*, *impoli*, *imprudence*, *inquiet*, *intention*.

Excepté *ainsi*, *Eimbeck*, ville de Saxe, et *ains*, vieux mot, mais.

XIII. Ceux qui savent le latin, observeront qu'on écrit *daim*, *bain*, *grain*, *chapelain*, *châtelain*, à cause de *dama*, *balneum*, *granum*, *capellanus*, *castellanus*, etc.

XIV. *Um*, *eum*, *un*, ont le même son. On écrit *parfum*, de *parfumer*; à *jeun*, de *jeûner*.

Les autres mots se terminent en *un*. *Aucun*, *commun*, *tribun*, *Autun*, *Verdun*, etc.

XV. *Om*, *on*, *eon*, sonnent de même. Ecrivez le *nom*, le *pronom*, le *plomb*, à cause de *nommer*, *pronominal*, *plomber*.

Ecrivez par *eon* : *bourgeon*, *badigeon*, *drageon*, *escourgeon*, *esturgeon*, *pigeon*, *plongeon*, *sauvageon*, *surgeon*, et les premières personnes plurielles des verbes en *ger* : *jugeons*, *rangeons*, etc.

Les autres mots s'écrivent par *on* : *bonté*, *bondon*, *concernons*, le *pont*, *fondation*, etc.

Remarques sur les dérivés.

Il est important de remarquer que les mots, formés l'un de l'autre, gardent ordinairement la même orthographe dans les syllabes qui ont le même son. Par exemple, on écrit *abandon*, *abandonnement*, *abandonner* ; *accommoder*, *accommodage*, *accommodable*, *accommodement* ; *éloquence*, *éloquent*, *éloquemment* ; *puissance*, *puissant*, *puissamment* ; *danse*, *danser*, *danseur* ; *frais*, *fraîcheur*, *fraîchement*, *rafraîchir*, *rafraîchissement* ; *chasse*, *chasser*, *chasseur* ; *place*, *placer*, *emplacement*, *emplacer*, *remplacer*, *remplacement*, etc.

Mots en au, eau.

Au et *eau* ont le même son. On écrit par *au*, *boyau*, *la Crau*, *étau*, *gruau*, *hoyau*, *huyau*, *joyau*, *noyau*, *Pau*, ville du Béarn, *préau*, *tuyau*.

On écrit aussi par *au* ceux qui, au singulier, ont une consonne finale : *crapaud*, *échafaud*, *sourdaud*, le *défaut*, le *haut*, le *saut*. Quelques-uns se terminent en *aux* : la *chaux*, la *faux*, le *faux*, le *taux*, les *maux*, et autres pluriels des noms en *al*.

Quand le son *au* n'est pas dans la dernière syllabe du mot, c'est par *au* qu'il s'écrit : *au-*

tomne, *aumône*, *baudrier*, *chauffer*, *caution*, *Dauphiné*, *baume*, *principauté*.

Il ne faut pas écrire *pseaume*, mais *psaume*, à cause de *psalmodier*, *psautier*.

Les autres noms se terminent par *eau* : *bateau*, *couteau*, *chapeau*, *eau*, *marteau*, *veau*, *beau*, *nouveau* ; et par conséquent *beauté*, *nouveauté*, *Beaufort*, *Beaumont*, *beaucoup*, *Beaulieu*, *Beauvais*, etc. parce que ces mots sont composés de *beau*.

Mots en eu, œu, eux.

Presque toutes les syllabes et tous les mots de cette terminaison s'écrivent par *eu* : *meubler*, *heureux*, *demeurer*, *le feu*, *le jeu*, *le lieu*.

Les adjectifs sont en *eux* : *heureux*, *dangereux*, *respectueux*, *douteux*, etc.

On écrit par *œ* : *nœud*, *vœu*, *œuf*, *sœur*, *les mœurs*, *bœuf*, *mœuf* ; parce qu'ils viennent du latin : *nodus*, *votum*, *ovum*, *mores*, *bos*, *modus*.

Noms en abe, ebe, ibe, ube ; ade, ede, ode, etc.

Le *b* final ne sonne guère que dans les noms propres étrangers. Ainsi quand à la fin d'un nom commun on prononce le *b*, c'est souvent qu'il est suivi d'un *e* : l'*Arabe*, la *glèbe*, le *scribe*, le *globe*, le *tube*. Observez la même chose pour *d*, *m*, *n*, *p*, *s*, *t*, *camarade*, *remède*, *bride*, *code*, *habitude*, *ame*, *blême*, *crime*, *comme*, *coutume*, *âne*, *ébène*, etc. *pape*, *pipe*, un *despote*, etc.

Mots en ace, asse.

Les mots en *ace* sont : *audace*, *besace*, *bonace*, *cognace*, *la contumace*, *coriace*, *Dace*, *dé-*

dicace, *efficace*, *espace*, *face*, *glace*, *la grace*, *grimace*, *limace*, *Pancrace*, *place*, *populace*, *préface*, *race*, *Thrace* (peuple), *trace*, *vivace*, *vorace*, *villace*.

Les autres noms sont en *asse* : *basse*, *bécasse*, *Parnasse*, *terrasse*, etc.

Les verbes sont en *asse* : j'*amasse*, je *casse*, je *passe*, je *lasse* (je fatigue), etc.

Ceux en *ace* sont : j'*agace*, je *place*, je *trace*, je *lace* (je serre avec un lacet), et leurs composés, *remplacer*, *retracer*, *délacer*, etc.

Mots en ece, esce, esse, aisse.

Les mots en *ece* sont : *la Grèce*, province, *espèce*, *Lucrèce*, *Lutèce*, *nièce*, *pièce*, la *vesce* graine, il *acquiesce*, il *dépèce*.

Les autres sont en *esse* : l'*adresse*, la *paresse*, il *adresse*, il *blesse*, il *professe*, etc.

Ceux-ci s'écrivent par *ai* : il *baisse*, la *graisse*, la *caisse*, il *laisse*, il *graisse*, et leurs composés, il *abaisse*, il *engraisse*, etc.

Mots en ice, isse.

Les mots de cette terminaison sont en *ice* : le *calice*, l'*artifice*, l'*office*, etc.

Ceux en *isse* sont : *abscisse*, *Clarisse*, nom de femme, *coulisse*, *écrevisse*, *esquisse*, *jaunisse*, *lisse*, uni, la *mélisse* ; *pythonisse*, *réglisse*, *saucisse*, *Suisse*, *Ulysse*.

Mots en oce, orce, osse.

Les mots en *oce* sont : *atroce*, *féroce*, *négoce*, *noce*, *sacerdoce*. On écrit aussi par *ce*, *Beauce*, pays, *amorce*, *écorce*, *divorce*, *force*, et leurs dérivés, *amorcer*, *forcer*, etc.

Les autres mots sont en *osse* : la *bosse*, la *brosse*, l'*Ecosse*, j'*endosse*, etc.

Mots en uce, usse.

Ceux en *uce* sont : *prépuce*, la *puce*, il *suce*, le *sucer*, *aumuce*. Les mots en *usse* sont : le *Russe*, la *Prusse*. Les imparfaits des verbes sont aussi en *usse* : je *vécusse*, je *voulusse*.

Mots en afe, aphe, effe.

Les mots en *afe* sont : *agrafe*, la *carafe*, le *parafe*, la *patarafe*.

Les autres sont en *aphe* : le *géographe*, *historiographe*, etc.

Le *greffe*, la *greffe*, et leurs dérivés, je *greffe*, *greffier*, etc. sont les seuls en *eff*.

On écrit *synalephe*. L'Académie met par un *i*, *coiffe* et ses dérivés.

Noms en if, iffe, iphe.

Les noms en *if* sont : *canif*, *esquif*, un *if*, un *métif*, *motif*, le *plumitif*, le *tarif*; avec des adjectifs et des termes de grammaire : *rétif*, *actif*, *ablatif*, etc.

Les noms en *iffe* sont : la *chiffre*, la *griffe*, et il *biffe*, il *attiffe*; on écrit le *pontife*, le *calife*.

Les autres sont en *iphe* : *apocryphe*, *logogryphe*, *hiéroglyphe*.

Noms en offe, ophe.

En *offe*, nous n'avons qu'*étoffe* et ses dérivés.

Les autres sont en *ophe* : *apostrophe*, *philosophe*, etc.

S 6

Noms en uf, ufe, uffe.

Le *tuf*, *tartufe*, la *truffe*, il *truffe*, vieux mot populaire, il trompe, sont les seuls mots en *uf*, *ufe*, *uffe*.

Noms en ai, oi, *et en* aie, oie.

Les noms masculins de cette terminaison sont en *ai*, *oi* : le *délai*, le *balai*, le *geai*, le *quai*, l'*essai*, etc. l'*aloi*, l'*emploi*, l'*envoi*, le *beffroi*, etc.

Exceptez le *foie*, viscère.

Les féminins sont en *aie*, *oie* : la *haie*, la *chenaie*, la *raie*, la *joie*, la *soie*, la *voie*.

Exceptez la *foi*, la *loi*.

Noms en ais, ait, aix.

Les noms en *ais* sont : *ais*, pièce de bois, *biais*, *Calais*, un *dais*, *engrais*, *épais*, *frais*, *jais*, sorte de minéral, *laquais*, *marais*, *mauvais*, *niais*, *palais*, maison d'un prince, et partie de la bouche, *panais*, *punais*, *rabais*, *relais*.

Ceux en *ait* sont : *attrait*, *portrait*, *retrait*, *trait*, *souhait*, *lait*, liqueur blanche, *fait* et ses composés : un *bienfait*, un *parfait*, un *forfait*, etc.

Ceux en *aix* sont : *Aix*, *Aix-la-Chapelle*, villes, *paix*, *faix*, fardeau, et ses composés, *portefaix*, etc.

Noms en ès, et, *et* ois.

Ceux en *ès* sont : *abcès*, *accès*, *décès*, *excès*, *procès*, *profès*, *exprès*, *cyprès*, *progrès*, *regrès*, terme de droit canon, *succès*, *près*, *auprès*, *dès*, prépositions.

Plusieurs autres sont en *et* : *cabinet*, *bassinet*, *cachet*, *fausset*, *grandelet*, *roitelet*, *brunet*, et les autres diminutifs, etc.

Pour les noms en *ois*, ce sont des noms propres : le *François*, l'*Anglois*, le *Polonois*, *Charolois* ; et quelques autres : *harnois*, etc.

Mots en ail, eil, il, euil, *et en* aille, eille, ille, euille.

Les noms masculins sont en *ail*, *eil*, *il*, *euil* : le *détail*, le *travail*, le *soleil*, le *sommeil*, le *babil*, le *péril*, le *chevreuil*, le *deuil*, l'*accueil*, etc.

Les noms féminins et les verbes sont en *aille*, *eille*, *ille*, *euille* : la *taille*, il *taille*, la *veille*, il *veille*, la *fille*, il *brille*, la *feuille*, il *cueille*, la *citrouille*.

Les suivants, quoique masculins, prennent deux *ll* et un *e* muet : *drille*, *soudrille*, *codille*, *quadrille*, *Versailles* ; et les *ll* y sont mouillées.

On écrit encore avec deux *ll* et un *e* muet : *Achille*, *Gille*, *Gomberville*, et autres noms de ville ; *imbécille*, *mille*, nom de nombre et mesure itinéraire, le *pupille*, *tranquille*, le *vaudeville*, la *sybille*, il *distille*, il *vacille* ; mais les *ll* n'y sont pas mouillées.

Mots en aine, eine.

Les mots en *eine* sont : *aveine*, *baleine*, *haleine*, *peine*, *reine*, *veine*, *verveine*, la *Seine*, rivière, ou filet à pêcher, *Magdeleine*.

Les autres sont en *aine* : *certaine*, *fontaine*, *laine*, *porcelaine*, *semaine*, etc.

Mots en ene, enne.

Les substantifs sont en *ene* : *carène*, *ébène*, la *cène*, la *scène*, etc.

Les suivants sont en *enne* : *antenne*, *antienne*, *couenne*, *étrenne*, il *étrenne*, *garenne*, *renne*; *Rennes*, *Varennes*, *Vienne*, villes.

Il n'y a qu'une *n* dans les temps des verbes en *ener*, *éner* : il *amène*, il *égrène*, il *se promène*, il *aliène*, etc.

On met deux *nn* dans ceux qui viennent des verbes en *enir*, *endre* : qu'il *vienne*, ils *tiennent*, qu'ils *se souviennent*, ils *prennent*, etc.

Les adjectifs prennent aussi deux *nn* : *ancienne*, *Parisienne*, *moyenne*, etc. d'*ancien*, *Parisien*, *moyen*.

On écrit *obscène*, *catéchumène*, au masculin et au féminin.

Mots en air, aire, erre.

Les mots en *air* sont : l'*air*, élément, ressemblance, etc. la *chair*, viande, un *éclair*, un *pair*, duc ou comte qui avoit séance au parlement, *vair*, terme de blâson, et leurs composés.

Les autres sont en *aire* : *actionnaire*, *angulaire*, *affaire*, *calvaire*, *dictionnaire*, le *repaire*, etc.

Les verbes de cette terminaison sont en *aire* : *faire*, *taire*, *plaire*, etc.

Les mots en *erre* sont : *Angleterre*, *cimeterre*, *équerre*, *erre*, train, *erres*, *fumeterre*, *guerre*, *lierre*, *parterre*, *pierre*, la *serre*, la *terre*, le *tonnerre*, le *verre*, corps transparent, et leurs composés. Joignez-y les verbes il *atterre*, il *déferre*, il ôte le fer du pied d'un cheval, il *desserre*, de desserrer, il *déterre*, il *erre*, il *ferre*, il *serre*, de ferrer, serrer.

Mots en er, *et en* ère.

Pour les mots en *er* où l'*r* se prononce, voyez page 370.

Dans les autres mots en *er*, l'*r* ne sonne pas ; ainsi, quand l'*r* sonne à la fin du mot, c'est presque toujours parce qu'elle est suivie d'un *e* muet : le *père*, le *frère*, la *mère* ; le *caractère*, la *chère*, traitement, *sévère*, *fougère*, *misère*, etc.

Mots en aître, être.

Les mots en *aître* sont : le *maître*, *traître*, *naître*, *paître*, et leurs composés.

Ceux en *être* sont : *être*, *ancêtre*, *champêtre*, *fenêtre*, *guêtre*, le *hêtre*, *prêtre*, *salpêtre*, et les composés d'*être*, *peut-être*, *bien-être*, etc.

Mots en ètre, ettre.

Les mots en *ètre* sont les composés de *mètre*, mesure : *baromètre*, *hygromètre*, *géomètre*, *thermomètre*, etc.

Les autres sont en *ettre* : la *lettre*, le verbe *mettre* et ses composés : *permettre*, *remettre*, *omettre*, etc.

Mots en al, ale, alle.

Les adjectifs et les substantifs masculins sont en *al* : *égal*, *trivial*, le *bal*, le *cheval*, le *métal*, le *mal* (la douleur), etc.

On écrit au masculin et au féminin *sale* (malpropre), *acéphale*, *ovale*.

Les substantifs suivants, quoique masculins sont en *ale* : le *bubale*, le *dédale*, le *hâle*, *mâle*, *râle*, *scandale*, le *pétale* ; ajoutez-y quelques noms propres : *Bucéphale*, *Sardanapale*, *Tantale*, etc.

Les substantifs et les adjectifs féminins sont en *ale* : la *cabale*, la *régale*, elle est *égale*, *triviale*, etc.

Les suivants doublent la lettre *l* : la *balle*, la

dalle, la noix de *galle*, la *halle*, la *malle*, la *salle*, la *stalle*. Le nom masculin *intervalle*, et les verbes il *installe*, il *emballe*, prennent aussi deux *ll*.

Mots en el, èle, elle.

Les adjectifs et les substantifs masculins sont en *el* : *cruel*, *mortel*, *autel*, *hôtel*, *appel*, le *sel*, etc. *Abel*, *Rachel*, *Coromandel*.

On écrit au masculin et au féminin *grêle*, *fidèle* ou *fidelle*, *rebelle*, adjectifs. Le féminin des autres adjectifs est en *elle* : *cruelle*, *mortelle*, etc.

Les substantifs suivants sont en *èle* : l'*érésipèle* ou l'*érysipèle*, le *modèle*, le *parallèle*, le *zèle* ; il y a deux *ll* dans le *libelle*.

Quelques noms propres se terminent aussi en *èle* : *Marc-Aurèle*, *Praxitèle*, *Cibèle*.

Les noms féminins se terminent en *elle* : la *selle*, la *canelle*, l'*écuelle*, la *gabelle*, etc.

Exceptez la *grêle*, la *mêle*, *pêle-mêle*, la *poèle*, *bubonocèle*, *contèle*, *antérocèle*, *épiplocèle*, *hydrocèle*, la *parentèle*.

Pour les verbes, ceux-ci ne prennent qu'une *l* : *bêler*, *céler* (cacher), *chapeler*, *ciseler*, *démanteler*, *écarteler*, *ensorceler*, *étinceler*, *geler*, *harceler*, *marteler*, *peler*, *révéler*, *ruisseler*, *grêler*, *mêler*, *fêler*, et leurs composés *recéler*, etc. L'Académie, édition de 1762, écrit aussi *appeler*, *renouveler*, etc.

Mots en il, ile, ille, *non mouillés.*

Les substantifs et les adjectifs masculins en *il*, non mouillés, sont : *alguasil*, *bissextil*, *civil*, *incivil*, *puéril*, *sextil*, *subtil*, *vil*, *viril*, *volatil* (terme de chimie), l'alcali *volatil* ; en *mil* sept

cent deux ; l'*exil*, le *fil*, le *Nil*, le *morfil*, le *profil*, le pronom *il*, etc.

Les autres noms sont en *ile* : *agile*, *facile*, *servile*, etc. l'*argile*, le *concile*, la *file*, etc. Voyez page 421.

Mots en ol, ole, olle, aule.

Les s[illegible]bstantifs et les adjectifs masculins sont en *ol* : *fol*, *mol*, *Espagnol*, qui font au féminin *folle*, *molle*, *Espagnolle*. Un *bémol*, un *bol*, un *caracol* (escalier en *caracol*), un *col*, le *dol*, tromperie ; *Dol*, ville de Bretagne, (on écrit *Dole*, ville de Franche-Comté) ; *entresol*, *géré-sol*, *girasol*, *li*[illegible] (on ne s'en sert plus qu'en poésie, en prose on écrit *licou*) ; *Mogol*, *parasol*, le *vol*, etc.

[illegible]bs[illegible]antifs féminins sont en *ole* : la *boussole*, la *b*[illegible]*isole*, la *métropole*, etc. on écrit aussi le *Capitole*, le *Pactole*.

Les suivants sont en *olle* : la *bouterolle*, la *colle*, la *moucherolle*, la *muserolle*, les *furolles*, la *fuferolle*. Il faut y joindre les verbes il *colle*, il *décolle*. L'Académie écrit *accoler*.

Ceux en *aule* sont : l'*épaule*, la *Gaule*, une *gaule*, le *saule*, arbre. Joignez-y les verbes : il *enjaule*, terme de marine, il *épaule*, il *miaule* ; et *Paule*, ville du royaume de Naples.

Ceux en *ôle* sont [illegible]e *contrôle*, le *môle*, *rôle*, *tôle*, plaque [illegible] fer.

Mots en oul, oule.

Les mots en *oul* sont : *capitoul*, *Mansoul*, *Toul*, *Vesoul*, et quelques autres noms propres.

Les autres sont en *oule* : la *boule*, la *poule*, le *moule*, il *coule*, il *écroule*, etc.

Mots en oil, oile

Les mots en *oil* sont : le *poil* du menton, des paupières, etc. le *contre-poil*, *passe-poil*.

Ceux en *oile* sont : la *toile*, le et la *voile* l'*étoile*, le *poile* ou *poêle*, sorte de fourneau. On écrit le *poêle*, dais, drap mortuaire, et la *poêle*, ustensile de cuisine.

Mots en ul, ule, ulle.

Les mots de cette terminaison sont ordinairement en *ule : crédule*, *ridicule*, le *crépuscule*, la *canicule*, il *calcule*, il *dissimule*, etc.

L'adjectif *nul* fait au féminin *nulle*.

Les substantifs en *ul* sont : *accul*, *calcul*, *recul*, *consul*, *proconsul*.

On écrit, avec deux *ll*, *Lulle*, *Tulle*, ville, *Catulle*, *Raimond-Lulle*, *Tibulle*, noms propres, et il *annulle*.

Mots en ance, ence, ince, once; anse, ense, insse, onse.

La plupart des mots de cette terminaison sont en *ce : abondance*, *clémence*, *prince*, *province*, *annonce*, *nonce*, il *lance*, etc.

Ceux en *se* sont : *anse* d'un pot, d'un panier, *contredanse*, *danse*, *défense*, *dépense*, *intense*, adjectif, la *panse*, la *récompense*, la *transe*, la *réponse*, réplique ; il *compense*, il *encense*, il *panse* une plaie, il *pense*, réfléchit, il *récompense*.

Les imparfaits des verbes sont en *insse :* que je *vinsse*, *retinsse*, *soutinsse*, etc.

Mots en ape, êpe, ipe, ope, upe; appe, eppe, ippe, oppe, uppe.

Les mots de cette terminaison n'ont ordinairement qu'un *p* : le *Pape*, la *trape*, la *râpe*, il attrape, le *crêpe*, la *guêpe*, la *pipe*, le *type*, l'*Europe*, l'*hysope*, la *dupe*, il *occupe*, etc.

Ceux-ci prennent deux *pp* : *grappe*, la *happe*, la *mappe-monde*, la *nappe*, la *sappe*, la *lippe*, les *nippes*, *Aganippe*, *Aristippe*, il *frippe*, la *grippe*, *Philippe*, *Xantippe*, *Ménippe*, l'*enveloppe*, il *enveloppe*, la *huppe*, et leurs dérivés.

Mots en ac, ec, ic, oc, uc; *et en* aque, eque, ique, oque, uque.

Les mots en *ac*, *ec*, etc. sont : *Armagnac*, *ammoniac*, *bac*, *Balzac*, *bissac*, *bivouac*, *gaïac*, *havre-sac*, *mo*[illegible]*ac*, *tillac*, *Médoc*, et plusieurs noms propres; *aspect*, *respect*, *avec*, *bec*, *sec*, *échec*, *grec*, *rebec*, *salamalec*; *agaric*, un *alambic*, *arsenic*, *aspic*, *astic*, *basilic*, serpent ou herbe, *tic*, un *pic*, *pronostic*, *mastic*, *public*, *trafic*, *syndic*, *ric-à-ric*; *archiduc*, *aqueduc*, *caduc*, *stuc*.

Les autres noms et les verbes sont en *aque*, *eque*, *ique*, *oque*, *uque* : la *plaque*, la *thériaque*, il *attaque*; *bibliothèque*, *intrinsèque*, la *Mèque*, *évêque*; *Afrique*, *académique*, la *bourique*, la *boutique*, il *applique*, etc. la *bicoque*, l'*époque*, il *bloque*, il *choque*, etc. la *nuque*, la *perruque*, un *laïque*, etc.

Mots en ar, are, arre, ard, art.

Les mots en *ar* sont : *car*, *char*, *Gibraltar*, le *nectar*, *nénuphar*, *par*, *calmar*, *coquemar*,

cochemar, et plusieurs noms propres : *Agar*, *César*, *Amilcar*, etc.

Ceux en *are*, ou *arre*, sont des adjectifs : *avare*, *barbare*, *rare*, *bisarre*, *ovipare*, *vivipare*; ou des substantifs : *arrhes* au pluriel, *bécarre* ou *béquarre*, ton de musique, la *bagarre*, les *barres*, jeu, la *barre*, les *Bulgares*, la *fanfare*, *guarre*, *guitarre*, les dieux *lares*, la *mare*, la *Navarre*, la *Sarre*, rivière, la *simarre*, la *tare*, le *Tartare*, le *Ténare*, la *tiare*, le *tintamare*, un *phare*.

D'autres sont en *ard* : *babillard*, *Bernard*, *billard*, *hasard*, *Picard*, etc. On voit qu'ils s'écrivent par un *d*, à cause de *babillarde*, *Bernardin*, *billarder*, *hasarder*, *Picardie*.

D'autres sont en *art* : *l'art*, le *depart*, l'*écart*, etc. d'*artiste*, *partir*, *écarter*, etc.

Mots en ir, ire.

Les mots masculins sont en *ir* : le *plaisir*, le *soupir*, un *martyr*, etc.

Exceptez le *collyre*, le *délire*, le *dire*, l'*empire*, le *martyre*, *sire*, *messire*, le *navire*, le *pire*, le *rire*, le *sbire*, un *squirre*, un *sourire*.

Les féminins sont en *ire* : la *satire*, la *lyre*, etc.

Mots en or, ore.

Ceux en *or* sont : le *butor*, le *castor*, le *cor* de chasse, un *cor* au pied, le *corridor*, l'*essor*, le *for* de la conscience, un *major*, et ses composés, un *matador*, *or*, particule ou métal, le *similor*, le *Thabor*, le *trésor*, *tricolor*.

Ceux en *ore* sont : les *Açores*, îles, une *amphore*, l'*aurore*, le *Bosphore*; l'*ellébore*, le *madrépore*, la *métaphore*, le *météore*, le *more*, le *phosphore*, la *pléthore*, *pores*, le *store*, le *sycomore*; ajoutez-y les adjectifs *saure* et *sonore*.

Plusieurs noms propres sont aussi en *ore* : *Apollodore*, *Cassiodore*, *Diodore*, etc.

Mots en eur, eure ; our, oure, ours.

Les noms en *eur*, *our*, sont : la *peur*, la *valeur*, la *cour*, un *atour*, la *tour*, le *jour*, etc. Exceptez la *demeure*, l'*heure*, le *beurre*, le *leurre*.

Bourg, *faubourg*, *Strasbourg*, et autres noms de villes formés de *bourg*, sont en *g*.

On écrit la *bourre*, la *bravoure*, la *mourre*, jeu italien, le *tire-bourre* ; que je *coure*, que je *parcoure*, etc.

Ceux en *ours* sont : le *concours*, le *cours*, le *décours*, le *discours*, *Nemours*, un *ours*, au *rebours*, le *recours*, le *secours*, *Tours*, ville, le *velours*.

Mots en ur, ure.

Les mots en *ur* sont : *azur*, *dur*, *futur*, *impur*, *mûr*, adjectif, le *mur*, muraille, et ses composés : *obscur*, *pur*, *Saumur*, ville, *sûr*, fidèle, certain, *sur*, préposition.

Les autres sont en *ure* : l'*allure*, l'*agriculture*, un *augure*, la *peinture*, il *procure*, la *saumure*, etc.

Mots en arce, erce, orce, ource, *et en* arse, erse, irse, orse, ourse.

Les mots en *rce* sont : *farce*, le *commerce*, *Tierces*, la *tierce*, il *berce*, il *exerce*, il *gerce*, il *perce*, l'*amorce*, le *divorce*, l'*écorce*, la *force*, et leurs dérivés ; la *source*, la *ressource*.

Les autres sont en *rse* : la *darse*, *Tharse*, ville, *éparse*, adjectif, le *thyrse*, colonne *torse*, une *entorse*, la *bourse*, l'*ourse*, il *débourse*, il *rembourse*, la *Perse*, il *disperse*, etc.

Mots en ate, atte.

Les mots en *ate*, ou *âte*, sont : une *agate*, l'*annate*, un *automate*, la *date* d'une lettre, elle est *ingrate*, etc. à la *hâte*, la *pâte* pour faire du pain, il se *gâte*, il *mâte*, il *tâte*, etc.

Ceux en *atte* sont : une *batte*, terme d'artisan, une *chatte*, une *datte*, fruit, une *jatte*, une *latte*, elle est *matte*, une *natte*, une *patte* d'animal ; qu'il *batte*, il *flatte*, il *gratte*, des verbes *battre*, *flatter*, *gratter*.

Mots en ète, ette.

Les substantifs et les adjectifs sont en *ette* : une *aigrette*, une *alumette*, *brunette*, *muette*, *nette*, etc.

Ceux en *ète* sont : *agonothète*, *anachorète*, *athlète*, *axipète*, *centripète*, *comète*, *diète*, *diabète*, *épithète*, *planète*, *poete*, *prophète*, *rubète*, poisson, *complète*, *discrète*, *inquiète*, *replète*, *secrète*, adjectifs ; *prête*, il *prête*, il *apprête*, etc.

Quant aux verbes en *eter*, *éter*, l'Académie écrit j'*achète*, j'*interprète*, il *inquiète*, d'*acheter*, *interpréter*, *inquiéter* ; et elle écrit, il *cachette*, de *cacheter*, etc. quoique l'analogie indique de ne mettre qu'un *t* dans ces sortes de verbes, comme dans il *achète*.

L'usage est de mettre deux *tt* dans ceux qui viennent des verbes en *ettre* : qu'il *mette*, qu'il *permette*, etc.

Mots en ite, itte.

Les mots en *ite* sont : la *conduite*, la *carmélite*, la *parasite*, la *réussite*, etc.

Ceux-ci prennent deux *tt* : il est *quitte*, *quitte à quitte*, il *quitte*, il *acquitte*.

Mots en ote, otte.

Les adjectifs en *otte* sont : *ragotte*, *sotte*, *vieillotte* ; les substantifs sont : la *balotte*, la *botte*, la *calotte*, la *carotte*, la *chérevotte*, la *cotte* d'armes ou juppe, la *crotte*, la *culotte*, la *flotte*, la *gavotte*, la *gélinotte*, la *glotte*, la *griotte*, la *grotte*, la *botte*, la *huguenotte*, calviniste ou terrine, la *hulotte*, la *linotte*, la *lotte*, la *marcotte*, la *marmotte*, la *marotte*, la *menotte*, la *motte*, la *polyglotte*, la *quenotte*, la *trotte*.

On écrit aussi avec deux *tt* les verbes : *il baisotte*, *balotte*, *botte*, *débotte*, *crotte*, *décrotte*, *emmaillotte*, *flotte*, *frotte*, *garotte*, *gigotte*, *gringotte*, *gobelotte*, *grelotte*, *jabotte*, *marcotte*, *marmotte*, *rotte*, *sanglotte* et *trotte* ; de *baisotter*, *ballotter*, etc.

Les autres adjectifs, substantifs et verbes de cette terminaison, ne prennent qu'un *t* : *dévote*, *antidote*, il *radote*, etc.

Mots en oute, outte.

Les mots en *outte* sont : la *goutte* et ses dérivés, il *égoutte*, il *dégoutte*, c'est-à-dire, il coule *goutte à goutte*.

Les autres sont en *oute* : la *déroute*, le *doute*, etc. il *dégoûte*, il fait perdre le goût.

Mots en ute, utte.

Les mots en *ute* sont : *brute*, *chute*, *minute*, et les verbes il *débute*, *discute*, *dispute*, etc. Ceux en *utte* sont : la *butte*, *hutte*, *lutte*, il *lutte*.

Mots en ui, uie.

Les noms masculins sont en *ui* : l'*appui*, l'*ennui*, l'*étui*.

Exceptez un *essuie-main*, un *parapluie*.

Les noms féminins sont en *uie* : l'*ouie*, la *pluie*, la *suie*, la *truie*, etc.

Mots en sion, tion, ction, xion.

Nous avons plus de neuf cents mots qui se terminent ainsi : les uns sont en *sion* : *appréhension*, *incursion*, etc.; les autres sont en *tion*: *attention*, *inspiration*, etc.; d'autres sont en *ction* : *élection*, *production*; d'autres enfin sont en *xion* : *réflexion*, *fluxion*.

1.° Les noms en *xion* sont : *complexion*, *connexion*, *flexion*, *fluxion*, *génuflexion*, *inflexion*, *Ixion*, *réflexion*.

Les autres sont en *ction* : *direction*, *action*, *distinction*, *injection*, *prédilection*, *séduction*, *transaction*, etc.

2.° On termine en *sion* les mots dans lesquels cette finale est précédée de la lettre *l*, *n*, ou *r* : *émulsion*, *convulsion*, *ascension*, *dimension*, *pension*, *immersion*, *incursion*, *version*, etc.

Exceptez pour ceux qui ont une *n* : *attention*, *circonvention*, *contention*, *convention*, *détention*, *intention*, *invention*, *manutention*, *obtention*, *obvention*, *prétention*, *prévention*, *subvention*.

Et pour ceux qui ont une *r* : *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion*, *proportion*.

3.° Plusieurs de ces mots ont deux *ss* avant *ion*; les voici : *accession*, *admission*, *agression*, *cession*, *compassion*, *compression*, *concession*, *concussion*, *confession*, *démission*, *dépossession*, *digression*, *discussion*, *émission*, *expression*, *impression*, *intermission*, *jussion*, *manumission*, *mission*, *omission*, *oppression*, *passion*, *percussion*, *permission*, *possession*, *pression*, *procession*, *profession*, *progression*, *promission*, *réimpression*,

pression, *rémission*, *répercussion*, *rétrocession*, *soumission*, *succession*, *suppression* et *transgression*. On écrit aussi *Sion*, ville, *scion*, petit rejeton d'un arbre, et *scission*, séparation.

Les autres mots sont en *tion* : *agitation*, *condition*, *sujétion*, *transition*, *substitution*, *dissipation*, etc.

4.° Les jeunes gens qui apprennent le latin, observeront que ces noms en *sion*, *tion*, *ction*, *xion*, viennent des mots latins en *sio*, *tio*, *ctio*, *xio* : or ces noms latins sont formés du supin des verbes, en changeant *um* en *io*. De *producere*, *o*, *xi*, *productum* ; *fluere*, *o*, *xi*, *fluxum* ; *attendere*, *o*, *i*, *attentum* ; *ascendere*, *o*, *i*, *ascensum* ; *mittere*, *o*, *misi*, *missum* ; les Latins ont fait *productio*, *fluxio*, *attentio*, *ascensio*, *missio* ; et les François, *production*, *fluxion*, *attention*, *ascension*, *mission*.

Remarques sur g et sur j.

Ge, *gi*, et *je*, *ji* ont le même son. Voyez les mots où l'on emploie *j*, page 364.

Les autres noms communs commencent par *ge*, *gi* : *geai*, *géant*, *gémir*, *gingembre*, *giroflée*, *girouette*, etc.

De même les mots, au milieu ou à la fin desquels on entend le son de *j*, *ji*, s'écrivent par *ge*, *gi*, etc. *âge*, *partage*, *juger*, *change*, *rangé*, *agissant*, *rougir*, *rouge*, *ils rangent*, ils *mangent*, etc.

Il faut en excepter *abject*, et les autres rapportés page 365.

Comme le *g* a le son de *gue* avant *a*, *o*, *u*, il faut mettre *j* dans les mots où, avant l'une de ces voyelles, on entend le son de *j*. On écrit : *jaloux*, *jambon*, *joindre*, *jouer*, *joyeux*, *ajuster*, *justice*, etc. Au lieu qu'il faut écrire : *gascon*,

gazetier, *gobelet*, *gourmand*, *guéridon*, *guillocher*, *guttural*, etc. parce que, dans ces derniers mots, on entend le son de *gue*.

Remarques sur s *et sur* z.

L'*s*, entre deux voyelles et le *z*, ont le même son.

On écrit par un *z* les mots suivants et leurs dérivés : *azamoglan*, *azebro*, *azérole*, *azimuth*, *Azof*, *azote*, *azur*, *azygos*, *azyme*, *Béziers*, *Bazas*, villes, *bézoard*, *bizarre* ou *bisarre*, la *buze*, *Byzance*, *hazard* ou *hasard*, *douze*, la *gaze*, la *haze*, *gazette*, *gazon*, *gazouiller*, *onze*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *treize*, *trapèze*, *zizanie*, *zoologie*, et quelques autres.

Plusieurs noms de villes ont aussi un *z*, *Mézières*, *Mouzon*, etc.

Dans les autres mots, où entre deux voyelles, on entend le son de *z*, c'est une *s* qu'il faut écrire : *allusion*, *Asie*, *besace*, *Besançon*, *bisaïeul*, *caserne*, la *thèse*, *Journaise*, *promise*, *user*, etc.

Redoublement des Consonnes.

On double dans plusieurs mots de notre langue les consonnes, ou par raison d'étymologie ; comme *opposer*, *offrir*, à cause d'*opponere*, *offerre* ; ou contre l'étymologie, comme *donner*, *honneur*, *personne*, *homme*, etc. qui viennent de *donare*, *honor*, *persona*, *homo*, etc. C'est de l'usage qu'on peut apprendre quand les consonnes se doublent ou ne se doublent pas dans un mot. Voici cependant une remarque générale qui pourra être utile en plusieurs occasions.

Quand une voyelle commence un mot composé, on double ordinairement la consonne qui

suit, lorsqu'après cette consonne, il y a une voyelle : *accoler*, *accouder*, *accueillir*, *affamer*, *affermir*, *allaiter*, *allumer*, *apparoître*, *apprendre*, *asservir*, *assiéger*, *attendre*, *attirer*, *desserrer*, *desservir*, *dessécher*, *opposer*, *opprimer*, *difficulté*, *difformité*, etc.

Dans les mots qui commencent par *a*, et qui sont suivis d'un *b*, d'un *g*, le *b* ou le *g* ne se double point : *abaisser*, *abandonner*, *abattre*, *abréger*, *s'aboucher*, *agrandir*, *agrégé*, etc.

Exceptez dans *abbatiale*, *abbaye*, *abbé*, *abbesse*, *Abbeville*, *aggraver*, et ses dérivés.

Dans les mots qui commencent par *ad*, on ne double le *d* que dans *addition*, *additionner*, *adducteur*, *adduction*, et les deux *dd* s'y prononcent.

Ces remarques peuvent donner une idée des difficultés de notre orthographe. Ceux qui voudront de plus amples éclaircissements sur cet objet, pourront consulter l'Orthographe des Dames (1).

Quant aux gens de lettres qui désireroient ap-

(1) Cet ouvrage se trouve chez Mérigot, libraire, quai de l'Ecole. Le titre annonce le but que s'est proposé son auteur, et qui n'est rien moins qu'une réforme totale de notre orthographe. Nous croyons qu'il n'appartient qu'à l'usage et au temps d'introduire insensiblement dans une langue des changements partiels. Mais nous croyons aussi qu'au milieu d'une foule d'innovations, la plupart inadmissibles, que doit nécessairement présenter un système où l'on a voulu tout embrasser, on trouvera, dans l'*Orthographe des Dames*, plusieurs remarques dignes de fixer l'attention de ceux qui s'occupent de ces matières. Nous les invitons particulièrement à lire ce qu'on y dit sur notre accentuation qui est très-défectueuse, et qui pourroit beaucoup s'améliorer au moyen de changements légers et presque insensi-

profondir ce qui regarde les principes généraux du langage, les lettres, la ponctuation, etc. ils liront la Grammaire générale du savant M. Beauzée, qui est faite pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues. Ces matières y sont analysées et discutées avec beaucoup de sagacité.

ABRÉGÉ
DE LA VERSIFICATION FRANÇOISE.

Les vers, à ne les considérer que sous le rapport de leur mécanisme, sont des mots arrangés selon certaines règles fixes et déterminées.

Ces règles regardent surtout le nombre des syllabes, la césure, la rime, les mots que le vers exclut, les licences qu'il permet, et enfin les différentes manières dont il doit être disposé dans chaque sorte de poème.

Des différentes espèces de vers françois.

On compte ordinairement cinq sortes de vers françois. C'est par le nombre des syllabes qu'on les distingue.

1.° Ceux de douze syllabes, comme :

Dans le ré-duit obs-cur d'u-ne al-co-ve en-fon-cée
S'é-lè-ve un lit de plu-me à grands frais a-mas-sée :
Qua-tre ri-deaux pom-peux, par un dou-ble con-tour,
En dé-fen-dent l'en-trée à la clar-té du jour.

Ces vers s'appellent *alexandrins*, *héroïques* ou *grands vers*.

2.° Ceux de dix syllabes, comme :

Du peu qu'il a le sa-ge est sa-tis-fait.

3.° Ceux de huit syllabes, comme :

L'hi-po-cri-te, en frau-des fer-ti-le,
Dès l'en-fan-ce est pé-tri de fard ;
Il sait co-lo-rer a-vec art
Le fiel que sa bou-che dis-tille.

4.° Ceux de sept syllabes, comme :

Grand Dieu ! vo-tre main ré-clame
Les dons que j'en ai re-çus.
El-le vient cou-per la trame
Des jours qu'el-le m'a tis-sus.

Mon der-nier so-leil se lève,
Et vo-tre souf-fle m'en-lève
De la ter-re des vi-vants ;
Com-me la feuil-le sé chée
Qui, de sa ti-ge ar-ra-chée,
De-vient le jon et des vents.

5.° Ceux de six syllabes, comme :

A soi- même o-di-eux
Le sot de tout s'ir-ri-te :
En tous lieux il s'é-vite,
Et se trouve en tous lieux.

Les vers qui ont moins de six syllabes ne sont guère d'usage que pour la poésie lyrique et quelques petites pièces badines.

DE LA CÉSURE.

La césure est un repos qui coupe les vers en deux parties ou hémistiches.

Ce repos doit être à la sixième syllabe dans les grands vers, et à la quatrième dans ceux de dix syllabes. L'esprit et l'usage de la césure sont très-bien exprimés dans ces vers de Boileau.

Que toujours en vos vers, - le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, - en marque le repos.

Sur les ailes du temps - la tristesse s'envole.

Que le mensonge - un instant vous outrage,
Tout est en feu - soudain pour l'appuyer ;
La vérité - perce enfin le nuage,
Tout est de glace - à vous justifier.

Il n'y a que les vers de douze et de dix syllabes qui aient une césure.

Pour que la césure soit bonne, il faut que le sens autorise le repos ; ainsi, dans les vers suivans, la césure est défectueuse :

N'oublions pas les grands - bienfaits de la patrie.
Faites voir un regret - sincère de vos fautes.
Mon père, quoiqu'il eût - la tête des meilleures,
Ne m'a jamais rien fait - apprendre que mes heures.

La césure ne vaut rien dans ces exemples, parce

que le sens exige que le mot où est la césure, et celui qui le suit, soient prononcés tout de suite et sans pause.

Mais la césure est bonne dans les vers suivans :

Ses chanoines vermeils - et brillants de santé
S'engraissoient d'une longue - et sainte oisiveté.

Ici la césure est bonne, parce qu'on peut faire une petite pause après un substantif suivi de plusieurs adjectifs, ou entre plusieurs adjectifs qui suivent ou qui précèdent un substantif.

Première remarque. Le dernier mot du premier hémistiche peut se terminer par l'*e* muet, pourvu que le mot suivant commence par une voyelle.

Ami, lui dit le chantre encor pâle d'horreur,
N'insulte pas de grace à ma juste terreur.
Il trépigne de joie, il pleure de tendresse.

Seconde remarque. Les pronoms *cela*, *celui*, *celui-là*, etc. et de *qui* mis pour *dont*, peuvent aussi terminer le premier hémistiche, ou recevoir la césure ; on souffre cette négligence, mais il faut se la permettre rarement ; elle donne toujours aux vers un air prosaïque.

Il n'est fort entre ceux que tu prends par centaines,
Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines :
Bénissons Dieu de qui la puissance est sans bornes.

Les vers de dix et de douze syllabes sont, comme tous les autres, assujettis aux règles dont il nous reste à parler.

DE LA RIME.

La rime est la convenance de deux sons qui terminent deux vers. Quelquefois on exige aussi qu'il y ait convenance d'orthographe, que deux sons semblables soient représentés par les mêmes lettres.

Où me cacher ? fuyons dans la nuit infernale.
Mais que dis je ? mon père y tient l'urne fatale.
Le sort, dit-on, l'a mise en ses sévères mains.
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.

On distingue deux sortes de rimes, la féminine et la masculine. La première est celle des vers qui se terminent par un *e* muet, soit seul, soit suivi d'une *s*, ou d'*nt*.

Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vîtesse.
Il veut les rappeler, et sa voix les effraie;
Ils courent; tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.
Dans quels ravissements, à votre sort liée,
Du reste des mortels je vivrois oubliée!
Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices,
Est prêt à recevoir l'impression des vices.
C'est peu qu'en un ouvrage, où les fautes fourmillent,
Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent.

Les vers féminins ont une syllabe de plus que les masculins; mais comme l'*e* muet sonne foiblement dans la syllabe qui termine le vers, cette syllabe est comptée pour rien.

La rime masculine est celle qui finit par une autre lettre que l'*e* muet, ou seul, ou suivi d'une *s*, ou enfin d'*nt*.

Chaque vertu devient une divinité;
Minerve est la prudence, et Vénus la beauté.
Le travail est souvent le père du plaisir;
Je plains l'homme accablé du poids de son loisir.

Remarque. La syllabe *oient*, ou *aient*, qui se trouve dans les imparfaits et les conditionnels des verbes, forme une rime masculine, parce que cette syllabe a le son de l'*e* ouvert. Ainsi les vers suivans sont masculins.

Aux accords d'Amphion les pierres se mouvoient,
Et sur les murs Thébains en ordre s'élevoient.

RIMES RICHES ET SUFFISANTES.

Les rimes masculines et féminines se divisent en *riches* et en *suffisantes*.

I. La rime riche est formée de deux sons parfaitement semblables, et souvent représentés par les mêmes lettres.

Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.
De rage et de douleur le monstre bondissant,
Vient aux pieds des chevaux tomber en mugissant.
Au moment que je parle, ah mortelle pensée!
Ils bravent la fureur d'une amante insensée.

II. La rime suffisante est celle qui n'a pas une convenance aussi exacte de sons et d'orthographe.

Hélas! Dieux tout-puissants que nos pleurs vous appaisent.
Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent!
Quelle importune main, en formant tous ces nœuds,
A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux?

III. Dans la rime masculine, on n'a guère égard en général, qu'au dernier son des mots: ainsi *maison* rime avec *poison; piété* avec *pureté; procès* avec *succès*.

IV. Mais dans la rime féminine, on fait une attention particulière au son de l'avant-dernière syllabe, parce que celui de la dernière n'est ni assez plein, ni assez marqué pour produire une conformité de son sensible et agréable à l'oreille. Ainsi *mère* et *mâre*, *audace* et *justice*, *estime* et *diadème* ne rimeroient pas ensemble, quoique ces mots se terminent par la même syllabe *re*, *ce*, *me*.

Mais *visible* et *sensible*, *monde* et *profonde*, *justice* et *précipice*, *usage* et *partage*, peuvent rimer ensemble, parce que ces mots ont une convenance de sons dans les avant-dernières syllabes.

V. Comme la convenance de sons est essentielle à la rime, on ne sauroit bien faire rimer les syllabes brèves avec les longues, les *l* mouillées avec les *l* non mouillées, etc. comme *maître* et *mètre*; *joûte* et *route*; *jeune* (qui n'est pas vieux) et *jeûne* (abstinence); la *fille* et la *file*; *péril* et *puéril*, etc. Ainsi J. B. Rousseau a manqué à son exactitude ordinaire, quand il disoit à son ami:

Et sur ce bord *émaillé*
Où Neuilli borde la Seine,
Reviens au vin d'*Auvilé*
Mêler les eaux d'Hipocrène.

VI. L'*e* fermé, l'*i* et l'*u*, soit seuls, soit suivis des consonnes *l*, *s*, *t* ou *z*, ne forment pas de bonnes rimes, si, dans les deux syllabes rimantes, ils ne sont pas précédés de la même consonne. Ainsi *bonté* et *donné*, *vertus* et *reçus*, *amis* et *avis*, *cultivez* et *portez*, ne rimeroient pas bien.

> Choisissez des amis de qui la piété
> Vous soit un sûr garant de leur fidélité.
> Ami droit et sincère, on doit à ses amis
> Garder fidèlement ce qu'on leur a promis.

VII. L'observation précédente a lieu pour l'*a* dans les verbes : il *donna* et il *aima*, il *porta* et il *rêva*, il *immola* et il *saura*, ne rimeroient pas ensemble. Et en général, elle est d'usage pour tous les sons communs à un grand nombre de mots. Ainsi les sons *ant* ou *ent*, *eu* et *on* ne riment bien qu'autant qu'ils sont précédés des mêmes lettres, comme *puissant*, *chassant* ; *agrément*, *régiment* ; *passion*, *mission* ; *ambitieux*, *religieux* ; *vieux*, *mieux*.

Mais les mots suivans ne rimeroient pas bien ensemble : *puissant*, *chancelant* ; *raison*, *passion* ; *heureux*, *religieux*, etc.

VIII. Quand la rime est formée par des sons pleins, comme *ar*, *as*, *at*, *or*, *os*, *ot*, *er*, *ès*, *et*, *ai*, *ei*, *oi*, *au*, *eau*, *eu*, *ou*, par *an*, *am*, *en*, *em*, *ion*, *oin* ; en un mot, par des voyelles précédées d'une ou de plusieurs consonnes, alors on n'exige pas que la lettre qui précède soit la même dans les mots qu'on veut faire rimer. Par exemple, *embarras* et *combats*, *gros* et *sots*, *progrès* et *succès*, *mer* et *enfer*, *ouvert* et *souffert*, *soupir* et *désir*, *espoir* et *devoir*, *jamais* et *parfaits*, *pain* et *main*, *nuit* et *conduit*, *témoins* et *besoins*, *soutiens* et *conviens*, et autres semblables, peuvent rimer ensemble.

IX. Un mot en *e*, *x*, ou *z*, ne peut rimer qu'avec un mot terminé par l'une de ces trois consonnes. Ainsi *admirable* et *tables*, *risible* et *plausibles*, le *secours* et le *jour*, la *vanité* et vous *méritez*, la *foi* et les *lois*, le *courroux* et le *genou*, etc. ne rimeront pas bien ensemble.

Mais *lois* et *rois*, *courroux* et *tous*, *célestes* et tu *détestes*, *vanités* et vous *méditez*, *clefs* et vous *raclez*, *le discours* et le *cours*, formeront de bonnes rimes.

Dans les verbes *ois* et *oit*, ayant le son de l'*e* ouvert, ne riment guère qu'avec un autre verbe. Quoique j'*aimois* et *jamais*, *donnois* et *harnois*, *plaçoit* et *lacet*, *manquoit* et *banquet*, *je déplaçois* et *les succès*, se terminent par le même son, l'usage n'est pas de les faire rimer ensemble.

XI. Les terminaisons *ent*, *oient* ou *aient* ne doivent rimer qu'avec des verbes qui aient les mêmes terminaisons : ils *privent*, ils *écrivent*; ils *lurent*, ils *burent*; qu'ils *surfassent*, qu'ils *effacent*, etc. mais ils *méprisent* ne rimeroient pas bien avec *entreprise*; la *surface*, avec ils *surpassent*.

XII. La convenance des sons et d'orthographe ne peut autoriser la rime du mot avec lui-même, d'un simple avec son composé, ni même de deux mots dérivés de la même racine, quand ils se ressemblent trop pour la signification. Ainsi la rime est défectueuse dans ces vers :

> Je connois trop les grands, dans le malheur *amis*,
> Ingrats dans la fortune, et bientôt *ennemis*.

Elle est tout-à-fait vicieuse dans ceux-ci :

> Les chefs et les soldats ne se connoissent *plus*;
> L'un ne peut commander, l'autre n'obéit *plus*.

XII. Mais deux mots entièrement semblables par le son et l'orthographe riment bien ensemble, lorsqu'ils ont des significations différentes. Les dérivés sont dans le même cas, s'ils n'ont plus un rapport sensible pour le sens.

> Prends-moi le bon parti, laisse-là tous les *livres* :
> Cent francs au denier cinq, combien font-ils? vingt *livres*.
> Nobles, souvenez-vous qu'une naissance *illustre*
> Des sentiments du cœur reçoit son plus beau *lustre*.
> Dieu punit les forfaits que les rois ont *commis*,
> Ceux qu'ils n'ont point vengés, et ceux qu'ils ont *permis*.

XIV. Les deux hémistiches d'un vers ne doivent pas rimer ensemble, ni même avoir une convenance de sons, comme :

Il ne tiendra qu'à *toi* de partir avec *moi*.
Aux Saumaises *futurs* préparer des *tortures*.

XV. Le dernier hémistiche d'un vers ne doit pas non plus rimer avec le premier du vers précédent ou du vers suivant.

Il faut, pour les avoir, employer tous vos *soins* ;
Ils sont à moi, du *moins* tout autant qu'à mon frère.

Un fiacre, me couvrant d'un déluge de boue,
Contre le mur *voisin* m'écrase de sa roue ;
Et voulant me sauver, des porteurs *inhumains*
De leur maudit bâton me donnent dans les reins.

XVI. Il faut encore éviter la rime dans les premiers hémistiches de deux vers qui se suivent.

Sinon demain *matin*, si vous le trouvez bon,
Je mettrai de *ma main* le feu dans la maison.

Quelquefois cependant la rime des premiers hémistiches n'a rien de choquant ; c'est lorsqu'elle se fait par la répétition d'une pensée, d'une expression qu'on reproduit à dessein, pour fixer davantage l'attention du lecteur.

Qui cherche *vraiment* Dieu, dans lui seul se repose ;
Et qui craint *vraiment* Dieu, ne craint rien autre chose.

Des termes que le vers exclut.

I. Les bons poëtes rejettent avec soin tous les termes durs, ou difficiles à prononcer, ou bas et prosaïques. Rarement ils se servent des conjonctions que les orateurs emploient souvent pour lier et arrondir leurs périodes ; telles que *c'est pourquoi*, *parce que*, *pourvu que*, *puisque*, *de manière*, *de façon que*, *de sorte que* ou *en sorte que*, *outre*, *d'ailleurs*, *en effet*, etc.

Il est un heureux choix de mots harmonieux ;
Fuyez des mauvais sons le concours odieux.

Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
Ne peut plaire à l'esprit, quand l'oreille est blessé.

II. Un mot terminé par une autre voyelle que l'e muet, ne peut être suivi d'un mot qui commence aussi par une voyelle ou une *h* muette : ce seroit un *hiatus*.

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Ainsi les phrases suivantes ne formeroient pas de vers :

Que l'aimable vertu a peu d'adorateurs !
Evitez le souci, et fuyez la colère.

III. Comme la conjonction *et* a toujours le son de l'*e* fermé, elle ne sauroit non plus dans le vers être suivie d'une voyelle. On ne pourroit pas dire en vers :

Qui sert *et* aime Dieu, possède toutes choses.

Mais on dira bien :

Je crains Dieu, cher Abner, *et* n'ai point d'autre crainte.

IV. Les voyelles nasales qui, dans la prononciation, ne doivent pas être liées avec le mot suivant, ne peuvent avec grâce être suivies d'un mot qui commence par une voyelle. Ainsi la rencontre des voyelles nasales et des voyelles simples est désagréable dans ce vers :

Un grand *nom* est un poids difficile à porter.
Ah ! j'attendrai long-temps, la nuit est *loin* encore.

Cependant cette rencontre peut se souffrir, quand la prononciation permet de pratiquer un petit repos entre le mot qui finit par un son nasal, et le mot qui commence par une voyelle ; comme dans ce vers de l'Athalie de Racine :

Celui qui met un *frein* à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

V. L'*e* muet final et précédé d'une voyelle, comme dans *donnée*, *aimée*, *Asie*, *envie*, la *paie*, la *joie*, la *proie*, la *rue*, *entrevue*, etc. ne peut entrer dans le

corps du vers qu'au moyen de l'élision ; ainsi les vers suivants sont mal construits :

Au travers du soleil, ma *vue* s'éblouit.
Ils vous *louent* tout haut et vous *jouent* tout bas.
Il *avoue* sa faute et demande pardon.

Mais ceux-ci sont réguliers à cause de l'élision :

La *joie* est naturelle aux ames innocentes.
A quels mortels regrets ma *vie* est réservée !

VI. L'*e* muet, dans le corps du mot et précédé d'une voyelle, est compté pour rien dans la prononciation ; souvent même on ne l'écrit pas. Il *agréera*, *criera*, *louera*, *reniement*, *dévouement*, etc. ne font pas plus de syllabes que *agréra*, *crîra*, *loûra*, *renîment*, *dévoûment*.

ENJAMBEMENT DES VERS.

Les vers n'ont ni grace ni harmonie, quand on rejette au commencement du second vers des mots qui dépendent nécessairement de ce qui se trouve à la fin du premier.

Quel que soit votre ami, sachez que mutuelle
Doit être l'amitié ; même ardeur, même zèle.
Il n'est donc point d'amis, pour la dernière fois,
Je le répète encor : peu connoissent les lois
D'une vraie amitié.

Dans le premier vers, *mutuelle* dépend nécessairement de ces mots *doit être l'amitié*.

Dans les derniers, ces mots *d'une vraie amitié* sont dépendans de ceux-ci, *les lois*, et l'on ne peut les séparer dans la prononciation.

Ces enjambemens sont proscrits dans la haute poésie ; mais ils se tolèrent dans les fables et dans les autres pièces de style familier.

Si néanmoins la dépendance d'un vers s'étendoit jusqu'à la fin du suivant, ensorte qu'à la fin du premier il y eût un petit repos, l'harmonie, loin d'être blessée, n'en seroit que plus sensible.

Là gît la sombre envie, à l'œil timide et louche,
Versant sur des lauriers les poisons de sa bouche.
Ce malheureux combat ne fit qu'approfondir
L'abîme dont Valois vouloit en vain sortir. VOLT.

Des licences qu'on se permet dans les vers.

Ces licences consistent dans certaines dispositions de mots, dans l'emploi de plusieurs termes dont la prose n'oseroit se servir, dans le retranchement d'une lettre.

DES TRANSPOSITIONS.

I.° On place avec grace les régimes composés avant les mots et les verbes dont ils dépendent.

A la religion soyez toujours fidelle,
Les mœurs et la vertu ne sauvent point sans elle.
C'est Dieu qui *du néant* a tiré l'univers;
C'est lui qui *sur la terre* a répandu les mers.
Sans Dieu rien n'eût été,
Et lui seul *des mortels* fait la félicité.
A vous former le cœur appliquez-vous sans cesse.

II. On place entre l'auxiliaire et le participe, entre le verbe et son régime, des mots qui n'y seroient pas soufferts en prose.

Un vieillard vénérable avoit, *loin de la cour*,
Cherché la douce paix dans un obscur séjour:
Dieu fit *dans ce désert* descendre la sagesse.

Voyez aussi les vers que nous avons rapportés, page 282.

Les transpositions, quand elles sont naturelles, et qu'elles n'embarrassent pas le sens de la phrase, donnent de la grace et de la noblesse à la poésie; mais elles ne valent rien, lorsqu'elles rendent le vers dur, ou qu'elles obscurcissent la pensée, comme dans les vers suivans:

Quoi! voit-on revêtu de l'étole sacrée
Le prêtre *de l'autel* s'arrêter à l'entrée!
Craignez *de votre orgueil* de vous rendre la dupe.
Que toujours la fierté, l'honneur, la bienséance
De cette folle ardeur s'oppose à la naissance.

Des mots propres à la poésie.

La poésie se sert en général des mêmes mots que la prose, cependant il y a quelques expressions que les poètes emploient heureusement, et qui seroient déplacées dans la prose. Telles sont *antique* pour *ancien : coursier* pour *cheval : l'Eternel, le Très-Haut, le Tout-Puissant* pour *Dieu : le flanc* pour *le sein, le ventre : le glaive* pour *l'épée : les humains, les mortels, la race de Japhet* pour *les hommes : hymen* ou *hymenée*, pour *mariage : espoir* pour *espérance : le penser* pour *la pensée : jadis* pour *autrefois : naguère ou naguères* pour *il n'y a pas long-temps : labeur* pour *travail : repentance* pour *repentir : soudain* pour *aussitôt : ombre éternelle, sombres bords* pour *l'enfer*, etc.

Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés !
On fait cas d'un coursier, qui, fier et plein de cœur,
Fait paroître en courant sa bouillante vigueur.
L'Eternel en ses mains tient seul nos destinées.
Célébrons dans nos chants la gloire du Très-haut.
Si quelque audacieux embrasse sa querelle,
Qu'à la fureur du glaive on le livre avec elle.
Souvent d'un faux espoir un amant est nourri.
Les Dieux m'en sont témoins, ces Dieux qui dans mon flanc
Ont allumé le feu fatal à tout mon sang,
Ces Dieux qui se sont fait une gloire cruelle
De séduire le cœur d'une foible mortelle.

Soumise à mon époux, et cachant mes ennuis,
De son fatal hymen je cultivois les fruits.
On n'aime plus comme on aimoit jadis.
Va dans l'ombre éternelle, ombre pleine d'envie;
Et ne te mêle plus de censurer ma vie.

La lecture des bons poètes fournira une foule d'autres expressions propres à la poésie.

Nous écrivons en prose je *crois*, je *vois*, je *dis*, je *sais*, je *vis*, j'*avertis*, etc. Les poètes, selon le besoin, emploient ou retranchent l'*s* dans ces mots. Ils écrivent de même *jusque* ou *jusques*, *encore* ou *encor*, *grâce au ciel* ou *grâces au ciel*. Ils emploient

aussi *alors que*, pour *lorsque* ; *cependant que* pour *pendant que*, *avecque*, pour *avec*, etc.

Les bons poètes se servent rarement de la plupart de ces dernières licences ; et ceux qui se livrent à la poésie ne doivent pas oublier le précepte de Boileau.

Sur-tout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée ;
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre ou le tour vicieux ;
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin,
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

DE L'ARRANGEMENT DES VERS ENTR'EUX.

Dans les différentes manières dont les vers doivent être rangés, il faut considérer la rime et le nombre des syllabes.

Le nombre des syllabes est arbitraire dans les pièces libres et dans la poésie lyrique ; mais il est déterminé dans les autres pièces sérieuses, qui sont la plupart écrites en vers de douze syllabes. Ainsi dans le poëme épique, l'églogue, l'élégie, la satire, l'épître, et dans la tragédie et la haute comédie, il est d'usage de n'employer que le vers alexandrin.

Quant à la rime, deux vers masculins peuvent être suivis de deux vers féminins, *et vice versâ* ; ou bien un vers masculin est suivi d'un ou de deux féminins, et un vers féminin d'un ou de deux masculins.

On appelle vers à *rimes plates*, ceux qui sont disposés de la première façon, comme les suivans :

De figures sans nombre, égayez votre ouvrage ;
Que tout y fasse aux yeux une riante image :
On peut être à la fois et pompeux et plaisant,
Et je hais un sublime ennuyeux, languissant.
Un poëme excellent où tout marche et se suit,
N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit :
Il veut du temps, des soins ; et ce pénible ouvrage
Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage.

On appelle vers à *rimes croisées* ceux qui sont

ordonnés de la seconde manière, comme ceux-ci dans lesquels Rousseau dit en parlant de Circée furieuse :

Sa voix redoutable
Trouble les enfers,
Un bruit formidable
Gronde dans les airs,
Un voile effroyable,
Couvre l'univers.

Mais quand on n'observe d'autre règle que de ne pas mettre de suite plus de deux vers masculins ou féminins, et qu'on fait suivre un vers masculin ou féminin d'un ou de deux vers d'une rime différente, alors ils s'appellent vers *à rimes mêlées*, comme ceux-ci :

Ah ! si d'une pauvreté dure
Nous cherchons à nous affranchir,
Raprochons-nous de la nature,
Qui seule peut nous enrichir.
Forçons de funestes obstacles ;
Réservons pour nos tabernacles
Cet or, ces rubis, ces métaux ;
Ou dans le sein des mers avides
Jetons ces richesses perfides,
L'unique aliment de nos maux.

Lorsque les vers sont en rimes plates, ils ont ordinairement le même nombre de syllabes. Mais lorsqu'ils sont à rimes croisées ou à rimes mêlées, souvent ils ont une mesure inégale.

Dans les vers à rimes plates, c'est un défaut de faire revenir deux rimes masculines ou féminines déjà employées, de manière qu'elles ne soient séparées de deux autres semblables que par deux rimes d'une espèce différente, comme dans cet exemple :

Soudain Potier se lève et demande *audience :*
Chacun, à son aspect, garde un profond *silence.*
Dans ce temps malheureux par le crime *infecté,*
Potier fut toujours juste, et pourtant *respecté.*
Souvent on l'avoit vu, par sa mâle *éloquence,*
De leurs emportements réprimer la *licence,*
Et, conservant sur eux sa vieille *autorité,*
Leur montrer la justice avec *impunité.*

L'oreille est aussi choquée par la convenance de sons dans les rimes masculines et féminines qui se suivent, comme dans ces vèrs, d'ailleurs pleins de belles images.

> Tel des antres du Nord échappés sur la *terre*,
> Précédés par les vents, et suivis du *tonnerre*,
> D'un tourbillon de poudre obscurcissant les *airs*,
> Les orages fougueux parcourent l'*univers*.

On compose à rimes plates les grands poëmes, tels que l'épopée, la tragédie, la comédie, l'églogue, l'elégie, la satyre, l'épître; à rimes croisées, l'ode, le sonnet, le rondeau; et à rimes mêlées, les stances, l'épigramme, les fables, les madrigaux, les chansons.

Il n'y a d'autres règles à observer dans les grands poëmes, pour la distribution de rimes, que d'éviter la consonance, et de ranger les vers masculins et féminins deux à deux les uns après les autres. Nous ne nous étendrons donc pas davantage sur cet article par rapport à l'épopée, à la tragédie, etc. Nous ne dirons rien non plus des autres règles de ces poëmes. Ces dissertations nous méneroient trop loin. Consultez l'Art poétique de Boileau, et les meilleures poétiques anciennes et modernes.

Mais l'ordonnance des vers, dans plusieurs petits poëmes, a des règles fixes et particulières. Ce sera le sujet des articles suivans.

DES STANCES.

Une *stance* est un certain nombre de vers, après lesquels le sens est fini. Dans une ode, elle s'appelle *strophe*.

Une stance n'a pas ordinairement moins de quatre vers, ni plus de dix. La mesure des vers y est arbitraire; ils peuvent être ou tous grands ou tous petits, ou bien mêlés les uns avec les autres.

Les stances sont appelées *régulières*, lorsqu'elles ont un même nombre de vers, un même mélange de rimes, et que les grands et les petits vers y sont éga-

lement distribués. Elles sont appelées *irrégulières* lorsqu'elles n'ont pas toutes ces convenances.

Pour la perfection des stances, il est nécessaire, 1.° que le sens finisse avec le dernier vers de chacune.

2.° Que le dernier vers d'une stance ne rime pas avec le premier de la suivante.

3.° Que les stances d'une même pièce commencent et finissent par des rimes de même nature; c'est-à-dire, que si le premier vers d'une stance finit par une rime masculine, les premiers vers des strophes suivantes doivent également être masculins. Il est cependant bon de remarquer que quoiqu'en général il ne soit pas permis de mettre de suite quatre rimes de même espèce, cependant plusieurs auteurs l'ont fait d'une stance à l'autre, parce qu'ils ont regardé chaque stance d'une pièce comme isolée, et comme indépendante de celle qui suit. Mais nous croyons que cette licence ne peut être tolérée que dans les chansons.

Si une stance est seule, elle prend un nom particulier du nombre de vers dont elle est composée. Elle s'appelle *quatrain*, si elle en a quatre; *sixain*, si elle en a six; *dixain*, si elle en a dix. Et quelquefois à raison du sujet, c'est une *épigramme*, un *madrigal*. On appeloit autrefois *octave* une stance de huit vers.

On voit que toutes ces stances sont du nombre pair. Il y en a aussi du nombre impair, de cinq, de sept et de neuf vers.

RÈGLES POUR LES STANCES DE NOMBRE PAIR.

I. *Stances de quatre vers.*

Ces stances sont plusieurs quatrains joints ensemble, et liés par un sens qui dure jusqu'à la fin de la pièce. Entre le premier vers masculin ou féminin, et celui qui lui répond, on met un ou deux vers d'une rime différente, comme dans ces vers où l'amitié fait elle-même son portrait.

J'ai le visage long, et la mine naïve,
Je suis sans finesse et sans art.
Mon teint est fort uni, ma couleur assez vive,
Et je ne mets jamais de fard.
Mon abord est civil; j'ai la bouche riante,
Et mes yeux ont mille douceurs :
Mais quoique je sois belle, agréable et charmante,
Je règne sur bien peu de cœurs.
On me proteste assez, et presque tous les hommes
Se vantent de suivre mes lois :
Mais que j'en connois peu dans le siècle où nous sommes,
Dont le cœur réponde à ma voix !
Ceux que je fais aimer d'une flamme fidelle,
Me font l'objet de tous leurs soins;
Et quoique je vieillisse, ils me trouvent fort belle,
Et ne m'en estiment pas moins.
On m'accuse pourtant d'aimer trop à paroître
Où l'on voit la prospérité ;
Cependant il est vrai qu'on ne me peut connoître
Qu'au milieu de l'adversité.

Autre exemple :

Dans ce sallon pacifique
Où président les neuf sœurs,
Un loisir philosophique
T'offre encor d'autres douceurs.

Là, nous trouverons sans peine
Avec toi, le verre en main,
L'homme après qui Diogène
Courut si long-temps en vain.

Et dans la douce allégresse
Dont tu sais nous abreuver,
Nous puiserons la sagesse
Qu'il chercha sans la trouver. J. B. Rousseau.

Remarque. Les véritables quatrains n'ont aucune liaison pour le sens, et la morale en est ordinairement la matière. Exemple :

Ne demandez à Dieu ni gloire, ni richesse,
Ni ces biens dont l'éclat rend le peuple étonné :
Mais pour bien commander, demandez la sagesse ;
Avec un don si saint tout vous sera donné.

Ecoutez et lisez la céleste parole
Que, dans les livres saints, Dieu nous donne pour loi.
La politique humaine au prix d'elle est frivole,
Et forme plus souvent un tyran qu'un bon roi.

II. *Stance de six vers.*

Elles sont composées d'un quatrain et de deux vers d'une même rime, qui se mettent au commencement ou à la fin. D'ailleurs, les vers d'un quatrain se mêlent de la même manière que ci-dessus.

Si les deux vers d'une même rime sont au commencement, alors à la fin du troisième, on met ordinairement un repos, et le sens ne doit pas s'étendre jusqu'au quatrième. Ce repos donne beaucoup de grâce et d'harmonie à cette sorte de stances.

On peut voir, par les exemples suivans, que ce repos peut être plus ou moins marqué, et qu'il n'est pas rigoureusement exigé dans les sixains.

Ce n'est donc point assez que ce peuple perfide,
De la sainte cité profanateur stupide,
Ait dans tout l'Orient porté ses étendards;
Et, paisible tyran de la Grèce abattue,
        Partage à notre vue
La plus belle moitié du trône des Césars.

Des veilles, des travaux un foible cœur s'étonne.
Apprenons toutefois que le fils de Latone,
        Dont nous suivons la cour,
Ne nous vend qu'à ce prix ces traits de vive flamme
Et ces aîles de feu qui ravissent une ame
        Au céleste séjour.

La place de ce repos varie, et est tantôt après le second, tantôt après le quatrième vers, dans les sixains où les deux vers d'une même rime sont à la fin de la strophe, comme dans les stances suivantes:

        Seigneur, dans ton temple adorable
        Quel mortel est digne d'entrer?
        Qui pourra, grand Dieu, pénétrer
        Ce sanctuaire impénétrable,
Où tes Saints inclinés, d'un œil respectueux,
Contemplent de ton front l'éclat majestueux?

Ce sera celui qui du vice
Evite le sentier impur,
Qui marche d'un pas ferme et sûr,
Dans le chemin de la justice;
Attentif et fidèle à distinguer sa voix,
Intrépide et sévère à pratiquer ses loix;

Celui devant qui le superbe,
Enflé d'une vaine splendeur,
Paroît plus bas dans sa grandeur
Que l'insecte caché sous l'herbe;
Qui bravant du méchant le faste couronné,
Honore la vertu du juste infortuné.

III. *Stances de huit vers.*

Ces stances ne sont ordinairement que deux quatrains joints ensemble. Le sens doit finir après le premier; et les vers de tous les deux s'entrelacent, comme nous l'avons déjà dit. Exemple :

Tel en un sacré vallon,
Sur le bord d'une onde pure,
Croît à l'abri de l'Aquilon
Un jeune lys, l'amour de la nature.
Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux
Il est orné dès sa naissance;
Et du méchant l'abord contagieux
N'altère point son innocence.

RACINE, *chœurs d'Athalie.*

Si quelque jour étant ivre
La mort arrêtoit mes pas,
Je ne voudrois pas revivre
Après un si doux trépas :
Je m'en irois dans l'Averne
Faire enivrer Alecton,
Et bâtir une taverne
Dans le manoir de Pluton. MAÎTRE ADAM.

Ces stances peuvent aussi commencer par deux vers sur une même rime, et les six autres sont sur les rimes croisées. Quelquefois aussi ces stances n'ont qu'un sixain sur deux ou trois rimes, après quoi viennent deux vers de même rime.

Ces mélanges de rime peuvent aisément se concevoir, sans qu'il soit nécessaire d'en citer des exemples ; d'ailleurs ils ne sont pas communs.

IV. *Stances de dix vers.*

Les stances de dix vers ne sont autre chose qu'un quatrain et un sixain, dont les vers s'entre-mêlent selon les règles ordinaires. Elles tirent leur harmonie d'un premier repos placé à la fin du quatrain, et d'un second après le septième vers.

C'est un arrêt du ciel, il faut que l'homme meure ;
 Tel est son partage et son sort :
 Rien n'est plus certain que la mort,
Et rien plus incertain que cette dernière heure.
Heureuse incertitude, utile obscurité,
 Par où ta divine bonté
A veiller, à prier, sans cesse nous convie !
Que ne pouvons-nous point avec un tel secours,
Qui nous fait regarder tous les jours de la vie
 Comme le dernier de nos jours !

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur ;
Tout ce que leur globe enserre,
Célèbre un Dieu créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps !
Quelle grandeur infinie !
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords !

RÈGLES POUR LES STANCES DE NOMBRE IMPAIR.

Les stances de nombre impair ont toutes trois vers sur une même rime. L'ordonnance des vers y est d'ailleurs arbitraire, excepté qu'on ne peut mettre que deux rimes semblables de suite, et que le quatrain, par lequel commencent les stances de sept ou de neuf vers, doit être terminé par un repos.

V. *Stances*

V. *Stances de cinq vers.*

O rives du Jourdain ! ô champs aimés des cieux !
Sacrés monts, fertiles vallées,
Par cent miracles signalées,
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées !

Pardonne, Dieu puissant, pardonne à ma foiblesse :
A l'aspect des méchants, confus, épouvanté,
Le trouble m'a saisi, mes pas ont hésité ;
Mon zèle m'a trahi, Seigneur, je le confesse,
En voyant leur prospérité.

VI. *Stances de sept vers.*

Si la loi du Seigneur vous touche,
Si le mensonge vous fait peur,
Si la justice en votre cœur
Règne aussi-bien qu'en votre bouche ;
Parlez, fils des hommes, pourquoi
Faut-il qu'une haine farouche
Préside aux jugements que vous lancez sur moi !

VII. *Stances de neuf vers.*

Quel rempart, quelle autre barrière
Pourra défendre l'innocent
Contre la fraude meurtrière
De l'impie adroit et puissant !
Sa langue, aux feintes préparée,
Ressemble à la flèche acérée
Qui part et frappe en un moment.
C'est un feu léger dans l'entrée,
Que suit un long embrâsement.

DU SONNET.

Boileau feint qu'Apollon,

Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,
Inventa du sonnet les rigoureuses lois,
Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille,
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille ;
Et qu'ensuite six vers, artistement rangés,
Fussent en deux tercets par le sens partagés.
Sur-tout de ce poëme il bannit la licence,
Lui-même en mesura le nombre et la cadence,
Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,

Et qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer.
Du reste, il l'enrichit d'une beauté suprême :
Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme.

Le sonnet est composé de quatorze vers d'une mesure égale, et pour l'ordinaire de douze syllabes ; ces vers sont partagés en deux quatrains et un sixain.

Les rimes masculines et féminines des deux quatrains sont semblables, et on les entre-mêle dans l'un, de la même manière que dans l'autre.

Le sixain se coupe en deux tercets, c'est-à-dire, en deux stances de trois vers. Ces tercets commencent l'un et l'autre par deux rimes semblables, ensorte que le troisième vers du premier rime avec le troisième du second.

Il faut éviter que le mélange des rimes, dans les quatre derniers vers du sixain, soit le même que dans les quatrains.

Le second vers de chaque quatrain doit avoir un repos. Les deux quatrains et les deux tercets doivent être terminés chacun par un repos encore plus grand.

D'ailleurs, tout doit être noble dans ce poëme, pensées, style, élocution. Point de répétitions, point de redondance. La force et l'élévation en sont les principaux caractères.

On voit cependant des sonnets dont les sujets ne sont pas sublimes ; le style alors en est simple, et doit l'être. Voici deux exemples du sonnet. Le premier, dans le genre simple, exprime la nature même du sonnet.

Doris, qui sait qu'aux vers quelquefois je me plais,
Me demande un sonnet et je m'en désespère.
Quatorze vers, grand Dieu, le moyen de les faire !
En voilà cependant déjà quatre de faits.
Je ne pouvois d'abord trouver de rime, mais
En faisant, on apprend à se tirer d'affaire.
Poursuivons ; les quatrains ne m'étonneront guère,
Si du premier tercet je puis faire les frais.
Je commence au hasard, et si je ne m'abuse,
Je n'ai pas commencé sans l'aveu de ma Muse,

Puisqu'en si peu de temps je m'en tire si net.
J'entame le second, et ma joie est extrême;
Car des vers commandés j'achève le treizième.
Comptez s'ils sont quatorze, et voilà le sonnet.

AUTRE SONNET.

Grand Dieu! tes jugements sont remplis d'équité:
Toujours tu prends plaisir à nous être propice;
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne me pardonnera qu'en blessant ta justice.

Oui, Seigneur, la grandeur de mon impiété
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice.
Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton desir, puisqu'il t'est glorieux;
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux:
Tonne, frappe, il est temps, rends-moi guerre pour guerre.

J'adore, en périssant, la raison qui t'aigrit:
Mais *dessus* quel endroit tombera ton tonnerre
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ!

DU RONDEAU.

Le rondeau né Gaulois a la naïveté.

Tel est le caractère de ce petit poëme. Toutes sortes de vers y sont propres, excepté les alexandrins qui ont trop de gravité. Il y entre treize vers de même mesure, sur deux rimes.

On peut faire dans le rondeau ce qu'on ne fait point dans les autres poëmes. Comme il ne doit y avoir dans les huit derniers vers que trois rimes féminines, on peut mettre de suite, sur trois rimes masculines le cinquième, le sixième et le septième. Mais on fait rarement ce mélange dans les cinq derniers vers.

Le rondeau a deux repos nécessaires, l'un après le cinquième vers, l'autre après le refrain.

Le refrain qui se place après le huitième vers, et à la fin de la pièce, n'est autre chose que la répétition d'un ou de plusieurs mots du premier vers. Il doit avoir un sens lié avec ce qui précède; et être

amené délicatement. Le premier des deux rondeaux qui suivent, explique les règles du poëme.

Ma foi, c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau :
Cela me met en une peine extrême.
Quoi, treize vers, huit en *eau*, cinq en *ème !*
Je luis ferois aussitôt un bateau.
En voilà cinq pourtant en un monceau :
Faisons-en huit en invoquant Brodeau,
Et puis mettons par quelque stratagême,
Ma foi, c'est fait.

Si je pouvois encore de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau :
Mais cependant me voilà dans l'onzième,
Et si je crois que je fais le douzième ;
En voilà treize ajustés au niveau.
Ma foi, c'est fait.

AUTRE RONDEAU.

Le bel esprit, au siècle de Marot,
Des dons du ciel passoit pour le gros lot ;
Des grands seigneurs il donnoit accointance,
Menoit par fois à noble jouissance,
Et qui plus est, faisoit bouillir le pot.
C'est passé ce temps où d'un bon mot,
Stance ou dixain, on payoit son écot;
Plus n'en avons qui prennent pour finance
Le bel esprit.

A prix d'argent l'auteur, comme le sot,
Boit sa chopine et mange son gigot ;
Heureux encor d'en avoir suffisance !
Maints ont le chef plus rempli que la panse :
Dame Ignorance a fait enfin capot
Le bel esprit.

DE L'ÉPIGRAMME.

L'épigramme plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

Cette pièce ne doit contenir qu'autant de vers qu'il en faut pour exprimer vivement la pensée ou le bon mot qui en est l'ame. C'est pourquoi le nombre

n'en est pas déterminé, non plus que la mesure et le mélange des rimes. Exemple :

> Ci-gît ma femme : ah ! qu'elle est bien
> Pour son repos et pour le mien !

AUTRE ÉPIGRAMME.

> Un Magister s'empressant d'étouffer
> Quelque rumeur parmi la populace,
> D'un coup dans l'œil se fit appostropher,
> Dont il tomba, faisant laide grimace.
> Lors un frater s'écria : place, place ;
> J'ai pour ce mal un baume souverain.
> Perdrai-je l'œil ? lui dit messer Pancrace.
> Non, mon ami, je le tiens dans ma main.

AUTRE.

> Entre Racine et l'aîné des Corneilles
> Les Chrysogons se font modérateurs :
> L'un, à leur gré, passe les sept merveilles ;
> L'autre ne plait qu'aux versificateurs.
> Or, maintenant, veillez, graves auteurs,
> Mordez vos doigts, ramez comme corsaires,
> Pour mériter de pareils protecteurs,
> Ou pour trouver de pareils adversaires.

DU MADRIGAL.

> Le madrigal plus simple, et [illegible] en son tour,
> Respire la douceur, la tendresse et l'amour. Boileau.

Ce petit poëme ne diffère que par-là de l'épigramme, dont la pointe est souvent aiguisée par la satyre. Exemple :

> L'autre jour l'enfant de Cythère,
> Sous une treille à demi-gris,
> Disoit, en parlant à sa mère :
> Je bois à toi, ma chère Iris.
> Vénus le regarde en colère :
> Maman, calmez votre courroux,
> Si je vous prends pour ma bergère,
> J'ai pris cent fois Iris pour vous.

Nota. Le sonnet et le rondeau ont aujourd'hui perdu toute leur vogue, et il est très-rare que l'on s'exerce dans ces deux genres de poésie.

TABLE DES MATIÈRES.

A

A, voyelle brève ou longue, *Page* 347, 385. En quelles pénultièmes *a* est long ou bref, 386 *et suiv.*

A, préposition, marque différents rapports, 90; *a* ou *à*, 399

A et l'infinitif peuvent se mettre à la tête d'une phrase, 207

A aujourd'hui, aujourd'hui, 257, 258

A l'amitié, en l'amitié, à l'honneur, etc. 247

A l'âge, en l'âge, *ibid.*

A la campagne, en campagne, 247

A manteau court, e[illegible] manteau court, etc. 248

A Paris, dans [illegible]is, 247

A la ville, [illegible]le, *ibid.*

Absoudre, [illegible]

Académicien, aca[illegible]émie, académiste, 316

Accents, sur quelles lettres ils se placent, 399

Accord de l'article, de l'adjectif, du pronom et du verbe avec le substantif, 117; avec le substantif *personne*, 118, 119; avec les collectifs, 123 *et suiv.* avec plusieurs substantifs de même genre, 127; avec plusieurs substantifs de différents genres, 130, 131

Acco[illegible] [illegible]rbe avec son sujet, 126, [illegible]7, 241; avec plusieurs sujets de différentes personnes, 242, 243

Accueillir, 78

Accoucher, 67

Accourir, 68; se conjugue *sur* courir, 77

Accoutumer, s'accoutumer, avoir coutume, etc. 317

Accroire, faire accroire, en faire accroire, s'en faire accroire, 318

Achever de se peindre, s'achever de peindre, 317

Achevé, *ibid.*

Acquérir, 77

Additions élégantes, 284

Adjectif, 3, 4, 5; s'emploie pour le substantif, 4, 5; a trois degrés de signification, 6; comment le féminin se forme du masculin, 31 et *suiv.* formation du pluriel des adjectifs, 34; adjectifs pronominaux possessifs, 40; adjecti[illegible] s'acc[illegible]de avec le substantif, 117; se prend adverbialement, 118; adjectifs en *aux*, autrefois masculins et féminins, 121; adjectifs avec les collectifs, 123; avec plusieurs substantifs de même genre, 127; de différents genres, 130, 131; accord des adjectifs comparatifs et superlatifs, 132; place des adjectifs, 137 *et suiv.* adjectifs qui, placés avant le substantif, ont une signification différente de celle qu'ils ont, quand ils ne sont mis qu'après le substantif, 141; adjectifs qui ne se

disent que des personnes, 148; régime des adjectifs, 148 *et suivantes;* adjectifs comparatifs, veulent *ne* après le *que*, 252; adjectifs ne peuvent être régis immédiatement que par le verbe *être*, 140; adjectifs se placent élégamment avant le verbe, 281; adjectifs qui ont différents régimes, ne peuvent régir un même mot, 285; adjectif mal assorti au substantif, 151; il doit ajouter au sens [illegible] substantif, *ibid.* adjec[illegible]s. [illegible]ubstantivement, plus ou moins outrageant que le substantif abstrait, 152
Adverbe, 91; combien de sortes, *ibid.* adverbes terminés en *ment*, comment se forment de l'adjectif, 91 *et suiv.* ceux qui ont un *é* fermé avant *ment*, 93; l'adverbe est un mot simple, 96; remarques sur les adverbes, 250 *et suiv.* quels adverbes compar[illegible] veulent *ne* [illegible] 252; place de l'adverbe, 279, 280
Ai, différens sons d'ai, 349
Aider quelqu'un, ou à quelqu'un, 318
Aie, 349
Aïeul, 35
Aim, 353
Aimer, 55; faire aimer à *ou* de, 328
Ain, 353
Airs, se donner des airs, prendre des airs, 319
Alentour, 249
Aller, s'en aller, 74
Aller, venir, 319, 320
Am, 352, 367
Faire amitié à, faites-moi l'amitié de, 284
Faire l'amitié, faire des amitiés, 320
A moins de, à moins que de, 245
Amour, 30
An, 352
Antécédent, 41; quelquefois sous-entendu, 173; accord du relatif *qui* avec l'antécédent, 241
Passé antérieur, 51
Futur antérieur, 51 *et suiv.*
Antithèse, 314
Ao, ont le son de l'a, 348; et de l'o, *ibid.*
Aon, 352
Aou, *ibid.*
Apostrophe, 401, 403
Apparoître, paroître, 320
Apprendre, 86
Arrangement des mots, 270; du sujet ou nominatif, 271 *et s[illegible]v.* du verbe, 272, 273; [illegible]ronoms en régime, 27[illegible] avant un second imp[illegible], 275; de [illegible] pronoms ensemble, *i[illegible]d.* des pronoms avec deux verbes, 276; des substantifs en régime, 277; de plusieurs mots qui expriment une circonstance, 278; de l'adverbe, 279; des conjonctions, 280; des phrases partielles, 281
Arrangement des vers entre eux, 449
Arriver, 66
Article, 10; avant quels noms il se place, 109 *et suiv.* quand il se répète, son accord avec le nom, 117, 118, se supprime élégamment, 282; article

supprimé change quelquefois le sens d'une expression, 284, 285
Assaillir 78
Asseoir 80
Assez bien, 95
Assortis, termes mal assortis, 301 *et suiv.*
Attraire, 83
Au, mis pour à le, 11, 12
Au, 351
Avant, devant, 244
Avant que de, avant de, *ibid.*
Aucun, 191
Avoir, 55; remarques sur avoir, 65; avoir nouvelle, avoir des nouvelles, 284; avoir de la tête, 344
Avoir coutume, accoutumé, 317
Auparavant, 255
Aussi, autant, 253
Aussi, 98; conjonction extensive, *ibid.* sa place, 280; conjonction motivale, 98
Aussi, si, 253
Aussi... que, autant... que, 254
Aussitôt, 255
Autant, tant, 253
Automne, 30
Autour, 249
Autre, autrement, 26[illegible]
Autrui, son usage, 186
Aux, mis pour à les, 11
Verbes auxiliaires, 54
Ay, aye, [illegible]
Aye, quand mouillé, 349, 384

B

B, quand il se prononce, ou ne se prononce pas, 355; ne se double guère, 356
Barbarisme, 320
Beaucoup, [illegible], 110, 322
Bénir, [illegible]
Bien avec l'adj. 5[illegible]; bien, 95
Bien assez, bien fort, bien moins, 95
Boire, 85
Bouillir, 77
Braire, 82
Bruire, 85

C

C, ses différens sons, 356; remarques sur le c, 357
Capitaine des *ou* aux gardes, 322
Cas, notre langue n'en a point, 11
Au cas que, en cas que, 322
Ce, pronom, 43
Ce, avant être, 184, 185
C'est que, 169
Ce, adjectif, 44
Ceci, 43, 192
Cédille, 356
Cela, 43
Celui, 43, 185; se rapporte mal à un nom indéfini, 194
Celui-ci, celui-là, 43, 192
Cent, 8, 152
Cent *ou* cents, 154
Cent, une centaine, 154
Cependant, 97, 280
Cesser, 67
Césure, 438
Cet *et* cette, 44; leur prononciation, 375
Ch, ses diverses prononciations: 357
Chacun, 43, 181; quand

suivi de leur, ou de son, sa, ses, *ibid.*
Changer *à*, ou *en*, 206
Chaque, 182
Choir, 66, 79
Chose, quelque chose, 121; quelque chose de, 151
Ci, 44
Cinquantaine, 154
Circoncire, 83
Circonscrire, 84
Clorre, 85
Cœur, 323
Collectif, 4; leur syntaxe, 123 *et suiv.*
Commander, 323
Comm[illegible]ment, *ibid.*
Comme ne doit pas s'employer pour *que* après les adverbes comparatifs, 254
Commencer à *ou* de, 204, 205
Commencer par, *ibid.*
Substantifs communs, 3
Degrés de comparaison, 5
Comparatifs, 6; des adverbes, 91; remarques sur le comparatif, 132
Conception ou syllepse, 126
Conclure, 85
Concourir, 77
Conditionnels présent et passé, 52; leur usage, 228
Confiance, 324
Confire, 84
Conformément, 250
Conjonctif, 48
Conjonctions, 96; combien de sortes sont des mots simples, 100; leur régime, 107, 108; remarques, 257 *et suiv.* suivies d'un infinitif, 258; composées de *que* ou *de*, 261; leur place, 278; ne doivent pas être répétées dans la même phrase avec des rapports différents, 293
Conjugaison, 47, 53; des verbes avoir, aimer, être, 55; en *ir*, 59; en *oir* et en *re*, 61; de deux verbes pronominaux en *re*, 63; d'un verbe impersonnel, 64; remarques, 73 *et suiv.* sur la conjugaison en *er*; 74; sur les verbes en *ger*, *ier*, *éer*, *uer*, *ayer*, *oyer*, 74; sur la première en *ir*, 76; sur la seconde, *ibid.* sur la troisième, 78; sur la quatrième, 79; sur celle en *oir*, *ibid.* sur la première en *re*, 82; sur la seconde, 83; sur la troisième, 83; sur la quatrième, 86; sur la cinquième, *ibid.*
Conquérir, 78; quand il régit *à* ou *de*, 204
Consonnes, 346; leur prononciation, *ibid.* combien elles expriment de sons, 37[illegible]; q[illegible] elles se redoublent, 43[illegible]; sur les consonnes [illegible]ales, 407 *et suiv.*
Continuer *à* *ou* de, contraindre à *ou* de, 204
Contredire, 83
Contrefaire, 82
Convaincre, 87
Convenablement, 250
Coudre, 86
Coup, tout-à-coup, tout-d'un coup, 324
Courir, 67, 77
De crainte de *ou* que, 325
Craint, participe, *ibid.*
Cris des animaux, 336
Croire, 80
Cueillir, 78

D

D, sa prononciation, 358
Dans, en, 246, 247
De, particule, 101
De, du, de la, des, propositions ou particules explétives, 105 *et suiv.*
De et un infinitif peut commencer une phrase ou y entrer sans régime, 206 *et suiv.*
Décéder, 66
Déchoir, 63, 79
Décime, 155
Découdre, 86
Décrire, 83
Dédire, *ibid.*
Défaillir, 77
Défier (se) 266
Degrés de signification, 5
Délivrer, 325
De même, il en est de même, 333
Demi, 121
Demi-cent, 154
Dépendamment, 250
Depuis que, 325
Dérivés, gardent l'orthographe du simple, 416
Des, pour de les, 1
Dès, préposition, 399
Désespérer, 326
Dès que, dès là que, 326
Dessus, dessous, 256
Devant de, devant que de, ne se disent plus, 244
Devoir, 61
Deux points, 404; deux points sur une voyelle, 400
Dieu sait, 326
Différemment, 250
Digne, 33
Diphthongues, 355; font souvent deux syllabes dans les vers, 378
Dire, 83; il prend être, 61
Discourir, 77
Disparoître, 320
Dissimuler, sans négation, régit le subjonctif, 237
Dissoudre, 87
Distraire, 83
Dixième et dixme, 154
Dont, 41, 108, 174; quand équivoque, 176; se rapporte mal à un nom indéfini, 194; quand il veut le subjonctif, 237
D'où, voyez où.
Du, mis pour de le, 11
Duire, 83
Durant, durant que, 250
Dussé-je, barbarisme, 272

E

E muet, fermé, ouvert bref, ouvert long, 347, 348; *e* muet avant *je*, se change en *é* fermé, 272
E muet final est plus fort dans les monosyllabes, 347; et dans les vers que dans la prose, 378; remarques d'orthographe sur l'*e* muet, 411 *et suiv.* Dans les vers *e* muet final précédé d'une voyelle, 445; *e* muet dans le corps d'un mot, et à la suite d'une voyelle, 445
E, en quelles pénultièmes il est long ou bref, 390 *et suiv.*

En quels mots il s'élide, 401
Ea, 347
Eai, 349
Ean, 352
Eau, *ibid.*
Echapper, 68 ; échapper, réchapper, 327
Echaudé, 12
Echoir, 66, 79
Eclore, 85
Ecrire, 83
S'Efforcer à *ou* de, 204, 205
Egard, 327
Ein, 352, 353
Elire, 83
Elles, 38 *et suiv.* 157, 272
Em, 347, 349 ; voyez aussi [illegible], 367
Emoudre, 86
Emouvoir, 81
Emplir, remplir, 327
Employer, voyez les verbes en *oyer*, 74
En, pronom, 41 ; s'emploie pour de lui, etc. 162, 172 ; est vicieux avant un participe présent, 210
En, pronom, est régime composé, 211
En, préposition, 41, [illegible] avant un part. présent, [illegible]9
En et dans, leur différence, 246
En l'âge, 247
En l'amitié, en l'honneur, etc. 247
En, avant un verbe, 248
En, voyelle nasale, 352 ; ses différentes prononciations, 352. Voyez aussi N, 367, 368 ; *en*, quand ces lettres ne se prononcent point, 353
Enclore, 85
Encourir, 77
Engager, s'engager *à ou* de, 205
Enjambement de vers, 446
Enquerir, 78
S'ensuivre, 87
Entendre, quand régit l'indicatif, 233
Entendre raillerie, entendre la raillerie, 285
Entre, son usage avec les verbes pronominaux, 46
Entrer, 66
Entrevoir, 80
Enverrai, enverrois, 75
Envier, porter envie, 328
Envoyer, 75 ; quand suivi de pour, 328
Eoi, voyez *oi*, 350
Eon, noms en *eon*, 416
Ephémérides, de quel genre, 30
De l'épigramme, 460
Epithètes, 344
Equivaloir, 8[illegible]
Equivoques, 300
Et, son usage et sa place, 258 ; quand ce mot rend louche le discours, 258 *et suiv.*
Etre, 5[illegible] ; remarques sur *être*, 65 ; ses régimes, 201, il est, il y a, etc. 202
Etre obligé, 335
Eu, 352 ; bref *ou* long, *ibid.*
Eventail, 12
Eun, 353
Eux, 39, 157
Excepté, 121
Exhorter à *ou* de, 204, 205
Exclure, 87
Explétifs (mots), 102
Expressions incidentes, 103
Extraire, 83

F

F, la prononciation de cette lettre, 358; remarque sur F, 359
Faillir, 77
Faire, 82
Falloir, 64; quand on met *ne* après le *que* d'*il s'en faut*, 335
Féminin, 10
Fer de cheval, fer à cheval, 328
Feu, feue, 121
Finir, 59
Fleurir, 76
Force, 329
Forcer à *ou* de, 264
Forfaire, 82
Formation du féminin dans les adjectifs, 31; du pluriel des substantifs et des adjectifs, 33; des temps du verbe, 69; règles sur cette formation, 70
Fort, 6; fort bien, bien fort, 95
Franc, 154
François, prononciation de ce mot, 350
Frire, 84 *et suiv.*
Fui, participe, 325
Fuir, 77
Futur, 51, sa terminaison, 71; d'où il se forme, *ibid.* son usage, 227
Futur antérieur, 52; surcomposé, 53; son usage, 227
Futur du subjonctif est désigné par le présent du même mode, 53, 54

G

G, différens sons du *g*, 359; remarque sur le *g*, 364; sur *g* et sur *j*, 433
Gallicisme, ce que c'est, 171
Gea, *geo*, *geure*, leur prononciation, 351
Genre, 9; des substantifs, 12; substantifs des deux genres, sous différentes significations, 12 jusqu'à 23; substantifs de divers genres qui se prononcent de même, ou presque de même quoiqu'ils s'écrivent différemment, 23 jusqu'à 29; substantifs de deux genres sous la même signification, 30; terminaisons des adjectifs pour les deux genres, 31 *et suiv.*
Gens, 16, 329
Gérondif, 49
Gli, quand cette syllabe a le son de deux *ll* mouillées, 361
Glorieux, 329
Gn, son de *gn* au commencement du mot, dans le corps de mot, 361
Bonne grace, bonnes graces, 330
Faire grace, faire la grace, 330
Grammaire, ce que c'est, 1; comment considère les mots, 2
Grosse, 154
Gu, en quels mots il fait seule une syllabe, 360
Gui, différentes prononciations de *gui*, 360

H

H, muette ou aspirée, dans quels mots *h* est aspirée, *h* aspirée doit être regardée comme une consonne, 361 *et suiv.*
Haïr, 75
Hémistiche, 438
Henri, Hollande, Hongrie, 363
Hésiter, *ibid.*
Hiatus, 44[illegible]
Hier, d'une ou de deux syllabes, 379
Homme de cour, homme de la cour, 285
Horloge, [illegible]
Hors, 257
Huit, huitaine, huitième, 363
Huitain, huitaine, 153
Humeur, être d'humeur à, être en humeur de, 330

I

I, est de deux sortes, 364, bref ou long, 348; ne doit pas être confondu avec J, 364 *et suiv.* en quels mots *i* s'ajoute à l'*y* grec, 75; en quelles pénultièmes il est long, 394
Ia, diphthongue, 355; forment deux syllabes en vers, *ibid.*
Iai, Ian, Iau, Ieu, Io, I[illegible], Ien, 35[illegible]
Ier, iez, ioi, 378 *et suiv.*
Ignorer, sans négation régit le subjonctif, 237
Il, ils, 39; leur emploi, 157; quand se placent après le verbe, 270; leur prononciation, 351; *il* avec un impersonnel, 193; il, ils, quand sont équivoques, *ibid.* ne doivent pas s'employer dans la même phrase avec des rapports différents, 294
Ils est, il n'y a, il n'est, etc. 202, 203
Il n'est que, 203
Im, 353, 367
Imaginer (s') 330
Imparfait de l'indicatif, 50; sa terminaison, 71; d'où il se forme, *ibid.* son usage, [illegible]25; ce qu'il désigne précédé de *que*, 226
Imparfait du subjonctif désigne quelquefois un futur, 53, 239, 24[illegible]; comment il se termine, 71; d'où il se forme, 73; quand il faut l'employer, depuis 232 jusqu'à 241; mauvaise prononciation des deux premières personnes de ce temps, 240
Impératif, 47, 53; d'où il se forme, 73; remarques sur l'impératif, 231
Impersonnel, verbe impersonnel, 46; à quoi on le reconnoît, *ibid.*
In, 354
Incendie, 12
Indéfini ou indéterminé, voyez pronom, 43
Indéfini, 226
Indépendamment, 250
Indicatif, 48; en quoi il

diffère du subjonctif, *ibid.* remarques sur les temps de l'indicatif, 224; précédés de *que*, 230 *et suiv.* quand il faut employer l'indicatif, 232
Indigne, 331
Infinitif, 49; ses temps, 50; temps qui en sont formés, 71; remarques sur l'infinitif, 204 *et suiv.*
Interdire, 83
Interjection, 101
Ion, 355
Iou, *ibid.*

J

Je, pronom, 39; son emploi, 157; quand se place après le verbe, 266
Jeux de mots, 314
Jusqu'aujourd'hui, jusqu'à aujourd'hui, [illegible], 258

K

K, en quels mots s'emploie cette lettre, 365

L

L finale, en quels mots ne se prononce point, 365
L, quand elle est mouillée, 366; mauvaise prononciation de l'*l* mouillée, *ibid.* deux *ll* de suite, quand on les prononce, *ibid.*
La, article ou pronom, 10
Là, adverbe, 94
Ne laisser pas de *ou* que de, 331
Le, la, les, article, 101; *et suiv.* son usage, 109; son accord avec le substantif, 117; quand se répète, *ibid.* se supprime par élégance, 284; sa suppression change quelquefois le sens d'une phrase, 282, 283
Le, la, les, pronom relatif, 41; comment se distingue de l'article, 42; quand ne doit pas être omis, 175; *le*, quand il ne prend ni genre ni nombre, 122
Le, la, les, quand fait équivoque, 193; ne doit pas se rapporter à un nom indéfini, 194; quand *le*, *la*, *les* régimes s'ajoutent au substantif, 274; quand *le* s'ajoute au verbe, *ibid.*
Légumes, 12
Le leur, le mien, le nôtre, le sien, le tien, le vôtre, etc. 41; quand ne peuvent se rapporter aux noms de choses, 165; se rapportent mal à un nom indéfini, 112, 113
Lequel, laquelle, etc. pronom relatif, 41, 42; son usage, 172; duquel, de laquelle, etc. 175; se rapporte mal à un nom indéfini, 195; quand il veut le subjonctif, 237

Lequel, pronom absolu, 43, 179
Lettres, 346 *et suiv.*
Lettres capitales *ou* majuscules, 403
Leur, pronom, 41; son usage, 160, 161; ne doit pas être confondu avec l'adjectif *leur*, 164
Leur, adjectif pronominal 40, 41; son usage, 164; quand se supprime, 165; quand se répète, 166; quand fait équivoque, 19[illegible]
Licences dans les vers, 44[illegible]
Lire, 83
Livre, franc, 154
Loin, 251
L'on, quand doit être préféré à on, 180
Lors que, 260
Lorsque, *ibid.*
Lui, 39; son usage, 160 *et suiv.*
Luire, 83
L'un, l'autre, 186, 187; son usage dans les verbes pronominaux, 45
L'un et l'autre, 129; ni l'un ni l'autre, 128

M

M, 367
Ma, voyez Mon.
Madrigal, 461
Majesté, 331
Mais, répétition vicieuse de *mais*, 296; répétition élégantes, *ibid.*
Mal, 93
Malfaire, 82
Maltraiter, traiter mal, 3[illegible]2
Se mal trouver, se trouver mal, *ibid.*
Manière de parler basses 313
De manière que, 235
Manquer à *ou* de, 206
Masculin, 10
Maudire, 83
Mauvais, trouver mauvais, 332
Me, 39, 107, 160; entre un imparfait et un infinitif, 231; sa place, 274 *et suiv.*
Médire, 83
Méfaire, 82
Meilleur, 7
Mélange des vers, 449
Même, 189, 190; de même, il en est de même, 333
Mes, voyez Mon.
Métaphores, ce que c'est 306; trop multipliées, 30[illegible]; vicieuses, 309; ne doivent avoir rien de bas, etc. 308
Bon usage des métaphores, 310
Mettre, 86; mettre sa confiance, 324
Le mien, la mienne, 41, 164 *et suiv.*
Le mieux, la mieux, 133
Mieux, 252
Mil et mille, 8, 154, 155
Mille, substantif, 155
Modes du verbe, 47
Moi, 39, 157 *et suiv.*
Moi, entre un impératif et un infinitif, 231; sa place, 274
Moindre, 7
Moins, 52; moins bien, 95; le moins, la moins, 133, 154; moins..que.. ne, 252 *et suiv.* moins de, 254
Mon, ma, mes, 40; ne s'emploient pas en certai-

nes occasions, 165; quand se répètent, 166
Monosyllabes, 35
Monter, prend *avoir* ou *être*, 68
Monter à cheval, un cheval, 333
Mots, comment on les con[illegible]idère, 2; ce qu'il signifient, 102; leur arrangement, 270 *et suiv.* mots qu'on doit répéter, 292; qu'on ne doit pas répéter 294; qui rendent la prononciation dure, 297; mots superflus, 300; mots mal assortis, 301 *et suiv.* mots consacrés, 333; mots dérivés, gardent l'orthographe du simple, 334
Mots étrangers, 37[illegible] (note).
Mots terminés en *a*, [illegible], *a*[illegible]; en *é* et *ée*; en *i*, [illegible] *e*[illegible]*s*, *it*, *ix*; en *o*, *os*, [illegible]*t*, en [illegible], *ue*, *us*, *ut*; en [illegible]*nt*; en *ent*; 408 jusqu'à 413
Verbes en *endre* et en [illegible]*dre*, 41[illegible]
Mots qui commencent pa[r] *am*, *an*; par *em*; *en*; par *im*, *in*, 313, 314
Mots terminés en *im*, *in*; en *aim*, *ain*, *ein*; en *aincre*, *aindre*; en *eindre*; en *om*, *on*, *eon*; en *um*, *un*, *eun*; en *au*, *eau*; en *eu*, *œu*, *eux*; en *abe*; *ebe*, *ibe*, *obe*, *ube*; en *ade*, *ede*, *ode*, etc. en *ace*, *asse*; en *ece*, *esce*, *esse*, *aisse*; en *ice*, *is*[illegible]; en *oce*, *orce*, *osse*, 415 jusqu'à 419
Mots en [illegible]*uce*, *usse*; en *afe*, *ap*[illegible], *effe*; en *if*, *iffe*, *i*[illegible]*ne*; en [illegible]*e*, *ophe*; en *uf*, *ufe*; en *ai*, *oi* et en *aie*, *oie*; en *ais*, *ait*, *aix*; en *ès*, et *ois*; en *ail*, *eil*; *il*, *euil* et en *ail*; *eille*, *ille*, *euille*; en *aine*, *eine*; en *ene*, *enne*; en *air*, *aire*, *erre*; en *er*, *ere*; en *aître*, *être*; en *ètre*, *ettre*; en *al*, *ale*, *alle*; en *el*, *ele*, *elle*; en *il*, *ile*, *ille*, non mouillée; en *ol*, *ole*, *olle*, *aule*; en *oil*, *oile*; en *oul*, *oule*; en *ul*, *ule*, *ulle*; en *ance*, *ence*, *ince*, *once*; en *anse*, *ense*, *insse*, *onse*; en *ape*, *epe*, *ipe*, *ope*, *upe*; en *appe*, *eppe*, *ippe*, *oppe*, *uppe*; e[n] [illegible] *ec*, [illegible]*ic*, *oc*, *uc*; e[n] [illegible] *eq*[illegible], *ique*, *oque*, [illegible] en *ar*, *ar*[illegible], *arre*, [illegible] en *ir*, *ire*; [illegible]*r*, *ore*, [illegible]*r*, *eure*, *ou* [illegible] *oure*, *ours*; en *arce*, *erc*[illegible], [illegible]*rce*, *ource*; en *arse*, *erse*, *orse*, *ourse*; en *ate*, *atte*; en *ete*, *ette*; en *ite*, *itte*; en *ote*, *otte*; en *oute*, *outte*; en *ute*, *utte*; en *ui*, *uie*; en *ur*, *ure*; en *sion*, *tion*, *ction*, *xion*, 419 jusqu'à 433
Mots qui commencent par *j*, ou par *g*, 433
M[o]ts dans le corps desquels [se] trouvent *ge*, *gi* ou *je*, 433
Mots où entre deux voyelles on met un *z*, 434
Mots où l'on [m]et une *s*, 434
Mots où l'on redouble les consonnes, *ibid.*
Mots propres à la poésie, 448
Mots que les vers excluent, 444
Mots superflus, 301
Moudre, 86
Mourir, 66, 77
Mouvoir, 80, 81
Mutuellement, son usage dans les verbes pronominaux, 45

N

N finale, quand elle se prononce, 367; quand elle conserve le son nasal, 368; en quels mots on fait sentir les deux *nn*, *ibid.* *n* finale dans les vers, 445
Naître, 83
Voyelles nasales, 352; quand conservent le son nasal [illegible], quand elles sont for[illegible] par *m*, 412; remar[illegible]
Parties d'orthographe [illegible] le[illegible]
Pas et [illegible] 412 *et suiv.*
[illegible], son usage avec différents mots, 263 *et suiv.* après *que* précédé d'un comparatif, 331; après il s'en faut que, 334
Néanmoins, 97, 280
Ne laisse pas de..., 331
Neutre, verbe neutre, 44
Neuvaine, 153
Ni, son usage, 128, 259; ni l'un ni l'autre, 129
Nier, 267
Nom substantifs, 3; substantif commun, propre, collectif, 3, 4
Nom adjectif, 4
Noms tantôt substantifs et tantôt adjectif, 4
Noms communs, quand ils prennent l'article, 109, 110; quand ils sont sans l'article, 113
Nom propre, quand prend l'article? 115, 116
Noms de nombre, substantifs, adjectif, 8; les adjectifs, sont cardinaux ou radicaux, *ibid.* ordinaux, *ibid.* comment les ordinaux se forment des cardinaux, *ibid.* nombres substantifs, sont collectifs, 9, distributifs, *ibid.* proportionnels, *ibid.* de répétition, *ibid.* adverbes numératifs, comment se forment des nombres ordinaux, *ibid.* quand le nombre cardinal prend l'article, 113; usage des noms de nombre, 156 *et suiv.* remarques sur les noms de nombre, 155
Noms des deux genres, 12 *et suiv.*
Nombre singulier et pluriel, 10, 47
Nombre des noms, 34
Noms qui n'ont qu'un nombre, [illegible]
Pluriel des noms composés, 37
Noms qui ne prennent point la marque du pluriel, *ibid.*
Nominatif, 44, 104; place du nominatif, 271 *et suiv.* accord du verbe avec son nominatif, 241; avec des nominatifs de différentes personnes, 242
Nominatif sans verbe, 243
Nos, 41
Notre, le nôtre, 40, 165
Notre, sa prononciation, 371
Nous, 47, 160; sa place, 274 *et suiv.*
Nu, 31, 120
Nuire, 83
Nul, 190, 191

O

O, bref ou long, 348, 395, 396 *et suiv.*
Objet des pensées, 102
Obligé (*être*), 335
Obliger *à* ou *de*, 205, 206
Oe, 349 ; quand de deux syllabes, 380
Œil, 35
Œu, 347, 348 ; mots en œu, 417
Oi, eoi, 347 ; quand ils ont le son de l'*e* ouvert, 350 ; quand ils se prononcent en deux sons, 350, 355
Oin, 355 ; oi, oin, d'une syllabe, 380
Oir, verbes en *oir*, 6
Verbes en *oire*, 79 *et suiv.*
Om, 353 ; mots qui s'écrivent par *om*, 416
On, 353 ; mots qui s'écrivent par *on*, 416, 417
On pronom, 43 ; est quelquefois collectif, 180 ; *on ou* l'on, *ibid.* on mal employé, 295
Onze, onzième, 363
Opposition d'une idée, ou d'une expression à une autre, relève le discours, 315, 316
Ordonner, pour dire, régit l'indicatif, 234
Orthographe, 407 ; des consonnes finales, *ibid.* sur les finales des participes, 408 ; sur l'*e* muet, 411 ; sur les voyelles nasales, 412
Où, d'où, par où, 77 ; relatifs, 175 ; où ... *auquel*, quand ... *ibid.* où se rapporte ... 64 à un nom indéfini, 194 ; d'où, quand on ne peut l'employer pour *dont*, 176 ; où, d'où, par où, pronoms absolus, 179 ; adverbes, 94
Ou, conjonction, 97, 128 ; ou, où, 399
Oua, ouan, ouen, oui, ouin, 355, 380, 381
Oui, substantif, 381
Ouïr, 77
Ouvrage d'esprit, ouvrage de l'esprit, 284
Ouvrir, 59

P

P, quand se prononce, 368
Deux *pp* de suite, 369
Paître, 83
Par, avec un passif, 203
Parce que, *et* par ce que, 100
Parcourir, 77
Pardonnable, 335
Parfaire, 82
Paroître, 61
Paroître, apparoître, 320
Par où, voyez où.
Participe, 48, 49 ; forme avec *avoir* ou *être* les temps composés, 69
Remarques sur les participes, 210
Règles des participes, 212 ; ils s'accordent avec le sujet dans les verbes passifs, actifs, ou neutres, qui prennent *être*, et dans les verbes purement pronominaux, 214, 215 ; avec

leur régime simple, s'ils le précèdent dans les autres verbes, *ibid.* restent au masculin singulier, s'ils ne sont pas précédés de leur régime simple, *ibid.* ils suivent pour le féminin la même règle que les adjectifs, 408
Participer à *ou* de, 206
Particules, 101 ; remarques sur la particule *que*, 260 ; sur d'autres particules, 264 *et suiv.*
Parti[illegible] de animaux, 335
Pas et point, quand on [illegible] avec [illegible] mots, 1[illegible]
Pas et point, quand ils s'emploient ou se suppriment, 264 ; leur différence, 268
Passé, *ou* parfait de l'infinitif, quand ils prennent un genre et un nombre, 212 ; passé défini, 50 ; indéfini, *ibid.* antérieur, défini, 61 ; antérieur indéfini, *ou* sur-composé, 62 ; usage des passés définis et indéfinis 226 ; passé du subjonctif, quand on l'emploie, 239 ; passé sur-composé du subjonctif, 240
Pas un, 192
Passer, 68, 69
Verbe passif, 44 ; comment l'actif se tourne par le passif, 196
Penser, songer, 342
Perdu, 336
Période, 102 ; longues périodes, 311 *et suiv.*
Périr, prend *être* ou *avoir*, 67
Personne, substantif. (remarque sur) 20, 188
Personne, pronom, 20, 43, 182 ; personnes dans les pronoms, 45 ; dans les verbes 47 ; quelle est la plus noble, 242 ; changement de personnes, 243
Personnellement, en personne, 251
De peur de, de peur que, 325
Ph, prononciation de ph, 359
Phrase, 102 ; interrogative, impérative, expositive, 103 ; arrangement des phrases partielles, 281 *et suiv.* défauts des longues phrases, 311 *et suiv.*
Pire, 7
Pire, pis, 336
Pis, 93, 252
Plaindre, (se) 63, 337
Plaint, participe, 325
Plaire, [illegible] ; se plaire à, il me plaît de, 337
Il y a plaisir à *ou* de, 338
Pléonasme, 300
Pléonasme autorisé, 301
Pleuvoir, 81
Pluriel, 10 ; comment se forme du singulier dans les noms, 33 ; noms qui n'ont que le pluriel, 35 ; pluriel des noms composés, 37
Plus, 6, 7
Plus bon, plus bien, 7
Le plus, la plus, 133 ; plus suivi d'un que, 252 ; plus de, 254
Plus, davantage, leur différent usage, 251
Plus, particule, 264
Plusieurs, 188
Plusqueparfait de l'indicatif, 51 ; sur-composé, 53 ; usage du plusqueparfait, précédé de que, 230
Plusqueparfait du subjonctif, son usage, 239 ; sur-

composé du subjonctif, 240
Plutôt que, 255
Point, quand il se supprime, 264 *et suiv.* en quoi il diffère de pas, 268; deux points sur une voyelle, quand d'usage, 400; point avec la virgule, 405; les deux points, 406; le point, *ibid.* le point interrogatif, *ibid.* le point admiratif, 407
Pointes ou jeux de mots, 31[illegible]
Ponctuation, 404 *et suiv.*
Porter envie, envier, 328
Positif, 6
Adjectifs possessifs, 40
Pour, 26[illegible]
Poursuivre, [illegible]7
Pourtant, 280
Pourvoir, 80
Pouvoir, 81
Pouvoir *avec* peut-être, possible, impossible, 338
Prédire, 84
Préférablement, 2[illegible]
Prendre, 86; prendre garde, quand demande *ne* ou *ne pas*, 265; prendre confiance, 324
Préposition, 88; combien il y en a de sortes, *ibid.* la même peut indiquer différents rapports, 90; prépositions qui en régissent d'autres, *ibid.* avant quels adjectifs elles se répètent, 136; remarques sur les prépositions, 244 et *suiv.* deux prépositions de différents régimes ne peuvent régir un même mot, 269; répétitions des prépositions, 289
Près, 251; près de, prêt à, leur différence, *ibid.*
Présent de l'infinitif, 48, 204 *et suiv.*
Présent absolu, 50; relatif, *ibid.* conditionnel présent, 52; présent du subjonctif, 54; différents usages du présent absolu, 224, 225; du présent relatif ou imparfait, 224; présent du subjonctif désigne souvent un futur, 54
Président à mortier, au mortier, 338
Présider à, 77
Prêt à, près de, leur différence, 251
Prévaloir, 82
Prévoir, 80
Prier de *ou* à, 338
Principauté, principalité, 339
Prochain, 8
Proche, 257
Pronoms, 38; personnels, 39; leur usage, 156; leur emploi, 157 *et suiv.* adjectifs pronominaux possessifs, 40; pronoms personnels rendent inutiles les adjectifs pronominaux, 105; pronoms relatifs, 41; pronoms absolus, 43; pronoms indéfinis, *ibid.* pronoms demonstratifs, 43; accord des pronoms avec un substantif, 117 *et suiv.* avec les collectifs partitifs, et les adverbes de quantité, 123 *et suiv.* avec plusieurs substantifs de même genre, 127; avec plusieurs substantifs de divers genres, 130; il vaut mieux faire accorder les pronoms avec les sujets qu'avec les régimes, 131; remarques sur les pronoms, 156 *et suiv.* place

des pronoms en régimes, 274 *et suiv.*
Prononciation, 377; des voyelles, 347 *et suiv.* des consonnes, 355 *et suiv.* remarques sur la prononciation, 377
Proposition négative, 269
Substantifs propres, 4
Propre à *ou* de, 339
Propriétés du verbe, 44
Prosodie, 378 *et suiv.*
Puer, 75
Puisque, 98
Puissé-je, barbarisme, 272

Q

Q, quand il se prononce, 367; différentes prononciations de *qua*, *que*, *qui*, 379
Quand,
De la quantité des syllabes, 381 *et suiv.*
Quarantaine, 153
Quarteron, 154
Quatrain, 153
Quatre-vingt, 155; sa prononciation, 374
Que relatif, 41; est quelquefois régime composé, 170, 215; quand il fait équivoque, 193; se rapporte mal à un nom indéfini, 194; quand il veut le subjonctif, 237, 238
Que *avec* c'est, forme un gallicisme, 171
Que, pronom absolu, 43, 178
Que, conjonction, 99; différents usages de la conjonction *que*, 260 *et suiv.* que, quand il veut le subjonctif, 232, *et suiv.*
Que, particule, 101
Quel, quelle, 43, 173, 174
Quelque... que, 119, 120; régissent le subjonctif, 237; quel que en deux mots, 120
Quelque *pour* environ, *ibid.*
Quelque chose de, 151
Quelqu'un, 48, 181, prononciation de quelque, quelqu'un, 367
Quérir, 77
Qui, pronom relatif, 41, 167; quand il ne peut être séparé de son substantif, *ibid.* en régime composé, il ne se dit que des personnes, 168; il se rapporte mal à des verbes, *ibid.* il est explicalif ou déterminatif, 169; ce qu'on fait pour rendre *qui* déterminatif sans équivoque, *ibid.* quand il fait équivoque, 170; se rapporte mal à un nom indéfini, 194; *qui* relatif, quand régit-il le subjonctif, 237; sujet du verbe, 241. Voyez les répétitions vicieuses, 295
Qui, pronom absolu, 43, 176
Quiconque, 182
Quinzaine, 9, 153
Qui que ce soit, 188 *et suiv.*
Quoi, pronom relatif, 41
Quoique, 97, 100; régit le subjonctif, 234
Quoi que, 100, 188; régit le subjonctif, 234
Quoi que ce soit, 188, 189; avec de, 152; avec une négation, 189

R

R finale, deux *rr*, quand se prononcent, 370, 371
Rasseoir, 80
Raisonner, résonner, 339
Réciproquement, son usage avec les verbes pronominaux, 45
Recoudre, 86
Recourir, 77
Recueillir, 78
Redire, 84
Redoublement des consonnes, 434, 435
Réduire, 61
Refaire, 82
Régime, 104; simple, 105; composé, 106 *et* ... des adjectifs, 148, 149; des verbes, 197 *et suiv.* de quelques adverbes, 250; remarques sur le régime, 269 *et suiv.* place des pronoms en régime, 27[illegible]; des substantifs, 277
Pronoms relatifs, 41; se rapportent mal à un nom indéfini, 42, 194; doivent être rapprochés des noms auxquels ils se rapportent, 195
Relativement, 250
Relire, 83
Reluire, 83
Remoudre, 83
Remplir, emplir, 327
Renaître, 83
Rendre, 63
Rendre justice, rendre la justice, 285
Rentraire, 83
Renverrai, renverrois, 75
Repaître, 83
Répandre, verser, 340
Reparoître, 83
Repartir, 76
Répartir, *ibid.*
Répétitions nécessaires des pronoms, 286; de l'article et de l'adjectif prépositif, 287; du verbe, *ibid.* des prépositions, 289; de que, 290; répétitions de netteté, 291; élégantes, 292; qui donnent de la force au discours, 293; vicieuses, 294 *et suivantes*; qui rendent la prononciation [illegible] 297
Répétition du même mot sans nécessité, 299
Requérir, 78
Résoudre, 87
Ressentiment, 340
Ressentir, se ressentir, 340
Ressortir, 76
Retraire, 83
Retrouverai, sa prononciation, 75
Revaloir, 82
Revivre, 87
Revoir, 80
Rh, leur prononciation, 363
Rien, 43, 183; rien de, 151
Rien moins, 341
Rime, est vicieuse en prose, 298
Rime, 439; féminine, masculine, 440; riche, *ibid.* suffisante, 441; des syllabes brèves avec les longues, *ibid.* des *l* mouillées avec les *l* non-mouillées, *ibid.* d'*e*, *i*, *u*, *a*, dans les verbes, 442; des sons, *ant*, *ent*, *en*, *on*, *ibid.* formés par des sons pleins, *ibid.* dans les mots en *s*, *x* ou *z*, *ibid.* *ois*, *oit*, *ent*, *oient*, dans les

verbes, 443 ; d'un mot avec lui-même, d'un simple avec son composé, etc. *ibid.* des hémistiches, 444 ; plates, 449 ; croisées, mêlées, *ibid.*
Rire, 83
Rondeau, 459

S

Différentes prononciations de l'*s*, 372, 373 ; *s* finale, quand se prononce, 373 ; quand a le son du *z*, *ibid.* *ss* se prononcent [illegible]ment dans l'imparfait du subjonctif, 240 ; remarque sur *s* et sur [illegible] 3[illegible]
Sa, [illegible]
Ne sache, 8[illegible]
Saillir, 78
De sang froid, de sang rassis, 341
Sans, 260
Satisfaire, 82, 341
Savoir, 81
Se, 107, 161
Secourir, 77
Selon, 89
Sentir, 59
Seoir, 79
Serviteur, valet, 34[illegible]
Ses, 40
Si, 97, 220, 253 ; si ce n'est que, 235
Sien, sienne, 41, 165
Signes des pensées, 2
Signer, signet, leur prononciation, 361
Le nombre singulier, 10 ; quand on l'emploie malgré les pluriels qui précèdent, 130, 131 ; le singulier des noms communs s'emploie pour le pluriel, 342
Sinon, 97 ; sinon que, 235
Sixain, 154, 454, 458
Soi, 39, 161 *et suiv.* son usage, 162 *et suiv.*
Solécisme, 321
Son, sa, ses, 40 ; quand on ne peut l'employer avec un second substantif, 164 ; quand il est inutile, 165 ; quand se répète, 193 ; quand fait équivoque, *ibid.*
Son, combien nous avons de sons simples dans notre langue, 354 ; sons exprimés par les consonnes, 377
Songer, penser, 342
Sonnet, 457
De sorte que, ensorte que, veulent tantôt l'indicatif et tantôt le subjonctif, 235
Sortir 66, 76
Soudre, 87
Sourire, 83
Sous, dessus, 256
Souscrire, 83
Soustraire, 83
Stance, 451
Strophe, *ibid.*
Subjonctif, 48, 57 ; sa terminaison au présent et à l'impersonnel, 64 ; sa formation au présent du subjonctif, 71 ; d'où se forme son imparfait, 73 ; son usage, 232, 238
Nom substantif commun, 3 ; propre, collectif, 4 ; *nombres* substantifs 9 ; noms, tantôt substantifs, et tantôt adjectifs, 5 ; substantifs de différents genres sous différentes significations, 12 *et suiv.* sous la même signification, 30,

formation du pluriel des substantifs, 33; substantifs qui n'ont que le singulier ou le pluriel, 35 *et suiv.* pluriel des substantifs composés, 37; substantifs qu'on écrit sans marque du pluriel, *ibid.* place du subjonctif sujet, 269 *et suiv.* en régime, 277; quand on répète le substantif, 276; substantifs mal assortis aux verbes, 302 *et suiv*
Suffire, 8[illegible]
Sujet, 44, 104; sa place 269 *et suiv.* quand se met élégamment après le verbe, 273; quand se répète, 27[illegible]
Suivre, [illegible]7
Superlatif, 6; absolu, *ibid.* relatif, *ibid.* remarques sur le superlatif, 1[illegible] *et suiv.*
Suppléer, ses différents régimes, 342
Supposé, 121
Suppressions élégantes, 282; de l'article, *ibid.* du pronom et du verbe, *ibid.* de *quand*, *et*, *qui*, *comme*, etc. 283; la suppression de l'article change quelquefois le sens d'une expression, 284
Sur, dessus, 256
Temps sur-composés, 53
Surfaire, 82
Surseoir, 80
Survenir, *comme* venir, 79
Survivre, 87; différents régimes de ce verbe, 343
Syllabes, 347; longue, brève, douteuse, 381; féminine, masculine, *ibid.*
Syllabes finales longues, 383; pénultièmes longues, 383 *et suiv.*
Syllepse, 126
Synonymes vicieux, 343
Syntaxe, 109; voyez les parties du discours à leur ordre alphabétique.

T

T, sa prononciation, 373; *t* final, 374, 375
Th, 363, 373
Ti, suivis d'une voyelle, quand se prononcent comme *ci*, 373
Tâcher à *ou* de, 206
Tandis que, 98
Tant, adverbe, 95; tant; autant, *ibid.* tant de, 254
Tant, conjonction, 98
Tarder à *ou* de, 206
Te, 79, 107; entre un impératif et un verbe, 231; 232; sa place, 274 *et suiv.*
Tel que, 120
Tellement que, [illegible]35
Temps du verbe, 4[illegible]
Temps de l'infinitif, 48, 206; de l'indicatif, 50, 204; du subjonctif, 53, 238
Temps simples, composés, primitifs, 69
Terminaisons des temps simples, 70; formation des temps, 71; temps sur-composés, 53; usage des temps sur-composés au subjonctif, 240
Tenir, 59
Tercet, 458
Termes mal assortis, 30[illegible] *et suiv.* termes que le vers exclut, 444
Tête, avoir de la tête, tenir tête, etc. 344

Tien

Tien, 40, 41, 164
Toi, 39; son usage en prose, en poésie, 156 *et suiv.*
Tomber, 66
Ton, ta, tes, 40, 156; quand inutiles, 165; quand se répètent, 166
Tout mis pour chaque, 112; tout pour toute chose, 188
Tout mis pour quoique très, 118, 119
Tout... que, 118; régit l'indicatif, 238
Traire, 83
Trait d'union, 402 *et suiv.*
Transposition dans la poésie, 283, 447
A travers, au travers, 249
Tréma, 400
Très, 6, 95
Tressaillir, 78
Troupe, troupes, 345
Trouverai, sa prononciation, [illegible]
Tu, 39; son usage en prose, en poésie, 165; quand se place après le verbe, 272

U

U, long ou bref, [illegible]
Ua, ue, ueu, [illegible]
Ui, diphthongue, 355; quand se prononce comme *i*, 351; quand fait deux syllabes, 381
Uin, 355
Um, 415; sa prononciation en certains mots, *ibid.*
Un, remarque sur *un*, *des*, *etc.* 135
Un, voyelle nasale, 353
Uo, 381

V

V, consonne, 375
Vaincre, 87
Valet, serviteur, 3[illegible]
Valoir, 82
Venir, 66, 79
Venir, aller, 319
Verbe, 44; actif, passif, neutre, *ibid.* pronominal, 45; pronominal avec la signification passive, *ibid.* réfléchi, *ibid.* réciproque, 45; impersonnel, 46; conjugaison des verbes, 47, 54; verbes auxiliaires, 55; modes du verbe, 47; temps des verbes, 48 *et suiv.* remarques sur *avoir* et *être*, 65; formation des temps du verbe, 69; remarques sur les verbes en *er*, 73; en *ir*, 75; en *oir*, 79; e[illegible]re, 82 *et suiv.* accord du verbe avec le nominatif, 241; avec les collectifs partitifs, 124, 125; avec plusieurs substantifs, 128 *et suiv.* les verbes actifs sont de trois sortes, 135; régime des verbes actifs, 196; des verbes réfléchis et réciproques, 197; verbes qui, outre leur régime simple, prennent *à* et un nom, ou *à* et un verbe, 198; autres qui ont *de* et un nom, ou *de* et un verbe, 199; verbes qui n'ont que *à* ou *de* pour régime, *ibid.* un verbe actif ne peut avoir deux régimes simples, 200; régime du verbe *être*, 202; du passif, 203; verbes qui

X

prennent *de* ou *à*, 303 *et suiv.* verbe sans nominatif, 243; un verbe peut-il régir dans la même phrase un nom et un infinitif, un nom et un *que*, 270; quand le verbe est à la tête de la phrase, 272, 273; verbes en *ier*, *ayer*, *oyer*, *uer*, *uyer*, 74, 75
Vers (différentes espèces de) 437; arrangement des vers, 449
Versification françoise, 437 *et suiv.*
Vêtir, 78
Vingt, (remarque sur) 155
Virgule, 404, 405
Vivre, 87
Vocatif, 104, 241, 242
Voir, 80
Voisin, 8
Votre, le vôtre, 40, 41 votre, sa prononciation, 371
Vouloir, 82
Vous, 39; singulier ou pluriel, *ibid.* on emploie à sa place la troisième personne ou un titre d'honneur, 157; vous, sujet et régime, *ibid.* s'emploie pour la troisième personne, 243
Voyelles, 347; simples; *ibid.* composées, 348 *et suiv.* nasales, 35[illegible] *suiv.* leurs assemblages forment les diphthongues, 355; table des voyelles, 354; voyelles longues, 382 *et suiv.* leur rencontre dans les vers, 445

X

X final, quand et comment se prononce, 375

Y

Y a le son de l'*i*, ou de deux *ii*, 376
Y, pronom, 41; s'emploie pour à lui; à eux, etc. 74; il y a, il est, etc. 202
Verbes en *yer*, 74, 75

Z

Z, son emploi, 376; quels mots on écrit avec un *z*, 434

Fin de la Table des matières.